



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

29.2

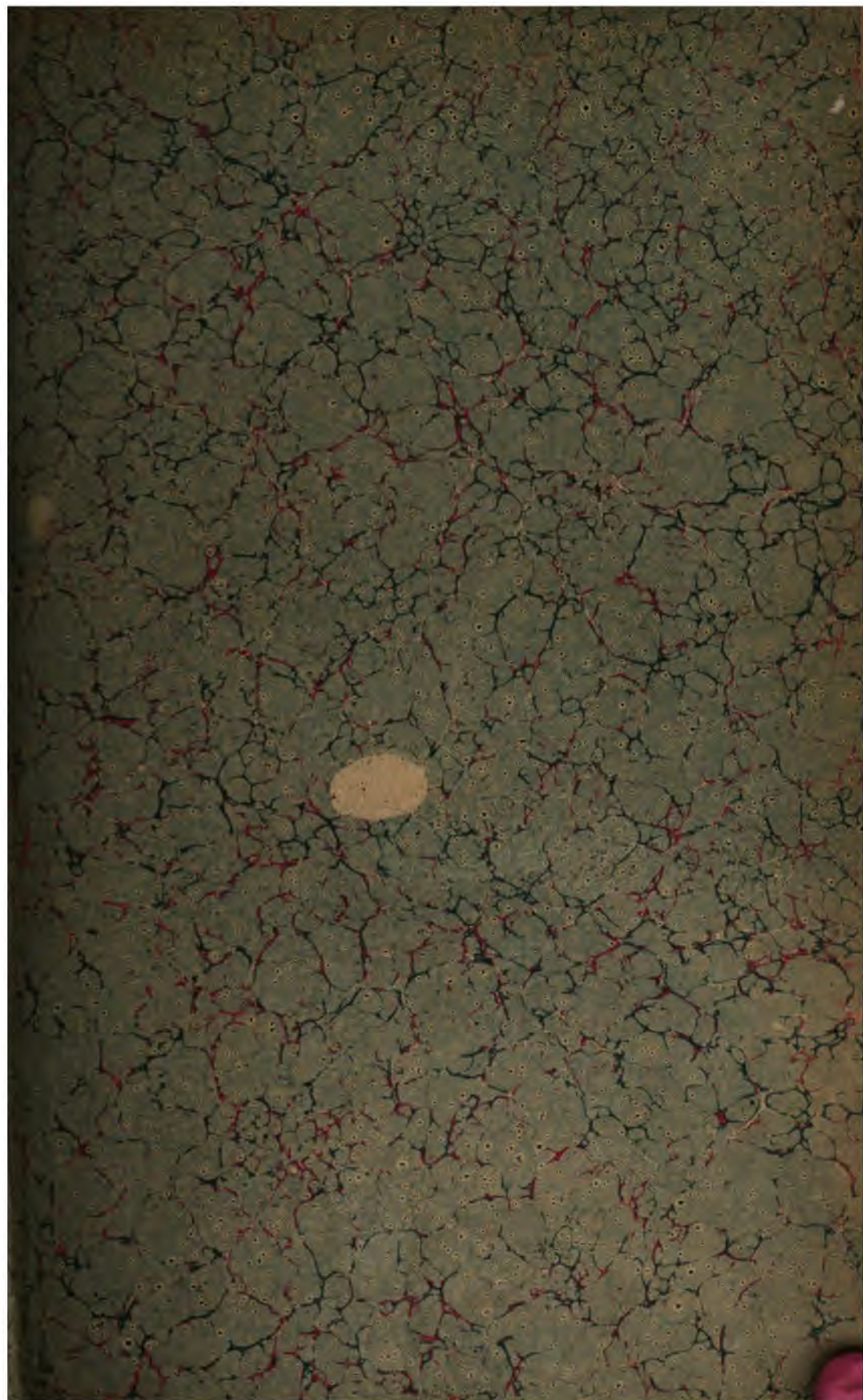
~~PFr 274.4~~

KF845

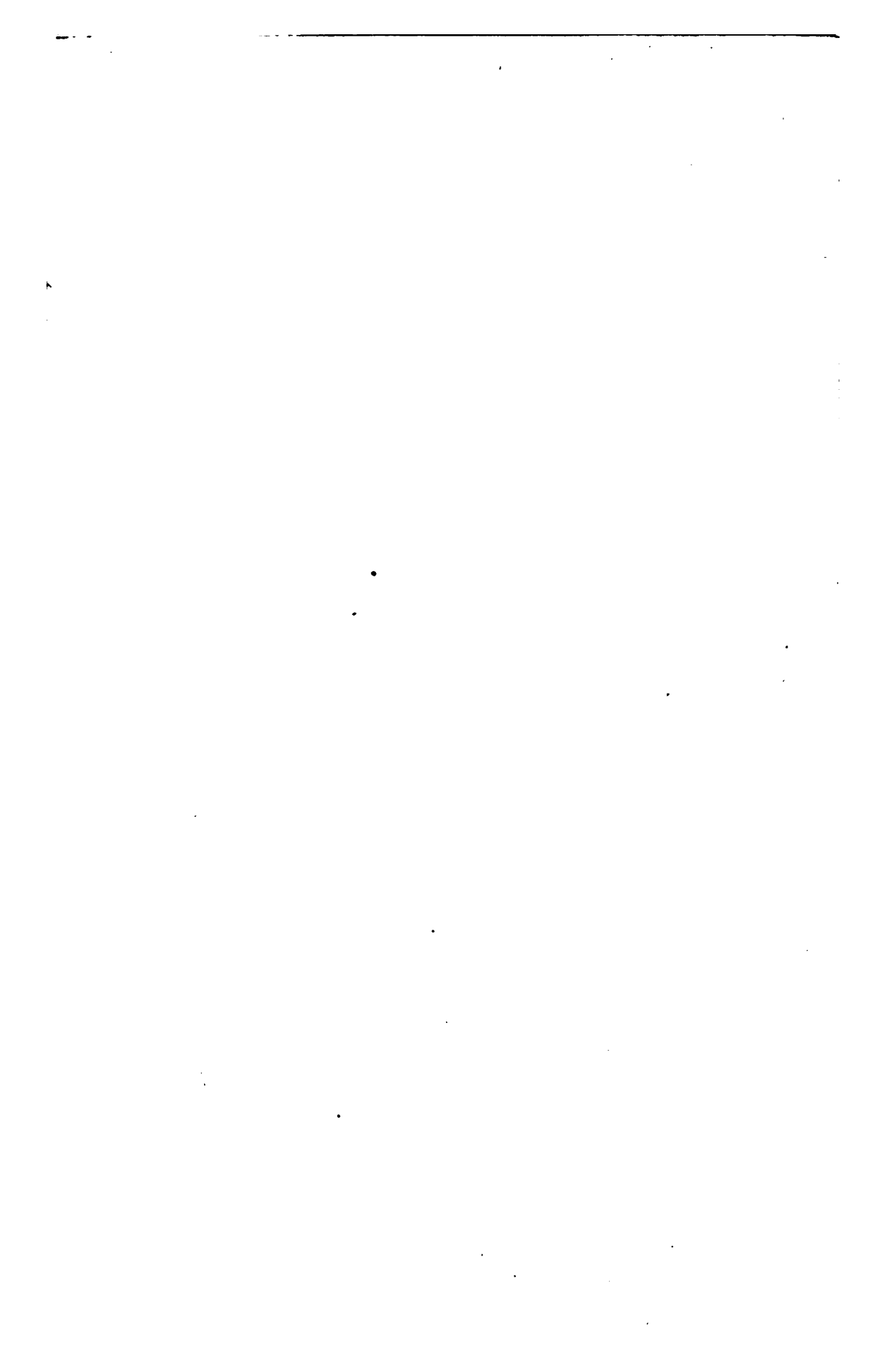


BOUGHT WITH  
THE INCOME FROM  
THE BEQUEST OF  
CHARLES MINOT,  
OF SOMERVILLE,  
(Class of 1838,)

*18 June, 1874.*









**LE MAGASIN**  
**DE LIBRAIRIE**





4222

# LE MAGASIN DE LIBRAIRIE

LITTÉRATURE; HISTOIRE, PHILOSOPHIE,  
VOYAGES, POÉSIE, THÉÂTRE, MÉMOIRES, ETC., ETC.

PUBLIÉ PAR CHARPENTIER, ÉDITEUR

AVEC LE CONCOURS DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

---

TOME SIXIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

23, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

· Réserve de tous droits

~~RFr 274.4~~

1874s June 18.  
Slit & found.

# UN ANGE DE CHARITÉ

COMÉDIE EN TROIS ACTES, EN VERS

PAR ERNEST SERRET

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS A PARIS SUR LE THÉÂTRE DU GYMNASÉ  
LE 29 AOUT 1859.

A MON BEAU-FRÈRE THÉODORE FAVEROT.

(La scène se passe à Paris, de nos jours, dans l'hôtel de madame de Varenne.)

Salon élégant : portes au fond, fenêtre et secrétaire à gauche, cheminée à droite, canapés, etc. Guéridon à droite. Table vers le milieu à droite; petit meuble à ouvrage près du canapé à gauche.

## PERSONNAGES.

DUROZEAU, ancien notaire. . . . .  
PILOIS, son beau-frère. . . . .  
GEORGE DE BIRAN. . . . .  
EDMOND DALBERT. . . . .  
BEAUDOIN DE GARDANE. . . . .  
IVAN DE PRÉVERT. . . . .  
ANDRÉ, domestique. . . . .  
PAULINE DE VARENNE, jeune veuve. . . . .  
MADAME DE BRIVE, sœur de George. . . . .  
IRÈNE, fille de Pilois. . . . .  
ÉMILE, enfant de six ans, fils de madame de Varenne.

## ACTEURS.

MM. LESURER.  
BLAISOT.  
DISUDONNÉ.  
LUGUET.  
FRISTON.  
LUNÉNIL.  
FRANÇOISQUE.  
M<sup>lles</sup> MARQUET.  
BLOCH.  
LANSBERT.  
La petite CLARA.

## ACTE PREMIER.

### SCÈNE PREMIÈRE.

ÉMILE, ANDRÉ.

ÉMILE (mettant André en faction).

Attends, ne bouge pas, tu fais la sentinelle;  
Moi je suis l'ennemi qui prend la citadelle.

ANDRÉ.

Mais avec tout cela je ne puis travailler,

## UN ANGE DE CHARITE.

Mon salon n'est pas fait.

ÉMILE.

Je vais te mitrailler.

ANDRÉ (derrière le canapé à gauche).

Mais on me grondera.

ÉMILE (lui lançant des coussins).

Tiens, tiens!

ANDRÉ.

Je vous propose

La paix. Ah! vous allez me casser quelque chose,  
Monsieur Émile!

ÉMILE (montant sur un fauteuil derrière lequel est André).

Allons, tiens bon, je vais monter

A l'assaut.

ANDRÉ.

Mes fauteuils! Vous allez tout gâter.

ÉMILE.

Défends-toi donc!

ANDRÉ (criant).

Ahi!

ÉMILE (sautant à bas du fauteuil).

Je démolis la ville.

ANDRÉ.

Mais la ville c'est moi. Monsieur, monsieur Émile!  
Ah! quel enfant, mon Dieu!

ÉMILE.

Tombe mort, ou sinon

Je te perce le cœur d'un grand coup de canon.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, GEORGE.

GEORGE.

Eh bien! Qu'est-ce?

ANDRÉ (qui était couché sur le tapis se relevant).

Ah! monsieur, je vous demande excuse.

Je rangeais... C'est monsieur Émile qui s'amuse.

ÉMILE.

J'ai pris André d'assaut: je vais vous prendre aussi.

GEORGE.

Oh! merci, moi je suis imprenable, merci.

ACTE I, SCÈNE III.

7

Mais quel désordre, ô ciel ! Pas un meuble à sa place.  
Que dira votre mère ?

ÉMILE.

Elle veut que je fasse

Tout ce que je veux.

GEORGE.

Bon.

ÉMILE.

Même elle n'a dit rien

Un jour que j'ai cassé la pendule.

GEORGE.

Très-bien !

SCÈNE III.

LES MÊMES, DUROZEAU.

ÉMILE.

Ah ! c'est mon bon ami !

DUROZEAU.

Viens m'embrasser, approche.

ÉMILE.

Vous n'avez rien pour moi ? C'est donc dans votre poche.

(Il fouille dans les poches de Durozeau et en tire une boîte et un bâton de sucre de pomme.)

Oui, oui !

DUROZEAU.

Mon cher enfant, c'est indiscret à toi.

ÉMILE.

Vous apportez toujours quelque chose pour moi.

GEORGE.

Ah ! vraiment ?

DUROZEAU.

Monsieur George !

GEORGE.

Eh ! que viens-je d'entendre ?

Qui se fût avisé de vous croire aussi tendre

A l'égard des enfants ?

ÉMILE (qui vient d'ouvrir la boîte).

Un beau petit vaisseau ! !

DUROZEAU.

Pourrait-on voir madame ?

## UN ANGE DE CHARITÉ.

ANDRÉ.

Oui, monsieur Durozeau.

DUROZEAU.

Mais sans la déranger en aucune manière.

ÉMILE (à André).

Viens me donner de l'eau pour faire la rivière.

ANDRÉ.

Ah! quel enfant, mon Dieu! Pardon, messieurs, pardon,  
Je m'en vais prévenir madame.

ÉMILE (l'entraînant).

Mais viens donc.

## SCÈNE IV.

GEORGE, DUROZEAU.

GEORGE.

D'honneur, les enfants sont charmants.

DUROZEAU.

C'est un vrai diable!

Et c'est toujours de même.

GEORGE.

Eh bien, c'est agréable.

DUROZEAU.

Il bouleverse tout, casse tout, détruit tout  
Et porte avec ses jeux le désordre partout.  
En un mot comme en cent c'est un enfant terrible.  
Le raisonner, bonsoir; le gronder, impossible.  
La mère a toujours peur de le désespérer,  
Et s'évanouirait en le voyant pleurer.

GEORGE.

Je crois qu'il est grand temps de le mettre au lycée.

DUROZEAU.

Oh! la mère est bien loin d'en avoir la pensée.

GEORGE.

Bah! bah! Pour son repos, pour le bien de l'enfant...  
Le foyer maternel est par trop réchauffant;  
On se nourrit trop bien à sa friande table :  
Le cœur y devient mou, l'estomac détestable.  
Il faut à ces marmots du latin et du grec,  
Et de la discipline et surtout du pain sec.

ACTE I, SCÈNE IV.

C'est avec ce pain-là, morbleu ! qu'on fait un homme,  
Non avec des biscuits et du sucre de pomme.

DUROZEAU.

Vous avez bien raison. Mais quel remède au mal ?  
Pour la mère et l'enfant le veuvage est fatal.  
Je le lui dis souvent avec cette franchise  
Que mon affection, que mon âge autorise.  
Ami de la famille et parent à la fois  
(Ma pauvre chère sœur, en épousant Pilois,  
Devint, comme l'on sait, cousine de Pauline,  
Et c'est presque un cousin qu'un frère de cousine),  
Tout à ses intérêts, j'ai pris, sans y songer,  
Le soin de la conduire et de la diriger.  
Elle m'écoute en tout et sur tout me consulte ;  
Elle a pour mes avis une sorte de culte.  
Elle pourrait pourtant s'en passer et très-bien,  
Car elle a tout pour elle, il ne lui manque rien  
Qu'un mari.

GEORGE.

Qu'un mari ! Mais c'est la moindre chose.

DUROZEAU.

Hé ! je n'appuierais pas tout le monde et pour cause.  
Non, le premier venu n'obtiendrait pas ma voix.

GEORGE.

Madame de Varenne a l'embarras du choix.

DUROZEAU.

Elle est jeune, il lui faut d'abord de la jeunesse ;  
Bonne, de la bonté ; riche, de la richesse.

GEORGE.

Oui, j'entends, il lui faut d'abord tout ce qu'elle a.

DUROZEAU.

J'avais pensé, peut-être ai-je eu tort en cela,  
Que vous aviez au cœur, bien fait comme vous êtes,  
Quelques intentions secrètes et discrètes...

GEORGE.

Moi, des intentions ? Voilà du fruit nouveau !  
A quoi pensiez-vous là, cher monsieur Durozeau ?

DUROZEAU.

Je me suis donc mépris dans cette conjecture ?  
C'est une vision ?

GEORGE.

Vision toute pure !



## UN ANGE DE CHARITÉ.

Je resterai garçon, je vous en fais serment.

DUROZEAU (à part).

Bon ! je n'en doute plus. S'il jure, c'est qu'il ment.

GEORGE (de même).

J'ai peu de confiance en tous ces vieux notaires  
Qui veulent vous servir sans toucher d'honoraires.

DUROZEAU.

Mes bons soins en cela vous sont donc superflus ?

GEORGE.

Vous m'obligerez fort de ne m'en parler plus.  
Madame de Varenne est une femme aimable,  
Liée avec ma sœur, riche, belle, estimable ;  
Mais j'aime son esprit sans viser à son cœur.

DUROZEAU.

J'en suis fâché pour vous, ma parole d'honneur.

## SCÈNE V.

LES MÊMES, PAULINE (elle salue George et donne la main à Durozeau  
qui la conduit au canapé à gauche).

PAULINE (assise).

Vous avez donc trouvé mon salon au pillage ?  
Mon fils tous les matins fait le même ravage.

DUROZEAU (assis).

Émile est un enfant, et c'est bien naturel.  
Puis il est si gentil et si spirituel !

GEORGE (à part).

Ah !

PAULINE (à Durozeau).

N'est-ce pas ?

(A George.)

Comment va madame de Brive ?

GEORGE.

Ma sœur n'est jamais bien, jamais, quoi qu'il arrive.  
Elle avait sa migraine hier, et ce matin  
Je crois qu'elle a ses nerfs, j'en suis même certain.  
De mille petits maux elle a le privilège  
On en voit tous les ans défilier le cortège.  
Elle accuse chacun d'insensibilité,  
Son mari d'égoïsme et moi de cruauté ;  
Elle veut qu'on la soigne, elle veut qu'on la veille,

Elle s'éteint, se meurt et se porte à merveille.

(Il s'assied.)

PAULINE.

Que vous êtes méchant !

(À Durozeau.)

Votre nièce est au Bois.

DUROZEAU.

Dès le matin ! Avec Pilois ?

PAULINE.

Avec Pilois.

DUROZEAU.

Mon beau-frère chez vous s'amuse comme un prince,  
Et sa fille y perdra le goût de la province.

PAULINE.

Eh bien , tant mieux. Il faut la fixer à Paris.

DUROZEAU.

C'est qu'on n'y pêche pas , comme on veut, des maris.

GEORGE (à Pauline).

Pardon. J'aurais voulu vous parler d'une affaire...

DUROZEAU.

Suis-je de trop, monsieur ?

GEORGE.

Non, cher maître, au contraire.

PAULINE (à Durozeau).

J'ai dû, vous le savez, vendre un de mes chevaux,  
Et j'ai prié monsieur d'en chercher deux nouveaux.

DUROZEAU (d'un air piqué).

Quoi !...

PAULINE.

Je n'ai pas voulu vous donner cette peine.  
Un bon cheval est rare.

DUROZEAU.

Eh ! la ville en est pleine.

Ce n'était qu'un plaisir.

PAULINE.

J'abuse tant de vous !

DUROZEAU.

Jamais assez !

GEORGE (riant).

Voilà mons Durozeau jaloux !

Il a, comme ma sœur, un petit privilège :

## UN ANGE DE CHARITÉ.

C'est lui seul qui vous sert, lui seul qui vous protège,  
Lui seul qui de vos champs dirige les travaux,  
Lui seul qui peut pour vous acheter des chevaux.  
C'est un vol qu'on lui fait de vous rendre service.  
Je ne sais à quoi tient qu'il ne nous en punisse  
Et que, pour maintenir les petits droits qu'il a,  
Il n'étrangle les gens en criant : « Halte-là ! »

DUROZEAU.

Je vois, monsieur, où tend ce discours ironique;  
Mais c'est un compliment qu'une telle critique.

GEORGE.

Mais je ne prétends pas du tout vous critiquer.  
Un vieillard ! comment donc ! ce serait vous manquer.

(A Pauline.)

Un de mes bons amis qui part pour un voyage  
M'a proposé, madame, un superbe attelage.

PAULINE.

Il est de votre goût ? Je le prends.

(George se lève.)

Vous partez ?

GEORGE.

Je vais le retenir, puisque vous l'achetez.  
Puis monsieur a, bien sûr, quelque chose à vous dire :  
Mon départ dans son œil a fait poindre un sourire.

PAULINE (se levant).

A ce soir donc !

GEORGÉ.

Ce soir ?...

PAULINE.

Mais vous dînez ici.

GEORGE.

Eh ! c'est juste.

DUROZEAU (à part).

Le fat ! Mais on les aime ainsi.

GEORGE (à Durozeau).

Je vous laisse vaquer à votre ministère  
Et... sans rancune au moins, monsieur et cher notaire.

SCÈNE VI.

PAULINE, DUROZEAU.

DUROZEAU.

Je ne le savais pas à ce point obligeant.

(S'asseyant près du guéridon à droite.)

— Mais comptons, s'il vous plait : j'apporte de l'argent.

PAULINE.

Il est le bienvenu, car ma bourse est petite.

DUROZEAU.

Comment!...

PAULINE.

Ah ! mon ami, l'argent s'en va si vite !

DUROZEAU.

C'est que vos charités vous coûtent un peu cher.

PAULINE.

Bah ! j'épargne en été pour donner en hiver.  
 En été les besoins sont moindres, tout abonde,  
 Le soleil du bon Dieu brille pour tout le monde,  
 Et chacun peut puiser à ce commun trésor.  
 Un rayon de soleil fait plus que tout mon or.

DUROZEAU (tirant de son portefeuille des billets de banque et les comptant).

Ah ! vous êtes un ange !

PAULINE.

Un ange ! Au fond de l'âme

Je regrette souvent de n'être qu'une femme.  
 Je voudrais être un ange. Oh ! comme alors j'irais  
 Et de quel vol rapide au loin je volerais  
 Secourir, abriter, réchauffer sous mes ailes  
 Tant de maux ignorés, tant de douleurs cruelles,  
 Et l'enfant qui ne peut vous dire qu'il a faim,  
 Et le vieillard qui meurt en le disant en vain.  
 C'est que l'aumône manque à plus d'une misère  
 Et qu'un ange lui-même aurait beaucoup à faire.

DUROZEAU.

Qu'y pouvons-nous alors, nous autres ? C'est affreux.  
 Pour moi, mon cœur se fend à voir un malheureux.

(Se levant et lui présentant les billets.)

Mais terminons, de grâce, et que votre main cueille

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Ce joli bouquet-là, — mille francs chaque feuille.

PAULINE (mettant les billets dans un tiroir de son secrétaire).  
Merci.

DUROZEAU.

Quant au fermier, il n'a pu me payer.  
Il prétend que la grêle a mangé le loyer.  
Mais il paiera, morbleu ! quoi qu'il puisse prétendre.

PAULINE (s'asseyant).

Non, non, me voilà riche et j'ai le temps d'attendre.  
— Ça, mon cher Durozeau, soyez de bonne foi,  
Un homme tel que vous est précieux pour moi.  
C'est vous qui surveillez mon argent, mes domaines :  
J'en ai tous les profits, et vous toutes les peines.  
Mais ce dont je gémiss, mais ce dont je me plains,  
C'est, lorsque, grâce à vous, tous mes tiroirs sont pleins,  
Que vous me défendiez d'une façon si rude  
De vous en témoigner la moindre gratitude.  
Reconnaître des soins, est-ce donc les payer ?  
Et comment avez-vous osé me renvoyer  
Ce pauvre bout de toile et cette statuette  
Dont j'avais emprunté l'éloquence muette ?

DUZOZEAU.

Oh ! ne m'en parlez plus, ou je sors à l'instant.  
Vous me désobligez beaucoup en insistant.  
Bornant tout mon plaisir à vous rendre service,  
Je ne veux point paraître en tirer bénéfice.  
Je suis fait de la sorte. Et, d'ailleurs, franchement,  
Vos affaires pour moi sont un amusement.  
Je m'en occupe, certe, avec sollicitude ;  
Mais quoi ! ce travail-là remplace mon étude.  
Laissez-moi donc remplir un devoir qui m'est doux,  
Tant que vous n'aurez pas un mari près de vous.

PAULINE.

Un mari près de moi ? Comment ! Pour quelle cause  
Me parlez-vous mari ce matin ?

DUROZEAU.

Je suppose

Qu'ayant un fils si jeune et que vous adorez,  
Pour vous comme pour lui vous vous remarierez.

PAULINE (réveuse.)

Oui, cela pourrait bien devenir nécessaire.  
Mon Émile bientôt aura besoin d'un père.

Il grandit. Je ne peux sans frayeur aujourd'hui  
 Regarder l'avenir qui s'ouvre devant lui.  
 Quelle main contiendra sa bouillante jeunesse?  
 Quelle voix parlera plus haut que ma tendresse?  
 En songeant au danger je tremble, et quelquefois  
 J'incline par prudence à faire un second choix.

DUROZEAU.

Je croyais le choix fait.

PAULINE.

Hein ?

DUROZEAU.

Souvent on se forge...

PAULINE.

Platt-il ?

DUROZEAU.

Est-ce que ?...

PAULINE.

Quoi ?

DUROZEAU.

Mais...

PAULINE.

Parlez.

DUROZEAU.

Monsieur George ?

PAULINE.

Monsieur George ? Allons donc ! Il n'en est rien du tout.  
 Monsieur George est garçon par état et par goût.

DUROZEAU.

Il aura passé bail dans certaines coulisses.

PAULINE.

Ah ! vous croyez ?

DUROZEAU.

Je crois qu'il aime les actrices.

PAULINE.

Et puis il a sa sœur qui le garde de près  
 Et ménage sous main ses propres intérêts,  
 Car un frère garçon est un banquier commode  
 Qui nous aide à payer nos chiffons à la mode.  
 Mais il est de bonne heure et je vous retiens là...

DUROZEAU.

On s'oublie avec vous.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

PAULINE.

C'est fort galant cela.

DUROZEAU.

Non, ce n'est point galant, c'est sincère. J'exprime  
 Un sentiment profond de jouissance intime.  
 C'est que vous ne pouvez, chère enfant, concevoir  
 Le plaisir, le bonheur que je goûte à vous voir.  
 Cette maison charmante et calme me rappelle  
 Celle que j'ai cédée à mon successeur, celle  
 Qu'une épouse adorée embellissait jadis !  
 Lorsque je vois jouer Émile, je me dis :  
 « Mon petit Victorin ferait même tapage.  
 « Il aurait à peu près aujourd'hui le même âge. »  
 A peu près, je me trompe. Il aurait... Mais vraiment  
 La vie intérieure était mon élément.  
 J'étais né, moi, pour vivre heureux près de ma femme,  
 Pour chérir un enfant et cultiver son âme.  
 Et me voir, encor plein de force et de santé,  
 Me voir abandonné, me voir déshérité !...  
 Pardon, ces souvenirs me troublent, m'attendrissent ;  
 Mon cœur est oppressé, mes regards s'obscurcissent,  
 Je sens que, malgré moi, mes larmes vont tomber,  
 Et je m'éloigne enfin pour vous les dérober !...

## SCÈNE VII.

PAULINE seule, puis ÉMILE.

PAULINE.

Pauvre homme ! A sa douleur j'étais loin de m'attendre.  
 Je n'aurais jamais cru qu'il eût le cœur si tendre.  
 — Pour me parler de George, il a pris un détour.  
 Se douterait-il?...

ÉMILE (accourant).

Mère !

PAULINE (l'embrassant).

Eh bien, quoi, cher amour ?

ÉMILE.

Mère, je t'aime bien.

PAULINE.

Tu m'aimes ? D'ordinaire  
 Tu ne me dis cela que quand tu viens de faire

Quelque chose de mal.

(A André qui entre tout effaré, une lettre à la main.)

Eh! qu'est-ce donc, André?

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, ANDRÉ.

ANDRÉ.

Ah ! pour monsieur Émile il n'est rien de sacré !  
 Tout à l'heure, madame, un monsieur se présente,  
 Et comme je réponds que madame est absente,  
 (Madame m'avait dit de répondre cela.)  
 « C'est un menteur, maman est là, maman est là ! »  
 S'écrie alors monsieur Émile ; et de la sorte  
 Le monsieur, malgré moi, s'est fait ouvrir la porte.  
 Il attend la réponse au billet que voilà.

PAULINE.

Donnez donc.

ÉMILE.

Tu vois bien que maman était là !

PAULINE (ouvrant la lettre et regardant la signature).

« Gabrielle Dalbert. » Ma chère Gabrielle !

Mais que veut ce monsieur, et que me mande-t-elle ?

(Lisant.)

« C'est mon frère qui te remettra cette lettre, ma chère Pauline,  
 « accueille-le bien par amitié pour moi. Il n'est pas heureux. D'un  
 « caractère fier et indépendant... »

Qu'il entre.

ÉMILE (à André).

Tu vois bien que tu n'es qu'un menteur !

SCÈNE IX.

LES MÊMES, EDMOND.

EDMOND.

Madame. — Je rends grâce à mon introducteur.

(Il embrasse Émile.)

C'est lui qui jusqu'à vous m'a frayé le passage.



## UN ANGE DE CHARITÉ.

PAULINE.

Ah! monsieur...

ÉMILE.

J'ai bien fait, n'est-ce pas?

PAULINE.

Oui, sois sage,

Mon ange, et va jouer. Salue auparavant.

ÉMILE (après avoir salué, à André.)

Mère a dit que j'avais bien fait.

ANDRÉ.

Dieu! quel enfant!

## SCÈNE X.

PAULINE, EDMOND.

PAULINE (s'asseyant et lui désignant un siège.)

Je n'ai que jeté l'œil sur la première page,  
 Et j'ai craint de vous faire attendre davantage.  
 J'ai vu qui vous étiez. Le nom de votre sœur,  
 Frais et cher souvenir, m'a réjoui le cœur.  
 Et de Saint-Pétersbourg que vous dit Gabrielle?

EDMOND.

La princesse est toujours excellente pour elle.

PAULINE.

Et vous, monsieur, et vous dont j'entendis souvent  
 Parler avec éloge aux bons jours du couvent,  
 Vous venez à Paris?...

EDMOND.

Il vaudrait mieux, peut-être,  
 Que madame achevât de lire cette lettre.  
 Ma sœur vous dit quels sont mes projets, mon espoir,  
 Ce que j'attends de vous, — pourquoi je viens vous voir.

PAULINE.

Comment, monsieur, j'aurais un service à vous rendre?  
 Je suis, je vous l'avoue, heureuse de l'apprendre,  
 Car votre aimable sœur, si prompte à m'obliger,  
 D'aucun soin jusqu'ici n'a voulu me charger.

(Parcourant la lettre.)

Vous étiez précepteur dans un château d'Alsace,  
 Mais votre élève est mort, et vous êtes sans place.

EDMOND.

Oui, madame.

PAULINE (les yeux toujours sur la lettre).

Elle veut que je cherche, — et d'abord  
Fait de vous un éloge auquel je crois très-fort :  
Elle n'est point flatteuse et jamais n'exagère.  
Elle me dit grand bien de votre caractère,  
Elle me dit...

(Elle se trouble, étouffe un léger cri, relit quelques lignes, puis regarde Edmond avec un mélange de compassion et de frayeur.)

EDMOND.

Quoi donc? Que peut-elle mander?...

PAULINE.

Rien. C'est que j'ai mal lu.

EDMOND.

Ne puis-je vous aider?

PAULINE (fermant vivement la lettre).

Non, je vous remercie.

EDMOND.

Elle ne doit vous dire

Rien dont j'aie à rougir ou qui puisse me nuire.

PAULINE.

Non, c'est qu'elle m'écrit qu'un sort malencontreux  
Vous poursuit et qu'enfin vous n'êtes pas heureux.

EDMOND.

Pas heureux! Quoi! ma sœur se sert d'un pareil terme?  
Elle aurait dû songer à tout ce qu'il renferme  
De pénible pour moi.

PAULINE.

Pardonnez. J'ai voulu

Résumer par ce mot ce qu'ici j'avais lu.

Ce n'est point votre sœur, c'est moi qui suis coupable.

EDMOND.

Ou c'est mon amour-propre un peu trop irritable.

PAULINE.

Elle dit simplement qu'elle compte sur moi  
Pour vous aider, monsieur, à trouver de l'emploi.

EDMOND.

Quand on est seul, perdu dans une grande ville,  
Trouver à s'occuper n'est pas chose facile.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

PAULINE.

Mais avec un peu d'aide et de protection  
Il ne faut qu'un moment et qu'une occasion.

EDMOND.

Souvent l'occasion est tardive et boiteuse.

PAULINE.

J'ai des amis, monsieur.

EDMOND.

Ah ! vous êtes heureuse.

PAULINE.

Voyons, monsieur, voyons, soyez franc. Je sens bien  
Que même du hasard vous n'attendez plus rien,  
Et qu'ayant eu beaucoup à vous plaindre des hommes,  
Vous nous jugez au fond moins bons que nous ne sommes.  
D'un malheur trop constant c'est là l'effet commun :  
Quelques-uns nous ont nui, nous doutons de chacun.  
Mais trop de défiance est quelquefois funeste.  
Surmontez un orgueil — respectable, du reste,  
Ainsi qu'à votre sœur à moi confiez-vous,  
Et qu'elle soit, monsieur, un lien entre nous.

(Elle lui tend la main qu'il serre en s'inclinant.)

EDMOND.

Ah ! que vous êtes bonne, et combien j'ai de joie  
D'avoir tenté du moins cette dernière voie !  
Mais je crains d'abuser d'un temps si précieux  
Et de vous fatiguer de détails ennuyeux.

PAULINE.

Ennuyeux ! Pourquoi donc ? Parlez, parlez, j'écoute.

EDMOND, (s'asseyant sur une autre chaise plus près d'elle).

Ma sœur plus d'une fois vous a conté sans doute  
Que, nés d'humbles parents dans un pauvre hameau,  
Nous fûmes orphelins presque dès le berceau.  
Un oncle, un vieux garçon qui vivait à la ville,  
Nous fit quitter les champs, pensant nous être utile.  
Il avait peu de bien et voulut nous laisser,  
Comme il le dit plus tard, de quoi nous en passer,  
Une éducation opulente et solide.  
Il crut verser de l'or dans notre bourse vide.  
Ce rêve n'est pas rare : on croit que le talent  
Est pour atteindre à tout un moyen excellent.  
Ma sœur, dans un couvent élevée en princesse,  
Tomba du rang d'élève au rang de sous-maitresse ;

Puis une grande dame un beau jour lui donna  
 Le soin de ses enfants, et bien loin l'emmena.  
 Mon sort fut à peu près celui de Gabrielle,  
 Madame; seulement j'eus moins de chance qu'elle.  
 Professeur à vingt ans, j'eus peut-être le tort  
 De compter sur moi seul et de me croire fort :  
 On me destitua. J'obtins une autre place.  
 J'allai dans un château vivre au fond de l'Alsace.  
 Là, dans la paix des champs le bonheur m'apparut,  
 Mais ce fut un éclair! Mon élève mourut.  
 Depuis lors, et voici déjà près d'une année,  
 Je suis ici, luttant contre la destinée,  
 Me consumant en soins dont j'omets le détail,  
 Attendant la fortune ou plutôt le travail.

PAULINE.

L'un et l'autre viendront. Mais, monsieur, je m'étonne  
 Que pendant près d'un an vous n'ayez vu personne.

EDMOND.

Excusez-moi, madame. Il est des liaisons  
 Qui nous plairaient souvent et que nous repoussons.  
 Mais la vie a des jours où, sans être blâmable,  
 On peut bien négliger ce qui n'est qu'agréable.

PAULINE.

A l'agréable ici l'utile se fût joint.

EDMOND.

Je pouvais en douter, ne vous connaissant point.  
 Pour un solliciteur tout le monde est de glace.

PAULINE.

Moi, je veux vous servir. Que faut-il que je fasse?

EDMOND.

Mais je voudrais trouver moyen d'utiliser  
 Le seul bien dont je puisse aujourd'hui disposer,  
 Ce bien que l'on acquiert à pâlir sur un livre  
 Et qui nourrit l'esprit; — j'en voudrais au moins vivre.

PAULINE.

Quoi!...

EDMOND.

Non, rassurez-vous, madame, ce n'est pas  
 Que je sois sans ressource et tout à fait à bas.  
 J'ai quelque argent encor, j'ai mes économies :  
 Ma sœur n'adresse point un pauvre à ses amies.  
 Mais je ne puis pourtant vivre qu'en travaillant,

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Et, si l'on me trouvait, non quelque emploi brillant,  
 Mais un modeste emploi de simple secrétaire,  
 Un poste de commis, d'expéditionnaire  
 (Mon écriture est belle, au moins à ce qu'on dit);  
 Ou, si vous n'avez point pour cela de crédit,  
 Une éducation en France ou hors de France,  
 Des leçons à donner... j'accepte tout d'avance.

PAULINE.

Vous, courir le cachet! non, monsieur, vous verrez  
 Que nous ferons pour vous plus que vous n'espérez.  
 J'ai du monde à dîner ce soir, soyez des nôtres.  
 Un seul ami souvent en procure dix autres.  
 Ce que vous demandez est si simple, après tout...

EDMOND.

Madame, je demande à vivre, et c'est beaucoup.  
 Mais j'accepte et rends grâce à tant de bienveillance.

PAULINE.

Votre sort va changer, reprenez confiance.  
 A sept heures, ce soir, je vous attends ici.

EDMOND.

Oh! j'y serai, madame. Au revoir et merci.

## SCÈNE XI.

PAULINE, seule.

L'air noble, un ton parfait, autant, plus d'orgueil même  
 Que n'en aurait un roi ceint de son diadème,  
 Et pauvre! Pauvre, il l'est. Sa sœur me le dit là.  
 Il essayait encor de me cacher cela!  
 Relisons ces détails qui d'effroi m'ont glacée.  
 Je n'ai pu terminer la phrase commencée,  
 Et j'ai voulu du moins lui sauver la douleur  
 De voir que je plongeais au fond de son malheur.

(Lisant.)

« Son élève mort, on le renvoya. Vivant au sein d'une famille riche, il avait été obligé à certaines dépenses, à certains frais de représentation. Il ne lui restait que très-peu d'argent; il refusa néanmoins mes économies. « C'est le pain de ta vieillesse que tu m'offres, m'écrivit-il, « je n'en veux point. » Depuis lors, je ne sais comment ni de quoi il vit. Il faut qu'il soit bien à bout d'espérance pour me demander cette

lettre de recommandation, et je me souviens en tremblant de lui avoir entendu dire qu'un homme est toujours libre de ne point mourir de faim. »

(Ella s'arrête et rêve un moment.)

Qui le croirait ? Qui donc croirait que ce jeune homme  
 Élégamment vêtu, qui semble riche, en somme,  
 Qui va dîner chez moi, qui m'a serré la main,  
 Bientôt, dans quelques jours, pourra manquer de pain ?  
 Voilà de ces pensers qui rendent le cœur sombre,  
 Et toutes nos splendeurs pâlissent à leur ombre !  
 Mais, s'il est pauvre, moi, je suis riche, je puis  
 Venir à son secours. Eh ! folle que je suis !  
 Il n'accepterait rien de moi, puisqu'il repousse  
 L'argent qu'offre une main et si chère et si douce.  
 Sa misère orgueilleuse a trop peur d'un témoin.  
 C'est d'une place et non d'argent qu'il a besoin.

(A André qui entre.)

Eh quoi ! quelqu'un déjà ?

ANDRÉ.

C'est madame de Brive.

## SCÈNE XII.

PAULINE, MADAME DE BRIVE.

MADAME DE BRIVE.

Je me glisse chez vous d'une façon furtive  
 Une grande heure au moins avant votre dîner.  
 C'est très-inconvenant, veuillez me pardonner.  
 La faute n'en est pas à moi, mais bien à George  
 Qui m'a mis tout à coup le poignard sur la gorge.

PAULINE.

Votre frère ? Comment...

MADAME DE BRIVE.

Il vient de me charger  
 D'une commission dont vous allez juger.  
 Mais c'est toujours ainsi. Dès qu'une affaire est grave,  
 On m'en charge. Je suis une ilote, une esclave.  
 Les autres ne font rien, je fais tout et j'ai tort.  
 Voyez quelle existence est la mienne ! D'abord  
 Mes enfants : vous savez si je suis bonne mère !  
 Ensuite mon mari, dont je ne puis rien faire,

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Qui travaille le jour et qui passe ses nuits  
 Dans le monde à courir les bals où je le suis !  
 Puis mes amis, puis George ! Oh ! pour lui, je l'admire !...

PAULINE.

Mais enfin de sa part qu'avez-vous à me dire ?

MADAME DE BRIVE (allant s'asseoir à gauche sur le canapé).  
 Laissez-moi, s'il vous plaît, respirer un moment.  
 Je suis dans un état, dans un accablement!...  
 J'ai la tête fendue, et, pour surcroît de peine,  
 Mon battement de cœur se joint à ma migraine.  
 Le monde est sans pitié ! Si parfois je me plains,  
 Mon cher époux ricane et se frotte les mains.  
 J'ai l'air très-fort, mon œil est bon, ma joue est rose :  
 Eh bien, ma vie au fond tient à très-peu de chose.  
 Voilà trois longues nuits que je viens de passer,  
 Et par pur dévouement, à quoi faire ?

(Se levant vivement.)

A danser.

Chez un ministre, hier, c'était de convenance ;  
 Avant-hier, chez un maire, un bal de bienfaisance.  
 Il faut bien que je vienne en aide aux malheureux.  
 Dans deux jours à Saint-Roch je quête encor pour eux !  
 Mais enfin tout cela vous mine et vous ravage ,  
 Et la mort vous enlève à la fleur de votre âge.

PAULINE.

Oh ! vous n'en êtes pas encor là, Dieu merci.

MADAME DE BRIVE.

Mon mari m'a loué près de Montmorency  
 L'été dernier, ma chère, un chalet fort humide  
 Où j'ai failli gagner la fièvre typhoïde.  
 Parlez-moi, parlez-moi de votre beau château.  
 J'ai besoin de soleil, — il me donne de l'eau !

PAULINE (à part).

Quelle femme !

(Haut.)

Pardon. C'est que l'heure se passe  
 Et qu'on peut arriver. Expliquez-vous, de grâce.

MADAME DE BRIVE.

Ce ne sera pas long. Tâchez d'imaginer  
 Ce qu'en mille à chacun je donne à deviner,  
 Une chose étonnante, une chose imprévue,

Raisnable et pourtant de raison dépourvue,  
Une chose incroyable et qui nous confond tous....  
George, mon frère George est amoureux de vous.

PAULINE.

Quelle idée !

MADAME DE BRIVE.

Il le dit du moins. C'est impossible.  
George amoureux ! Vraiment la chose est trop risible.  
Mon frère n'est pas fort en fait de sentiment  
Et ne se pique pas d'avoir le cœur aimant.  
Il est, vous le savez, de tout point mon extrême.  
C'est un vrai roc. Eh bien, ce garçon-là vous aime.  
Qu'en dites-vous ?

PAULINE.

Comment ! ce que j'en dis ?

MADAME DE BRIVE.

Voyons,

Je viens pour vous sonder sur vos intentions.  
Il prétend vous aimer : vous platt-il en revanche ?  
En voulez-vous ou non ? Répondez, soyez franche.

PAULINE.

Oh ! respirons d'abord.

MADAME DE BRIVE.

George est un grand seigneur,  
Il peut atteindre à tout : voilà pour le bonheur.  
Quant au reste, mon Dieu ! vous savez, c'est mon frère :  
Sans être bon, il n'est pas méchant, au contraire.

PAULINE.

Mais vous me paraissez sévère à son égard.

MADAME DE BRIVE.

Seriez-vous disposée à l'aimer, par hasard ?  
Oh mais ! ce serait bon ! J'ai fait un mariage  
De raison à seize ans, et mon frère à son âge  
En ferait un d'amour ? Cela m'amuse fort.  
Ainsi vous acceptez, et nous sommes d'accord ?

PAULINE (à part).

Elle grille d'envie au fond que je refuse.

(Haut.)

De votre empressement je suis vraiment confuse.  
Mais si je me rendais avec légèreté,  
Votre frère serait plus surpris que flatté.  
Laissez-moi donc le temps de savoir si je l'aime,



## UN ANGE DE CHARITÉ.

Et je lui donnerai ma réponse à lui-même.

MADAME DE BRIVE (à part).

Il faut décidément que j'en fasse mon deuil.

(Haut.)

Dites-moi que du moins vous voyez de bon œil  
Sa passion pour vous, et souffrez que j'espère.  
Je vous aimerais tant pour belle-sœur, ma chère !  
Entre mon frère et vous je serais constamment,  
Et je vous servirais avec un dévouement  
Dont j'entrevois d'ici la douce perspective.  
Mais George va venir, et votre monde arrive :  
Surtout dites-lui bien, s'il reçoit son congé,  
Que pour vous décider je n'ai rien négligé.

## SCÈNE XIII.

LES MÊMES, PILOIS, DUROZEAU, IRÈNE.

PILOIS.

Que c'est beau, ma cousine, ah ! que c'est beau ! La fête,  
Si vous étiez venue, aurait été complète.  
Que c'est donc beau ! Je crois, disais-je à Durozeau,  
Qu'on n'a jamais rien fait au monde d'aussi beau.  
— Madame, mes respects. Mais qu'est-ce qui nous prive  
De voir auprès de vous ce bon monsieur de Brive ?

MADAME DE BRIVE.

C'est encor sa gastrite. Il est un peu gourmand  
Et ne saurait dîner en ville impunément.  
— Eh ! venez m'embrasser, chère petite belle.  
Mais comme elle grandit ! C'est une demoiselle.  
Et quel âge avons-nous ?

IRÈNE.

J'ai seize ans et huit mois.

MADAME DE BRIVE.

Elle est à marier.

IRÈNE.

Je viens de voir au Bois  
Mademoiselle Armand qui, ne vous en déplaise,  
Madame, est mariée et qui n'en a que seize.

PAULINE.

Nous sommes en retard, mon cousin, il faut voir.

PILOIS.

Oh ! ma foi, ce n'est pas à moi de la pourvoir :  
J'en laisse à Durozeau la charge tout entière.  
Ma fille est, comme on sait, son unique héritière.

IRÈNE.

Mon oncle laisse tout à la grâce de Dieu.

PILOIS.

Irène !

DUROZEAU (à madame de Brive).

Et comment vont nos nerfs ?

MADAME DE BRIVE (s'asseyant sur le canapé).

Oh ! mal, monsieur,

Mal. Laissons ma santé, c'est un sujet trop triste,  
Parlons plutôt mari ; permettez que j'insiste,  
Pour cette aimable enfant si digne de vos soins,  
Votre unique héritière, à ce qu'on dit du moins.

PILOIS.

Mais puisque Durozeau n'eut pour toute famille  
Qu'une sœur dont je n'ai jamais eu qu'une fille....

MADAME DE BRIVE.

Votre fille, c'est clair et de plus c'est fort beau,  
Hérite uniquement de monsieur Durozeau.  
Mais monsieur Durozeau peut-être bien aspirer  
A se remarier .

PILOIS.

Qui ? lui ? Vous voulez rire.

Mais il est mon aîné d'un an.

MADAME DE BRIVE.

En vérité !

Je le croyais plus jeune.

DUROZEAU (à part.)

Ah ! Dieu ! La parenté !

PAULINE.

Et qu'avez-vous donc vu dans votre promenade  
De si miraculeux, mon cousin ?

PILOIS.

La cascade,

Cousine, c'est superbe et ça doit coûter cher,  
Oui.

ANDRÉ (annonçant.)

Monsieur de Gardane et monsieur de Prévert.

## SCÈNE XIV.

LES MÊMES, BEAUDOIN, IVAN.

(Beaudoin salue en donnant des coups de tête à droite et à gauche ; Ivan salue flegmatiquement, à l'anglaise.)

PAULINE (à Beaudoin).

Vous nous manquez hier. Quelle en était la cause ?  
J'ai craint qu'il ne vous fût arrivé quelque chose.

(Elle s'assied sur le canapé à droite.)

BEAUDOIN.

Tout le monde l'a craint. Je m'étais éclipsé.  
C'est qu'hier mon cousin le baron a chassé.  
Je puis, si vous voulez, mettre à votre service  
La jambe d'un chevreuil.

PILOIS.

C'est-à-dire la cuisse.

BEAUDOIN.

Platt-il, monsieur ?

PILOIS.

On dit la cuisse d'un chevreuil.

BEAUDOIN.

Non, monsieur, ce mot-là n'est pas dans mon recueil,  
Et devant une dame on l'entend avec peine.  
Mais n'aperçois-je pas mademoiselle Irène ?

(Prenant son lorgnon.)

Oui, c'est bien elle !

(A Ivan.)

Viens.

(A Irène.)

Je veux vous présenter

Mon ami de Prévert. Soit dit sans le flatter,  
On n'a pas plus d'esprit ni des façons meilleures,  
Et, sans reprendre haleine, il peut danser quatre heures.

IRÈNE.

Quatre heures ?

PILOIS.

Quel jarret !

BEAUDOIN.

Encore un de ces mots  
Que je n'emploierais pas, moi, pour des animaux.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, GEORGE.

GEORGE.

Quoi ! serais-je en retard ?

PAULINE (se levant).

Non, monsieur, on arrive.

Et j'y songe, d'ailleurs, il nous manque un convive.

(A part.)

Je l'oubliais déjà ce pauvre malheureux !

(Haut.)

Un convive invité depuis une heure ou deux,  
Le frère d'une amie, un excellent jeune homme,  
Monsieur Edmond Dalbert.

BEAUDOIN.

Vous dites qu'il se nomme

Edmond Dalbert ? Dalbert ! Connais pas. Connais-tu,  
Ivan ?

(Ivan cherche, puis lève les épaules.)

PAULINE.

Rien d'étonnant qu'il vous soit inconnu.  
C'est un garçon d'esprit, de mérite sans doute;  
Mais vous ne suivez pas, je crois, la même route.

BEAUDOIN.

Ah ! très-bien.

(Il se détourne et va parler à Pilois ; madame de Brive cause avec George ; Ivan se dirige vers Durozeau qui s'esquive.)

PAULINE.

En province il a vécu d'abord.

Il était précepteur, mais son élève est mort.

Espérant à Paris trouver une autre place....

Vous ne m'écoutez pas. Écoutez-moi, de grâce.

(Tout le monde se retourne et l'écoute.)

Il voudrait obtenir un emploi. J'ai promis

D'intéresser pour lui tout ce que j'ai d'amis.

(A Durozeau.)

Vous avez dans Paris de bonnes connaissances ;

(A George.)

Vous frayez, monsieur George, avec bien des puissances ;

## UN ANGE DE CHARITÉ.

(A Beaudoin.)

Votre cousin, monsieur, est en faveur. Je crois  
Que vous pourriez pour lui quelque chose à vous trois.

BEAUDOIN.

Auprès de mon cousin mon influence est grande.  
Pourquoi? C'est que jamais je ne fais de demande.  
C'est ma règle, et je vois qu'il m'en sait très-bon gré.  
Je verrai cependant et je lui parlerai.

DUROZEAU.

J'ai placé dans le temps comme un caissier modèle  
Un jeune homme charmant qui ne fut pas fidèle,  
Et je me suis dès lors fait un devoir sacré  
De n'en placer aucun. C'est égal, je verrai.

PILOIS.

Je ne connais personne et vis dans mon usine;  
Mais pour vous obliger je chercherai, cousine.

PAULINE (à George).

Est-il si difficile?...

GEORGÉ.

Un poste est convoité  
Par plus de vingt rivaux avant qu'il soit quitté,  
Et, s'il vient à vaquer, toute une meute aboie,  
Et cent limiers ardents se jettent sur la proie.  
Comment placer quelqu'un? N'importe! Nous verrons,  
Comme ont dit ces messieurs, nous nous informerons.

ANDRÉ (annonçant).

Monsieur Edmond Dalbert.

BEAUDOIN.

On va donc le connaître!

## SCÈNE XVI.

LES MÊMES, EDMOND.

PAULINE.

Venez, monsieur, venez, il est temps de paraître.  
Je m'occupais de vous justement, et je puis  
Vous promettre déjà de sérieux appuis.  
D'abord mon cher monsieur Durozeau que je nomme  
Le premier, ami sûr et type d'honnête homme.

DUROZEAU.

Je suis charmé, monsieur, enchanté de vous voir.

Je m'intéresse à vous, et j'ai le ferme espoir  
Que vous n'aurez besoin que de votre mérite  
Et que vous obtiendrez une place au plus vite.

EDMOND.

Monsieur.

PAULINE.

Monsieur Beaudoin de Gardane, parent  
Du baron de Saint-Preuil, dont le crédit est grand.

BEAUDOIN.

Comptez sur mon cousin. Je lui dirai moi-même  
Que de monsieur Dalbert je fais un cas extrême.

EDMOND.

Monsieur.

PAULINE.

Enfin monsieur de Biran et sa sœur,  
Une femme d'esprit — qui se pique de cœur.

MADAME DE BRIVE.

Mais monsieur pourrait bien, étant libre, ma chère,  
Donner quelques leçons à ma petite Claire.

EDMOND.

Madame...

MADAME DE BRIVE.

Apprendre à lire à mon petit Edgard.  
Vous le verrez, monsieur, c'est un enfant à part,  
Pétulant, il est vrai, difficile à conduire...  
Mais ce sera pour vous un bonheur de l'instruire.

(Pauline indique à Edmond un fauteuil à droite. Elle s'assied près du canapé à gauche. Irène est sur le canapé de droite, Ivan adossé à la cheminée, George derrière le canapé où sa sœur est assise.)

DUROZEAU.

Je suis vraiment touché de tout ce que je vois !  
Et l'on dit notre siècle insensible à la voix  
De la tendre pitié, que le monde n'étale  
Qu'indifférence lâche et dureté brutale,  
Que chacun songe à soi, ne fait rien que pour soi,  
Qu'enfin notre intérêt est notre unique loi !  
Voyez pourtant, messieurs ! A vous seuls je m'adresse.  
Nous voilà dix à peine, et c'est à qui s'empresse,  
Quand par la charité le signal est donné,  
De voler au secours d'un jeune infortuné.

EDMOND (à part).

Où me cacher, mon Dieu ?

## UN ANGE DE CHARITÉ.

MADAME DE BRIVE.

Quant à moi, je m'étonne  
De tout le bien qu'on fait, de tout l'argent qu'on donne.  
C'est fabuleux, monsieur.

PILOIS.

A qui le dites-vous ?  
Les pauvres deviendront aussi riches que nous.

BEAUDOIN.

On danse en leur faveur dans toutes les mairies.

MADAME DE BRIVE.

A leur profit partout il pleut des loteries.

BEAUDOIN.

On est assassiné par les souscriptions,  
Et Paris se ruine en bonnes actions.

PAULINE (à part).

Vraiment ils n'ont point d'âme ! Il souffre le martyr.  
(Voyant paraître André.)

Ah ! nous sommes servis.

GEORGE (lui offrant son bras).

Ma sœur a dû vous dire...

PAULINE.

Oui, oui. Mais prenez garde, on a les yeux sur nous.

BEAUDOIN (à Irène).

Et ce cher de Prévert, comment le trouvez-vous ?

IRÈNE.

Très-bien. Mais, par malheur, il garde le silence.

BEAUDOIN.

Oh ! s'il ne parle pas, mademoiselle, il pense.

EDMOND (à part).

Je redoutais le monde. Ah ! que j'avais raison !

(On est passé dans la salle à manger qui est à gauche. Durozeau, près d'entrer avec Pilois, s'arrête et se retourne.)

DUROZEAU (à Edmond).

Passez, monsieur, je suis presque de la maison.

(Edmond salue et entre.)

Ce pauvre diable ! Ayons tous les égards possibles :  
Les plus gueux quelquefois sont les plus susceptibles.

(La toile tombe.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ANDRÉ, DUROZEAU.

ANDRÉ.

Venez et parlons bas.

DUROZEAU.

Qu'est-ce, mon brave André?

ANDRÉ.

Ah! monsieur Durozeau, j'en ai le cœur navré,  
Madame se marie.

DUROZEAU (tressaillant).

Ah! tu ris, je suppose.

ANDRÉ.

J'étais sûr que cela vous ferait quelque chose.

DUROZEAU.

Et le nom du futur?

ANDRÉ.

Monsieur de Biran.

DUROZEAU.

Quoi!

George?... Non, mon garçon, on s'est moqué de toi.  
Cela ne se peut pas, c'est trop invraisemblable.

ANDRÉ.

Invraisemblable ou non, c'est pourtant véritable.

Oui, monsieur Durozeau, je vous suis attaché

Et je n'ai jamais eu pour vous rien de caché :

Eh bien! ce beau monsieur qui courait tant la ville

Parait avoir chez nous élu son domicile.

DUROZEAU.

Comment!

ANDRÉ.

Depuis huit jours. J'ai de plus entendu...

Je n'écoute jamais, on me l'a défendu ;

Mais je vous aime tant que, flairant du mystère,

Je me suis mis pour vous hors de mon caractère.



DUROZEAU.

Eh bien ! donc ?

ANDRÉ.

Eh bien ! donc, il lui parlait d'amour,  
Il disait de grands mots.

DUROZEAU.

Et madame à son tour ?...

ANDRÉ.

Madame ? elle riait.

DUROZEAU (à part).

Elle riait, l'ingrate !

ANDRÉ.

Et quand on rit, monsieur, c'est preuve que ça flatte.

DUROZEAU.

Non, non, tu t'es trompé. Mais je n'en suis pas moins,  
Mon excellent André, fort touché de tes soins.

(Lui donnant une pièce d'or.)

Tiens, prends, et continue avec le même zèle  
De servir ta maîtresse en serviteur fidèle  
Et de me dire tout. — Mon beau-frère est-il là ?

ANDRÉ.

Oui, monsieur Durozeau.

DUROZEAU.

Va l'avertir.

ANDRÉ.

Voilà

Un honnête homme !

DUROZEAU (seul).

George ! Eh quoi ! George... Impossible !

Elle qui m'a tant dit qu'elle était insensible...  
C'est qu'elle m'a trompé, c'est qu'ils cachaient leur jeu !  
Mais monsieur de Biran ne l'aura pas, morbleu !  
Non, ce n'est pas pour lui que, sans cesse à la chaîne,  
J'ai ménagé cinq ans madame de Varenne,  
Que de tous ses ennuis j'ai soin de me charger  
Et que je passe enfin ma vie à l'obliger.  
Ces biens que je surveille avec un œil si tendre,  
Ce sont presque mes biens, j'ai droit de les défendre.  
Le George en moins de rien les dilapiderait.  
Puis pour ce pauvre enfant quel père ce serait !  
Je connais mon devoir, j'avertirai la mère,

Elle doit à son fils d'abord donner un père,  
Et, si de la raison elle suit les avis,  
Elle m'épousera par amour pour son fils.

SCÈNE II.

PILOIS, DUROZEAU.

PILOIS.

Je suis plus matinal chez nous et je m'en pique ;  
Mais on m'a fait entendre hier tant de musique  
A ce Grand-Opéra, que j'en étais à bout,  
Et que, tout éveillé, j'en dors encor debout.  
Mais ce n'est pas au moins pour vous conter la pièce  
Que j'ai voulu vous voir. Ma fille, votre nièce,  
Ne sait plus qu'inventer pour me contrarier :  
Elle a perdu la tête et veut se marier.

DUROZEAU.

Avec qui ?

PILOIS.

Bah ! n'importe avec qui.

DUROZEAU.

Quelle idée !

PILOIS.

Elle dit qu'il est temps qu'elle soit demandée  
Et qu'il faut profiter du séjour de Paris  
Pour aller dans le monde et chercher des maris.

DUROZEAU.

Et que lui donnez-vous ?

PILOIS.

Mais elle a de sa mère  
Soixante mille francs tout rond, mon cher beau-frère.

DUROZEAU.

C'est maigre.

PILOIS.

Elle en aura deux cent mille après moi,  
Et sans doute après vous au moins autant.

DUROZEAU.

Je croi

Que nous sommes encor bien gaillards l'un et l'autre.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

PILOIS.

Eh! savons-nous jamais quel sort sera le nôtre,  
 Mon pauvre Durozeau? Vous paraissez très-fort :  
 L'hiver dernier pourtant nous vous avons cru mort.

DUROZEAU.

Mort! mort! La patience à ces mots-là m'échappe.  
 Vous me parlez toujours comme on parle à la Trappe.

PILOIS.

La, les mots ne tuent pas. Pourquoi vous emporter?  
 Ma fille, outre sa dot qu'on ne peut lui ôter,  
 A son futur époux offre un autre avantage :  
 Je les loge chez moi tous les deux et m'engage,  
 De plus, à les nourrir, à les entretenir,  
 Ainsi que les enfants qui pourraient survenir.  
 Nous passerions dix mois par an dans mon usine  
 Et deux bons mois d'hiver à la ville voisine.

DUROZEAU.

Eh quoi! deux mois entiers, deux mois?

PILOIS.

Oui, tout autant.

DUROZEAU.

Quel sort pour un jeune homme et comme c'est tentant!

(Pilois s'assied sur le canapé à gauche.)

## SCÈNE III.

LES MÊMES, IRÈNE.

DUROZEAU.

Sans indiscretion tu peux venir, ma chère,

(Allant s'asseoir près du guéridon à droite.)

De tes petits projets je cause avec ton père.  
 Tu veux te marier, dit-il, et tu prétends...

IRÈNE.

Mon oncle, écoute donc, j'ai bientôt dix-sept ans.  
 Je n'imiterai point ma tante Victorine  
 En coiffant le bonnet de sainte Catherine.

DUROZEAU.

A la bonne heure.

IRÈNE.

Mais papa ne trouve rien.

PILOIS.

Si je ne trouve pas, morbleu, je cherche bien !

IRÈNE.

Et toi, mon bon parrain ?

DUROZEAU.

Moi, je ne vois personne...

IRÈNE.

Allons, tout est fini, mon oncle m'abandonne.

DUROZEAU.

Mais quoi ! si les partis ne se présentent pas ?

IRÈNE (s'asseyant près de lui).

Mais pour qu'on vienne à vous, faites du moins un pas.

Les partis sont peureux, il faut qu'on les attire.

Qu'est-ce qui vous empêche, entre nous, de leur dire :

« Ma nièce a tout le bien de sa mère, elle a tant

« En terres et maisons, tant en argent comptant. »

Puis vous ajouteriez de certaine manière :

« Elle sera, de plus, mon unique héritière. »

Enfin de ces mots-là, de ces mots engageants

Qui mieux que nos beaux yeux tentent les jeunes gens.

Par exemple, je crois que monsieur de Gardane...

DUROZEAU.

Ce lion ridicule et bête comme un âne ?

IRÈNE.

Lui ridicule ! Lui ! Mais chacun a son goût,

Je ne le trouve pas ridicule du tout.

DUROZEAU.

N'attends pas que son choix jusqu'à toi se ravale ;

Il lui faudrait au moins une altesse royale.

IRÈNE.

Bien. Mais il n'est pas seul. Je viens de voir là-bas

Monsieur Edmond Dalbert que je ne cherchais pas.

Il donnait la leçon à mon cousin Émile.

DUROZEAU.

Il donne des leçons...

IRÈNE.

C'est qu'il est fort habile.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

DUROZEAU.

A ton petit cousin? Monsieur Edmond Dalbert?

IRÈNE.

Sans doute. A ma cousine il l'a lui-même offert.

DUROZEAU.

Ah ! bah !

IRÈNE.

Dès qu'il m'a vue il a quitté sa place  
Et m'a fait un salut, mais avec une grâce !...

PILOIS.

Eh bien, eh bien ?

IRÈNE (se levant).

Pourquoi faire tes yeux méchants ?  
C'est pour dire qu'on trouve encor des jeunes gens.

## SCÈNE IV.

LES MÊMES, PAULINE, puis GEORGE.

PAULINE (regardant vers le fond):

J'avais cru...

(A Irène.)

Qu'avez-vous? Qu'est-ce qui vous chagrine ?

PILOIS (se levant).

Oh ! rien. Vous arrivez fort à propos, cousine,  
Pour nous mettre dehors, car nous allons au Bois.

PAULINE.

Encor ?

PILOIS.

Toujours.

IRÈNE (à Durozeau).

Tu viens avec nous cette fois.

ANDRÉ (annonçant).

Monsieur de Biran.

DUROZEAU (à part, se levant).

Lui !

GEORGE (à Pauline).

Vous allez mieux, j'espère ?  
Vous paraissiez souffrante hier soir.

(A part.)

Le notaire !

IRÈNE.

Viens-tu?

DUROZEAU.

Je réfléchis que je n'y puis aller,  
Ayant avec madame une affaire à régler.

IRÈNE.

Ah ! tu l'avais promis !

PAULINE (à Durozeau).

Ne troublez point sa joie.

Ce sera pour demain.

DUROZEAU (à part).

C'est clair ! on me renvoie.

PAULINE.

Adieu.

GEORGE.

Portez-vous bien.

DUROZEAU.

Je me porte à ravir.

PAULINE.

C'est qu'il quitterait tout afin de me servir.

IRÈNE.

L'air te fera du bien, mon bon oncle, viens vite.

DUROZEAU (à part).

Oh ! oh ! la parenté ! la parenté maudite !

SCÈNE V.

PAULINE, GEORGE.

GEORGE.

C'est fort heureux !

PAULINE.

Parlez moins haut. Je les entends.

GEORGE.

C'est que, d'honneur, madame, ils sont persécutants.  
Ils semblent tous les jours épier ma venue ;  
Ils ne vous quittent pas, ils vous gardent à vue.

PAULINE.

Bon ! vous allez déjà vous plaindre en arrivant.  
S'ils sont ici toujours, vous y venez souvent.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Je ne vous dirai pas que c'est me compromettre,  
 Mais je m'engage ainsi plus qu'il ne faut peut-être.  
 Vous m'obligez, monsieur, de vous le rappeler,  
 Je ne sais pas encor jusqu'où je veux aller.  
 Aux plans que vous formez je vois plus d'une entrave :  
 Un second mariage est une chose grave.

( Elle s'assied sur le canapé à droite. )

GEORGE.

Permettez-moi du moins de vous faire ma cour.

PAULINE (souriant).

Votre cour ?

GEORGE ( adossé à la cheminée ).

Mon Dieu ! oui, comme un servent d'amour,  
 Comme un preux chevalier qui brûle pour sa dame,  
 Comme un tendre berger qui soupire sa flamme.  
 D'honneur, j'en perds l'esprit ! Sans vous rien ne m'est doux,  
 Je ne songe qu'à vous, je ne vois plus que vous.  
 Ma passion devient tous les jours plus profonde ;  
 Et puisqu'ainsi que moi vous êtes seule au monde...

PAULINE.

Seule ? Pas tout à fait. Vous oubliez quelqu'un.

GEORGE.

Qui ?

PAULINE.

Mon fils.

GEORGE.

Entre vous tout n'est-il pas commun ?

PAULINE.

Vous ne l'aimez pas.

GEORGE.

Moi ! Je l'adore au contraire.  
 Oui, ce petit bonhomme a l'art de me distraire.  
 Il m'amuse beaucoup. Je dois dire pourtant  
 Que je ne voudrais point vous plaire en le flattant.  
 Je ne l'embrasse pas aussitôt qu'il m'approche  
 Et je n'ai pas toujours des bonbons dans ma poche.

PAULINE.

Non, non, vous n'aimez point les enfants.

GEORGE.

Halte-là !

ACTE II, SCÈNE VI.

41

C'est monsieur Durozeau qui vous a dit cela.

PAULINE.

Vous vous trompez.

GEORGE.

On sent, même quand il me loue,  
L'art perfide et profond du petit jeu qu'il joue,  
Cet excellent monsieur ! Ce n'est pas d'aujourd'hui  
Que j'ai vu clairement qu'il est mon rival.

PAULINE.

Lui,

Lui, monsieur Durozeau ?

GEORGE.

Lui, madame, lui-même.

PAULINE (se levant et riant).

Ah ! ah ! ah ! c'est trop fort. Monsieur Durozeau m'aime ?

GEORGE.

Il se pose en Caton, en Mentor vertueux ;  
Quand il faut faire un pas pour vous, il en fait deux ;  
Il est tout dévouement et tout zèle, et d'avance  
Vous défend d'en montrer de la reconnaissance.  
Il n'accepterait pas le plus léger cadeau.  
Il vous a l'autre jour renvoyé le tableau  
Dont vous vouliez payer ses services notoires ;  
Il vous eût renvoyé même un panier de poires.  
« C'est trop ! Vous me gênez, » dit-il les yeux baissés.  
Moi je traduis : « C'est trop ! » par : « Ce n'est pas assez. »  
Car le prix qu'il convoite et dévore en son âme  
Ce sont vos biens, c'est vous tout entière, madame.

PAULINE.

Non, non, pareil soupçon ne m'est jamais venu,  
Et monsieur Durozeau ne vous est pas connu.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, EDMOND.

EDMOND (prêt à se retirer).

Excusez-moi.

PAULINE.

Restez. Monsieur peut vous entendre.



## UN ANGE DE CHARITÉ.

EDMOND.

Vous croyant seule encor, je venais vous apprendre  
Le résultat qu'ont eu mes démarches.

PAULINE (lui faisant signe de s'asseoir et s'asseyant sur le canapé  
à gauche).

Eh bien?

EDMOND.

Mon Dieu ! comme toujours, madame, rien.

PAULINE.

Quoi !...

EDMOND.

Rien.

PAULINE.

Ah ! le sort vous poursuit ! C'est affreux.

EDMOND.

La personne

Qui devait me servir tout à coup m'abandonne.

Elle en protège un autre et le fait à regret ;

Elle dit qu'il y va de son propre intérêt.

GEORGE (derrière le canapé où est Pauline).

De son propre intérêt ! Vous entendez, madame.

Voilà pour nos amis ce qui nous rend de flamme,

Voilà de nos vertus le mobile secret,

Voilà la clef de tout, notre propre intérêt.

Je sais qu'il est des gens dont le patelinage

Affecte de tenir un tout autre langage,

Et qui, profondément égoïstes au fond,

Semblent faire pour vous ce que pour eux ils font.

Mais je me targue, moi, d'une entière franchise

Et j'aime à démasquer quiconque se déguise.

Je dis et je soutiens que dans tout dévouement

L'intérêt personnel entre comme élément

Et qu'aux sentiments purs dont on fait étalage

Il se mêle toujours quelques grains d'alliage.

Pourquoi s'en étonner ? C'est la commune loi.

En obligeant le monde, on travaille pour soi.

Celui qui dans les flots ou dans le feu s'expose

Pour sauver son semblable, en attend quelque chose ;

Le soldat sait quel prix on garde à sa valeur ;

Le martyr voit la palme à travers la douleur ;

L'amant même, l'amant, pour servir sa maîtresse,

Exige tout au moins qu'on le paye en tendresse.  
 Beaucoup n'en veulent pas convenir, je le sais ;  
 Mais je dis à ces gens si désintéressés,  
 Mons Durozeau dût-il s'en voiler la figure :  
 Tant d'abnégation n'est pas dans la nature.

PAULINE.

Vous auriez pu, je crois, achever ce tableau  
 Sans y mettre le nom de monsieur Durozeau.  
 C'est un homme excellent que j'estime, que j'aime,  
 Et l'attaquer ainsi c'est me blesser moi-même.

(George vient s'asseoir à gauche.)

Vous nous frappez, du reste, et nous condamnez tous.

(A Edmond.)

Et vous, monsieur, quel est votre avis ? Croyez-vous  
 Que notre intérêt seul à ce point nous possède,  
 Et que l'humanité soit vraiment aussi laide ?

EDMOND.

Tout homme dans son cœur, madame, entend deux voix  
 Qui, sans être d'accord, lui parlent à la fois.  
 L'une vers les hauteurs nous guide et nous entraîne,  
 L'autre vers les bas lieux brusquement nous ramène ;  
 L'une nous parle gloire, honneur et dévouement,  
 L'autre nous parle d'or et d'argent-seulement ;  
 L'une dit : « Sois humain et songe aux misérables ; »  
 L'autre : « Songe à toi-même et non à tes semblables ; »  
 L'une enfin est un souffle, une note du ciel,  
 Et l'autre un son puissant et tout matériel.  
 Faut-il donc s'étonner alors que la seconde  
 Se fasse mieux entendre à l'oreille du monde,  
 Et que ses partisans soient beaucoup plus nombreux ?  
 Mais nous avons aussi des hommes généreux  
 Qui, dédaignant la voix brutale et furieuse,  
 Montent pour écouter la voix harmonieuse.  
 Alors vous les voyez se hâter vers le bien,  
 Briguer les dévouements qui ne rapportent rien,  
 Prodiguer au malheur une pitié céleste,  
 Prendre leur cœur pour juge et mépriser le reste.  
 Je sais que l'on a tout nié, tout contesté,  
 Que l'on a tout flétri jusqu'à la charité,  
 Que l'on proclame encor l'aumône nécessaire,  
 Mais de peur simplement d'irriter la misère,  
 Et que, dépouillant l'homme, on ne lui laisse au fond

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Que sordide intérêt, qu'égoïsme profond.  
 Qu'importe ? Les meilleurs se calomnient eux-mêmes.  
 J'en crois leurs actions plutôt que leurs blasphèmes.  
 Les faits sont là, des faits éloquents, positifs....  
 Ne me rendez-vous pas service sans motifs ?  
 Mais on trouve, en croyant approfondir les choses,  
 Aux plus nobles effets les plus ignobles causes.  
 Lorsqu'à moi par hasard s'offre une belle fleur,  
 J'admire son éclat, sa forme, sa couleur,  
 J'aspire à pleins poumons son parfum, et néglige  
 De voir si du fumier est au bas de la tige.

GEORGE.

Ce qui n'empêche pas que le fumier y soit.  
 Votre candeur, du reste, est fort louable en soi.  
 Donc, le dévouement pur vous paraît vraisemblable ?

EDMOND.

Oui, je crois à tous ceux dont je me sens capable.

GEORGE.

Oh ! oh !

EDMOND.

Je vais plus loin. Le premier mouvement,  
 Quoi que vous en disiez, nous pousse au dévouement.  
 Je passais l'autre jour au bord de la rivière.  
 Un enfant y jouait près du talus de pierre :  
 Il tombe. Un homme accourt sans souci du danger  
 Et se jette dans l'eau.

GEORGE.

C'est qu'il savait nager.

EDMOND.

Il ne le savait pas. Sans un coup de fortune,  
 L'onde aurait englouti deux victimes pour une.

GEORGE.

Il savait bien du moins ce que rapporterait  
 En honneur et profit le danger qu'il courait.

EDMOND.

La mère de l'enfant n'était pas dans l'aisance  
 Et ne pouvait donner que sa reconnaissance.

GEORGE.

De ressources alors votre homme était à bout !  
 Il a risqué sa vie, et le tout pour le tout.

ACTE II, SCÈNE VII.

45

EDMOND.

Je n'ose contester cela.

PAULINE (à part).

C'était lui-même.

GEORGE.

Votre conclusion détruit votre système ;  
Vos brillants arguments manquent de profondeur.  
Mais encore une fois j'aime votre candeur,  
Et je conçois très-bien, monsieur, qu'on la professe  
Lorsque l'on est chargé d'instruire la jeunesse.

(On se lève.)

EDMOND.

Cela se sent, monsieur, et ne s'enseigne pas.

GEORGE.

Mais à quoi bon savoir la morale en ce cas ?  
— Je vous fais la leçon, je crois, Dieu me pardonne !

EDMOND.

Oh ! je n'en reçois plus, monsieur.

GEORGE.

Plaît-il ?

EDMOND (s'inclinant.)

J'en donne.

PAULINE (à Edmond).

Vous partez ? Restez donc, et cet homme si dur,  
S'il peut vous obliger, le fera, soyez sûr.

EDMOND.

Mais....

ANDRÉ (annonçant.)

Madame de Brive et monsieur de Gardane.

PAULINE.

Restez. Votre intérêt, monsieur, vous y condamne.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, MADAME DE BRIVE, BEAUDOIN.

MADAME DE BRIVE.

Il me faut relancer mon frère jusqu'ici.  
O George, c'est bien mal. M'abandonner ainsi !

(A Pauline.)

J'allais entrer chez vous, ma chère, sans escorte,  
Si je n'eusse trouvé monsieur à votre porte.

BEAUDOIN (à Pauline).

Ivan viendra vous voir ce soir quelques instants.  
Il sait ce qu'il vous doit.

PAULINE.

Oh ! j'accorde du temps.

MADAME DE BRIVE (assise près du guéridon, à Georges qui est assis sur le canapé).

A quoi penses-tu donc, George ? tu te prélasses  
Et tu ne songes point à retenir nos places.

GEORGE.

Quelles places ?

MADAME DE BRIVE.

Tu sais, pour les Italiens.  
Je préfère toujours celles que tu retiens.

GEORGE (se levant).

C'est que j'ai disposé de toute ma soirée.

MADAME DE BRIVE.

Vraiment ? Ta liberté, mon frère, m'est sacrée.  
Je ne sais pas gêner ceux que j'aime. C'est bon,  
J'irai sans toi. Mais va retirer le coupon.

GEORGE.

Et paye ! Oui, je comprends.

BEAUDOIN (qui causait avec Pauline).

Au Bois à pareille heure ?

Ils feraient beaucoup mieux d'y fixer leur demeure.  
Mais on ne va jamais à pareille heure au Bois !  
Il est bien primitif ce cher monsieur Pilois.  
Mademoiselle Irène en revanche est jolie.  
Et puis tant de fraîcheur et de mélancolie !  
Savez-vous ce qu'en dot elle peut apporter ?

PAULINE.

Elle a dû de sa mère autrefois hériter.  
Puis son père est fort riche.

BEAUDOIN.

Il est bien vert encore.

PAULINE.

De plus elle a son oncle, et son oncle l'adore.

BEAUDOIN.

Ces hommes-là vivront au moins vingt ans chacun.  
C'est égal ! Il faudra que j'en parle à quelqu'un.

MADAME DE BRIVE (à Edmond).

De mon petit Edgard donnez-moi des nouvelles.  
En êtes-vous content ? Les études vont-elles ?  
Mais, je vous en préviens, vous le fatiguez trop.  
Ce n'est point un enfant à mener au galop.  
Il a l'esprit si vif et si prompt à comprendre,  
Qu'il pourrait tout savoir sans presque rien apprendre.

PAULINE (s'approchant d'elle).

Bien. Mais enfin monsieur n'a daigné se charger  
De si jeunes enfants que pour nous obliger.  
Des démarches qu'il fait nous parlions tout à l'heure.  
Les choses n'ont pas pris une face meilleure.

(Regardant Beaudoin.)

Monsieur m'avait pourtant formellement promis  
De le recommander comme un de ses amis.

BEAUDOIN.

Je l'ai recommandé comme un ami que j'aime.  
J'en ai parlé trois fois à mon cousin lui-même.

EDMOND.

Vous m'étonnez, monsieur. J'ai cru qu'auprès de lui  
Je pouvais invoquer votre nom pour appui ;  
Mais il a répondu que jusqu'ici personne  
N'avait parlé pour moi, si bien qu'il me soupçonne  
De m'être sans raison targué d'un protecteur,  
Et qu'à ses yeux enfin je passe pour menteur.

BEAUDOIN.

Ah ! que j'en suis fâché, plus qu'on ne saurait croire,  
D'honneur ! Mais mon cousin a si peu de mémoire !  
J'avais pourtant soigné vos petits intérêts,  
J'avais parlé pour vous, oui, je le jurerais.

(Il s'assied sur le canapé à gauche.)

C'était après dîner. Nous étions trente à table,  
Une réunion tout à fait respectable.  
Mais sur trente, vingt-neuf, par un hasard fâcheux,  
Avaient à demander quelque chose pour eux.  
Mon cousin frémissait. Moi, j'avais bien peut-être  
Quinze pétitions en poche à lui remettre.  
Je me suis abstenu. C'est égal, je verrai,

## UN ANGE DE CHARITÉ.

J'ai votre affaire à cœur, et j'en reparlerai.  
 Mais je cède, madame, à l'aimant qui m'entraîne,  
 Je vais rejoindre au Bois mademoiselle Irène.  
 Quoiqu'il soit un peu tôt, je me risque, ma foi !...

(A Edmond.)

Adieu, monsieur, adieu. Comptez toujours sur moi.

## SCÈNE VIII.

LES MÊMES, excepté BEAUDOIN.

GEORGE (à Edmond).

Vous pensiez que l'appui d'un pareil imbécile  
 Près d'un homme éminent pourrait vous être utile?  
 Vous vous abusiez fort.

EDMOND.

Oui, monsieur, je le vois.

Mais le malheur vous rend aveugle quelquefois.  
 On est à bout d'efforts et de persévérance,  
 Et l'on prend pour appui la plus frêle espérance.  
 C'en est fait, j'y renonce et n'espère plus rien.

PAULINE (se levant).

Y renoncer ! Pourquoi ? N'est-il que ce moyen  
 D'aller jusqu'au baron et...

(Regardant George.)

Que pourrait-on faire ?

GEORGE.

Je connaissais beaucoup jadis son secrétaire.  
 Un nuage est venu se former entre nous.

PAULINE.

C'est monsieur Desrieux ?

GEORGE.

Oui.

PAULINE (à madame de Brive).

Je l'ai vu chez vous,  
 Il vous connaît beaucoup. Ah ! vous y voilà prise.

MADAME DE BRIVE.

Je permets que monsieur de mon nom s'autorise.

PAULINE.

C'est cela.

ACTE II, SCÈNE VIII.

49

(A Edmond.)

Courez-y.

(A madame de Brive.)

Mais où peut-on le voir?

MADAME DE BRIVE.

Dans ses bureaux.

PAULINE.

Et quand?

MADAME DE BRIVE.

Mais il doit recevoir

Maintenant.

PAULINE (à Edmond).

Courez donc, c'est ainsi qu'on arrive.

Dites à ce monsieur que madame de Brive  
Vous recommande à lui ; mais dites-le bien haut.  
Il me connaît un peu, nommez-moi, s'il le faut.

EDMOND (d'une voix émue).

Ah ! pourrai-je jamais...

PAULINE.

Allons, qu'on exécute

Ce que je prescris là sans perdre une minute.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, excepté EDMOND.

GEORGE (à Pauline).

Certes, je vous admire en vos entraînements,  
Mais on n'arrange rien avec des sentiments.  
Ce pauvre garçon-là se débat dans le vide.  
Pourquoi vous obstiner à lui servir de guide?  
Son pied impatient ne sait où se poser,  
Et s'il trouve le mur, il viendra s'y briser.

PAULINE.

N'affectez pas cet air de froide indifférence,  
Laissez-lui, laissez-nous l'ombre d'une espérance.  
Mais voyez cependant combien vous aviez tort  
De prétendre qu'en tout on songe à soi d'abord.  
En cette occasion je fais un sacrifice.  
Mon intérêt à moi n'est pas qu'il réussisse.  
Il donne depuis peu des leçons à mon fils ;



## UN ANGE DE CHARITÉ.

L'enfant l'aime beaucoup, suit en tout ses avis,  
Devient plus raisonnable, et, s'il faut tout vous dire,  
Je crains plus le succès que je ne le désire.

MADAME DE BRIVE (se levant).

Oh ! tranquillisez-vous, ma chère, dans ce cas,  
Il ne peut réussir, vous ne le perdrez pas.  
Je n'adresse les gens à notre secrétaire  
Que pour m'en délivrer. Apprenez un mystère :  
Je suis depuis longtemps convenue avec lui  
Que lorsque je voudrai m'employer pour autrui,  
J'écrirai; de façon qu'une parole dite  
Et rapportée ainsi n'est que de l'eau bénite.  
Monsieur Edmond Dalbert est un bon professeur;  
Il aime les enfants, les traite avec douceur,  
Ne prend que peu d'argent, et pour nous en défaire  
Il m'est ainsi qu'à vous beaucoup trop nécessaire.

PAULINE.

Qu'entends-je ! Est-ce bien vrai ce que vous dites là ?  
Quoi ! madame, en riant convenir de cela !  
L'envoyer plein d'espoir et de reconnaissance  
Au-devant d'un refus dont on est sûr d'avance !  
Quoi ! lui dire : « Agissez, et l'on vous appuiera, »  
Sachant qu'à ses efforts tout appui manquera !  
Pardonnez-moi, madame, un excès de franchise,  
Mon indignation égale ma surprise.  
Je prends, vous le voyez, la chose au sérieux,  
Et, pour parer un coup qui me semble odieux,  
Auquel en me taisant j'aurais l'air de souscrire,  
A monsieur Desrieux je vais moi-même écrire  
Pour votre protégé — qui ne se doute pas  
Qu'on ménage si peu ses moments et ses pas.

## SCÈNE X.

LES MÊMES, DUROZEAU.

DUROZEAU (à Pauline).

Je viens... Je suis en nage. Une superbe affaire !  
J'ai planté là ma nièce avec mon cher beau-frère.  
Bien m'en a pris. Je cours au faubourg Saint-Germain,  
Et pour votre maison je découvre en chemin  
Un nouvel amateur, un locataire unique !...

ACTE II, SCÈNE XI.

51

Signez vite ce bail, l'affaire est magnifique.

PAULINE (se dirigeant vers sa chambre).

Je ne puis m'arrêter. Je reviens.

DUROZEAU.

Qu'est-ce donc ?

Vous n'avez qu'à signer.

PAULINE.

Je ne le puis. Pardon.

DUROZEAU.

Mais il se dédira ! Signez. Je vous proteste  
Que pour vos intérêts le retard est funeste.

PAULINE.

Non, laissez-moi d'abord faire ce que je doi :  
Il sera temps après de m'occuper de moi.

SCÈNE XI.

MADAME DE BRIVE, DUROZEAU, GEORGE.

GEORGE.

Je ne m'étonne plus de rien, mais je déclare  
Qu'un pareil procédé me semble au moins bizarre.

DUROZEAU.

Que s'est-il donc passé ? Qu'est-ce qui la distrait  
Au point de négliger un si grave intérêt ?

MADAME DE BRIVE.

Vous me le demandez, notaire magnanime ?  
Hélas ! le cœur humain est un profond abîme.  
On vous écoute à peine, on s'en va sans façon  
Pour écrire en faveur d'un fort joli garçon ;  
On ne compte pour rien intérêts, convenance,  
On s'oublie avec moi jusqu'à l'impertinence...  
Pourquoi ? Je ne sais pas. Mais pour qui ? De concert  
Nous répondrons tous trois : c'est pour monsieur Dalbert.

GEORGE.

Hein ! Que me dis-tu là ? Non, ce n'est pas probable.

DUROZEAU (à part).

Moi qui croyais que Georgé était seul redoutable !  
Ai-je assez lourdement donné dans le panneau !

GEORGE (de même).

Et moi qui m'avisais de craindre Durozeau !

## UN ANGE DE CHARITÉ.

DUROZEAU (allant sonner).

Je ne puis m'en tirer que par un trait d'audace.

GEORGE (prenant son chapeau).

Sans tarder maintenant il faut que je le place.

MADAME DE BRIVE.

Qu'avez-vous tous les deux ?

(A George.)

Tu sembles éperdu !

GEORGE (bas).

Si je suis supplanté, vois-tu, je suis perdu.

MADAME DE BRIVE.

Ton amour aurait pris d'aussi fortes racines ?

GEORGE.

Plus fortes mille fois que tu ne l'imagines.

MADAME DE BRIVE.

Mais c'est donc sérieux ?

GEORGE.

Peux-tu le demander ?

MADAME DE BRIVE.

Mais c'est qu'il finira par me persuader.

DUROZEAU (à André qui entre).

Mon beau-frère est-il là ?

ANDRÉ.

Non, mais mademoiselle

Qu'il ramène à l'instant vient de rentrer chez elle.

DUROZEAU.

C'est bien.

(A madame de Brive.)

De vous quitter je suis au désespoir,  
Mais ma nièce est rentrée et demande à me voir.

GEORGE (à madame de Brive).

Adieu. Parle pour moi, fais-lui bien mon éloge,  
Ménage-la surtout. Je t'enverrai ta loge.

## SCÈNE XII.

MADAME DE BRIVE, seule, puis PAULINE.

MADAME DE BRIVE.

Ils sont fous ! Si cela pouvait faire échouer  
Le tour qu'en se plaçant George veut me jouer,

ACTE II, SCÈNE XII.

53

Si j'avais le bonheur de conserver mon frère !  
George doit, pour son bien, mourir célibataire.

PAULINE (rentrant).

André!

(André accourt. Elle lui parle bas et lui remet une lettre.)

MADAME DE BRIVE.

L'émotion n'est point calmée encor.

PAULINE.

Ces messieurs pour vous fuir ont donc été d'accord ?  
Ce n'est guère galant — pour des hommes du monde.

MADAME DE BRIVE.

Vous m'en voulez toujours ? Ma surprise est profonde.  
Je ne savais rien, moi, je doutais de mes yeux...  
George vient de sortir : il était furieux.

PAULINE.

Furieux ?

MADAME DE BRIVE.

Écoutez ! Il est homme, il vous aime,  
Du moins à ce qu'il dit. Moi, je soutiens quand même  
Que George ne saurait aimer de passion.  
Mais il peut là-dessus se faire illusion.  
Eh bien ! il vous voit prendre avec chaleur, et comme  
On le fait rarement, le parti d'un jeune homme  
Charmant (il en est peu de plus charmants que lui),  
Tout quitter, tout braver pour lui servir d'appui ;  
Et pareille action, quoique fort naturelle,  
Peut très-bien inspirer des soupçons, chère belle.

PAULINE.

Quels soupçons ?

MADAME DE BRIVE.

Mais il peut soupçonner, entre nous,  
(Vous savez jusqu'où vont quelquefois les jaloux !)  
Que l'intérêt si vif dont vous êtes touchée  
Au fond de votre cœur a sa source cachée.

PAULINE.

Quoi ! devant moi, chez moi vous oublier ainsi !...  
Je me tais, ayant peur de m'oublier aussi.

## SCÈNE XIII.

LES MÊMES, EDMOND.

EDMOND.

Je craignais de ne plus vous trouver réunies.  
 Ah ! soyez à jamais toutes les deux bénies !  
 De l'accueil qu'on m'a fait vous me voyez charmé.  
 Que ne vous dois-je pas ! Je vais être nommé.

MADAME DE BRIVE.

Trop heureuse, monsieur, pour vous tirer de peine,  
 D'avoir pu seconder madame de Varenne.  
 Mais je m'oublie ici depuis quelques moments.  
 Je dois me dérober à vos remerciements :  
 Une autre les mérite, une autre les réclame.  
 Je vous laisse. Au revoir, ma belle.

PAULINE.

Adieu, madame.

## SCÈNE XIV.

PAULINE, EDMOND.

EDMOND.

Je ne me plains pas trop de ce brusque départ :  
 De tout ce que je sens je puis vous faire part.  
 Je rends grâce sans doute à l'une comme à l'autre,  
 Mais sa protection a fait moins que la vôtre.

PAULINE.

Comment ! moins que la mienne ?

EDMOND.

Oui, monsieur Desrieux

M'avait reçu d'abord d'un air fort sérieux.  
 Tant que je n'eus nommé que madame de Brive,  
 Il ne se livra point, se tint sur le qui-vive ;  
 Mais je n'eus pas plutôt prononcé votre nom  
 Qu'il m'offrit de m'asseoir et qu'il changea de ton.

PAULINE.

Vous m'étonnez beaucoup, il me connaît à peine.

EDMOND.

Sans votre nom pourtant ma démarche était vaine.  
 Je l'entretins d'abord de toutes vos bontés,  
 Je lui dis l'intérêt qu'en tout vous me portez.  
 Il m'écoutait d'un air rempli de bienveillance.  
 « Parlez-moi, disait-il, en toute confiance. »  
 Ah ! pour parler de vous je n'avais pas besoin  
 Que de m'encourager il prît ainsi le soin !  
 Je ne tarissais pas sur tout ce qui vous touche.  
 Enfin il se leva, le sourire à la bouche,  
 Il me serra la main, et, quand je pris congé,  
 Me dit qu'il ferait tout pour votre protégé.

PAULINE.

Quoi ! monsieur, il a dit : mon protégé ?

EDMOND.

Sans doute.

PAULINE (à part).

Il va croire.... Voilà tout ce que je redoute.  
 Et ma lettre qu'il lit peut-être en ce moment,  
 Qui donne à ses soupçons un nouvel aliment!...

EDMOND.

Madame, en quelque chose ai-je pu vous déplaire ?  
 J'ai fait de point en point ce qu'on m'a dit de faire.

PAULINE.

Bien. Mais d'autre façon il fallait s'exprimer,  
 Il fallait.... Par exemple, à quoi bon me nommer ?

EDMOND.

Mais c'était justement d'une importance extrême.  
 « Nommez-moi, s'il le faut, » m'avez-vous dit vous-même.

PAULINE.

C'est vrai. N'y pensons plus, puisque le mal est fait.

EDMOND.

Le mal est fait ? Quel mal ? Ai-je eu tort en effet ?  
 Mais que sert de chercher en quoi je fus blâmable ?  
 Puisque vous m'en voulez, je dois être coupable.  
 Pourtant Dieu voit nos cœurs, il les juge, il sait bien  
 De quels sentiments purs est animé le mien.  
 Vous remplissez ce cœur resté si longtemps vide,  
 Vous me rattachez seule à cette vie aride,  
 Vous m'encouragez seule et me tendez la main,  
 Remplaçant l'espérance oubliée en chemin.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

Aussi, quelle que soit ma faute ou bien mon crime,  
Eussiez-vous un motif de plainte légitime,  
Un motif que j'ignore et ne puis deviner,  
Pardonnez-moi.

PAULINE ( assise sur le canapé de gauche ).

Je n'ai rien à vous pardonner.

EDMOND.

Je ne veux qu'un seul mot, et vous êtes si bonne !  
Pardonnez-moi, madame.

PAULINE.

Eh bien ! je vous pardonne.

EDMOND.

Ce mot n'est pas sorti du fond de votre cœur.  
Qu'ai-je fait ? Je m'y perds. C'est jouer de malheur !  
Car, sachant à quel point votre indulgence est grande,  
Je voulais justement tenter une demande.....  
J'hésitais, j'en conviens, et je tremblais un peu  
Et ne savais comment vous faire cet aveu.

PAULINE ( à part ).

Cet aveu ! Que dit-il ? Quel soupçon m'a frappée ?  
Mais leur méchanceté ne s'est donc pas trompée ?

EDMOND.

Qu'avez-vous ? Vous semblez distraite en m'écoutant.  
Je vais me retirer, — j'ai mal choisi l'instant.

PAULINE.

Non, restez ; non, je veux savoir, quoi qu'il en coûte....

EDMOND.

Quoi, madame ?

PAULINE.

Parlez, monsieur. Je vous écoute.

EDMOND.

Cet air froid, ce ton bref, ces regards singuliers  
Me troublent tellement...

PAULINE.

Je veux que vous parliez.

EDMOND.

C'est pour vous obéir que je romps le silence.  
En le rompant ainsi je me fais violence,  
Car, je vous le répète, en un pareil moment,  
J'aurais eu besoin d'aide et d'encouragement.

PAULINE (à part).

Et d'encouragement !

EDMOND.

J'ai lutté, je vous jure,  
Autant que peut lutter l'humaine créature.  
Mon cœur se révoltait et s'indignait tout bas.  
Et quand, prêt à franchir enfin le dernier pas,  
De ce que je désire il faut vous rendre compte,  
Je recule et pâlis de douleur et de honte.

PAULINE (émue, à part).

Le doute ne m'est plus permis.

EDMOND.

Mais il le faut.

Arrière mon orgueil ! Expliquons-nous tout haut,  
L'effort que je me fais dùt-il briser mon âme !  
— Pourriez-vous m'avancer un peu d'argent, madame ?

PAULINE (pousse un cri, le regarde et se couvre la figure de ses  
mains).

Ah !

EDMOND.

Qu'avez-vous ?

PAULINE (à elle-même ense levant).

Mon Dieu ! C'était donc pour cela ?...

Ah ! madame de Brive, ah ! que n'êtes-vous là !

EDMOND.

D'où vient l'émotion ?...

PAULINE.

Hélas ! il le demande !

Oh ! oui, l'émotion que j'éprouve est bien grande.  
D'où vient-elle ? Elle vient de ma vive amitié  
Et de la plus sincère et profonde pitié.  
C'est que j'étais si loin, mais si loin de m'attendre  
A ce que vous venez tout à coup de m'apprendre !  
Ce que vous demandez, je devais vous l'offrir.  
Ah ! je conçois combien vous avez dû souffrir  
Avant de me donner cette marque d'estime  
Dont je ressens dans l'âme un orgueil légitime.

EDMOND.

On ne sait pas (comment se douter de cela ?),  
On ne sait pas qu'avec cet habit que voilà  
Et grâce auquel je puis encor payer de mine,



## UN ANGE DE CHARITÉ.

Je dîne quelquefois bien mal, lorsque je dîne.  
 Je n'ai pu l'autre jour acquitter mon loyer.  
 Nul de ce qui m'est dû ne songe à me payer.  
 Plusieurs m'ont emprunté qui n'ont pas pu me rendre,  
 Ou peut-être qu'ils croient que j'ai le temps d'attendre.  
 Pourriez-vous m'avancer, si peu que cela soit,  
 Un mois sur les leçons que votre fils reçoit?

( Il se détourne et fond en larmes. )

PAULINE.

Ne pleurez pas ainsi ! Je jure de me taire.  
 Entre nous seuls et Dieu ceci reste un mystère.

( Elle ouvre le tiroir où elle a serré au premier acte les billets que lui a remis  
 Duroseau, et lui en offrant plusieurs : )

Tenez, c'est de l'argent que je viens de trouver,  
 Qui dormait là, pendant.... Ah ! je n'ose achever.  
 Prenez donc ! Ces billets ne sont point à leur place.

EDMOND.

Un seul....

PAULINE.

Prenez-les tous.

EDMOND.

N'insistez pas, de grâce,

Ménagez la fierté qui me ronge le cœur  
 Et m'insulte tout bas de son rire moqueur.  
 Ai-je raison d'agir ainsi ? J'ai tort peut-être.  
 Quoi qu'il en soit, madame, avant de vous connaître,  
 Je me serais tué mille fois de ma main  
 Plutôt que de la tendre en demandant du pain.  
 Cet aveu que j'ai fait, l'aveu de ma misère,  
 Même à ma propre sœur je n'eusse osé le faire.  
 Avant de vous connaître, hélas ! j'avais bien lieu  
 De douter quelquefois de la bonté de Dieu.

PAULINE.

Remettez-vous, monsieur, tâchez de vous remettre.  
 J'ai mal agi. Pour vous je craignais de paraître  
 Céder trop aisément à ma compassion,  
 Je me refroidissais par la réflexion.  
 Je me disais : « Le monde est là qui me regarde ; »  
 Contre mon propre cœur je me mettais en garde  
 Dans le même moment où, parlant sans détours,  
 Vous aviez à ce cœur si noblement recours.

ACTE II, SCÈNE XV.

59

J'en suis fière, monsieur, je vous le dis encore.  
Ne rougissez donc plus de ce qui vous honore.  
Il est, monsieur Dalbert, de coupables orgueils :  
Des meilleurs mouvements ce sont là les écueils.  
De quel coup frappiez-vous une sœur qui vous aime,  
De quel coup plus cruel me frappiez-vous moi-même,  
Si dans ce rude assaut vous n'eussiez triomphé,  
Si l'orgueil n'eût été pour toujours étouffé !  
Supportez ces instants d'épreuves passagères...  
Le temps emporte tout sur ses ailes légères ;  
Vous finirez bientôt par entrer dans le port.

EDMOND.

Le seul port de la vie est quelquefois la mort.  
N'importe ! Vous avez ranimé mon courage,  
Et je vais plus gaiement poursuivre le voyage.  
Mais je vous laisse, adieu. Voici quelqu'un.

PAULINE.

Eh ! non,

C'est mon fils.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, ÉMILE.

ÉMILE (un petit canon à la main).

Mère, vois — vois le joli canon !  
C'est monsieur Durozeau qui me l'a donné, mère.  
Voyez, monsieur Dalbert ! je vais faire la guerre.

EDMOND.

C'est très-bien. A demain.

ÉMILE.

Ah ! vous vous en allez ?

EDMOND.

Vous serez sage ?

ÉMILE.

Oh ! oui, bien sûr, si vous voulez

M'embrasser.

EDMOND.

T'embrasser ? Si je le veux, cher ange !

(Il l'enlève dans ses bras, le baise avec passion, puis rencontrant le regard de Pauline, il se trouble, repose l'enfant à terre, salue et sort.)

## SCÈNE XVI.

PAULINE, ÉMILE.

PAULINE (tombant sur le canapé à gauche).

Il part. Il était temps. O mon Dieu ! c'est étrange,  
 Mes yeux... Je n'y vois plus. Pourtant le jour est clair.  
 Ah ! sortons. J'ai besoin d'aller respirer l'air,  
 L'air pur et le soleil ! Le malheureux ! Je pense  
 Entendre encor sa voix au milieu du silence.  
 Oui, je l'entends toujours humblement me prier...

ÉMILE.

Est-ce vrai que tu vas bientôt te marier ?

PAULINE.

Hein ? qui t'a dit cela ? Parle donc. Tu veux rire.

ÉMILE.

C'est André qui m'a dit de ne pas te le dire.

PAULINE.

Vraiment ?

ÉMILE.

Est-ce avec moi ?

PAULINE.

Certes, mon cher trésor,

Avec toi seul.

ÉMILE.

Oh ! non, avec quelqu'un encor.

PAULINE.

Avec qui donc ?

ÉMILE.

André ne me l'a pas dit, mère,

Mais il a dit qu'alors j'aurais un petit père.

PAULINE.

Et tu serais heureux, cher enfant, n'est-ce pas ?  
 D'avoir un ami sûr qui guiderait tes pas,  
 Qui te protégerait, sévère avec tendresse,  
 Et garderait du vent la fleur de ta jeunesse ?

ÉMILE.

Oui, je l'aimerais bien, il jouerait avec moi.

ACTE II, SCÈNE XVII.

61

Mais je veux que ce soit monsieur Dalbert.

PAULINE (lui mettant vivement la main sur la bouche).  
Tais-toi !

Si quelqu'un t'entendait !

SCÈNE XVII.

PAULINE, DUROZEAU.

DUROZEAU (essayant de saisir l'enfant qui se sauve).

Une bonne nouvelle

Qui concerne monsieur Dalbert.

PAULINE (se levant).

Ah ! Quelle est-elle ?

DUROZEAU.

Oh ! je suis bien certain de vous faire plaisir.

Je n'ai point réussi, malgré mon vif désir,

A placer sur-le-champ ce jeune homme estimable ;

Mais je ne trouvais rien, rien qui fût convenable,

Et, cela commençant à me contrarier,

Au lieu de le placer je vais le marier.

(Pauline le regarde avec surprise.)

Je lui donne ma nièce. Est-ce bien ?

PAULINE.

A merveille.

DUROZEAU.

Le beau-frère s'est fait un peu tirer l'oreille,

Et j'ai dû parler haut pour en venir à bout.

Mais l'amour de sa fille a triomphé de tout.

PAULINE.

Elle l'aime donc ?

DUROZEAU.

Comme une petite folle.

PAULINE.

Et moi qui m'affligeais ! Voilà qui me console.

Et ce subit amour à propos découvert...

## SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, GEORGE, puis ÉMILE.

GEORGE.

J'espérais retrouver ici monsieur Dalbert.

PAULINE.

Monsieur Dalbert ? Encor monsieur Dalbert !

GEORGE.

La chance

A tourné, vous pouvez vous réjouir d'avance :  
 J'ai trouvé tout à point la place qu'il lui faut.  
 En sortant de chez vous, je rencontre tantôt  
 Un de mes bons amis qui part pour l'Angleterre.  
 Il m'aborde et me dit : « Je cherche un secrétaire. »

PAULINE.

Très-bien ! Je vous rend grâce à tous deux, pour ma part,  
 De votre empressement, quoiqu'il vienne un peu tard.  
 Cet accord entre vous me paraît admirable !  
 Mais c'est trop m'arrêter sur un sujet semblable.  
 Je suis humiliée et je me sens rougir,  
 Quand je pense aux motifs qui vous ont fait agir.  
 Oui, monsieur, vous m'avez assez peu respectée...  
 N'ajoutez pas un mot, car j'en suis révoltée.  
 Monsieur Dalbert, d'ailleurs, de moi n'a plus besoin,  
 Puisque de l'obliger tout le monde prend soin.  
 S'il ne court, grâce à vous, une belle carrière,  
 Il obtient par monsieur une riche héritière.  
 Tout lui vient à la fois. Le mal que l'on m'a fait  
 Aura du moins produit cet excellent effet.

GEORGE.

C'est dans l'intention, madame, la plus pure...

DUROZEAU.

Et c'est pour les motifs les meilleurs, je vous jure,  
 Et les moins personnels...

PAULINE.

Oh ! c'est bien, je vous crois ;  
 Mais veuillez m'excuser, je vais me rendre au Bois.

DUROZEAU (lui offrant son bras).

Si j'osais...

ACTE III, SCÈNE I.

63

PAULINE.

Non, merci, non, mon fils m'accompagne.

ÉMILE (qui est entré depuis quelques instants).

Mère, quand nous irons bien loin à la campagne,

Monsieur Dalbert viendra chez nous passer l'été?

Dis, mère.

PAULINE (à part).

Ah! c'est vraiment une fatalité!

GEORGE (saluant Pauline).

Je vous laisse.

PAULINE (très-froidement).

Monsieur.

DUROZEAU (à part).

Payons de hardiesse!

Il faut plus que jamais qu'il épouse ma nièce.

(La toile tombe.)

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

---

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

IVAN, BEAUDOIN, ANDRÉ.

BEAUDOIN.

Domestique! Approchez. Cet homme est sourd, je crois.

Annoncez ma visite à monsieur de Pilois.

ANDRÉ.

A monsieur Pilois?

BEAUDOIN.

Non, de Pilois.

(Le rappelant.)

Domestique!...

C'est tout. Allez.

ANDRÉ.

Monsieur m'avait...

BEAUDOIN.

Point de réplique.

(André sort par la gauche.)

(A Ivan.)

Tu ne peux plus songer, mon bon, à reculer;  
 L'ennemi va paraître, il faut te signaler.  
 Surtout sois sérieux, car, lorsque tu t'égaies,  
 Tu parles, et cela ne vaut rien, tu bégaies.  
 C'est un vice qu'il faut masquer en te taisant.  
 Ton silence, d'ailleurs, est toujours imposant.  
 Tu t'estimes deux cent mille francs? Sois tranquille,  
 Je ne te livre pas a moins de trois cent mille.  
 Tu n'es pas mal tourné, tu danses et tu plais,  
 Tu possèdes, de plus, un certain air anglais...  
 Qu'est-ce que tu pourrais bien posséder encore?

IVAN.

Hé!...

BEAUDOIN.

J'entends. Mais pour toi je vois poindre l'aurore  
 D'espérances dont l'œil d'un père est ébloui.  
 Que diable! on a toujours des espérances.

IVAN.

Oui.

BEAUDOIN.

La petite a beaucoup de fraîcheur naturelle.  
 J'ai senti tout de suite un goût très vif pour elle,  
 Et, comme à t'établir j'avais songé souvent,  
 Mon bon, je me suis dit : « C'est l'affaire d'Ivan. »

IVAN (lui serrant la main).

Mais il faudra bien dire un mot.

BEAUDOIN.

Il faut te taire.

Tu te perds en parlant.

IVAN.

Pourtant...

BEAUDOIN.

Chut! Le beau-père!

SCÈNE II.

LES MÊMES, PILOIS.

PILOIS.

Très-humble serviteur, messieurs. Puis-je savoir  
Pourquoi j'ai ce matin la faveur de vous voir ?

BEAUDOIN.

Peut-être mon début va vous sembler étrange :  
Je le risque pourtant. Votre fille est un ange.

PILOIS.

Monsieur !

BEAUDOIN.

Un ange, dis-je.

PILOIS.

Ah ! monsieur !

BEAUDOIN.

Je maintien

Le mot.

PILOIS.

Mais permettez...

BEAUDOIN.

Non, je ne permets rien.

PILOIS.

Cependant...

BEAUDOIN.

Non, monsieur....

PILOIS.

L'expression est forte.

BEAUDOIN.

Votre fille est un ange, ou le diable m'emporte !  
Et, si je n'avais point fait vœu de célibat,  
Mon cœur se fût rendu sans livrer de combat ;  
Car j'ai le cœur très-faible, et lorsque je m'exalte...

PILOIS.

Vous êtes donc?...

BEAUDOIN.

Je suis...



## UN ANGE DE CHARITÉ.

PILOIS.

Quoi?

BEAUDOIN.

Chevalier de Malte.

PILOIS.

Il n'en existe plus.

BEAUDOIN.

A Malte. Eh! oui, d'accord,

Mais, hélas! à Paris il en existe encor.

Mais près de vous, monsieur, souffrez que j'introduise

Mon ami de Prévert qui dispøse à sa guise

De ses affections et de sa liberté,

Et qui veut s'enchaîner aux pieds de la beauté.

PILOIS.

Quoi! monsieur de Prévert?...

(Ivan s'incline.)

BEAUDOIN.

Adorant votre fille,

Il aspire à l'honneur d'entrer dans la famille.

(Ivan s'incline de nouveau.)

PILOIS (à Ivan).

C'est donc une demande?

BEAUDOIN.

Oui, monsieur.

PILOIS (à part).

Quel malheur

Que Durozeau se soit coiffé du précepteur!

BEAUDOIN.

Vous ne répondez pas.

PILOIS.

La chose est délicate.

Votre demande, certe, et m'honore et me flatte,

Mais ce n'est pas à moi, monsieur, qu'il appartient

De voir si ce jeune homme à ma fille convient.

Son oncle est meilleur juge en pareille matière.

Ma fille est, comme on sait, son unique héritière.

Il est fort à son aise, et vous concevez bien

Que sans le consulter nous ne décidons rien.

C'est donc à lui qu'il faut conter votre tendresse,

ACTE III, SCÈNE III.

67

C'est lui qu'il faut gagner. Voulez-vous son adresse?  
Tenez.

BEAUDOIN (prenant la carte que Pilois offre à Ivan.)

Je vous rends grâce et, sans plus m'arrêter,  
Chez monsieur Durozeau je vais me transporter,  
Et lui donner moi-même en paroles bien claires  
Tous les renseignements plus ou moins nécessaires  
A la conclusion du bonheur de monsieur.

PILOIS.

Je serais charmé, certe...

BEAUDOIN.

Adieu, beau-père, adieu!

SCÈNE III.

PILOIS, puis IRÈNE.

PILOIS.

De Prévert! Le beau nom! De Prévert! Quel dommage  
Que Durozeau...

(A Irène qui entre.)

Le vent se fixe au mariage.

Tu ne te plaindras plus d'avoir trop de guignon.  
On te demande encor.

IRÈNE.

Qui? monsieur Beaudoin?

PILOIS.

Non,

Son ami.

IRÈNE.

Ce monsieur qui ne dit rien?

PILOIS.

Il n'ose

Devant toi... Le fait est qu'il n'a pas dit grand'chose.  
Je les ai renvoyés à ton oncle.

IRÈNE.

Pourquoi?

## SCÈNE IV.

LES MÊMES, PAULINE.

PAULINE.

Vous ne déjeunez pas ce matin?

PILOIS.

Non, ma foi,  
Cousine, l'estomac tarde à se faire entendre.

PAULINE.

Dans la salle à manger j'étais à vous attendre.

PILOIS.

Nous traitions un sujet si grave et si scabreux !...

IRÈNE.

On me demande encor, ma cousine. Et de deux !

PAULINE.

J'avais sur ce sujet à vous parler moi-même.

IRÈNE.

S'en présenterait-il par hasard un troisième?

PAULINE.

Non pas. Mais tout espoir lui serait interdit,  
D'après ce que m'a dit votre oncle.

IRÈNE.

Qu'a-t-il dit?

PAULINE.

Mais que monsieur Dalbert vous semblait fort aimable,  
Que vous le regardiez d'un œil très-favorable,  
Que vous étiez enfin fort éprise de lui.

IRÈNE.

Oh ! je ne dis pas non, hier, mais aujourd'hui !...

PAULINE.

Eh bien?

IRÈNE.

Tout est changé.

PAULINE.

C'est aller un peu vite.

IRÈNE.

Écoutez, ma cousine, et prononcez ensuite.

ACTE III, SCÈNE IV.

69

Personne ne songeait à demander ma main.  
Je disais tous les soirs : « Ce sera pour demain.  
« Attendons, j'ai ma dot, je suis assez gentille. »  
Et je mourais de peur de rester vieille fille.  
Hier mon oncle accourt, me propose un mari.  
« Un mari ! Je veux bien, » fais-je en poussant un cri.  
« Et c'est monsieur Dalbert, » reprend-il à voix basse.  
« C'est un joli garçon, » lui dis-je et je l'embrasse.  
C'était hier cela. Mais monsieur de Prévert  
Ce matin comme gendre à papa s'est offert.  
A prendre ce qui vient mon sexe me condamne :  
Je fais bien plus de cas de monsieur de Gardane,  
Mais monsieur de Prévert vaut mieux qu'un professeur.  
Il va dans le grand monde, et puis c'est un danseur.  
Il parle peu, c'est vrai, j'en conviens, mais il pense,  
Et l'autre ne sait pas même la contredanse.

PAULINE.

Oh ! c'est bien différent. Mais, par malheur, je crois  
Que votre oncle voudra s'en tenir à son choix.

IRÈNE.

Oh ! non, papa dit bien comme moi...

PILOIS.

Ma chérie,

Ton oncle n'est pas bon quand on le contrarie,  
Et moi je suis toujours de son avis en tout.

IRÈNE.

Je ne pourrai donc pas m'établir à mon goût ?  
A me sacrifier si mon oncle s'obstine...  
Tenez, j'entends parler dans la pièce voisine  
Ce monsieur qu'on m'impose, et vous allez le voir.  
Par pitié, ma cousine, ôtez-lui tout espoir.

PAULINE.

Mais en a-t-il déjà ?

IRÈNE.

Je le jurerais presque.

Il s'est épris pour moi d'un amour romanesque.

PAULINE.

Eh bien, à le guérir je m'en vais travailler.

PILOIS (à sa fille).

Avec ton oncle au moins ne va pas nous brouiller.

(Ils sortent par la gauche.)

## SCÈNE V.

EDMOND, PAULINE.

PAULINE (à part, s'asseyant près de la table).  
Elle ne l'aime pas ! Durozeau m'a trompée.

(A Edmond.)

C'est vous, monsieur ? Pardon, j'étais préoccupée.

EDMOND.

Je cherchais votre fils, madame.

PAULINE.

Il n'est pas loin.

EDMOND.

Je vais voir...

PAULINE.

Il viendra, ne prenez pas ce soin.  
De vous tenir rigueur le sort enfin se lasse,  
Monsieur, il se présente encore une autre place.

EDMOND.

Tant mieux, si c'est à vous que je la dois surtout :  
Il ne me coûte pas de vous devoir beaucoup.

PAULINE.

Vous ne me devez rien en cette circonstance.  
Il vous faut réserver votre reconnaissance  
Pour monsieur de Biran.

EDMOND.

Pour monsieur de Biran ?

PAULINE.

Il veut vous obliger.

EDMOND (s'asseyant de l'autre côté de la table).

Lui ! Cela me surprend.

PAULINE.

Un de ses amis part et cherche un secrétaire,  
Et, si vous préférez habiter l'Angleterre,  
Cet ami vous emmène à Londres.

EDMOND.

A Londres ! Moi !

Il faudrait m'éloigner ?...

PAULINE.

Vous hésitez. Pourquoi?

EDMOND.

Tout pays m'était bon avant de vous connaître,  
 Et j'aurais préféré m'expatrier peut-être,  
 Si vous n'étiez, madame, apparue à mes yeux...  
 Pardonnez, le malheur rend superstitieux;  
 Le ciel était pour moi couvert d'un sombre voile,  
 Et j'ai vu dans ma nuit scintiller une étoile.  
 Aussi quitter Paris à présent me fait peur :  
 J'ai besoin de vous voir, vous me portez bonheur.  
 Et, d'ailleurs, près de vous n'ai-je pas mon élève?  
 J'ai commencé, madame, il faut bien que j'achève.  
 Si je ne puis toujours lui prodiguer mes soins,  
 Je puis, restant ici, le surveiller du moins,  
 Heureux de lui donner cette preuve légère  
 Que mon cœur se souvient des bienfaits de sa mère!

PAULINE.

Quelque prix qu'à mes yeux ait un tel souvenir,  
 Le passé ne doit point enchaîner l'avenir,  
 Et je serais fâchée en un sujet si grave  
 Que le peu que j'ai fait vous devint une entrave.  
 Mais il est un moyen de tout concilier.  
 Vous n'avez pas besoin de vous expatrier,  
 Et, mettant à profit une meilleure chance,  
 Vous pouvez pour jamais vous établir en France.  
 Devinez quel projet a conçu tout à coup  
 Ce brave Durozeau qui vraiment songe à tout :  
 Il veut vous marier.

EDMOND.

Qui? moi?

PAULINE.

Vous.

EDMOND.

L'entreprise

Mérite pour le moins d'exciter ma surprise.  
 Mais il perdra son temps, qu'il en soit averti.

PAULINE.

Pourquoi? S'il vous offrait un excellent parti,  
 Une personne riche et de bonne famille,  
 Enfin une charmante et belle jeune fille?

EDMOND.

Et quelle jeune fille, ayant un peu de bien,  
Accepterait, madame, un homme qui n'a rien ?

PAULINE.

Toutes n'ont pas, monsieur, une âme assez petite  
Pour priser la fortune aux dépens du mérite.

EDMOND.

Quoi ! Vous en connaissez qui seraient dans ce cas ?

PAULINE.

J'en connais une au moins.

EDMOND.

Ne me la nommez pas.

Ce serait m'exposer à des regrets, madame :  
Je ne veux pas devoir ma fortune à ma femme.

PAULINE.

Prenez au moins le temps de la réflexion.  
Mais vous avez peut-être une inclination ?

EDMOND.

Moi ? Non, aucun amour n'a fleuri sur ma route.  
Dieu du malheur d'aimer m'a préservé sans doute.  
Oui, malheur, car l'amour est un luxe charmant,  
Madame, et qui convient aux heureux seulement.  
Aux outrages du sort lorsque l'on est en butte,  
Le cœur ne parle pas : l'homme tout entier lutte.  
La misère m'effraye, et je n'ose y songer :  
Qu'est-ce donc quand il faut encor la partager,  
La partager avec une femme qu'on aime,  
Avec un pauvre enfant à l'œil morne, au teint blême,  
Qu'on tâche de distraire ou d'endormir en vain  
Et qui dans un baiser dit en pleurant : « J'ai faim ? »  
Le superflu n'est doux qu'avec le nécessaire.  
L'amour ! Il m'épouvante autant que la misère.  
Quand une jeune fille à mon œil enchanté  
Présente étourdiment sa grâce ou sa beauté,  
Je me détourne et fuis. Malgré moi je frissonne,  
Lorsqu'aux premiers beaux jours que le printemps nous donne  
Je sens à flots pressés soudain jaillir de moi  
Cette source d'amour que tout cœur cache en soi.  
Dieu ! dis-je en résistant au charme qui m'enivre,  
Dieu ! Si j'allais aimer ! Ah ! d'abord, il faut vivre,  
Et, pour en arriver au point où me voilà,

Je n'ai guère eu le temps de songer qu'à cela.

PAULINE (dont l'émotion est au comble).

Taisez-vous, taisez-vous, — vous me déchirez l'âme.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, ÉMILE.

ÉMILE (accourant).

Monsieur Dalbert !

EDMOND.

Voici quelqu'un qui me réclame.

PAULINE.

Nous n'avions pas fini, j'avais à vous parler.

ÉMILE.

Il est l'heure.

EDMOND.

Est-ce à lui de me le rappeler,  
Madame ? L'écolier fait l'office du maître.

PAULINE.

Restez ici.

EDMOND.

Cela vous ennuiera peut-être ?

PAULINE.

Pour suivre la leçon j'étais venue exprès.

EDMOND.

Bien. Vous pourrez ainsi juger de nos progrès.

ÉMILE (à Edmond).

J'ai lu six fois ma fable et je l'ai bien apprise.  
Tenez, mettez-vous là pour que je vous la dise.

EDMOND.

Voyons un peu.

PAULINE.

Voyons.

ÉMILE.

Ne me regarde pas.

PAULINE.

J'écoute en travaillant et je m'en vais là-bas.

(Elle prend une broderie et s'assied sur le canapé à gauche. Edmond s'assied à la place qu'il avait quittée, et prend l'enfant sur ses genoux.)



## UN ANGE DE CHARITÉ.

ÉMILE (récitant).

## LA PAUVRE FEMME.

Exposée à la pluie, au vent,  
 (C'était pendant l'hiver) sur le seuil d'une église  
 Une femme était assise  
 Tenant dans ses bras un enfant.  
 Elle priait d'une voix lente  
 Et que le froid rendait tremblante  
 Qu'à sa misère on compatît,  
 Qu'on lui donnât pour son petit.  
 Près de là cependant un superbe équipage  
 S'arrête, une dame en descend  
 Avec son fils, enfant au frais visage,  
 Et de velours resplendissant :  
 « Tiens, dit la mère, donne à cette pauvre femme. »  
 L'enfant, prenant l'argent, le jette en disant : « Tiens. »  
 Et l'indigente, en bénissant la dame,  
 Accourt, cherche et ne trouve rien.

(Levant les yeux en l'air et cherchant ses mots.)

Et ne trouve, et ne trouve...

PAULINE.

Allons, c'est introuvable.  
 Ne te fatigue pas. Mais quelle est cette fable,  
 Mon fils ? Elle n'est pas dans ton livre, je croi.

ÉMILE (courant lui remettre un papier).

Non, c'est monsieur Dalbert qui l'a faite pour moi.

PAULINE (ouvre le papier et lit).

Mais la dame voyant briller dans la poussière  
 L'argent que son fils a jeté,  
 Le ramasse elle-même et d'un air de bonté  
 Le présente à la pauvre mère.  
 Puis, montant les degrés de l'église, elle dit  
 Au dédaigneux enfant qui la suit interdit :  
 « Il ne faut pas, mon fils, jeter ce que l'on donne,  
 « Mais il faut pour l'offrir s'arrêter en chemin.  
 « Et la main qui reçoit l'aumône  
 « Ne salira jamais ta main. »

(Réfléchissant.)

C'est singulier ! J'ai dit l'autre jour quelque chose...

EDMOND (se levant).

J'ai mis en mauvais vers votre excellente prose.

PAULINE.

Quoi ! c'est vous ?...

EDMOND.

Mon Dieu ! oui.

ÉMILE (s'asseyant devant la table).

Je vais écrire là.

EDMOND.

Oui, mon ami.

ÉMILE.

Venez me montrer.

EDMOND.

C'est cela.

PAULINE (les yeux fixés sur le papier).

La main qui reçoit l'aumône  
Ne salira jamais ta main !

Ces vers ont un accent qui pénètre et qui charme...

(Se levant.)

Ah ! mon Dieu ! J'ai mouillé le papier d'une larme !  
Le lui rendrai-je ainsi ?

(Elle hésite, puis finit par cacher le papier dans son sein.)

ÉMILE (à Edmond).

Vous ne me dites rien.

Est-ce bien ?

EDMOND (les yeux sur Pauline).

Oui.

ÉMILE.

Monsieur Dalbert dit que c'est bien.

Viens voir, mère !

PAULINE.

Oh ! monsieur prodigue la louange.  
L'as-tu méritée ? Oui ! C'est bien, très-bien, mon ange.

(Elle l'embrasse à plusieurs reprises.)

ÉMILE (se levant).

Je vais te faire voir mes calculs.

(Il sort par la droite.)

## UN ANGE DE CHARITÉ.

EDMOND (présentant à Pauline le cahier d'écriture).

Comparez :

Le progrès est visible, et vous en jugerez.

PAULINE.

En effet... Oui, les mots que ce feuillet renferme  
 Me semblent mieux formés, et la main est plus ferme.

(Ils sont tout près l'un de l'autre, fort émus et tremblants tous deux. Ils tressaillent et s'éloignent vivement en apercevant Durozeau.)

## SCÈNE VII.

PAULINE, DUROZEAU, EDMOND.

‡

DUROZEAU.

André n'était pas là, j'entre un peu brusquement.  
 Je vous ai dérangés peut-être ?

PAULINE (troublée).

Nullement.

Monsieur me faisait voir l'écriture d'Émile.

DUROZEAU (à Edmond).

Vous partez ?

EDMOND.

Ma présence ici n'est plus utile,  
 Je rejoins mon élève.

DUROZEAU.

Allez, jeune homme, allez !

Esclave du devoir ! Ah ! vous me ressemblez.  
 Mais après la leçon je vous verrai, j'espère,  
 Et nous pourrons causer d'une jolie affaire.

(Edmond sort par la droite.)

## SCÈNE VIII.

PAULINE, DUROZEAU.

PAULINE (assise sur le canapé).

Je sais qu'à m'obliger vous êtes destiné.  
 Est-ce un service encor?...

DUROZEAU.

Vous avez deviné,

Mais un rude service et difficile à rendre  
Et qui vous prouvera quel attachement tendre...

(Il s'assied près du canapé.)

PAULINE.

Eh ! puis-je donc douter de votre attachement ?

DUROZEAU.

Je vais vous affliger, j'en souffre horriblement,  
Mais il n'est point de maux que pour vous je ne brave.  
Puis, d'ailleurs, il le faut, le péril est trop grave.

PAULINE.

Le péril ! quel péril ? Vous me faites trembler.

DUROZEAU.

Oh ! par quatre chemins je n'y veux pas aller :  
C'est de monsieur Dalbert, s'il faut que je le nomme,  
Qu'il s'agit. — Vous savez si j'aime ce jeune homme,  
Puisque j'avais pensé, puisque je pense encor  
A lui donner ma nièce, une perle, un trésor.  
Mais je la lui donnais, je l'avoue avec peine,  
Plus dans votre intérêt que dans celui d'Irène.

PAULINE (surprise).

Comment !

DUROZEAU.

Eh ! oui, mon Dieu ! des bruits ont circulé,  
Des bruits dont jusqu'ici je n'avais point parlé,  
Des bruits faux de tout point, absurdes à l'extrême...  
Ce sont toujours ceux-là qu'on recueille et qu'on sème.  
Ce jeune homme chez vous s'est vu reçu, fêté.  
Puis vous l'avez admis dans votre intimité  
Comme le précepteur de votre fils, sans doute ;  
Mais votre excellent cœur a fait là fausse route,  
Et, grossissant un tort que nul ne peut nier,  
On s'en sert aujourd'hui pour vous calomnier.

PAULINE.

Que me dites-vous là ? Je sentais bien dans l'âme  
Que ma compassion m'attirerait le blâme,  
Que je m'habituais à le voir trop souvent,  
Que dans ma confiance il entraît trop avant...  
Mais vous venez à moi, votre bonté m'éclaire !  
Oui, vous avez raison, mon seul ami, mon père,  
Il est temps que je prenne un parti sérieux,

Que je fasse cesser des bruits injurieux  
Par lesquels tôt ou tard je me verrais flétrie.  
Il faut enfin, il faut que je me remarie.

DUROZEAU (à part).

La voilà juste au point où j'en voulais venir.

(Haut.)

Le présent n'est pas tout, songez à l'avenir,  
Songez à votre fils. Je ne suis pas tranquille.  
De l'éloigner de vous on pourra croire utile.  
Et moi qui connais bien Émile, enfant charmant  
Et qui se fait aimer sans peine assurément,  
Mais ardent, mais fougueux, — la fougue de l'enfance, —  
Je dis que, s'il vous quitte, il est perdu d'avance.

PAULINE.

Nul pouvoir de mon fils ne me séparera !

DUROZEAU.

Il faut donc que celui qui vous épousera  
Comprenne votre amour, vos faiblesses de mère,  
Qu'enfin pour votre fils il soit un second père.  
Un jeune homme n'est point très-apte à ce métier :  
Il ne songe aux enfants que pour les châtier ;  
Et puisqu'un sot propos, suite d'une imprudence,  
Vous force à renoncer à votre indépendance,  
Il me semble, ... je crois qu'un homme déjà mûr  
Sans être vieux encor, d'un caractère sûr,  
Chérissant les enfants, au courant des affaires,  
Un homme de bon sens et de mœurs exemplaires...

PAULINE (à part).

Que dit-il ?

DUROZEAU.

Qui ferait son plaisir le plus doux  
D'adorer votre fils... en n'adorant que vous,  
Un homme enfin, un homme au cœur tendre et sensible,  
Qui vous garantirait tout le bonheur possible,  
Assez calme et rangé, c'est un point important,  
Pour qu'on ne craigne pas de le voir inconstant,  
Mais assez jeune aussi pour vous voir sans alarmes  
Croître encor tous les jours en esprit comme en charmes.

PAULINE.

Un homme tel que vous, par exemple ?

DUROZEAU.

Ah ! mon Dieu !

L'ai-je bien entendu ? Tel que moi ! J'aurais lieu  
D'espérer... J'entrevois le paradis sur terre.  
Vous auriez tout à coup pénétré ce mystère  
Qu'à moi-même toujours j'aurais voulu cacher ?  
Mes soins, mes tendres soins auraient su vous toucher ?  
Ah ! c'est à vos genoux...

MADAME DE BRIVE (dans le fond).

Oh ! j'entrerai, n'importe.

(Elle étouffe un éclat de rire en apercevant Durozeau qui se relève vivement.)

DUROZEAU (à part.)

Le frère avec la sœur ! Le diable les emporte !

SCÈNE IX.

LES MÊMES, MADAME DE BRIVE, GEORGE.

MADAME DE BRIVE.

A l'église ici près nous nous rendons tous deux.  
C'est pour un mariage. Il fait un temps affreux,  
Mais pour faire plaisir aucun temps ne m'arrête ;  
Et je viens, en passant, vous apporter ma tête,  
Chère belle, ou plutôt vous demander pardon.

PAULINE.

A moi ? me demander pardon ? et de quoi donc ?

MADAME DE BRIVE.

De mes soupçons d'hier, de ma folle incartade.  
Je n'en ai pas dormi, j'en suis encor malade.

PAULINE.

J'ai peine à m'expliquer...

MADAME DE BRIVE.

Je vous jure d'abord

Que George est amoureux de vous jusqu'au transport.  
Il pourrait à vos pieds tomber bien mieux qu'un autre.  
C'est un amour profond et bien digne du vôtre,  
Et je crains quelque éclat des plus fâcheux pour nous,  
Si vous ne confirmez l'espoir qu'il tient de vous.

PAULINE.

Mais je crois avoir dit, madame, à votre frère

Que je n'autorisais nul espoir, au contraire,  
 Et je trouve mauvais que devant un témoin  
 On ait l'air de pousser les choses aussi loin.  
 Est-ce pour constater des droits? Mais je n'en donne  
 Et je n'en veux chez moi reconnaître à personne.  
 Votre frère, d'ailleurs, n'est plus seul maintenant :  
 Un homme sérieux, d'un mérite éminent,  
 Vient de se présenter, et la simple justice  
 Veut au moins que j'hésite et que je réfléchisse.

DUROZEAU (joyeux, à part).

C'est assez clair, je crois.

GEORGE.

Je n'aurais point de mal  
 A vous dire le nom de ce digne rival,  
 Et je vais lui prêter une valeur plus grande  
 En faisant un aveu que l'honneur me commande.  
 Je n'aurais point paru, quand j'étais riche encor,  
 Céder, en vous aimant, au seul appât de l'or ;  
 Aujourd'hui mon amour est suspect en sa source,  
 Car je suis ruiné, ruiné sans ressource.

MADAME DE BRIVE.

George !

PAULINE.

Quoi !...

DUROZEAU (se frottant les mains).

Pas possible ?

MADAME DE BRIVE.

Est-ce qu'on dit cela ?

(A Pauline.)

N'allez pas croire au moins qu'il en soit venu là.  
 Il exagère tout. Il a fait quelques pertes  
 Qui par des gains certains seront bientôt couvertes.

GEORGE.

Non, non, je ne veux point escompter l'avenir :  
 Il échappe souvent à qui croit le tenir.

(A Pauline.)

Le sort capricieux demain peut tout me rendre ;  
 Aujourd'hui je n'ai rien, et je dois vous l'apprendre.

PAULINE (allant à lui).

Si vous craignez l'effet de cet aveu loyal,  
 Vous avez tort, monsieur, et vous me jugez mal.

ACTE III, SCÈNE X.

81

DUROZEAU (inquiet, à part).

Hein !

MADAME DE BRIVE.

Ah ! c'est bien, c'est beau, c'est grand ! ah ! quelle femme !  
Comme son âme, George, est faite pour ton âme !  
Avouez-le, ma chère, il vous a toujours plu.  
Vous voilà l'un à l'autre, et c'est marché conclu.

GEORGE.

Non, ma sœur, le bonheur jamais ne s'improvise.  
Nous reverrons madame en sortant de l'église :  
Elle aura réfléchi. Monsieur m'a proposé  
De lui parler pour moi, j'ai d'abord refusé ;  
Mais je ne doute pas qu'obligeant à l'extrême  
Il ne me serve mieux qu'il ne se sert lui-même.

DUROZEAU.

Monsieur, certainement...

GEORGE (à Pauline).

Je vous quitte, et bientôt  
Je reviens m'informer de votre dernier mot.

MADAME DE BRIVE.

Pauvre George ! on n'est pas plus délicat, plus tendre.  
Épousez-le, ma chère, et sans le faire attendre.  
Je ne lui connais pas le plus léger défaut.  
C'est mon frère, il est vrai ; mais je le dis tout haut,  
C'est une exception dans le siècle où nous sommes,  
Le meilleur, le plus franc, le plus charmant des hommes !

SCÈNE X.

PAULINE, DUROZEAU.

PAULINE.

J'étais bien résolue à rompre sur-le-champ ;  
Mais l'aveu qu'il m'a fait est si beau, si touchant...

DUROZEAU.

Quoi ! Vous en êtes dupe, et ce calcul habile  
Pourrait à ses projets n'être pas inutile ?  
Il n'eût, en se taisant, gagné que le mépris ;  
Par un autre ou par moi vous eussiez tout appris ;  
Et cet homme loyal, dont la franchise éclate,



N'est qu'un franc comédien, un adroit diplomate.  
 Si sa très-chère sœur vous l'exalte aujourd'hui,  
 C'est que, sachant très-bien qu'il n'a plus rien à lui,  
 Elle craint qu'il ne reste à charge à la famille.  
 Vous ne considérez que le côté qui brille :  
 Ouvrez, ouvrez les yeux et voyez le revers.

PAULINE.

Vous ne me les avez déjà que trop ouverts.  
 Mais comment en sortir? Que faut-il que je fasse?

DUROZEAU.

Il faut lui faire part de votre choix en face.

PAULINE.

Sans tarder?

DUROZEAU.

Sans tarder.

PAULINE.

Si ce choix n'est pas fait?

DUROZEAU.

Si.... Bah! Vous pensez bien à quelqu'un?

PAULINE.

En effet.

DUROZEAU.

A quelqu'un qui chérit Emile et vous adore,  
 Qui ne vous déplaît pas.

PAULINE.

A quelqu'un que j'honore.

DUROZEAU.

Honorer son mari vaut mieux que de l'aimer.  
 — Nommez-le-moi tout bas.

PAULINE.

Je n'ose le nommer.

DUROZEAU.

Pourquoi donc? — Votre main tremble comme la feuille.

PAULINE.

Il faut qu'avant d'agir mon âme se recueille.  
 Je vous laisse un moment.

SCÈNE XI.

DUROZEAU, puis ANDRÉ, puis EDMOND.

DUROZEAU (à lui-même).

Victoire ! Elle est à moi.

Et je n'osais parler ! Qu'on me dise pourquoi.

Ah !...

ANDRÉ.

Messieurs de Gardane et de Prévert demandent  
Monsieur.

DUROZEAU.

Que veulent-ils ?

ANDRÉ.

Je l'ignore. Ils prétendent  
Que, n'étant pas chez vous, vous devez être ici.

DUROZEAU.

Ces messieurs n'ont pas tort de raisonner ainsi.  
Si tu savais... Mais chut !

(A Edmond qui entre.)

Excusez, je vous quitte.

Je cours expédier une affaire au plus vite,  
Et dans quelques instants, mon cher, je vous rejoins.

(A part.)

Je suis fou de bonheur, et j'ai vingt ans de moins !

(Il sort avec André par la gauche.)

SCÈNE XII.

EDMOND, seul.

Dois-je rester ou fuir ? Il vaut mieux fuir. Mon trouble  
Me trahirait bientôt ; je le sens qui redouble.  
Un frisson tout à coup est venu me saisir.  
Fuyons ! Mais non, j'éprouve un douloureux plaisir  
A me retrouver seul à cette même place....  
Eh bien ! donc, ne mets plus de frein à ton audace,  
Respire librement l'air qu'elle a respiré,

Désaltère ton cœur d'elle seule altéré,  
 Touche tous ces objets qu'elle a touchés, contemple....  
 O mon Dieu, j'oubliais que je suis dans un temple,  
 Pardonnez, mon amour est une impiété :  
 Elle est plus qu'une femme, elle est la Charité,  
 Et je n'ai point pensé qu'elle était jeune et belle,  
 Quand ma main s'est tendue en frémissant vers elle.  
 Ah ! qu'ai-je dit ? Chassons ce honteux souvenir.  
 Non, gardons-le plutôt afin de la bénir.  
 Quelqu'un ? Du calme, allons. O Dieu ! Je crois entendre....

(Il se retourne et aperçoit Pauline.)

### SCÈNE XIII.

EDMOND, PAULINE.

PAULINE.

Lui !

EDMOND.

Monsieur Durozeau m'a prié de l'attendre.

PAULINE.

C'est au mieux. Je voulais vous parler justement,  
 Et je n'espérais plus en trouver le moment.

On me croit, n'est-ce pas ? la plus heureuse femme,  
 Et je suis malheureuse en effet.

EDMOND.

Vous, madame ?

PAULINE.

Oui, je dois à présent me défier de tout.  
 Je portais un bandeau qui tombe tout à coup.  
 Le monde m'apparaît tel qu'il est, morne et vide  
 De ces illusions dont mon cœur fut avide.  
 Des amis m'entouraient, prodigues de leurs soins,  
 Francs, désintéressés, je le croyais du moins,  
 Enfin de ces amis qu'aucun soupçon n'effleure.  
 Ils avaient tous un but que je vois à cette heure.  
 Celui que, comme un père, hélas ! je vénérerais,  
 Songeait, en me servant, à ses seuls intérêts.  
 De mon cœur, de ma main il se croit déjà maître.  
 Celui que par raison j'allais choisir peut-être,

Celui-là ne m'aimait qu'à cause de mon bien,  
Et redouble d'amour, parce qu'il n'a plus rien !

EDMOND.

Quelle preuve avez-vous ?

PAULINE.

Oh ! dix preuves pour une.

Ils se sont démasqués l'un l'autre. Ma fortune,  
Loin de m'être un secours, n'est qu'un danger de plus.  
Tous les raisonnements sont ici superflus.  
Le présent, l'avenir m'épouvantent. Je tremble.  
Je ne vois que détours, que pièges. Il me semble  
Que je suis seule en butte aux attaques de tous,  
Et je n'ai plus, monsieur, confiance qu'en vous.

EDMOND.

En moi !

PAULINE.

Vous seul pouvez prendre ici ma défense,  
Vous seul chérir mon fils, protéger son enfance,  
Car il est, comme moi, sans ami, sans appui.  
Quand je dis que je tremble, ah ! c'est surtout pour lui.  
Il nous faut à tous deux, faibles comme nous sommes,  
Un regard plus perçant pour pénétrer les hommes,  
Un bras plus exercé pour combattre contre eux.  
Nous refuserez-vous ce secours généreux ?  
Il nous faut tous vos soins et votre vie entière,  
Il faut qu'en exauçant cette double prière,  
Vous songiez... Je ne puis m'expliquer qu'à demi.  
Il faut que vous soyez pour nous plus qu'un ami.

EDMOND' (dans un grand trouble).

Quoi ! Mais non, je l'outrage en croyant la comprendre.  
C'est impossible !

PAULINE.

Eh bien ?

EDMOND.

Ce que je viens d'entendre

Eût comblé tous mes vœux, mais je dois refuser.  
Des devoirs les plus saints ce serait abuser.  
Élever votre fils, moi, dans votre demeure ?  
Près de lui, près de vous me trouver à toute heure ?  
Vous jugez vos amis égoïstes, ingrats ;  
Je le serais comme eux, et ie ne le veux pas.

## UN ANGE DE CHARITÉ.

C'est un malheur qu'il faut conjurer par l'absence...  
 Comptez, comptez toujours sur ma reconnaissance.  
 Votre estime, en partant, de tout me tiendra lieu,  
 Et, si je reste ici, j'en suis indigne. Adieu.

PAULINE (émue et inquiète).

Restez. De ma franchise est-ce la récompense?  
 N'auriez-vous pas compris? Que faut-il que je pense?

EDMOND. .

Je vous ai fait hier de plus cruels aveux,  
 Et pourtant...

PAULINE.

Comme hier je vous dis : Je le veux.

EDMOND.

Eh bien... Je ne suis pas coupable, oh! non, madame.  
 D'aujourd'hui seulement je vois clair dans mon âme.  
 Ce sentiment nouveau, si doux et si puissant,  
 Je croyais qu'il partait d'un cœur reconnaissant.  
 M'y livrant tout entier, j'ai manqué de prudence.  
 Mais quoi! n'étiez-vous pas pour moi la Providence?  
 J'ai pu vous adorer, vous bénir sans effroi...  
 Vous adorer! Voilà mon crime. Chassez-moi!

PAULINE (à part et en respirant).

Il m'aime! Ah! j'avais craint un moment le contraire.

## SCÈNE XIV.

LES MÊMES, MADAME DE BRIVE, GEORGE.

MADAME DE BRIVE.

Comme je l'ai promis, je ramène mon frère.  
 Ne me parlait-il pas de rebrousser chemin?

GEORGE (à Pauline).

Je voulais vous laisser au moins jusqu'à demain.

EDMOND (à George).

Vous m'avez fait offrir un emploi hors de France,  
 Monsieur, et je l'accepte avec reconnaissance.

GEORGE.

J'en suis fâché, monsieur, il est trop tard.

EDMOND.

Eh! quoi?...

GEORGE.

Je disposais pour vous hier de cet emploi :  
J'en puis avoir besoin aujourd'hui pour moi-même.

(Regardant Pauline.)

Je dois me réserver cette ressource extrême.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, DUROZEAU, IRÈNE, puis BEAUDOIN, PILOIS et IVAN.

IRÈNE (en entrant).

Mon oncle, écoute-moi !

DUROZEAU.

Non, non, mille fois non !  
Je tiendrai ma parole, ou j'y perdrai mon nom.

PAULINE.

Eh ! Qu'est-ce donc ?

IRÈNE.

Oh ! c'est que mon oncle s'obstine  
A me faire épouser malgré moi, ma cousine,  
Ce...

(Elle s'arrête confuse en apercevant Edmond.)

PILOIS (en entrant, à Beaudoin).

Ma fille dépend de son oncle en tout point.

BEAUDOIN (en colère).

Mais êtes-vous son père, ou ne l'êtes-vous point ?  
J'en fais juge madame à qui nous pouvons dire...

PAULINE.

Ne prenez pas, monsieur, la peine de m'instruire.  
J'ai déjà deviné ce que vous débattiez,  
Et je puis mettre fin à ces difficultés.

(Allant à Irène.)

La personne pour qui votre oncle s'intéresse  
Veut que de votre choix vous restiez la maîtresse.

DUROZEAU.

Comment ! Monsieur Dalbert ?...

IRÈNE.

C'est bien à lui, très-bien.

BEAUDOIN (à Irène, en lui montrant Ivan).

Comment vous exprimer son bonheur et le mien ?

## UN ANGE DE CHARITÉ.

DUROZEAU (s'avancant).

Mais je ne comprends pas...

PAULINE.

Vous allez tout comprendre

Grâce à l'autre union que je vais vous apprendre.

— Je me réjouis fort de vous voir tous ici.

Irène a fait son choix, j'ai fait le mien aussi,

Et je veux que ce soir la chose soit publique.

MADAME DE BRIVE.

Oh ! fiez-vous à moi.

GEORGE (à part).

Voici l'instant critique.

## SCÈNE XVI.

LES MÊMES, ÉMILE.

PAULINE (à Émile).

Viens, c'est par toi qu'il faut que l'arrêt soit rendu.

DUROZEAU (à part).

L'enfant ! Je suis sauvé.

GEORGE (de même).

L'enfant ! Je suis perdu.

PAULINE.

Écoute, cher trésor, je te donne le père

Que tu m'as demandé toi-même.

ÉMILE.

Bien vrai, mère ?

(Courant à Edmond.)

C'est vous, monsieur Edmond.

DUROZEAU.

Dieu ! quel nom m'a frappé !

(A Pauline.)

Il s'est trompé sans doute ?

PAULINE.

Il ne s'est pas trompé.

EDMOND (enlevant l'enfant dans ses bras).

Mon fils !

PILOIS (bas à Irène).

Je tremblais, moi, qu'elle fût assez folle

Pour épouser ton oncle.

GEORGE (à part).

Oh! ce qui me console  
C'est de voir Durozeau dans cet accablement.

MADAME DE BRIVE (exaspérée).

Sortons!

(Elle entraîne son frère qui s'arrête pour saluer Pauline et Edmond.)

DUROZEAU (à part).

Après cinq ans de soins, de dévouement,  
Quand je croyais enfin avoir gagné ma cause!

ÉMILE (qui s'est glissé derrière Durozeau pour fouiller dans  
sa poche, en tirant un polichinelle :)

Ah! vous m'avez encore apporté quelque chose.

DUROZEAU (à part).

Sois tranquille, à présent, va, je te promets bien  
Que, quand je reviendrai, je n'apporterai rien.

FIN D'UN ANGE DE CHARITÉ.



# LA FRANCE ET L'AUTRICHE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE<sup>1</sup>

PAR A. FILON.

## CHAPITRE V.

Soite de la période française de la guerre de Trente ans. — Conquête du Roussillon. — Acquisition de Sedan. — La politique de Richelieu est continuée par Mazarin. — Victoires de Condé. — Turenne et Wrangel. — Congrès de Munster et d'Osnabruck. — Paix de Westphalie. — Modifications à la constitution germanique et au droit public de l'Europe. — Influence de la paix de Westphalie sur la situation de la France et sur celle de la maison d'Autriche.

### I

Nous sommes arrivés au temps où, selon l'expression de Bossuet, « la France commençait à donner le branle aux affaires de l'Europe. » Le cardinal de Richelieu avait attendu, pour agir, que la maison d'Autriche fût épuisée par dix-huit ans de guerre; il avait réservé la France comme un corps d'élite, qui paraît au dernier moment pour décider la victoire. L'Espagne, où régnait la branche aînée de la famille de Charles-Quint, était encore plus frappée que l'Allemagne : ses flottes succombaient sous les coups des Hollandais; ses colonies lui échappaient; les provinces se révoltaient à l'envi, et ce vaste royaume tombait en lambeaux, par un singulier contraste avec le progrès de la monarchie française.

Louis XIII était l'allié naturel de tous les peuples qui défendaient contre le despotisme espagnol leur indépendance et leur liberté. Il s'était empressé de reconnaître le duc de Bragance comme roi de Portugal; il lui avait envoyé une flotte pour le défendre, et, dans le traité conclu avec ce prince, le roi d'Espagne n'était appelé que *roi de Castille*, afin qu'il ne se prévalût point d'un droit de souveraineté sur la Péninsule tout entière<sup>2</sup>. De prompts secours avaient été

1. Voir les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> livraisons.

2. Traité d'alliance entre Louis XIII et Jean IV, roi de Portugal, 1<sup>er</sup> juin 1641.

envoyés aux Catalans révoltés : le gouverneur de Leucate, d'Espenan, s'était avancé jusqu'à Tarragone, avec un corps de cavalerie ; mais il avait été bientôt obligé de revenir sur ses pas. Quelques troupes nouvelles, arrivées de France sous les ordres de Sérignan et de Duplessis-Besançon, défendirent Barcelone contre l'armée espagnole, que commandait Los Velez. Mais, dans l'intérêt de la défense nationale, les Catalans renoncèrent à leur projet de république ; les états de la province signèrent, le 23 janvier, un acte par lequel ils se donnaient à la France. Louis XIII fut proclamé roi à Barcelone, et des députés furent envoyés à Paris pour lui prêter serment de fidélité. Le roi leur donna audience le 20 février ; mais ce ne fut que sept mois plus tard qu'il signa le traité de réunion. Ce traité portait que Louis XIII acceptait la principauté de Catalogne, avec les deux comtés de Cerdagne et de Roussillon, comme parties indivisibles de la monarchie. Il s'engageait à laisser aux Catalans l'usage de leurs lois, coutumes et libertés. Il abandonnait aux états le droit exclusif de lever des impôts ; il leur accordait même des privilèges qui faisaient une singulière anomalie avec le droit politique de la France : il y maintenait l'inquisition et l'observation des canons du concile de Trente <sup>1</sup>.

Quelques jours après la venue des députés catalans à Paris, on vit arriver dans cette ville un prince qui avait été longtemps l'ennemi de la France, mais qui venait de se réconcilier avec elle : c'était le duc Charles de Lorraine. Complètement dégoûté du service de l'empereur et de celui de l'Espagne, il revenait à la France, comme l'enfant prodigue, après force aventures romanesques, mais à condition qu'on lui rendrait son ancien duché et qu'on lui laisserait sa nouvelle épouse ; car, en abandonnant la Lorraine, où il avait laissé la duchesse Nicole, il avait pris pour compagne la comtesse de Cantecroix, qu'il épousa publiquement quand elle fut devenue veuve. Mais le pape ne voulut jamais reconnaître ce mariage, sous le prétexte assez plausible que le duc avait déjà une autre femme.

Aussitôt que Charles de Lorraine fut arrivé à Paris, il se rendit chez le cardinal de Richelieu, et fut conduit à l'audience du roi. Là il se mit à genoux, et ne voulut se relever que lorsque le roi lui eut promis l'oubli du passé. Le duc fut remis en possession de ses États, du

1. Conditions sous lesquelles les états de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne se sont soumis à l'obéissance de Louis XIII ; les dites conditions agréées et acceptées par le roi, à Péronne, le 19 septembre 1641.

duché de Bar, dont il rendit foi et hommage à la couronne, du duché de Lorraine, à l'exception de quelques places fortes, de Stenay, de Dun, de Jamets et du comté de Clermont en Argonne, qui devaient rester au roi en toute propriété. Le roi devait aussi garder Nancy jusqu'à la paix, et les fortifications de Marsal devaient être rasées sans pouvoir être jamais rétablies. Les troupes françaises devaient toujours passer librement dans toute la Lorraine. Enfin la justice criminelle était réservée au roi dans Nancy. Louis XIII conservait donc la véritable souveraineté en Lorraine. Quant au différend entre le duc et la duchesse Nicole, au sujet de leur mariage, la décision en était laissée à l'autorité ecclésiastique, qui fut inflexible.

Le cardinal François se trouvait ainsi dépossédé du duché de Lorraine, que l'abdication de son frère lui avait donné; mais il restait marié à la princesse Claude. Le pape consentit à accepter sa démission de cardinal, et à lui accorder les dispenses qu'il s'était données à lui-même. Telle est l'histoire de ces mariages lorrains, qui furent comme une petite pièce au milieu de ces sanglantes tragédies dont l'Europe était le théâtre.

Cependant l'Espagne et l'Empire, jaloux des succès de la France, essayèrent de s'en venger en nouant de nouvelles intrigues avec les princes et les seigneurs mécontents. Le comte de Soissons s'était depuis quatre ans retiré à Sedan; il s'y était lié étroitement avec le duc de Bouillon qui en était souverain. Ces deux princes, tout prêts à porter la guerre en France, traitèrent avec l'empereur et avec le roi d'Espagne, qui leur promirent du secours. L'abbé Paul de Gondi, depuis cardinal de Retz, qui dès l'âge de dix-huit ans avait écrit avec tant d'enthousiasme l'histoire de la conjuration de Fiesque, et qui brûlait de conspirer pour son propre compte, entra dans ce complot, « dont il avait d'abord cherché, dit-il, à détourner le comte de Soissons. » Tandis que les princes allaient faire la guerre dans le Nord avec l'appui de l'Espagne, Gondi se chargea de conspirer à Paris, et d'enlever la Bastille à l'aide des prisonniers qui s'y trouvaient renfermés. Montglat nous apprend, dans ses Mémoires, que le duc de Lorraine lui-même n'était point étranger aux intrigues qui se tramaient à Sedan; et, comme on lui en faisait des reproches, il répondit « qu'il avait rendu ce qu'on lui avait prêté à Nancy, et que, puisqu'on lui avait ôté son pays en le trompant, il tâcherait de le ravoit de même <sup>1</sup>. »

1. *Mémoires de Montglat*, 7<sup>e</sup> campagne.

Les princes publièrent un manifeste dans lequel ils déclaraient « qu'ils prenaient les armes pour avancer la paix générale et principalement celle de la France. » Ils protestaient que leur but principal était la gloire du roi et le repos de l'État ; mais ils ajoutaient « qu'ils avaient le désir de remettre toutes choses sur l'ancien pied, de rétablir les lois renversées, les immunités et les privilèges des provinces, des villes et des personnes. » C'était donc, comme autrefois la ligue du Bien public sous Louis XI, une levée de boucliers contre les progrès de l'autorité royale.

Le comte de Soissons fut vainqueur à la Marfée (6 juillet), et défit complètement l'armée du maréchal de Châtillon ; mais il périt lui-même au milieu de son triomphe, et cette mort, dont la cause ne fut point expliquée, changea pour Richelieu la déroute de la Marfée en une véritable victoire. Aussi le duc de Bouillon ne tarda-t-il point à implorer son pardon, et il fut tout heureux de l'obtenir : « Je conjure, dit-il, M. le cardinal de Richelieu de répondre de ma fidélité au roi, lui promettant, sur ma foi et sur mon honneur, que je mourrai plutôt que d'y manquer en quoi que ce puisse être. »

La mort du comte de Soissons changea complètement les plans des Impériaux et des Espagnols : au lieu d'envahir la France par les Ardennes, ils se dirigèrent vers la Flandre. Le duc de Lorraine et Lamboi se joignirent au cardinal-infant, et ils allèrent ensemble au secours de la ville d'Aire, en Artois. Les Français avaient commencé le siège de cette place le 19 mai ; elle se rendit le 26 juillet, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Les Impériaux et les Espagnols, qui venaient la secourir, apprirent en route que les Français s'en étaient rendus maîtres ; mais le cardinal-infant s'obstina à la reprendre : il l'assiégea à son tour (8 août). Étant tombé malade, il laissa le commandement de son armée à don Francisco de Melos, et il retourna à Bruxelles, où il mourut ; mais la garnison française fut réduite à capituler (7 décembre), et Aire retomba sous la domination espagnole. La Meilleraye et Brézé, qui n'avaient pu sauver cette place, avaient pris Bapaume, au sud de l'Artois.

Le prince de Condé avait été chargé de faire une nouvelle campagne en Roussillon ; il envahit ce pays au commencement de juin, avec six mille fantassins et quinze cents chevaux. Il prit quelques châteaux et la ville d'Elna, ancienne métropole de la province (26 juin). Condé se retira ensuite à Pézenas ; tandis que ses troupes,

commandées par La Mothe-Houdancourt, allèrent attaquer Tarragone, qui était encore au pouvoir des Espagnols. L'archevêque de Bordeaux devait les seconder avec la flotte française de la Méditerranée. Ce prélat n'approuvait point cette entreprise, qu'il trouvait très-hasardeuse; il aurait voulu que l'on commençât par s'emparer de Collioure, ce qui aurait assuré les communications avec la Catalogne par le Roussillon. « Quinze jours ou trois semaines, écrivait-il à M. d'Argenson, vous donnaient la prise de Collioure, et par conséquent de Perpignan <sup>1</sup>. » Richelieu persista dans ses projets, et pressa Sourdis de les exécuter. « Monsieur, lui écrivit-il, le succès de l'entreprise de Tarragone est de telle conséquence pour mettre les affaires des Espagnols en état qu'ils soient contraints de consentir à une paix raisonnable, que le roi désire et veut que ses vaisseaux et galères fassent l'impossible pour contribuer au dessein pris de faire périr l'armée d'Espagne dans Tarragone <sup>2</sup>. »

Le siège de cette ville se prolongea pendant tout l'été. L'armée espagnole, commandée par le marquis de Leganez, qui venait d'être rappelé d'Italie, menaçait les assiégeants dans leurs lignes et leur coupait les vivres; en même temps, une flotte réunie à Carthagène se préparait à ravitailler le port. Le 28 août, l'escadre espagnole, poussée par un vent favorable, passa à travers la flotte française, qui était inférieure en nombre, et qui se retira en désordre vers les côtes de Provence. La Mothe-Houdancourt, obligé de lever le siège de Tarragone, dut se replier sur Barcelone. Sourdis s'efforça, dans son rapport, d'expliquer et d'excuser le désastre de sa flotte<sup>3</sup>; mais Richelieu l'accusait d'avoir mollement exécuté les instructions qu'il avait reçues, et il lui envoya l'ordre de se retirer dans son diocèse. Bientôt, menacé d'un procès criminel, Sourdis alla attendre à Carpentras les résultats de l'enquête commencée contre lui.

La nouvelle trahison du duc de Lorraine, en annulant le dernier traité qu'il avait conclu, avait permis aux Français de reprendre possession de ses États : les duchés de Lorraine et de Bar furent occupés

1. Lettre de l'archevêque de Bordeaux à M. d'Argenson, intendant de justice, police et finances en l'armée de Catalogne, dans la *Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 570.

2. Lettre du cardinal de Richelieu à l'archevêque de Bordeaux, 4 août 1641.

3. Relation de ce qui s'est passé au combat du secours de Tarragone, dans la *Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 075.

presque sans résistance<sup>1</sup>. En Italie, le prince Thomas n'avait pu s'entendre avec la duchesse sa belle-sœur; il avait exigé, ainsi que son frère, le cardinal Maurice, qu'on cédât à chacun d'eux une province du Piémont, et, n'ayant pu obtenir ce qu'il demandait, il était redevenu l'allié des Espagnols. Le comte de Siruela avait remplacé Leganez comme gouverneur du Milanais. Dès que l'hiver fut passé, le comte d'Harcourt revint à son poste. Les Français avaient pris Montcalvo, qu'ils reperdirent; ils assiégeaient Ivrée, la principale place du prince Thomas, lorsque d'Harcourt rejoignit son armée. Thomas, en venant attaquer Chivasso, fit une diversion qui força les Français à lever le siège d'Ivrée. D'Harcourt marcha vers Nice, où se trouvait le cardinal de Savoie. Après avoir pris Ceva et Mondovi, il vint mettre le siège devant Coni; ce fut le principal événement de la campagne; assiégés et assiégeants firent assaut de courage et d'habileté. La place se rendit le 15 septembre, après cinquante-trois jours de tranchée. Les Français s'emparèrent ensuite du fort de Demonté, à l'extrémité de la vallée de la Stura. Le comte d'Harcourt rendit ces places à la duchesse de Savoie, « pour faire voir que le roi ne faisait pas la guerre pour s'agrandir, mais pour secourir le petit duc, son neveu, contre le bruit que les princes faisaient courir parmi les peuples<sup>2</sup>. »

Sur ces entrefaites, le prince de Monaco, Honoré II de Grimaldi, qui, lui aussi, gémissait sous le joug espagnol, résolut de s'en affranchir et y réussit. Sûr de l'appui de la France par les relations qu'il avait ouvertes avec le comte d'Alais, gouverneur de Provence, et par un traité que Louis XIII avait signé<sup>3</sup>, ce prince assémbla ses serviteurs dans la nuit du 18 au 19 novembre; il surprit la petite garnison espagnole qui le gardait, la fit prisonnière, et la remplaça par des Français qu'on lui expédia d'Antibes. Il renvoya au roi d'Espagne son ordre de la Toison d'or, prit l'écharpe blanche, et se mit hautement sous la protection du roi très-chrétien. Cette révolution lui coûta vingt-cinq mille écus de rente qu'il possédait dans le royaume de Naples; le roi lui donna, pour le dédommager, le Valentinois avec le titre de duc et pair.

L'Allemagne entière semblait aspirer à la paix; l'empereur était

1. *Gazette de Renaudot*, 28 août 1644.

2. *Mémoires de Montglat*, 7<sup>e</sup> campagne.

3. Traité entre Louis XIII et le prince de Monaco, pour la protection de la souveraineté de Monaco, 8 juillet 1644.

venu, pendant l'hiver, présider la diète à Ratisbonne; il avait trouvé les princes fatigués de la guerre et décidés à ouvrir de sérieuses négociations. La diplomatie impériale travaillait encore à détacher la Suède de la France, et le baron de Lutzaw avait, à ce sujet, des entretiens secrets avec Salvius; mais le comte d'Avaux, instruit de cette intrigue, parvint à la déjouer, et l'ancienne alliance entre la France et la Suède fut consacrée par un nouveau traité<sup>1</sup>. Ferdinand III voyait la Suède lui échapper, et en même temps il rencontrait dans la diète une opposition dont il ne put triompher. La maison de Brunswick s'était déclarée contre lui, et le nouvel électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, s'était affranchi de la dépendance où la cour de Vienne avait tenu son père. A l'âge de dix-huit ans, ce prince montrait déjà cette vigueur d'esprit et cette politique consommée qui ont tant contribué à fonder la grandeur de sa maison. Les princes allemands s'appuyaient plus que jamais sur cette maxime, que le chef électif du corps germanique ne devait point être considéré comme ayant succédé au droit et à la puissance des anciens empereurs romains; c'était un droit nouveau, opposé à celui des juriconsultes de Bologne, continuateurs de Justinien : l'empire était une aristocratie, dont l'autorité résidait dans la diète et non dans la personne de l'empereur. Ces principes furent réduits en système dans un ouvrage de Chemnitz, publié à l'instigation du gouvernement suédois<sup>2</sup>. Cet ouvrage, conforme aux idées de Richelieu sur la nature de la constitution germanique, contribua à affaiblir l'autorité impériale, et prépara les esprits aux maximes de droit public qui furent consacrées plus tard par la paix de Westphalie.

Mais, tandis que l'on discutait tranquillement à Ratisbonne sur les intérêts et les droits des États allemands, on apprit tout à coup l'arrivée de l'armée suédoise. Banner avait quitté le pays de Lunebourg où il était en quartier d'hiver; il s'était mis à la tête de quinze mille hommes, et, après avoir recruté sur sa route quelques milliers de Français, il était arrivé, au milieu de janvier, dans les environs de Ratisbonne. Ferdinand III, dans une partie de chasse, faillit être enlevé par un détachement qui avait passé le Danube sur la glace. Mais un dégel soudain interdit à l'armée suédoise le passage du

1. Renouveau de l'alliance entre Louis XIII et la reine Christine de Suède jusqu'à la paix générale, Hambourg, 30 janvier 1641.

2. Chemnitz, *De ratione status in imperio nostro romano germanico*.

fleuve : il était impossible de jeter un pont à travers les glaces énormes qu'il charriait. Guébriant s'était retiré avec ses troupes, parce qu'il ne voyait aucune chance de succès dans cette audacieuse entreprise; d'ailleurs Richelieu lui avait donné l'ordre de s'éloigner le moins possible des bords du Rhin. Banner tira de loin quelques coups de canon sur la ville de Ratisbonne, et marcha vers la Bohême. Piccolomini le poursuivit à travers les montagnes, avec l'armée d'Autriche et de Bavière. Les Suédois, réduits aux dernières extrémités, appelèrent les Français à leur aide, et Guébriant arriva fort à propos pour le soutenir à Zwickau sur la Mulda (29 mars); mais ce secours ne fit qu'assurer la retraite de Banner, qui arriva enfin à Halberstadt, où il mourut des suites de ses fatigues et de ses excès.

Le comte de Guébriant conduisit l'armée française et l'armée suédoise au secours du duc de Lunebourg, qui assiégeait Wolfenbuttel. Là encore on avait à combattre Piccolomini avec toutes les forces impériales : Guébriant fut vainqueur le 29 juin, et enleva à l'ennemi quarante-cinq drapeaux; mais les alliés n'en furent pas moins obligés de lever le siège de la place, et Guébriant eut beaucoup de peine à maintenir l'ordre dans l'armée suédoise qui attendait un nouveau général en chef. Le sénat de Stockholm donna le commandement à Léonard Torstenson, qui arriva à la fin de novembre avec un renfort de huit mille hommes. Guébriant lui remit ce qui restait de l'armée de Banner, et, se séparant des Suédois le 3 décembre, il ramena ses troupes dans le duché de Juliers<sup>1</sup>.

Les Hollandais avaient contribué, pour leur part, au succès de la campagne. La France, en renouvelant son alliance avec les Provinces-Unies, leur avait accordé une subvention extraordinaire de douze cent mille livres. Le prince d'Orange avait pris, après deux mois de siège, la petite ville de Gennep, située dans le pays de Gueldre, au confluent de la Meuse et du Niers.

A la fin de l'année 1644, on put croire un instant à la prochaine conclusion de la paix. La France semblait plus disposée à se rapprocher de l'Empire; Louis XIII, qui jusque-là n'avait donné à Ferdinand III que le titre de roi de Hongrie, avait consenti à le reconnaître en qualité d'empereur. Le 25 décembre, sur la médiation du Danemark, les articles préliminaires de la paix générale furent

1. Pufendorf, *De rebus suecicis*, lib. XIII. — *Mémoires de Montglat*, 7<sup>e</sup> campagne.



signés à Hambourg entre le comte d'Avaux, plénipotentiaire du roi de France, et le baron de Lutzaw, représentant de l'empereur et du roi d'Espagne. Ces préliminaires portaient que les lieux où l'on traiterait de la paix générale seraient les villes de Munster et d'Osnabruck ; mais l'empereur refusa, sous de frivoles prétextes, de ratifier ces préliminaires ; il remplaça le baron de Lutzaw par le comte d'Aversberg, et l'espoir de la paix fut indéfiniment ajourné.

Le gouvernement espagnol faisait une double guerre à la France : une guerre ouverte qui lui réussissait assez mal, et une guerre souterraine dont il espérait plus de succès. Il continuait ses correspondances secrètes avec les princes et seigneurs de France, qui étaient toujours prêts à traiter avec l'étranger. Le duc de Bouillon, qui avait juré de mourir plutôt que de manquer à sa parole, se laissa entraîner dans un nouveau complot, dont le grand écuyer, Cinq-Mars, était l'âme. L'amitié du roi ne suffisait plus à ce nouveau favori : il lui fallait le pouvoir d'Albert de Luynes. Pour y parvenir, il conspira contre la vie du cardinal. L'incorrigible Gaston était encore de la partie, et, comme toujours, on s'appuyait sur l'Espagne. Le vicomte de Fontrailles, qui nous a laissé de ce fait une relation curieuse, fut chargé d'aller négocier le traité avec le comte-duc d'Olivarès.

Mais, pendant que les plus grands personnages de France conspiraient avec le gouvernement de Philippe IV, Richelieu, poursuivant ses projets, continuait d'humilier l'Espagne au grand jour. L'année précédente, un des députés de la Catalogne avait écrit de Paris à ses commettants : « que le roi et le cardinal étaient dans les meilleures dispositions pour les assister ; qu'ils avaient reconnu toute l'importance des blessures faites à l'Espagne de ce côté-là, lesquelles allaient, non aux pieds ou aux bras, comme en Flandre ou en Italie, mais droit au cœur ; qu'ainsi il paraissait certain que de grandes forces seraient employées à balayer le Roussillon, et à rendre les passages libres de France à Barcelone, où le roi se rendrait sans doute avec le cardinal à la prochaine campagne. »

En effet, tandis que le comte de Guébriant poursuivait la guerre en Allemagne et gagnait le bâton de maréchal par la victoire de Kempten (17 janvier 1642), le roi rassemblait à Lyon une armée nombreuse, et s'acheminait vers les Pyrénées. Pendant un mois tout entier, la souffrance ne permit pas au cardinal de s'occuper d'affaires ; se croyant en danger, il dicta son testament, mais ne put le signer. Le roi le laissa sur son lit de douleur, et alla rejoindre le maréchal de

la Meilleraye, qui prit Collioure et investit Perpignan. Louis XIII aimait à étudier en détail les opérations militaires; il écrivait, dit-on, ou copiait de sa main le journal du siège de Perpignan, qu'il envoyait à la *Gazette*. « Il montait à cheval tous les jours pour ordonner les travaux, et faisait le tour des lignes pour voir si tout allait bien <sup>1</sup>. » Mais il tomba malade et retourna à Narbonne, que Richelieu venait de quitter pour s'établir à Tarascon.

On recevait de mauvaises nouvelles de l'armée du Nord : les villes de Lens et de La Bassée avaient cédé aux Espagnols; le comte de Guiche s'était laissé battre à Hennecourt par don Francisco de Melos. Au moment même où cette triste nouvelle arrivait au roi, le secrétaire d'État Chavigny vint le trouver à Narbonne, et lui remit de la part du cardinal une dépêche importante. Cette dépêche n'était autre chose que le traité négocié par Fontrailles avec l'Espagne.

Louis XIII vit que par ce traité, signé le 13 mars, le duc d'Orléans s'était engagé « à prendre les armes pour établir une paix générale et raisonnable entre l'empereur et les deux couronnes (sans doute la France et l'Espagne), et délivrer la noblesse et le peuple des oppressions qu'ils souffraient depuis longtemps par une si sanglante guerre; que le duc de Bouillon et le grand écuyer Cinq-Mars s'étaient engagés à se joindre à lui, et que la ville de Sedan était la place de sûreté où tous trois devaient se rendre pour commencer la guerre. » Philippe IV, de son côté, promettait de l'argent et des troupes.

On ignore comment Richelieu s'était procuré la copie de ce traité. Les uns disent qu'elle avait été trouvée par hasard dans une barque échouée sur la côte de Catalogne; d'autres ont soupçonné quelque créature de Richelieu d'avoir arraché ce secret au duc d'Orléans pour le livrer au cardinal. Enfin une troisième version, qui se trouve dans les Mémoires des deux Brienne, et que M. Bazin, dans son histoire de Louis XIII, juge la plus vraisemblable de toutes, c'est que cette communication venait du ministre d'Espagne lui-même. Olivares, voyant que personne ne remuait en France, aurait lui-même trahi ses associés, pour jeter le trouble dans le royaume et pousser au désespoir des gens qui n'avaient pas le courage de se décider. Le roi, en apprenant cette trahison, fit chercher Cinq-Mars; les portes de la ville furent fermées, et le grand écuyer fut arrêté dans la maison d'un bourgeois où il avait trouvé un asile. Du reste, le secret du complot

1. *Mémoires de Montglat*, 8<sup>e</sup> campagne.

était éventé depuis quelque temps; car quelques jours auparavant un billet de la princesse Marie de Gonzague avait appris à Cinq-Mars « qu'à Paris on savait ses grands desseins, tout comme on y savait que la Seine coulait sous le Pont-Neuf. »

Auguste de Thou, le fils de l'historien, confident involontaire du complot, fut arrêté au camp devant Perpignan et conduit à Tarascon. Quant à Gaston, selon son usage, il sauva sa liberté en dénonçant ses complices, et en donnant tous les détails qu'on lui demanda sur la conjuration. Le duc de Bouillon, tout en conspirant contre le cardinal, avait accepté le commandement de l'armée d'Italie; il fut arrêté à Casale par les maréchaux de camp qui servaient sous ses ordres, et il fut conduit à Pignerol. La guerre était comme suspendue en Piémont. Les princes de Savoie, dégoûtés de l'alliance espagnole, négociaient secrètement avec leur belle-sœur; bientôt ils traitèrent avec elle<sup>1</sup>, et la reconnurent comme régente; mais en même temps ils furent nommés lieutenants généraux et chefs du conseil, et ils s'engagèrent à seconder les Français de toutes leurs forces pour chasser les Espagnols de leur pays.

Le cardinal de Richelieu luttait avec peine contre le mal qui le consumait; son corps ne pouvait supporter aucun mouvement; son bras était paralysé; mais il n'avait rien perdu de la liberté de ses idées, ni de la force de sa volonté. Ce fut à Lyon qu'il fit juger Cinq-Mars et de Thou par une commission de quatorze membres, présidée par le chancelier Séguier. L'issue du procès ne pouvait être douteuse, puisque c'était Richelieu lui-même qui avait composé le tribunal. D'ailleurs il y avait des preuves écrites, qu'il était impossible de récuser. Cinq-Mars avoua tout, et raconta même longuement l'histoire du procès. De Thou s'attacha fortement à soutenir qu'il n'avait jamais eu connaissance du traité conclu avec l'Espagne, mais qu'il avait appris seulement la chose faite, à son grand regret, et qu'il n'était resté à la cour que pour détourner le grand écuyer de donner suite à ses projets.

Le duc de Bouillon, interrogé séparément, ne nia point les rapports qu'il avait eus avec les accusés; mais il prétendit avoir improuvé, blâmé et combattu le projet de traité avec l'Espagne. Il fut retranché du procès, non pas sans doute à cause de ses dénégations, mais parce

1. Traité d'accommodement entre la duchesse et les princes de Savoie, sous la médiation de la France, Turin, 14 juin 1642.

qu'il était prince souverain, et qu'on avait trouvé un moyen de le punir en cette qualité. En effet, tandis que Cinq-Mars et de Thou tombaient ensemble sur l'échafaud, le duc de Bouillon, leur complice, expiait son crime en donnant sa ville de Sedan, qui devint un des remparts de notre frontière du Nord<sup>1</sup>.

En même temps, les affaires prenaient une bonne tournure dans le Midi. Perpignan avait capitulé le 5 septembre; Salces se rendit à la fin de mai, et le Roussillon fut conquis tout entier. La Mothe-Houdancourt avait pris Monçon, sur la frontière de l'Aragon. Il délivra Lérida, dont Leganez avait commencé le siège, et, à la fin de la campagne, il rentra triomphant dans Barcelone, où il fut nommé vice-roi. En Italie, tout allait bien depuis la réconciliation des princes de Savoie avec la régente, et le duc de Longueville, successeur du duc de Bouillon, avait rapidement enlevé aux Espagnols les places de Crescentino, de Nice-de-la-Paille, de Verrue et de Tortone. Le comte de Guébriant, après avoir vaincu les Impériaux à Kempten, s'était réuni au prince d'Orange, et la jonction de ces deux armées avait délivré la frontière de Picardie de la menace d'une invasion. Enfin, le nouveau général en chef des Suédois, Torstenson, avait obtenu de brillants succès en Silésie et en Moravie. L'archiduc Léopold et Piccolomini l'avaient forcé de se replier sur la Saxe; mais il avait triomphé à Breitenfeld (2 novembre), dans cette vaste plaine illustrée onze ans auparavant par la victoire de Gustave-Adolphe<sup>2</sup>.

Richelieu triomphait donc partout de ses ennemis, mais il était lui-même vaincu par la mort. A la dernière visite qu'il reçut de Louis XIII, le cardinal put se rendre ce témoignage « qu'il mourait avec la satisfaction de n'avoir jamais desservi le roi, et de laisser son État en un haut point et tous ses ennemis abattus. » A la vue du saint sacrement que le curé de Saint-Eustache lui apporta, il s'écria : « Voilà mon juge, devant qui je paraîtrai bientôt; je le prie de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu d'autre intention que le bien de la religion et de l'État. » Deux heures après, il demanda l'extrême-onction, en priant le curé de l'exhorter comme le plus humble de sa paroisse. Et comme le prêtre l'engageait à pardonner à ses ennemis, il ne lui répondit point par cette parole hautaine que plusieurs his-

1. Lettres de grâce et d'abolition accordées par Louis XIII à Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, pour prix de la cession à Sa Majesté de la souveraineté de la ville de Sedan; Lyon, 15 septembre 1642.

2. Montglat, 8<sup>e</sup> campagne. — Pufendorf, lib. XIV.

toriens lui attribuent : « Mes ennemis, je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État, » mais il dit plus chrétiennement : « Je leur pardonne de tout mon cœur, et comme je prie Dieu qu'il me pardonne. »

Le dernier service que le grand ministre rendit au roi ce fut de lui, désigner son successeur, Mazarin, que la France venait de faire nommer cardinal, qui avait déjà rempli de grandes missions à l'étranger, et qui était initié à la politique de Richelieu. Aussi dans une lettre adressée aux parlements et aux gouverneurs de province, le roi put-il déclarer « que rien n'était changé dans le gouvernement<sup>1</sup>. » La guerre était toujours poussée avec la même vigueur : en Allemagne, le comte de Guébriant continuait de concerter ses opérations avec Torstenson ; en Italie, Turenne secondait le prince Thomas de Savoie ; le maréchal de la Mothe veillait sur la Catalogne et sur le Roussillon ; enfin, le commandement de l'armée de Picardie, qui gardait la frontière la plus menacée, venait d'être donné au duc d'Enghien.

Mais le roi, qui s'était vite consolé de la mort de Richelieu, ne devait pas longtemps lui survivre ; « il devenait, dit Montglat, si maigre et si pâle, qu'on le voyait diminuer à vue d'œil. » Madame de Motteville raconte qu'un jour il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre du côté de Saint-Denis, et tournant sa tête vers ce lieu, il dit d'un air tranquille : « Voilà où je demeurerai longtemps. Mon corps sera bien ballotté, car les chemins sont mauvais. » Il était tourmenté par de perpétuelles insomnies. Un soir cependant qu'il venait de dormir quelques instants, il s'éveilla en sursaut, chercha des yeux le prince de Condé dans sa ruelle, et lui dit : « Mon cousin, j'ai rêvé que votre fils avait remporté une grande victoire. » Le songe du roi fut bientôt une réalité.

## II

La mort de Louis XIII pouvait changer complètement la politique de la France ; car c'était Anne d'Autriche qui était régente pendant la minorité de son fils. Le feu roi, dans son testament, avait cherché à limiter le pouvoir de la reine : il avait nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et il avait établi un conseil de régence, sans lequel la reine ne pouvait rien faire. Mais à peine Louis XIII eut-il expiré, que le parlement cassa le testament

1. *Gazette de Renaudot*, 1642, n° 157.

du roi, et donna à Anne d'Autriche, comme autrefois à Marie de Médicis, le plein exercice de l'autorité royale.

La cabale des Vendôme, qu'on appela bientôt le parti des *importants*, essaya de faire dévier le nouveau gouvernement de la ligne qu'avait suivie Richelieu. « Cette grande cabale, dit madame de Motteville, était composée de tous ceux qui, étant mal contents du règne précédent, désiraient se venger des maux que le cardinal de Richelieu leur avait faits sur ce qui restait de ses parents et de ses amis, et ne doutaient pas que la reine, qui en avait souffert autant et plus qu'eux, n'en eût la pensée. Mais ils trouvèrent en elle le même changement qu'on loua tant autrefois dans Louis XII, qui, étant devenu roi, ne voulut pas venger les querelles du duc d'Orléans<sup>1</sup>. » Les importants s'imaginèrent d'abord avoir cause gagnée; on croyait Mazarin en disgrâce; on disait qu'il partait pour l'Italie, quand la reine lui donna toute sa confiance et le nomma chef du conseil. Ainsi le gouvernement s'organisait au dedans, et en même temps il s'illustrait au dehors.

Le nord de la France avait été envahi. L'armée espagnole, commandée par don Francisco de Melos, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, avait investi la ville de Rocroy, qui était comme la clef de la France, à l'entrée des Ardennes. Le duc d'Enghien, avec une prudence qu'on ne pouvait guère attendre d'un aussi jeune général, comprit toute l'importance de cette place, et résolut aussitôt de la secourir. Il s'en approcha donc avec son armée, qui ne s'élevait pas à plus de vingt mille hommes, dont quatorze mille d'infanterie. L'armée espagnole était plus forte que la nôtre : elle se composait de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, dont dix-sept mille fantassins.

Le plan du duc d'Enghien était de dégager la ville par une bataille; mais cette bataille, les capitaines les plus expérimentés étaient d'avis de ne point la risquer, entre autres le maréchal de l'Hospital, qu'on avait donné comme mentor au jeune prince, et qui représentait l'ancienne école, la guerre de tactique et de précaution, plus défensive qu'offensive. Condé avait d'autres idées : il faisait la guerre d'inspiration; il possédait au plus haut degré ce que Napoléon a si bien appelé « la partie divine de l'art. » Il avait d'ailleurs cette irrésistible ardeur de la jeunesse, qui commande à la fortune parce qu'elle ne croit point aux revers. « Que deviendrons-nous si nous

1. *Mémoires de madame de Motteville*, II<sup>e</sup> partie.

sommes vaincus? lui disait un de ses lieutenants avant le combat. — Je ne m'en mets point en peine, répondit Condé, parce que je serai mort auparavant. »

Tout le monde sait par cœur le récit de la bataille de Rocroy, que Bossuet nous a laissé. Dans ce récit, plus qu'oratoire, car il est empreint d'une admirable poésie, Bossuet a reproduit la vive impression que la gloire de Rocroy avait faite autrefois sur sa jeunesse. Cependant l'orateur n'a pas tout dit<sup>1</sup>, et l'on peut encore consulter avec fruit les relations contemporaines, surtout celles qui ont été rédigées à côté du prince et sous son inspiration, par exemple les Mémoires de Pierre Lenet, dont la famille était attachée depuis longtemps à la maison de Condé.

La veille de la bataille, après quelques canonnades qui n'en avaient été que le prélude, le 18 mai au soir (c'était le quatrième jour du règne de Louis XIV), il fut décidé, dans un conseil de guerre, qu'on attaquerait le lendemain dès la pointe du jour. « Cette résolution prise, dit Lenet, le duc repassa dans tous les rangs de son armée avec un air qui communiqua aux troupes l'impatience qu'il avait lui-même de voir finir la nuit pour commencer le combat. Il la passa tout entière au feu des officiers de Picardie, après avoir posé toutes ses gardes et donné les ordres nécessaires pour tout ce qu'il avait projeté. » On voit qu'il n'est point question ici « de ce profond sommeil dont il fallut réveiller cet autre Alexandre. »

Bossuet a décrit avec beaucoup de vivacité le mouvement des premières heures de la bataille; mais il n'a point dit la manœuvre la plus hardie, celle qui, au début de l'action, caractérise le mieux le génie de Condé et assure déjà le succès de la journée. Écoutons Pierre Lenet : « Sur les trois heures du matin, nos deux ailes marchèrent en même temps aux ennemis qui n'avaient point bougé toute la nuit et nous attendaient de pied ferme. » Le duc d'Enghien s'était réservé le commandement de l'aile droite; il avait laissé l'aile gauche au maréchal de l'Hospital. « Notre droite, où était le prince, rencontra dans un fond et proche d'un bois, un petit rideau où ils avaient logé mille mousquetaires, qui furent d'abord taillés en pièces, et cette aile poussa et renversa la cavalerie qui lui était opposée. »

1. M. Cousin, dans son *Histoire de madame de Longueville* (chap. III, IV et notes du chap. IV), a complété le récit de Bossuet par quelques pages qui sont à la hauteur du génie militaire de Condé.

Mais tandis que le duc d'Enghien fait tout céder devant lui, on vient lui apprendre que sa gauche chancelle; le maréchal de l'Hospital a cherché à la rallier, mais il vient de recevoir au bras une mousquetade qui l'a mis hors de combat. Le plus sûr, même pour un général entreprenant et résolu, était de retourner en arrière et d'aller raffermir la gauche ébranlée. C'est ce que ne fait pas Condé : il ordonne au baron de Sirot, qui commandait le corps de réserve, de se porter au secours de l'Hospital; ce qui est exécuté avec autant de promptitude que d'énergie. Quant à lui, au lieu de revenir sur ses pas, il pousse en avant, jusqu'à ce qu'il ait tout détruit là où il avait commencé le combat. Alors seulement il tourne bride, il taille en pièces toute l'infanterie italienne, wallonne et allemande, qui formait la dernière ligne de l'ennemi; il passe comme un éclair à son aile gauche qu'il délivre; puis, avec ses bataillons deux fois victorieux, il marche contre l'infanterie espagnole qui formait la réserve.

Cette valeureuse infanterie de l'armée d'Espagne, si redoutée dans toute l'Europe, dont Bossuet a comparé les gros bataillons serrés à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, cette infanterie aussi forte, aussi serrée, dit Voltaire, que la phalange ancienne, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait dans son sein, le duc d'Enghien, qui l'admirait tout en la combattant, l'attaqua tant de fois, et de tant de côtés, et par tant de moyens, qu'il finit par la rompre entièrement. Le comte de Fuentès, qui la commandait en chef, y fut tué dans sa chaise « où la goutte l'avait réduit, et où il fut toujours vu l'épée à la main. » Condé dit qu'il aurait voulu mourir comme lui s'il ne l'avait vaincu.

Le général en chef des Espagnols, don Francisco de Melos, qui fut pris mais délivré avant la fin du combat, se sauva à Marienbourg. « Lorsque le duc d'Enghien revint de la chasse des ennemis et visita le champ de bataille, il le trouva jonché de plus de sept mille morts de leur côté et d'environ quinze cents du nôtre. » Il avait fait plus de six mille prisonniers; il avait pris vingt pièces de canon, toute l'artillerie et tout le bagage, et plus de deux cents drapeaux ou étendards<sup>1</sup>.

Quel coup pour l'Espagne, et quelle joie pour la France ! C'étaient alors les beaux jours de la régence, qui fut depuis si troublée. « En

1. *Mémoires inédits de Pierre Lenet*, liv. II, dans la collection Michaud et Poujoulat, 3<sup>e</sup> série, t. II. — *Gazette de Renaudot*, 1643, n<sup>os</sup> 65 et 67.



ce temps-là, dit le cardinal de Retz, il ne convenait pas à un honnête homme d'être mal avec la cour. » Et quand on pense que c'était le temps où Corneille dotait la France de ses chefs-d'œuvre, que le *Discours de la méthode* est à peu près contemporain de la bataille de Rocroy, qu'au même instant Pascal pénétrait les lois de la nature, Fermat renouvelait à la fois les mathématiques et la jurisprudence, le Puget et le Poussin ravissaient à l'Italie la palme des arts pour la donner à la France, on s'aperçoit que cette époque est pour notre pays l'aurore d'un siècle privilégié, et l'on remercie la Providence de tant de grandeurs accumulées sur le berceau de Louis XIV.

La prise de Thionville (10 août) fut la conséquence de la bataille de Rocroy. Le duc d'Enghien alla ensuite assiéger Sierk, petite ville sur la Moselle, dont les Espagnols s'étaient emparés en 1635; il en fut maître le 2 septembre, et reçut l'ordre de s'avancer vers l'Allemagne, pour secourir le maréchal de Guébriant. Ce général avait cherché à soutenir les Suédois qui avaient fait une nouvelle tentative sur les États héréditaires; mais il avait été obligé de se replier sur le Rhin, et il s'était cantonné en Alsace où il attendait les secours dont il ne pouvait se passer. Le duc d'Enghien le rencontra près de Sarrebruck, et lui donna 5,000 fantassins et 2,000 chevaux, sous le commandement de Rantzau, devenu lieutenant général. Ce renfort portait l'armée de Guébriant à 20,000 hommes. Le maréchal repassa le Rhin, prit sa marche vers la Souabe, et investit Rötweil (6 novembre). La ville se rendit; mais Guébriant mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue pendant le siège. Sa mort mit la dissolution dans son armée. Les Français se séparèrent des Allemands, et furent surpris à Tuttlingen par le duc de Lorraine, Mercy et Jean de Werth (24 novembre). Rantzau fut fait prisonnier avec tous les officiers généraux<sup>1</sup>.

Les Espagnols avaient repris Tortone dans le Milanais; mais le prince de Savoie et le vicomte de Turenne leur avaient enlevé Asti et Trino. La prise de Pondesture termina la campagne, et rendit libre le chemin de Turin à Casale. Turenne avait été rappelé à Paris et nommé maréchal de France; il avait trente-deux ans. Il fut chargé de rallier l'armée d'Allemagne, d'y rétablir la discipline et de venger la surprise de Tuttlingen.

Au delà des Pyrénées, le maréchal de la Mothe avait sauvé deux villes menacées par les Espagnols, Flix et Miravel; il avait réussi à

1. *Mémoires de Montglat*, 9<sup>e</sup> campagne.

reprendre Alménara, et s'était emparé de plusieurs places en Aragon. Le jeune duc de Brézé, beau-frère et digne émule de Condé, remporta une nouvelle victoire navale devant Carthagène. Philippe IV ne savait à qui s'en prendre de ses revers ; il avait fait mettre en prison son général Leganez, et avait disgracié son ministre Olivarès. Piccolomini, qui venait de quitter le service de l'empereur pour celui du roi d'Espagne, parut un instant ramener la victoire à son nouveau maître. Il força Monçon à capituler, malgré les efforts du maréchal de la Mothe, et, peu de temps après, toutes les petites villes d'Aragon, qui avaient été occupées par les Français, rentrèrent sous l'obéissance des Espagnols.

Louis XIII mourant, tout en distribuant les commandements à ses généraux, croyait avoir assuré la conclusion d'une paix prochaine. Les préliminaires de Hambourg avaient été ratifiés en 1642 ; l'échange des passe-ports avait eu lieu au commencement de 1643, et les conférences de Munster et d'Osnabruck devaient s'ouvrir le 15 juillet. Le duc de Longueville avait été désigné par le feu roi comme chef de l'ambassade qui devait représenter la France à Munster. On lui adjoignit le comte d'Avaux, qui avait signé les préliminaires, et le comte Abel Servien, ancien secrétaire d'État, qui avait autrefois négocié le traité de Cherasco. Les trois plénipotentiaires devaient se préparer à partir ; ils y mirent tant de diligence que trois mois après le jour marqué pour la réunion, ils étaient à peine en route ; et, pour réparer le temps perdu, ils prirent le chemin le plus long. D'Avaux et Servien passèrent par la Hollande, et y renouvelèrent l'alliance de la France avec les Provinces-Unies <sup>1</sup>. Quand ils eurent traité à la Haye, ils se rendirent enfin à Munster. Ils y trouvèrent les plénipotentiaires de l'empereur et ceux du roi d'Espagne, ainsi que l'ambassadeur de Venise, puissance médiatrice. Le nonce du pape qui intervenait aussi comme médiateur, Fabio Chigi, arriva à Munster presque en même temps que les ministres français.

C'était à Osnabruck que la Suède devait traiter avec l'Empire, sous la médiation du Danemark. Mais Christian IV, cédant aux secrètes instigations de l'Autriche, se préparait à attaquer la Suède. Le sénat de Stockholm, instruit de ce projet, résolut de prendre l'initiative des hostilités. Torstenson, après avoir fait un mouvement

1. Traité d'alliance défensive entre la France et les Provinces-Unies contre l'Espagne, la Haye, 29 février 1644.

qui paraissait menacer le haut Palatinat, s'avança tout à coup vers Havelberg, et tomba sur le Holstein avec une foudroyante rapidité. En moins de six semaines, il occupa toute la péninsule, à l'exception de Gluckstadt et de Krempen. Le général Horn, qui venait d'être rendu à la liberté en échange de Jean de Werth, s'empara de la Scanie, de la Blékingie et de la Halland, tandis qu'une flotte sortie des ports de Suède courait sus aux navires danois sur la Baltique. L'empereur envoya Gallas, avec ses meilleures troupes, au secours de Christian IV. Dans de telles circonstances, le Danemark n'avait plus de médiation à exercer entre les puissances belligérantes, et le congrès d'Osnabruck était encore moins avancé que celui de Munster.

Après de nombreuses formalités d'étiquette, les plénipotentiaires français adressèrent à tous les États de l'Empire une circulaire dont le fond pouvait être vrai, mais dont la forme n'était pas de nature à rapprocher les esprits. Ils reprochaient à la maison d'Autriche « d'aspirer depuis longtemps à la monarchie de toute l'Europe, dont elle semblait vouloir établir le centre en Allemagne, sur les ruines de la liberté germanique... De là tant de droits abolis, de lois violées, de magistrats expulsés, d'électeurs et de princes mis au ban de l'Empire; en sorte que même actuellement, dans la diète de Francfort, l'empereur n'avait d'autre vue que de se rendre maître des articles de la paix; et que si les États de l'Empire ne s'y opposaient pas, c'en était fait de leur liberté<sup>1</sup>. » Cette lettre excita, comme on devait s'y attendre, les plus vives réclamations. Les commissaires de l'empereur à Francfort s'en plaignirent à la diète comme d'un outrage à la majesté impériale. Ferdinand III défendit au comte de Nassau, chef de son ambassade à Munster, d'avoir aucun commerce avec les plénipotentiaires français. Si le congrès ne fut pas dissous, du moins il fut, pour le moment, frappé d'impuissance, et les négociations cédèrent la place aux combats.

Le maréchal de Turenne, à force de prudence et de fermeté, était parvenu à reformer l'armée d'Allemagne. L'argent lui manquait souvent, comme on le voit par sa correspondance avec M. Le Tellier, chargé des affaires de la guerre<sup>2</sup>. Mais, loin de ressembler à ces généraux pour qui la guerre est un moyen de s'enrichir, Turenne

1. Lettre des plénipotentiaires français aux États de l'empire, 20 août 1644.

2. M. Vanbuffel, *Documents inédits sur l'Alsace et son gouvernement, sous le règne de Louis XIV*, Paris, 1840.

avait quelquefois recours à sa propre fortune pour subvenir aux besoins de ses soldats. Aussitôt que son armée fut prête, il passa le Rhin, et vainquit un parti bavarois à Rotweil (4 juin 1544). Cet avantage était regardé comme le prélude d'une grande victoire. « La reine, écrivait M. Le Tellier au maréchal, a témoigné une joie indicible de cette action, qui est estimée généralement de tout le monde pour être aussi pleine de hardiesse et de résolution que de conduite <sup>1</sup>. » Cependant les Bavarois, commandés par Mercy, prirent Fribourg en Brisgau, après cinq semaines de siège (28 juillet). Le duc d'Enghien, récemment nommé gouverneur de Champagne, vint en toute hâte au secours de Fribourg. Il apprit en route la capitulation de la place; il poursuivit sa marche, passa le Rhin à Brisach, et, uni à Turenne, il triompha, près de Fribourg, dans trois combats successifs, du général bavarois, retranché dans des positions inexpugnables (3, 4 et 5 août). Les Français ne purent rentrer dans la ville qu'ils avaient perdue; mais l'ennemi les laissa poursuivre leurs succès sur les bords du Rhin. Philipsbourg, Spire, Worms, Oppenheim, Mayence, Landau, se rendirent soit au duc d'Enghien, soit à Turenne. Le duc d'Orléans, secondé par les maréchaux de la Meilleraye, Gassion et Rantzau, avait fait heureusement la guerre en Flandre, et s'était signalé par la prise de Gravelines (29 juillet). A Paris, on frappa une médaille où Louis XIV enfant, *puer triumphantor*, recevait sur son trône les dépouilles de trente villes ou forteresses qui avaient capitulé dans cette campagne.

En Italie, les succès avaient été balancés; en Catalogne, le maréchal de la Mothe avait perdu Lérida, et avait échoué devant Tarragone. Il fut rappelé en France et arrêté; tandis qu'une enquête était ordonnée contre lui, le comte d'Harcourt le remplaça comme vice-roi de Catalogne. Le duc de Lorraine, lassé de la guerre, avait conclu avec la France un traité particulier: le roi devait garder en dépôt les villes de Nancy et de la Mothe, ainsi que le château de Clermont; il pouvait même garder pour toujours la ville et la citadelle de Stenay avec le château de Jametz, ou en faire raser les fortifications ainsi que celles de Marsal. Le duc s'engageait à laisser un libre passage aux troupes françaises qui se rendraient en Allemagne ou ailleurs. A ces conditions, le duc Charles rentra en possession de ses duchés de Lorraine et de Bar. Par un article secret, le duc

1. Lettre de M. Le Tellier au maréchal de Turenne, 26 juin 1644.

s'obligeait à renoncer à toute espèce de liaison avec la maison d'Autriche, et il s'engageait à servir le roi de sa personne et de ses troupes<sup>1</sup>.

La France, qui soutenait par ses armes la Savoie contre l'Espagne, intervint diplomatiquement dans une de ces guerres intestines auxquelles l'Italie n'était que trop habituée. Le pape Urbain VIII, poussé par l'ambition de ses deux neveux, les cardinaux Barberini, avait confisqué au duc de Parme le duché de Castro et de Ronciglione, sous prétexte que le duc n'avait point remboursé certaines sommes qui lui avaient été prêtées par le saint-siège : ces sommes s'élevaient à huit millions de livres. Le duc réclama auprès du souverain pontife ; le pape déclara que sa résolution était irrévocable ; il lança un décret d'excommunication contre l'héritier des Farnèse, et envoya contre lui un corps de troupes qui s'empara de Castro. Le duc fit appel à ses voisins ; il eut bientôt pour alliés le grand-duc de Florence, le duc de Modène et la république de Venise. La Ligue envahit les États pontificaux ; mais il y avait alors si peu d'esprit militaire en Italie, que la plupart des soldats du duc de Parme étaient des mercenaires allemands et que les milices pontificales étaient en grande partie composées de Français. C'était un Français de l'ordre de Malte, Achille d'Estampes de Valençay, qui commandait l'armée du pape sous le cardinal Antoine. La France voyait avec peine ces différends entre des États qu'elle aurait voulu voir unis contre l'Espagne. Un des plus habiles diplomates formés à l'école de Mazarin, de Lyonne, fut envoyé en ambassade à Rome. Il plaida librement la cause du duc de Parme auprès du Pontife. « Que Votre Sainteté, dit-il, n'ignore pas la loi souveraine des princes, qui les oblige d'empêcher les forts de dévorer les faibles. » Urbain VIII prêta l'oreille à ces conseils, et chargea deux cardinaux de terminer l'affaire. Un traité fut conclu à Ferrare, par lequel le duc de Parme et ses alliés s'engageaient à évacuer, dans un délai de soixante jours, toutes les positions qu'ils occupaient dans les États de l'Église ; le pape devait rendre au duc Castro et Ronciglione, et lever l'interdit qu'il avait lancé contre ses États<sup>2</sup>. Le jour même où Urbain VIII signa la paix de Castro, il tomba en faiblesse, et cette

1. Traité de Guémine, entre Louis XIV et le duc de Lorraine, 24 juin 1644.

2. Traité de paix entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme, Odoard Farnèse, 31 mars 1644.

défaillance fut le commencement de la maladie dont il mourut. Il supplia le ciel de le venger des princes impies qui l'avaient contraint à faire la guerre. Il mourut le 29 juillet 1644. En se réconciliant avec le duc de Parme, il avait renouvelé l'alliance italienne sous les auspices de la France; mais il fut remplacé, le 16 septembre, par le cardinal Pamfili, qui prit le nom d'Innocent X, et qui passait pour favorable au parti espagnol.

On n'avait pas à craindre que l'Angleterre se déclarât pour les ennemis de la France; car elle était tout entière absorbée par sa révolution. Dès le commencement des troubles, le cardinal de Richelieu s'était secrètement uni au parti populaire. Anne d'Autriche, au contraire, ne cachait point ses sympathies pour la cause de la royauté. Beaucoup de gentilshommes français partageaient ces sentiments; quelques-uns même combattaient dans les rangs de l'armée royale, et un fils du marquis de La Vieuville avait été tué à la bataille de Newbury. Mazarin, sans se déclarer pour l'un ou l'autre parti, envoya un ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour examiner l'état des trois royaumes et agir dans l'intérêt de la France. Ce fut le comte d'Harcourt qui fut chargé de cette mission. Il arriva à Londres au mois de juillet 1644; il y fut reçu avec le cérémonial ordinaire, et le parlement lui permit de se rendre à Oxford où était le roi. Charles I<sup>er</sup> demanda à l'ambassadeur un prêt d'argent, une armée auxiliaire et une déclaration contre ses sujets rebelles. D'Harcourt n'avait point pouvoir d'accorder de pareilles choses; il échappa aux instances du roi, et il revint à Londres, où il offrit sa médiation pour rétablir la paix entre les deux partis. Mais, comme il n'avait point de lettres de créance auprès du parlement, les deux chambres lui firent répondre par le comte de Northumberland, qu'elles recevraient avec respect les propositions du roi et de la reine régente de France, et qu'aussitôt qu'il aurait exhibé ses pouvoirs pour une telle négociation, elles s'empresseraient de nommer des commissaires pour traiter avec lui. Sur ces entrefaites, les dépêches de sa cour furent interceptées et ouvertes, et l'on y trouva une lettre de lord Goring, qui prouvait que l'ambassadeur avait été choisi sur la désignation de la reine d'Angleterre, et qu'il devait prendre ses instructions de cette princesse et de son mari. Cette lettre prouvait aussi que Charles I<sup>er</sup> sollicitait les secours de la France pour combattre ses sujets révoltés. Ces informations furent communiquées à l'ambassadeur, qui demanda immédiatement ses passe-ports, et quitta l'Angleterre en

février 1645<sup>1</sup>. Cromwell dit à propos de la mission du comte d'Har-court : « Ce seigneur n'est point venu pour travailler aux affaires du roi ni aux nôtres, mais pour nous brouiller davantage. » La vérité, c'est que Mazarin voulait rester neutre entre les partis qui divisaient l'Angleterre. C'était un avantage pour la France que ses voisins fussent exclusivement occupés de leurs propres affaires; ils ne pouvaient prendre part à celles du continent, et ils restaient spectateurs impuissants des progrès de l'influence française en Europe.

Un nouvel ennemi venait de se déclarer contre l'Autriche : c'était le prince de Transylvanie, Georges Ragotsky, successeur de Bethlem-Gabor. La France se hâta de traiter avec lui; le roi le prit sous sa protection, lui accorda des subsides, et s'engagea à lui en faire donner par le sultan. Dans le même traité, le roi de France garantissait la liberté et les privilèges de la Hongrie<sup>2</sup>. Ragotsky avait déjà commencé la guerre et cherché à soulever les Hongrois. En même temps, Torstenson, vainqueur de Gallas, répandait la terreur dans la Bohême. Gallas destitué fut remplacé par Hasfeld, que Torstenson vainquit à Jancowitz (16 mars 1645). Les Suédois, maîtres du cours du Danube, menaçaient les abords de Vienne. Dans le Nord, Kœnigsmark avait achevé la réduction de la Saxe, et forcé l'électeur à signer une suspension d'armes. Le roi de Danemark, battu sur terre et sur mer, avait été forcé d'accepter les conditions de paix que la Suède lui avait dictées sous la médiation de la France. Christian IV renonçait à son alliance avec la maison d'Autriche; il laissait Brême et Verden au pouvoir des Suédois, auxquels il céda, en outre, les îles d'Œsel et de Gothland; il engageait pour trente ans la province d'Est-Gothland<sup>3</sup>.

Du côté du Rhin, le maréchal de Turenne s'était maintenu dans les villes conquises, malgré le petit nombre de ses troupes. Il s'était laissé surprendre par Mercy à Marienthal, et le duc d'Enghien vint encore une fois à son secours. Les deux armées firent leur jonction sur les bords du Necker; elles rencontrèrent les Bavaois, et leur livrèrent bataille près de Nordlingen (3 août), dans les lieux mêmes où les Suédois avaient été vaincus onze ans auparavant. L'aile droite

1. *Parliam. history*, t. III. — Clarendon, *History of the rebellion*, t. VI. — Lingard, *Hist. of Engl.*

2. Traité entre Louis XIV et Georges Ragotsky, prince de Transylvanie, 22 avril 1645.

3. Traité entre le Danemark et la Suède, conclu à Bromsebro, le 13 août 1645.

des Français fut rompue, et le maréchal de Grammont, qui la commandait, fut fait prisonnier. L'infanterie, placée au centre, était en péril. Ce fut l'aile gauche, où était Turenne, qui remporta la victoire; le duc d'Enghien le soutint fort à propos à la tête d'un corps de Hessois. « Ce jeune prince, dit la relation officielle, était présent à tout, et sa gaieté ordinaire, ses gestes et toutes ses actions n'avaient pas moins d'effet, à l'endroit des siens, que les harangues militaires des chefs de l'antiquité<sup>1</sup>. » Le commandant de la cavalerie impériale, le général Gleen, fut fait prisonnier. Le chef des Bavaois, le comte de Mercy, avait été tué d'un coup de mousquet.

Les Français ne gardèrent point les villes de Souabe qu'ils avaient prises avant ou après la bataille de Nordlingen; mais Turenne, après avoir repassé le Rhin, reprit la ville de Trèves, qui était au pouvoir des Espagnols depuis dix ans. L'archevêque-électeur venait d'obtenir sa liberté, pour se rendre au congrès de Munster; il se hâta de rentrer dans sa capitale. En ce moment, les deux rives du Rhin étaient au pouvoir des Français, depuis les Alpes jusqu'à l'entrée du territoire hollandais.

Le duc d'Orléans avait encore été chargé de la tâche la plus facile : il avait fait la campagne de Flandre avec Gassion et Rantzau. Du 20 juin au 29 août, il prit successivement Mardick, où Rantzau gagna le bâton de maréchal, Linck, Bourbourg, Cassel, Merville, Saint-Venant et Béthune. Après la prise de cette dernière ville, le duc d'Orléans quitta l'armée et revint à la cour. Les deux maréchaux continuèrent la campagne : Rantzau alla prendre Lillers, et Gassion le fort de la Mothe-aux-Bois. Ils se réunirent pour assiéger Armentières, qui leur ouvrit ses portes, et, continuant de descendre la Lys, ils occupèrent Warneton, Comines et Menin. Après avoir passé près de Courtray, ils se joignirent au prince d'Orange, et marchèrent ensemble vers l'Escaut. « On vit alors, dit Montglat, la différence de l'ordre des deux armées : car les Hollandais marchaient serrés, en sorte qu'il ne manquait pas un homme dans leurs escadrons et bataillons; au lieu que les Français étaient dispersés, pillant à droite et à gauche et, sur la moindre alarme, ils se retrouvaient dans leurs rangs. » Les deux armées passèrent ensemble le petit Escaut, près de Deinse. Puis le gros de l'armée française s'arrêta; le maréchal de

1. Relation officielle de la bataille de Nordlingen, dans la *Gazette de Renaudot*, 1645, n° 109.



Gassion, avec une partie de sa cavalerie, escorta les Hollandais jusqu'au grand Escaut, et les aida à franchir le fleuve. Tandis que le prince d'Orange allait assiéger Hulst, dont il se rendit maître après un mois de siège, les Français revinrent sur leurs pas, et s'emparèrent de Pont-à-Vendin, d'Orchies, de l'Écluse et d'Arleux. Une grande partie de la Flandre était conquise; mais l'armée était affaiblie par le départ d'un assez grand nombre de volontaires qui avaient suivi le duc d'Orléans, et, à la fin de la campagne, les Espagnols avaient repris Cassel et Mardyck <sup>1</sup>.

Le comte d'Harcourt, parti de Paris pour la Catalogne, à son retour d'Angleterre, s'était efforcé de réparer les revers de la campagne précédente. Il avait pris Rosas (31 mai), la seule place qui restât aux Espagnols, entre la Catalogne et le Roussillon. Il fut vainqueur à Llorenz (23 juin), et termina heureusement la campagne en reprenant Balaguer aux Espagnols (20 octobre). Duplessis-Praslin, nommé maréchal pour sa belle conduite à la prise de Rosas, fut chargé du commandement de l'armée d'Italie, qui était réduite à quelques milliers d'hommes. Le prince Thomas s'était rendu maître de Vigevano, près du Tesin (13 septembre). Il se joignit au maréchal du Plessis; mais les deux armées ne purent entamer les frontières du Milanais.

Les deux maisons d'Autriche avaient été presque également maltraitées dans la campagne de 1645. Torstenson, soutenu par un parti de Transylvains, s'était obstiné au siège de Brünn en Moravie; mais l'empereur profita habilement de la mésintelligence qui s'était élevée entre Ragotsky et le général suédois; il fit la paix avec le prince de Transylvanie, en lui accordant la jouissance temporaire des comtés de Hongrie que Bethlem-Gabor avait possédés, et les forteresses de Regetz et de Tokai (26 juillet). Par là, il se débarrassa d'un ennemi d'autant plus redoutable, qu'il pouvait entraîner les Hongrois dans son parti. On disait même à Vienne que douze mille Turcs venaient de passer le Danube à Offen, pour assister les Transylvains <sup>2</sup>. Les Français, sur lesquels on avait compté, s'éloignaient le moins possible des bords du Rhin. Torstenson, abandonné à lui-même, fut obligé de se retirer en Bohême, où il se maintint pendant l'hiver.

1. Montglat, 11<sup>e</sup> campagne.

2. Gazette de Renaudot, 1645, n° 103.

Les négociations de Munster et d'Osnabruck n'avaient pas fait un pas; mais l'hiver avait été très-brillant dans ces deux villes, où se trouvaient réunis un grand nombre de diplomates. Notre vieille gazette raconte le *ballet de la Paix*, dansé à Munster le 26 février. Des gentilshommes français avaient chanté en chœur, en s'adressant aux dames de la ville :

Quoique la France et l'Italie'  
Soyent le pays de la beauté,  
Nous aymons la simplicité  
Des bourgeoises de Westphalie'.

Mais les ballets et les chansons n'avaient pas mis d'accord les hautes puissances belligérantes. Le duc de Longueville, qui n'arriva à Munster que le 30 juin 1645, compliqua lui-même les difficultés en réclamant le titre d'altesse comme souverain de Neufchâtel. Une déclaration impériale repoussa toutes les propositions qui avaient été faites par la Suède et par la France. L'Espagne n'avait pas encore commencé à négocier; son principal représentant, le comte de Zapada, était mort à l'ouverture du congrès, et les Provinces-Unies n'avaient point encore envoyé leurs ambassadeurs.

La France, qui croyait peu au succès prochain des négociations, cherchait à étendre son influence dans toute l'Europe; la Pologne, naguère assujettie à la politique impériale, se rapprocha de la France par le mariage de Wladislas VII avec Marie de Gonzague, la fille de ce duc de Nevers qui était devenu duc de Mantoue par la volonté de Richelieu. Le palatin de Posnanie et l'évêque de Warmie furent chargés de venir chercher la princesse, et leur arrivée fit une grande sensation à Paris. Madame de Motteville a fait un intéressant récit des fêtes qui furent données à cette occasion, et la gazette a raconté « la magnifique entrée des ambassadeurs polonais dans la ville de Paris. » Le contrat de mariage fut signé à Fontainebleau le 26 septembre; le mariage fut célébré par procuration, le 6 novembre, dans la chapelle du Palais-Royal. La nouvelle reine quitta Paris, accompagnée de la veuve du maréchal de Guébriant, qui avait été nommée « ambassadrice extraordinaire et surintendante de la conduite de la reine de Pologne. » La maréchale remplit cette mission délicate avec beaucoup d'habileté et de succès. Madame de Motteville

1. *Gazette*, 1645, n° 31.

a remarqué que, lorsque la reine de Pologne passa sur les terres du roi d'Espagne, elle fut reçue, malgré la guerre, avec tous les témoignages de respect qu'elle pouvait désirer. « On lui fit des entrées dans toutes les villes de Flandre, et les gazettes furent remplies des magnificences qui lui furent faites depuis les frontières de France jusqu'aux siennes <sup>1</sup>. »

### III

L'arrivée des députés hollandais et celle du comte de Trautmansdorf, plénipotentiaire de l'empereur, semblaient devoir donner plus d'activité aux conférences de Munster. Le 16 janvier 1646, la Suède et la France firent nettement connaître à quelles conditions elles étaient prêtes à traiter. La Suède demandait la Poméranie tout entière, ou du moins la moitié de ce duché, toute la Silésie, et de plus les évêchés de Brême, Verden, Halberstadt, Minden et Osnabrück. La France voulait avoir les landgraviats de haute et basse Alsace, avec Philipsbourg et son territoire; elle réclamait la cession des Pays-Bas espagnols, dont elle consentait à laisser une part aux Provinces-Unies. Elle offrait en même temps la restitution de la Catalogne et même du Roussillon <sup>2</sup>.

Mazarin n'avait fait en général que continuer la politique de son prédécesseur; mais, sur la question des Pays-Bas, il alla plus loin que Richelieu: il ne voulait pas seulement les enlever à l'Espagne, il prétendait les réunir à la France. Il écrivait aux plénipotentiaires français à Munster: « L'acquisition des Pays-Bas forme à la ville de Paris un boulevard inexpugnable; et ce serait alors véritablement qu'on pourrait l'appeler le cœur de la France, et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume <sup>3</sup>. » Le cardinal Mazarin éleva encore plus haut ses projets: ce fut lui qui conçut la première idée du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse; et, quand il projeta ce mariage quatorze ans avant de le réaliser, son but était de donner l'Espagne entière à la maison de Bourbon, comme le prouvent ces paroles, extraites du mémoire que nous venons de citer:

1. *Mémoires de madame de Motteville*, 1<sup>re</sup> partie.

2. Le P. Bougeant, *Histoire du traité de Westphalie*, liv. V.

3. Mémoire du cardinal Mazarin aux plénipotentiaires français à Munster, 20 janvier 1646.

« L'infante étant mariée à Sa Majesté, nous pourrions aspirer à la soumission des royaumes d'Espagne, quelque renonciation qu'on lui en fit faire, et ce ne serait pas une attente fort longue, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui peut l'en exclure. » Ainsi la succession d'Espagne était déjà une des pensées de la diplomatie française cinquante-cinq ans avant l'entrée de Philippe V à Madrid.

Ces projets n'eurent alors aucune suite. L'empereur et le roi d'Espagne auraient voulu séparer la France de ses alliés; ils cherchaient à conclure des traités particuliers, l'un avec la Suède, l'autre avec les Provinces-Unies. Aussi le gouvernement français négociait-il les armes à la main. « En ce qui touche la campagne prochaine, écrivait Mazarin, je vous puis bien assurer que nous ne songeons nullement à Munster et ne nous reposons point sur les belles espérances de votre négociation; car jamais on n'a fait de plus grands appareils. » Depuis 1640, le département de la guerre absorbait trente-six millions, c'est-à-dire le double de ce qu'il coûtait en 1630<sup>1</sup>.

Torstenson, dont la santé ne pouvait plus résister aux fatigues de la guerre, venait d'être remplacé par Wrangel, l'un de ces habiles capitaines sortis de la grande école de Gustave-Adolphe. Ce général, forcé d'évacuer la Bohême, se retira par la Misnie et la Thuringe, et se dirigea vers la Hesse pour se joindre aux Français. Pendant l'été de 1646, Turenne et Wrangel passèrent le Mein, et prirent, dans l'électorat de Mayence, Selingenstadt et Aschaffenburg. Maîtres de Schorndorf, de Duncelspiel et de Nordlingen, ils marchèrent vers le Danube, qu'ils franchirent à Donawerth et à Lawingen; ils passèrent le Lech, et s'emparèrent de la forteresse de Rain. L'archiduc Léopold les força de lever le siège d'Ausbourg; mais ils pénétrèrent dans l'intérieur de la Bavière, et ravagèrent ce pays jusqu'aux portes de Munich. L'électeur Maximilien était tout prêt à signer la paix.

La guerre avait été vivement poussée dans le Nord: c'était là que Mazarin avait concentré les principales forces de la France, pour réaliser son projet de la conquête des Pays-Bas espagnols. Le commandement en chef appartenait toujours au duc d'Orléans; mais il avait pour lieutenants le duc d'Enghien et quatre maréchaux de France, Grammont, Gassion, Rantzau et la Meilleraye. L'armée, qui s'élevait à trente-cinq mille hommes, ouvrit la campagne par la

1. Le général Grimoard, *Recherches sur les forces de l'armée française.*

prise de Courtray (29 juin). Ils attaquèrent ensuite Berg-Saint-Vinox, qui se rendit après deux jours de siège. Mardyck capitula le 25 août. Le maréchal de Grammont avait conduit six mille hommes au secours du prince d'Orange, conformément au nouveau traité que la France venait de conclure avec les Provinces-Unies. Le duc d'Orléans, croyant la campagne finie, quitta l'armée pour revenir à Paris. C'était désormais le duc d'Enghien qui commandait en chef; il résolut d'attaquer Dunkerque, ce port jusque-là si utile à la marine et au commerce de l'Espagne. Il commença par s'emparer de Furnes (7 septembre), qui défendait les abords de la place. Le 17 septembre, tandis que l'amiral Tromp'bloquait le port de Dunkerque avec la flotte hollandaise, Enghien commença les travaux du siège; le 11 octobre, la ville était conquise, et le maréchal de Rantzau était chargé de la garder.

Les Espagnols avaient obtenu quelques avantages en Catalogne et en Italie. Le marquis de Leganez, rappelé au commandement, avait forcé le comte d'Harcourt de lever le siège de Lérida. Un complot avait failli éclater à Barcelone contre les Français. En Piémont, le gouverneur de Milan avait repris Vigevano et s'était emparé d'Acqui. Mazarin n'envoyait plus que de faibles secours au duché de Savoie, et les efforts de la France se dirigeaient vers une autre partie de l'Italie : une flotte, qui comptait trente-six vaisseaux de guerre et un plus grand nombre de bâtiments légers, était partie de Toulon sous les ordres de l'amiral de Brézé. Cette flotte était chargée d'attaquer ce qu'on appelait l'État des *Presidi*, possession espagnole sur la côte de Toscane. Le prince Thomas traversa les montagnes de la Ligurie, et s'embarqua sur cette flotte avec six mille hommes. L'intention de Mazarin n'était pas seulement de s'emparer des *Presidi*, mais de jeter la terreur jusque dans Rome. Le nouveau pape Innocent X avait fait le procès des Barberini, neveux du pape précédent, et la France les avait pris sous sa protection.

Brézé parut bientôt avec sa flotte à la hauteur de Monte-Argentaro; les troupes débarquèrent, et, après avoir réduit Telamone, Salines et Santo Stefano, elles vinrent mettre le siège devant Orbitello. La résistance du capitaine qui commandait la place laissa au duc d'Arcos, vice-roi de Naples, le temps d'envoyer une flotte au secours d'Orbitello. Un combat s'engagea entre les deux escadres (14 juin); le jeune amiral français tomba mortellement frappé d'un boulet de canon. La tempête sépara les deux flottes, et une armée espagnole,

venue de Naples, força le prince Thomas à lever le siège d'Orbitello. Une nouvelle flotte, sous les ordres du maréchal de la Meilleraye, fut envoyée dans ces parages à la fin de la campagne, et s'empara de Piombino et de Porto-Longone dans l'île d'Elbe. La Meilleraye ramena ses vaisseaux sur les côtes de Provence, mais laissa de fortes garnisons dans les places qu'il avait conquises. Le pape effrayé suspendit les poursuites commencées contre les Barberini, et déclara au gouvernement français qu'il était prêt à traiter<sup>1</sup>. Le grand-duc de Toscane Ferdinand II avait conclu récemment un traité de neutralité<sup>2</sup>.

Les négociations de Munster commençaient à produire quelques résultats. L'Empire accordait à la France tout ce qu'elle avait exigé en Allemagne; les plénipotentiaires français écrivirent à la reine, le 17 septembre 1646: « Philipsbourg est laissé à la couronne, ainsi que Brisach, les deux Alsaces et le Suntgau... Madame, ajoutaient-ils, si Dieu bénit ce qui est si heureusement commencé, Votre Majesté aura cette gloire, que, dans un temps de minorité, où le comble de souhaits a toujours été de pouvoir conserver l'État en son entier, elle aura non-seulement étendu les limites de la France jusques à ses plus anciennes bornes, mais encore acquis deux places très-importantes sur le Rhin; et que cette dangereuse communication des forces de la maison d'Autriche, qui a donné tant de craintes à nos pères, se trouve aujourd'hui rompue par la prudente conduite de Votre Majesté<sup>3</sup>. »

Ce résultat était conforme aux vœux de Mazarin qui désirait vivement traiter avec l'Empire, afin de porter contre l'Espagne tout l'effort de la guerre. Les Suédois montraient de telles exigences qu'il était presque impossible de s'entendre avec eux. Les plénipotentiaires français se rendirent à Osnabruck, pour engager les représentants de la Suède à faire quelques concessions. Mais les ministres de Christine, Oxenstiern, fils du chancelier, et Salvius, accusaient les ambassadeurs français de trahir l'alliance et de se constituer les avocats de l'ennemi commun. Ils avaient déjà adressé à la cour de France leurs plaintes sur la trop grande précipitation de ses plénipotentiaires, et ceux-ci reçurent de leur gouvernement l'ordre de procéder avec

1. Montglat, 12<sup>e</sup> campagne.

2. Traité de neutralité entre Louis XIV et Ferdinand II, grand-duc de Toscane, 11 mai 1646.

3. Lettre des plénipotentiaires français à la reine, 17 septembre 1646.

plus de lenteur et d'appuyer toutes les demandes des Suédois<sup>1</sup>. Ce fut là ce qui retarda la conclusion de la paix entre la France et l'Empire.

Mais, en attendant qu'il fût possible de signer les traités, on proposa un armistice, et un congrès militaire fut assemblé à Ulm pour en régler les conditions. L'empereur éleva quelques difficultés dans ce congrès, et la trêve générale ne put être conclue. Mais le duc de Bavière s'empressa de signer, pour lui et pour son frère, l'électeur de Cologne, un traité de neutralité avec la France et la Suède. Comme garantie de ses engagements, il remit en dépôt, entre les mains des Français, les villes de Lawingen et de Hochstædt et tout ce qu'il avait de places fortes entre Ulm et Donawerth. Les Suédois obtenaient pour places de sûreté Memmingen et Uberlingen<sup>2</sup>. Turenne força bientôt le landgrave de Darmstadt et l'électeur de Mayence à se déclarer neutres, à l'exemple de la Bavière, tandis que les Suédois s'emparaient de la ville autrichienne de Bregentz, à l'extrémité méridionale de la Souabe, et cherchaient à s'ouvrir un passage vers la Suisse et l'Italie. Après cette rapide expédition, Wrangel se porta de Souabe en Franconie où il prit Schweinfurth. Mazarin, qui ne voulait pas trop contribuer aux progrès des Suédois, avait rappelé Turenne et l'avait envoyé sur les frontières des Pays-Bas. Wrangel pénétra seul en Bohême et mit le siège devant Égra. L'empereur opposa aux Suédois la seule armée qui lui restât, sous les ordres de Melander, calviniste qui avait quitté le service de la Hesse. Le duc de Bavière, en rompant tout à coup l'armistice qu'il avait conclu, sauva l'empereur et força Wrangel d'abandonner la Bohême. Turenne reparut alors, et défendit les Suédois contre les Impériaux et les Bavaois.

La France ne pouvait plus compter sur l'alliance des Provinces-Unies, qui, malgré le texte formel de leurs engagements, allaient conclure avec l'Espagne un traité particulier. L'archiduc Léopold, nommé gouverneur des Pays-Bas, avait commencé la campagne de 1647 en reprenant quelques-unes des places conquises par les Français, entre autres Armentières et Comines. Il s'empara de Landrecies (18 juillet), malgré les efforts des deux maréchaux qui com-

1. Woltmann, *Geschichte des Westphälischen Friedens*, IV.

2. Traité entre Louis XIV, la reine Christine de Suède et la régente de Hesse d'une part, et, de l'autre, l'électeur de Bavière, l'électeur de Cologne, et le prince Maximilien Henri, son coadjuteur, 14 mars 1647.

mandaient l'armée du Nord, Gassion et Rantzau. Le premier fut blessé mortellement à l'attaque de Lens, le 28 septembre; mais la ville se rendit cinq jours après. Le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, avait pris le commandement de l'armée d'Espagne; mais il avait éprouvé dans cette campagne un de ces revers qui ne manquent jamais aux plus grands capitaines : il avait échoué, comme d'Harcourt, au siège de Lérída. En Italie, le duc de Modène, François 1<sup>er</sup>, était devenu l'allié des Français <sup>1</sup>. Palerme et Naples s'étaient soulevés contre l'Espagne. Henri de Lorraine, duc de Guise, était venu, après Masaniello, se mettre à la tête des insurgés napolitains. Mais la France ne soutint pas ce mouvement comme elle avait soutenu la Catalogne et le Portugal, et la domination espagnole se rétablit dans les Deux-Siciles.

Turenne et Wrangel recommencèrent la campagne de Bohême en 1648. Ils jetèrent des vivres dans Égra qu'assiégeaient les Impériaux, et, après avoir passé le Danube sur le pont de Lawingen, ils atteignirent l'arrière-garde de l'armée impériale à Zusmarshausen et la mirent en pleine déroute (17 mai). Mélander fut tué dans le combat, et, tandis que les Impériaux se retiraient sous le canon d'Ausbourg, les alliés passèrent le Leck et ravagèrent la Bavière, pour punir l'électeur de sa trahison. Kœnigsmark marcha rapidement vers la Bohême, et, arrivé devant Prague, il surprit le château et ce que l'on appelait la *petite Prague*; il assiégeait le reste de la ville lorsque la nouvelle d'un armistice général arrêta les hostilités.

Schiller dit que la prise de la petite Prague, qui eut lieu le 26 juillet, donna à Kœnigsmark l'honneur d'avoir terminé la guerre de Trente ans. L'historien allemand oublie la campagne de Condé dans les Pays-Bas en 1648, et l'immortelle journée qui la termina. Le plan du prince était de relier les conquêtes de la France sur la Lys à celles qui avaient été faites dans la Flandre maritime. Il fallait donc commencer par prendre la ville d'Ypres : Condé s'en empara, en effet, après seize jours de siège; mais les Espagnols avaient repris Courtray et Furnes, et ils étaient venus assiéger Lens. Condé réunit toutes ses forces, et marcha au secours de cette place; en arrivant, il apprit que Lens avait capitulé. L'armée ennemie occupait les hauteurs voisines de la ville. Elle s'élevait à dix-huit mille hommes, commandés par l'archiduc

1. Traité d'alliance entre Louis XIV et le duc de Modène, 1<sup>er</sup> septembre 1647.



Léopold et le comte de Fuensaldagne. Condé n'avait que quatorze mille hommes, en y comprenant un renfort que d'Erlach lui avait amené d'Alsace. Il essaya d'abord d'attirer l'ennemi dans la plaine; n'ayant pu y parvenir, il résolut de se retirer, mais en plein jour, tout prêt à accepter la bataille, sans vouloir la provoquer. Il fut, en effet, attaqué comme il l'avait calculé; mais l'attaque fut repoussée avec une vigueur admirable, et la journée se termina par une victoire complète (20 août)<sup>1</sup>. Lens se rendit; l'archiduc et le comte de Fuensaldagne se sauvèrent à Douai, qui était encore une ville espagnole; le général Beck, grièvement blessé, fut conduit à Arras, où il mourut. Condé couronna la campagne par la prise de Furnes (10 septembre). L'armée d'Espagne, sous le maréchal de Schomberg, avait pris Tortose. En Italie, le maréchal Duplessis avait délivré Casal-Maggiore et forcé le retranchement qui fermait le Crémonais. Partout les Français étaient victorieux : ces succès, et surtout la bataille de Lens, décidèrent la conclusion de la paix.

La paix de Westphalie ne réconcilia la France qu'avec la branche allemande de la maison d'Autriche. L'Espagne ne voulut ni reconnaître l'indépendance du Portugal, ni céder aux Français ce qu'ils avaient conquis dans les Pays-Bas; mais, dès le 30 janvier 1648, elle avait conclu à Munster un traité particulier avec les Provinces-Unies. Elle reconnaissait la souveraineté de la république qu'elle avait si longtemps combattue; elle ne lui contestait ni son territoire en Europe ni ses possessions dans les Deux-Indes. Elle lui accordait plusieurs privilèges pour son commerce, et consentait à fermer l'Escaut, c'est-à-dire à ruiner Anvers au profit d'Amsterdam.

Deux autres traités furent signés le 24 octobre : l'un à Munster entre la France et l'Empire, l'autre à Osnabruck entre l'Empire et la Suède. Le duc de Longueville, fatigué des obstacles qu'avait rencontrés le traité avec l'Espagne, était retourné en France au commencement de l'année précédente. Le comte d'Avaux avait été rappelé parce qu'il était devenu suspect à Mazarin, et ce fut Abel Servien, le véritable dépositaire de la pensée du ministre, qui conduisit seul les dernières négociations. La France, dont les armes avaient eu

1. Gazette de Renaudot, 1648, n<sup>os</sup> 128 et 129. — *Mémoires de Montglat*, 14<sup>e</sup> campagne. — Coste, *Histoire de Louis de Bourbon*, 3<sup>e</sup> édition, la Haye, 1748. — M. V. Cousin, *la Société française au XVII<sup>e</sup> siècle, d'après le grand Cyrus de mademoiselle de Scudéry*, chap. IV.

tant d'influence sur les résultats de la guerre, devait recueillir une large part des bénéfices de la victoire. Le traité de Munster lui donna définitivement les Trois-Évêchés qu'elle occupait depuis un siècle; la ville de Pignerol, que le duc de Savoie lui avait cédée en 1632; les landgraviats de haute et basse Alsace; la préfecture des dix villes impériales : Haguenau, Colmar, Schelestadt, Weissembourg, Landau, Obernheim, Rosheim, Munster au val Saint-Grégoire, Kaiserberg, et Turckheim. On lui donnait en même temps Brisach et son territoire, et on lui reconnaissait le droit de tenir garnison dans Philipsbourg, dans cette ville qui, selon la parole de Bossuet, « tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois. »

La Suède, l'alliée de la France, obtint par le traité d'Osnabruck une partie de la Poméranie, l'île de Rugen, Wismar dans le duché de Mecklembourg, l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés; elle devait posséder ces États divers à titre de fiefs de l'Empire et avoir trois voix à la diète. L'électorat de Brandebourg, uni au duché de Prusse et agrandi d'une partie de la succession de Juliers, de l'ancien archevêché de Magdebourg et de quelques autres territoires, devenait puissance dominante dans le nord de l'Allemagne. L'électeur palatin était rétabli, mais seulement dans ses domaines des bords du Rhin. La Bavière, qui gardait le haut Palatinat, devenait un huitième électorat. La confédération helvétique fut complètement soustraite à la juridiction de l'Empire.

A l'égard de la religion, les traités de Passaw et d'Ausbourg furent confirmés; mais les calvinistes furent compris dans la pacification sous le titre de *réformés*, et ils furent admis à jouir des mêmes privilèges que les luthériens. Tous les bénéfices, soit médiats, soit immédiats, durent être remis sur le pied où ils étaient avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1624, qui fut appelée l'année décrotoire ou normale; mais pour les États de l'électeur palatin, du margrave de Bade et du duc de Wurtemberg, l'époque fut fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1618, à cause des changements que les Impériaux et les Espagnols avaient faits dans ces trois pays pendant qu'ils les occupaient<sup>1</sup>.

Le vieux droit germanique était remis en vigueur, et de nouvelles garanties étaient assurées à l'indépendance des États. La puissance

1. Traités de Munster et d'Osnabruck. — Le P. Bougeant, *Histoire du traité de Westphalie*, liv. X. — Woltmann, *Geschichtê des Westphälischen Friedens*. — Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche*, ch. LIX.

impériale était plus limitée que jamais, et la diète était organisée de telle sorte que tous les États y fussent représentés à proportion de leur importance. La France veilla avec soin à ce que les villes libres fussent désormais traitées avec plus d'équité; « à ce qu'elles eussent voix décisive dans les diètes générales et particulières comme les autres États de l'Empire; à ce qu'il ne fût point touché à leurs droits régaliens, libertés et privilèges... » Toutes les louables coutumes, constitutions et lois fondamentales de l'empire romain devaient être à l'avenir religieusement observées.

Toutes ces stipulations devaient avoir pour résultat d'affaiblir la puissance de la maison d'Autriche, et par là de constituer l'équilibre européen. Comme c'était la France qui avait dicté la plupart de ces conditions, c'était à elle de les faire exécuter. Aussi conserva-t-elle une grande influence en Allemagne après la guerre; quelques années plus tard, l'*alliance du Rhin* avait réuni sous son patronage la plupart des États germaniques, et le roi de France était devenu plus puissant dans l'Empire que l'empereur lui-même.

« La France veut la paix et la fera glorieuse<sup>1</sup>. » Cette parole de Mazarin était enfin réalisée. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la gloire de la France semblait encore pure de toute ambition; c'est que sa grandeur même était acceptée par ses voisins comme la garantie de leur indépendance. Il en était ainsi parce que, soit dans la guerre, soit dans les négociations, le gouvernement français n'avait pas montré un esprit égoïste et asservi à ses propres intérêts, parce qu'il avait respecté la foi jurée et suivi une politique généreuse, vengeresse de la justice et gardienne des droits de tous. En marchant dans cette voie, la France du dix-septième siècle était restée fidèle aux meilleures traditions nationales, et en même temps elle avait donné des exemples qui ne devaient point être perdus pour les générations futures.

1. Lettre du cardinal Mazarin au duc de Longueville, 22 juin 1647.

# CHARLES - QUINT

AU MONASTÈRE DE SAINT-JUST

PAR ALFRED DE MUSSET<sup>1</sup>.

---

L'empereur vit, un soir, le soleil s'en aller ;  
Il courba son front triste, et resta sans parler.  
Puis, comme il entendit ses horloges de cuivre,  
Qu'il venait d'accorder, d'un pied boiteux se suivre,  
Il pensa qu'autrefois, sans avoir réussi,  
D'accorder les humains il avait pris souci.

— Seigneur, Seigneur ! dit-il, qui m'en donna l'envie ?  
J'ai traversé la mer onze fois dans ma vie ;  
Dix fois les Pays-Bas ; l'Angleterre trois fois ;  
Ai-je assez fait la guerre à ce pauvre François !  
J'ai vu deux fois l'Afrique et neuf fois l'Allemagne,  
Et voici que je meurs sujet du roi d'Espagne !  
Eh ! que faire à régner ? je n'ai plus d'ennemi ;  
Chacun s'est dans la tombe, à son tour, endormi.  
Comme un chien affamé, l'oubli tous les dévore ;  
Déjà le soir d'un siècle à l'autre sert d'aurore.

1. Ces vers sont une des premières productions de la jeunesse d'Alfred de Musset. S'il ne les a point insérés dans sa première publication, c'est qu'un sujet historique ne pouvait pas entrer dans la composition des *Contes d'Espagne et d'Italie* ; mais nous savons de source certaine qu'il ne les jugeait pas indignes de lui. (*Note de l'Éditeur.*)

Ai-je donc, plus habile à plus longtemps souffrir,  
Seul parmi tant de rois, oublié de mourir ?  
Ou dans leurs doigts raidis, quand la coupe fut pleine,  
Quand le glaive de Dieu, pour niveler la plaine,  
Décima les grands monts, étais-je donc si bas  
Que l'archange, en passant, alors ne me vit pas ?  
M'en vais-je donc vieillir à compter mes campagnes,  
Comme un pasteur ses bœufs descendant des montagnes,  
Pour qu'on lise en mon cœur les leçons du passé,  
Comme en un livre pâle et bientôt effacé ?  
Trop avant dans la nuit s'allonge ma journée.  
Dieu sait à quels enfants l'Europe s'est donnée !  
Sur quels bras va poser tout ce vieil univers,  
Qu'avec ses cent États, avec ses quatre mers,  
Je portais dans mon sein et dans ma tête chauve !  
Philippe !... que Saint-Just de ses crimes le sauve !  
Car du jour qu'héritier de son père, il sentit  
Que pour sa grande épée il était trop petit,  
N'a-t-il pas échangé le ciel contre la terre,  
Contre un bourreau masqué son confesseur austère ?  
La France !... oh ! quel destin en ses jeux si profond,  
Mit la duègne orgueilleuse aux mains d'un roi bouffon,  
Qui s'en va, rajustant son pourpoint à sa taille,  
Aux oisifs carrousels se peindre une bataille !  
Ah ! quand mourut François, quel sage s'est douté  
Que du seul Charles-Quint il mourait regretté ?  
Avec son dernier cri sonna ma dernière heure.  
Où trouver maintenant personne qui me pleure ?  
Mon fils me laisse ici m'achever ; car enfin  
Qui lui dira si c'est de vieillesse ou de faim ?  
Il me donne la mort pour prix de sa naissance ?  
Mes bienfaits l'ont guéri de sa reconnaissance.  
Il s'en vient me pousser lorsque j'ai trébuché. —

C'est bien. — Je vais tomber. — Le soleil s'est couché !  
O terre, reçois-moi ; car je te rends ma cendre !  
Je vins nu de ton sein, nu j'y vais redescendre.

C'est ainsi que parla cet homme au cœur de fer ;  
Puis, se voyant dans l'ombre, il eut peur de l'enfer !  
— O mon Dieu ! si, cherchant un pardon qui m'efface,  
Je trouvais la colère écrite sur ta face,  
Comme, ce soir, mon œil cherchant le jour qui fuit,  
Dans le ciel dépeuplé ne trouve que la nuit !  
Quoi ! pas un rêve, un signe, un mot dit à l'oreille,  
Dont l'écho formidable alors ne se réveille !  
Non ! — Rien à vous, Seigneur, ne peut être caché.  
*Kyrie eleison !* car j'ai beaucoup péché !

Alors, avec des pleurs il disait sa prière,  
Les genoux tout tremblants et le front sur la pierre.  
Tout à coup il s'arrête, il se lève, et ses yeux  
Se clouaient à la terre et sa pensée aux cieux.

Voici que sur l'autel couvert de draps funèbres,  
Les lugubres flambeaux ont rompu les ténèbres,  
Et les prêtres debout, comme de noirs cyprès,  
S'assemblent, étonnés des sinistres apprêts.  
Et les vieux serviteurs disaient : — Qui donc va naître  
Ou mourir ? — Et pourtant priaient sans le connaître ;  
Car les sombres clochers s'agitaient à grand bruit,  
Et semblaient deux géants qui pleurent dans la nuit.  
Tous frappaient leur poitrine et respiraient à peine.  
Sous les larmes d'argent, le sépulcre d'ébène  
S'ouvrait, lit nuptial par la mort apprêté,  
Où la vie en ses bras reçoit l'éternité.

Alors un spectre vint, se traînant aux murailles,  
Livide, épouvanté les mornes funérailles,  
Maigre et les yeux éteints, et son pied sur le seuil  
De granit, chancelait dans les plis d'un linceul.  
— Qui d'entre vous, dit-il, me respecte et m'honore?  
(Et sa voix sur l'écho de la voûte sonore  
Frappait comme le pas d'un hardi cavalier.)  
Qu'il s'en vienne avec moi dormir sous un pilier !  
Je m'y couche, et j'attends que m'y suive qui m'aime.  
Pour ceux qui m'ont haï, je les suivrai moi-même ;  
Ils y sont. — Prions donc pour mes crimes passés ;  
Pleurons et récitons l'hymne des trépassés !  
Il marcha vers sa tombe, et pâlit : — Qui m'arrête,  
Dit-il ? Ne faut-il pas un cadavre à la fête ?

Et le cercueil cria sous ses membres glacés,  
Puis le chœur entonna l'hymne des trépassés.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## MÉLANGES D'HISTOIRE, DE MORALE ET DE CRITIQUE<sup>1</sup>

PAR ÉMILE SAISSET.

M. Saisset a réuni dans ce nouveau volume un certain nombre d'articles publiés, depuis une douzaine d'années, dans la *Revue des Deux Mondes*. Déjà, en 1845, il avait fait paraître un volume du même genre, sous le titre d'*Essais sur la philosophie et la religion au dix-neuvième siècle*. Ces seconds *Mélanges* auront, nous n'en doutons pas, un succès encore plus grand que les premiers. De progrès en progrès, M. Saisset, au jugement de tous les connaisseurs, est devenu aujourd'hui un écrivain et un dialecticien du premier ordre.

Comme M. Jouffroy, dans les plus hautes et les plus difficiles matières, il sait allier l'élégance et la clarté à la méthode la plus sévère, à la plus forte dialectique. Chacun de ces articles enferme l'exposition ou la défense de quelque grande vérité; ce sont des combats à outrance et des victoires décisives contre les plus dangereuses erreurs du temps présent en politique et en philosophie.

Nous rencontrons d'abord trois études sur saint Anselme, sur Giordano Bruno et sur Michel Servet, où les plus sublimes questions de la métaphysique s'encadrent tout naturellement dans les plus dramatiques récits. Un saint et des hérétiques, des panthéistes condamnés au feu, voilà des personnages bien divers! Cependant ils ont un lien commun : la philosophie platonicienne. Hâtons-nous d'ajouter, pour ne pas laisser planer sur M. Saisset le soupçon d'un paradoxe, que, s'ils sont platoniciens, ils ne le sont pas de la même manière. Saint Anselme se rattache, par saint Augustin, au véritable Platon, tandis que Giordano Bruno et Michel Servet sont des Alexandrins du

1. 4 vol. in-18. Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1859.

Tome VI. — 21<sup>e</sup> Livraison.



seizième siècle. Singulier contraste! Aristote, épuré par l'étude des textes, et Platon, corrompu par le mélange des doctrines néoplatoniciennes, d'où s'échappe comme un torrent d'idées panthéistes et mystiques, deviennent tous deux, en même temps, des ennemis de l'Église dont ils avaient passé jusque-là pour les auxiliaires.

Ainsi l'Église perd à la fois, comme dit M. Saisset, les deux plus grandes forces intellectuelles et les deux noms les plus glorieux du passé. C'est dans ce divorce avec la philosophie ancienne qu'est l'origine de l'antithèse de la raison et de la foi où se complaisent ironiquement la plupart des philosophes de la renaissance.

Mais combien cette antithèse nous emporte loin de saint Anselme, qui demande à la raison une foi plus éclairée et dont la foi, suivant le titre d'un de ses ouvrages, cherche l'intelligence! En métaphysique, le nom de saint Anselme se rattache surtout à la preuve de l'existence de Dieu. C'est une occasion pour M. Saisset d'établir le vrai caractère de la preuve métaphysique, de la dépouiller de l'appareil logique dont saint Anselme, comme plus tard Descartes, l'a revêtue, sous prétexte de l'améliorer.

La preuve métaphysique exclut le syllogisme tout aussi bien que l'induction : c'est une intuition immédiate, une simple vue de la réalité infinie par la raison, à propos de la réalité finie et imparfaite dont nous avons la conscience au dedans de nous. M. Saisset achèvera d'éclaircir la vraie nature du procédé par lequel la raison atteint Dieu, en combattant les fausses et dangereuses assimilations avec les procédés abstraits et discursifs de la physique et des mathématiques imaginées par le P. Gratry. « La vraie théodicée, dit-il, n'est fondée ni sur des abstractions ni sur des syllogismes, mais sur la conscience de chacun de nous, sur des intuitions pleines de réalité et de vie. » Telle est la théodicée que M. Saisset a esquissée, d'une main si ferme et si sûre, dans son *Essai de philosophie religieuse*, et dont nous ferions un plus grand et plus long éloge, si nous n'écrivions ces lignes dans le recueil même où il a été publié.

A la discussion des principes de la métaphysique de saint Anselme, M. Saisset joint un récit de sa vie plein de charme et d'intérêt. Nous admirons dans le saint docteur cette habileté dans la conduite des âmes, cette ardeur de l'étude, et surtout cette foi si profonde dans la métaphysique qui lui faisait regretter de mourir avant d'avoir mis la dernière main à un argument décisif en faveur de l'immortalité; nous n'assistons pas indifférents aux vicissitudes de cette lutte contre

le pouvoir temporel, dont le successeur de saint Anselme au siège de Canterbury, Thomas Becket, sera le martyr. Nous l'avouons, cependant, quelque belle que soit la vie de saint Anselme, elle ne nous touche pas au même degré que celle de Giordano Bruno ou de Michel Servet. Peut-être est-ce la faute de M. Saisset; pourquoi nous raconte-t-il, avec tant d'art et tant d'âme, ces deux drames terribles dont l'un se dénoue à Rome, au Champ de Flore, l'autre à Genève, sur la place du Champel!

« Le philosophe, dit Pomponat, est semblable à Protée : la soif de la vérité le consume; il est honni de tous comme un insensé; les inquisiteurs le persécutent; il sert de spectacle au peuple, et voilà les avantages et les récompenses de la philosophie. » Tel est, en effet, le philosophe de la renaissance; tel a été, entre tous, Giordano Bruno.

Mais la sympathie de M. Saisset pour la personne, pour le génie, pour le courage, pour la vie et la mort de Bruno, ne s'étend pas jusqu'à sa doctrine qui rappelle le panthéisme alexandrin et dans laquelle Schelling a cru voir l'antécédent de la philosophie de l'identité. Cependant M. Saisset ne condamne pas tout dans la philosophie de Bruno : une des idées auxquelles demeure attaché le nom de ce philosophe infortuné, une des idées qui a le plus scandalisé ses contemporains, est celle de l'infinité de l'univers. Bruno a horreur d'un monde fini; il ose traiter cette doctrine, jusqu'alors consacrée, de dogme impur que le diable seul a pu inventer. Avec Copernic, avec l'idée de l'infinité de Dieu, il fait voler en éclats ces voûtes étroites où Aristote et le moyen âge avaient enfermé le monde. Avec quel enthousiasme ne célèbre-t-il pas ces conciles d'étoiles, ces conclave de soleils, ces myriades de mondes qui sont le trône sans bornes seul digne d'un Dieu sans bornes!

Mais l'infinité de l'univers n'est pas une idée essentiellement panthéiste; elle s'accommode aussi avec le plus pur théisme, comme le démontre plus amplement M. Saisset dans son *Essai de philosophie religieuse*. L'infini relatif, l'infini dans le temps et dans l'espace, qui est le propre de l'univers, ne saurait porter préjudice à l'infini absolu, qui est le propre de Dieu.

Par l'intérêt et par la nouveauté, l'article sur Michel Servet est le plus considérable de cette première partie. En racontant saint Anselme et Giordano Bruno, M. Saisset s'appuyait sur les excellents ouvrages de M. de Rémusat et du savant et regrettable Bartholmès; ici c'est un sujet qu'il éclaire et qu'il agrandit par ses propres recher-

ches. Désormais, grâce à lui, la lumière est faite sur le procès de Genève, et Servet aura sa place non-seulement dans l'histoire de la réforme, mais aussi dans celle de la philosophie de la renaissance.

Giordano Bruno et Michel Servet se ressemblent par leurs doctrines philosophiques comme par leur tragique destinée. Servet est aussi un panthéiste formé par les doctrines et les traditions néoplatoniciennes. Lisez ce curieux passage de son interrogatoire, rapporté pour la première fois par M. Saisset, dans lequel, en face de Calvin, en face de la mort, il ose professer hautement sa foi panthéiste, jusque dans ses plus extrêmes conséquences :

« Maintiens-tu, demande Calvin, que nos âmes soient un sur-geon de la substance divine, qu'il y ait dans tous les êtres une déité substantielle? — Je le maintiens, répond Servet. — Mais quoi! misérable! s'écrie Calvin en frappant du pied, ce pavé est-il Dieu? Est-ce Dieu qu'en ce moment je foule? — Sans aucun doute. — A ce compte, ajoute Calvin avec ironie, les diables eux-mêmes contiennent Dieu? — En doutes-tu? » réplique sur le même ton l'indomptable panthéiste, perdant ici toute prudence, mais n'hésitant pas à livrer sa vie plutôt que de désavouer sa foi (p. 162).

Mais ce qui distingue Servet de Bruno, c'est qu'au lieu de s'en tenir à une négation pure et simple du christianisme, il tente de l'accommoder avec ses principes philosophiques. De là une singulière théorie du Christ, qui ne ressemble en rien à celle du concile de Nicée; de là ces attaques si violentes et si hardies contre le dogme de la Trinité; de là enfin des hérésies plus affreuses encore, aux yeux de Calvin, que le panthéisme lui-même. A notre avis ce serait faire tort aux convictions sincères et désintéressées que de croire à l'entière pureté du fanatisme de Calvin contre Servet; il faut à la foi du réformateur ajouter l'orgueil du théologien, une rivalité ancienne et une haine personnelle, pour exprimer l'acharnement du bourreau contre sa victime. C'est à petit feu que Calvin fit brûler Servet, dont le supplice fut encore plus horrible que celui de Bruno. Mais quelque odieux que paraisse Calvin dans tout ce procès de Genève, il l'est encore plus dans le procès de Vienne, où par des dénonciations indirectes, et par les plus viles manœuvres, venant au secours de l'inquisition de France, il s'efforçait, ne pouvant le faire périr lui-même, de faire dresser un bûcher catholique à son infortuné rival. Il faut lire tout entier dans M. Saisset cet émouvant et dramatique récit.

Mais du milieu des orages de la réforme et de la renaissance, nous voici transporté dans les articles suivants, au lendemain même de 1848, au sein d'autres orages qui ont fait verser moins de sang, qui n'ont pas vu se dresser d'échafauds, grâce aux progrès de la philosophie, mais qui n'ont peut-être pas causé un moindre trouble dans les esprits, et qui à peine sont apaisés d'hier. Louons M. Saisset d'être du petit nombre de ceux qui, dans ces temps difficiles, ont combattu tous les excès et n'ont pas désespéré de la raison et de la philosophie.

Combien disaient alors que le mieux pour en finir avec le socialisme était d'en finir du même coup avec les principes de la révolution et avec la philosophie ! M. Saisset montre combien l'erreur est grossière : Dignité, liberté, inviolabilité de l'individu, voilà ce que d'un commun accord consacrent et élèvent au-dessus de tout et les principes de la Déclaration des droits de l'homme et la philosophie spiritualiste ; or voilà précisément ce que sacrifient plus ou moins ouvertement toutes les sectes socialistes. C'est la polémique au nom de la révolution et de la philosophie, ce ne sont pas les déclamations ultramontaines ou les théories du droit divin qui ont ruiné les principes du socialisme dans les esprits égarés par l'ardeur révolutionnaire et par les plus folles illusions.

Mais tout en combattant le socialisme, M. Saisset n'a garde d'y méconnaître un certain point de vérité. L'association volontaire et libre des particuliers ou l'esprit d'association fraternelle, l'intervention tutélaire de l'État non pas pour l'anéantissement, mais pour le salut des personnalités, voilà les deux idées qu'il faut y recueillir, en dépit des chimères absurdes auxquelles elles ont été mêlées et des violences qui les ont déshonorées. Quel économiste oserait aujourd'hui soutenir, d'une manière absolue, la non-intervention de l'État dans l'industrie et dans la misère du peuple ?

Laissant de côté les conséquences et les détails, M. Saisset dirige de préférence ses coups contre la philosophie positive de M. Auguste Comte, qu'il appelle, non sans raison, la philosophie du socialisme. Mais quoi de plus chimérique que cette prétendue philosophie positive, et quelle autre philosophie s'éloigna jamais davantage de la réalité ?

C'est une terrible parole de retranchement qu'ont prononcée M. Comte et les siens sur la nature humaine et sur le monde tout entier. Où ne les emporte pas l'amour de la simplification et de l'ho-

mogénéité absolue des sciences? Dieu, l'absolu, l'idéal, l'esprit avec la liberté, et même les causes et les forces invisibles de la nature, tout est sacrifié pour ne laisser place qu'aux phénomènes visibles et palpables. C'est le plus franc matérialisme fondé, non plus comme au dix-huitième siècle, sur une analyse plus ou moins fautive des phénomènes de l'entendement, mais sur une classification incomplète et sur une prétendue réorganisation des sciences. A toutes ces négations M. Saisset n'oppose pas seulement d'éloquents protestations, mais ce qui vaut mieux encore, les plus fortes et les plus lumineuses démonstrations. Sachons-lui particulièrement gré de cette vigoureuse polémique contre la philosophie positive. Le panthéisme est un danger sans doute, mais j'estime qu'à tout prendre, la philosophie positive est un danger bien plus grand encore. Il faut convenir que, malgré les vérités essentielles qu'il compromet, le panthéisme, au moins dans ses principaux représentants, dans Plotin, dans Schelling, dans Spinoza lui-même et dans Hegel, se présente avec un certain caractère de grandeur, de poésie et même de religion. Il faut convenir que s'il égare, il n'abaisse pas nécessairement les âmes. Mais qu'on me dise à quel noble sentiment s'associe la philosophie positive. J'applique volontiers aux systèmes philosophiques la règle que donne La Bruyère pour juger d'un livre de littérature : je recherche s'il élève l'esprit, s'il donne de nobles sentiments. Qu'y a-t-il, d'après cette nature, au-dessous de la philosophie positive, malgré la science et les excellentes intentions de ses auteurs?

Mais voici un autre adversaire : le P. Gratry encore tout meurtri des coups reçus dans ce duel dialectique, dont les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* et du *Correspondant* n'ont pas perdu la mémoire, et où, pour jamais, a succombé la *Logique nouvelle de l'Oratoire*.

Ici, la lutte, quoique non moins vive, n'a cependant pas le même caractère. Il ne s'agit, pour ainsi dire, que d'un débat de famille où le matérialisme et le panthéisme n'ont rien à voir. Malgré cette teinte de mysticité et ces écarts de méthode dont n'a pu s'accommoder la raison sévère de M. Saisset, le P. Gratry est aussi un philosophe de cette grande école spiritualiste, qui, aujourd'hui plus que jamais, doit réunir toutes ses forces contre les sectateurs conjurés, soit de la *philosophie positive*, soit de la *métaphysique positive*. Comparez la *Connaissance de Dieu*, du P. Gratry, avec l'*Essai de philosophie religieuse* que vient de publier M. Saisset; malgré les diversités de l'exposition, du ton et des détails, ne sont-ce pas, de part et d'autre,

les mêmes principes : la même méthode, les mêmes efforts pour la défense d'un Dieu personnel ?

Rendons justice au P. Gratry; personne peut-être depuis Fénelon n'avait décrit, sinon avec plus d'exactitude, au moins avec plus d'abondance, d'onction et de poésie, ce procédé de la raison qui par l'idée de l'infini nous met immédiatement en possession de Dieu. D'un autre côté, il ne décrit pas moins bien la nature de l'induction, ses fondements, son rôle et sa portée dans l'intelligence; de telle sorte qu'on ne saurait trop s'étonner qu'ayant si bien connu ces deux procédés si divers de la raison, il les ait cependant confondus. L'induction, dit le P. Gratry, va des faits particuliers à des lois qui s'appliquent à une infinité de cas particuliers, elle passe donc du fini à l'infini; et de même le calcul infinitésimal consiste à passer du fini à l'infini, soit à l'infiniment grand, soit à l'infiniment petit; de part et d'autre c'est la raison qui atteint l'infini. Prenez garde que le P. Gratry ne soutient pas seulement l'équivalence, l'analogie, mais l'identité rigoureuse des deux procédés.

Il est vrai qu'à la différence des philosophes empiriques, si le P. Gratry dénature le procédé fondamental de la raison, ce n'est pas pour le nier; c'est tout au contraire pour l'étendre et pour ramener les physiciens et les mathématiciens à la métaphysique, en leur démontrant que le procédé dont ils se servent sans cesse n'est autre que celui-là même qui donne Dieu au vrai philosophe. Mais, malgré l'excellence de l'intention, M. Saisset n'a garde de se payer de ces fausses analogies dans lesquelles se confond et se perd l'imagination brillante du P. Gratry. Où celui-ci veut nous faire voir l'identité, avec tous les logiciens anciens, modernes, avec tous les métaphysiciens, le sévère et exact professeur de la Sorbonne aperçoit des différences profondes. Comment, dit-il très-bien, assimiler la recherche de l'équation d'une courbe à celle des propriétés de l'oxygène et assimiler tout cela avec la démonstration de l'existence et des attributs de Dieu? Ici ce sont des observations, des expériences, des abstractions, des calculs; là, au contraire, un élan soudain, irrésistible; ici c'est la généralisation, l'indéfini, un infini abstrait, comme l'avoue le P. Gratry lui-même; là, c'est l'infini réel, concret, c'est Dieu.

M. Saisset d'ailleurs n'a jamais contesté que le P. Gratry sût les mathématiques; il s'est borné à prétendre, ce qu'il a parfaitement démontré à tous, que, semblable à ces philosophes pythagoriciens dont parle Aristote dans le premier livre de la métaphysique, l'ancien

élève de l'École polytechnique, devenu métaphysicien et théologien, en avait étrangement abusé.

Espérons que le P. Graty, si bien convaincu d'erreur, se montrera désormais plus indulgent envers ceux qui n'ont eu d'autre tort que d'errer, comme lui, dans ces hautes et difficiles régions de la pensée pure; espérons qu'il s'abstiendra de traiter à l'avenir de sophistes et de misérables, suivant le ton ordinaire de sa polémique, les plus grands penseurs du dix-neuvième siècle. Que dirait-il donc, et que n'aurait-il pas le droit de dire, si, pour avoir confondu les procédés les plus divers de l'intelligence, M. Saisset l'eût appelé lui-même un sophiste? Les plus indulgents pour les erreurs philosophiques devraient être ceux, à ce qu'il semble, chez lesquels dominent l'imagination et l'enthousiasme; car où ces qualités de l'esprit et du cœur ne peuvent-elles pas nous emporter, quand elles n'ont pas pour contre-poids une raison sévère? Déjà M. Saisset, avec sa perspicacité ordinaire, signalait dans la *Logique* quelques traces non équivoques d'exaltation. Que dirons-nous donc aujourd'hui de la *Connaissance de l'âme*?

Nous venons de parcourir tous les principaux articles contenus dans ces *Mélanges*. A la différence d'un grand nombre d'auteurs de notre temps, M. Saisset n'a recueilli, parmi les pages emportées dans le flot de la presse périodique, que celles qui méritaient de l'être, que celles qu'il importait grandement de conserver pour la défense de la philosophie spiritualiste contre les erreurs les plus accréditées et les plus dangereuses de notre temps.

F. BOULLIER.

# L'ANNÉE LITTÉRAIRE

---

## CHAPITRE XV.

5 SEPTEMBRE 1850.

### I

Le théâtre du Vaudeville vient de reprendre *la Marâtre*, drame en cinq actes de M. de Balzac, représenté pour la première fois sur la scène du Théâtre-Historique le 25 mai 1848. Un drame, fût-il de l'auteur de la *Comédie humaine*, n'était point fait à cette époque pour exciter vivement la curiosité du public, distraite par des événements d'une bien haute importance; aussi *la Marâtre* passa-t-elle à peu près inaperçue, au grand mécontentement de bien des gens qui avaient découvert dans cette pièce des qualités d'un ordre supérieur et capables de renouveler l'art dramatique. C'est du reste la mission qu'on a assignée à M. de Balzac dès qu'il a eu l'idée d'essayer son talent de romancier au théâtre; j'ignore s'il l'eût remplie plus tard; mais j'avoue que ses premières tentatives ne m'ont jamais fait partager les espérances conçues à ce sujet par ses fanatiques. J'étais à la première représentation de *la Marâtre*, et il ne m'en était guère resté dans l'esprit que l'idée d'un mélodrame ordinaire, ni plus, ni moins. Distrait moi-même par le spectacle plus intéressant de la politique, peut-être n'avais-je pas écouté l'œuvre de M. de Balzac avec une attention suffisante. Aujourd'hui que la politique ne fait plus concurrence à la littérature, j'ai pu asseoir mon jugement sur une base définitive, et je dois dire qu'il n'a pas changé.

Ce qui frappe d'abord dans *la Marâtre*, c'est l'absence de relief dans les caractères. M. de Balzac n'est pas à son aise sur les planches; ce peintre si vigoureux, si vif, si exact dans le roman, perd toutes ses qualités dans le drame; c'est que dans le roman il peut faire poser



tant qu'il veut son personnage ; dans le drame, au contraire, il faut qu'il le crée en quelques instants. M. de Balzac n'est pas l'homme du trait rapide ; c'est un coloriste patient et laborieux qui arrive à l'effet par l'empâtement et par le coup de pouce. Au théâtre, on le voit, il cherche à modifier sa manière, et s'il y parvient, c'est aux dépens de sa force et de son originalité. Donnez à M. de Balzac le temps et l'espace nécessaires pour développer l'histoire de *la Marâtre*, vous verrez quel aspect de vérité prendront peu à peu les personnages, comme on les sentira vivre grâce aux détails, comme ils animeront, comme ils rempliront ce roman qui, transporté sur la scène, n'est plus qu'un mélodrame vulgaire.

Étudions en effet les personnages de *la Marâtre*. En quoi le comte de Grandchamp, général sous l'Empire, manufacturier sous la Restauration, ennemi passionné des Bourbons, diffère-t-il des vieux généraux du répertoire de M. Scribe ? Trouve-t-on que M. Godard, fils d'un marchand de bœufs et se faisant appeler de Rimonville, soit une caricature bien originale, un spécimen bien neuf des ridicules du temps ? Le docteur Vernon ne ressemble-t-il pas à tous les docteurs que nous avons pu voir au théâtre ? Jamais d'ailleurs acteur plus inutile dans une pièce, il a l'air de tout savoir, de tout deviner, et il n'empêche rien. Mademoiselle Pauline, la fille du général et la victime du drame, touche comme doit toucher une héroïne de roman jeune, jolie et malheureuse. Quant à *la Marâtre* elle-même, à madame de Grandchamp, c'est sans doute une assez méchante créature ; mais il n'est pas interdit à un honnête homme de plaider les circonstances atténuantes en sa faveur, comme je l'essayerai tout à l'heure. A part Ferdinand Marcandal, dont je parlerai également plus tard, les autres personnages ne sont absolument que des comparses. M. de Balzac, qui ne dédaigne aucune des rubriques du métier, met en scène le fils du général, Napoléon, enfant d'une dizaine d'années. Je n'aime pas, je l'avoue, les enfants au théâtre ; les petits prodiges m'impatientent : que ne les remplace-t-on par des poupées avec des yeux d'émail ? Si j'étais directeur de théâtre, j'aurais soin de commander d'avance une demi-douzaine de petits acteurs à Nuremberg. Mon antipathie contre les enfants ne va pas cependant jusqu'à nier qu'on en puisse tirer quelquefois bon parti au théâtre ; d'ailleurs dans la pièce récente du Gymnase, un *Ange de charité*, dont je ne puis pas dire tout le bien que je pense, puisque l'éditeur du *Magasin* m'a joué le mauvais tour de substituer à mon analyse la lecture de l'œuvre

elle-même, M. Ernest Serret m'a un peu réconcilié avec les enfants, après le dénouement de sa comédie amené d'une façon si touchante et si gracieuse par un bambin. Malheureusement le bambin de M. de Balzac est complètement étranger à l'action ; on ne ferait à celle-ci aucune espèce de tort en le supprimant ; c'est un *enfant terrible* manqué, qui est là seulement pour égayer un peu la pièce, ce dont il se tire assez mal, comme on peut s'en convaincre par les citations suivantes : « Papa, en quoi c'est-il fait la justice? » — « En quoi c'est-il fait l'amour? » — « Pauline, en quoi c'est-il fait la mort? » — Le jeune Napoléon ne sort pas de ces questions, et son père le trouve très-amusant.

La finesse de l'esprit, la franchise et la gaieté du comique ne sont point des choses à demander à M. de Balzac ; il a en général la plaisanterie lourde et prétentieuse.

LE GÉNÉRAL.

A la bonne heure ! Voilà pourquoi mon cher Godard...

GODARD.

De Rimonville.

LE GÉNÉRAL.

Godard ; j'aime mieux Godard. Voilà pourquoi, après avoir commandé les grenadiers de la jeune garde, moi, général, comte de Grandchamp, j'habille leurs pousse-cailloux.

GODARD.

C'est très-naturel ! Économisez, général, votre veuve ne doit pas rester sans fortune.

LE GÉNÉRAL.

Un ange, Godard.

GODARD.

De Rimonville.

LE GÉNÉRAL.

Godard, un ange à qui vous devez, etc.

Godard, Rimonville, Rimonville, Godard, voilà toute la gaieté de la pièce, et la plaisanterie se renouvelle toutes les fois que Godard et le général sont en présence, ce qui arrive assez souvent. Quant à l'esprit des personnages, en voici un échantillon emprunté à la scène dans laquelle Godard fait sa déclaration à la fille du général. N'oubliez pas surtout que Godard est le fils et l'héritier d'un riche marchand de bœufs, qui conduisait lui-même sa marchandise au marché de Poissy.

GODARD (à genoux).

Je vous aime, mademoiselle, comme un fou; je vous préfère à mademoiselle de Blondville, à mademoiselle de Clairville, à mademoiselle de Ver-ville, à mademoiselle de Pont-de-Ville, à ...

PAULINE.

Oh! assez, monsieur! je suis confuse de tant de preuves d'un amour encore bien récent pour moi! c'est presque une hécatombe. (*Godard se lève.*) Monsieur votre père se contentait de conduire les victimes, mais vous, vous les immolez!

J'ai dit tout à l'heure que madame de Grandchamp *la Marâtre*, quoique fort coupable, pourrait obtenir devant un jury impartial le bénéfice des circonstances atténuantes. Écoutons, en effet, Ferdinand Marcandal raconter à son ami Ramel l'histoire de ses amours avec elle : « Mademoiselle Gertrude de Meilhac, élevée à Saint-Denis, m'a sans doute aimé d'abord par ambition; très-aise de me savoir riche, elle a tout fait pour m'attacher de manière à devenir ma femme. » Pourquoi Gertrude ne l'aurait-elle pas aimé véritablement? Rien ne fait supposer dans sa conduite qu'elle soit incapable d'une passion profonde, au contraire. « Mais, continue Ferdinand, c'est ce qui ne se peut exprimer que par les effets de cette passion, que dis-je passion? c'est chez elle ce premier, cet unique amour qui domine toute la vie et qui la dévore. Quand elle m'a vu ruiné, vers la fin de 1816, elle qui me savait, comme toi, poète, aimant le luxe et les arts, la vie molle et heureuse, enfant gâté, pour tout dire, a conçu, *sans me le communiquer d'ailleurs*, un de ces plans infâmes et sublimes, comme tout ce que d'ardentes passions contrariées inspirent aux femmes qui, dans l'intérêt de leur amour, font tout ce que font les despotes dans l'intérêt de leur pouvoir; pour elles, la loi suprême, c'est leur amour... » Ce projet, que Gertrude n'a point communiqué à son amant, celui-ci l'a deviné, car il nous l'expose en ces termes : « Pendant que j'établissais ma mère en Bretagne, Gertrude a rencontré le général Grandchamp qui cherchait une institutrice pour sa fille. Elle n'a vu dans ce vieux soldat blessé grièvement alors, âgé de cinquante-huit ans, qu'un coffre-fort. Elle s'est imaginé être promptement veuve, riche en peu de temps, et pouvoir reprendre et son amour et son esclave. »

Voilà certes un bien affreux projet; mais puisque vous le connaissez, vous Ferdinand Marcandal, un homme d'honneur, pourquoi

vous êtes-vous prêté à son exécution ? Qu'êtes-vous donc venu faire dans la maison du comte de Grandchamp sous le faux nom de Charny, sachant bien qu'il ne consentirait jamais à vous recevoir s'il apprenait que vous êtes le fils du général Marcandal, de ce fameux Marcandal qui trahit si vilainement l'empereur en 1815 ? Ce n'est point Pauline qui vous attirait, car vous ne la connaissiez point encore ; vous cédiez à Gertrude, vous consentiez à tromper un vieillard ; cela n'est point beau pour un poète. Aussi, je l'avoue franchement, il m'est plus facile de m'intéresser à Gertrude qu'à vous, et je conçois parfaitement que, se voyant trompée à son tour, elle s'oppose à votre mariage avec Pauline. Vous n'avez pas le droit de l'accuser, de l'insulter même comme vous le faites, car vous avez été son complice, et je la trouve fort modérée de vous répondre seulement par des larmes, des sanglots, des spasmes et des suffocations.

Pour empêcher le mariage de son amant avec sa belle-fille, Gertrude la menace de révéler à M. de Grandchamp le véritable nom de Charny. Pauline, craignant l'aveugle colère de son père, renonce à Ferdinand, et consent à épouser Godard, c'est du moins sa résolution apparente ; en réalité, elle est décidée à s'empoisonner avec un paquet de mort-aux-rats enfermé dans le secrétaire de sa belle-mère ; pour amener cet arsenic dans ce tiroir, M. de Balzac a été obligé de recourir à je ne sais quelle histoire d'autopsie et de faux empoisonnement qui attriste les premières scènes de ce drame, et qui mène le procureur du roi dans la maison. Nous le voyons revenir au cinquième acte, rempli tout entier des détails d'une instruction criminelle contre Gertrude accusée d'une tentative d'empoisonnement suivie d'effet sur la personne de mademoiselle Pauline de Grandchamp. M. de Balzac arrange les choses de telle façon que Gertrude pourrait bien être condamnée, si Pauline ne sortait de son lit pour protester en faveur de l'innocence de sa belle-mère. C'est horrible de voir cette jeune fille mourir sur la scène au milieu des tortures du poison. On appelle cela un effet.

M. de Balzac, dans la composition de cette pièce, s'est montré à la fois brutal et puéril ; on y entend des conversations dans le genre de celles-ci :

PAULINE.

Soyez épouse fidèle, et je me tairai.

GERTRUDE.

Eh ! parle ! tant que tu voudras.

Et dans la scène suivante :

LE GÉNÉRAL.

Ah çà ! que se passe-t-il donc ?

GERTRUDE (à Pauline).

Trouve-toi mal ! allons donc ! (*Elle la renverse.*)

Cette brutalité de langage et d'action n'empêche point l'auteur de recourir aux ficelles les plus vulgaires de l'école du boulevard ; ce drame en est plein. Un autre défaut est de ne pas justifier son titre. Gertrude n'est point du tout une marâtre ; elle a élevé Pauline, elle l'aime, elle cherche à lui rendre la vie heureuse jusqu'au jour où elle apprend que Pauline aime Ferdinand. Gertrude ne hait point une belle-fille dans Pauline, mais une rivale, ce qui est bien différent. On trouvera peut-être que j'y regarde de trop près, et qu'après tout la *Marâtre* n'est ni plus ni moins intéressante qu'une foule d'autres pièces que l'on joue tous les jours et dont on se contente. Cela est vrai, aussi n'ai-je insisté sur ce drame que pour répondre à ce que j'entends dire quelquefois sur le prétendu génie dramatique de l'auteur de la *Marâtre* et de *Paméla Giraud*. M. de Balzac aurait fait du métier au théâtre, et pas autre chose ; l'empressement naturel excité par son nom se serait bien vite usé, et au bout de deux ou trois succès de curiosité les pièces de M. de Balzac n'auraient pas fait plus de bruit que celles de M. Dennery ou de tout autre faiseur du boulevard. La *Marâtre* est une œuvre inspirée par cette école. Je dois ajouter que j'y ai trouvé une idée vraiment honnête et simplement rendue : « Si les pères savaient combien les enfants sont punis de leurs fautes, il n'y aurait que de braves gens. » M. de Balzac n'a pas en général dans ses œuvres un goût tellement prononcé pour la vertu qu'on ne doive pas prendre la peine de signaler les bonnes pensées qui lui viennent.

On se moque beaucoup du Théâtre-Français, qui reprend les *Héritiers* et le *Vieux Célibataire* ; le Gymnase et le Vaudeville font-ils mieux de reprendre *Paméla Giraud* et la *Marâtre* ? Je n'oserais le dire. Le *Vieux Célibataire* a passé dans son temps pour une œuvre d'art, pour une comédie véritable, et il peut être curieux aujourd'hui pour nous de prendre une idée du goût de nos pères. Les mélodrames de M. de Balzac ne nous révèlent rien ni sur le caractère de l'époque où ils ont été joués, ni sur le talent de l'auteur ; il eût été

plus sage de les laisser reposer dans ses œuvres complètes. Une pièce nouvelle d'un inconnu eût mieux valu pour le public et pour le théâtre du Vaudeville que cette pièce de la *Marâtre*, qu'il va s'épuiser à soutenir sur les échasses de la réclame. C'est depuis que les directeurs ne croient plus aux inconnus que les théâtres sont tombés dans l'état de marasme et de décadence où nous les voyons. C'est bien plutôt, me dira-t-on, la faute d'une société indifférente et blasée comme la nôtre. Je n'en crois rien. La société de la fin du règne de Louis XIV s'éteignait lentement minée par l'ennui, lorsque tout à coup une joyeuse explosion se fit entendre; qu'était-ce donc? Une simple bouteille qui éclatait; au milieu des flammes et de la fumée retentit l'éclat de rire d'Asmodée; du bout de sa béquille il touche les toits de la ville qui s'envolent; quel trouble, quel remue-ménage pour les gens de se voir ainsi surpris et livrés à la curiosité générale! En se sentant surprise et trahie, la société se réveilla et se remit à vivre. Notre époque n'est point sans quelque ressemblance avec les anciens derniers jours du siècle de Louis XIV. Le temps se traîne péniblement, la langueur est universelle, le silence règne dans le monde littéraire; nous attendons une explosion. Qui sait si un nouveau Cléophas ne va pas bientôt briser la bouteille du diable et en faire sortir non plus le roman, mais la comédie de mœurs au dix-neuvième siècle?

## II

J'aime les pièces en vers; on n'en fait presque plus, et c'est mauvais signe. L'année prochaine, quand il s'agira de décerner le prix à la meilleure comédie en vers en cinq actes ou en trois au moins, représentée depuis deux ans, la commission de l'Académie sera fort embarrassée. Heureusement l'Odéon est là. L'Odéon, il est vrai, s'en tient volontiers à la pièce en vers en un acte; mais la prochaine clôture du concours et le désir d'obtenir le prix l'engageront à tirer de ses cartons quelques-unes des comédies en cinq actes et en vers qu'il y tient renfermées. S'il n'en a pas, on ne se fera pas faute d'ici là de lui en présenter. En attendant il nous a donné pour sa réouverture une pièce dans sa mesure de prédilection, un acte en vers, *Un portrait de maître*, par M. Barillot.

Je lisais, il n'y a pas bien longtemps encore dans un journal, des

vers satiriques de M. Barillot, vers bien frappés, vifs, énergiques, qui n'étaient pas éloignés du ton de la comédie; il aurait pu essayer d'en écrire une, mais cela demande du temps, du soin, de la réflexion; le poète était pressé sans doute de se faire applaudir, et il a mieux aimé rimer une petite fantaisie qui ne manque en définitive ni de grâce ni d'agrément.

La scène se passe en Italie, je vous en avertis; le héros est un peintre, le titre de la pièce vous le faisait déjà soupçonner; ce peintre est amoureux fou, cela n'a rien de surprenant; il est amoureux d'une grande dame; grisette ou grande dame, direz-vous, peu m'importe pourvu qu'il soit amoureux. De ce côté-là, vous le savez, Micaël ne laisse rien à désirer, il est fou, je vous l'ai appris, fou d'amour pour une grande dame qui sort de chez lui à l'instant, et qui vient lui demander la permission d'emporter comme souvenir un des tableaux qui garnissent son atelier. Mon âme, ma vie, mes toiles, tout est à vous, répond l'artiste, prenez-le. La grande dame, avec une rapidité de coup d'œil qui fait honneur à son goût, s'empare de la plus jolie de ces toiles, et laisse Micaël dans le ravissement. Pourquoi faut-il que son ami Bamboli le tire sitôt de son extase? Vous êtes cruel, Bamboli, ne pourriez-vous laisser pendant quelque temps encore ce jeune homme à ses illusions; qui sait où pourra le conduire son désespoir, maintenant qu'il a appris que sa grande dame était tout simplement la signora Floridetta, une courtisane accourue pour pratiquer le vol au tableau au profit d'un riche amateur jaloux de posséder une toile qu'un autre aurait pu lui enlever. Heureusement les artistes italiens sont philosophes et tirent parti des événements. Après tout, se dit Micaël, Floridetta est belle, elle vaut bien un tableau, elle m'a joué un tour qui pourrait la mener loin; je serai bien maladroit si un de ces jours elle ne me dédommage pas de ma perte.

Voilà donc Micaël consolé.

Le public a écouté avec plaisir cette historiette versifiée avec grâce et facilité, et j'en aurais fait autant sans le regret de voir un poète dépenser ainsi sa verve et son talent en petite monnaie; je sais bien que c'est aujourd'hui l'usage, et que tout le monde fait plus ou moins comme M. Barillot; il faut prendre son parti; je le veux bien, mais cela n'en est pas moins triste.

## III

*Le Bal de Sceaux*, c'est le titre d'une des premières nouvelles de l'auteur de la *Comédie humaine*; Balzac, qui depuis quelque temps déjà pointait sous Saint-Aubin, venait de jeter définitivement son masque, et commençait cette longue et charmante suite de récits qui ont enchanté ses contemporains. Avec quel plaisir j'ai retrouvé les personnages du *Bal de Sceaux* dans la seconde comédie que l'Odéon a représentée le soir de la réouverture *Noblesse oblige* par M. de Kéraniou.

Il s'agit cette fois d'une comédie en cinq actes et non pas d'une simple fantaisie comme l'histoire de ce Micaël que je viens de vous raconter. L'auteur de *Noblesse oblige* déclare la guerre au préjugé aristocratique; depuis le temps qu'on le bat en brèche, il devrait être démoli; il se tient encore debout cependant, mais comme une ruine chancelante qui s'écroulera un beau matin; il faut laisser agir le temps. Le préjugé aristocratique fait peu de victimes aujourd'hui, la noblesse regarde d'assez bon œil la bourgeoisie, et l'on voit peu de grands seigneurs refuser leur fille à un jeune homme intelligent, aimable, bien élevé, honnête, riche, tout simplement parce qu'il est du tiers. M. de Kéraniou n'est pas de notre avis, à ce qu'il paraît, il a voulu donner une verte leçon à ces gens qui se montrent plus que jamais entichés de la vaine supériorité de la naissance; qu'il remplisse donc sa mission. L'Odéon, qui est le théâtre du faubourg Saint-Germain, lui doit bien ses décors et ses acteurs dans une occurrence où il s'agit de corriger un peu l'aristocratie.

Vous vous rappelez le *Bal de Sceaux*: Une jeune fille portant un des plus beaux noms de France, rencontre au bal un jeune homme qui a tout du gentilhomme: les manières, la figure, l'éducation, la générosité, l'esprit. Sans savoir qui il est, elle l'aime. Un beau jour, elle retrouve son inconnu la demi-aune à la main. Elle aimait un commis en nouveautés, un chef de rayon, comme on dit aujourd'hui. Adieu les beaux projets d'avenir de la jeune fille, et le mariage qu'elle avait rêvé. Cependant le commis retrouve une fortune et un nom, il est riche et célèbre, mais trop tard, hélas! celle qu'il aimait en secret et qu'il avait voulu mériter est mariée. Entre elle et lui tout



est fini pour jamais. C'est là le dénoûment de la nouvelle de Balzac ; il est triste, et M. de Kéranou a fort bien fait de ne point le transporter sur la scène. Dans sa comédie, le jeune homme épouse la jeune fille qui se soustrait ainsi à la dure alternative d'être la femme d'un vieux marquis, ou de voir son père conduit à Clichy. Ce qu'il y a de fâcheux dans cette pièce, au point de vue de la leçon que M. de Kéranou prétend donner à la noblesse, c'est que, en accordant sa fille à un roturier illustre, il est vrai, et de plus assez riche pour payer ses dettes qui sont fort considérables, le duc de Prémars cède à une nécessité matérielle, et non point au sentiment de l'égalité et à la juste considération que doivent inspirer les sentiments d'honneur, d'honnêteté, et le mérite du jeune Alexis Moncar ; M. de Prémars n'est pas le moins du monde entraîné par l'éloquence de M. de Kéranou, et je crois que sans la prise de corps qui le menace, il soutiendrait obstinément que noblesse oblige de donner sa fille à un noble.

Malgré ce reproche, la comédie de M. de Kéranou n'est point dépourvue d'intérêt ; elle ne brille sans doute guère par l'originalité ; mais elle est conduite avec habileté ; les scènes gracieuses et touchantes, les mots spirituels n'y manquent pas. C'est la première fois que j'entends prononcer le nom de M. de Kéranou ; je le crois nouveau au théâtre ; il y débute par un succès d'un heureux augure pour l'avenir. Après avoir applaudi *Noblesse oblige*, je dois maintenant témoigner ma reconnaissance à l'auteur pour m'avoir fourni l'occasion de relire encore une fois le *Bal de Sceaux*.

## IV

M. de Kéranou, en écrivant une comédie pour combattre les inégalités sociales, ne se doutait probablement pas qu'il travaillait à rendre la comédie impossible. On ne cesse, en effet, de répéter sur tous les tons que c'est le nivellement des classes qui a porté le coup mortel à la poésie comique. C'est à la révolution qu'il faut s'en prendre, assure-t-on, de la perte d'un art qui faisait la gloire de la France. Cette pauvre révolution a trop de méfaits sur la conscience, pour qu'on n'essaye pas de la disculper du moins de celui-là.

La comédie et le roman puisent aux mêmes sources d'observation.

Dans cette société moderne qu'on accuse d'uniformité, voyez pourtant quelle incroyable variété de types, de caractères, de physionomies le roman a su découvrir ! L'existence seule d'un observateur comme M. de Balzac suffit à prouver la fécondité comique de notre époque. Autrefois la comédie ne pouvait guère s'exercer que sur quelques ridicules représentés par les trois classes qui formaient la société de l'ancien régime. La révolution, en créant des classes nouvelles, a créé, on peut le dire, des ridicules nouveaux. L'homme de lettres ne date que du dix-huitième siècle ; le journaliste est encore plus récent. Les gouvernements libres, en ouvrant à tous la carrière du pouvoir ont donné naissance à l'homme politique. L'importance acquise peu à peu par les artistes en a fait des sujets dignes de la comédie. Que de personnages enfantés tout à coup par la presse et par la tribune ! Jamais époque ne fut donc plus favorable que la nôtre à la comédie. Les révolutions ne tuent pas tout de suite les ridicules, les préjugés, les travers anciens ; ils subsistent à côté des nouveaux, et cela même leur donne quelquefois un cachet plus comique. Le préjugé de la naissance, par exemple, n'est pas tellement détruit qu'on ne puisse écouter avec faveur une pièce faite exprès pour prouver qu'un roturier de talent peut épouser une demoiselle de qualité. La comédie se trouve partout aujourd'hui, dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie, dans la finance, dans la bureaucratie. Quelle mine inépuisable, pour le poète comique, que la manie des fonctions publiques et le goût du luxe envahissant toutes les classes de la société !

La comédie du luxe moderne a des aspects nombreux et des enseignements graves ; je n'ai pas la prétention de les indiquer ici. Du côté de la finance, le champ n'est pas moins vaste, quoiqu'il ait été déjà plus exploité. Si nous cherchons d'un autre côté les artistes, les avocats, les journalistes, les médecins, les industriels, les hommes d'affaires, les hommes politiques (quand le théâtre sera libre), nous fourniront une foule de personnages comiques. Dans l'ancienne société chacun vivait pour ainsi dire enfermé dans un cercle infranchissable ; il n'y avait que des classes et pas d'individus ; on ne connaissait pas ce qu'on appelle aujourd'hui le mouvement des affaires d'où sortent à chaque instant de nouvelles personnalités. Les éléments comiques abondent autour de nous, et cependant rien n'est plus rare qu'une bonne comédie. Cela tient-il à la constitution nouvelle de la société ? nullement. Du développement des individus, plus libres sous le

régime nouveau que sous l'ancien, doit naître nécessairement une plus grande variété de caractères. C'est dans des causes transitoires qu'il faut chercher la cause du sommeil de la muse comique.

Au dix-septième siècle, la comédie ne prit son véritable essor que lorsque la société lettrée eut tout à fait abandonné le roman. Molière succéda à mademoiselle de Scudéry. Maintenant que le roman-feuilleton ne fait plus une redoutable concurrence à la scène, on peut espérer de voir bientôt renaître la comédie, surtout si on lui accorde un peu de liberté. La comédie ne saurait s'en passer. C'est le manque de liberté qui finirait par tuer la comédie et non pas le nivellement des classes de la société.

## V

Chaque année, à l'époque où la chaleur rend leurs salles désertes, les directeurs de théâtre, qui n'ont rien de mieux à faire pour le moment, se réunissent en conclave afin de discuter les grandes questions qu'ils n'ont pas le loisir de traiter dans un autre temps. Au nombre de ces questions intéressant l'art dramatique figurent *les rapports du théâtre avec la presse*, autrement dit la question des billets de spectacle gratuits.

Par suite d'un usage dont j'ignore l'origine, mais qui existe depuis longtemps, les directeurs de théâtre envoient aux journalistes, les jours de première représentation, une loge ou des stalles. Un autre usage veut que dans la huitaine qui suit cette première représentation, les journaux rendent compte de la pièce nouvelle. Les journaux n'ont jamais manqué à la rigoureuse observation de cet usage. On fait attendre le premier Paris, l'article variétés, le feuilleton scientifique, tout, excepté le feuilleton dramatique. N'eût-on joué dans la semaine qu'un vaudeville aux Folies-Dramatiques ou une opérette aux Bouffes-Parisiens, les journaux ont pris l'engagement sacré d'en informer l'Europe; pour rien au monde, ils ne voudraient y manquer.

Il est également passé en usage que les journalistes, entre deux premières représentations, écrivent aux directeurs pour leur demander des billets qu'ils transmettent à leurs parents, à leurs amis, à leurs compatriotes, à toutes les personnes qui comptent habituellement sur

eux pour se donner, sans bourse délier, le plaisir d'applaudir les chefs-d'œuvre de la scène moderne. De leur côté, les directeurs, pour suppléer aux lenteurs du feuilleton qui paraît tous les huit jours seulement, et qui ne parle qu'une fois de la même pièce, adressent chaque jour aux journaux une petite note annonçant que la foule assiège tous les soirs leur bureau de location; qu'ils jouent une pièce incomparable dans laquelle on découvre de nouvelles beautés à chaque représentation. Le bureau de location est désert le plus souvent, la pièce excite un ennui profond; les journaux n'en insèrent pas moins religieusement la petite note, lors même qu'elle donne un démenti complet au feuilleton qui est bonhomme et qui fait semblant de ne pas s'en apercevoir.

Entre les théâtres et les journaux c'est là un échange de politesse et de bons procédés qui n'a guère d'autre inconvénient que celui de remplacer la critique par la réclame. Cet inconvénient n'a jamais frappé les journaux; aucun d'eux, c'est une justice à leur rendre, n'a jamais parlé d'interrompre *les rapports de la presse avec les théâtres*. Les théâtres, au contraire, ont maintes fois réclamé contre l'existence de ces rapports, et il paraît qu'on s'est décidé dans le conclave de cette année à donner satisfaction à ces réclamations.

Ce qui se passe en ce moment entre les théâtres et les journaux n'est point sans quelque analogie avec ce qui s'est passé entre le parquet des agents de change et la coulisse de la Bourse. On a publié une foule de brochures pour prouver que le parquet avait tort de vouloir supprimer la coulisse, et qu'il verrait bientôt qu'il lui est impossible de s'en passer. On a discuté également la question de savoir si les théâtres n'avaient pas plus à perdre qu'à gagner en rompant leur marché avec les journaux. Ceci m'intéresse bien moins que la dignité de la littérature.

## VI

J'ignore quelle décision prendront les directeurs cette année, mais je suis bien sûr qu'ils en viendront tôt ou tard à leurs fins. Ces messieurs croient pouvoir se passer du feuilleton, ils n'ont peut-être pas tort. « Les chemins de fer, disent-ils, nous amènent tous les jours un

public tout fait, sur lequel les journaux ne peuvent avoir aucune prise, car il n'a pas le temps de les lire ; ce public ne juge ni les pièces ni les acteurs, il passe sa soirée, voilà tout ; ce public-là nous suffit parfaitement ; qu'avons-nous besoin de ce public factice qui se mêle de prononcer des jugements, de dire du bien ou du mal de nos comédiens et de nos comédies ? qu'il reste chez lui ou bien qu'il nous apporte son argent comme tout le monde. » Quand on forme de pareils projets, on finit toujours par les exécuter. Le feuilleton aura beau crier à l'ingratitude, il peut s'attendre à être mis un beau soir à la porte de tous les théâtres, et il l'aura bien mérité ; ce sera le prix de ses faiblesses, de ses complaisances sans nombre, de l'oubli, de l'abandon dans lesquels il laisse depuis si longtemps la vraie littérature et les véritables écrivains, pour ne s'occuper que des plus misérables produits de l'industrie dramatique.

Le feuilleton est-il donc coupable, et ne peut-il répondre à ces accusations : « Je me suis porté à la défense du théâtre, parce que le roman n'avait pas besoin de moi ; prenez dans une période de vingt ans le succès dramatique le plus fructueux, comme on dit, comparez-le à celui des *Mystères de Paris* ou des *Trois Mousquetaires* par exemple, et voyez la différence. Jusqu'où ces deux romans n'ont-ils pas pénétré ? Autrefois le roman n'avait que le cabinet de lecture pour se répandre ; aujourd'hui le journal le porte partout. Il y a des salles de spectacle dans une infinité de villes ; des troupes nomades jouent dans les bourgs, et même dans les villages, mais un répertoire spécial de petites pièces, borné par le hasard d'une mise en scène de voyage, par le talent de ceux qui se vouent à cet ingrat métier de comédien nomade. Tandis que la charrette de Ragotin roule cahin-caha dans les ornières, le journal court la poste ou le chemin de fer. Il arrive, la bande est déchirée, on l'ouvre, et voilà le théâtre dressé. Le roman est lu à haute voix au milieu de la famille rassemblée ; on le prête aux voisins, il passe de main en main, il a dix ou douze représentations dans une même journée, et, le soir venu, si l'abonné se rend par hasard au théâtre, il ne prête qu'une attention distraite et partagée à la pièce qu'on joue devant lui ; car nous n'avons tous qu'une certaine dose d'intérêt, de curiosité, d'émotion, et si nous l'avons dépensée le matin avec le roman, nous ne la retrouverons pas le soir au drame. L'équilibre était donc rompu entre le journal et le théâtre, le feuilleton s'est porté du côté du théâtre. S'il est coupable, c'est d'impartialité. »

Ce sont là de mauvaises raisons. Tous les livres ne paraissent pas dans les journaux.

Qu'un homme de lettres travaille seul, qu'il passe des jours, des semaines et des mois sur une œuvre qui n'aura pour la soutenir ni le talent d'un acteur, ni la beauté d'une actrice, ni le luxe des costumes et des décors, ni aucun de ces mille hasards qui font souvent le succès d'une pièce; qu'il polisse et repolisse sans cesse cette œuvre; palpitant d'émotion et de crainte, qu'il la livre enfin au public; il recevra à peine en récompense de son labeur obstiné l'aumône de quelques lignes. Mais qu'un auteur dramatique, un peu connu, apporte à un théâtre une pièce, aussitôt vingt journaux annoncent cette grande nouvelle. La pièce a été répétée trente fois; auteurs, directeurs, acteurs, machiniste, tout le monde y a mis la main, elle est en état de paraître sur la scène; on la joue; tragédie, comédie, drame ou vaudeville, cinquante articles en parlent le même jour, et l'auteur est porté aux nues.

Le feuilleton répond encore, il est vrai, qu'il est fait pour parler des pièces de théâtre et non des romans, qu'il en parle avec indulgence, parce qu'il est impossible d'exercer longtemps et à jour fixe un métier comme le sien sans devenir indulgent. A ne consulter que mon goût particulier, ajoute-t-il, j'aimerais bien mieux m'occuper des œuvres de mes confrères les gens de lettres que de celles de messieurs les auteurs dramatiques qui acceptent mes éloges comme un tribut que je leurs dois, et qui ne me tirent pas même leur chapeau quand ils me rencontrent, heureux s'ils ne m'éclaboussent pas des roues de leur voiture, pendant que je vais à pied, quoique chaque semaine je fasse preuve de cent fois plus de verve, d'esprit et de talent qu'il n'en faut pour écrire les chefs-d'œuvre de ceux qui me traitent du haut de leur grandeur.

En ceci du moins le feuilleton a raison.

A sa place pourtant, je voudrais à tout prix sortir de cette position fâcheuse, et reconquérir mon indépendance. Les directeurs de théâtre, si ce qu'on dit de leurs conciliabules est vrai, viennent de lui en fournir une excellente occasion. Les pouvoirs que l'on met en question sont des pouvoirs usés. Si le feuilleton l'oublie, il est perdu, et personne ne le regrettera.

## VII

Que l'on m'accuse, si l'on veut, de me livrer au paradoxe, je crois que la suppression du feuilleton hebdomadaire serait bonne pour l'art dramatique. Il me semble l'avoir dit déjà une autre fois, mais on ne saurait trop le répéter, obligé de rendre compte de trois ou quatre pièces à la fois, le feuilleton a introduit dans l'art une dangereuse promiscuité. Tous les genres sont confondus; on parle du même ton et du même style de tous les ouvrages et de tous les auteurs, le feuilleton semble avoir proclamé le droit à l'éloge et mettre toute sa gloire à le réaliser. Le feuilleton n'ose pas même user de la critique du silence. Pièces excellentes, pièces médiocres, il s'escrime sans choix sur tout ce qu'on joue; au lieu de guider le public et de faire son éducation, il le jette au contraire dans une confusion déplorable sur tout ce qu'il voit et sur tout ce qu'il entend.

Il serait temps pour le feuilleton de se recueillir un peu, il rendrait par là un véritable service à l'art. La comédie ressemble à l'opinion publique, elle se refait dans le silence. Que le feuilleton commence donc par ne rendre compte que des pièces qui méritent vraiment d'être signalées au public. Qu'il laisse les autres de côté; la tendance à matérialiser l'art dramatique et à le considérer comme un métier n'est déjà que trop marquée; il faut se garder de la favoriser. L'autre jour le tribunal civil de Paris n'a-t-il pas déclaré que le mécanicien qui a confectionné un *truc* pour une féerie doit être considéré comme un des collaborateurs de la féerie, et comme tel figurer sur l'affiche? Il ne s'agit encore, il est vrai, que d'un théâtre du boulevard, mais si le machiniste du Cirque est le collaborateur obligé de toutes les pièces qu'on y représente, pourquoi n'en serait-il pas de même de l'Opéra où les machines jouent également un grand rôle?

On voit où cela nous mène.

Vous faites le Don Quichotte, me dira-t-on, faut-il donc tant s'échauffer pour une méchante féerie? Je n'ai point assisté à la représentation de la féerie dont le tribunal civil s'est occupé; mais j'ai vu jouer le *Pied de Mouton*, et je trouve que la féerie est un genre dans lequel on peut déployer autant de verve, de gaieté, de bon comique que dans le vaudeville et même dans la comédie. Le *truc* le

plus ingénieux ne sera jamais qu'une affaire de métier, et il y aura toujours un peu d'art même dans la plus mauvaise féerie, à plus forte raison dans une bonne; ne laissons pas dire que le machiniste de la Gaieté est l'égal de Martainville, et qu'il n'y a point de différence entre un auteur dramatique et un serrurier.

## VIII

Rois, épousez des bergères, reines, épousez des bergers, et vous, romanciers, ne vous laissez pas de raconter l'histoire de ces unions. C'est un sujet qui ne vieillira jamais; le triomphe de la vertu, de la pauvreté, sur l'orgueil et sur la richesse fera éternellement battre le cœur des lecteurs. Je l'ai éprouvé moi-même en lisant le nouveau roman de M. Delestre-Poirson, *Un Ladre*. Que ce titre ne vous effraye pas, le Ladre de M. Delestre-Poirson est le plus généreux des mortels. Un homme de goût, comme l'auteur, n'aurait point voulu perdre son temps à nous peindre cette vilaine passion de la laderie, ou plutôt ce vice pire que l'avarice elle-même.

Il s'agit encore dans ce roman d'un jeune homme pauvre qui épouse une jeune demoiselle noble et riche; mais non, me direz-vous, ce n'est point cela, puisque le jeune homme pauvre de M. Delestre-Poirson est l'héritier d'une des plus anciennes et des plus riches maisons de la Savoie, la maison de Vic. Qu'importe! puisque le jeune homme ignore son origine, sa fortune, et que le lecteur lui-même n'apprend ces grands secrets qu'à la fin de l'ouvrage, juste au moment où il désespère de voir jamais le jeune et pauvre Emmanuel Raymond uni à la belle et riche Bathilde de Chaltas. J'ai entendu des gens regretter que le jeune Emmanuel ne reste pas pauvre jusqu'à la fin; l'amour de Bathilde et sa grandeur d'âme eussent paru bien plus complets. C'est raisonner en esprits trop romanesques. Ces mariages où la femme apporte tout et l'homme rien ont leurs dangers que M. Delestre-Poirson a prévus, et dont il a voulu préserver ses héros par l'égalité de biens et de naissance.

Dans ce récit, il y a beaucoup de grâce, de finesse et d'observation. J'aime le caractère de la vieille madame Rouillat, si indulgente pour son petit-fils; madame de Faverney est un type charmant de grâce et de poésie; le marquis de Chaltas est un portrait fort bien tracé



d'après nos jeunes gens à la mode; l'âme généreuse de Bathilde me frappe plus encore que sa beauté, pourtant si éclatante; le dévouement de M. de Vic pour son fils, l'amour de celui-ci pour son père me touchent profondément; cependant le personnage le plus original et le plus sympathique du roman, c'est l'auteur lui-même. M. Delestre-Poirson est un pur classique; semblable à ces puritains qui assistaient fiers et dédaigneux à la restauration des Stuarts et qui auraient mieux aimé la mort qu'une concession à Baal, l'auteur d'*un Ladre* est resté ferme et immuable dans ses convictions et dans ses haines de 1830; il ne croit qu'aux écrivains français du dix-septième siècle, Goëthe, Shakespeare, Schiller n'existent pas pour lui. Ses préférences littéraires se font jour jusque dans les pages d'un récit où la controverse trouve moyen de se glisser à côté de l'amour. J'aime assez, pour ma part, le courage indomptable de ces vétérans pour qui toutes les occasions sont bonnes de protester en faveur de leurs vieilles croyances, et je me sentirais quelque disposition à passer dans le camp de M. Delestre-Poirson, s'il ne poussait pas si loin l'inflexibilité, je dirais même l'intolérance. « Quant à mes opinions littéraires et artistiques (que M. Delestre-Poirson me pardonne de souligner ce mot), elles n'ont pas changé d'un *iota*; je mourrai comme j'ai vécu : carrément et obstinément *classique*. » Rien de mieux, à coup sûr; mais pourquoi faut-il qu'il ajoute en finissant : « Je continue surtout à trouver que si nous avons tort, nous autres Français, si puissants et si colossalement riches sous le rapport intellectuel, de détester nos voisins, de leur envier la puissance maritime et la richesse matérielle, conséquences forcées de leur position insulaire, nous sommes bien autrement fous, en adoucissant le terme, de leur prêter gratuitement la vraie richesse : le génie, le sentiment, l'instinct du BEAU qu'ils n'ont point, qu'ils n'auront jamais, qui échappe à leur nature épaisse et guindée, et dont, en littérature, *Tom Jones* et le premier volume du *Vicaire de Wakefield* offriraient seuls peut-être quelques indices. Tout le reste de leurs œuvres, je dis les meilleures, prose, vers, histoire, roman, etc., étant toujours plus ou moins, à mes yeux, fatras, incohérence, et surtout..., preuve évidente d'une absence complète de GOUT!... » Voilà un jugement bien sévère sur la littérature anglaise, de la part surtout d'un homme d'esprit et de goût. Je suis sûr qu'en parlant du fatras, de l'incohérence et de l'absence de goût des écrivains anglais, M. Delestre-Poirson ne songeait pas à cette galerie si nombreuse et si variée de portraits de femmes peintes avec

tant de délicatesse, de mesure, de poésie et de goût, je ne crains pas de l'ajouter, par l'habile et chaste pinceau de Walter Scott.

## IX

Il y a toujours des poètes qui chantent, mais on ne les écoute guère; le public est distrait par d'autres chansons. Mais ne parlons pas du public; la poésie n'a jamais été son affaire. D'où vient l'indifférence des esprits éclairés, des lettrés eux-même pour la poésie? des poètes tout simplement. Ces messieurs, depuis une vingtaine d'années, ont semblé prendre à tâche de rompre avec le bon sens et la raison. Fantaisistes ou réalistes, les poètes ont lutté d'extravagance et de nullité : pas une idée, pas un sentiment dans leurs vers, des mots et des rimes, voilà tout. Je parle en général, cela va sans dire, il faut faire des exceptions; elles sont peut-être plus rares qu'on ne se l'imagine, mais enfin il y en a, j'en ai une sous la main, et je m'empresse de la signaler.

M. Octave Giraud n'est ni un fantaisiste, ni un réaliste; c'est un poète moraliste et philosophique, ce qui vaut infiniment mieux. Qu'on ne s'effraye pas trop cependant des titres que je lui donne, et qu'on n'aille pas prendre le gracieux auteur des *Rêves d'avenir* pour un abstracteur de quintessence, ou pour un prédicateur; il n'a, grâce à Dieu, aucun de ces défauts; seulement il sait que l'homme est doué d'un cœur et d'une âme, qu'il a des devoirs à remplir dans cette vie, qu'il doit aimer tout ce qui est bon autant que tout ce qui est beau. La plupart des pièces qui composent ce recueil sont empreintes de ce sentiment qui leur prête à mes yeux un charme de plus. Je citerai entre autres : *Les devoirs du poète*; *Épître sur ceux qui affectent de mépriser la vie*; *Ambition et patrie*, etc.

Notre poète est grand admirateur de Ronsard, et il me permettra de le chicaner un peu sur cette admiration :

Hugo est un Ronsard avec plus de génie.  
 Comme toi recherchant l'effet dans l'harmonie,  
 Il est, ainsi que toi, bizarre, impétueux!  
 On le trouve plus grand et plus majestueux,

Mais il réussit moins l'ode anacréontique.  
 Vous avez tous les deux ce vers mélancolique  
 Qui fait rêver notre âme et mouiller nos regards !  
 Vos deux cœurs sont remplis du vif amour des arts,  
 Cet amour qui te fit tenter une épopée.  
 Ton audace était grande, elle fut bien trompée !  
 Tes titres sont ailleurs : originalité,  
 Grâce aimable, ou plutôt parfum d'antiquité,  
 Douce mélancolie éclore dans une âme  
 Où l'art mit son flambeau, l'amour, sa vive flamme :  
 Tels sont, mon cher Ronsard, tes titres glorieux.  
 Ils sont, dans tes sonnets, souvent mélodieux,  
 Et dans l'éclat brillant de tes strophes légères !  
 Ces beautés ne sont point des beautés passagères,  
 Et doivent assurer une place à ton nom,  
 Un peu plus bas qu'Horace et près d'Anacréon !

Ces vers sont certainement bien tournés, mais sont-ils justes ? voilà ce que je n'oserais affirmer. Laissons de côté la comparaison entre Victor Hugo et Ronsard ; le sujet exige des développements, et nous ne nous en tirerions pas à moins d'une dissertation. Je me bornerai à demander ce qu'il peut y avoir de commun entre le bon sens, le bon goût, le style pur d'Horace et l'emphase, l'enflure, les néologismes de Ronsard ; certes, il y a dans ses œuvres d'excellents passages, pleins de grâce, de fraîcheur, d'énergie, mais ils sont peu nombreux, l'ensemble des œuvres de Ronsard accuse fortement les défauts dont je me plains. Quant à Anacréon, si j'en juge par les morceaux qui nous restent de lui, les motifs de mettre Ronsard à son côté sont bien minces. Je n'aime pas Ronsard : c'était un homme qui en toutes choses tournait le dos à l'avenir. S'il eût triomphé dans sa tentative de restauration matérielle de l'antiquité, c'en était fait de la langue et de l'esprit français. Mon peu de sympathie pour Ronsard ne m'empêche cependant pas de reconnaître que l'*Épître à Ronsard* de M. Octave Giraud m'a souvent rappelé, par sa rapidité, son mouvement, son allure simple et dégagée, les meilleurs endroits de la belle *Épître à Voltaire* de Marie-Joseph Chénier.

## X

Que devient la musique? Existe-t-il encore des musiciens? Y a-t-il des chanteurs et des compositeurs? il faut bien l'admettre puisque M. P. Scudo publie un volume, *Critique et littérature musicale*, où il n'est question que d'opéras représentés, de concerts donnés, de virtuoses acclamés, comme nous disons aujourd'hui. Suivez le mouvement des théâtres lyriques, du Conservatoire, des sociétés musicales, des concerts dans le livre de M. Scudo, vous verrez comme il est actif, général, incessant. Je sais qu'il y a à Paris cinq salles où l'on chante, y compris les *Folies-Nouvelles* et les *Bouffes-Parisiens*; ces salles regorgent de spectateurs, je l'avoue; il faut se faire inscrire des années à l'avance pour obtenir une place aux concerts du Conservatoire; malgré tout cela, malgré les excellents articles de M. Scudo, malgré ses fines et profondes analyses des ouvrages anciens et nouveaux que l'on nous fait entendre, je ne crois plus à la musique. C'est un art mort en France, quoiqu'on aille beaucoup à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, aux Bouffes-Parisiens, au Théâtre-Lyrique et même aux Italiens.

Le dernier opéra de M. Halévy, *la Magicienne*, est sans contredit l'ouvrage le plus faible de cet habile compositeur; tout le monde est de cet avis et le dit bien haut. On m'assure cependant que la *Magicienne* a fait absolument les mêmes recettes que les opéras qui ont eu le plus de succès, tant le public écoute peu et tant il est indifférent à ce qu'on lui fait entendre. Le public ne veut plus prendre la peine de juger. Rossini ou Meyerbeer, Halévy ou Weber, Auber ou Donizetti, peu lui importe! Que l'Opéra fasse traduire un opéra vieux de quarante ans, que tout le monde connaît, *Sémiramis*, par exemple, ou bien qu'il donne un ouvrage nouveau, le public ne témoignera pas plus d'empressement pour l'un que pour l'autre; tout lui est bon pourvu qu'il passe sa soirée; une bonne loge pour être vue de la salle, si l'on est femme, un bon fauteuil pour dormir si l'on est homme, voilà tout ce qu'on demande, la musique passe par-dessus le marché. Aussi, voyez l'Académie impériale de musique, rien ne réussit à ce théâtre et tout marche. Singulier temps! jamais l'art musical n'a semblé se répandre davantage dans toutes les classes de la société et jamais il n'a été

moins cultivé. Nous avons des chanteurs et des chanteuses qui gagnent cent mille francs par an et dont personne ne connaît les noms; on joue cent fois de suite des opéras dont personne n'a retenu un seul air.

Il y avait autrefois une musique française; dites-moi un peu ce qu'elle est devenue. Je ne vois sur les affiches que des noms de compositeurs étrangers, italiens, allemands; un compositeur français n'a que très-peu de chances d'être représenté à Paris, surtout si à sa qualité de Français il joint une réputation d'originalité. M. Hector Berlioz a composé un opéra, *les Troyens*; l'Académie impériale de musique se gardera bien de le monter, elle aimera bien mieux reprendre *Sémiramis*. Pourtant M. Hector Berlioz a fait ses preuves, il est de l'Institut; et quelque opinion que l'on ait de sa façon de comprendre l'art musical, on conviendra du moins qu'il a quelque droit à soumettre ses compositions au public. L'auteur des *Troyens* n'est pas aujourd'hui un de ces hommes que l'on puisse juger sans les entendre. Il est obligé pourtant de faire exécuter ses œuvres à l'étranger. L'autre jour on couvrait d'applaudissements à Baden deux morceaux des *Troyens*, chantés par madame Viardot. On jouera cet opéra à Weymar, à Berlin, ou sur quelque autre théâtre d'Allemagne, pendant qu'ici on nous réglera de quelque vieillerie. Un compositeur qui se fit connaître pendant la direction de M. Léon Pillet par la partition du *roi David*, M. Mermet, a composé une partition nouvelle qu'il ne peut faire exécuter depuis ce temps-là, quoique les meilleurs juges vantent ses qualités, et qu'elle soit écrite sur un poème qui est un chef-d'œuvre.

Résignons-nous cependant et tâchons de prendre notre temps comme il est; ce n'est pas sur la musique seulement qu'il faudrait s'affliger, si on se laissait aller à ses réflexions. Mieux vaut se contenter de lire le livre de M. P. Scudo; nous y retrouverons, outre les opéras et les opérettes, les grands chanteurs et les grandes chanteuses de l'année, des dissertations, des biographies, des voyages, car l'auteur est non-seulement un critique savant, mais encore un poète. Je suis moins touché de la décadence de la musique, puisqu'elle inspire encore des pages comme celles de M. P. Scudo; disons, d'ailleurs, pour nous consoler de cette décadence, que de 1825 à 1848 la musique a eu en France vingt-trois ans de splendeur et de prospérité inouïes: le plus mince compositeur était un génie, le moindre petit ténor un dieu; on traînait la voiture des

cantatrices quand on était un simple roturier ; on les épousait si l'on était prince ou duc. La roue de la mode a tourné. C'est toujours ainsi que les choses se passent en France ; on a son jour, on le perd et on le rattrape. Il ne s'agit que de savoir attendre.

## XI

Je n'ai jamais pu savoir au juste ce que c'était que la lycanthropie en matière de littérature ; toujours est-il que nous avons eu des lycanthropes littéraires. Ils florissaient à Paris vers 1831, et ils avaient pour chef Pétrus Borel, l'auteur de *Champavert le Lycanthrope*, d'un recueil intitulé *Contes immoraux*, et de *madame Putiphar*, roman en deux volumes. J'ai lu dans le temps ces divers ouvrages, et il m'en est resté quelques vers seulement qui sont entrés, je ne sais comment, dans ma mémoire pour n'en plus sortir :

De bonne foi Jules Vabre  
Compagnon miraculeux,  
Au regard méticuleux  
Des bourgeois à menton glabre.  
Devons-nous sembler follet,  
Devons-nous sembler étrange  
Dans ce monde où tout se range,  
Nous faisant ce qui nous platt ?

Dans Paris, ville accroupie,  
Passant comme un brin sur l'eau,  
Comme un vagabond ruisseau  
Dans une mare croupie,  
Bohémiens sans toit, sans bancs,  
Sans existence engainée,  
Menant vie abandonnée,  
Ainsi que des moineaux francs  
Au chef d'une cheminée.

C'était la poésie de l'époque ; elle n'avait rien de merveilleux. D'autres poètes cependant, et Pétrus Borel lui-même, ont fait de meilleurs vers dans ce temps-là. Je ne parlerai point de la prose de notre lycanthrope, elle était outrée, emphatique, tourmentée, et en

résumé fort curieuse. Le morceau le mieux écrit et le mieux observé de Pétrus Borel est *le Gnial* qui parut dans la collection de Curmer : *les Français peints par eux-mêmes*. Un beau jour, guéri de la lycanthropie et de ses illusions, las de son vagabondage de bohémien, de sa vie abandonnée, Pétrus Borel accepta une place d'inspecteur de la colonisation en Algérie. Il menait depuis une quinzaine d'années cette existence engainée lorsque la mort l'a frappé sur cette terre d'Afrique dont il avait éprouvé la douce fascination, et que, comme tant d'autres, il n'avait pu quitter après l'avoir habitée pendant quelque temps. Pétrus Borel n'était, je crois, point revenu une seule fois à Paris depuis son départ. C'était un homme doux, aimable, malgré sa lycanthropie, et qui laisse des regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

TAXILE DELORD.

— Un coup terrible vient de frapper M. Saint-Marc Girardin ; son fils, âgé de vingt et un ans, est mort en se baignant dans la Seine. Nous avons vu l'autre jour, à l'église, les larmes du père désolé couler sur le cercueil de cet enfant ravi sitôt et d'une façon si cruelle à l'affection de ses parents. Dans la littérature, dans la presse, dans ce public intelligent qui se presse autour de sa chaire, et qui lui fait une si honorable popularité, personne qui n'ait pris sa part de la douleur de M. Saint-Marc Girardin, douleur que le temps adoucira peut-être, mais qu'il ne saurait guérir.

Droit de reproduction réservé.

# LA COUSINE JULIE

PAR ARNOULD FREMY.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### I

J'avoue que je ne m'attendais guère, lorsque je suis entré dans la maison de M. d'Hautemire, à y trouver un jour un sujet de roman. Quand je dis roman, c'est peut-être bien de l'ambition de ma part. En effet, pour beaucoup de personnes, un roman est avant tout un récit bien embrouillé, bien terrible, rempli d'un bout à l'autre de vols, de meurtres, de noirceurs, de crimes de toute espèce. *Les Mystères*<sup>1</sup> ont toujours, comme on sait, la grande vogue. Il ne s'agit ici que de quelques événements très-simples enfermés dans le cadre d'une seule famille. Je raconterai les choses telles que je les ai vues, et en m'effaçant autant que possible. Je n'aurai pas grand mérite à cela, attendu que mon rôle a été, comme on le verra, toujours fort accessoire. J'ai tenu seulement à prévenir d'avance certains lecteurs, afin qu'ils ne disent pas qu'on les a pris en traitres, s'il est vrai qu'ils ne retrouvent pas dans mon histoire ce genre d'émotion que leur procure la lecture des mélodrames en mille et un feuilletons.

J'avais perdu à peu près tout ce que je possédais par suite d'événements de famille qu'il est inutile de rapporter ici; j'en étais à chercher une place. Après beaucoup de sollicitations, de pas et de démarches, après avoir frappé inutilement à bien des portes, j'avais enfin obtenu d'entrer comme précepteur chez M. d'Hautemire. On va se récrier, j'en suis sûr, à ce mot de *précepteur*. « Quoi! vraiment, il existe encore des précepteurs dans ce siècle-ci?... On rencontre des hommes

1. Notre ami Louis C\*\*\*, l'auteur de ces Mémoires, est mort il y a une quinzaine d'années, trois ou quatre ans après les avoir rédigés. Quand il dit *aujourd'hui, maintenant*, on doit entendre l'époque où il a écrit, c'est-à-dire les années 1832 ou 1833.



capables d'accepter ces fonctions surannées, gothiques, célèbres par les ennuis qu'elles suscitent? » Oui, il s'en trouve, et j'en suis la preuve. Certaines familles sont restées fidèles à ce vieux culte du précepteur, heureusement pour les gens comme moi, qui ont été jeunes et riches et qui ne sont plus ni l'un ni l'autre, qui ont passé les plus belles années de leur jeunesse à rêvasser, à rimailler, à faire des vers insignifiants comme la plupart des vers, et à écrire des romans plus insignifiants encore. C'est le moment de la vie où l'on n'a généralement pas le sens commun, et où l'on s'attribue à la fois tous les mérites et toutes les grandeurs de la terre. On se croit grand poète, écrivain sublime, puis à d'autres moments, politique immense; on se figure très-sérieusement qu'on est appelé un jour à gouverner l'État, à conduire le monde, enfin toutes les chimères et utopies qui s'accrochent après un cerveau de vingt ans pour lui dire, comme les sorcières de Macbeth : « Tu seras roi !... »

Je n'ai jamais été roi de ma vie, j'en sais quelque chose, hélas ! puisque je suis forcé de me faire précepteur ! Il est vrai de dire que je n'ai plus vingt ans ; j'en suis fort éloigné. J'ai sur la tête au moins autant de cheveux blancs que de cheveux noirs ; je crois même que si je comptais bien, les blancs seraient en majorité notable. C'est le moment ou jamais de prendre un parti décisif, de rompre résolument avec tout un passé de loisirs et de fantaisie. Pour mieux me bronzer et m'aguerrir à l'avance, je déroulais dans ma tête la liste des humiliations, déboires qui allaient résulter pour moi sans nul doute de ma situation nouvelle. « Après tout, me disais-je, ce que j'ai fait, d'autres l'ont fait, Jean-Jacques entre autres, et aussi beaucoup d'hommes supérieurs qui certes me valaient bien !... » Mais j'avais beau vouloir m'armer de courage, en songeant que j'allais pour la première fois aliéner ma liberté et accepter un joug, je poussais de gros soupirs que toute ma philosophie ne parvenait guère à étouffer. Je suivais tête baissée le trottoir de la rue du Bac pour me rendre à ma destination.

Je détournai dans la rue Saint-Dominique, et me trouvai bientôt devant un grand hôtel, lourd d'aspect, orné dans le goût du dernier siècle, avec de grosses guirlandes en pierre qui couraient au-dessous des fenêtres. Je soulevai la langue en fer d'un énorme mascarón qui souriait sur la porte cochère d'une façon gigantesque et rébarbative. J'entrai et m'adressai à un concierge, qui me parut très-imposant avec sa tête poudrée et ses larges boucles d'oreilles, vénérables insignes de l'ancienne domesticité. Il commença par me toiser d'un air mys-

térieux lorsque je lui demandai si je pouvais monter chez M. d'Hautemire. Il se décida enfin à me répondre, mais avec une hésitation marquée : « Monsieur le vicomte doit être chez lui. » Je pensai qu'il était peut-être trop matin ; on m'avait cependant bien dit de me présenter à onze heures ; il était onze heures un quart.

Le domestique qui vint m'ouvrir la porte me parut avoir, comme le concierge, quelque chose de mystérieux... Je me dis que c'était apparemment l'air de la maison. Je traversai plusieurs pièces très-vastes dont on n'a plus guère idée aujourd'hui, avec cette manie des appartements mesquins. J'arrivai dans un grand salon carré, meublé à l'antique ; la tenture me parut passée, le meuble éraillé, le tapis à rosace sur lequel je marchais montrait la corde à plaisir. Toutefois, il y avait dans l'ensemble de la pièce du fier et du grandiose. En entrant, j'avais été saisi par une senteur particulière mêlée de vieilles roses, de lavande et de verveine desséchée qui devait venir de quelque antique sachet caché dans le fond des armoires. Enfin, je respirais dans ce salon quelque chose d'indéfinissable, de caractéristique, qui n'existait pas dans les autres intérieurs.

Je me promenais de long en large pour tuer le temps et tâcher de tromper mes inquiétudes. Au bout d'une demi-heure d'attente, la porte du salon s'ouvrit, et je vis paraître un homme à l'air on ne peut plus gracieux ; c'était M. d'Hautemire lui-même. Il me fit passer dans son cabinet. Je remarquai l'empressement qu'il mit à replier *la Quotidienne*, qui se trouvait étendue sur son bureau et qu'il jeta dans un casier. On lui avait dit apparemment que nous n'avions pas les mêmes opinions politiques. Il s'excusa de m'avoir fait attendre, en alléguant sa toilette, qui n'était pas finie lorsqu'on m'avait annoncé ; puis, comme pour confirmer ce qu'il me disait, il lança sur la glace un coup d'œil imperceptible, afin de s'assurer que le nœud de sa cravate était bien à sa place. Il passa ses deux mains sur les côtés de ses cheveux, qui venaient d'être frisés tout récemment à en juger par le luisant et l'extrême symétrie des boucles. J'observais tout, je notais tout jusqu'aux moindres détails, comme il convenait à un homme dans ma situation.

M. d'Hautemire, lui, ne m'observait pas du tout, ou du moins n'en avait pas l'air. Il me parla d'abord avec effusion des personnes qui nous avaient mis en rapport, me fit l'éloge de leurs qualités, de leur caractère, de façon que je n'avais absolument qu'à m'incliner avec assentiment à tout ce qu'il disait. En homme parfaitement élevé,

il comprenait que c'était à lui à se charger, pour une première fois, de tous les frais de la conversation. C'était une façon de me donner le temps de respirer et de me mettre à l'aise. J'étais fort effarouché, je dois l'avouer, outre ma timidité naturelle. Une chose me préoccupait surtout, c'était le contraste de l'homme que j'avais devant moi avec celui que je m'étais imaginé.

Lorsqu'on m'avait parlé d'entrer chez *un noble du faubourg Saint-Germain*, âgé de cinquante-cinq ans, je m'étais mis dans l'esprit, sans trop savoir pourquoi, l'image d'un vieux podagre à ailes de pigeon qui allait me recevoir dans le mode le plus dédaigneusement aristocratique, à demi couché dans sa bergère, en caressant son épau-gneul d'affection; qui sait même? en râpant du tabac d'Espagne comme don Mathias dans *Gil Blas*. M. d'Hautemire était juste l'opposé de ce portrait-là. Il avait bien les cinquante-cinq ans annoncés, mais on lui en eût donné tout au plus quarante-cinq. Chez lui, le cadre était gothique, mais l'homme tout moderne de vernis et d'allures. Svelte, cambré comme un jeune homme, d'une taille élevée et néanmoins pleine d'élégance, il portait à merveille une belle tête française à la Henri IV, bien ouverte, avec un nez aquilin très-bien fait qui s'inclinait avec beaucoup de noblesse sur une bouche ornée de deux magnifiques rangées de dents blanches qu'il avait bien soin de montrer toutes les fois qu'il souriait, et il souriait souvent, mais plutôt par une espèce de tic, de grimace habituellement bienveillante que par l'effet d'une disposition réelle à la gaieté. Je remarquai que, lorsqu'il avait souri, il redevenait tout d'un coup sérieux, sans gradation aucune, comme le soleil quand il disparaît. J'ai, du reste, été enchanté de l'accueil qu'il m'a fait dans cette première entrevue.

— Vous êtes vraiment bien aimable, m'a-t-il dit, de venir habiter avec nous... Je crains seulement que vous ne trouviez pas beaucoup d'agrément dans notre maison, surtout aujourd'hui!... Les temps sont si changés!... Vous verrez notre Diane, une tête étrange, mais vous serez indulgent, n'est-il pas vrai?... Elle vient d'avoir juste dix-neuf ans... On la trouve généralement bien... On est toujours bien à cet âge-là... — Ah! mais à propos, j'oublie le point essentiel, notre petit Hector; je n'ose pas dire *votre élève*... C'est un vilain mot, n'est-ce pas, que celui d'*élève*... Je ne sais pourquoi il vous écorche la bouche quand on le prononce... Notre dernier enfant est malheureusement fort délicat; nous avons eu toutes les peines du monde à l'élever... Il s'agit de le faire travailler, mais de temps en temps seule-

ment, sans trop d'excès... Vous devez me comprendre?... Je tiens à ce qu'il soit plutôt bien élevé que bien instruit, c'est pourquoi j'ai voulu qu'il fût de bonne heure en communication avec un homme éclairé mais sans pédanterie, ayant l'habitude du monde... Vous êtes tout cela, homme d'esprit d'ailleurs ; n'avez-vous pas fait vos preuves?... Que je suis heureux d'être en rapport avec vous !... Dieu veuille que je vous convienne autant que vous me convenez !

J'écoutais et j'étais à la fois abasourdi, subjugué par ce ramage inouï de distinction, d'enjouement, de légèreté, d'envie de plaire. Au milieu de tout cela, nulle idée, beaucoup de banalités et souvent même des vulgarités réelles, mais toujours rehaussées par une forme attrayante. Je ne sais si c'était chez moi manque d'habitude d'un certain monde, mais il me semblait que par moments M. d'Hautemire et moi, nous jouions aux propos interrompus. Son langage me faisait l'effet d'un gazouillis de ruisseau qui coule au hasard sans vous rien dire et que pourtant on écoute avec charme.

La porte du salon s'ouvrit, une dame entra ; M. d'Hautemire se leva et me dit :

— Voici ma femme !... Voulez-vous que je vous présente à elle ?

## II

Je savais que madame d'Hautemire était née à l'île Maurice, où M. d'Hautemire possédait plusieurs plantations importantes qui lui venaient d'elle. Je remarquai dans sa tournure et ses mouvements cette souplesse particulière, cet abandon du maintien qu'ont généralement toutes les créoles. Son visage me parut altier, imposant, presque revêche. Je la considérai comme une personne de quarante à quarante-cinq ans, avec une physionomie très-vive malgré sa sévérité ; pleine de distinction, la lèvre mobile, animée, la narine ouverte et fine néanmoins, les yeux étincelants, tous les restes d'une grande beauté. Elle avait conservé, ainsi que son mari, une taille élégante et jeune, mais ses traits étaient bien plus altérés que les siens. Les figures expressives sont, comme on sait, plus sujettes à se sillonner de bonne heure et à prendre les rides que les visages paisibles qui ne connaissent pas les bouleversements des émotions.

Madame d'Hautemire a bien voulu, lorsque son mari m'eut présenté à elle, me faire un sourire des plus affables, juste le même sourire à ressort fixe que M. d'Hautemire m'avait déjà fait tout à l'heure.

Elle me parla avec beaucoup de bienveillance de ce qui pouvait m'intéresser, de l'acte d'abnégation tout à fait méritoire, suivant elle, que j'accomplissais en acceptant une place fort au-dessous de mon mérite et pour laquelle elle savait que je n'étais pas né.

— Du reste, monsieur, a-t-elle ajouté, soyez sûr que nous ferons tout ce qui sera en nous pour que vous n'ayez pas trop à regretter le parti courageux que vous avez pris... J'espère qu'au bout de peu de temps vous reconnaîtrez que vous êtes ici non pas chez des étrangers, mais chez des amis... Plusieurs personnes nous ont parlé de vous et nous en ont dit le plus grand bien, entre autres, l'excellente madame de M... Il suffit de vous voir pour comprendre qu'elle ne nous a pas trompés... Je sais que vous avez eu des accidents de fortune, des malheurs... Hélas! qui n'a pas les siens dans ce monde?... Qui est-ce qui n'a pas à supporter de temps en temps certaines épreuves que la Providence nous envoie pour nous faire mieux goûter ensuite le retour du bonheur quand il nous arrive?

M. d'Hautemire, qui semblait absorbé dans ses réflexions depuis un instant, interrompit sa femme en se levant tout d'un coup d'un air joyeux :

— Amie, reprit-il, il me vient une idée qui me paraît excellente... Si nous appelions monsieur, *monsieur Louis* tout court?... Louis est, je crois, votre nom de baptême? ajouta-t-il en se tournant de mon côté.

Je lui répondis que je m'appelais en effet Louis C...

— Voici pourquoi, a-t-il continué, je propose de vous appeler seulement par votre nom de Louis: c'est afin que le monde entier ne sache pas que vous avez été précepteur... Mon Dieu, à quoi bon braver certaines choses?... Vous pourriez avoir vos raisons plus tard pour tenir à ce que ce détail ne soit pas répandu. En sortant d'ici, vous reprenez votre nom de famille, comme si de rien n'était... Nous seuls possédons votre secret; vous êtes bien convaincu que nous ne le trahirons pas, non plus du reste que nos intimes dont nous vous répondons comme de nous-mêmes...

Je répliquai à M. d'Hautemire que sa proposition m'agréait complètement; je ne pus m'empêcher toutefois de sourire en moi-même de cette précaution singulière qui lui était venue. Je me disais que je n'avais nullement à cacher mon nom de famille ni à rougir de ma nouvelle position qui, loin de me rabaisser me rehaussait au contraire à mes yeux puisque, pour la première fois de ma vie, j'allais quitter le camp des oisifs et des frivoles pour aborder enfin les régions sérieuses de

**l'existence.** J'ai su depuis que M. d'Hautemire avait tenu à m'appeler par mon nom de baptême, non pas tant pour ménager ma susceptibilité que parce que mon nom de famille, si foncièrement roturier, lui inspirait une répugnance profonde. Il m'a fait cet aveu-là dans la suite. C'était de sa part une petitesse d'esprit bien étrange sans doute, et ce n'était malheureusement pas la seule que je dusse découvrir chez cet homme composé d'éléments si divers.

Je consigne mes impressions au fur et à mesure qu'elles m'arrivent ; je dois donc dire que jusqu'ici je suis véritablement émerveillé. Je ne reviens pas de cet accueil si étonnamment gracieux que m'ont fait M. et madame d'Hautemire comme à l'envi l'un de l'autre ; moi qui m'attendais à trouver chez eux beaucoup de hauteur, ou tout au moins une intention marquée de bien établir les distances entre nous, rien de pareil jusqu'à présent. Je voyais bien percer par moments certaines veines de morgue nobiliaire, mais si fugitives, si lointaines qu'il fallait être partie intéressée comme moi pour les saisir. N'est-il pas naturel après tout qu'ils aient un peu le pli de leur monde ? Mais quant à ce qui me regarde, il est impossible d'avoir montré plus de bonhomie, plus de simplicité qu'ils n'ont fait, un désir plus franc d'effacer toute trace d'inégalité d'eux à moi. Aussi, vivrais-je un siècle que je n'oublierais jamais les grâces de leur premier accueil. Je sens que je leur suis déjà très-attaché ; *je les aime* parce qu'il me semble qu'ils m'ont aimé, à première vue pour ainsi dire. Qu'on dise tant qu'on voudra que c'est là chez moi un sentiment bien prématuré, que je m'engage beaucoup trop vite avec eux. Pourquoi me défendrai-je de ce que j'éprouve ? Pourquoi donc étouffer en nous l'impression de la reconnaissance lorsqu'elle nous arrive ?

Madame d'Hautemire m'a annoncé qu'elle allait me conduire chez sa mère, la comtesse de Rianne. Elle m'a fait traverser plusieurs pièces, entre autres une chambre qu'elle m'a dit être celle de son mari et qui m'a paru meublée avec une simplicité de gentilhomme désabusé, voisine de la négligence, puis une galerie vitrée longeant la cour, qui menait à un corps de logis du fond où se trouvait l'appartement de la comtesse. Je me trouvai en présence d'une femme de soixante-dix ans, encore verte, droite, coiffée d'une forêt de cheveux tout blancs, touffus, qui couraient avec une incohérence extrême autour de ses tempes. La comtesse avait le verbe vif et sonore ; elle accompagnait ses paroles de gestes impétueux et de renverse-

ments de corps imposants et dominateurs. Je compris que j'étais bien réellement cette fois en face d'un autre siècle. Après que la fille m'eut nommé et indiqué à sa mère les fonctions que je venais remplir dans la maison, celle-ci se pencha brusquement en arrière, me regarda en fronçant le sourcil et en m'examinant un peu comme une bête curieuse. Elle se décida à me faire un : *monsieur, je vous salue*, mais si sec et même si méprisant, qu'il me fut aisé de comprendre que je ne devais pas lui revenir beaucoup. Après tout, on ne plaît pas à tout le monde, et puis je venais d'être si bien reçu tout à l'heure que je pouvais bien supporter maintenant un peu de disgrâce.

Madame de Rianne se mit à causer, absolument comme si je n'eusse pas été là, de plusieurs personnes de son intimité que je ne connaissais pas du tout et dont elle se plaignit avec amertume, à propos de visites non rendues, de billets restés sans réponse et autres griefs de même nature. Madame d'Hautemire essaya de calmer sa mère sans pouvoir y réussir. La comtesse se plaignit aussi très-vivement de se trouver privée depuis si longtemps de sa petite-fille, dont on la sevrerait à plaisir et tout exprès pour la contrarier. Sa fille lui assura qu'elle pourrait l'embrasser bientôt; elle attendait une lettre de jour en jour, et cette lettre annoncerait, sans aucun doute, un retour très-prochain.

Madame d'Hautemire, comprenant que je devais être assez embarrassé de ma contenance, profita d'un moment où la comtesse respirait pour m'inviter à aller prendre possession de la chambre qui m'était destinée et qu'un des domestiques m'indiquerait. J'ai trouvé cette chambre fort décente et même, je dois le dire, beaucoup mieux meublée que celle de M. d'Hautemire. J'avais fait à part moi cette réflexion que cet homme si naturellement élégant, qui avait à un si haut degré la recherche et le soin de sa personne, n'avait aucunement la coquetterie du mobilier. Toutefois les détails de mon logis ne m'arrêtèrent pas longtemps. J'avais bien autre chose dans l'esprit : je roulais en moi-même les diverses observations que j'avais déjà recueillies depuis mon entrée dans cette maison passablement énigmatique et dont j'étais encore si loin d'avoir la clef.

Mon programme d'existence m'a été tracé par M. d'Hautemire qui m'a donné mes instructions de ce ton d'insouciance légère qu'il semble mettre à toutes choses. Je mangerais à l'hôtel bien entendu, mais rien ne m'empêcherait d'accepter des invitations du dehors. La chambre que j'occupais se trouvait située précisément près de la porte d'entrée. Je

pourrais aller, venir, sortir, rentrer à ma guise et à mes heures et sans que personne s'en occupât. On recevait du monde tous les soirs, tantôt de grandes réceptions, tantôt de petits comités. Je pourrais me rendre au salon si bon me semblait, mais sans que rien m'y obligéât. Je suivrais là-dessus, comme dans tout le reste, tout à fait ma fantaisie. Certes, il était impossible de rêver un esclavage plus commode; je me le serais commandé tout exprès moi-même que je n'eusse pas fait mieux.

Le petit Hector, celui que le vicomte d'Hautemire ne veut absolument pas que j'appelle *mon élève*, est, en effet, comme on me l'a dit, un être valétudinaire, doux et intéressant comme tous les enfants chétifs, mais assez peu formé au moral comme au physique. Je m'enferme tous les jours avec lui une heure ou deux, ne fût-ce que pour la forme. Je me borne le plus souvent à lui lire une petite histoire à la portée de son âge pour tâcher de lui ouvrir un peu l'intelligence. Mais il est arrivé déjà que la vieille comtesse de Rianne est entrée brusquement dans notre salle d'étude qui se trouve sur son passage lorsqu'elle se rend près de sa fille : « Pas trop de travail, monsieur le précepteur, m'a-t-elle crié, pas trop de travail, assez d'application comme cela ! Ne voyez-vous pas que cet enfant est très-délicat et qu'il a besoin des plus grands ménagements ? » J'ai essayé de faire remarquer à la comtesse que je me contentais de simples lectures qui ne pouvaient guère fatiguer son petit-fils. Mais elle ne m'a pas même écouté et m'a répété en s'en allant : « Pas trop de travail. » Il m'a fallu suspendre brusquement *ma leçon* par ordre supérieur.

Je dois reconnaître, du reste, que le jeune d'Hautemire a déjà été indisposé plusieurs fois depuis mon arrivée. Il est certain que si sa constitution ne se raffermirait pas, j'aurai bien du temps de reste; mes fonctions menacent terriblement de tourner à la sinécure. Après tout, ce n'est pas à moi à avoir l'air de m'apercevoir de cela. Quand ils seront las de me voir les cahiers et la grammaire au bras auprès d'un petit être souffreteux qui a plutôt besoin de croissance que d'instruction, ils sauront bien me le dire et me congédier dans des termes polis qui, certes, ne leur manqueront pas. Je n'en aurai pas moins fait acte d'héroïsme, j'aurai l'air *d'avoir fait une éducation*, ce qui me posera très-avantageusement aux yeux des gens sérieux qui, j'aime à le croire, ne me renieront plus et n'hésiteront pas à m'admettre dans leurs rangs à bras ouverts.



## III

Louis-Philippe était sur le trône depuis trois années environ au moment où j'étais entré chez M. d'Hautemire. Les quelques légitimistes que j'avais vus par hasard m'avaient toujours paru remplis d'animosité contre le nouveau régime. Dieu sait les invectives, les quolibets injurieux dont ils accompagnaient le nom du nouveau souverain ! Je m'attendais donc à trouver M. d'Hautemire dans des dispositions pareilles, et même avec un surcroît d'exaspération. Je savais qu'il avait occupé à la cour de Charles X des fonctions importantes qui lui donnaient une grande existence et que la révolution de Juillet lui avait brusquement enlevées. Il y avait donc chez lui, outre la question de principe, celle de l'intérêt privé qui se trouvait en jeu. Mais, à mon grand étonnement, je l'ai toujours vu fort modéré dans ses propos jusqu'à présent : toutes les fois que l'entretien est venu à tomber sur le compte du roi Louis-Philippe : « Je ne pense pas qu'il se maintienne, m'a-t-il dit, il est entouré de trop d'obstacles. Il a tous les partis contre lui et le sien n'en est pas un... » Il n'a jamais été plus loin que cela. On voit, du reste, qu'il évite généralement les opinions de nuances trop marquées et n'aime guère à parler politique. Il s'entretient plus volontiers d'anecdotes frivoles, de futilités galantes, de scandales élégants, de ces menues intrigues qui forment l'éternelle et inépuisable chronique d'un certain monde relevé qui est le sien. On devine que les femmes ont dû être une des grandes préoccupations de sa vie. Je ne voudrais même pas répondre qu'il y ait précisément renoncé, s'il faut en juger par certains demi-mots qui lui échappent à ses heures d'épanchements familiers.

Nous conversons souvent ensemble, tout à fait comme deux égaux, j'oserais même dire comme deux amis, si je ne craignais pas d'afficher aussi une fatuité de roturier qui cherche à s'établir sur le même pied qu'un homme de qualité qui se trouve être son supérieur. Toutefois, je dis les choses telles qu'elles se produisent pour le présent, quitte à en rabattre plus tard si elles viennent à changer. Je sais fort bien qu'avec tout ce qui est grand seigneur, il faut être toujours sur ses gardes ; même au milieu des plus grandes avances, il peut vous survenir quelque bourrasque, quelque bon grain bien imprévu qui fasse faire tout d'un coup naufrage à l'esquif de votre faveur. Quand ce moment-là sera venu, il sera toujours temps

de sonner l'alarme. Il est inutile, ce me semble, de prendre les devants. Mais à présent que me voici bien définitivement installé et que je suis à peu près convaincu qu'on ne me traitera pas en domestique ni même en subalterne, comme je l'avais craint d'abord, je commence à faire certaines observations d'ensemble et de fond qui peuvent servir à me guider pour ma ligne de conduite future. Je remarque d'abord que M. d'Hautemire affecte presque toujours bien plus d'enjouement qu'il n'en éprouve en réalité. Il semble qu'il cherche sans cesse à donner le change sur ses dispositions morales qui ne sont pas si gaies que sa physionomie veut bien le dire. Madame d'Hautemire est d'ordinaire plus grave et plus mesurée que son mari; toutefois, elle a aussi son enjouement d'emprunt, qu'elle doit mettre le matin comme elle met ses bagues. On ne s'imagine pas combien les figures constamment plus ouvertes et plus radieuses que les cœurs mettent à la longue de malaise et de torture dans l'intimité!

Croirait-on que je supporterais plus aisément, s'il le fallait, le tête-à-tête continuel avec la vieille comtesse de Rianne? Celle-là, du moins, est franche du collier, dévote enragée, passant la plus grande partie de son temps à Saint-Thomas-d'Aquin, pleine de fiel et d'écume contre ce qui se passe à présent, déclarant tout haut et à qui veut l'entendre qu'elle verrait volontiers mettre le feu aux quatre coins de la France pour la punir d'avoir osé chasser ses *mâtres*. A la bonne heure! voici du moins un type carré avec lequel on sait tout de suite à quoi s'en tenir. Mieux vaut, suivant moi, cette nature houleuse et terrible avec ses pics et ses écueils à fleur d'eau, que ces surfaces planes, unies, sur lesquelles on glisse sans cesse doucement, sans savoir où l'on va.

A mesure aussi que je suis le train général de la maison, je demeure de plus en plus convaincu que dans cet intérieur d'aspect grandiose, où il y a un nombreux domestique, des réceptions fréquentes, tous les dehors du luxe, le ver rongeur de la gêne doit exister, et d'une gêne d'autant plus sensible et cruelle qu'elle cherche à se draper magnifiquement. Ainsi, dans ce grand hôtel à perte de vue, il semble qu'on se chauffe mal, qu'on ne mange qu'à demi; je ne parle pas de l'ordinaire, toujours plus que suffisant, mais des dîners d'apparat. J'ai déjà assisté à quelques-uns, il n'y avait précisément rien à dire, mais on tremblait qu'il n'y eût à dire. Il m'a paru qu'on servait d'une façon parcimonieuse dans de fort belle vaisselle

plate. Les domestiques ont ce visage soucieux et résigné de gens qu'on ne paye pas toujours exactement. Dernièrement, le hasard a fait que nous avons parlé chevaux M. d'Hautemire et moi : « Vous seriez bien étonné, s'est-il écrié avec un rire forcé, si je vous avouais que j'ai pour l'instant deux chevaux seulement dans mon écurie et encore assez médiocres!.. Moi qui dans un temps en ai eu jusqu'à huit et dix à la fois... Il est vrai de dire que ma femme sort rarement; quant à moi, je dois marcher le plus souvent possible par ordonnance du médecin qui m'assure que c'est le seul moyen de ne pas engraisser... » Tous ces petits faits rassemblés et cousus les uns au bout des autres me confirment dans l'idée que la fortune actuelle de M. d'Hautemire n'est plus en rapport avec le train qu'il mène. Je n'ignore pas que certaines anciennes familles affectent parfois chez elles une excessive simplicité pour se différencier du luxe des nouveaux parvenus, mais on s'aperçoit bien vite si cette simplicité est forcée ou volontaire. Or, d'après une foule de symptômes, je ne crois pas me tromper de beaucoup en assurant que je dois être tombé chez ce qu'on appelle des *riches malaisés*.

M. d'Hautemire sort habituellement le soir; il fait des visites, va de temps à autre à un cercle, et je crois quelquefois aussi dans les coulisses de l'Opéra : « *En tout bien tout honneur*, m'a-t-il dit avec un sourire mystérieux, et seulement pour revoir d'anciens amis que je ne puis rencontrer que là... » Madame d'Hautemire passe toutes ses soirées dans son salon pour recevoir les gens qui lui font visite. Quant à moi, c'est bien le moins que je fasse de temps à autre acte de présence, d'autant qu'on a eu l'extrême bon goût de me laisser entièrement à mon libre arbitre. Ne ferais-je que donner la réplique de temps à autre à certains causeurs effrénés, *qui aiment*, comme on dit, *la conversation*, c'est-à-dire qui aiment à causer tout seuls, ce serait une manière de payer de ma personne. Je ne puis pas dire jusqu'à présent que je sois précepteur le moins du monde; mais si j'allais devenir *homme de compagnie*?... J'ai ri de bon cœur de cette qualification que je m'étais inventée pour moi. Au fait, pourquoi pas? Est-ce qu'il n'y a pas dans les cours et ailleurs une foule de charges qui valent à peu près celle-là sous le rapport du sérieux et de l'utilité? Va donc pour *homme de compagnie*! Mieux vaut ce titre-là que de n'en pas avoir du tout.

L'entourage de madame d'Hautemire me paraît emprunté à toutes sortes de mondes assez disparates : d'abord, un certain nombre d'ori-

ginaux dont il serait difficile de définir la nuance; des hommes très-distingués, d'un mérite réel confondus comme partout avec des sots bouffis de leur importance; des personnes des deux sexes fort épaisses au physique et au moral et que l'on est tout étonné d'entendre appeler *monsieur le duc* ou *madame la marquise*. C'est bien souvent le cas de s'écrier : « Où la noblesse va-t-elle se nicher ! » Madame d'Hautemire accueille également bien tous ceux qui se présentent, et ne fait presque aucune distinction entre eux. Elle a raison : lorsqu'on tient à avoir un salon, le grand point est, non pas de trier, mais de peupler.

Autour du fauteuil de la vieille comtesse de Rianne se forme un monde à part, ce que j'appelle *le groupe des purs* : quelques vieilles femmes fardées jusqu'aux oreilles, avec des coiffures en tourelles et qui parlent politique, Dieu sait avec quel acharnement ! deux abbés taciturnes et discrets qui généralement aiment mieux sourire à tout ce qu'on dit que d'avoir des idées pour leur compte; deux ou trois caricatures du genre masculin, le chevalier de Boiral entre autres, l'être le plus étrange et le plus ridicule que j'aie jamais rencontré sur le chemin de la vie, un de ces automates de cercles qui n'ont plus d'âge depuis bien longtemps déjà, et qui ont l'audace de se refaire un individu physique au complet à l'aide de pièces de rapport, telles que faux mollets, faux cheveux, fausses dents, jusqu'à des favoris en soie noire qu'ils ont la scélératesse de se coller le long des joues. Tel est le chevalier de Boiral, un des intimes de la maison ou plutôt du fauteuil de la comtesse de Rianne : il porte l'ordre de Saint-Louis à sa boutonnière; on le dit fort riche; il est veuf. J'ai déjà remarqué que la vieille comtesse, qui n'est pas toujours si étourdie au fond qu'elle en a l'air, lui accorde une attention particulière, et ne le traite pas avec le même sans-façon que ses autres habitués.

Un de ces derniers soirs, madame d'Hautemire m'a pris à part au moment où on servait le thé, et m'a prié de rester jusqu'à ce que tout le monde fût parti, parce qu'elle aurait quelque chose à me dire en particulier. Quand nous avons été seuls tous les deux dans le salon, elle est passée dans une pièce voisine et est revenue au bout d'un instant avec une lettre décachetée :

— Vous êtes maintenant, m'a-t-elle dit d'un ton de confiance amicale, au courant de notre intérieur; il y a cependant une personne que vous ne connaissez pas encore, c'est notre fille Diane... Je vous dirai d'abord qu'elle passe généralement pour une fort belle personne; elle est de bonne noblesse, sans nous flatter; elle vient d'avoir dix-

neuf ans, il est tout naturel que nous songions à la marier. On nous a déjà proposé plusieurs mariages, tous ont échoué... A qui la faute?... A nous, sans doute. Il est bien temps de nous rendre compte des faits, si nous voulons conjurer cette fatalité qui semble nous poursuivre... Mais, pour m'éviter d'entrer dans plus de détails, veuillez jeter les yeux sur cette lettre...

Je commençai à lire le papier qu'elle m'avait remis : « Chère maman, je *m'ennuie* beaucoup... »

— Comment ! me suis-je écrié, je *m'ennuie* par un *t* !

— Oui, mon cher monsieur, a continué madame d'Hautemire, en me reprenant la lettre des mains, ma fille en est là ; il est inutile que vous en lisiez davantage, toute la lettre est du même style et de la même orthographe... Je ne veux pas dire que cette suite de mariages manqués soit venue seulement de cette cause-là... Il y en a d'autres encore sans doute ; mais pourtant, il faut reconnaître que les époux ne doivent pas être fort attirés par cette idée d'une fille de dix-neuf ans qui écrit je *m'ennuie* par un *t*... Je me dis parfois dans mes moments de découragement qu'il n'y a pas de beauté ni de jeunesse qui puisse tenir devant cette idée-là... Vous comprenez bien que les maîtres de toute espèce n'ont pas manqué à notre Diane, mais ils n'ont jamais pu rien en faire... J'ai essayé de la mettre au couvent plusieurs fois, elle n'y est jamais restée plus de huit jours... Il est vrai de dire aussi que je n'ai pas eu le temps de m'occuper d'elle et son père encore moins que moi... Nous avons vécu à la cour pendant fort longtemps, vous savez que dans cette vie-là on ne s'appartient guère... Nous avons eu dernièrement l'idée d'envoyer Diane au Mans, sous la conduite d'une gouvernante anglaise, pour passer un mois chez une parente éloignée de mon mari, mademoiselle de Roqueville, qui a une grande fortune et n'a *pas d'héritiers*... (J'ai remarqué l'insistance particulière que madame d'Hautemire mettait à prononcer ces mots *pas d'héritiers*.) Eh bien, on m'écrit qu'au lieu de se faire bien venir de mademoiselle de Roqueville, Diane a eu l'esprit de la heurter de mille façons, s'est moquée d'elle à tous propos et presque ouvertement. Elle a été au bal de la préfecture avec une robe si décolletée, qu'il en est résulté un véritable scandale dans la ville. Il paraît que tout le monde a parlé de cette robe pendant plus de quinze jours. Ce qui achève de me désoler, c'est que ma mère, la comtesse de Rianne, est folle de sa petite-fille et la soutient sans cesse : — Mais enfin, ma mère, lui disais-je encore ces jours-ci, Diane ne sait pas

même l'orthographe !... — Qu'est-ce que cela fait, m'a-t-elle répondu, le maréchal de Richelieu n'en savait pas un mot, et cela ne l'a pas empêché d'être l'homme le plus aimable de France !

Vous sentez vous-même, d'après ce que je vous confie, que nous avons une réforme complète et bien urgente à opérer dans ce caractère, que je renonce, quant à moi, à dompter : il faut une main étrangère, la mienne ne suffit plus... J'ai compté sur vous, mon cher monsieur Louis, pour nous seconder et nous faire obtenir un résultat que nous n'atteindrions jamais par nos seules forces... Vous êtes homme du monde autant qu'homme d'expérience et d'instruction ; vous pourrez avoir une heureuse influence sur Diane, en causant avec elle, en détruisant graduellement et sans qu'elle s'en doute une foule d'idées fausses dont elle a la tête remplie, et puis aussi en l'amenant à acquérir au moins ce degré de savoir élémentaire dont on ne peut se passer sans être la risée de tout le monde... Nous avons espéré que vous ne refuseriez pas de nous rendre ce bon office-là... Et même, s'il faut vous l'avouer, j'ai toujours eu l'arrière-pensée, en vous attirant auprès de nous, d'employer ainsi votre zèle, dans le cas où l'éducation de notre petit Hector ne prendrait pas tout votre temps... C'est donc un appel que je fais à votre cœur, plutôt qu'un devoir que je vous confie... Diane arrive demain... Vous m'avez comprise, j'en suis certaine, je ferais injure à vos sentiments en insistant davantage.

J'ai répondu à madame d'Hautemire en termes vagues que je ferais tout mon possible pour arriver à la satisfaire, que j'avais le plus vif désir d'être de quelque utilité à des personnes qui m'avaient déjà comblé de tant de marques de bonté... Je me retirai dans ma chambre, et passai un certain temps à méditer sur ce que je venais d'entendre. Je me disais que la mission assez singulière qu'on m'imposait, ce je ne sais quel rôle de réformateur, de réparateur, de mentor extraordinaire près d'une jeune fille bonne à marier qui écrit je *m'en souviens* par un *t*, pourrait fort bien ne pas rendre par la suite ma situation aussi simple, ni aussi commode que je l'avais d'abord supposée.

## IV

Il y a parfois dans le cours de la vie intime de ces incidents très-simples en apparence, et qui pourtant ne laissent pas d'avoir une influence marquée sur la marche des choses et même sur les dispositions des personnes. Ainsi, comment s'explique-t-on qu'il suffise

souvent de la présence d'une jeune fille dans une maison pour en changer non-seulement la physionomie mais l'âme aussi pour ainsi dire? Si je pouvais me livrer à des comparaisons poétiques (malheureusement ma position actuelle ne me le permet guère), je dirais qu'il en est des jeunes filles comme de certaines fleurs qu'il suffit d'introduire dans un intérieur pour que tout l'appartement soit parfumé d'un bout à l'autre. Il me semblait donc que cet immense hôtel aux pièces vastes, toujours vides malgré les habitants, était tout d'un coup devenu vivant, peuplé depuis que je savais que mademoiselle d'Hautemire était arrivée de voyage avec sa gouvernante, le matin même à cinq heures.

Cette nouvelle m'a été annoncée officiellement par le domestique qui a l'habitude d'entrer chez moi vers huit heures. Il m'a appris que *Mademoiselle* (je me sers de son expression) s'était couchée tout de suite en arrivant, qu'elle dormirait vraisemblablement jusqu'à midi. Lorsque j'ai été levé, j'ai eu à traverser, pour me rendre à la bibliothèque, le vestibule d'entrée, où j'ai aperçu des malles, des cartons, des coffres de voyage, quelques-uns d'une très-grande dimension. J'ai souri en pensant que dans un de ces coffres devait se trouver la fameuse robe décolletée qui avait mis en rumeur la bonne ville du Mans.

Mademoiselle d'Hautemire, que j'appellerai généralement *Diane* tout court, afin d'abrégé, après s'être fait attendre pendant fort longtemps, se décida enfin à paraître dans la salle à manger, où tout le monde était déjà réuni depuis une demi-heure. On avait retenu ce jour-là à déjeuner, soit par hasard, soit avec intention, deux personnes étrangères, le chevalier de Boiral et un autre de ses amis que j'ai reconnu pour être une des caricatures attachées spécialement au fauteuil de la comtesse de Rianne. Le chevalier était assis auprès de la comtesse; Diane venait ensuite, puis moi. Je me trouvais donc placé à son côté, de manière à pouvoir l'examiner tout à mon aise.

Madame d'Hautemire m'a présenté à sa fille dans les termes les plus obligeants pour moi. Diane n'a pas cru devoir m'adresser un simple mot de politesse; elle s'est bornée à me faire un signe de tête bref et hautain qui n'était pas même d'elle; je constatai qu'elle l'avait volé à sa grand'mère. Le déjeuner commença, et je me mis à l'observer d'abord au physique. Je dois dire que ce premier examen n'a pas été précisément à son avantage. Je voyais une personne belle, en effet,

comme on me l'avait annoncé, grande, fort bien faite, avec des traits réguliers, mais n'ayant pas beaucoup de charme, manquant surtout complètement de cet air d'ingénuité que l'on aime tant à trouver dans une tête de jeune fille; deux grands yeux bleus un peu à fleur de tête, et plutôt inquiets et mouvants que véritablement expressifs; des lèvres épaisses, habituellement boudeuses; le nez seul était vraiment beau, mince, hardi, plein de race, tout à fait le nez du père; mais au milieu de tout cela, tant de tics, de grimaces, des contorsions de prunelles, des affectations de sourcils et de lèvres à gâter une figure cent fois plus belle encore.

A peine le déjeuner était-il entamé que déjà Diane s'était emparée du dé de la conversation, ne paraissant pas devoir le lâcher facilement; causant de tout à tort et à travers, mais surtout du voyage qu'elle venait de faire, des personnes qu'elle avait vues au Mans, et qui lui avaient paru toutes, sans exception, ridicules au dernier point. Elle dépeignit d'abord la société de la ville, les réunions ordinaires, les *assemblées*, comme on dit dans le pays; les bostons intimes où chacun met des pièces de monnaie au chandelier après les parties; puis les bals, où les dames répondent toutes invariablement aux cavaliers qui viennent les engager à danser : *Monsieur j'aurai cet honneur!* Dans ces mêmes bals, on sert au beau milieu du salon des viandes froides et des salades que les demoiselles en robes blanches et coiffées de fleurs dévorent intrépidement dans des assiettes placées sur leurs genoux. Elle n'omit pas même, dans sa fureur de récit, le bal de la préfecture ni l'épisode de la robe décolletée qui la concernait :

— Comprend-on, s'écria-t-elle, qu'on se soit déchainé contre moi parce que j'ai osé paraître avec une robe absolument pareille à celles que l'on porte aujourd'hui, si ce n'est que j'avais fait baisser le corsage de deux malheureux doigts!... Enfin, je soutiens qu'on ne connaît rien, qu'on n'a rien vu tant qu'on n'a pas vécu un mois, comme je viens de le faire, dans le grand monde du Mans, et surtout dans l'intérieur de mademoiselle de Roqueville... Dieu! mademoiselle de Roqueville! c'est à elle qu'il faut donner la palme!... Toujours raide comme un piquet, sentencieuse comme le catéchisme, querelleuse, aigre, jaunâtre, jalouse, hérissée contre l'univers entier, on peut dire qu'elle a tout pour elle!

Madame d'Hautemire était visiblement fort mal à l'aise pendant que sa fille pérorait de la sorte. Elle lui lançait à chaque instant des



coups d'œil significatifs que celle-ci ne comprenait pas. M. d'Haute-mire souriait, mais du bout des lèvres. Quant à la comtesse de Rianne, elle était littéralement enchantée. Elle avait toujours détesté mademoiselle de Roqueville, comme j'ai su depuis, les atomes de leurs deux natures, tout crochus qu'ils étaient et sans doute en raison de cela, n'ayant jamais pu parvenir à s'agréger. Quand Diane se mit à parler de mademoiselle de Roqueville et à esquisser son portrait, la comtesse n'y tint plus, elle s'écria en lui ouvrant les bras :

— Tiens, décidément, tu es trop belle, viens m'embrasser!...

Elle attira sa petite-fille à elle, et l'étreignit à plusieurs reprises avec transport. Le chevalier de Boiral et son ami riaient également de tout ce que disait Diane, déclarant qu'on n'avait pas plus d'esprit, qu'il était impossible de mieux conter. Le chevalier dit à demi-voix à la comtesse de Rianne en se levant de table :

— Ah! que j'aime bien mieux lui voir cette franche gaieté, cet abandon si aimable, plutôt que ces simagrées glaciales et sottes de vos petites mijaurées bourgeoises, comme on vous les dresse maintenant, de toutes ces poupées à ressorts qui ne savent pas même desserrer les dents, et répandent l'ennui à flots sur tout ce qui les entoure!

— Vous avez bien raison, chevalier, s'écria la comtesse avec un profond soupir; malheureusement tout le monde ici n'est pas de notre avis!

Elle adressa en même temps à sa fille un regard provocateur que celle-ci se garda bien de relever, sans doute pour ne pas réveiller une vieille querelle épuisée depuis longtemps. Chacun se dispersa, et j'entendis bientôt Diane crier à la femme de chambre : « Tout de suite mes romans, chez moi! » J'avais eu le temps, avant de quitter la salle à manger, de jeter les yeux sur une liasse de volumes à couvertures jaunes qui se trouvait sur le poêle. Je reconnus plusieurs des romans en vogue, saugrenus pour la plupart, extravagants au possible. Je ne transcrirai pas les titres, par précaution, attendu que je ne voudrais pas répondre qu'il n'y eût pas des miens dans le paquet. Je compris ainsi que Diane devait faire dévaliser le cabinet de lecture du quartier, et passer une partie de ses journées à lire un genre d'ouvrage qui ne pouvait manquer de réagir activement sur une tête déjà passablement bouleversée et surexcitée par elle-même.

Avant de se retirer dans sa chambre, Diane crut devoir s'arrêter

quelques instants dans le salon. Je la suivis de loin sans qu'elle s'en aperçût : la porte était restée ouverte ; je la vis se placer devant le piano. J'eus un éclair d'espoir : « Elle est peut-être bonne musicienne, pensai-je ; ce sera du moins une compensation... » Mais il était écrit qu'elle me désenchanterait jusqu'au bout. Je l'entendis, à mon grand désespoir, non pas même jouer, mais tympaniser de la façon la plus déplorable, l'air de la polka qui roulait alors sur tous les pianos et tous les orgues de barbarie. Cet air, déjà si terriblement vulgaire par lui-même, tapoté de la sorte avec le plus effroyable accompagnement de fausses notes et de cacophonies, fut pour moi le coup de grâce. C'était le digne pendant du *je m'ennuie*, par un *t*. Du reste, Diane ne tarda guère à se rendre justice à elle-même ; après deux ou trois tentatives infructueuses, après être revenue plusieurs fois au motif principal, dont il lui fut impossible de sortir, elle finit par un bredouillis général et convulsif de toutes les notes du piano, puis elle ferma brusquement le couvercle en demandant de nouveau ses romans à grands cris. Elle alla s'enfermer chez elle pour ne plus reparaitre qu'à l'heure du dîner.

Madame d'Hautemire, qui s'était aperçue que j'étais en train d'observer sa fille, s'est approchée de moi et m'a dit :

— Eh bien ! vous ai-je trompé, vous ai-je exagéré les choses ?... Je crois qu'elle nous est revenue de ce voyage encore plus gâtée qu'elle n'était... Ah ! plus que jamais, nous comptons sur vous ; si vous pouviez semer seulement quelques grains de raison dans cette malheureuse cervelle, quel service vous nous rendriez !

J'ai répondu à madame d'Hautemire, comme j'avais déjà fait la veille, par des protestations générales de dévouement et de bonne volonté ; mais, en vérité, plus je réfléchis et plus je trouve la tâche que l'on m'impose ardue, pour ne pas dire impossible. Une conversion, comment l'entend-on ? Est-ce de l'intelligence qu'il faut que je m'occupe d'abord ? N'est-ce pas à la fois bien encourageant et flatteur d'avoir à annoncer à une belle demoiselle, qui doit se croire nécessairement le phénix de la nature, la merveille de la création, qu'il faut qu'elle se mette à apprendre l'orthographe ? Voilà un beau début, en vérité, et qui doit me faire bien venir d'elle ! Le cœur ? tout me porte à croire qu'elle en est complètement dénuée. On la choie, on l'adule depuis qu'elle est au monde ; il suffit d'ailleurs de l'étudier quelques instants pour se bien convaincre qu'elle

ne voit, n'aime, n'admire qu'une seule créature au monde : elle-même.

Que j'aie l'air de laisser percer à ses yeux le plus petit bout de l'oreille du censeur, qu'elle soupçonne que l'on m'a placé auprès d'elle avec un devoir quelconque de réprimande, et je suis perdu. Elle aura bientôt fait de me prendre en grippe, de me considérer comme une bête ennuyeuse et maussade, introduite dans la maison pendant son absence et qu'il faut en écarter au plus vite. Je ne m'aperçois que trop que, jusqu'à présent, je suis loin d'être dans ses bonnes grâces. Il semble qu'elle me flaire par moments ; elle affecte plus que jamais à mon égard certains airs méprisants et répulsifs. Quand il m'arrive de prendre la parole à table, elle me considère de profil et du haut de ses belles épaules orgueilleuses, comme pour me demander compte de l'audace extrême que j'ai de me mêler à l'entretien. On comprend bien que tous ces petits manéges ne me touchent guère et que je n'ai pas l'air d'y faire attention. S'il me fallait un soutien, je le trouverais d'ailleurs chez madame d'Hautemire, qui ne cesse de me marquer toutes sortes d'égards et de prévenances en raison même des dédains de sa fille.

Toutefois, comme la plupart des natures emportées, Diane ne sait guère se tenir longtemps dans la même gamme ni la même mesure. Il y a des instants où elle cesse tout d'un coup d'être avec moi majestueuse et tendue ; elle descend de son piédestal, et devient familière et naturelle, causant à peu près comme tout le monde. Elle a su que j'avais vécu antérieurement dans un monde opposé à celui de l'étude et de la pédagogie, que je n'étais précepteur que par accident et probablement sans beaucoup de vocation. Cette nouvelle a paru lui causer un plaisir réel. C'est depuis lors qu'elle a commencé à s'humaniser et à me considérer d'un œil un peu moins farouche. Elle se décide de temps en temps à lier avec moi de petits entretiens particuliers. Elle me parle des romans qu'elle lit, me consulte sur ceux qu'elle doit lire. Elle me parle aussi spectacles, fêtes, concerts, courses, plaisirs d'un certain monde qu'elle serait si désireuse de connaître ! Elle m'interroge sur les mœurs des jeunes gens à la mode, sur leurs intérieurs, leurs intrigues, l'Opéra, les danseuses, le café de Paris, Tortoni, sans compter ces fameux soupers qu'elle trouve si souvent décrits sous des couleurs si séduisantes dans les romans qu'elle dévore pendant la journée.

— Est-il vrai, m'a-t-elle dit dernièrement, qu'il y a des femmes

du monde qui se costumant en hommes et qui vont ainsi dans les rues et les promenades? Dieu! comme elles doivent se divertir! Que d'aventures curieuses elles doivent rencontrer à chaque pas! Mais mon rêve, je l'avoue, a toujours été le bal de l'Opéra... Qu'il me tarde d'être mariée! La première chose que je compte demander à mon mari, c'est qu'il m'y conduise... Quand je songe qu'on m'a toujours refusé ce bonheur-là jusqu'ici!

Ainsi, nous devisons de choses et d'autres; il est très-vrai que nous ne nous rapprochons pas précisément du traité de l'*Éducation des filles* par Fénelon. Mais il faut bien prendre d'une situation ce qu'on peut en prendre. Je suis plus convaincu que jamais qu'à la première apparence d'idée sérieuse, mademoiselle d'Hautemire m'échapperait complètement. Elle m'a dit dernièrement pour m'encourager sans doute que j'étais décidément beaucoup moins fastidieux qu'elle n'avait cru d'abord et que je n'avais pas l'air *par trop précepteur*; je l'ai remerciée du compliment. Ainsi la conversion est, comme on le voit, en bon train. Comment donc! J'ai déjà conquis le droit de causer avec elle romans, soupers, théâtres, modes, amusements, balivernes et futilités en tous genres... Dieu veuille seulement qu'à force d'entraînement et de confiance, elle n'en vienne pas un de ces jours à me demander de la conduire en cachette au bal de l'Opéra, par anticipation sur son futur mariage!

## V

Madame d'Hautemire m'a fait comprendre qu'elle me verrait avec plaisir rester tous les jours un certain temps après le déjeuner avec elle et Diane :

— Je pourrais, m'a-elle dit, arriver ainsi indirectement à conserver ma fille quelques instants auprès de moi et l'empêcher d'aller se plonger tout de suite dans ses maudites lectures... Elle me fuit, je le sais, elle craint de rester en tête à tête avec moi. Il est vrai que nous avons eu tant de discussions ensemble!... Je lui ai fait tant de réprimandes, j'en aurais tant à lui adresser encore tous les jours!... Mais il n'en sera pas de même avec vous, je l'espère. Tout en causant d'un sujet ou d'un autre, vous pourriez aborder de temps en temps quelque matière instructive et sérieuse. Il faudra qu'elle vous écoute bon gré mal gré; et le peu qui lui restera dans l'esprit lui sera toujours profitable.

Madame d'Hautemire a parfois, malgré sa pénétration et sa finesse d'esprit incontestables, des idées singulièrement naïves. Elle se figure qu'il m'est possible de me mettre à faire tous les matins, sous le manteau de la cheminée, une espèce de cours indirect d'histoire, de morale, de géographie, de belles-lettres et sans doute aussi de grammaire française à l'usage de sa fille qui n'a déjà que trop de propension aux bâillements, pour peu qu'une anecdote, même très-courte, racontée devant elle, menace de se prolonger. Que serait-ce donc si j'allais entreprendre de péroter à son usage, officiellement et doctoralement, au moment de la digestion? On voit bien que madame d'Hautemire ne se doute guère de ce dont nous causons d'habitude pendant le dîner et comme on dit dans le langage de la politique, elle n'est nullement *au fait de la situation*.

Je remarque que M. d'Hautemire s'absente de l'hôtel plus souvent que jamais, surtout depuis quelques jours. Ce sont des sorties, des allées et venues continuelles, je le vois presque toujours affairé, parfois même inquiet, nébuleux surtout lorsqu'on ne l'observe pas. Il doit avoir en tête quelques graves préoccupations : lesquelles? Je les saurai sans doute un jour ou l'autre, car il est de ces hommes qui disent tout à un moment donné.

Hier, au moment où il sortait de sa chambre et traversait un petit salon bleu qui fait suite au grand, où nous nous trouvions réunis, Diane l'a arrêté au passage et s'est jetée à son cou en lui disant :

— Halte-là, méchant père et répondez-moi... Pourquoi n'ai-je pas trouvé en arrivant ce cheval anglais que nous avons vu ensemble avant mon départ chez Chéri?... Vous deviez en avoir un aussi pour vous ; il était convenu que nous sortirions ensemble tous les jours. J'aime tant les chevaux et c'est une si belle passion, quoi qu'en dise mademoiselle de Roqueville!... Mais, en vérité, c'était bien la peine de me faire aller au manège pendant trois ans de suite, pour ne plus jamais me donner ensuite l'occasion de monter!... Il me faut absolument le cheval que vous m'avez promis... Qu'on me l'amène aujourd'hui ou demain sans faute !

Elle parla ensuite d'une parure en turquoises vieille roche, qu'elle avait remarquée dans les galeries du Palais-Royal, en se promenant avec sa gouvernante et qui lui irait à merveille ; puis de robes de toute espèce, de mousselines, de dentelles, de cachemires dont elle expliqua les nuances, les dessins dans le plus grand détail. Elle déclara aussi à son père qu'il devait s'occuper de faire construire le

plus tôt possible une serre dans l'hôtel, afin qu'elle pût avoir des fleurs naturelles l'hiver pour ses garnitures et ses coiffures.

— Je suis si bien, a-t-elle ajouté avec des fleurs naturelles dans mes cheveux lorsque je vais au bal!

M. d'Hautemire fut obligé de l'interrompre, en lui faisant remarquer que lorsqu'elle donnait ainsi un libre cours à son imagination, elle oubliait toujours une chose, c'est qu'il ne possédait pas du tout les trésors qu'elle lui supposait. Puis, pour couper court à une conversation qui le contrariait visiblement, il prit sa fille dans ses bras, lui donna sur le front un baiser bref et contraint en lui disant :—Grande enfant, vous ne vous déciderez donc jamais à être raisonnable!...

Il sortit sur ces mots-là et Diane, qui n'est cependant pas bien profonde observatrice, ne fut pas sans s'apercevoir que son père avait été cette fois un peu plus sérieux avec elle que d'habitude. Elle se plaignit amèrement de ce qu'elle appelait *sa cruauté*, l'accusant de ne plus l'affectionner autant, de paraître fâché toutes les fois qu'elle parlait d'obtenir une chose qui lui était agréable, lui qui courait autrefois au-devant de ses moindres désirs! Madame d'Hautemire, grave et concentrée en elle-même, s'étudiait à ne pas répondre un seul mot aux plaintes de sa fille. Ce silence prémédité causait à Diane une impatience nerveuse qui se manifestait par des hochements de tête significatifs et des crispations de doigts multipliées. Une scène orageuse était sur le point d'éclater entre la mère et la fille, et j'allais à mon grand regret me voir forcé d'y assister. Fort heureusement, une visite survint; le domestique ouvrit la porte et annonça madame Dutilly.

Cette dame, que je n'avais pas encore vue dans la maison, fit une entrée qui ressemblait beaucoup à une explosion.

— Comment! s'écria-t-elle du fond du salon, elle est ici depuis quinze grands jours et on ne me dit rien!... Mais c'est une horreur! C'est d'une indifférence! Je suis outrée!...

Après avoir à peine pris le temps d'adresser un simple bonjour à madame d'Hautemire et à moi un signe de tête des plus vagues, elle se précipita vers Diane, se mit à la regarder de la tête aux pieds, en déclarant que son voyage lui avait été on ne peut plus avantageux, qu'elle était prodigieusement embellie. Puis elle se déchatna dans une suite de propos à tort et à travers; des questions à bâtons rompus, des réponses faites par elle-même, des phrases entrecoupées, des parenthèses, des exclamations, des monologues à perte de vue, enfin

un de ces déluges de caquetage féminin que le mieux est de laisser s'écouler et s'épuiser d'eux-mêmes, attendu qu'il serait matériellement impossible d'y opposer une digue.

J'ai considéré madame Dutilly comme devant avoir vingt-cinq ans pour le monde et trente ans en réalité; plutôt bien que mal, mais de ce bien vulgaire qui ne vous dit rien; nulle grâce, nulle distinction, mais en revanche un luxe des plus choquants, empanachée, très-chamarrée, très-enrubanée, un grand brouhaha de soie, de dentelles sans compter une profusion de bijoux, comparables en grosseur aux cristaux de lustres et aux bouchons de carafes; enfin, sur elle, un de ces mélanges d'odeurs offensantes qui vous assassinent le cerveau bien vite et vous font prendre en grippe les personnes qui ont la fureur de s'inonder de la sorte.

Madame Dutilly dans sa volubilité de conversation eut bientôt fait de passer Paris tout entier en revue, tout ce qui se faisait, se disait dans les cercles, dans les réunions. Elle fut obligée enfin de faire une pause, mais elle reprit au bout d'un instant :

— Ah! à propos, je suis venue ici avec ma voiture... J'emène Diane au bois.

— Au bois! au bois! s'écria Diane, en battant des mains et avec un bondissement joyeux.

Elle disparut et revint au bout de quelques minutes avec une toilette improvisée en un clin d'œil, une autre robe, son chapeau, son écharpe, déjà presque ses gants. La toilette avait été faite si précipitamment que madame d'Hautemire fut obligée de corriger plus d'un détail, tant bien que mal, tandis que Diane frappait du pied à plusieurs reprises, un peu comme le cheval de course prêt à s'élaner dans l'arène. Enfin, elle partit avec madame Dutilly qui s'engagea à la ramener à l'hôtel à six heures au plus tard.

Je restai seul avec madame d'Hautemire qui vit, d'après mon visage, l'impression singulière que m'avait causée cette madame Dutilly qui m'avait fait l'effet d'une évaporée d'assez mauvais ton. Madame d'Hautemire alla d'elle-même au-devant de mes critiques. Elle me signala tous les ridicules et les travers de madame Dutilly que j'avais sans doute déjà remarqués: elle m'en indiqua même d'autres que je ne lui soupçonnais pas. Elle m'apprit de plus qu'elle était veuve avec une certaine fortune, recevant passablement chez elle, reçue à peu près partout et ayant même des relations plus relevées que son air et ses manières ne pouvaient le faire croire.

— Je ne vois pas, a-t-elle ajouté, un grand inconvénient à ce que Diane sorte de temps en temps avec madame Dutilly... Elle n'a pas d'amies de son âge; moi, j'ai la promenade en horreur... Mieux vaut encore qu'elle aille se promener au bois de Boulogne que de rester ici tout le jour désœuvrée ou occupée à lire des romans.

Je me suis bien gardé de faire aucune objection à ce que me disait madame d'Hautemire : puisqu'elle jugeait cette relation convenable pour sa fille, je n'avais rien à répliquer, je ne pouvais qu'approuver ou tout au moins garder le silence :

— Je ne prétends pas dire, a-t-elle continué, qu'autrefois j'eusse admis madame Dutilly dans notre intimité; mais aujourd'hui le monde est un si singulier chaos!... Il faut bien l'accepter tel qu'il est... Notre maison est devenue assez triste depuis que mon mari n'est plus rien... Les femmes telles que madame Dutilly ont l'avantage de vous apporter de temps en temps un peu d'animation, quelques bouffées de cet air excitant et vivace de l'autre côté de l'eau... Elles sont utiles d'ailleurs, elles font diversion, d'autant que je suis forcée à cause de ma mère de recevoir un certain nombre de personnages passablement ennuyeux, comme vous avez pu vous en convaincre vous-même, puisque vous avez le courage de les affronter tous les soirs.

Elle m'a nommé quelques-uns des habitués du fauteuil de la comtesse de Rianne : après qu'elle eut fini son dénombrement, je lui ai fait remarquer dans un mouvement de vivacité involontaire qu'elle en oubliait un et qui n'était certes pas le moins curieux de la collection... le chevalier de Boiral!

Madame d'Hautemire eut un redressement de corps des plus brusqués et des plus caractéristiques en m'entendant prononcer ce nom-là; on eût dit qu'un insecte venait de la piquer subitement. Elle rentra aussitôt dans le sérieux et ajouta en appuyant avec une certaine gravité sur ses paroles :

— Ne dites pas de mal de monsieur de Boiral, je vous en conjure... Vous seriez injuste envers lui d'ailleurs... Le chevalier a peut-être certains ridicules extérieurs, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit au fond un très-galant homme... Nous l'estimons beaucoup; il est d'une bonne famille et possède une belle fortune... Enfin, je ne vous cacherai pas que nous avons sur lui certaines vues.



Ce fut à mon tour de me redresser... Je tressaillis de la tête aux pieds ; je la regardai fixement et je balbutiai :

— Certaines vues !... Eh quoi ! madame, est-ce que par hasard ?..

Je n'osais pas achever ; j'eus besoin de prendre sur moi pour ajouter :

— Est-ce qu'il s'agirait de votre fille ?

— Oui, monsieur, il s'agit de notre fille, continua madame d'Hautemire en essayant de dominer le tremblement de sa voix ; si les idées de mariage que le chevalier de Boiral a paru exprimer déjà quelquefois devant nous devenaient sérieuses ; si, comme ma mère le dit, il est dans l'intention de nous demander la main de Diane, je ne dis pas que nous refuserions d'écouter ses propositions...

Je restai comme anéanti. Je me dis toutefois que mon silence serait une véritable lâcheté ; je fis remarquer à madame d'Hautemire que la disproportion des âges me paraissait devoir rendre bien difficile l'accomplissement d'un tel mariage...

— Le chevalier, reprit-elle, n'est pas précisément dans l'âge où l'on ne se marie plus... Je vous assure qu'il est plus jeune qu'on ne le croirait... Dans tous les cas, Diane a déjà manqué trois mariages successifs avec des hommes bien moins âgés que le chevalier et qui nous convenaient à tous égards... Si vous saviez comme elle les a traités !... Elle les a mis en fuite, ceci est à la lettre, par ses dédains et ses caprices... Il faut que nous en finissions... Songez que Diane est une nature tout à fait à part ; on ne peut pas raisonner pour elle comme pour les autres jeunes filles... Il lui faut le luxe avant tout, l'occasion de briller, de paraître, de faire valoir sa beauté... Elle a un besoin continuel d'adulations et d'hommages... Ce qui lui convient, c'est précisément un homme comme le chevalier de Boiral, ayant conservé toutes les traditions de l'ancienne galanterie. Il sera sans cesse prosterné à ses pieds ; il saura faire oublier son âge par mille soins, mille empressements raffinés... Diane ne s'apercevra plus, j'en suis sûre, de cette différence des années, au bout de très-peu de temps de mariage, et même elle y trouvera une source d'avantages réels...

Madame d'Hautemire continuait à parler, mais je ne l'écoutais plus. J'étais absorbé tout entier par certaines idées qui me traversaient le cerveau comme des traits de lumière et m'expliquaient cette censure inflexible et, pour tout dire, cet abandon complet de la fille par la mère. Je la regardais tout en réfléchissant et je me disais

qu'elle avait dû conserver pendant longtemps de très-justes prétentions à la beauté. Il y a trois ou quatre ans, cette fille devait déjà représenter à ses yeux *une concurrente* véritable. Ces rivalités d'âge et de figure existent plus souvent qu'on ne croit dans le monde de l'orgueil et de la splendeur, et malheureusement l'instinct maternel ne suffit pas toujours pour les étouffer. Ainsi je m'expliquais, à part le motif d'intérêt, le parti pris d'insouciance avec lequel madame d'Hautemire considérait ce mariage qui m'inspirait à moi une répugnance si profonde.

Elle reconnut sans doute qu'elle avait été trop loin, et ne tarda pas à ajouter, comme pour adoucir l'effet de sa précédente déclaration :

— Du reste, vous comprenez bien que nous ne ferons pas violence à notre enfant ; elle nous est trop chère, malgré toutes ses étourderies, pour que nous songions à la contraindre... Je vous le déclare cependant, il faut que nous nous occupions très-sérieusement de la marier... La position de M. d'Hautemire se trouve actuellement bien au-dessous même de ce qu'on pourrait croire... Nous venons de recevoir ces jours derniers de mauvaises nouvelles de l'île Maurice : toutes nos plantations ont été détruites, l'avenir nous donne de graves inquiétudes... Notre devoir est donc de trouver un mari à notre fille, pendant que nous sommes encore ou que nous paraissions être ce que nous étions... Qui sait si plus tard il serait encore temps?... Je vous dis toutes ces choses-là, monsieur, parce que je sais combien vous êtes discret. Mon mari m'a déjà répété plusieurs fois qu'on pouvait se fier entièrement à vous, mais je tiens à ce que vous ne nous accusiez pas trop, si vous nous voyez disposés à donner notre fille en mariage à un homme plus âgé qu'elle. Hélas ! il y a dans la vie des moments où la nécessité parle plus haut que tout le reste... On fait dans de certaines circonstances ce qu'on ne ferait assurément pas dans d'autres!...

Madame d'Hautemire avait fini par s'émouvoir en prononçant ces derniers mots. Je me sentais moi-même très-affecté en me séparant d'elle. Ainsi, quand je me disais que cette maison devait cacher dans son sein quelque mystère affligeant, je ne me trompais guère. On a beau avoir pressenti ces choses-là, quand elles se découvrent, elles ne vous en atteignent pas moins sensiblement, surtout quand on a déjà noué certaines relations intimes avec les personnes. Puis je me reportais vers Diane pour laquelle j'éprouvais, pour la pre-

mière fois, une sorte de sympathie. Elle m'avait toujours paru jusqu'alors une créature complètement insignifiante, insensible, dénuée de tout ce qui peut servir à rehausser ou recommander une femme, en dehors du brillant de l'épiderme. Mais maintenant, ses taches morales s'effaçaient en partie dans mon esprit, devant cette idée qu'elle était sans doute destinée, un jour ou l'autre, à devenir la femme du chevalier de Boiral.

## VI

Ce matin, j'avais eu à entrer dans la pièce bleue pour reprendre un volume que j'y avais oublié la veille. J'aperçus M. d'Hautemire assis à son bureau. Le fait me parut assez rare pour mériter d'être noté. M. d'Hautemire *déteste le cabinet*, il me l'a déjà déclaré lui-même plus d'une fois... Il leva la tête en me voyant entrer et m'engagea à me rendre auprès de lui.

— Voyez donc, m'a-t-il dit, comme les choses s'enchevêtrent parfois singulièrement dans la vie!... Ma femme vous a peut-être déjà parlé de fort mauvaises nouvelles qui nous sont arrivées dernièrement de l'île Maurice; j'ai d'ailleurs ici des embarras, des soucis de toute espèce, et pour comble de bonheur, voici maintenant une nouvelle charge qui nous arrive!...

Il m'a parlé d'une jeune fille demeurant à Nancy, qui se trouvait entièrement délaissée, sans aucune ressource et qu'il allait sans doute être obligé de recueillir chez lui. Madame d'Hautemire entra sur ces entrefaites :

— Amie, lui dit-il avec un sourire amer, encore une bonne nouvelle que je viens de recevoir!.. Quand je dis que nous sommes ensorcelés depuis quelque temps, ai-je tort? B..., le notaire, m'écrit pour m'annoncer la mort de madame Mongueret; cette dame a légué, comme on s'y attendait, tous ses biens aux hôpitaux, ce qui fait que Julie va se trouver sans asile. Il faut que nous nous occupions d'elle, c'est indispensable, car enfin, n'oublions pas qu'elle est notre parente.

— Oui, elle est notre parente, répartit madame d'Hautemire d'un ton très-froid, mais c'est un titre que nous n'avons jamais, je pense, méconnu envers elle?...

— Voici l'histoire de cette jeune fille, continua M. d'Hautemire en se tournant de mon côté : elle se nomme Julie Férant... Son père,

Georges Férant, dont vous avez peut-être entendu parler, était un libéral enragé. Toutefois, malgré ses opinions, il faut convenir qu'il avait un cœur généreux, ardent, des sentiments nobles. Il s'était lié avec mon père, bien qu'il fût beaucoup plus jeune que lui et d'un parti ennemi du sien... Il avait eu plusieurs fois l'occasion de le cacher à Nancy dans sa maison; il faut vous dire que mon père s'était trouvé mêlé sous l'Empire à toutes les conspirations royalistes, et avait même été plusieurs fois compromis très-gravement. Plus tard, George Férant épousa une de mes cousines éloignées; il était fort riche alors; nous nous voyions souvent soit à Paris, soit à Nancy; nous passions habituellement tous les ans un mois ou deux les uns chez les autres. Je me souviens que Diane et Julie, quand elles avaient la première neuf ans et la seconde dix, étaient les meilleures amies du monde... Férant est mort subitement et entièrement ruiné... Comment sa fortune a-t-elle été dissipée? c'est ce qu'on n'a jamais bien su... Quant à moi, j'ai toujours pensé qu'il avait dû être exploité par les hommes de son parti. Il suffisait que quelqu'un eût à son chapeau la cocarde libérale ou républicaine pour trouver chez lui maison ouverte, bourse ouverte... Il patronnait tous les journaux de son bord; il était devenu à la lettre le caissier général de tout ce qui se rattachait, de près ou de loin, à son opinion... Enfin, après lui on n'a trouvé que fort peu de chose, quelques bribes qui ont été dévorées par les frais de succession... Je n'ai pas voulu que sa veuve restât dans le dénûment, je lui ai constitué une pension de quatre mille francs qui lui a permis de vivre à Nancy, non pas grandement comme autrefois, mais d'une façon décente. Madame Férant est morte deux ans après son mari, dans les premiers jours qui ont suivi la révolution de Juillet... Elle est morte juste à temps, il faut bien le dire, car je venais de perdre alors le poste que j'occupais près de notre malheureux roi; ma position d'argent était complètement changée; je n'aurais pas pu lui continuer la rente que je lui faisais... Julie a été recueillie par une madame Mongueret qui avait eu autrefois des obligations à son père... Cette dame était, à ce que j'ai su depuis, une philanthrope à grand étalage, faisant le bien par ostentation et afin d'attirer sur elle l'attention du public. Elle est morte sans s'inquiéter de ce que deviendrait après elle la fille de George Férant, qu'elle avait eu l'air d'affectionner et de protéger de son vivant... On reconnut après sa mort que sa protection était toute d'apparat... Si nous n'étions pas là pour recueillir cette malheureuse enfant, elle

serait dans la situation la plus déplorable, entièrement *sur le pavé*, comme m'écrivait B... qui nous la recommande, et il fait bien, puisque nous sommes aujourd'hui les seuls parents de Julie... Notre devoir est de lui venir en aide.

Madame d'Hautemire attacha sur son mari un œil investigateur :

— Ainsi, lui dit-elle, il est bien convenu que Julie vient habiter avec nous ?

— Certainement, répliqua M. d'Hautemire, qui ne fit aucune attention au regard de sa femme, il me semble que c'est le seul parti que nous ayons à prendre... Je viens précisément de finir la lettre que j'adresse à B... Je lui dis de nous envoyer Julie aussitôt ma lettre reçue... Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'elle demeure ici pendant un certain temps, jusqu'à l'époque du mariage de Diane... Nous verrons plus tard ce que nous aurons à en faire.

M. et madame d'Hautemire se mirent ensuite à faire ensemble une supputation générale des dépenses que devait occasionner la présence de Julie dans leur maison. Ils reconnurent assez promptement que ces dépenses, même en les portant au plus haut, n'atteindraient jamais un chiffre bien élevé.

— La pauvre fille ne doit guère avoir de goûts de toilette dans sa position actuelle, a repris M. d'Hautemire; d'ailleurs les anciennes robes de Diane pourraient lui servir à la rigueur... Quant à ce qui est de sa nourriture, n'est-ce pas là une dépense vraiment insignifiante pour nous? Une personne de plus à notre table comptera en quelque sorte pour rien...

Ces préoccupations, rapprochées du rang des personnes qui s'y livraient, me causaient une impression de malaise et de surprise. De tels calculs me paraissaient diminuer d'ailleurs sensiblement le mérite de la bonne action que M. d'Hautemire était sur le point d'accomplir. Il crut devoir s'excuser auprès de moi :

— Ne soyez pas trop scandalisé, me dit-il, de ce que vous venez de nous entendre dire; nous sommes bien obligés aujourd'hui de nous faire parcimonieux et regardants tout à fait contre notre gré, croyez-le!... Nos vues étaient bien différentes à une autre époque!... Et dire qu'il nous faut actuellement surveiller jusqu'à nos moindres dépenses, changer nos instincts, nos habitudes!... Ah! monsieur, cela est dur à un certain âge et quand on a vécu toujours d'une façon si opposée!...

Il passa brusquement sa main sur son front comme pour en chasser des nuages qui s'y amassaient, puis il regarda sa montre et s'écria qu'il était en retard, que le soin de ses affaires l'appelaient dehors et qu'il devrait déjà être sorti depuis longtemps. Il avait été décidé entre sa femme et lui que Julie occuperait la petite chambre à côté de celle de Diane. Cette chambre se trouvait vacante depuis quelques jours par suite du départ de la gouvernante anglaise que l'on avait engagée seulement pour le voyage du Mans, et qu'on s'était empressé de congédier au retour.

Madame d'Hautemire, qui avait essayé un moment de lutter sourdement contre le projet de son mari, pendant la conversation qui venait d'avoir lieu, me dit, lorsqu'elle fut seule avec moi, qu'elle ne voyait point d'un bon œil l'arrivée de Julie dans sa maison.

— Une fille de vingt ans, a-t-elle ajouté, est toujours un embarras et une préoccupation grave. J'ai déjà une autre grande fille à diriger et qui me cause assez de soucis!... Je ne vois pas pourquoi on veut m'imposer une nouvelle venue que nous avons perdue de vue depuis longtemps, et qui est devenue pour nous presque une étrangère.

Je me suis permis de demander à madame d'Hautemire si sa parente avait quelques ressources d'éducation et d'esprit. Elle m'a répondu sèchement qu'elle avait été fort bien élevée, et qu'elle annonçait dès ses premières années une grande facilité d'intelligence.

— Eh bien, lui ai-je dit, elle sera une compagnie pour mademoiselle d'Hautemire, elle qui se plaint si souvent avec raison de n'avoir pas de relations de son âge.

— Oh! je suis bien sûre qu'elles ne s'entendront pas, ajouta madame d'Hautemire; ce sont deux natures si différentes! Je prévois d'avance des discordes, des conflits perpétuels entre les deux cousines...

Diane entra sur cette dernière phrase, qu'elle n'entendit pas. Elle venait d'être informée de l'arrivée de sa cousine par son père, qu'elle avait rencontré au moment où il sortait.

— Julie vient demeurer ici, s'écria-t-elle, quel bonheur!... Elle m'aidera à finir mon meuble en tapisserie.

Ce meuble en tapisserie est un canapé, sinon rétrograde comme le fameux ouvrage de Pénélope, du moins complètement stationnaire, qu'elle a commencé depuis un temps immémorial, et qui est devenu pour elle à la longue un thème de plaisanterie. Elle a

calculé que, d'après la partie qu'elle a exécutée depuis l'âge de douze ans où elle s'est mise à l'œuvre, sa vie entière ne suffirait pas pour achever la tâche, dût-elle même vivre âge de patriar- che. Madame d'Hautemire a cru devoir donner à sa fille quelques détails sur la mort de madame Mongueret, sur l'état d'abandon où Julie se trouvait par suite de la mort de cette dame. Mais Diane n'écouta pas un seul mot de ce que lui dit sa mère; elle était entièrement absorbée par le soin de rajuster ses boucles de cheveux devant la glace. Elle se contenta de dire, tout en continuant à se mirer et à se sourire : « Ainsi cette chère Julie n'est pas encore mariée!... C'est singulier!... Je m'étais toujours figuré qu'à Nancy elle finirait par faire un beau mariage... »

Il est juste de dire qu'elle attendait en ce moment son amie madame Dutilly, qui ne tarda pas à arriver, toujours pour l'emmener au bois. Ces promenades, qui ont lieu toutes les fois que le temps le permet, nous valent le soir au salon des descriptions interminables de tout ce qui s'est passé au bois de remarquable dans la journée, les équipages nouveaux, les toilettes, les changements de chevaux, de livrées. Diane a même raconté dernièrement que plusieurs jeunes gens qui passaient pour être très à la mode, avaient pris depuis quelques jours l'habitude d'arrêter leurs chevaux devant la voiture de madame Dutilly pour causer avec elle, lui rapporter les bruits du jour, certaines anecdotes parfois d'un goût passablement équivoque, qu'elle ne manque pas de redire littéralement ou peu s'en faut.

J'avoue que lorsque je l'entends parler ainsi devant des personnes étrangères, que je lui vois prendre un ton qui devient de jour en jour plus hardi et plus tranchant, je ne puis me défendre de certaines suppositions exagérées peut-être, mais que tout observateur impartial ferait sans doute à ma place. Je me dis qu'on voudrait la compromettre, lui permettre de se poser en fille tout à fait émancipée, qu'on n'agirait pas autrement. Du reste, en y réfléchissant, je me dis aussi que ce diapason d'assurance extrême auquel on la laisse se monter si volontiers est peut-être, tout bien considéré, le plus conforme à sa position. Ne vois-je pas tous les soirs le chevalier de Boiral venir s'asseoir à côté d'elle et jouer son rôle de muguet? Je sais bien qu'elle n'a pas l'air d'écouter ses fadaïses; elle hausse les épaules le plus souvent, détourne la tête ou rit aux éclats des choses qu'il lui débite. N'importe, il est certain qu'avec une vraiment jeune fille, des galanteries de cette nature-là n'auraient jamais le droit de se produire. Je me

reporte à la confiance que m'a faite madame d'Hautemire, et je pense que si l'on doit vraiment sacrifier cette belle fleur à ce vieux Céladon, il faut bien qu'elle soit comme un peu fanée à l'avance, pas trop pure ni trop candide pour la lui livrer. Toutes ces idées qui me passent dans la tête me révoltent, me causent des accès de rage et de dégoût contre le monde en général, ce monde où l'on découvre si vite de si étranges places, des dessous si répugnants pour peu que l'on gratte un peu la surface.

La comtesse de Rianne ayant été indisposée aujourd'hui s'était fait servir à dîner chez elle. Elle arriva pourtant dans le salon au moment où on sortait de table; ce fut à ce moment-là que sa fille lui apprit que l'on attendait Julie Férant, qui allait venir habiter la maison. La comtesse a reçu cette nouvelle avec un mouvement très-marqué de surprise et de mécontentement : elle s'est souvenue aussitôt que cette jeune fille, *la petite Férant*, comme elle l'appelle, avait toujours eu l'esprit beaucoup trop éveillé, trop indépendant, et que surtout elle n'avait jamais eu beaucoup de religion. Elle avait su de source certaine, par des personnes pieuses de Nancy, que le dimanche elle n'assistait jamais qu'à une messe basse. La comtesse rappela aussi les antécédents du père de Julie, les opinions monstrueuses qu'il avait toujours professées, et qui n'avaient pu manquer de déteindre sur le moral de la fille.

— Ma mère, répliqua madame d'Hautemire, tout cela n'est plus à discuter maintenant... Mon mari vient d'écrire à Nancy; c'est lui qui a décidé que Julie viendrait demeurer ici... J'ai dû me conformer à sa volonté.

La comtesse allait riposter sans doute par une protestation bien vive et bien aigre, lorsqu'elle fut interrompue par l'arrivée du chevalier de Boiral, qui entra en tenant à la main un bouquet destiné à Diane, bien entendu; un vrai bouquet de vieux fat, énorme et tout chamarré de ces fleurs voyantes, effrontées et criardes qui vous obligent à baisser les yeux malgré vous. M. et madame d'Hautemire, la comtesse de Rianne sont au fond des personnes de trop de goût pour ne pas avoir senti, dès le premier coup d'œil, le ridicule de cette lourde botte de fleurs. Il n'y en eut pas moins un concert d'éloges et d'exclamations. Diane seule a jeté sur le bouquet un regard, empreint à la fois de tristesse et de dédain, qui m'a paru plus profond que ce qui vient d'elle d'habitude; mais cet éclair de mélancolie ne fit que passer sur son visage; les visites se succédant et le salon commençant à se



peupler, elle eut bientôt repris son insouciance et sa gaieté avec son tourbillon de causerie ordinaire. Le bouquet fut placé avec appareil sur un meuble; au bout de quelques instants, je m'aperçus que Diane le regardait tranquillement, avec indifférence, sans haine ni rancune, sans doute comme elle regarderait dans quelque temps l'auteur du bouquet lui-même.

(La suite à la prochaine livraison.)

---

2

# MÉMOIRES DE LOUIS LE GENDRE<sup>1</sup>

ABBÉ DE CLAIRFONTAINE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET AUTRES.

---

## LIVRE SIXIÈME.

Bossuet et mademoiselle Desvieux de Mauléon. — Efforts des jansénistes pour établir la distinction du droit et du fait et la suffisance du silence respectueux. — Assemblée du clergé de 1705. — Les jésuites métrés par le cardinal de Noailles. — Caractère du père Le Tellier, nouveau confesseur du roi. — Caractère du père Doucin, confident de ce confesseur. — La *Nouvelle théologie* d'Harbert. — Instruction pastorale des évêques de Luçon et de La Rochelle contre les *Réflexions morales* du père Quessel. — Ce qui se passe au Chapitre au sujet de cette instruction. — Commencement de mes liaisons avec les jésuites. — On découvre le complot formé par le père Le Tellier contre le cardinal. — Le cardinal interdit les jésuites les plus distingués. — Bulle *Unigenitus*. — Difficulté de la publier. — Les prélats s'assemblent et six sont nommés pour examiner la bulle. — Les commissaires conviennent à la recevoir avec des explications. — Trente-quatre prélats sont du même avis. — Neuf n'en sont pas. — Consternation où l'on est à Rome du malheureux sort de la bulle *Unigenitus*. — Négociations auxquelles elle donne lieu. — Divers projets contre le cardinal de Noailles. — J'ai l'honneur d'entretenir le roi sur la manière de procéder contre les prélats réfractaires. — Mort de Louis XIV.

(1704.) Quelques jours après la mort de M. Bossuet, une demoiselle, sa vieille amie, demanda, se disant sa veuve, son douaire et ses conventions. Quel phénomène dans les conjonctures où l'on étoit alors ! Ce fut sagesse de l'étouffer en ordonnant aux héritiers d'apaiser le scandale et à la demoiselle de se taire. Cette prétendue veuve n'étoit point une aventurière, loin de là, c'étoit la fille d'un M. de Mauléon qui tenoit un appartement au doyenné de Saint-Thomas du Louvre dans le temps que M. Bossuet, n'étant que sous-diacre, étoit en pension chez le doyen de cette église. Le jeune homme étoit alors beau et bien fait, et la demoiselle avoit son mérite. Quoiqu'elle fût sur le retour lorsque j'eus occasion d'aller chez elle en 1700, elle avoit encore de grands restes de ce qu'elle avoit été dans son printemps. Jeunes tous deux et demeurant en même maison, ils se

1. Voir les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> livraisons,

voyoient commodément; ils s'aimèrent sous promesse de mariage, à la charge de le tenir secret. Ainsi parloit la demoiselle; ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différents temps de la vie de M. Bossuet elle a toujours été la maîtresse chez lui, qu'elle y ordonnoit de tout et que la recommandation de cette si belle ancienne connoissance étoit la plus efficace et la plus forte qu'on pût avoir pour obtenir des grâces du prélat.

Les jansénistes ne furent point tellement atterrés de la condamnation du *Cas* et de la découverte de toutes leurs intrigues, qu'ils ne songeassent à se relever. Féconds en expédients et résolus qu'ils sont, quelque jugement qu'on rende contre eux, de n'acquiescer à aucun, ils reparurent bientôt sur la scène et avec autant de présomption et de hardiesse que jamais. Ils soutinrent comme véritable le second article du *Cas*, qui consiste à dire que l'on satisfait véritablement à ce que les bulles ont ordonné sur le fait de Jansénius en gardant sur cela un silence respectueux. Garder le silence et ne point condamner de cœur et d'esprit, ce n'est point renoncer à l'erreur. Ne renonçant pas à l'erreur, satisfait-on suffisamment aux bulles qui l'ont condamnée? L'Église, à ne parler qu'en général, n'est point infaillible dans les faits particuliers et non révélés, on en convient; mais aussi faut-il avouer qu'elle ne peut errer dans la décision des faits qui regardent la foi et les mœurs: autrement elle n'auroit point l'intelligence nécessaire pour nourrir, pour guérir, pour conduire en sûreté le troupeau qui lui est confié. Un pâtre seroit-il propre à mener pâtre des brebis, qui ne sauroit distinguer les bons pâturages d'avec les mauvais? Seroit-ce sagesse de confier des malades à un médecin qui pourroit se tromper jusqu'à donner du poison pour un antidote? Quoique cette maxime paroisse certaine, les jansénistes néanmoins soutenant opiniâtrément que l'Église n'est infaillible en aucun fait, hors le fait qui est révélé, on crut que, pour les forcer dans ce dernier retranchement, il falloit demander au pape une décision précise et nette sur ce point. Espère-t-on défaire cette hydre, il lui renaît autant de têtes qu'on lui en coupe.

(1705.) Clément XI, aux instantes prières du roi, donna, le 16 juillet 1705, une nouvelle constitution (*Vineam Domini Sabaoth*), où, après avoir rappelé celle d'Innocent X, celle d'Alexandre VII, le bref de Clément IX et ceux d'Innocent XII, il prononce en termes exprès que le silence respectueux ne suffit point, et que si intérieurement on ne condamne comme hérétiques les cinq fameuses propositions dans le sens de Jansénius, on n'obéit point à l'Église. Une

décision si claire et si juridique auroit été un coup de foudre pour tous autres que les jansénistes ; mais comme ce sont gens inépuisables en ressources , ils trouvèrent le secret , non-seulement de détourner le coup , mais de le faire retomber sur le pape qui l'avoit lancé.

Ils avoient dans l'assemblée du clergé qui se tenoit alors à Paris (1705) de puissants amis , entre autres le cardinal de Noailles , archevêque de Paris , et M. Colbert , archevêque de Rouen , les deux plus grands sièges de France. Le cardinal présidoit à cette assemblée. L'archevêque y étoit fort considéré , moins par sa capacité qui , à ce que j'ai ouï dire , n'étoit au plus que médiocre , que par la délicatesse de sa table et par les autres plaisirs qu'il procuroit aux députés. Le plaisant jansénisme que celui de cet archevêque ! Il tonnoit dans ses mandemens contre la morale relâchée , et il avoit une musique entretenue , et les meubles les plus somptueux ne l'étoient point assez pour lui. Il crioit après les ecclésiastiques qui étoient trop du monde , et il aimoit passionnément le jeu , la conversation des dames et la bonne chère. Pour l'avoir faite trop bonne , il mourut jeune d'un cancer. Son jansénisme consistoit à haïr les jésuites souverainement parce qu'ils ne l'estimoient pas , et à laisser ses grands vicaires , gens des plus gâtés , gouverner son vaste diocèse selon la maxime du parti. Par le moyen de ces deux prélats , qui étoient les chefs de l'assemblée , et de quelques autres de contrebande , les jansénistes vinrent à bout , non-seulement de se venger du pape , mais encore de faire au pontificat une plaie qui peut-être ne se fermera point , et qui a fait renaître en France le jansénisme plus que jamais.

Quelque chagrin qu'eussent les jansénistes de la dernière constitution , ni le cardinal de Noailles , dans les discours qu'il fit avant de nommer des commissaires pour examiner cette bulle , ni l'archevêque de Rouen , dans le compte qu'il readit de cet examen , comme le premier des commissaires , n'eurent garde de la rejeter. C'eût été trop se déclarer ; mais avant que de conclure à la recevoir , ce qu'ils ne firent qu'à regret , ils établirent des principes qui ne tendoient qu'à éluder ou plutôt à anéantir , non-seulement cette constitution , mais encore toutes les autres qui ont foudroyé le jansénisme.

Ces principes étoient que les constitutions des papes ne doivent être regardées comme loi dans toute l'Église qu'après qu'elles ont été reçues solennellement par voie de jugement et par le corps des pasteurs , c'est-à-dire en termes plus clairs et comme l'entendent les jansénistes , qu'elles n'obligent point toute l'Église , si , après un mûr

examen et par acte notoire et public, elles n'ont été acceptées par les archevêques et évêques de toutes les nations qui composent le monde catholique; d'où on pouvoit induire, et c'est vraisemblablement où visoient les auteurs de ce nouveau système, qu'il n'y a point d'obligation de se soumettre de cœur et d'esprit à la bulle d'Innocent X, à celle d'Alexandre VII, à celle de Clément XI qui condamnent comme hérétiques les cinq fameuses propositions dans le sens de Jansénius, puisque ces constitutions n'ont jamais été acceptées, ni après un mûr examen ni par aucun acte public, par les évêques d'Italie, par ceux d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne, de Pologne, et quoiqu'ils fassent la plus grande partie du corps des pasteurs catholiques : maximes dangereuses qui ne tendent qu'à semer entre le pape et les évêques une zizanie éternelle, et à ne jamais finir quelque contestation que ce soit concernant la foi et les mœurs, mais à donner occasion et liberté entière de toujours disputer.

Le pape fit grand bruit de cette nouveauté, disant que les évêques avoient plus songé à resserrer son autorité qu'à recevoir la constitution. Les plaintes du pape étoient d'autant plus vives qu'on lui avoit donné parole que sa constitution, sans souffrir aucun examen, seroit envoyée par le roi aux évêques de son royaume pour y être publiée en chaque diocèse. Ces plaintes sembloient justes; le roi en fut touché; il ne le fut pas moins des suites fâcheuses de ces maximes qui alloient à renouveler et à perpétuer ces troubles. Justice ou prudence, il voulut que les évêques donnassent satisfaction au pape. On fut longtemps à s'ajuster sur la manière, tant à cause de la résistance de quelques prélats que parce que les jansénistes avoient été assez adroits pour faire entrer en cette affaire les ministres et les magistrats, comme si cette satisfaction eût donné plus ou moins atteinte à nos libertés. Il n'étoit pas aisé de convenir des conditions; aussi la négociation traina-t-elle plus de six ans, tantôt rompue, tantôt reprise, suivant les différentes occurrences. Une explication que firent de leurs sentiments, en 1710, sept archevêques et cinq évêques qui avoient été de l'assemblée de 1705, bien loin d'aplanir les difficultés, ne fit que les augmenter, et ce ne fut qu'après quatorze mois d'une nouvelle et assez vive altercation qu'on demeura enfin d'accord d'un modèle de lettre que le cardinal de Noailles écrivoit au nom des évêques (1711).

Le cardinal suivit le modèle en quelques choses et l'altéra en d'autres qui sembloient les plus essentielles. Sur cela, nouvelles plaintes de la part du pape, et sur ces plaintes nouvel ordre de la

part du roi de suivre le modèle en tout. Pourquoi M. de Noailles ne l'avoit-il pas fait ? Fut-ce par tricherie ou par inspiration du sanhédrin jansénien ? Je croirois volontiers que ce fut naturellement par l'habitude qu'il avoit de barguigner en tout et de ne terminer aucune affaire, grande ou petite, sans avoir préludé longtems par des tracasseries sans fin. Quoi qu'il en soit, il écrivit au pape, au nom de l'assemblée de 1705, une seconde lettre qui fut revuë et approuvée par M. le chancelier, par les plus grands du conseil et par les premiers magistrats du parlement de Paris. Le cardinal atteste au pape dans cette lettre : 1° que les évêques en 1705 ont reçu la constitution avec le même respect et la même obéissance que leurs prédécesseurs avoient reçu les autres bulles données contre Jansénius ; 2° qu'en disant que les constitutions des souverains pontifes obligent toute l'Église lorsqu'elles ont été acceptées par le corps des pasteurs, l'assemblée n'a point entendu établir qu'il fût nécessaire que cette acceptation fût solennelle, pour que ces constitutions soient regardées par les fidèles comme des règles de leur créance ; 3° qu'elle n'a point prétendu avoir le droit d'examiner les décisions des papes pour s'en rendre juge, mais bien pour confronter ses sentiments à ceux de Sa Sainteté et s'y conformer ; 4° qu'elle a été persuadée qu'il ne manque aux décrets des papes contre Jansénius rien de ce qui est nécessaire pour qu'ils obligent toute l'Église, de manière qu'on ne peut plus en appeler. Ainsi finit alors cette grande contestation qui recommença six ans après avec plus de feu que jamais.

Quelle peine eut le cardinal à signer cette abjuration, on peut se l'imaginer ; mais comment faire autrement ? Le roi le vouloit pour dégager la parole qu'il en avoit donnée au pape. D'ailleurs gens mal intentionnés ne cessoient d'insinuer au roi que M. le cardinal étoit janséniste, fauteur de jansénisme, chef de jansénistes. Il n'y a rien que ce prélat ne fit pour l'en désabuser ; c'étoit dans cette vue que, contre son inclination, il avoit proscrit les *Institutions théologiques* du père Juenin<sup>1</sup>, de l'Oratoire, comme suspectes de jansénisme ; c'étoit encore dans cette vue qu'à son très-grand regret il avoit concouru à détruire Port-Royal des Champs, maison célèbre s'il en fut. Quel est l'homme de goût qui n'ait lu avec plaisir et avec une grande estime la plupart des ouvrages de Messieurs de Port-Royal ? On appe-

1. Juenin (Gaspard), né en 1650, mort en 1713. Son ouvrage est intitulé : *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*. Lyon, 1696, et Paris, 1700.

loit ainsi une douzaine d'hommes d'esprit, de talent, de science, de vertu qui s'étoient retirés dans la cour de cette abbaye pour y vaquer à la prière et pour y composer des ouvrages de piété. Heureux si leur foi eût été aussi pure que leur vie et que leur morale ! Ce fut une maison fameuse par la sainteté de ses religieuses et bien autant par leur attache au jansénisme, attache invincible qui a été la cause ou le prétexte de les faire disperser et de faire raser une maison si renommée. Quoiqu'elle fût alors bien déchue de sa première splendeur, elle étoit néanmoins encore si chère aux jansénistes qu'ils n'auroient jamais pardonné au cardinal de Noailles d'avoir aidé à la détruire, si l'intérêt commun ne les eût obligés de se réunir à lui pour faire face aux jésuites avec qui il étoit aux mains.

M. de Noailles, alors qu'il étoit évêque de Châlons, avoit été plus d'une fois aux prises avec les jésuites et ces pères ne l'avoient nullement ménagé ; bien au contraire, leur conduite envers lui avoit été d'une extrême hauteur. Il s'en souvint quand il fut devenu archevêque de Paris. Ils eurent beau se prosterner et lui demander son amitié : bien loin de la leur donner, il se moqua de leurs adorations et prit plaisir à les mater, ne cessant de les harceler tantôt sur leur système de la grâce, tantôt sur leur morale relâchée ; exigeant sans miséricorde, si quelqu'un avançoit une proposition douteuse, ou une rétractation publique ou du moins une explication ; affectant avec dédain de ne leur point accorder ce qu'il ne refusoit à personne ; témoignant dans l'occasion peu d'estime pour eux ; se raillant de leur vanité et de leur ambition. Combien de fois lui avons-nous oui dire : « L'humilité n'est point une vertu de jésuite ! » Il s'en prenoit à eux de tout ce qui lui arrivoit de désagréable, jusque-là qu'il s'imagina que c'étoit les jésuites qui m'avoient inspiré la conduite que jusqu'alors j'avois tenue à son égard. Je n'étois point encore en liaison avec eux ; à peine en connoissois-je un ou deux qui avoient été mes régents, et ni l'un ni l'autre certainement n'étoient point du secret de la société.

C'est par conviction et non par des motifs humains que j'ai toujours été antijanséniste, persuadé que je suis que les principes du parti mènent à l'irrégion et au libertinage<sup>1</sup>. D'ailleurs comme je suis fils

1. Le grand principe des jansénistes est que l'homme invinciblement fait le bien ou le mal, selon que prévaut en lui le plaisir terrestre ou céleste, c'est-à-dire, la *cupidité* ou la *grâce*, TRAHIT SUA QUEMQUE VOLUPTAS. Si le plaisir

de l'Église et fils très-obéissant, il me suffit qu'elle condamne la doctrine de Jansénius pour que je rejette ce système. Saint Paul ordonnant de tenir ses idées captives sous l'esclavage de la foi, je me soumetts de cœur et d'esprit aux décisions ou de l'Église assemblée en un concile universel, ou de l'Église dispersée, quand le pape a décidé et que le très-grand nombre des évêques qui représente le corps des pasteurs adhère à sa décision. Je ne raisonne plus et me soumetts aveuglément; qui s'écarte de ce principe devient l'arbitre de sa foi et bientôt il ne croit plus rien.

Il est aisé de concevoir combien les jésuites souffroient de se voir traiter de la sorte. Accoutumés à commander et à ne plier sous personne, quelle peine n'avoient-ils point à se contenir! Aussi leur échappoit-il, aux pères graves plus rarement et avec précaution, aux jeunes gens plus fréquemment parce que plus difficilement retiennent-ils la vivacité de leur esprit et de leur plume, de répandre de petites pièces ou de déclamer à la sourdine contre le cardinal. Cependant il n'éclata rien de leur part, du moins de considérable, tant que le père de La Chaise vécut, parce qu'en homme avisé il leur représentoit, pour modérer leur pétulance : « M. le cardinal est encore trop puissant pour l'attaquer avec succès. Laissez-le s'affaiblir lui-même en entassant faute sur faute, autrement vous vous ruinerez à l'assaillir mal à propos. »

(1709.) Le nouveau confesseur, jésuite depuis la tête jusqu'aux pieds, étoit en d'autres sentiments. S'il avoit plus d'esprit que son prédécesseur, il avoit beaucoup moins de flegme et de modération. Plein du désir de se venger et de venger sa compagnie, il se hâta de se satisfaire. Ce nouveau confesseur, nommé le père Le Tellier, né fils d'un forgeron de basse Normandie, avoit assez les inclinations d'un cyclope. L'usage du monde adoucit peu sa férocité naturelle, parce qu'il ne fréquentoit, tant qu'il demeura particulier, que des gens du pays latin, nation brusque et précipitée, et que, parmi ses confrères, il vivoit en demi-loup-garou. Ces manières sauvages, tant il est vrai qu'il y a de la fatalité dans la fortune des hommes, ne laissèrent pas de contribuer à celle du père Le Tellier. Il est certain qu'il ne fut fait recteur de Paris et provincial ensuite, au

prédominant est le principe nécessaire des actions de l'homme, il n'y a plus ni vertu ni vice. Est-il une doctrine qui porte plus au libertinage? (*Note de l'abbé Le Gendre.*)



grand étonnement des autres jésuites qui jamais n'auroient deviné que l'on songeât à lui pour le mettre en charge, que parce qu'étant connu pour un homme dur, le père général l'en crut d'autant plus capable de rétablir la discipline, qui étoit bien tombée parmi eux. Il n'est pas moins certain qu'il ne devint confesseur du roi que parce qu'étant peu abordable, le roi, sur ce qu'on lui en dit, le jugea propre à réparer ce que le père de La Chaise avoit gâté par son trop de facilité.

Le père Le Tellier avoit pour confident un autre jésuite nommé Doucin, turbulent s'il en fut jamais, téméraire jusqu'à tout risquer, pourvu qu'il fit parler de lui, affectant du mystère en tout pour paroître grand politique <sup>1</sup>. Il s'en falloît bien qu'il le fût; je rapporterai bientôt de ses étourderies. Ces deux jésuites, impétueux de leur naturel, fiers de la confiance que le roi prit en moins d'un an dans le père Le Tellier (confiance dont on ne devoit pas la cause), d'ailleurs piqués personnellement contre M. le cardinal qui avoit interdit Doucin à cause de ses mauvais discours et de sa turbulence, si j'ose me servir de ce terme, et qui ne parloit qu'avec mépris du père Le Tellier, ces deux jésuites, dis-je, entreprirent d'humilier Son Éminence, et de le perdre s'ils pouvoient dans l'esprit du roi et des peuples. Les principaux de leurs confrères entrèrent aussi dans ce dessein, afin qu'étant réunis, ils pussent d'autant plus aisément maintenir la splendeur et le crédit de leur compagnie. Elle étoit menacée de bientôt déchoir de sa toute-puissance, s'ils n'empêchoient le cardinal de prendre si fort le dessus.

Le cardinal et les jésuites étoient également puissants, avec cette différence que les jésuites n'étant puissants que par la confiance dont Louis XIV les honoroit, ils n'eussent pu se soutenir si le cardinal s'y fût bien pris à leur faire perdre cette confiance. Il en eut deux occasions, et occasions quasi certaines s'il avoit su en profiter. Ce fut sa faute s'il les manqua. La haine étoit égale de part et d'autre, parce que l'orgueil de l'un et des autres étoit à peu près égal; haine fondée sur la jalousie de crédit, sur le mépris, sur les procédés mutuels. Ce n'étoit pas une petite affaire d'entreprendre un cardinal, un archevêque de Paris, qui étoit d'une vie intègre. Si du côté des mœurs il

1. Doucin (Louis), mort en 1726. On a de lui : 1° *Mémorial abrégé, contenant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande*; 2° *Histoire du Nestorianisme*; 3° *Histoire de l'Origénisme*; 4° beaucoup d'écrits et de mémoires relatifs aux affaires ecclésiastiques du temps.

paroissoit invulnérable, il donnoit beau jeu d'un autre côté en protégeant les jansénistes, ne mettant qu'eux en place, approuvant leurs ouvrages, agréant qu'ils les lui dédissent; aussi fut-ce par là qu'on l'entama.

(1710 et années suivantes.) Le cardinal ne cessant de recommander les *Réflexions morales* du père Quesnel, de l'Oratoire, et une *Nouvelle théologie faite à l'usage du séminaire de Châlons-sur-Marne*, par un M. Habert<sup>1</sup>, docteur de la maison et société de Sorbonne, livres imbus de jansénisme selon les jésuites, et, selon le cardinal, livres dignes des plus grands éloges, on vit paroître en même temps, pour détruire les impressions que ces louanges pouvoient donner, une *Dénonciation* contre la nouvelle théologie, et une *Instruction pastorale* contre les *Réflexions morales*. Il n'y avoit point de nom d'auteur à la *Dénonciation*; à la tête de l'*Instruction* étoient les noms des évêques de Luçon et de La Rochelle. Le public pour cela ne leur fit pas l'honneur de les en croire les auteurs, et personne ne sembla douter que ces pièces ne vinssent du laboratoire des jésuites.

Ces coups, qui n'étoient plus des coups fourrés, mais des coups d'éclat, effrayèrent le cardinal si fort, que dans le premier trouble il ne sut quelle mesure prendre. Il fit décerner par son official un ample monitoire pour découvrir, s'il se pouvoit, l'auteur et les complices de la *Dénonciation*<sup>2</sup>. Ce monitoire fut publié avec emphase dans toutes les paroisses et affiché dans tous les endroits, plus vraisemblablement pour émouvoir le peuple que dans l'espérance qu'on eût de rien apprendre par cette voie ni par aucune autre. Le cardinal se trompoit fort s'il s'en étoit flatté, et il ne se souvenoit pas de ce que nouvellement il étoit arrivé au roi. Le roi, ayant promis mille pistoles à celui qui indiqueroit l'auteur de certains couplets qui avoient couru à la cour, trouva le soir sous son couvert un billet en gros caractères où il y avoit : « Sire, gardez vos louis, c'est moi qui ai fait les couplets, mais j'étois seul quand je les fis. » Ceux qui avoient eu part à la *Dénonciation* étoient assurément trop fins pour ne s'être pas mis à couvert, sinon du soupçon, du moins de toute recherche. Aussi le monitoire n'eut d'autre effet que de faire rire les gens sages de voir

1. Habert (Louis), né en 1635, mort en 1718. Son ouvrage est intitulé : *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii catalaunensis*. Lyon, 1709.

2. L'objet des monitoires étoit en effet de découvrir, au moyen des dépositions des fidèles, les auteurs de délits commis secrètement. Les monitoires étoient publiés au prône.

M. le cardinal employer toutes sortes de moyens pour les découvrir et se venger d'eux.

N'ayant point lu la *Théologie* du sieur Habert, je n'en peux rien dire; néanmoins, j'ai sujet de croire qu'elle est toute jansénienne, après ce que j'en ai ouï dire à un des hommes les plus zélés et sans contestation des plus éclairés du parti. M. Bloin (un de nos confrères, fort entiché de nouveautés), passant avec moi par la cour du palais dans le temps qu'on ne parloit que de la *Dénonciation*, nous y trouvâmes M. Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle, qui nous dit que deux jours avant, M. le cardinal l'avoit envoyé querir pour le prier d'écrire et défendre M. Habert; à quoi lui, Boileau, avoit répondu: « Volontiers, monseigneur, je défendrai M. Habert, pourvu que vous me permettiez de défendre Jansénius; autrement je ne le puis faire, car lui et M. Habert n'enseignent que la même chose. » Ce M. Boileau, docteur de Sorbonne, frère du satirique Despréaux, étoit au moins aussi savant et beaucoup plus connu que Boileau de l'archevêché. Il avoit été plus de vingt ans doyen de Sens avant de venir à Paris, lieu de sa naissance, être chanoine de la Sainte-Chapelle. On a de lui quantité de petits traités sur des matières singulières, en latin extraordinaire, affectant de ne se servir que des termes les moins usités et que de mots grecs latinisés<sup>1</sup>. Son *Historia flagellantium*, où il déclame contre l'usage des disciplines volontaires<sup>2</sup>, fit beaucoup crier contre lui ceux même qui auroient voulu qu'on eût aboli cet usage. C'étoit un petit homme tout de feu; je l'ai fort connu sur ses fins.

L'*Instruction pastorale* contre le livre des *Réflexions* eut des suites bien plus éclatantes que n'en eut la *Dénonciation*. Cette *Instruction* étoit un excellent ouvrage, d'un très-grand travail, livre solide et bien écrit, où, après avoir montré que l'auteur des *Réflexions* glisse, partout où il le peut, sur les sentiments des jansénistes à l'endroit de la grâce et de la pénitence, on fait voir que ces sentiments sont ou paroissent fort éloignés de ceux de saint Augustin. Ce qu'il y a le plus à reprendre dans cette *Instruction*, c'est qu'on y donne trop affirmativement pour dogme de foi la doctrine

1. « On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent, ils me persécuteraient. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

2. *Discipline*, instrument fait de cordes nouées, de crin ou de parchemin tortillé avec lequel les pénitents se flagellaient.

des jésuites, et qu'on y rejette trop ouvertement comme erreur la doctrine de saint Thomas et de ses plus anciens disciples.

Cette *Instruction* étoit-elle véritablement de M. de Lescure, évêque de Luçon, et de M. de Chamfleur, évêque de La Rochelle ? Le titre le dit, mais on ne le crut pas. Eh ! comment l'eût-on cru, tandis que des personnes graves, qui assuroient le bien savoir, disoient assez hautement que ni l'un ni l'autre de ces prêtres n'avoient ni vu, ni lu, le livre des *Réflexions*, encore moins ses sept éditions, toutes différentes en quelque chose, qu'on cite cependant à tout moment dans l'ordonnance ? D'ailleurs, ces deux évêques étoient connus pour gens doux, civils et paisibles, de nulle vivacité, d'une érudition et d'un génie à l'ordinaire, d'une petite santé, craignant le travail, plutôt timides qu'entreprenants, et incapables d'une action forte. Des gens de ce caractère eussent-ils osé ou voulu attaquer de gaieté de cœur un cardinal en grand crédit, un archevêque de Paris qui ne leur avoit fait aucun mal, sans lui avoir auparavant proposé leurs difficultés ? Eussent-ils d'eux-mêmes entrepris de proscrire, comme hérétique, un livre qui, depuis trente ans, étoit en si haute estime et en si bonne odeur, que les jésuites eux-mêmes le lisoient avec plaisir et le recommandoient à leurs pénitents et dévots ? Après une approbation si solennelle, si générale, continuée depuis si longtemps et non jamais interrompue, de quel front eussent-ils osé soutenir que ce livre étoit mauvais ? Cette hardiesse ne convenoit qu'au père Le Tellier, au père Doucin, son confident, et à quelques autres de leur cabale, jésuites jusqu'au fanatisme en ce qui regarde leur Compagnie.

Ainsi parloient non-seulement les jansénistes, non-seulement les pères de l'Oratoire, passionnés défenseurs du père Quesnel, leur confrère, mais encore beaucoup d'autres gens aussi catholiques que prudents qui croyoient et disoient que c'étoit fort mal à propos que l'on suscitoit cette affaire, qu'elle pourroit allumer un feu qu'on auroit peine à éteindre, et que le plus sage parti étoit de supprimer l'*Instruction*, qui ne pouvoit venir que des jésuites, lesquels, disoit-on, avoient intérêt de faire passer pour hérétique le livre que l'*Instruction* condamnoit, afin d'avoir occasion de narguer et d'humilier le cardinal de Noailles, qui en étoit l'approbateur. M. de La Chétardie<sup>1</sup>, curé de Saint-Sulpice, homme vénérable, qui avoit refusé

1. La Chétardie (Joachim Trotti de), né en 1636, mort en 1714. Auteur de

l'évêché de Poitiers, et qui, depuis la mort de M. Godet des Marais, évêque de Chartres, avoit seul la confiance de madame de Maintenon, publiant à son prône quelque temps après l'ordonnance du cardinal qui défendoit de lire le mandement des deux évêques, dit en élevant la voix : « Je les connois tous deux il y a longtemps; ce sont de bonnes gens, point du tout *malins* (c'est le terme dont il se servit), et incapables d'avoir fait ce qui a paru sous leur nom. » Tout le monde étoit prévenu qu'ils n'en étoient point les auteurs. A quoi pensoit le père Le Tellier d'avoir mis une si belle pièce sous le nom de gens si peu propres à faire croire qu'elle fût d'eux? Vouloit-il laisser entrevoir qu'elle venoit de lui ou de quelqu'un de ses confrères? Je doute fort qu'il fût fâché qu'on le crût. Un jour, m'ayant demandé s'il étoit bien vrai qu'on la lui attribuoit, comme je lui dis en badinant que les connoisseurs l'estimoient digne d'être de lui, il se mit à rire, ce qui ne lui arrivoit guère, et sans s'expliquer davantage : « On ne sauroit, me répondit-il, empêcher le monde de parler. »

Ce ne fut point à La Rochelle, quoique le titre le porte, mais à Paris que l'on imprima l'*Instruction*. Elle ne parut à La Rochelle ni à Luçon que longtemps après le fracas qu'elle fit ici. Peut-être n'y avoit-il point dans l'une ni dans l'autre de ces villes un exemplaire ou deux du livre du père Quesnel, ni peut-être dix ou douze gens qui en eussent entendu parler. L'*Instruction* imprimée, les neveux des deux prélats en firent les honneurs. Ces neveux étoient à Paris au séminaire de Saint-Sulpice; ils en distribuèrent des exemplaires largement et la firent annoncer par plus de quinze cents affiches. Elles formoient comme un titre autour de notre église, tant il y en avoit; on en compta jusqu'à vingt, tant aux portes de l'archevêché que dans l'avant-cour. Afficher à Paris une ordonnance qui condamnoit comme hérétique un livre estimé de M. le cardinal et qu'il avoit orné d'une magnifique approbation, c'étoit faire une injure et un très-grand tort à ce prélat. Placarder à sa porte des affiches de cette ordonnance, en tapisser l'avant-cour et les avenues de son palais, c'étoit une insulte des plus marquées. Aussi cette insolence fut-elle blâmée de tout le monde, même des gens qui n'aimoient pas le cardinal. Il ne pouvoit souhaiter une réparation plus hon-  
 plusieurs ouvrages religieux. « Fort saint prêtre, mais le plus imbécile et le plus ignorant des hommes. » Tel fut, en deux traits, M. de La Chétardie, au dire de Saint-Simon.

nable pour lui que cette indignation publique. S'il s'en fût contenté, cela lui eût fait honneur, et si, par christianisme ou par grandeur d'âme, il eût pu mépriser l'affront qu'on lui avoit fait, tout ce qu'il y a d'honnêtes gens se fussent déclarés pour lui.

Il ne fut point le maître de son ressentiment. Ne pouvant frapper sur les oncles, il se jeta sur les neveux; il les fit chasser sur-le-champ du séminaire de Saint-Sulpice. N'étoit-il point contre la gravité d'un archevêque de Paris d'éclater contre deux écoliers qui n'étoient coupables d'autre chose que d'avoir bien exécuté les ordres qu'ils avoient reçus? Sans le dérangement qui arriva quelques mois après, l'un et l'autre eussent été grassement payés par le père Le Tellier d'avoir été les victimes de la colère du cardinal. Au moment qu'ils eurent leur oengé, ils coururent à leur oncle, qui leur dit en les consolant : « Pour avoir encouru la disgrâce de M. le cardinal, vous n'avez pas encouru la disgrâce du roi, » comme si ce qui s'étoit fait à l'égard de M. le cardinal l'eût été par l'ordre du roi, ou du moins avec sa permission. Ces paroles montrent combien le père Le Tellier croyoit être le maître de l'esprit du roi et combien il prenoit de part à ce qui regardoit les évêques. Il n'y eut pas jusqu'aux jésuites qui ne blâmèrent cette ostentation. Pour moi, je croirois volontiers que ce fut moins par ostentation que ces paroles lui échappèrent que parce qu'étant né revêche et impétueux, il avoit peine à retenir ses premiers mouvements.

(1711.) L'aventure des neveux fit crier les oncles et crier bien haut, comme si le cardinal eût violé le droit des gens. On disoit qu'il n'avoit agi ainsi que pour intimider les archevêques et évêques, et les empêcher de condamner, comme avoient fait les deux prélats, le livre des *Réflexions*. Les deux prélats écrivirent au roi pour lui demander justice et protection, justice pour eux et leurs neveux, protection pour les évêques, afin que, n'ayant rien à craindre de la colère du cardinal, ils pussent d'autant plus librement censurer les ouvrages où ils trouveroient des hérésies. Dans leur lettre, ils démonçoient ouvertement le cardinal comme un fauteur de jansénisme, et après une déclama-tion des plus vives, ils supplioient le roi de défendre le débit et la réimpression du livre des *Réflexions*. Il y avoit dans cette lettre un feu et une âcreté que jamais n'eurent M. de Lescure, évêque de Laon, ni M. de Chamfleur, évêque de La Rochelle : aussi ne crut-on pas qu'elle fût d'eux, mais bien du père Le Tellier ou de quelque autre jésuite qui l'avoit faite sous leur nom.

Une attaque si vive fit peur à l'archevêché. Comment la repousser? Le cardinal et son conseil s'y trouvoient fort embarrassés. Ce conseil n'étoit plus ce qu'il avoit été; le maréchal de Noailles et la duchesse leur mère n'étoient plus au monde. C'étoit une grande perte pour le cardinal. Ayant sur lui un grand ascendant, ils l'auroient sans doute empêché de pousser les choses aussi loin. M. Le Tellier, archevêque de Reims, et M. des Marais, évêque de Chartres, étoient morts avant cet orage. Quoique M. des Marais fût le fléau des jansénistes, le cardinal de Noailles ne laissoit pas, à cause de madame de Maintenon, d'avoir pour lui de grands égards et de déférer en bien des choses à ses avis. Il suivoit volontiers ceux de M. de Reims, son ancien métropolitain et son ami de tous les temps. Ce dernier, quoi qu'on en ait dit, n'étoit janséniste que de bonne sorte, nullement par les mœurs, médiocrement pour la doctrine, mais par haine contre les jésuites. Il ne cessoit de les harceler. De leur côté, ceux-ci se vengeoient de lui par des écrits aussi ingénieux que piquants, adressés à lui-même sous le titre de *Remontrances*. Cet archevêque avoit les manières rustres et l'abord affreux; du reste c'étoit une bonne tête, génie d'affaires qui savoit de tout et qui aimoit l'ordre et la règle en ceux qui lui étoient soumis. Il fit grand tort à sa mémoire en laissant tout son bien, qui se montoit à plus de deux millions, à la marquise de Créqui. La marquise étoit sa nièce, et depuis un assez long temps il avoit témoigné pour elle plus de considération que jamais il n'en avoit eu pour le reste de la famille. Quelles pauvretés ne dirent point à cette occasion ses neveux et ses autres nièces, de colère et de dépit d'avoir été déshérités!

Par la mort de ces deux prélats, gens de nom et qui imposoient, il ne resta que des subalternes, je veux dire des personnes du second ordre dans le conseil de l'archevêché. Deux de ces subalternes étoient morts avant la querelle, savoir, les sieurs de Beaufort et Roannet qui étoient des gens de paix. Les autres membres de ce conseil, bien loin de la désirer, ne s'appliquoient qu'à l'éloigner ou par des vues particulières, ou pour flatter le cardinal qui sembloit ne la pas vouloir. Le père de La Tour, général de l'Oratoire, étoit trop politique pour la conseiller, ne fût-ce que pour ne se pas brouiller avec sa congrégation qui, depuis un long temps, étoit presque toute janséniste. MM. Tiberge et Brisacier, chefs des Missions étrangères, quoique jamais ils n'eussent passé pour être du parti, n'en étoient pas moins disposés à allumer le feu plutôt que de l'éteindre, par aversion

pour les jésuites avec qui ils étoient à couteaux tirés pour les affaires de la Chine. M. Pirot étoit peu écouté, et M. Vivant l'aîné étoit devenu suspect depuis qu'on eut découvert qu'il heurtoit à toutes les portes. L'homme à la mode étoit le frère cadet de ce dernier, alors pénitencier, aujourd'hui chantre de notre église. Étoit-ce un grand personnage que ce M. Vivant le cadet? Étoit-ce un génie supérieur capable de bien manier et de bien arranger les affaires les plus difficiles? Rien moins que cela, c'étoit un homme à bagatelles, un petit esprit qui d'ailleurs s'énonçoit pitoyablement. Par où donc étoit-il si fort à la mode? Parce qu'il étoit dévot, et dévot si zélé qu'il trouvoit à redire à tout, ragoût pour le cardinal qui prenoit plaisir à lui entendre rapporter ce qu'on disoit des uns et des autres. Le mérite de ce favori étoit de se répandre en louanges fades sur les vertus du cardinal et de courir de grille en grille, ou de prêcher du matin au soir. Dieu sait quel prêcheur! Le sieur Dorsanne <sup>1</sup>, nouvel acteur introduit à l'archevêché par les pères de l'Oratoire, étoit un homme tout plein de lui et sans raison, car il ne valait pas mieux qu'un autre : homme faux, sans entrailles, faisant le mal avec plaisir, le bien à regret, passionné janséniste et bien plus propre à aigrir qu'à calmer le prélat.

(1711.) Ce conseil, si mal assorti et composé de gens qui ne s'accordoient guère qu'à flatter le cardinal, étoit demeuré dans le silence sur l'ordonnance des deux évêques; mais lorsque leur lettre eut paru, il y fut arrêté que M. le cardinal porteroit ses plaintes au roi tant de cette lettre si insultante que de la *Dénonciation contre la Théologie* d'Harbert. On décida en outre que, pour fortifier ces plaintes, le chapitre seroit prié d'y donner son adjonction, afin que l'Église de Paris, demandant en corps, avec apparat, une justice proportionnée à l'injure faite à son chef, obtînt une plus prompte et plus ample réparation. La chose mise en délibération dans un chapitre tenu exprès, on applaudit. Il n'y eut que moi qui fus d'avis de faire pressentir si le roi agréeroit cette manifestation. La raison d'en douter, étoit qu'il y avoit une commission pour connoître de ce différend, commission composée de personnes respectables, à la tête desquelles étoit le nou-

1. Dorsanne (Antoine), docteur de Sorbonne et grand vicaire de Paris, mort en 1728. Il a fait un *Journal qui contient tout ce qui s'est passé à Rome et en France au sujet de la bulle Unigenitus*. Ce journal, pour répondre à son titre, devait être long, et il l'est en effet. L'intérêt ne s'y soutient pas.



veau Dauphin, auparavant duc de Bourgogne, prince juste, équitable, éclairé, qui savoit beaucoup, et qui, pour s'instruire par lui-même, avoit si fort approfondi les questions du temps, qu'on peut dire qu'il les possédoit.

Avant de conclure, j'avois discuté les principaux sujets de plaintes que l'on nous avoit faites au nom de M. le cardinal, et il me sembloit avoir démontré que, tout bien examiné, on auroit pu ne pas en faire un si grand bruit. J'avois représenté qu'il eût été à souhaiter, pour l'édification publique, que la lettre des deux évêques et les plaintes du cardinal eussent été moins amères, mais qu'au fond, il ne s'agissoit que de savoir si l'ordonnance de ces prélats avoit bien ou mal censuré le livre des *Réflexions*, ce que je n'avois garde de décider. J'avois aussi observé qu'on ne pouvoit s'empêcher de dire qu'il falloit que le livre fût plus ou moins répréhensible, puisque M. l'archevêque avoit nommé des réviseurs avec ordre d'en retrancher ou modifier ce qu'ils y trouveroient de mal (ce fait fut constaté par le silence de ces messieurs qui étoient présents au chapitre); qu'à l'égard de la *Dénonciation*, il étoit surprenant qu'on eût décerné des monitoires pour savoir qui en étoit l'auteur, car si cet auteur se présentoit, et dit à M. l'official : « Je demande d'être admis à prouver ce que j'ai avancé, » M. l'official ne pourroit, sans se montrer partial, ne pas l'admettre à faire preuve, sauf à le blâmer ou à l'admonester ensuite comme il conviendrait. D'ailleurs, ajoutai-je, quel si grand mal y a-t-il donc à dire en termes mesurés à M. le cardinal et à M. son frère, évêque de Châlons-sur-Marne, qu'on a surpris leur religion, et que le sieur Habert, au lieu de donner dans son ouvrage une doctrine saine et non suspecte, y enseigne ouvertement la doctrine de Jansénius? En quoi un homme est-il coupable à tenir un pareil discours? Je fus interrompu une fois ou deux sur des riens par les chanoines commensaux de M. le cardinal, et fort écouté par les autres qui m'écoutèrent avec l'attention plus de trois quarts d'heure. Quoiqu'il eût été résolu que le chapitre se joindroit à M. le cardinal, on en demeura là et, après y avoir réfléchi, on ne députa point au roi.

Cette séance fit d'autant plus de bruit qu'elle avoit été annoncée, et comme le secret d'un chapitre ressemble à celui de la comédie, tout Paris sut quelques heures après ce qui s'étoit passé parmi nous. Je fus loué ou blâmé, selon la disposition des esprits et des cœurs. Ce n'étoit ni pour faire plaisir aux jésuites, ni pour faire

peine au prélat que j'avais harangué; je n'eus en opinant aucune attention ni à lui, ni à eux, et ne songeai qu'à dire naturellement ce qui me vint à la pensée. J'aurois été fâché de rien faire ni dire qui pût chagriner M. le cardinal; j'ai toujours honoré ses mœurs, et très-assurément il n'eût pas tenu à mes désirs que, pour son repos et pour sa gloire, il n'eût donné sa confiance qu'à gens qui la méritassent, et qu'il eût eu plus de talents pour briller dans la grande place qu'il occupoit depuis seize ans.

Les jésuites, qui étoient aux écoutes par l'intérêt qu'ils avoient à savoir ce qui s'étoit passé dans une séance si mémorable, en furent instruits dans le moment par notre jeune doyen qui leur faisoit la cour; instruits, dis-je, en gros, en détail, il ne l'auroit pu faire, n'ayant point assez d'attention pour retenir ce qui s'étoit dit dans une séance de deux heures, ni de facilité pour le répéter. Ce nouveau doyen, parent et résignataire de M. Bougueret, étoit l'abbé de Pressigny; nous ne l'appelions parmi nous que le *petit* Pressigny, moins parce qu'il n'étoit pas grand que parce qu'il étoit badin et étourdi à l'excès; il mourut très-jeune homme à cinquante-six ans. Sur le rapport qu'il fit aux jésuites, le père Doucin me rendit visite le soir. La visite de ce père, celui de sa compagnie qui, après le père Le Tellier, avoit le plus de part à l'intrigue, fut une apparition pour moi, ne le connoissant guère que pour l'avoir vu étudiant en philosophie au collège de Rouen, lorsque j'y étois en quatrième. Ce père, hardi et assez bien disant, me fit de grands compliments; il exalta ce que j'avois fait le matin comme une des plus belles actions qui se fût faite depuis longtemps, et après m'avoir dit qu'elle méritoit une ample et magnifique récompense, il ajouta que le père Le Tellier, impatient de me le témoigner, me prioit instamment d'aller chez lui le lendemain à pareille heure, et qu'il n'y seroit que pour moi. Ce gracieux babil ne m'éblouit point, je connoissois de réputation le pèlerin qui me parloit et celui qui me l'envoyoit. Un de nos messieurs et moi ayant été saluer le père Le Tellier sur sa nomination, il nous avoit reçus d'une manière si commune, pour ne pas dire si impolie, que nous le quitâmes dégoûtés de lui pour toujours. Cependant, comme on auroit trouvé mauvais et sans doute extraordinaire que j'eusse refusé d'avoir une conférence avec le confesseur du roi, j'allai le voir le lendemain.

Je le trouvai tout miel et tout sucre : sérénité qui dura peu, car tandis que je lui racontois ce qui s'étoit dit parmi nous, à mesure qu'il entendoit quelque chose qui lui déplaisoit, il fronçoit le sourcil et le

visage lui rougissoit, comme si toutes choses dussent aller selon ses désirs et qu'il n'eût pas été permis de ne pas penser comme lui. Il me loua fort, il me promit de me placer et me pria de le voir au moins une fois en quinze jours. Le père Doucin, qui se trouva à l'entrevue, m'assura en me reconduisant que le père Le Tellier, et par reconnaissance de ce que jusque-là j'avois fait pour la bonne cause et en vue des services que j'étois capable de rendre si j'étois placé, pensoit sérieusement à moi. Ce fut alors que je liai avec les jésuites, plus par affection et par l'estime que je faisois de leur attachement et de leur zèle pour l'Église, que par les vaines espérances que me donna le père Le Tellier. Concevant bien quel avantage c'étoit pour eux qu'il y eût, en ces conjonctures, dans le chapitre de Paris un homme sûr, déclaré pour les bons sentiments et en état de tenir tête au cardinal de Noailles, je conclus dès lors qu'ils n'avoient garde de m'en tirer et que, si l'envie leur en prenoit, ce ne seroit que tard et quand il ne seroit plus temps. J'ai été prophète.

J'entrai donc en commerce avec les jésuites; mais à peine y étois-je entré, que le père Doucin, tout politique qu'il croyoit être, pensa tout gâter par une étourderie. Voulant m'inviter à une assemblée, au lieu de le faire par un billet bien cacheté, il m'envoya un maître de pension qui ne m'avoit jamais vu et que je ne connoissois point. Ce courrier, ne m'ayant pas trouvé chez moi, me fit demander à l'église par un des huissiers de service qui sont à la porte du chœur. L'huissier, un peu sourd et qui avoit mal entendu, confondant ces deux noms *Le Chantre* et *Le Gendre*, au lieu de venir à moi fut avertir M. le chantre, et sur cela M. le chantre se présenta. Jusque-là il n'y avoit rien de gâté; et si le courrier, en homme sage, avoit dit à M. le chantre : « Monsieur, je n'ai point l'honneur de vous connoître; êtes-vous M. Le Gendre à qui j'ai ordre de parler? » M. le chantre lui eût dit que non et, s'en retournant à sa place, il m'eût fait avertir que l'on me demandoit; mais le courrier, en étourdi, sans savoir à qui il parloit et supposant que c'étoit moi, dit précipitamment : « Monsieur, le père Doucin vous prie instamment de vouloir bien ne pas manquer à l'assemblée de ce soir. M. le curé de Saint-Sulpice s'y trouvera, et il y amènera la personne que vous savez. »

M. le chantre, c'étoit M. de Gontaut, aujourd'hui doyen de Paris, parent et créature de MM. de Noailles et qui avoit déjà ouï dire qu'on tramoit quelque chose contre le cardinal, charmé de cette méprise qui fit rire tout Paris, va de ce pas à l'archevêché et y ayant trouvé le

prélat qui donnoit audience publique, il lui dit ce qui venoit d'arriver. Le cardinal le lui fit répéter deux fois assez haut pour que tout le monde l'entendît; puis se tournant vers deux jésuites qui étoient là et élevant la voix : « Où est donc, leur dit-il, la pudeur de vos supérieurs ? Ils ne cessent de me protester qu'aucun de vous n'a part aux affaires que l'on me fait, et c'est vous qui me les suscitez, c'est vous qui corrompez et qui soulevez contre moi jusques aux chanoines de mon église ! » Ces pauvres pères, c'étoient le père de La Rue et le père Gaillard, qui étoient si peu du secret que le père Le Tellier ne les appelloit jamais que *demi-jésuites*, ne sachant que répondre, se retirèrent tout honteux ; belle occasion au cardinal de porter ses plaintes à la cour. Cette aventure qui avoit tout l'air d'un complot et une autre d'un plus grand éclat qui arriva environ six semaines après, donnoient si fort prise contre les jésuites en général et en particulier contre le père Le Tellier que tout étoit disposé à les perdre dans l'esprit du roi si le cardinal et son conseil avoient été assez habiles pour en saisir l'occasion.

Dès le temps que parurent l'ordonnance des deux évêques et leur lettre au roi, le bruit s'étoit répandu que bientôt on en verroit d'autres et en si grande quantité que M. le cardinal ne pourroit résister à tant d'assaillants, ni le roi se défendre de se déclarer contre lui et de rendre justice aux évêques. Ce bruit avant-coureur, menace pour le cardinal, annonce pour le public, n'étoit point de ces bruits frivoles qui n'ont aucun fondement ; cinquante évêques ou archevêques n'attendoient que le signal du père Le Tellier pour envoyer leurs lettres au roi contre le cardinal et publier leurs mandements contre le livre de Quesnel. Les mesures étoient si bien prises qu'il n'étoit presque pas possible qu'elles n'eussent tout l'effet que le père en espéroit, lorsque le mystère se découvrit par le plus grand hasard du monde.

(Juillet 1711.) L'abbé Bochard de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, neveu de l'évêque de Clermont, écrivant à son oncle un entretien qu'il avoit eu avec le père Le Tellier sur des choses du temps qui demandoient le plus grand secret, au lieu de venir à Paris mettre lui-même à la poste, pour une pleine sûreté, une lettre de cette conséquence, en chargea son valet de chambre. Ce valet de chambre, soit par paresse ou par étourderie, confia cette lettre à une laitière qui faisoit des commissions ; cette laitière rencontra un chanoine de Vincennes qui alloit à Paris et le pria de rem-

plir sa commission, ce qui fut accepté. Par là, cette lettre tomba entre les mains de l'homme du monde le plus propre et le plus disposé à en abuser. Ce chanoine, nommé Fenestranges, homme du parti et peu ami du trésorier, n'eut pas fait deux cents pas qu'il entra en soupçon de ce qui étoit dans le paquet, sur ce que la femme avoit ouï dire aux domestiques du trésorier que leur maître étoit après une affaire de grande importance et que de cette affaire le moins qu'il pût lui arriver étoit de succéder à son oncle. Le soupçon croissant peu à peu par les réflexions, le chanoine fut tenté d'ouvrir la lettre, mais il crut devoir auparavant en parler au curé de Saint-Gervais, homme au moins aussi échauffé que lui, et chez lequel il alla descendre. Le curé eut bientôt levé les scrupules du chanoine, de sorte que, sans faire attention qu'ils violoient la foi publique, ces deux hommes ouvrirent la lettre.

A sa lecture ils crièrent au miracle. Effectivement c'étoit quelque chose de surprenant qu'au moment où le cardinal alloit être accablé, il se présentât un moyen qu'il n'avoit pu assurément ni prévoir ni se procurer, et qui étoit infaillible, non-seulement pour le relever, mais encore pour perdre son ennemi. Qu'y avoit-il dans ce paquet? Il y avoit un modèle de lettre au roi contre M. le cardinal et une lettre de l'abbé Bochart. Il ne fallut point de clef pour déchiffrer la lettre de l'abbé; car d'un air de sincérité, d'un air naturel, il mandoit à son oncle : « J'ai eu de longues conférences avec le révérend père sur l'affaire des deux évêques avec Son Éminence; j'ai vu entre les mains du père Le Tellier plus de trente lettres des meilleures têtes du clergé qui demandent justice au roi du procédé de Son Éminence. Le père Le Tellier m'a dit qu'avant huit jours il en auroit encore autant. Le secret est promis à tous ceux qui en écriront. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au roi que le père Le Tellier vous prie de signer; il en a gardé une copie pour l'envoyer à plusieurs prélats qui lui demandent un modèle. Le père Le Tellier n'a point vu le préambule du mandement que vous devez signer avec M. de Saint-Flour; il trouve votre précaution sage de souhaiter qu'il soit vu ici avant que de paroître. »

Il résulta de cette lettre qu'il y avoit une cabale, que le père Le Tellier en étoit l'excitateur, qu'il trompoit le roi et lui en imposoit, ayant offert plus d'une fois d'attester avec serment qu'il ne prenoit aucune part à l'affaire des deux évêques. Il résulta de cette lettre que les *Instructions* contre le livre de Quesnel et les lettres au roi

contre le cardinal, qui devoient paroître bientôt sous le nom d'évêques affidés, étoient du père Le Tellier ou de ses confrères et que ce père se soucioit peu, pourvu qu'il assouvît sa haine, de troubler l'Église et l'État et d'allumer un feu qui peut-être ne finiroit que par un schisme déclaré. Ces conséquences étoient si justes que si le père n'étoit pas coupable, du moins il paroissoit l'être.

Le chanoine et le curé, ravis de cette découverte, allèrent d'un air triomphant présenter le paquet à M. le cardinal. Quel trésor n'eût-ce point été pour tout autre que lui et quelle faute ne fit-il point de manquer à en profiter ! Si sur-le-champ il s'en fût allé à Fontainebleau (la cour y étoit alors) et que, se jetant aux pieds du roi, à la vue de tout le monde, il lui eût demandé justice avec une noble et respectueuse fermeté ; si les originaux en main des pièces trouvées dans le paquet, il eût vivement pressé qu'en réparation du complot formé contre lui, il plût à S. M. de chasser le père Le Tellier qui sembloit être par la lettre un fourbe, un séditieux, un parjure, un imposteur, il y a bien de l'apparence que le roi qui étoit équitable, qui aimoit encore le cardinal et qui haïssoit les cabales, se seroit rendu tôt ou tard aux instances du prélat et à celles de la tribu de Noailles.

En vain le père Le Tellier se fit écrire une lettre par l'abbé Bochard où l'abbé se donnoit la torture pour pallier et pour désavouer ce qu'il y avoit de plus important dans la lettre qu'il écrivoit à son oncle l'évêque de Clermont, personne ne donna dans un artifice si grossier ; au contraire, cet épisode ne servit qu'à faire croire plus fortement ce qu'on attribuoit au père. L'abbé, disoit-on, est évidemment un menteur ou dans la première ou dans la seconde de ses lettres : s'il a dit vrai dans la seconde, qui est celle où il se dédit, il a dit faux dans la première. Pourquoi donc le père Le Tellier ne le poursuit-il pas comme un calomniateur ? Pourquoi ne demande-t-il pas qu'on punisse sévèrement un homme qui, par son dévouement, s'est fait à lui-même son procès ? Si le père s'en abstient, ce n'est que parce qu'il a peur que l'abbé ne le charge et qu'il ne découvre le mystère, si on vient à le mettre en justice ; preuve authentique, disoit-on, que c'est le père Le Tellier qui est l'auteur de tout le trouble. La mine éventée, il ne fut plus question ni de lettres au roi ni d'ordonnances ou instructions ; il n'en parut depuis aucune. Dans ce dérangement elles lui eussent plus nui que servi.

Comment le père Le Tellier se tira-t-il de ce bourbier ? Bien des choses concoururent à ce petit miracle : premièrement, la négligence

du cardinal à ne pas aller en personne demander lui-même justice ; secondement, la vieille amitié qu'avoit le roi pour les jésuites : ils l'avoient bien servi auprès des princes étrangers dans le temps de ses grands desseins ; troisièmement, la répugnance qu'il avoit à paroître, aux yeux du public, avoir donné sa confiance à un homme qui en étoit indigne et qui l'avoit trompé ; quatrièmement, le généreux refus que fit le curé de Saint-Sulpice, M. de La Chétardie, d'être confesseur du roi. Ayant appris secrètement que madame de Maintenon lui en avoit écrit, je le mandai par un exprès au père Le Tellier qui m'en remercia fort. Ce qui peut-être aida le plus à lui épargner l'affront d'être chassé de la cour ignominieusement, fut que les commissaires qui étoient chargés par le roi de chercher des biais convenables pour terminer cette querelle, se déclarèrent ouvertement contre le cardinal, mécontents de ce qu'il refusoit de souscrire aux conditions d'un projet qu'ils avoient dressé.

Ces conditions étoient que les évêques de Luçon et de La Rochelle lui feroient conjointement une satisfaction raisonnable du mauvais procédé qu'ils avoient eu à son égard, et que de son côté il lèveroit les défenses qu'il avoit faites par mandement de lire dans son diocèse ni d'y vendre leur *Instruction*, et que, pour faire voir à tout le monde qu'à tort on le soupçonnoit de protéger le jansénisme, ou il condamneroit le livre des *Réflexions*, ou du moins il en retireroit son approbation. Ce fut là la pierre d'achoppement. La demande étoit douloureuse à un homme vain et fier ; aussi dit-il net qu'il n'en feroit rien : faute impardonnable à lui et à son conseil. Il retira dans la suite cette approbation sans s'en faire aucun mérite, parce qu'il n'étoit plus temps, au lieu que, si de bonne grâce il l'avoit fait lorsqu'on l'en pria, il redevenoit tout-puissant, tant le roi lui eût su bon gré de cette déférence qui faisoit cesser tous les troubles. Cette opiniâtreté, qui ne pouvoit venir que d'humeur ou d'attache au jansénisme, indisposa si fort le roi qu'elle lui fit oublier ou dissimuler la manœuvre du père Le Tellier. Par là ce père tout à coup se retrouva sur le pinacle et recouvra son ancien crédit, qu'il mit tout entier à poursuivre vigoureusement le dessein qu'il avoit formé de faire boire au cardinal le calice jusqu'à la lie.

(1711.) Le cardinal, n'espérant plus être appuyé ni écouté à la cour, ne songea pour se soutenir qu'à faire usage de son pouvoir. Eh ! quel pouvoir ne donne point la grande place où il étoit, lorsqu'on sait s'attirer l'estime publique ! Tout archevêque de Paris qui

aura du manége et de l'élévation, et qui s'appliquera à gagner les cœurs, sera toujours considéré comme le chef de l'Église gallicane, et la cour gardera toujours de grandes mesures avec lui, quand même elle ne seroit pas bien disposée à son égard. Quel bien et quel mal ne peut-il pas faire en de certaines conjonctures comme on a vu par le passé, lorsqu'il en a la volonté et le talent ! Enhardi par les louanges qu'on donnoit à sa fermeté, M. de Noailles résolut d'en avoir plus à l'avenir qu'il n'en avoit eu par le passé, et pour faire sentir aux jésuites combien, malgré la protection dont Louis XIV les honoroit, il pouvoit leur faire de peine, il interdit de prêcher et de confesser une vingtaine des plus distingués, et cela de gaieté de cœur, sans qu'ils en eussent donné sujet.

Si le père Le Tellier ne fut pas tout à fait du nombre des proscrits, du moins pour lui montrer les verges et pour se moquer de lui, on lui ôta le pouvoir de confesser les religieuses, qu'il n'avoit jamais eu et qu'il ne demandoit point : rustre et revêche comme il étoit, les moniales n'étoient point son fait, comme il n'étoit pas le leur, parce qu'elles ne goûtent un confesseur qu'autant qu'il a pour elles de douceur et de complaisance. Ce coup de fouet étourdit les jésuites ; jamais ils n'auroient pensé que sous les yeux de la cour et dans le crédit où ils étoient, on eût osé frapper sur eux. Ils y furent d'autant plus sensibles que c'étoit une annonce de quelque chose de plus et le prélude d'une interdiction générale. Inutilement les vingt ou vingt-cinq jésuites qui avoient été les victimes de la colère du cardinal remuèrent ciel et terre pour faire lever leur interdit, le cardinal tint ferme, et quelques instances qu'on lui fit, même de la part du roi, il refusa opiniâtrément de les rétablir ; grande mortification pour le père Le Tellier, qui ne pouvoit ignorer qu'ils s'en prenoient à lui et qu'ils le regardoient comme l'unique cause de leur malheur. Ce qui aida à le consoler fut le plaisir qu'il ressentoit à poursuivre vivement à Rome la condamnation du livre des *Réflexions*, afin que la flétrissure retombât sur le cardinal qui en étoit l'approbateur.

(1713.) Il y avoit tantôt cinq ans que ce livre y avoit été condamné ; mais comme ce n'étoit qu'en gros et simplement par un bref, qui ne fut ni autorisé de lettres patentes ni publié dans le royaume selon nos formes, le roi et les évêques, à l'instigation du père Le Tellier, demandèrent à Sa Sainteté une condamnation plus ample. Le pape se fit un peu prier, parce qu'on tient à Rome que quand une première fois il a flétri un livre, et que, sous peine d'excommunication, il en a



défendu la lecture, on ne doit plus regarder ce livre que comme un livre pernicieux. On se mit donc à refeuilleter le livre des *Réflexions* pour y trier des propositions convenables. L'extrait s'en fit-il à Rome, y fut-il envoyé de Paris tout fait? Ce que j'en sais, c'est que, disant au père Le Tellier que je croyois qu'il suffisoit d'une vingtaine de propositions criantes dont le venin sautât aux yeux et qui fit dire aux gens même les moins instruits : « Ah ! le méchant livre ! on a eu bien raison de le condamner ! » le père me répondit avec chaleur : « Il ne sauroit y avoir trop de propositions condamnées ; il ne faut point en faire à deux fois, mais proscrire en même temps, non-seulement les dogmes du parti, mais encore ses maximes outrées sur la morale et sur la discipline, » et dans le moment il tira de son bureau assez brusquement un cahier d'une feuille ou deux, et y lut trois ou quatre des cent une propositions. Peut-être les avoit-il reçues de Rome, du moins on ne peut douter qu'on ne les lui ait communiquées avant que la bulle ait paru. Fut-ce un bien, fut-ce un mal qu'il y en eût un si grand nombre? L'événement fit voir que moins il y en auroit eu, moins on auroit donné de prise à la critique des censeurs.

La bulle arrivée<sup>1</sup>, on fut embarrassé comment on la publierait. Le roi ayant promis au pape qu'elle ne seroit point examinée, d'abord il fut résolu qu'on s'adresseroit aux archevêques et évêques de la part de Sa Majesté, et que l'on y joindroit une formule de mandement qu'ils seroient exhortés de suivre, afin que l'acceptation en fût d'autant plus uniforme. Je dressai un modèle de mandement, le père Doucin en fit un autre. Le sien étoit plus étendu, il y avoit du discours ; il n'y avoit dans le mien que le nécessaire, parce que je suis persuadé que moins on parle dans un acte, et acte de cette nature, moins on y laisse à censurer. Le père Le Tellier des deux en fit un troisième ; celui-ci plut si fort au roi et au ministre de confiance, qui étoit alors M. Voysin, un des secrétaires d'État, que le père Le Tellier, ne doutant presque plus d'un succès pleinement heureux, écrivit à Rome par avance qu'on y seroit content de la manière dont la bulle seroit reçue dans le royaume. En effet, si les choses eussent tourné comme on les avoit projetées, on auroit triomphé à Rome de cette manière d'accepter qui, se faisant sans examen, tendoit à autoriser l'infailibilité du pape et à réduire les évêques à n'être que sim-

1. C'est la fameuse bulle, ou constitution en forme de bulle, *Unigenitus*, ainsi appelée parce qu'elle commence par ce mot.

ples exécuteurs de ses brefs et constitutions. Le père Le Tellier chantoit victoire avant le temps. Je n'en fus point surpris; dans tout le cours de cette affaire, avec tout son esprit, il fut la dupe jusqu'au bout de ses trop véhéments désirs et de l'entêtement où il étoit que le roi étoit trop puissant pour qu'on osât lui résister. Le roi étant aussi sage que puissant, il y avoit lieu de présumer qu'il ne voudroit les choses qu'autant qu'elles seroient possibles selon nos mœurs et nos usages.

M. Voysin étant venu exprès à Paris apporter de la part du roi ce modèle de mandement à M. le cardinal pour le lui faire agréer, des évêques qui se trouvoient là demandèrent la lecture de la bulle et du mandement. Le cardinal la fit lui-même, et s'arrêta souvent soit pour faire des exclamations, soit pour applaudir à celles des autres prélats qui se récrioient à tout moment. De quelle importance n'est-il pas pour la tranquillité publique et pour la sécurité de l'État qu'on ne reçoive point de bulles, j'entends de cette nature, sans les donner auparavant à examiner aux évêques! Si, d'autorité absolue, on veut en user autrement, c'est fait de nos libertés; nous sommes dégradés, nous autres prêtres, et la France, comme l'Italie, s'en va être réduite sous le joug de la cour de Rome. Ces cris et ces raisons firent impression sur le ministre; il en fut touché, et voyant, par ce qu'il venoit d'entendre, que la manière d'accepter qui avoit été proposée ne se pouvoit mettre en pratique sans soulever le clergé et les parlements, il remontra au roi qu'on ne pouvoit se dispenser de changer de résolution, à quoi le roi acquiesça avec d'autant moins de peine que M. le chancelier et les autres ministres étoient de ce sentiment; échec douloureux pour le père Le Tellier, qui tout nouvellement avoit dit à M. le nonce qu'il pouvoit assurer le pape que sa bulle seroit reçue si agréablement que Sa Sainteté n'auroit point lieu de regretter de l'avoir donnée, comme il lui étoit arrivé à l'égard de la constitution de 1703.

(1713 et années suivantes.) On revint donc à la manière dont on avoit reçu la bulle d'Innocent X et d'Alexandre VII, c'est-à-dire à prendre l'avis des évêques avant que de la publier. Il se trouva vingt-neuf prélats à la première assemblée; M. de Noailles y présida comme le plus ancien cardinal, et y nomma pour examinateurs de la bulle ceux que le roi avoit désignés, qui furent le cardinal de Rohan<sup>1</sup>,

1. Rohan (Armand-Gaston de), né en 1674, mort en 1749.

MM. de Bezons <sup>1</sup>, archevêque de Bordeaux, Desmaretz <sup>2</sup>, archevêque d'Auch, de Bissy <sup>3</sup>, évêque de Meaux, de Sillery <sup>4</sup>, évêque de Soissons, et de Bertier <sup>5</sup>, évêque de Blois. Rohan et Bissy avoient le mot de la cour, c'étoient les vrais commissaires; les autres n'étoient que pour la montre et pour faire nombre. Un septième commissaire, que le cardinal de Noailles n'auroit eu garde de nommer et qui le fut plus qu'un autre, étoit le père Le Tellier.

Ce fut lui qui, du moins au commencement, dirigea la commission. Il ne s'y passa rien qu'on ne l'eût consulté et qu'il n'en eût communiqué à son conseil; nous l'avons déjà dit, le principal tenant du conseil du père Le Tellier étoit le père Doucin. Un autre jésuite nommé Clavier, quoiqu'il ne méritât pas d'en être tant il étoit bonhomme, y étoit appelé; le père Le Tellier l'avoit fait provincial après lui pour continuer à régenter la société sous le nom de son successeur. M. Tournely <sup>6</sup> et M. Targuy étoient aussi de ce conseil; c'étoient deux hommes de mérite, docteurs de Paris; l'un savoit plus de scolastique et l'autre plus de positif; l'un avoit du brillant et l'autre plus de solide; le premier parloit aisément latin et françois, le second pensoit mieux qu'il ne s'expliquoit et moins en latin qu'en françois; Tournely avoit toujours été dans les bons sentiments; Targuy étoit un néophyte avide et adroit, et qui mettoit son abjuration à un bien

1. Bezons (Armand Bazin de), mort en 1721, à 66 ans.

2. Frère de Desmaretz le ministre. Touchant l'archevêque d'Auch, Saint-Simon raconte l'anecdote invraisemblable qui suit : « Il passoit sa vie à Paris en hôtel garni et en robe de chambre, sans voir personne ni ouvrir aucune lettre qu'il reçût, qu'il laissoit s'amasser en monceaux. A la fin le roi se lassa, et dit à Desmaretz [le ministre] de le renvoyer à son église. L'embarras fut d'autant plus grand d'entreprendre le voyage, qu'il en étoit depuis assez longtemps aux emprunts pour vivre et aux expédients. Refusé partout où il s'adressa, et pressé sans relâche, son secrétaire s'avisa de lui proposer d'attaquer cette montagne de lettres et de papiers fermés pour voir s'il ne s'y trouveroit point quelques lettres de change. Faute de ressources, il y consentit. Le secrétaire se mit en besogne, et trouva pour 150,000 livres de lettres de change de toutes sortes de dates, dans l'ignorance desquelles il mouroit de faim. Il s'en alla donc, et ne fut plus en peine de payer sa dépense. »

3. Bissy (Henri de Thiard, cardinal de), né en 1657, mort en 1737.

4. Sillery (Fabio Brulart de), né en 1653, mort en 1714.

5. Bertier (David-Nicolas de), mort en 1719, à 67 ans.

6. Tournely (Honoré), né en 1658, mort en 1729. Il étoit regardé comme un des docteurs les plus habiles de son temps.

haut prix. J'étois aussi de ce conseil, et comme le père Le Tellier m'estimoit assez bon critique, il m'entendoit avec plaisir agiter le *pour* et le *contre*, et lui développer toutes les faces de l'affaire.

La commission traîna près de quatre mois. Ce fut un malheur : si, au bout de sept ou huit jours d'examen, les commissaires eussent conclu à recevoir la bulle et à s'en rapporter aux archevêques et évêques du mandement qu'ils avoient à faire pour la publier, on eût peut-être prévenu les clameurs et le déchaînement dont nous avons été témoins. Ce fracas ignominieux venoit moins de l'aversion du peuple que des cris artificieux des jansénistes. Je ne sais s'il n'y eut point de la faute du cardinal de Rohan, et si, sans y penser, il ne contribua pas à cet injurieux vacarme, disant au commencement, même devant les dames : « Je suis entièrement impartial, je pèserai le *pour* et le *contre* au poids du sanctuaire, je veux rendre justice ; loin de refuser des éclaircissements, j'en recevrai avec plaisir autant qu'on m'en donnera. » Il ne fut pas à se repentir de discours si peu mesurés qui donnèrent peut-être occasion à un nombre infini d'écrits, tendant tous à faire voir que la bulle *Unigenitus* étoit si répréhensible, que le pape, pour l'avoir donnée, méritoit d'être déposé, parce qu'elle renverse, disoient-ils, le dogme, la morale et la discipline.

Cette bulle n'étoit point née sous une heureuse étoile, et il est étonnant comment on ne prévint pas à Rome, avant de la lâcher pour satisfaire les jésuites, non-seulement qu'elle ne seroit point reçue avec acclamation, mais qu'infailliblement elle exciteroit de si grands troubles en France et en Flandre qu'on regretteroit de l'avoir donnée. Les jésuites en avoient été les principaux ou plutôt les uniques sollicitateurs ; aussi étoient-ils les seuls à qui la bulle pût être utile, en ce qu'elle sembloit les relever des différentes condamnations qu'ils avoient essuyées depuis quatre-vingts ans sur la morale et sur la discipline. Ne pouvant produire de bien, pouvant au contraire causer bien du mal, il eût été à souhaiter que jamais elle n'eût paru. Le pape y condamne cent une propositions, et quoique ces propositions semblent la plupart être tirées de l'Écriture et des Pères, et que dans leur sens naturel elles ne présentent que des pensées pieuses et chrétiennes, il les condamne comme impies, comme fausses, comme blasphématoires, comme séditieuses, comme hérétiques. Qui n'en eût été effrayé ? Il y a bien des gens à qui il vint en pensée que l'on avoit surpris la religion de Sa Sainteté, d'autant plus qu'elle ne marque point en quel sens ces propositions sont mauvaises, et que n'en qualifiant

aucune, elle semble ne rien décider. Ces cent une propositions n'étant point qualifiées chacune en particulier, de quelle utilité la constitution peut-elle être au fidèle le plus soumis pour fixer sa créance sur les contestations présentes? Comment peut-il former un acte de foi sur l'héréticité de ces propositions, dès qu'il ne peut discerner celles qui sont hérétiques d'avec celles qui ne le sont pas?

(1714.) Ces réflexions déterminèrent les commissaires, et, quoique le père Le Tellier insistât toujours pour que la constitution fût reçue purement et simplement, ils arrêtèrent entre eux qu'on dresserait un mandement ou instruction contenant des explications pour adoucir, autant qu'on le pourroit, ce qu'il y avoit d'amer et de trop choquant dans la bulle; sort bien triste pour une constitution de ne pouvoir être reçue qu'à la faveur d'un commentaire. Cette précaution des commissaires étoit sage et nécessaire, afin de prévenir les esprits contre les libelles séduisants qu'on répandoit de tout côté pour faire illusion aux foibles. Plusieurs personnes travaillèrent à cette instruction, entre autres M. de Targuy et un autre docteur de Paris, dont je ne me rappelle plus le nom, qui étoit attaché à l'archevêque d'Auch. MM. Vivant et Tournely ne firent que la revoir. Le père Le Tellier se la fit lire en ma présence par deux de ses confrères dont la réputation commençoit à poindre. Ces deux jésuites étoient les pères Lallemand et Germond. L'un et l'autre valaient beaucoup; on ne pourrait mieux que ces deux théologiens faire l'analyse et la critique de la pièce. Quand elles furent finies à peu de chose près, les évêques furent convoqués douze à douze chez le cardinal de Rohan pour en entendre la lecture; après quoi on indiqua une assemblée pour délibérer sur l'acceptation.

L'assemblée fut nombreuse : il s'y trouva deux cardinaux, Noailles et Rohan, huit archevêques et trente-neuf évêques. Le peu que je vais dire je le sais d'un évêque qui voulut bien se détacher sur la fin de la séance pour me dire ce qui s'y étoit passé. Le rapport fut brillant; il fut net, précis, en beaux termes; il fit honneur au cardinal de Rohan qui conclut par dire que « les commissaires étoient d'avis de recevoir la constitution avec soumission et respect et de dresser une instruction avant que de se séparer, pour faciliter aux fidèles l'intelligence de cette bulle et pour les prémunir contre les mauvais sens que pourroient y donner des gens mal intentionnés. » C'étoit reconnoître que la bulle est obscure et qu'étant susceptible de mauvais sens, elle peut induire en erreur. Que n'étoit-elle assez claire pour qu'on ne pût y

être trompé? Une bulle énigmatique, bien loin d'éclaircir les doutes, ne fait que les augmenter et on est plus porté à s'en scandaliser que disposé à s'y soumettre. L'instruction étoit achevée ou presque achevée, et si on ne la lut point dans cette première séance, ce fut à la sollicitation du père Le Tellier, afin qu'il ne parût pas, du moins si ouvertement, que la constitution n'avoit été reçue que relativement à des explications.

L'archevêque de Tours, Isoré d'Hervault<sup>1</sup>, qui parla le premier après les commissaires, fut d'avis qu'on n'opinât point que l'instruction n'eût été lue. Le cardinal de Noailles et huit autres prélats furent de même sentiment. Ces neuf commençoient à faire bande à part. On ne savoit pas encore qu'ils eussent signé secrètement une protestation contre l'acceptation de la bulle. Trente-quatre autres prélats, tant archevêques qu'évêques, furent de l'avis des commissaires. Ce ne fut pas sans dispute que ces trente-quatre se réunirent; les prélats *sulpiciens*, j'entends ceux qui avoient été élevés au séminaire de Saint-Sulpice, maison célèbre à Paris, en laquelle l'on fait profession d'une soumission entière à ce qui émane du saint-siège, insistoient fortement à ce que la bulle fût reçue purement et simplement par respect pour Sa Sainteté; d'autres, au contraire, en plus grand nombre, vouloient qu'elle ne fût reçue qu'avec des explications, et comme les *sulpiciens* faisoient grand bruit à ce sujet : « Messieurs, s'écria l'évêque du Mans, il s'appeloit Ducreni, la bulle est très-obscur, on ne sauroit en disconvenir. Je suis d'avis que l'on défende de la lire sans des explications qui lui servent de contre-poison. »

Il est étonnant que parmi un si grand nombre d'hommes graves, il n'y en eut pas un qui fut indigné d'une expression si indécente et que tous ne firent qu'en rire. Quel honneur n'eût-ce point été au cardinal de Noailles, et quel mérite ne se fût-il pas fait auprès du pape et du roi, lui qui n'avoit encore rien dit, si par un zèle vrai ou feint, relevant cette absurdité, il avoit demandé avec une noble fermeté que ce prélat calomniateur de la bulle fit sur-le-champ réparation ou qu'ignominieusement il fût chassé de l'assemblée! C'étoit même une belle occasion de faire sentir au roi combien le père Le Tellier abusoit de sa confiance en lui proposant pour évêques d'aussi indignes personnages. Le cardinal n'eut pas l'esprit assez présent pour mettre cette

1. Saint-Simon fait l'éloge d'Isoré d'Hervault; il le donne pour « un vrai gentilhomme de bien et d'honneur, un excellent et courageux évêque. »

impertinence à profit, tant il avoit de joie d'entendre dire à un évêque, en présence de plus de quarante autres, que la bulle étoit un *poison*. Ce M. Ducreni, créature du père Le Tellier, étoit devenu évêque du Mans en donnant aux jésuites un prieuré qu'il disoit de quatre mille livres. Ce prieuré ne valoit pas cinq cents écus et de plus étoit litigieux; les jésuites en furent déboutés avec dépens. Le sort de cet évêché étoit alors de servir à récompenser le bien qu'on leur faisoit. Le père Le Tellier y avoit fait nommer l'abbé de Vassé<sup>1</sup> avant M. Ducreni, en reconnaissance de ce que l'abbé avoit assuré aux jésuites de Rouen son beau prieuré de Gisors, dans le Vexin normand. M. de Vassé, moins intéressé que le père, remercia généreusement, disant qu'il étoit trop tard de se charger d'un évêché à quatre-vingt-un ans.

Dès que je sus ce qui s'étoit passé, je courus le dire au père Le Tellier. Il étoit tellement prévenu que la constitution seroit reçue unanimement de la manière qui avoit été concertée entre les commissaires et, à ce qu'il assuroit, avec le cardinal de Noailles, que, ne me laissant pas achever : « Monsieur, me dit-il, votre auteur se moque de vous; les choses sont tout autrement, et ce qu'il vous a dit de l'évêque du Mans est faux et très-faux. » En ce moment arriva M. Le Normand<sup>2</sup>, que le père Le Tellier avoit fait évêque d'Évreux pour avoir concouru, étant official de Paris, à détruire Port-Royal des Champs. Ce prélat lui ayant dit les même choses avec des circonstances aggravantes, le père consterné fut un demi-quart d'heure sans parler; ensuite revenant à lui : « Messieurs, nous dit-il, le cardinal de Noailles et les évêques ses adhérents n'en sont pas encore où ils pensent; le roi n'est pas mort, il saura se faire obéir. » L'évêque et moi nous nous regardâmes et demeurâmes dans le silence, n'ayant rien à répondre à un homme si échauffé. Ce que nous lui avions dit fut bientôt confirmé par d'autres évêques qui survinrent.

La séance suivante ne fut pas plus tranquille. Sitôt qu'on y eut lu la longue instruction dressée par les commissaires, le cardinal de Noailles, au moment où quelques-uns commençoient à se récrier pour faire agréer la constitution par acclamation, dit d'un ton élevé que cette instruction ne lui sembloit pas suffisante pour prévenir le mal qu'on avoit à craindre de cette constitution; que cette bulle condam-

1. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme de bien depuis toute sa vie, qui ne s'étoit jamais soucié que de l'être, mais qui ne laissoit pas de voir bonne compagnie et d'en être fort considéré. »

2. « Le Normand, dit Saint-Simon, étoit un homme fait exprès pour le père

nant comme impies , comme blasphématoires des vérités essentielles à la religion , il ne pouvoit manquer d'arriver qu'elle ne fût un sujet de triomphe pour les hérétiques , de risée pour les libertins , d'alarmes et de murmures pour les personnes de piété , de scrupules et de trouble pour les consciences timorées ; que , n'y ayant nulle apparence d'accepter une constitution capable de produire de si mauvais effets , il n'y avoit dans ces circonstances d'autre parti à prendre , parti sage , parti régulier et même le plus respectueux , que de s'adresser au pape , que de lui faire sur cette bulle de très-vives et de très-humbles remontrances et de le supplier ou de la révoquer , ou de donner des explications si précises et si nettes qu'elles pussent remédier à un si grand mal. Huit autres prélats , avant qu'on délibérât , déclarèrent avec chaleur qu'ils étoient de même sentiment et que , ne se regardant plus comme de l'assemblée , ils ne prenoient plus de part à ce qui pourroit s'y passer.

Par cette séparation , de quarante-neuf prélats qu'il y avoit à l'ouverture , il n'en resta plus que quarante qui composassent l'assemblée ; et comme ces quarante avoient accepté la bulle dès la séance précédente , ils n'opinèrent dans celle-ci que sur l'instruction qu'on venoit de lire. Tous l'adoptèrent , le plus grand nombre par complaisance. Le seul débat qu'il y eut entre eux et qui fut assez vif , fut de savoir comment on ajusteroit l'*instruction* et l'*acceptation*. Ceux qui avoient été d'avis de recevoir la constitution purement et simplement , insistoient à ce que ces deux actes ne parussent que séparément et l'instruction beaucoup plus tard ; d'autres , en plus grand nombre , demandoient au contraire que ces actes parussent ensemble , qu'ils ne fussent souscrits que d'une même signature et qu'ils fussent liés par la formule ordinaire à ces causes qui lie , dans les mandements , le *vu* ou préambule avec le *dispositif*. Cet avis prévalut et fut exécuté au grand regret du père Le Tellier , parce que la formule à ces causes a toujours été regardée comme une clause relative.

On eut beau faire les jours suivants pour disposer le cardinal et les prélats , ses adhérents , à se réunir aux quarante ; le cardinal voulut si peu y consentir , qu'il fit une ordonnance pour défendre , sous peine de suspense à encourir par ce seul fait , à tous ecclésiastiques « de

Le Tellier , un cuistre de la lie du peuple , qui , à force de répéter , puis régenter , après professer , étoit devenu habile en cette science dure de l'école , et dans la chicane ecclésiastique dont il entendoit fort bien les procédures. »



faire aucune fonction qui concernât la bulle et de la recevoir indépendamment de son autorité. » Il parloit dans cette ordonnance avec plus de modération que n'en eurent ses adhérents qui traitoient la constitution de *pièce monstrueuse* et les prélats qui l'acceptoient de *gens sans foi et sans loi*.

La vue principale du mandement du cardinal étoit de jeter la division et de semer l'alarme dans la Faculté de théologie à laquelle, quelques jours après on devoit, de la part du roi, présenter, (on la présenta en effet) la constitution pour y être enregistrée, comme l'avoit été celle de 1705 contre la prétendue suffisance du silence respectueux. Ce mandement fut un tocsin et une pomme de discorde qui répandit l'effroi et le trouble parmi les docteurs (mars 1714). Quelques-uns, sous la crainte d'encourir la suspense, se retirèrent de l'assemblée; d'autres, plus fermes, opinèrent fièrement à la constitution; d'autres à l'accepter avec des modifications; quelques autres à simplement l'enregistrer sans la reconnoître comme loi; quelques-uns, tournant comme des girouettes à tout vent, changèrent d'avis quatre et cinq fois. Les ordres de la cour étoient si précis qu'enfin on décida à la pluralité des voix de recevoir la constitution avec soumission et respect. Comme cette compagnie se gouverne selon le temps, il y eut un tapage horrible au sujet de cette acceptation, lorsque, vingt mois après, les choses eurent changé de face.

On auroit peine à dire quelle fut la surprise et la consternation du pape quand il sut le malheureux sort de sa constitution, et combien il fut mécontent tant des évêques acceptants qui ne l'avoient reçus qu'avec des explications, que des évêques refusants qui lui en demandoient de nouvelles. Souverainement jaloux d'être obéi aveuglément, d'ailleurs indigné de ne le pas être, son inclination l'auroit porté à éclater s'il n'en eût été empêché par la crainte d'un schisme qui sembloit prêt à se former (1714). Il adressa deux brefs, l'un au roi et l'autre aux quarante : aux quarante pour les réprimander du long temps qu'ils avoient été et des façons qu'ils avoient faites à recevoir la constitution; au roi pour le conjurer d'obliger les non-acceptants à se soumettre incessamment. Le père Le Tellier ne fut point non plus épargné, on lui fit de sanglants reproches d'avoir engagé le pape dans un si mauvais pas sur de téméraires promesses. Le pauvre père n'en pouvoit mais; il avoit fait assurément plus que tout autre n'auroit pu faire, on ne l'ignoroit pas à Rome, mais on lui cherchoit querelle pour lui faire comprendre que les peines qu'il s'étoit données ayant

été infructueuses, il ne devoit plus s'attendre à ce qu'on lui avoit promis.

L'histoire dit qu'on lui avoit promis de le faire cardinal s'il réussissoit à amener les choses de France où on les souhaitoit à Rome, c'est-à-dire s'il pouvoit, par son industrie et par son crédit, établir en France l'infailibilité du pape et accoutumer la nation à avoir pour les décisions du souverain pontife une obéissance absolue. Ce manège du père Le Tellier, pour avoir été très-secret, n'en a pas été moins réel. Un jour que nous étions chez lui, M. Tournely, M. L'Heulier, curé de Saint-Louis-en-l'Île, le père Doucin et moi, comme on vint à parler de la fortune du père Nitard, jésuite allemand qui étoit devenu cardinal à la sollicitation de la reine d'Espagne, sa pénitente : « Il manque à la gloire de Louis XIV, dit le père Doucin, de n'en avoir pas fait autant pour couronner les longs et importants services du père de La Chaise. Du reste, ce qui a été oublié à l'égard du prédécesseur peut se réparer aisément en la personne du successeur. » Nous applaudîmes, ces messieurs et moi, et nous commençons à souhaiter au père Le Tellier la récompense due à son zèle, lorsque nous interrompant : « Brisons là-dessus, nous dit-il, peut-être eût-il été de la justice et de la gloire du roi de penser au père de La Chaise ; pour moi, je ne suis pas assez vain pour porter mes idées si haut. » Cela fut dit d'un air et d'un ton faussement modeste qui faisoit plus voir les désirs du père que son humilité.

Je sus toute l'intrigue par le théologien de la nonciature qui ne goûtoit nullement le père Le Tellier, parce qu'il lui trouvoit trop de hauteur et trop de précipitation. Ce théologien, appelé le père Stundoli, minime<sup>1</sup> vénitien, étoit venu de Rome ici pour y être le pédagogue et le surveillant du nonce Bentivoglio, qui n'avoit nulle teinture de théologie ni expérience dans les affaires. Le maître et le disciple n'ayant pu vivre trois mois ensemble, le père s'étoit retiré chez les minimes et y traitoit d'affaires comme s'il avoit été ministre en pied, faisant ses dépêches et recevant ses ordres à part. Nous fîmes connoissance, lui et moi, chez le père provincial, et avec le temps nos

1. Les *minimes* étoient des religieux dont l'ordre fut fondé par saint François de Paul, vers 1440. Il les avoit appelés *minimes* par esprit d'humilité et comme pour les mettre au-dessous des franciscains qui avoient pris le nom de *mineurs*. Outre les trois vœux monastiques d'usage, les minimes faisoient celui d'observer un carême perpétuel. On les appeloit à Paris les *bons-hommes*.

liaisons devinrent si étroites que le père Studendoli n'avoit guère de secret pour moi. C'étoit un homme d'un bon commerce, de beaucoup de bon sens et d'autant plus rusé qu'il avoit l'air et les manières d'un simplard. Le père Le Tellier le regardant comme un bon homme, en faisoit peu de cas ; le minime le sentit en bon italien et s'en souvint dans l'occasion.

Ni les brefs de Sa Sainteté, ni les représentations du nonce ne firent un bon effet. Le roi n'avoit pas besoin qu'on réveillât son zèle par de nouvelles exhortations ; jamais prince ne fut mieux intentionné. La réprimande faite aux quarante attiédit quelques-uns d'entre eux ; les menaces faites aux réfractaires n'en effrayèrent aucun. A l'égard du père Le Tellier, il ne se rebuta point de la querelle qu'on lui faisoit, et sans marquer d'empressement d'être revêtu de la pourpre, il borna ses desirs à en voir dépouiller le cardinal de Noailles et à voir publier la constitution à Paris. La primatie de Lyon étant reconnue à Paris, je dressai un mémoire pour montrer que la constitution pouvoit y être publiée de l'autorité du primat, après que l'on auroit fait à M. le cardinal les trois sommations préalables. Cette voie étoit canonique et selon nos mœurs. Le roi cependant ne voulut point qu'on s'en servît, de peur, qu'à cette occasion, on ne vit dans cette capitale élever autel contre autel et l'archevêque et le primat se faire, par leurs mandements, une guerre peu édifiante aux dépens du repos public. On ne peut dire combien le roi étoit attentif à maintenir la tranquillité de Paris.

Encore bien que le mémoire eût été tenu fort secret, il ne laissa pas de transpirer. On en fut fort alarmé à l'archevêché, et comme on n'y douta plus que c'étoit tout de bon qu'on prenoit des mesures pour poursuivre le cardinal, il s'y tint un conseil extraordinaire dont le résultat fut que le cardinal d'Estrées et le cardinal de Polignac, amis particuliers du cardinal de Noailles, de sa famille et du parti, offriroient leur médiation. Le roi l'accepta, étant bien aise, s'il se pouvoit, que l'affaire finît sans en venir aux extrémités. L'intention du cardinal n'étoit nullement d'en finir, mais de gagner du temps. Il étoit si peu disposé à recevoir la constitution, qu'au lieu de proscrire et de flétrir les écrits faits pour la combattre, il les louoit même publiquement et les autorisoit. Quelles louanges ne donna-t-il point au livre intitulé *Témoignage de la vérité*, ouvrage pernicieux qui tend à saper la religion par le fondement ! Le but de ce libelle est de prouver que les évêques ne sont point les juges de la foi, et que c'est le

peuple qui en décide ou par ses acclamations quand il approuve un dogme, ou par l'horreur qu'il en témoigne quand il le rejette : système fanatique qui a toujours été celui des hérétiques. Au reste, de longtemps il n'avoit paru de libelle plus séduisant, tant il y a de vivacité et d'imagination ; aussi fut-il extraordinairement vanté, couru, applaudi par les gens qui se laissent éblouir au brillant des expressions.

On l'attribua d'abord à M. Duguet, ci-devant prêtre de l'Oratoire, ensuite au père Quesnel, puis au père de La Borde de la même congrégation, homme de beaucoup d'esprit, à ce que disent ses confrères, en dernier lieu à M. Couet, aujourd'hui chanoine de Paris, alors aspirant à l'être. Je ne puis croire que M. Duguet y ait eu part : on trouve en quantité d'ouvrages qui sont certainement de lui une piété tendre, une onction, une douceur, une humilité dont il n'y a aucune trace dans celui-ci. Les injures dont on y charge les constitutionnaires sont assez du style du père Quesnel, homme fougueux et outrageant, qui n'épargne ni papes, ni rois, quand sa bile vient à s'enflammer. A l'égard du père de La Borde, pas si célèbre à beaucoup près que ces deux autres oratoriens, je ne puis qu'en dire, parce que je ne le connois pas et qu'il n'a encore rien donné qui puisse faire juger son mérite et son caractère. Ce qu'il y a d'entortillé et de captieux dans cet ouvrage pourroit bien être de M. Couet, qui finasse en tout. Né dans le sein du jansénisme et instruit de bonne heure par les oracles du parti, nommément par M. Nicole, il sait les questions du temps ; il a de l'esprit et dresse bien un mandement ; que n'est-il plus exact en ce qu'il affirme et plus fixe dans ses sentiments ? Il y a longtemps qu'on lui reproche d'en changer aussi aisément que le caméléon de couleurs. En fait de religion, peut-on être aussi protégé qu'il l'a été jusqu'à présent ? Lui et le père de La Borde étoient nouvellement du conseil de l'archevêché.

Les cardinaux conciliateurs n'avoient pas seulement offert leur médiation au roi, mais encore ils s'étoient fait fort de ramener M. de Noailles et de le disposer à recevoir la constitution, moyennant qu'il lui fût permis de faire une instruction autre que celle des quarante, qu'il trouvoit fort défectueuse. Il fallut du temps pour faire et pour examiner une nouvelle instruction. L'examen s'en fit chez le cardinal d'Estrées qui tint, pour cela, des conférences où furent invités les docteurs les plus distingués de l'un et de l'autre parti. Cette instruction ayant passé par le creuset, fut présentée au roi par les médiateurs comme une pièce excellente. Le roi ne s'en fia pas tout à fait à eux,

et, pour plus grande sûreté, il voulut qu'elle fût revue par les six commissaires qui avoient été en premier lieu examinateurs de la bulle.

Les commissaires ne trouvèrent rien à redire en ce qu'on leur fit voir de l'instruction du cardinal : sur quoi ils incidentèrent fut que le cardinal ne montrant ni le commencement, ni la fin de son mandement, il y avoit lieu de soupçonner qu'il n'eût envie d'y glisser ce qu'il n'auroit osé mettre dans le corps de l'instruction. Les médiateurs traitèrent cela de bagatelle, de chicane, de querelle de gaieté de cœur; le cardinal de Noailles s'en plaignit comme d'une injure, comme si les commissaires eussent douté de sa bonne foi, et persista, sous ce prétexte, à ne point faire voir la préface ni la conclusion de son mandement. (Fin de 1714.) Sur ces contestations, le roi crut que le meilleur parti étoit d'envoyer à Rome un homme sage et entendu pour disposer le pape à finir de manière ou d'autre. Ce plénipotentiaire fut M. Amelot de Gournay<sup>1</sup>, conseiller d'État, qui avoit réussi dans les négociations d'Espagne. Ce fut une grande joie au cardinal de Noailles de voir, sans qu'il y eût part, transférer de Paris la négociation à Rome. Par là, il lui étoit aisé de la faire traîner autant qu'il lui conviendrait.

(1715.) On demanda au pape des explications. Étoit-ce une proposition à lui faire? Bien des gens jugèrent que non, parce que c'étoit lui faire sentir que sa bulle en avoit besoin, ce qui ne faisoit honneur ni à l'ouvrage ni à l'auteur. D'ailleurs il ne pouvoit douter que, de quelque clarté que fussent les explications, les jansénistes ne les trouvaient aussi obscures que la bulle et que, pour ne jamais finir, ils n'en demandassent de nouvelles; une troisième raison, c'est que, pour mériter que le pontife leur en donnât, il eût fallu auparavant qu'ils se fussent soumis à la constitution, ce que le cardinal et les prélats ses adhérents n'avoient nulle envie de faire. A l'égard de l'instruction du cardinal, qui fut examinée à Rome et dans laquelle on ne trouva rien que de bon, inutilement pressa-t-on le pape de l'approuver; la réponse fut que ce qui l'empêchoit de donner lui-même des explications ne lui permettant d'en approuver d'autres, tout ce qu'il pouvoit faire, par déférence pour le roi, étoit de fermer les yeux et de ne point condamner par acte cette manière d'accepter. Le car-

1. Amelot (Michel), marquis de Gournay, baron de Brunelles, mort en 1724, âgé de 69 ans. Il étoit, « ami des jésuites, mais homme d'honneur, » dit Saint-Simon.

dinal se récria, disant que ce n'étoit point assez; qu'à moins que son instruction ne fût confirmée par un bref, il ne seroit point en sûreté, mais toujours exposé à la vexation si, les temps venant à changer, il prenoit au pape et au roi envie de le chagriner. On eut beau lui représenter qu'il se faisoit grand tort de ne pas profiter de la complaisance du pape, on eut beau lui dire que par là il faisoit connoître que son dessein étoit de ne jamais recevoir la bulle même avec des explications, il persista dans son refus avec tant d'opiniâtreté que, n'y ayant plus d'espérance de le réduire, on ne songea qu'à le punir.

(1713.) La première idée fut de le faire mener à Rome. Il ne pardonna jamais à M. d'Argenson, alors lieutenant de police et qui est mort garde des sceaux, d'avoir offert à la cour de le faire enlever dans son palais et conduire au delà des Alpes, sans qu'il en arrivât la moindre émotion à Paris. On dressa sur cela un mémoire où on citoit l'exemple de l'archevêque de Tolède, Barthélemy Caranza, qui, par ordre de Philippe II, roi d'Espagne, fut mené prisonnier à Rome pour y être jugé par le pape, ou plutôt par l'inquisition. « *Cæsarem appellasti*, disoit le père Le Tellier, parlant du cardinal de Noailles, *ad cæsarem ibis*. Vous voulez des explications, vous irez en demander vous-même. » Louis XIV, irrité, étoit assez de cet avis, et tout se préparoit pour en venir à l'exécution. Madame de Maintenon para le coup.

Il y avoit deux manières de faire en France le procès au cardinal de Noailles et aux prélats ses adhérents : la voie des commissaires qui seroient nommés par le pape à la réquisition du roi ; la voie d'un concile national. De celle-ci il n'y avoit aucun exemple ; de l'autre, il y en avoit et en assez grand nombre dans les différents temps de la monarchie. Dans le siècle dernier, un évêque de Léon fut déposé en 1635 par des commissaires du pape, et rétabli dix ans après par d'autres commissaires ; et lorsque Louis XIV, en 1669, résolut de punir quatre évêques qui ne vouloient signer ni faire signer le formulaire qu'avec la distinction du droit et du fait, il fit venir un bref qui nommoit des commissaires pour les juger. J'étois au fait de ces matières, parce que, quelque temps auparavant, j'avois lu avec attention le livre de M. Gerbais, *De causis majoribus*<sup>1</sup>, et l'ayant trouvé peu exact et dans les exemples qu'il cite et dans les inductions qu'il en

1. Gerbais (Jean), docteur de Sorbonne, né en 1629, mort en 1699. Son livre, *Dissertatio de causis majoribus*, parut à Paris en 1679.

tire, j'avois moi-même examiné où, quand et comment peuvent et doivent être jugés les prélats françois, et il me sembloit qu'il résultoit de mes recherches, qui firent la matière d'un écrit, que la voie la plus courte et la plus usitée pour leur faire leur procès étoit la voie des commissaires. Depuis, je traitai dans un autre écrit ce qu'il y a de particulier dans la manière de procéder contre un évêque cardinal.

Le père Le Tellier, charmé de ces deux écrits, parce qu'ils flattoient sa passion, en parla à M. Voysin, nouvellement chancelier de France. Ce ministre les lut et les trouva si à son gré, qu'il me donna permission de les imprimer quand il seroit temps, et afin que rien n'y manquât du côté de la forme, il les fit lui-même approuver par un censeur royal, qui fut le sieur Rassicod. Il fit plus, car croyant détourner le roi de permettre qu'on tint un concile, croyant lui persuader que la manière la plus commode, la plus sûre, la plus usitée d'agir contre les évêques, étoit la voie des commissaires, il lui vanta si fort l'un et l'autre de mes écrits, que l'envie prit au roi de m'en entendre lui en expliquer les principaux endroits. Ce fut le père Le Tellier qui me présenta, et comme il commençoit à dire du bien de moi, le roi le prévint, et se tournant de mon côté : « Le père Le Tellier, me dit-il, m'a parlé de vous bien des fois. Je sais les services que vous avez rendus et que vous continuez de rendre; il est juste que vous soyez récompensé. » Je m'inclinai profondément en action de grâces d'un accueil si favorable, puis je lui fis en peu de paroles une analyse des deux écrits. Le roi me questionna fort sur la déposition de l'évêque de Léon, et lorsque ce vint à parler de ce qui s'étoit passé en 1669 : « Je m'en souviens, nous dit-il, aux enseignes que de douze commissaires que j'avois demandés, il [le pape] ne vouloit en donner que neuf. »

(Août 1715.) Quoique le roi fût frappé de mes bonnes raisons, il ne s'expliqua point, ne sachant encore à quoi se résoudre, parce que madame de Maintenon, M. de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, le cardinal de Rohan et M. de Bissy, nouvellement fait cardinal, le sollicitoient vivement de consentir au concile. Une grande raison pour n'en pas tenir étoit que les réfractaires n'ayant point été jusque-là ni jugés, ni contumacés, il ne paroissoit pas y avoir de corps de délit sur quoi on pût les déposer. Le père Le Tellier crut suppléer à ce défaut par une déclaration qui leur enjoindroit de recevoir la constitution, sinon que, dans un concile qu'on ne tiendrait que pour cela, ils seroient sans forme de procès privés de leurs évêchés comme notoi-

rement désobéissants et rebelles. Ignoroit-il que nous ne connoissons point en France de notoriété de fait ? Cette procédure, tant dans le fond que dans la forme, étoit si extraordinaire et si contraire au droit commun, qu'elle souleva les magistrats, jusque-là que M. d'Aguesseau, aujourd'hui chancelier de France et alors procureur général au parlement de Paris, protesta généreusement qu'il remettroit plutôt sa charge que de requérir l'enregistrement d'une pareille déclaration. La résistance des magistrats fut le salut des accusés. Par là l'affaire traîna et échoua bientôt après par le changement qui arriva.

Il y avoit plus d'un an que la santé du roi commençoit à se déranger. S'il l'eût ménagée dans le temps, s'il eût été plus modéré dans ses plaisirs, il étoit pour vivre cent ans, tant il étoit bien constitué. Cette bonne constitution se soutint longtemps, mais sitôt qu'elle commença à s'affoiblir, ce fut rapidement. Quand il se présentoit en perruque carrée, la barbe faite et habillé, on ne lui eût pas donné cinquante ans ; quand, au contraire, on le voyoit nu-tête, en bonnet de nuit, la tête penchée sur un fauteuil, on eût dit qu'il alloit passer. Le père Le Tellier, quoiqu'il en fût bien averti, ne pouvoit se l'imaginer. Il en fut la dupe : le roi fondit tout à coup et se trouva si mal que, ne songeant qu'à mourir, il ne voulut plus qu'on lui parlât ni de constitution, ni de nommer aux bénéfices, au grand regret du père Le Tellier, qui eut à se reprocher d'avoir attendu si tard à faire sa promotion.

Il y avoit de vacants l'évêché de Clermont et six abbayes. Le père me jura, foi de jésuite, cela s'entend, que Clermont m'étoit destiné ; qu'il dit vrai ou faux, je n'y prenois plus d'intérêt dans l'état où les choses étoient. Ce n'étoit pas la première fois qu'il m'avoit fait ce compliment ; quand Riez, quand Saint-Pons, quand Châlons-sur-Saône vaquèrent successivement, il m'avoit dit d'un air de joie : « Arrangez vos affaires, voici votre tour qui vient. » Je ne le crus pas alors, parce qu'alors je lui étois bon à Paris. Aussi n'étoit-ce qu'un leurre. « Il ne m'a pas été possible, me dit-il pour excuse, de refuser mes bons offices pour Riez à M. le comte de Pontchartrain, qui rend des services infinis par sa facilité à donner des lettres de cachet ; c'est M. du Maine qui a disposé de Saint-Pons, et c'est M. de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, qui a enlevé Châlons-sur-Saône pour une de ses créatures. » Si, après que j'eus salué le roi et que Sa Majesté m'eut elle-même témoigné être contente de mon zèle, j'ajoutai un peu plus de foi que je ne faisais auparavant aux promesses brillantes du père



Le Tellier, ma crédulité dura peu, et je vis clairement à quoi m'en tenir lorsqu'il me dit qu'il avoit été arrêté que je serois un des promoteurs du concile<sup>1</sup> ou de la commission qui jugeroit les réfractaires. Remettre à me placer à la fin d'une si longue affaire, c'étoit me renvoyer aux calendes grecques.

(1<sup>er</sup> septembre 1715.) Louis XIV mourut en héros chrétien, attendant la mort pendant trois ou quatre jours avec une résignation, une présence d'esprit et une fermeté admirables. C'étoit un honnête homme et un très-grand roi. La haute estime et la profonde vénération qu'eurent pour lui de son vivant et que conservent depuis sa mort toutes les nations, soit voisines, soit éloignées, amies ou ennemies, font beaucoup mieux son éloge que tout ce que je pourrois en dire.

1. Le *promoteur* étoit celui qui dans les tribunaux ecclésiastiques exerçoit la fonction de partie publique.

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

(La suite à la prochaine Livraison.)

---

# FROISSART

PAR CH. CABOCHE

---

Cher sire, pourquoi pensez-vous si fort ? Tant penser n'appartient pas à vous, ce m'est avis, sauf votre grâce : mais vous devriez faire fête et joie et bonne chère, puisque vous avez chassé vos ennemis, qui ne vous ont pas osé attendre et vous devriez laisser les autres penser à tout le reste.

(FROISSART, l. I. ch. CLXVI.)

Il y a des jours dans l'existence d'un peuple où le récit simple et facile d'un conteur suffit à l'histoire : c'est lorsque les passions naturelles, ardentes et soudaines, éclatent sans réflexion, quand l'intérêt n'est que la joie d'un avantage à saisir, d'un besoin à satisfaire, que l'ambition n'est qu'ardeur, et point calcul, quand à son tour l'avidité s'éveille tout à coup comme avertie et créée par la vue soudaine d'un objet : l'action extérieure est alors l'expression fidèle et entière des sentiments, et le conte suffit s'il se propose de reproduire l'action avec tous ses accidents ; la réflexion peut prendre sa place, mais après la leçon que le conte mène toujours à sa suite :

Car conter pour conter me semble peu d'affaire,

a dit le poète. Il n'y a donc qu'à reproduire ce qui se voit et à peindre ce qui se sent : dans de telles circonstances, Froissart peut porter le poids de l'histoire, et satisfaire aux conditions faites à l'historien. Le comte de Foix, au retour de la chasse, entre dans sa chambre ; il la trouve jonchée de verdure fraîche et nouvelle : *Cette verdure me fait grand bien*, dit-il, *car ce jour a été rude et chaud*. Avant de se mettre à table, il voulut se laver les mains : qu'il tendait en avant pour recevoir l'eau, et sitôt que *l'eau froide descendit sur ses doigts qu'il avait beaux, longs et droits, le visage lui pâlit, le cœur lui tressaillit, les pieds lui manquèrent, il tomba en disant : Je suis mort, sire, vrai Dieu, merci ! Jamais depuis, il ne parla. Dieu lui soit par sa grâce miséricordieux*, dit l'historien, et les amis du comte

n'en dirent guère davantage. Les chevaliers qui étaient là regardèrent sur Yvain, son fils (c'était un enfant naturel), *qui pleurait et se lamentait, et tordait les poings*, et lui dirent : *Yvain, c'est fait, vous avez perdu votre seigneur de père. Nous savons bien qu'il vous aimait sur tous.* Délivrez-vous, montez à cheval, allez à Orthez, saisissez-vous du château et du trésor qui est dedans, avant que nul ne vienne, ni que la mort de monseigneur soit sue. Messire Yvain s'inclina à ces paroles, et dit : Grands mercis, et il partit. Dans Tacite, Agrippine tient la même conduite pour assurer l'empire à Néron; mais elle raisonne en politique. Ici tout est d'instinct, tout est imprévu : un accident offre l'occasion et éveille la réflexion; la réflexion se prend et on marche.

. Dans les états et dans les siècles, où la vie politique se renferme dans l'intérieur d'un palais et les pratiques d'une cour, quand il s'agit de plaire au prince ou à ceux qui plaisent au prince, de prévenir ses regards et ses désirs, de ne prononcer que des paroles qui flattent, de ne voir ou de n'entendre que ce qu'il peut permettre de voir ou d'entendre, le calcul devance les saillies de la passion, et prépare la conduite, de manière à la rendre sage, prudente, avisée : le récit du conteur n'est rien alors; il faut la peinture des caractères, des tableaux d'intérieur, et ces portraits où vivent en relief tous les raffinements de la société, de l'intérêt et de l'ambition. Dans ces états encore, où un sénat puissant prend dans le silence les conseils qui donnent le mouvement à tout un empire, ou bien quand la place publique dominant comme à Athènes, les honneurs et la puissance sont le prix des suffrages du peuple, demandés et obtenus, de la faveur gagnée et ménagée, la simplicité naïve d'un récit serait stérile. Il faut briser cette glace apparente des choses, remonter plus haut que le spectacle qui passe, et creuser davantage les secrètes raisons des mouvements. Thucydide a pu admirer dans sa jeunesse les grâces aimables d'Hérodote; mais il n'a point cherché à les imiter quand il a voulu ranimer dans un vaste tableau toutes les causes morales et politiques qui amenèrent la ruine de sa patrie après une guerre de vingt-huit ans. Tite-Live a prêté le flanc à la critique en donnant un même ton aux sept siècles de l'histoire de Rome, quand il a voulu les replacer sous une même lumière; et Tacite eût paru un écolier s'il s'était contenté de peindre l'extérieur pour le vrai du crédit de Séjan, et même s'il n'avait été chercher dans les plus secrets instincts de l'âme et les plus nobles conceptions de la philosophie les principes

rigoureux qui donnent l'accent à la parole, et la force à l'attitude d'un Thraséas. Froissart fut un conteur, qui n'eut d'autre souci pendant quarante ans.

Le monde qu'il se proposait de peindre, séduit par un attrait de curiosité, était bien différent du Versailles de Louis XIV, de l'Athènes de Périclès, et de la Rome des empereurs. La France était tristement éprouvée par les maladies et la misère, et ce qui n'est guère moins pénible pour un noble pays, la gloire lui faisait de dures infidélités. Des trois princes, qu'il vit successivement, le premier ne fut rien moins que généreux, et n'eut jamais que du malheur. L'histoire fait honneur à Jean de grandes paroles; mais en vérité la violence était son fait. A Paris, sous ses yeux, il faisait couper la tête au comte de Guines, son connétable, son ami, qui revenait d'Angleterre après cinq ans de prison, heureux de le revoir et prêt à le servir. *Ce fut dommage et pitié*, dit Froissart, *si le chevalier le desservit; mais je le tiens si vaillant et si gentil, que jamais il n'eût pensé trahison.* Il faisait emprisonner le prince de Navarre après avoir porté la main sur lui, à Rouen, dans un repas, l'avoir saisi par les cheveux, et s'être vu à son tour sur la poitrine le couteau d'un écuyer tranchant. S'il fonde l'ordre de l'Étoile, il faut que la même année les chevaliers périssent dans une embuscade de la main des Anglais. S'il est hardi, c'est au profit des exactions; il ne recueille que des révoltes. S'il livre bataille, c'est la bataille de Poitiers. S'il fait un traité, c'est le traité de Bretigny. S'il obtient la paix, c'est au prix de la Guyenne. Il fallait vraiment que Charles VI devint fou et épousât Isabeau de Bavière, pour être plus tristement malheureux que Jean. Entre les deux, il est vrai, régna sans bruit un roi très-grand, mais d'une grandeur de prudence et de modération. Il faisait tout le bien qu'il pouvait faire avec de la patience, de l'habileté et de la réserve. Point guerrier, point chevalier, il ne s'arma jamais. Content d'arriver à ses fins, sans briser les résistances, ni forcer les volontés; il se défaisait des routiers, il ne les attaqua pas. Il aimait l'utile, l'effectif, le solide; au contraire, tout l'éclat de la force, tout le bruit de la gloire étaient aux mains des Anglais. Ils étaient victorieux à Poitiers; ils emmenaient à Londres le roi de France prisonnier. Ils prenaient possession pour un siècle d'une des plus belles parties du royaume. Ils avaient tous les honneurs de la guerre. Cette éclipse momentanée de la patrie, la mauvaise fortune qui la met au second rang, et la cache comme pour un temps d'épreuves, c'est la portion que Frois-

sart s'est proposé de traiter, sans y être attaché par quelque intérêt dominant de la vie. Et alors, que fera le conteur? Lui, qui apprend de seconde main, qui entend vanter l'Angleterre par des esprits gagnés à sa gloire, qui aime la chevalerie, qui vit de l'éclat des armes et des beaux exploits, que pourra-t-il faire, sinon l'éloge de l'Angleterre?

C'était encore un caractère de ces guerres, de confondre sans cesse les deux nations qui étaient aux prises, et de multiplier à l'infini les relations. Tous les Gascons, par exemple, devenus sujets du prince anglais, avaient été Français; et auparavant encore, les Anglais qui revenaient faire la guerre à la France, avaient été Français, parlant la même langue. Si les Jacques bons hommes qui régnerent jadis en ce pays, dit le chef d'une poignée de Français en rendant une tour des environs de Reims à un baron d'Angleterre, s'ils eussent été au-dessus de nous, comme vous êtes aujourd'hui, ils ne nous eussent pas fait la courtoisie que vous faites. Et, en effet, avant de détruire la tour, et avec elle ses défenseurs, on leur montrait le danger; et la courtoisie; on pardonnait, effaçant les haines nationales. Yvain de Galles était au service de la France. Mucidènt, fait prisonnier en Guyenne et amené à Paris, y demeurait une année près de la cour du roi, et s'y faisait des amis. Le captal de Buch, si vivement attaqué à Cocherel et fait prisonnier, travaillait la même année à rétablir la paix entre les rois de France et de Navarre. Un mot du prince de Galles, une espérance de guerre et de bataille le rengaageaient dans la cause de l'Angleterre. *Il s'était tourné Français*, disait-on sans colère contre ces alternatives, *il se retournait Anglais*. Ainsi s'établirent chaque jour entre les deux peuples, sinon des relations, du moins des rapports qui changeaient d'un jour à l'autre la nationalité; et il arrivait à la fois que Froissart était naturellement attiré à l'Angleterre, comme à la partie la plus glorieuse, et qu'il n'était coupable d'aucune trahison d'affection, puisqu'il n'y avait pas alors dans l'attachement au pays les délicatesses et les susceptibilités que d'autres circonstances y ont mises.

Un rhéteur, qui vivait au temps où l'histoire tournait volontiers au panégyrique, imposait cette loi à l'historien, de se faire dans ses livres sans patrie et sans maître, de ne relever que de lui, et d'être à lui-même sa loi. Au fond, Froissart a-t-il une patrie, un maître, une loi? On le lui a reproché; mais il faut dire aussi qu'il est bien loin de se soumettre à ces conditions d'indifférence que veut Lucien. S'il

n'est pas plus Français que ne l'étaient tels ou tels des seigneurs ses hôtes et amis, c'est que son récit le charme et le captive jusqu'à Féblouir; c'est que la Providence lui a fait raconter des temps plus heureux aux Anglais, et que les heureux ont plus d'éclat, plus de mouvement; qu'ils plaisent plus à l'imagination, et qu'ils prêtent plus au récit par la vivacité de leurs sentiments. Loin d'être un indifférent, le conteur merveilleux de ces longues chroniques est soudain, irréfléchi, d'un premier mouvement; tout à la première impétuosité d'un sentiment : un homme, comme on l'est de son temps, disposé à se soumettre aux décisions des événements; à se ranger du côté de ceux à qui Dieu donne raison, sans intérêt, sans bassesse, mais comme par un instinct d'historien, qui allait là où il y avait plus et mieux à dire : il aime donc ses chroniques; car, enfin, quand on ne raconte point sa vie ou quelque événement de sa vie, faut-il, en dépit de Lucien, aimer ce qui fait l'objet de son livre. Froissart a la passion de l'histoire : tout ce qu'il ignore et qu'il peut savoir, l'attire et l'appelle; tout ce qu'il apprend, le transporte. Il a des émotions naïves et charmantes, quand il rencontre un témoin qui lui découvre un recoin de la France où se sont passés loin de lui des événements qu'il ignorait. Il amasse avec joie, il conserve avec jalousie son trésor d'histoires particulières qui bientôt deviendra l'histoire de tout son siècle. Sans cette heureuse passion, il eût été un chroniqueur de Flandre, renfermé dans les démêlés de Gand la Séditieuse et du comte Louis. Sa passion l'a fait ce qu'il est, un témoin, un dépositaire intelligent, curieux, ému de tout ce qui a vécu, agi, parlé de son temps; de toute gloire et de toute infortune.

Mais comme aujourd'hui on aime à savoir à quels titres un livre réclame notre foi, et que non contents du plaisir que donne la lecture de Tite-Live, nous voulons encore qu'on nous justifie des sources où il a puisé, il faut dire ce que Froissart trouvait tour à tour soit en lui-même, soit dans son temps, pour satisfaire ce vif besoin de récits, ce qu'il tenait ou de sa nature, ou de son éducation, ou de la fortune, ce qu'il empruntait à ses contemporains *pour ne parler fors que de la vérité, et aller parmi le tranchant, sans colorer l'un ni l'autre* <sup>1</sup>.

C'était dans le nord de la France, en Hainaut, dans ces provinces souvent disputées à notre pays qu'était né au commencement du qua-

1. Liv. III, ch. LXIII.

torzième siècle Jean Froissart, fils d'un peintre d'armoiries : c'était naïtre l'homme des seigneurs et *au service de la chevalerie*. Toute sa jeunesse fut incuriosité, poésie et amour. On voulait faire de lui un homme d'église : on le faisait étudier en conséquence; et lui, il suivait sa vocation qui n'était pas aussi grave. Entendre les ménestrels, voir passer les seigneurs qui aiment chiens et oiseaux, aimer aussi pour son compte les fleurs nouvelles, embellies par l'éclat du jour, et le soir, les chambres brillantes de lumière, les jeux et danses des longues veilles; offrir aux demoiselles ce qu'offrent les bergers de Virgile, c'étaient ses plus doux passe-temps et ses plus sérieuses affaires. Il lisait aussi Ovide, et peut-être Tite-live; mais le latin fut trop souvent une source de peines :

Car si je varioie au rendre  
Mes leçons, j'étois batus.

En dépit de la méthode, il continua ses joyeux déduits, prenant le temps à plaisir, temps de parler et de se taire, de jouer et d'étudier. Il vivait sous la douce loi de dame nature; et dame nature n'aime rien tant que le laisser-aller et le rien-faire, les vers faciles qui jaillissent bien plus du contentement que du souci. Il écrivait; et encore écrivait-il? Il récitait le *Buisson de jeunesse*, ou bien un dit d'amour et une ballade avec ce refrain quelque peu allégorique :

Sur toutes fleurs, j'aime la marguerite.

Aussi quand lui vinrent les peines, peines d'amour, bien entendu, il n'en pouvait ressentir d'autres; il voyagea, pour les dissiper, en Italie. La douleur et la colère firent du Dante un poète admirable. Froissart ne fut pas si malheureux que quelques mois de voyage ne le rendissent à sa belle humeur, c'est-à-dire à lui-même. Il sortit de son amour dédaigné, reprit la vie comme on l'entendait de son temps, vie de voyage et d'hospitalité, tout entière au plaisir des yeux et des oreilles. Ce fut à cette école que se formait, au gré de son instinct, ce peintre si heureux des tournois et des fêtes, des châteaux et des combats, qui demeura toujours un peu poète par la fidélité des détails et la vivacité des images.

Faut-il rappeler qu'il devint quelque temps chanoine de Chimai, et peut-être curé de Lessines? C'est nécessaire, à condition qu'on ne lui demandera pas compte de son troupeau : chemin faisant, il l'oublia,

et le recommanda à la grâce de Dieu. Une maîtresse plus impérieuse, l'histoire, l'appelait ailleurs; et aussitôt que Robert de Namur lui en donna le conseil, il se mit à l'œuvre; qui oserait dire qu'il avait attendu cette prière? Il était jeune et inconnu; il voulut s'appuyer sur un guide: il suivit les mémoires de Jean Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège. De ce premier essai sortit un épisode des guerres de Flandre qui le recommanda à la protection de la reine d'Angleterre et à la renommée. On devait aimer un écrivain de la famille des trouvères, qui ne cherchait que des noms à illustrer et de la gloire à distribuer. Quelle plus naturelle protectrice s'offrait à lui que Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, et femme de ce roi qui illustra ses armes par de si brillantes victoires! Il en fit sa dame et sa souveraine. A Londres, au milieu des demoiselles de la reine, il entendit parler d'un vieux livre du pays, qu'on appelait le *Brut*. C'était une patrie, pour lui, que cette terre où on aimait les vieux récits. Bientôt lui-même on l'aima, et pour sa puissante protectrice, et pour le respect que les siècles les plus distraits ont toujours attaché à ceux qui peuvent donner la réputation et la gloire. Il était historien, comme il s'appelle lui-même: de ce jour, *il voyage par la terre*, cherchant les princes, et il en connut plus de deux cents. Il les fait parler et les écoute: « Grand cure et grand diligence je mis en mon temps, pour savoir ce qui se passait: je cherchai maint royaume et maint pays pour faire enquête. Dieu me donna la faveur et le loisir de voir la plus grande partie et d'avoir la connaissance des hauts princes et seigneurs. » C'est bien là l'homme. Quand il dit si gravement que Dieu lui a fait une grâce, on croit qu'il s'agit du crédit, de la protection, peut-être même de la fortune qu'il a retirée de ces grandes alliances. Mais non: il a suffi à son ambition de connaître ces maîtres du crédit et des honneurs. C'est la première faveur dont il est reconnaissant envers la Providence; la seconde, c'est d'avoir eu du loisir. De ce temps comme du nôtre, l'activité, l'amour des hommes et des richesses remplissaient la vie de l'homme, couvraient les routes d'empressés et d'intéressés, les champs de soldats, les marchés des villes de gens d'affaires et de négoce. Pour lui, il ne demande à la vie ni dignités, ni fonctions, il accepte l'hospitalité. Ce qu'il défend contre la protection de maîtres puissants, c'est son loisir. Car avec ce loisir, frère de l'indépendance, il s'appartient; il écrit sans passion, comme il vit sans intérêt.

Avec cette curiosité qui l'appelle partout, il demeure cinq ans en



Angleterre, honoré de la reine, qui l'a fait clerc de sa chapelle : il payait en *beaux dits et traités amoureux l'amour de la noble dame à qui il était*, et par une contradiction naturelle à ce temps-là, il était à la fois de l'hôtel du roi de France captif. Il visitait l'Écosse, pays si cher à Walter Scott, observait les mœurs des Highlanders, comme s'il voulait écrire des romans; et revenait dans la France anglaise pour accompagner en Italie, à Milan le duc de Clarence qui épousait la fille de Galéas Visconti, aux fêtes, danses et ébattements, qui avaient attiré beaucoup de personnages célèbres. Dans la foule des curieux sut-il distinguer le poète Chaucer? et se fit-il connaître de Pétrarque? S'ils se contèrent leurs espérances de poètes et leurs prétentions d'historiens, je laisse à l'imagination du lecteur à refaire le dialogue. De l'Italie et de Rome, il revint par Bruxelles, où arrivait en même temps que lui le duc Venceslas de Brabant, frère de l'empereur, qui sortait des prisons du duc de Juliers. Venceslas, et bientôt Gui, comte de Blois, furent les deux protecteurs chez qui il trouva l'hospitalité la plus aimable. Dieu permit que le premier mourût en la fleur de sa jeunesse. Quel malheur qu'il n'eût plus longue vie! Quatre-vingts ans par exemple et plus; il eût fait de belles et bonnes choses : il eût apaisé le schisme. Il le disait à Froissart; car il le traitait avec grande privauté, du moins pendant le peu d'années qu'il lui fut donné de jouir de son amitié. La muse facile de l'hôte chantait la douce humeur du prince; et c'était plaisir au retour de la captivité d'entendre les bergères du Brabant redire :

Réjouir bien nous devons :

Car nos brebis et nos moutons,  
 Sans avoir doute ni souci  
 Garderons...

Le duc était large, courtois, aimable, il accueillait la pastourelle; et le poète historien semblait fixer sa tente pour quelque temps du moins dans cet heureux asile. Il composa un poème de Méliador, livre qui parlait d'amour, mais qui devait lui être au besoin un bon introducteur dans les cours où régnait le gentil esprit.

Quand la mort de Venceslas l'eut chassé, il partit comme un chevalier qui eût cherché aventure, allant aux nouvelles ou religieuses ou politiques selon l'humeur de la contrée. A Avignon il se fit répéter ce que disait certain clerc qui faisait l'inspiré à la vue des épreuves

de la papauté. Il courut à l'Écluse voir la flotte française qui menaçait l'Angleterre d'une descente. Ce pays, alors faiblement gouverné par le successeur d'Édouard III, s'agitait à la voix peu chevaleresque d'un forgeron, qui, le dimanche, à la sortie de l'église, rassemblait le peuple et prêchait sur ces textes et autres semblables : du temps qu'Adam labourait et qu'Ève filait, il n'y avait pas de gentilhomme. Il s'agissait pour ces *méchantes gens* de ne plus labourer les terres, cueillir les grains, battre et vanner, ni couper la bûche et la mener à l'hôtel ; il se détacha de ce pays. Paris était en proie à la politique violente des oncles de Charles VI : il fuit Paris. Le Berry avec ses montagnes, ses rivières, sa langue, ses mœurs et ses intérêts, lui offrit une de ces mobiles patries, qu'il adoptait pour ce qu'elles offraient à sa curiosité. Jamais peut-être sa passion pour l'histoire ne fut plus vive. Il a toute la conscience de son génie, et de l'œuvre qu'il a entreprise avec une secrète espérance de poète.

« Je savais bien que, encore au temps à venir et quand je serai mort, sera cette haute et noble histoire en grand cours, et y prendront tous nobles et vaillants hommes plaisir et exemple de bien faire, et pendant que j'avais, Dieu merci ! sens, mémoire et bonne souvenance de toutes les choses passées, engin clair et aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrais être informé, touchants à ma principale matière, âge, corps et membres pour souffrir peine, je m'avisai de ne vouloir mie séjourner de non poursuivre ma matière, et pour savoir la vérité des lointaines besognes, sans que j'y envoyasse autre personne au lieu de moi, je pris voie et occasion raisonnable d'aller vers haut prince et redouté seigneur, messire Gaston '... »

Il trouvait ainsi des encouragements et des ressources ; bien m'a payé Guy de Blois, dit-il avec naïveté, tant que je m'en contente. Un homme sûr de sa conscience ne parle pas avec plus de franchise : et quand il ajoute qu'il n'a d'autre ambition que de dire la vérité, il faut le croire, ne fût-ce que pour cet aveu, et l'enthousiasme qu'il respire pour l'histoire. On dira peut-être que cette vie d'aventures et de courses est plutôt la vie d'un poète. Mais il y a des parties communes entre le poète et l'historien d'une telle époque. Le poète compose une pastourelle sur le mariage ou la prison d'un prince et il est introduit dans le secret des cours : l'historien, qui a appris mille

1. Début du livre III<sup>e</sup>. Il avait environ cinquante ans : il avait passé les années de 1385 à 1387 près du comte de Blois.

nouvelles, n'est point infidèle à l'histoire parce qu'il a payé son écot par quelques vers faciles ; mais pour l'un comme pour l'autre les héros sont des hommes avec des passions naïves et naturelles. Pour peindre les mœurs du Louvre ou de Versailles, il faut à Marguerite de Valois et à Saint-Simon un sens plus pénétrant, plus de réflexion, plus de politique ; mais pour les événements dont les champs de la Bretagne ou de la Belgique sont le théâtre, sous le ciel, après une bataille, devant le corps d'un ennemi qui n'est plus à craindre, Virgile et Froissart rencontrent les mêmes sentiments, l'un par l'imagination, l'autre de la bouche même d'un témoin, ou d'un acteur. C'est toujours la même mort, cruelle, prématurée pour la victime, triste pour les amis, que le héros s'appelle Pallas, Montfort ou Turenne. Qu'importe ? On reçoit le coup au travers du corps, on tombe de cheval, on se traîne la longueur d'un pas ; on serre la main par convulsion et on meurt : viennent les amis, qui jettent un manteau ou une toge sur ce corps ; et les ennemis, qui l'honorent d'un regard et d'un regret. Il y a peut-être plusieurs manières de pleurer pour l'art et la rhétorique, pour Fléchier et Mascaron. Mais pour la nature, pour les compagnons, la chose est plus simple. Madame de Sévigné l'a bien compris et elle s'est cachée derrière leur douleur qu'elle a laissée parler. Dans l'Énéide comme dans les Chroniques de Froissart les défaites et les déconfitures amènent donc plus d'une scène naturelle et vraie, dont les détails charment par leur air de ressemblance. C'est sur les bords du Tibre, appuyé contre le tronc d'un arbre que Mézence lave ses blessures. Il a suspendu aux branches son casque d'airain : il a jeté ses lourdes armes sur le pré. Après la bataille d'Auray, les vainqueurs viennent se reposer à l'ombre, le long d'une haie et commencent à se désarmer. Ils mettent aussi leur bannière sur cette haie, et les armes de Bretagne tout en haut sur un buisson pour rallier leurs gens. Mais l'âme de Mézence comme celle de Montfort se reporte sur le champ de bataille. Que fait Lausus, dit le père impitoyable qui ne connaît pas d'autre affection ? Qu'est devenu Charles de Blois, dit son heureux vainqueur. On rapportait l'un sur ses armes. Monseigneur, faites bonne chère, disait Clisson, qui revenait échauffé et enflammé de chercher les morts. Nous avons vu votre adversaire tué. Énée après avoir donné le coup mortel à Lausus *pleurait très-piteusement* à la vue de la pâleur de la mort :

Ingemuit miserans graviter,

lui tendait la main, exprimait un regret et remettait son corps à ses serviteurs. Montfort se leva et dit qu'il le voulait aller voir, qu'il avait grand désir de le voir autant mort que vif. Il le fit découvrir, le regarda très-piteusement, réfléchit quelques instants et dit : *Ah ! monseigneur Charles, monseigneur Charles, beau cousin, comme pour soutenir votre prétention il est arrivé en Bretagne de grands malheurs ! Dieu me pardonne : il me déplait de vous trouver ainsi, s'il pouvait être autrement, et lors il commença à larmoyer.* Chandos le tira arrière : Sire, sire, partons d'ici : et remerciez Dieu de la belle aventure que vous avez. Car sans sa mort vous ne pouviez parvenir à l'héritage de Bretagne. N'est-ce point là le coup qu'Énée porte en pleurant ? Le fer traverse la tunique de Lausus, ouvrage de sa mère, et lui donne la mort : la pitié émeut l'âme, mais n'arrête pas le bras. Il n'est pas jusqu'au train ordinaire de la vie qui ne vienne encore renforcer cette disposition à mettre au dehors et à jeter au vent les hasards soudains des sentiments. Tous ces gens vivent sous le ciel ; l'imprévu les domine. Quand Jacques Lambe vient assassiner Yvain de Galles, l'exécution peut s'accomplir aussitôt que la résolution se prend. Le matin, quand il faisait beau, Yvain venait s'asseoir devant le château qu'il assiégeait : et là, sur une souche, il se faisait peigner à la vue du château et du pays d'alentour, sans rien craindre d'aucun côté. Un jour que le temps était plus beau, que la nuit avait été plus chaude, et qu'il avait moins dormi, il s'en vint de grand matin, en simple cotte, affublé d'un manteau. Le diable n'eut que peu à faire pour prendre au corps Jacques Lambe. Il délivrait son maître du plus terrible de ses ennemis ; il le voyait devant ses yeux, il le tenait sous sa main, à demi vêtu, facile et irritant comme une tentation : il n'y résista point.

Une telle vie faisait son historien à son image à peu près comme elle faisait les hommes, en piquant leurs instincts de ses aiguillons. L'un céda à l'attrait de la curiosité et du mouvement ; les autres se laissaient emporter par les belles chances qui s'offraient à leurs désirs. L'histoire éveille Froissart ainsi que fait toute passion ardente. Selon qu'une connaissance lui vient, il la recueille, et l'écrit sur la table qu'il rencontre d'aventure. *Car il n'est si juste retentive, que c'est d'écriture*, et après quelques années de courses et de butin, *il entre dans sa forge*. Mais ne l'oublions pas ; sa forge n'est ni un cabinet, où sa réflexion s'attache à comprendre, ni un tribunal, où sa conscience prenne le droit de juger les événements. Comment eût-il

pu se figurer qu'il lui appartient de distribuer l'ordre, la louange et le blâme dans cette confusion qui éblouissait sa vue. Il écoutait de toutes les bouches, il voyait par tous les yeux ; selon qu'une bonne fortune ou une recherche heureuse le mettait sur la voie de la vérité, il y volait : et s'il ne semble pas digne aux plus sévères d'être comparé à Tite-Live ou à Xénophon, ce n'est pas qu'il manque de souci pour apprendre et savoir, ni qu'il se fasse une idée de l'histoire comme d'une chose de médiocre importance. Il se pique bien de ne pas faire seulement œuvre de chroniqueur, en marquant d'un mot et d'une date les révolutions d'État ou les batailles pour grandes qu'elles soient : il veut être historien, c'est-à-dire, *ouvrir et éclaircir la matière*. Ce que ces grands génies font dans leur cabinet, à force de lectures, lui, il le poursuit sur les routes. Du reste, il n'est pas moins infatigable : sauf quelques pièces originales qu'il a citées, ses véritables sources d'études sont les voyages, les conversations, la vue des lieux, les questions infinies dont il presse les amis et les serviteurs des princes. Il ne connaît pas d'autres voies pour arriver à connaître, ni d'autres prises pour saisir ce qu'il veut atteindre. Ainsi Hérodote, pressé du désir extrême d'apprendre les révolutions capricieuses du Nil, poussait ses recherches aussi loin qu'il pouvait, et ne s'arrêtait que quand il ne trouvait plus personne qui en sût davantage. Froissart ferait volontiers comme les grands amateurs de curiosité, il proposerait des échanges : parlez-moi d'Orthez, et je vous parlerai de Gand. Il payerait son écot et l'hospitalité par des anecdotes, attentif avec les parleurs qui veulent bien lui conter leur vie, questionneur avec les discrets, réservé avec les mystérieux qui n'avouent jamais rien que sous la promesse du secret, crédule avec les naïfs ; on lui donne, et il rend. Les jours les moins remplis, comme ceux où Tite-Live ne trouvait dans les annales des pontifes que le souvenir de prodiges incroyables, il veut bien permettre qu'on lui conte comment un malin esprit a troublé un ménage à la suite d'une chasse, et il répond par la fable d'Actéon, imitée et abrégée d'Ovide ; à conte fabuleux il oppose sa fable et se tient quitte. Mais, en vérité, que lui importent les courses de ce démon qui fait soixante lieues par nuit et parle gascon ; voire même les souvenirs de Charlemagne, qui vivaient encore au milieu des dures épreuves de la guerre avec l'Angleterre ? Ce qu'il veut savoir, c'est ce qu'ont vu les châteaux qu'il hante, les plaines qu'il traverse, les murs qu'il aperçoit, les pays dont il entend parler.

Mibi mens juvenili ardebat amore  
Compellare virum,

c'est l'ardeur de Froissart. Il était retourné dans son pays en la ville de Valenciennes, et il s'y était quelque temps rafraîchi. Plaisance le prit à poursuivre l'histoire qu'il avait commencée. C'est le butin de l'abeille, c'est le travail de la fourmi; mais il lui manquait de bien connaître le Portugal, il courut à Bruges. Cette ville a grande abondance d'étrangers; bien lui en prit, *et y eût-il visé sept ans, qu'il ne pouvait mieux rencontrer*, car il apprit que s'il voulait aller en Zélande, il trouverait un chevalier, vaillant et sage homme, du conseil du roi de Portugal. Le voilà en mer. Il arrive, il rejoint ce précieux témoin, il le fait parler, il l'entend parler de son pays, de son roi, et de sa vie, pendant six jours entiers: il gisait là par défaut de vent. Ce temps fut véritablement un charme; car si l'un trouvait grande douceur à tout dire, l'autre n'éprouvait pas moins de plaisir à tout entendre.

A Pamiers, il fit connaissance avec un homme de l'hôtel du comte de Foix, vaillant, sage et beau chevalier, qui revenait d'Avignon comme lui de Blois. « Je me mis en sa compagnie, dit-il, et il en eut grande joie, pour savoir par moi les besognes de France. » Et Froissart, que n'apprit-il pas en revanche des besognes du Midi? Les voilà donc chevauchant par les routes, de journée en journée, admirant les rivières et les montagnes; à la façon d'Énée et d'Évandre, questionnant et répondant sur les nouvelles du pays. Espaing, de Lyon, en faisait les honneurs par cent anecdotes merveilleuses. Nous voici à Lourdes:

Jam primum sacris suspensam hanc aspice rupem,  
Disjectæ procul ut moles.

« Vous voyez ce mur, il est plus neuf que tous les autres. Je vous conterai par quel incident ce fut, et quelle chose advint il y a dix ans. » Le récit commence. Nous voici sur les bords de la Garonne, en une belle prairie. « Ah! messire Jean, j'ai vu ici de dures rencontres. » Et sans relâche s'ouvre un nouveau récit. « Ce château, c'est Mauvoisin. N'avez-vous point parlé dans votre histoire? n'avez-vous point dit comment le duc d'Anjou y mit le siège, comment il en fit la conquête? » L'historien était pris au dépourvu; il pensa un petit, et avoua qu'il n'en avait rien dit, faute d'être informé. « *Recordes-m'en la matière et je vous écouterai.* Qu'est devenue la rivière de Garonne, je ne la

vois plus. » Mais ni le cours de la Garonne ni la montagne qui la cache ne sauraient assez les distraire pour qu'ils ne revinssent au plus vite au duc d'Anjou et au siège de Lourdes.

De Pamiers à Orthez, la route est longue; elle l'était surtout alors. Ce n'était pas Froissart qui s'en fût plaint, il mettait trop bien le temps à profit; il se réjouissait des récits qu'il entendait, aussi les retenait-il très-bien. « Sainte Marie! s'écria-t-il un jour que la conversation prenait un nouvel intérêt, que vos paroles me sont agréables, et qu'elles me font bien pendant que vous me les contez! car toutes seront mises en mémoire en l'histoire que je poursuis, si Dieu me donne de pouvoir retourner en santé dans ma ville de Valenciennes. » Le récit est donc un plaisir de la route, mais un plaisir sérieux. Le conte devient une image et un écho de la vie; il en peint les angoisses et les agitations; il vit de ses émotions, peines et joies. Aussi dans quelques fortes situations prend-il plus vivement les voyageurs qu'il n'appartient à de simples paroles. On lui contait le siège de Lourdes, et il y mettait toute son attention, prenant aux moindres détails un plaisir extrême. Le récit s'animait, deux écuyers venaient de s'abattre et de mourir. « On les emporta, dit tout à coup le conteur, et on fit là une croix de pierre. Voyez-la : je vous la montre. A ces mots, nous tombâmes droit sur la croix, et nous y dîmes chacun pour les âmes des morts une patenôtre, un *Ave Maria*, etc. » Assurément ces coups de lance, ces dangers, ces malheurs ne sont pas imaginaires, qui veulent qu'ainsi tombent à genoux d'un commun élan les deux interlocuteurs. Qu'eussent fait de plus le chevalier Ernault et Froissart, s'ils avaient vu là de leurs yeux les coups de mort, s'ils avaient entendu les cris de menaces et de triomphe, s'ils avaient été de ceux qui rapportèrent de part et d'autre les tristes victimes de la lutte? La vie, l'image et le sentiment de la vie court sans cesse des faits racontés aux paroles qui cherchent à les exprimer et à les peindre; c'est presque la vivacité, c'est la passion des mémoires, avec les habitudes des chroniques; c'est un ensemble de récits qui se suivent, selon que chaque jour les amène, les suspend et y ajoute de nouveaux épisodes. C'est une espèce de carte animée qui représente une portion de l'Europe, avec ses divisions infinies d'États et d'intérêts, multipliées encore par les prétentions et les délicatesses de l'orgueil féodal, avec ses villes et leurs franchises, avec ses châteaux, leurs seigneurs et leurs droits, avec toutes ces petites cours de princes, le plus souvent rivales et ennemies. C'est plutôt un tableau animé et

coloré où les passions de l'homme se donnent carrière comme dans le monde, et remplissent la scène de bien et de mal, de vertu et de crimes, d'héroïsme et de lâcheté.

Chaque siècle a sa manière d'énoncer et de satisfaire son génie : l'un aime les travaux de l'esprit, les arts et les lettres; il se presse, il se passionne dans de nombreux auditoires à la voix de ses orateurs ou de ses poètes. Son histoire est littéraire autant que politique; c'est le tableau de ses idées et de ses plaisirs. Tel autre peuple n'a d'ambition que pour étendre ses conquêtes sur le temps ou sur l'espace; il est savant, il aime la paix qui lui laisse toutes les forces de son esprit pour la science; un troisième, au contraire, aime le mouvement et l'impétuosité : la guerre est le trait saillant d'une telle époque; c'est, ou du moins ç'a été longtemps le souci le plus noble et le plus généreux pour un peuple; les sacrifices mêmes qu'il impose, les dangers qu'il amène à sa suite lui donnent un nouvel attrait. Il plaît par ce qu'il coûte. Le temps de Froissart était belliqueux; mais la guerre, Rome l'a faite pendant toute la durée de son existence, et jusqu'à ce qu'elle eût asservi le monde. Notre temps a ajouté des pages très-brillantes aux fastes de la gloire des armes. Au quatorzième siècle, la guerre était la vie de tous. Aussi prenait-elle les formes les plus diverses : duels judiciaires, tournois, soulèvements populaires, guerres de rues, sièges de villes, batailles rangées; toutes ces manières de risquer sa vie contre la vie d'un ennemi, de faire preuve d'adresse ou de force, de courage ou de violence, trouvent dans le livre de Froissart une expression particulière. On dirait qu'il n'y a pas d'autre manière d'être homme, de porter son nom, de se faire honneur et de tenir sa place dans le monde. Il est vrai que les dames les plus belles et les plus sages, comme les comtesses de Salisbury et de Montfort, donnaient l'exemple; qu'elles défendaient leurs châteaux en l'absence de leurs maris, et que *par le regard d'une telle dame et son doux admonestement, un homme en valait deux au moins*. Mais enfin, à ne parler que des hommes, ils ne connaissaient pas de meilleur exercice. Ils étaient bien un peu fatigués du simple tournoi : « Ce n'est plus la peine de se faire tuer pour une seule joute, dit un de ces braves champions; c'est une aventure de fortune trop tôt passée. » Aussi feront-ils mieux : ils se battront trente contre trente en un beau champ où on ne puisse les troubler, gens contre gens, corps à corps et mains à mains, aussi bravement que si tous eussent été Rolands ou Oliviers, plus bravement que l'on ne se souvenait d'avoir vu faire



depuis plus de cent ans. Addison parle de certaines gens dont les discours sentent la poudre. Il y a bon nombre des récits de Froissart où on ne voit que briller les épées, voler en éclats les lances brisées. C'est un cliquetis d'armes sans pareil. Cependant, il ne faut point rire de ces fatigues inouïes; c'est l'honneur du siècle et sa meilleure passion : les coups d'épée faisaient tressaillir les plus nobles cœurs d'un sentiment désintéressé. Que retiraient-ils de leurs blessures et de leurs travaux sous le soleil ? d'être récompensés d'un regard de la comtesse de Salisbury qu'eût envié le roi Édouard, d'être vantés dans les châteaux des princes, et de porter à la table du roi un visage taillé et découpé qui disait : « C'est lui. »

Parfois aussi cet emploi du courage avait un objet en apparence plus élevé, et la lutte entre deux adversaires, qui soutenaient chacun leur opinion, était un appel adressé à la justice de Dieu. Quand l'homme avait fait pour sa cause et son honneur tout ce qui dépendait de lui, il n'avait plus qu'à s'en remettre à celui qui donne aux coups l'assurance, à la main l'adresse, à l'honneur et à la probité la victoire. C'est ainsi que Froissart a eu à raconter un des derniers exemples de duel judiciaire qui se soit autorisé en France. Au retour d'un voyage d'outre-mer, Jean de Carrouge avait, sur la plainte de sa femme, jeune, belle et sage, accusé un écuyer de l'avoir indignement outragée, au mépris de l'hospitalité et de l'amitié. Jean le Gris était de basse lignée : il s'était avancé « ainsi que fortune en avance plusieurs, et quand ils sont tous élevés et pensent être au plus sûr, fortune les retourne en la boue et les met plus bas qu'elle ne les a eus de commencement ». L'accusé se défendait par un démenti obstiné; il invoquait le temps, il marquait les heures comme témoins à décharge, et il avait si bien calculé son départ et son retour, que nul ne pouvait affirmer qu'il eût quitté la cour du duc d'Alençon; fût-ce pour quelques instants. Que pouvait faire la justice aux abois entre les assertions d'une femme honnête, mais seule, et les dénégations d'un homme qui était tout le cœur du prince? Il fut décidé que Dieu prononcerait, et qu'un combat à outrance s'en ferait à Paris, près du Temple. Il y avait plus d'un an que l'affaire partageait la cour et occupait le parlement. C'était plus qu'un spectacle, comme ce qui excite la curiosité des grandes villes;

1. *Multa dies, variusque labor mutabilis ævi  
Rettulit in melius; multos alterna revisens  
Lusit, et in solido rursus fortuna locavit.*

VIRGILE, lib. XI.

le roi avait voulu y assister avec ses oncles. Le peuple était là : l'intérêt était extrême. Quand le chevalier dut entrer au champ, il vint à sa femme, qui était sur la place, vêtue de noir, sur un char couvert de noir, et lui dit : « Dame, sur votre information, je vais aventurer ma vie et combattre Jacques le Gris. Vous savez si ma querelle est juste et loyale. — Monseigneur, dit la dame, il est ainsi, et vous combattrez sûrement, car la querelle est bonne. — Au nom de Dieu, soit, » dit le chevalier. A ces mots, il baisa sa femme, la prit par la main, se signa et entra au champ. Noble et admirable naïveté que ne connut pas l'histoire ancienne, même la plus simple. Il semble que, devant le danger et la mort, cet appel nouveau à la bonne foi de sa femme soit comme une disposition dernière qui lui donnera l'alliance de la justice et de la vérité; il en aura plus de courage et plus de force. Me trompé-je, mais j'aime cette dernière marque de sa foi en l'honneur de sa femme. Elle est digne de son amour. Elle peut être accusée, elle n'est point coupable. Il ne va pas mourir, il va vaincre pour elle. Cependant la dame pleurait, elle priait Dieu et la Vierge pour avoir victoire selon son droit. « Je ne lui ai pas demandé, dit Froissart, mais peut-être s'est-elle plus d'une fois repentie d'avoir mis la chose si avant. » Elle devait avoir plus de foi dans la force de sa cause; elle savait mieux ce qu'elle avait fait, et Dieu combattait pour elle. « Je ne crains rien, dit un vieillard dans une tragédie grecque; car je porte avec moi la vérité. » Quand elle le vit blessé rudement à la cuisse, comment la nature n'aurait-elle pas repris ses droits? Elle dut trembler au spectacle de cette première épreuve, comme il peut arriver au plus brave de douter de lui-même, et à la meilleure conscience de s'inquiéter de l'action qu'elle a voulue, si elle croit la voir condamnée. Mais après cette première surprise de la nature qui se trouble, elle retrouva sa confiance et la victoire.

Les croisades étaient une autre espèce de guerre qui donnait satisfaction à l'humeur du siècle. Une ambassade de Gènes, une lettre du roi de Hongrie arrivaient en France, et, d'un commun élan, chevaliers et écuyers, qui *désiraient s'avancer et voyager*, montaient à cheval et allaient chercher de lointains périls, qui en Afrique, qui en Orient. Aussi bien n'y avait-il guère à faire pour leur courage : les cours de Paris et de Londres s'épuisaient en agitations stériles et en intrigues qui amenaient trop souvent des assassinats. Au contraire, il restait encore une certaine habitude de solennité attachée à ces sortes d'entreprises. Il était *toujours beau, toujours plaisant de voir les ban-*

*nières ventiler au vent et resplendir au soleil*, d'ouïr les trompettes et les clairons retentir et bondir. Mais, après cette première ardeur qui éclatait comme une étincelle, les fatigues, leur durée, les ennuis ramenaient bientôt ce goût et ce besoin du logis, et des aises si sensibles déjà pour Joinville. Les chaleurs du soleil, les souffrances de la soif, à peine apaisées par les oranges d'Espagne, l'importunité des mouches étaient des ennemis de l'été. Et l'hiver, les nuits longues et froides, les veilles pénibles, les dames aussi qui aimaient leurs seigneurs et maris faisaient trouver de bonnes raisons pour lever le siège avant la victoire. La défaite de Nicopolis et les tortures de la captivité mettaient fin à la croisade de Hongrie. Décidément ni les intérêts du commerce de Gênes, ni les prières du roi Sigismond, ni les menaces outrageantes de ce descendant d'Alexandre le Grand, qui veut, comme l'a fait son ancêtre pendant douze ans, régner sur tout le monde, et faire manger l'avoine à ses chevaux sur l'autel de Saint-Pierre à Rome, de pareilles raisons n'étaient plus capables d'animer et de soutenir ces dures expéditions. Aussi le récit de Froissart rappelle-t-il quelque peu la fable du *Pot au lait*. « Je tiens Nicopolis pour nôtre, si nous voulons, disait le roi de Hongrie, et plus d'un croisé avec lui; et m'est avis que cette ville prise, nous n'allions pas plus loin pour cette saison. L'hiver, nous faisons nos provisions, et avec l'été, s'il plaît à Dieu, nous délivrons l'Arménie, nous passons le canal Saint-Georges, nous allons en Syrie, nous conquérons Jérusalem et la terre sainte. » Mais Nicopolis ne se donnait pas au gré de l'imagination des songeurs; on était prisonnier et on s'affligeait: un sire de Coucy donnait l'exemple de la mélancolie; au sentiment de la gêne, au souvenir de sa femme, il se désolait. « Pour sauver nos vies, disait-on à celui qui traitait de la rançon, faites-nous plus riches que nous ne sommes; faites-nous seigneurs et gens à payer finances. » Ils payèrent et revirent leurs châteaux.

Mais laissons ces semblants de croisades à l'histoire d'un autre siècle et voyons d'autres guerres qui ont plus d'originalité, car elles marquent de couleurs expressives les mœurs de cette société. Le traité de Brétigny livrait la France à une paix cruelle; il fallait détacher quelques-unes de ses provinces et les livrer aux Anglais, et le roi était bien obligé de les tenir quittes de foi et hommage. Pourtant ce ne fut pas sitôt fait: nous avouerons les Anglais des lèvres, disaient les gens de La Rochelle, mais les cœurs ne s'en mouvront pas, et les seigneurs qui devenir le devaient, ne devenaient pas plus facilement

hommes du roi d'Angleterre. Des deux parts on y mettait de la pudeur : Jacques de Bourbon, au nom du roi de France, son cousin, parlait et récrivait affectueusement aux douces et aimables paroles qu'il entendait ; et le roi d'Angleterre avait choisi pour régent de ses nouvelles conquêtes, Chandos, doux et courtois chevalier, comme celui qui savait le mieux être agréable et sage envers les seigneurs et les dames. A la faveur de ces difficultés, et entre les droits écrits des uns et les résistances effectives des autres, un ennemi déjà attaché au cœur du pays depuis quelques années grandit avec une nouvelle force, je veux parler des *grandes compagnies* : c'étaient des bandes de gens de tous pays qui venaient à un chef et le servaient volontiers, pourvu qu'il payât largement. Elles avaient servi l'ambition tracassière de Charles le Mauvais pendant la captivité du roi Jean. Toutefois repoussées et battues par les troupes des communes et l'attitude du peuple, elles devenaient inutiles avec la paix et s'irritaient de leur oisiveté ; elles entreprirent de faire la guerre au royaume. Le moment était un aiguillon : les châteaux changeaient de maîtres, quelques-uns n'étaient plus Français et ne voulaient pas être Anglais. Les seigneurs congédiaient leurs troupes, la paix le voulait ainsi, l'épuisement le voulait plus impérieusement encore. Mais ces pillards, rôdeurs et autres, ne désarmaient point. Au commencement du siècle, la poésie encouragée par les hardiesses du roi représentait la société qui, à son origine, avait choisi *le plus ossu et le plus corsu* pour le faire prince et seigneur. Dans la confusion et le désordre, les routiers s'assemblaient, s'entendaient et se donnaient de nouveaux capitaines ; le pire était le chef de la bande. *Si Aimerigot Marcel eût tourné ses finesses en bonnes vertus, il était homme pour beaucoup valoir ; il fit le contraire et il en vint à mauvaise fin...* C'est un des rares jugements que se permet Froissart, quand le héros est au pilori. Mais tous n'étaient pas si maladroits, et on en voyait qui jouissaient paisiblement du fruit de leurs violences. Tel est le chef selon le récit de l'historien. Il est plus hardi que les autres, aussi c'est lui qui lève l'étendard ; il s'établit dans un château qu'il a pris et attire bon nombre de compagnons ; il n'avait rien, mais grâce aux pilleries de la bande il peut bientôt, après avoir abandonné leur part à ses gens, tenir grand état, trancher du seigneur, vendre la paix ou la guerre et amasser autant d'or qu'en dépensent pour le combattre ou s'en délivrer les seigneurs et les gens du roi : ce sont des corsaires de terre. Aimerigot venait de promettre, à prix d'argent, de se tenir tranquille pendant l'expédition

d'Afrique, mais la paix une fois jurée lui devint une chaîne insupportable : elle blessait son humeur, elle tarissait son trésor; il pensait à sa vie d'autrefois qui, tout considéré, était bonne vie, et il disait comme le corsaire de Byron : *« Il n'est temps, ébattement ni gloire en ce monde que de gens d'armes, de guerroyer par la manière que nous avons fait. Combien étions-nous réjouis quand nous chevauchions à l'aventure, et que nous pouvions trouver sur les routes un riche abbé, un riche prieur, un marchand, une troupe de mules de Montpellier !... Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté. Tous les jours nous avions nouvel argent ; les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient et nous amenaient en notre château les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux... Nous étions gouvernés et étoffés comme des rois, et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous... Par ma foi, cette vie était bonne et belle et je me tiens pour trop déçu ; certes, je m'en repens grandement. »* Avec une pareille humeur, le chef qui avait une autorité absolue, se disait *Ami de Dieu et ennemi de tout le monde* ; il lançait seize mille de ses hommes sur le *gras pays de Forez*, ce royaume des bergers de l'As-trée et il tenait tête à la chevalerie de France. Et comment en eût-il été autrement ? il n'y avait rien de plus avisé, de plus entreprenant, de plus obstiné, de plus dur et de plus invincible que ces aventuriers. Ils ont l'instinct de la malice plus que de la méchanceté ; ils aiment à surprendre, et la moindre apparence de succès, si difficile qu'il soit, les tente d'un attrait irrésistible. Ils ont comme une nature particulière ; ils rappellent les personnages de cet auteur américain, qui représente ses héros d'autant plus maîtres de leurs sens, qu'ils en font, dans un état de nature, un plus fréquent et plus vif exercice. Leur œil est plus exercé, leur oreille plus fine et plus fidèle, leur pied plus agile ; ils se font de la nuit et du jour des complices tout particuliers ; s'ils ont la lance pour combattre, ils ont l'échelle pour escalader une muraille, la hache pour mettre en pièces une porte ; ils ont le cri de guerre, mais aussi le sifflet du bandit qui appelle les siens pour un coup de main ; ils portent plutôt des sobriquets que des noms. Je ne sache rien de comparable, sous ce rapport, à un épisode des guerres d'Auvergne. Une poignée d'aventuriers venus du Midi à la suite des Anglais établit là le siège d'une guerre, où la surprise et la ruse ont plus de part que le courage et la chevalerie. C'est la nuit, par la neige et sous le vent, qu'ils tentent leurs meilleurs coups ; plus le temps est dur, plus chacun s'enferme chez soi ;

ils arrivent alors, ils enlèvent un poste, ils jouent du poignard, ils pillent une ville et surtout le trésor du chancelier de France.

Bien différentes étaient les agitations tumultueuses de la Flandre, qui remplissent une bonne place du second livre et forment un épisode à part, celui-là peut-être que Froissart avait d'abord composé; c'est encore la guerre, mais avec un autre caractère. Des villes riches et heureuses sortent du calme et du bien-être pour défendre leurs droits; elles peuvent s'abandonner à l'impétuosité soudaine de la colère, elles n'éprouvent pas ces bas instincts de pillage et d'assassinat. Ainsi Froissart a connu ce personnage, qui semble le héros de l'histoire ancienne, le peuple, les corps de métiers, qui se passionnent comme des hommes, avec plus de force et d'emportement, ces gros d'hommes rassemblés sur la place de Gand le vendredi, jour de marché, par dix et plus tard par cent, qui causent trois têtes sous un même chaperon et qui s'animent par contagion. Un ancien disait : La foule est comme la mer : immobile par elle-même, le moindre souffle la trouble. Oui, telle est la multitude : quand elle sort de sa vie de tous les jours et quand elle s'entasse sur une place publique, peu importe que cette place soit l'agora d'Athènes, le forum de Rome ou le marché de Gand, qu'elle croie avoir à défendre contre les créanciers la vie des débiteurs, ou bien ses franchises, son beffroi et sa rivière, qu'elle écoute Manlius ou Pierre Dubois, c'est toujours la même fougue et la même impétuosité, et Froissart semble s'être rencontré ici sur un même terrain avec Tite-Live. Il est bon d'étudier cet aspect.

La Flandre était en paix, le comte riche, les villes heureuses; voilà que la guerre éclate comme un coup de foudre dans un ciel serein. Est-ce Dieu, dit Froissart, qui se courrouça de l'usage que ces peuples faisaient de leur bonne fortune, et proposa dans leur prospérité et leurs épreuves un exemple éclatant? Est-ce le diable qui cherche nuit et jour à semer guerre et haine là où il voit la paix? Travaille-t-il dans cette circonstance à confondre la bonne intelligence, à chasser la paix et à répandre le sang en dépit de toute raison? La paix fut troublée, le sang coula pendant sept ans, la prospérité des villes fut si compromise qu'on disait qu'il faudrait plus de cent ans pour réparer le mal<sup>1</sup>. Le pouvoir du comte fut humilié; un

1. Les Turcs, les païens et les Sarrasins s'en doutaient; car marchandises par mer en étaient refroidies et toutes perdues... Or, regardez donc à consi-

maitre plus puissant amena ses forces, interposa son autorité et pacifia la Flandre au prix de dures leçons.

Gand est la souveraine ville de Flandre : assise sur trois rivières et tout particulièrement favorisée du ciel. Si c'est une ville de puissance, c'est une ville de conseil aussi : elle comprend les secrets de sa fortune, elle sait qu'il y a profit pour elle à respecter le comte qui ne la méprise pas de son côté, elle sait surtout combien ses trois rivières, qui portent navires, la servent en alliées fidèles, et malheur à qui voudrait lui dérober, en la détournant, une de ces sources de puissance. Bruges, sa voisine, n'a pas les mêmes aises ; elle n'est pas servie de douces eaux : la rivière de Lys ne lui apporte pas, comme à Gand, les bons grains de l'Artois, ni l'Escaut les vins de France, ni le Lieve les tributs de la mer, mais elle a de tout temps nourri une ambition : si elle pouvait, par quelque moyen, attirer le Lys dans ses murs et en rafraîchir son eau, qu'elle appelle la Roe, Bruges en vaudrait d'autant mieux. Une fois par amour, une autre fois par rigueur, ses gens ont voulu prendre le Lys et l'amener par grand travail, mais Gand s'y opposait : Gand disait que sa rivière la servait tout naturellement, qu'il n'en pouvait être ainsi pour Bruges, que les anciens l'avaient bâtie sur son cours naturel, sans violence ; que si Bruges veut de l'eau, il faut en chercher par art et engin sous terre, sans enlever à d'autres ce que Dieu leur a donné par ordonnance du monde ; que pour elle, elle est prête à soutenir ses droits tant qu'il restera pierre dans ses murs. Étrange contestation ! et qui rappellerait plutôt une fable de La Fontaine qu'une scène d'histoire ; mais on en comprend bien l'importance quand on voit ces villes puissantes. Quelles causes de jalousie entre voisins ! voici les hommes qui vont mêler leurs passions à ces intérêts.

Le comte Louis était un seigneur craint et respecté ; il devait être, selon Froissart, un bon maitre, d'une bonté plutôt intelligente que facile et douce. Il ménageait ses peuples, il évitait de pousser à bout ses droits ou son autorité, de peur d'aller se heurter à l'humeur irritable de ses villes qu'il savait jalouses de leurs franchises ; il était riche et puissant, comme son peuple ; il jouissait, comme lui et avec lui, de tous les biens qui l'entouraient ; il ne pouvait espérer que la guerre lui dût offrir de pareils avantages ; il ne désirait donc point la

dérer raison, quand les lointains s'en doutaient, si les pays prochains ne le devaient pas bien sentir. Liv. II, ch. ccxxxviii.

guerre; et tant qu'il fut en son pouvoir, il l'évita et la conjura; mais il arrive des jours où la sagesse des plus habiles échoue contre l'inquiétude factieuse des hommes. Au nombre des habitants de Gand et des serviteurs du comte, il y avait un bourgeois, homme subtil, hardi, cruel, entreprenant et froid au besoin. C'est Froissart qui a relevé ainsi les principaux traits de ce caractère : Jean Hyons avait tué de sa main un homme qui déplaisait à son maître. Pendant trois années d'exil, il avait vécu à ses frais, tenant bon et grand état; et quoique banni pour cinquante ans et un jour, il était rentré dans sa patrie non sans étonner beaucoup les honnêtes gens; ainsi l'avait voulu le comte et il avait travaillé à ces fins. C'était peu. Pour rétablir sa chevance, il en avait fait le doyen des bateliers de Gand, ce qui pouvait lui valoir, bon an, mal an, mille livres à aller droit. Peut-être s'en fût-il tenu là, jouissant en paix de ces avantages et de son crédit, instrument docile dans les mains de son maître, mais il avait un ennemi qui devint de plus jaloux de sa fortune : c'était Mathieu Ghisbret. Il faut bien suivre dans tous leurs détails ces longues histoires, c'est l'image vraie du temps : il existait entre les familles de ces rivaux une haine tout italienne, née d'abord dans leur petite ville, nourrie par le temps, aigrie par les amis des deux causes, enflammée par dix-huit meurtres. Ghisbret était le champion le plus irrité de son parti; il avait six frères pour le servir, du crédit parmi les marchands; il était avisé aussi. Il trouva avantageux de perdre Jean Hyons et de le perdre par lui-même. Il fallait chercher accès au cœur du comte; il en trouva le chemin, il le prit sans hésiter. Les seigneurs, dit le naïf chroniqueur, sont enclins à leur profit. Il ira donc au comte; il lui remontrera que les bateliers peuvent payer un droit nouveau, que le doyen peut, par son crédit, l'établir et par sa loyauté l'acquitter honnêtement; qu'il faut le lui ordonner. Si Jean Hyons refuse, son crédit est perdu. Le comte goûta le conseil; il n'en fut pas de même de la ville de Gand : Hyons proposa timidement; les bateliers, et surtout les frères de son ennemi, trouvèrent la condition trop dure et trop nouvelle; elle fut rejetée. Il perdit la confiance du comte et sa place. Froissart a remarqué qu'il était froid, et voici pourquoi : Il souffrait tout, ne sonnait mot et se cachait sous une apparence de belle humeur. On s'en étonnait fort autour de lui et pour lui; on l'eût volontiers éveillé, comme Brutus; on ne le comprenait pas, on le croyait vaincu, désarmé, résigné; il avisait : aux plus impatients et aux plus secrets, il disait : Il est heure de se taire et il est heure de



parler, et pour le moment il attendait. La sécurité aveuglait d'autant mieux ses ennemis ; était-ce contentement du succès , était-ce aveuglement d'esprit , ils ne craignaient rien. L'un des frères disait bien de temps en temps qu'il n'aimait pas à voir un homme fier baisser la tête aussi bas et ne rien faire que par sens et par malice. La conclusion était qu'il fallait le tuer , et il s'en serait chargé sans scrupule. Les siens l'arrêtèrent et *on vécut ainsi pendant quelque temps en balance*, comme dit Froissart.

Mais voici que ceux de Bruges , avec l'approbation du comte , envoyèrent des ouvriers pour creuser un canal et des gens d'armes pour protéger les ouvriers. On murmurait , on s'indignait à Gand. Vraiment si Jean Hyons était doyen , ceux de Bruges ne seraient pas assez osés de venir si avant sur nous ; pour lui , il recueillait ces bruits et peu à peu il se réveillait. Quand le feu est prêt d'éclater , une étincelle l'allume. Ainsi chaque jour apportait son grief. Enfin , un jour qu'une femme revenait de pèlerinage , toute lassée , elle se mit à parler sur la place du marché de cette tentative nouvelle qui allait donner à Bruges une rivière. Elle a vu plus de cinq cents pionniers qui travaillent jour et nuit... Les passions s'aigrirent ; on va à Jean Hyons , on le presse : qu'il parle , on l'écoute. A sa parole on prend un signe de ralliement , et en un instant plus de cinq cents hommes qui aimaient la guerre , car ils n'avaient rien à perdre , prirent le chaperon blanc. Si on m'avait cru , disait Ghisbret qui le voulait tuer , nous n'en serions pas là. Il était trop tard , car *il besogne bien qu'en un lignage il y en ait des faux et des outrageux pour soutenir les paisibles*.

En étudiant ainsi ce travail secret des divisions dans une ville de Belgique , nos souvenirs nous reportent vers ces agitations si éloquemment racontées par les grands historiens de l'antiquité. A Athènes et à Rome , la colère du peuple était-elle plus irritable , l'ambition de ses chefs plus habile , les sentiments et les paroles plus nobles et plus distingués ? je ne sais. Le génie de Thucydide et de Tite-live , la gloire d'Athènes et la puissance de Rome ont donné à tout plus de grandeur et d'éclat. Périclès et Alcibiade , le peuple romain et son sénat nous étonnent. Froissart nous mène à Gand , pendant ces années où Gand faisait passer à son seigneur de mauvaises nuits ; nous trouvons des bateliers , des gens inconnus , violents et qui tuent. Ce sont les mêmes passions : du moins la naïveté du récit leur donne-t-elle une expression particulière. Le moyen d'oublier que nous sommes à Gand , que nous lisons des aventures du quatorzième siècle ? le Lys volé , ce filet

d'eau détourné pour remplir un canal, c'est bien là la ville commerçante à qui on vient dérober une des sources de sa prospérité. La multitude jalouse de ses droits et ardente à les défendre, ces oisifs belliqueux qui cherchent la guerre et ses avantages, ces chefs improvisés par un caprice du seigneur ou une faveur soudaine de la populace, c'est bien encore la commune du moyen âge, qu'un rien irrite ou intimide, qui descend à la place de son marché, qui se soulève, qui s'enrôle, qui se donne un chef. Une femme revient de pèlerinage, ses paroles, qui n'eussent dans d'autres jours rencontré que des oreilles distraites ou incrédules, enflamment les esprits : voilà le moyen âge avec sa dévotion et ses instincts belliqueux. Jean Hyons, c'est l'homme de tous les temps et de toutes les conditions, subtil et clairvoyant, parce qu'il est intéressé et ambitieux ; qu'il se taise ou qu'il parle, il suit son chemin, comme ferait un politique plus renommé ; il est ignorant et grossier, mais il a le sentiment de sa force, et ce n'est pas sans une secrète possession de confiance et d'orgueil qu'il dit : *J'ai dormi un temps, mais je me réveillerai et je mettrai un tel trouble entre cette ville et le comte qu'il en coûtera cent mille vies.* Tout à l'heure il supportait les affronts comme ces Romains des Fourches Caudines, et on admirait son silence ; maintenant qu'il se sent des forces présentes, il parle, il a un grand art pour faire prévaloir son avis et une belle rhétorique que son ambition conduit. On aime à l'entendre, on se réjouit de son langage, et quand il a parlé on se récrie de toutes parts, on trouve qu'il a dit vrai.

Du reste, son éloquence n'a pas un mot dur pour monseigneur le comte ; toujours et partout il prêche le respect ; à l'entendre, on ne saurait trouver de plus grande paix ni plus de prospérité que sous un si bon maître, mais l'auditoire du marché ne s'y trompe pas ; il est habile à deviner ce qu'on ne veut pas lui dire ; cette obéissance, si hautement professée pour le comte Louis, retombe de tout son poids comme une accusation sur ses gens. Gand se plaint, Gand a des griefs, des jalousies, des colères ; si le comte ne mérite pour sa bonté que respect et amour, il faut bien qu'il y ait autour de lui des perfides à démasquer et des traîtres à punir. Aussi sa joie est-elle grande quand il arrive à cette bonne ville si peu que ce soit d'ombrage et de mécontentement, quand il entend comparer le temps où il était doyen des bateliers avec ce qui se passe depuis ; il se sait gré de tout le mal qui se dit du présent et de tous les accidents qui arrivent ; il a retrouvé quelque peu de la politique de ce fameux décemvir de Rome ; il sort

peu et seulement pour une extrême nécessité ; il est ainsi plus respecté. Il ne sort pas seul, mais accompagné de quelques centaines de chaperons blancs ; il paraît plus menacé ; à lui seul il est tout le peuple ; il personnifie en lui ses droits et sa force ; c'est à lui que s'en prennent les ennemis du peuple ; c'est lui que leur haine et leur intérêt veulent détruire ; il n'a de salut que dans la cause même de la commune ; et voilà comment si léger, si naïf, si insouciant que semble Froissart, il a cependant aussi l'intelligence pénétrante ; il sait deviner et il sait peindre les plus perfides, comme les plus secrètes raisons d'attentat qui pourraient sembler imprévues. A demain les tournois et les fêtes, la lutte des villes et du comte de Flandre est plus sérieuse ; elle sera durable. L'homme qui va l'exciter et l'enflamme en dépit de tout, voit bien le danger qui le menace, la nécessité de brouiller les deux partis, la sécurité qu'il se donne contre la colère du comte et la puissance qu'il gagne parmi les siens. La paix ne serait plus sincère : Sa tête n'en serait-elle pas le prix ? N'a-t-il pas d'abord été le docile instrument des vengeances du comte ? Ne l'a-t-il pas depuis offensé ? Ne lui a-t-il pas fait peur ? Il faut la guerre.

Mais je m'arrête, et ne veux pas refaire ce que M. de Barante a déjà fait avec tant de succès ; ce que je voulais seulement montrer, c'est, à la faveur de cette revue de guerres, le côté sérieux du génie de Froissart. Tant qu'il peint la chevalerie et ses impétuosités téméraires, il court comme elle, il vole sans réflexion. Mais il est aussi le peintre de ces mouvements populaires qui, formés dans l'ombre et le silence, au fond des entrailles du peuple, éclatent tout à coup au grand jour sur la place publique. Alors s'il ne raisonne pas, s'il ne juge pas, comme fait l'historien savant et politique, il comprend, il pénètre, il fait comprendre et pénétrer les plus secrets mouvements des passions et des intérêts. Il fait plus encore : il sait arrêter l'esprit par une réflexion judicieuse sur les points décisifs du récit, et rendre plus sensibles les biens et les maux des causes qu'il met aux prises. Il peint le monde comme fait La Fontaine, sans se piquer d'être plus politique que le poète ne se pique d'être un moraliste sévère. Il condamne par l'action et par le tableau de l'action bien plutôt que par son jugement ou son émotion de témoin. Cet homme, qui *contrepensait sur les penseurs*, qui disait : *bien est qui on craint*, qui ne tendait qu'à mettre le peuple mal avec son seigneur, qui réconcilie Bruges avec Gand dans une même révolte, ce Jean Hyons est aussi celui qui fait forcer une prison, tuer un bailli, brûler un château du comte,

comme dans le monde du fabuliste le lion mange le berger : le lion est-il moins violent, le doyen des bateliers de Gand moins coupable pour n'être pas condamné par un arrêt formel et motivé? A Dieu ne plaise! Voici la moralité du récit et la leçon de l'histoire : *Les bonnes gens, les riches, qui avaient là dans la ville leurs femmes et leurs enfants et qui avaient appris à vivre honorablement, n'étaient pas aises de ce qu'ils voyaient les choses en l'état où elles étaient.* Lui, à son tour, dans un voyage d'insurrection qu'il faisait, il se sentit tout à coup pris d'une maladie dont il enfla. On dit et on assure qu'il était empoisonné. Froissart n'en voudrait point parler trop avant, mais il sait qu'il ne put aller plus loin et qu'il lui fallut mourir en peu d'heures, laissant à sa ville une guerre inévitable, rendue plus certaine et plus acharnée par la colère que causait sa mort et des élèves en sédition comme un Pierre Dubois, le maître futur de Philippe Arteveld.

De moralités en moralités, on peut ainsi refaire l'histoire des troubles de Gand : et c'est ce qui nous intéresse seulement ici, car si véritablement à chacun des coups de la vie, l'esprit de Froissart sait trouver une réflexion sage pour en marquer le contre-coup, si docile aux leçons de l'expérience, il jette pour peindre l'orgueil malheureux du comte et la hardiesse confondue d'Arteveld des mots pleins de sens et de vérité, pourquoi donc ces chroniques naïves et simples ne rempliraient-elles pas, aussi bien que l'art savant des anciens, les conditions imposées à l'histoire par un grand maître de goût? pourquoi ne retrouverait-on pas le témoignage et la lumière de la vérité, la vie du passé, et l'école de la vie dans ces aventures racontées comme elles sont arrivées par des gens frappés de leurs aiguillons? Quelle réflexion vaudrait cette scène toute flamande par la vérité des détails, où le comte, battu par les alliés de ces mêmes hommes dont il s'est servi pour satisfaire ses vengeances particulières, la nuit, à la faveur des ténèbres et d'un vêtement grossier, court les rues de Bruges, cherchant un asile dans les quartiers les plus tristes. Une pauvre femme le reconnaît parce qu'elle l'avait vu autrefois, quand elle demandait l'aumône à sa porte. Elle lui ouvre sa maison. Ce n'était pas *hôtel de seigneur*, mais *pauvre maisonnette*, noircie de la fumée de tourbes, une seule chambre avec une échelle de sept échelons pour monter dans un grenier. *Femme, sauve-moi!* Et avec une intrépide précipitation, il grimpa se cacher dans le lit où gisaient déjà des enfants. *Tandis qu'il faisait ainsi le petit, comme faire lui convenait*, les Gan-

tois arrivaient, saisissaient la chandelle, montaient, *demandant un homme, et regardaient en haut et en bas*. La misère d'une telle retraite le sauva. Comment se figurer qu'un comte de Flandre ait pu, même au péril de sa vie, se cacher en un pareil asile? Quelle chose dut-il penser alors, quand le matin il pouvait bien dire : Je suis un des grands princes chrétiens du monde; et la nuit suivante, il se trouvait en cette détresse? Il pouvait bien croire que les fortunes de ce monde ne sont pas stables; encore lui fût-ce un bonheur d'avoir la vie sauve.

Même simplicité, même éloquence à parler d'Arteveld; et le champ de bataille de Rosebecque fait le digne pendant de la déroute de Bruges. Quand *l'orgueil de la Flandre fut abattu*, des valets parcoururent en tous sens la plaine, *par convoitise de gagner* les dix francs que le roi de France avait promis à qui lui apporterait le corps de l'ennemi. Le page avait fui, qui lui menait le matin un beau coursier pour donner la chasse aux Français. On le trouva au milieu de neuf mille cadavres. Le roi le regarda un instant avec les seigneurs : *on le retourna pour voir comment il était mort*. Il avait été étouffé dans la presse et n'avait pas même reçu une blessure. *Quand on l'eut assez regardé, on l'ôta, et on le pendit à un arbre. Voilà la dernière fin de Philippe Arteveld.*

A trois ans de là, quand les promesses du duc de Bourgogne eurent gagné les Gantois, et que le zèle de la soumission désespérait les chefs du peuple, un dialogue nous peint au vif la disposition de leur esprit : « François, François, disait Dubois à la vue des transports de confiance, les vrais pardons ne consistent pas dans des lettres écrites; on pardonne bien de bouche, et on donne des lettres; mais les haines demeurent toujours dans les courages. Je suis en la ville de Gand un homme de petite venue et de bas lignage; j'ai soutenu de tout mon pouvoir la guerre pour défendre les libertés et franchises de la ville; pensez-vous que dans trois ans, il en souvienne au peuple?... il reste des ennemis de mon maître Jean Hyons, des fils de pères que j'ai tués. Jamais je ne m'y oserai fier, et vous voulez demeurer avec ces traîtres qui ont déjà menti. Je vous jure, sur ma parole, que vous en mourrez. — Pierre, disait Ackerman, *je ne sais, mais je me fie à la paix.* » Le présomptueux périssait bientôt de mort violente, assassiné par vengeance. Le prudent, l'avisé Dubois devenait le pensionnaire fêté du roi d'Angleterre.

J'ai profité de ce tableau des guerres populaires de la Flandre pour

m'arrêter sur le mérite le moins remarqué de Froissart. Ce m'a été aussi une heureuse diversion à ces récits de batailles qui se multiplient dans un tel livre. Il semble, en effet, qu'il soit attaché comme un double écueil aux tableaux de batailles, la monotonie et la confusion. Les luttes sont violentes, les masses d'hommes se heurtent, se disputent et s'arrachent un terrain; les uns s'enfuient, les autres les pressent; il y a des morts et des vainqueurs. Il est impossible, il est difficile de prêter à ces mouvements un sentiment distinct. Tous les soldats d'une même cause veulent d'ensemble son triomphe, et ils y concourent. Mais dans cet élan général, à quel intérêt se prendre? Comment reconnaître au milieu de la poussière du combat un homme qui ait je ne sais quoi qui le distingue par quelque secrète angoisse de cœur, ou par l'impétuosité originale de son courage, ou par la sagacité de son intelligence? Pourtant Froissart a marqué ses principales batailles d'un caractère particulier. J'en choisirai une, nationale entre toutes, une bonne revanche contre les Anglais naguère vainqueurs à Poitiers. On sait que la victoire de Cocherel fut une espèce d'étrennes que le loyal Duguesclin offrit à Charles V pour la bienvenue de sa jeune royauté. Le vaincu fut le captal de Buch, messire Jean de Grailly, né en Gascogne et de la maison de Foix. Il servait alors l'Angleterre. Il s'était mis aux champs, *en grand désir de trouver* les ennemis, comme les héros d'Homère. Au coin d'un bois, il rencontre un homme d'armes du roi d'Angleterre, qui avait quitté le matin le camp des Français. Dans l'*Iliade*, des vieillards assis sur les murs de Troie demandent à Hélène de leur dire les noms, l'attitude, la place des chefs grecs qu'elle a connus. Ici le captal connaît les Français qu'il va combattre; mais que font-ils? Ils vous cherchent aussi et ils ont un grand désir de vous trouver. Et où sont-ils, quels sont-ils? Faucon, c'était le nom du héraut, répondit de Duguesclin et de ses Bretons. Quand il vint à parler des Gascons, *le rouge monta au visage du captal de félonie*, et il s'écria : « Faucon, Faucon, est-il vrai que ces gens que tu nommes sont là, ainsi que les gens du seigneur d'Albret? — Oui, par ma foi. — Et où est le sire d'Albret? — Il est à Paris, près du régent de Normandie, qui s'apprête à aller à Reims, car on dit que dimanche il se fera sacrer. » Le captal se porta la main à la tête et dit avec dépit : « Par le chef de saint Antoine, Gascons contre Gascons s'éprouveront. » Rien de plus naturel que les divers mouvements de ce dialogue; la première émotion est un remords qui amène l'hésitation; mais ce n'est là qu'une surprise qui

étonne, irrite et précipite la colère; celle-ci victorieuse reprend son cours avec une certaine imprécation, comme pour se dédommager d'avoir pu hésiter.

Telles sont les physionomies diverses que présente la guerre dans les livres de Froissart, selon les éléments qu'elle met aux prises. Au fond, c'est toujours et partout la même agitation des princes et des peuples, la même inquiétude des esprits, la même impatience du repos, et comme un besoin impérieux de remettre toutes les querelles à la décision des armes. La guerre, c'est l'unique loisir et l'unique occupation des grands; c'est la force qui remplace ce que sera plus tard l'esprit public: elle tranche les difficultés, elle soutient les droits des rois, elle établit les prétentions des peuples; ce n'est plus la voix de Dieu, mais c'est la maîtresse puissance du temps; puissance rigoureuse assurément et cruelle pour notre pays, car notre histoire n'a guère rencontré de noms plus tristes à enregistrer que les noms de Crécy et de Poitiers. Aussi ce serait peut-être oublier un des mérites de Froissart que de ne pas reprendre une de ces images malheureuses des rigueurs de la fortune. Il semble que son génie, facile et brillant, qui ne se plaisait qu'à mettre en mouvement les belles chevaleries, devait se sentir à la gêne quand il avait à peindre des vaincus et des malheureux; mais Tite-Live n'a-t-il pas eu à raconter les désastres d'Allia et de Cannes? Voyons donc un de ces exemples des mauvais jours; je choisirai le plus national, celui dont l'imagination populaire a conservé les plus profonds souvenirs. Assurément Froissart n'a pas peu contribué à cette constante célébrité.

Il n'avait que dix ans quand la ville de Calais tomba au pouvoir d'Édouard III pour de longues années. Qui lui en a raconté les détails, est-ce en Angleterre, est-ce en France, est-ce dans les chroniques de Jean le Bel qu'il a appris à connaître Jean de Vienne, Eustache de Saint-Pierre, le roi d'Angleterre? à ranimer ou à refaire au besoin leurs paroles, à remettre en action leurs passions? Je ne sais; du moins, c'est son imagination qui a composé les éléments divers que sa curiosité avait rassemblés. Grâce à son goût et à l'intérêt qui ne s'était pas encore refroidi, elle est demeurée sobre et discrète<sup>1</sup>; quel-

1. *Ce n'est pas qu'il n'y ait merveilleuses aventures et belles prouesses à écrire : comment en serait-il autrement, quand une ville affamée ne vit que par le dévouement et le larcin de deux marins toujours chassés, presque pris, mais qui échappent toujours ?*

ques chapitres simples et courts, point de descriptions de ce monde extérieur qu'il aime tant, point de luxe de douleur ni d'imprécations, mais de la vérité, de la vivacité, des éclats de sentiments soudains, comme il est naturel qu'il en jaillisse de fortes angoisses ou d'impétueuses colères, des personnages ardents qui ont vécu, qui vivent encore : depuis cinq siècles la France les connaît et les admire comme s'ils étaient d'hier.

Au dix-huitième siècle, quand l'esprit public apprit à aimer les événements de notre histoire, l'épisode du siège de Calais devint successivement le sujet d'un roman et d'une tragédie; il semblait que cette célèbre image de notre héroïsme fût le propre d'un vieux conteur, quand une femme distinguée par le bel esprit et un poète sonore reprirent à leur manière ces immortels souvenirs. Pour madame de Tencin, le siège, la faim, la souffrance, toutes les angoisses de la détresse n'étaient plus que des occasions de sentiments chevaleresques, le récit finissant par deux mariages qui font le bonheur de tous les personnages, même du roi et de la reine d'Angleterre. Mademoiselle de Mailly épouse M. de Châlons, madame de Granson épouse M. de Canaple. Comment put-il en être ainsi? ces deux héros, découragés de voir leur amour dédaigné dans les trois premières parties du roman, et désireux aussi de sauver les objets de leur affection, s'étaient fait mettre au nombre des six victimes de leur dévouement. Ils marchaient vers le camp des Anglais, quand les deux dames, attirées par le bruit, les reconnaissent malgré le costume qu'avait prescrit Édouard. Mademoiselle de Mailly tombe évanouie; madame de Granson, une veuve a plus de hardiesse, prend des vêtements d'homme, court de toute la vitesse de son amour, et presse Édouard de la laisser mourir à la place de M. de Canaple. On peut demander ce qu'est devenu le sentiment national au milieu de tant de mouvements : il a disparu; on aime, on vit, on meurt pour celle qu'on aime; si M. de Canaple se met en mer au péril de ses jours, s'il va chercher et rapporter des vivres à travers mille dangers de la mer, du ciel et des Anglais, c'est pour que madame de Granson ne souffre pas des horreurs de la faim. Il n'y a plus de ville désolée, de peuple aux abois, mais de petites affections contrariées d'hommes et de femmes. Le merveilleux du dévouement est resté, mais à condition de devenir tout particulier; ce sont des chevaliers et des dames qui font assaut de sentiments grands et délicats; à peine s'il y a un petit coin du tableau pour ce bon Eustache de Saint-Pierre, qu'il faut bien un peu parer. *Son état*



*ne paraît pas au-dessus d'un simple bourgeois*, mais il a une élévation d'esprit et de sentiments bien rares dans les conditions les plus élevées. Il peut paraître digne de mourir pour sa ville. Le roman de madame de Tencin est l'œuvre d'un temps raffiné. Madame de La Fayette avait imaginé de ces sortes d'aventures particulières, où elle trouvait moyen de développer et de contrarier les plus fines nuances de sentiment. Il semble que ni le quatorzième siècle ni le siège de Calais n'étaient propres à une pareille épreuve.

Dans la tragédie, au contraire, représentée le 15 février 1765, ce qui domine, c'est le luxe des sentiments politiques et une grande complaisance pour l'orgueil national. Édouard lui-même est le premier flatteur de cette vanité, car, s'il fait une guerre implacable à la France et à son roi, c'est par une jalousie d'admiration.

Mon rival...

M'éblouit, m'indigna, m'accabla de sa gloire.

. . . . .

Je sortais de mon Ile orageuse

Climat toujours sanglant, par la nécessité

Des querelles du trône et de la liberté...

Mais que voyais-je en France? un roi, maître suprême,

En qui vous révérez la Divinité même;

Des grands, que son pouvoir a seul rendus puissants,

Du bras qui les soutient appuis reconnaissants :

Un peuple doux, sensible... Une famille immense...

Grimm dit dans sa correspondance : « De Belloy a joué la comédie en Russie, d'où il est revenu en France faire le plus bel ouvrage du siècle. Qu'est-ce qu'il faut pour faire le plus bel ouvrage du siècle? il faut dire en dix-huit cents vers, dont dix-sept cent soixante-dix-sept durs et plats, de dix-huit cents manières différentes, qu'un roi doit aimer ses sujets et que les sujets doivent aimer leur roi. » La critique est dure, et paraît arrachée par le dépit du succès populaire qu'on avait fait à la pièce. Diderot en avait déjà exprimé son jugement avec moins de rigueur, quoiqu'il fût au fond tout aussi irrité. « Un des principaux défauts, c'est que les personnages, au lieu de dire ce qu'ils doivent dire, disent presque toujours ce que leurs discours et leurs actions devraient me faire penser et dire<sup>2</sup>. » Quand Saint-Pierre se dévoue et marche au supplice, nous devrions l'admirer; mais n'y

1. *Correspondance littéraire*, t. IV, p. 286.

2. *Ibid*, p. 220.

a-t-il pas un désenchantement à l'entendre parler de ce ton de glorieux :

Arrêtez, mes amis : à ce concours jaloux  
On dirait qu'au triomphe on nous appelle tous.

Pour amener ou plutôt pour entretenir cette manifestation obstinée de grands sentiments renfermés dans des vers sonores, l'auteur a imaginé de tenir en suspens le sort de ces malheureux par toutes sortes de feintes. Tous conspirent à ce même effet avec un accord qui n'est pas toujours de l'art. La reine et son fils ont d'abord prié en leur faveur; Harcourt surtout, un Français aimé d'Édouard et qui aime la fille de Jean de Vienne, essaye à deux reprises d'apaiser la colère du vainqueur, voire même par un mensonge. Aurèle, un fils de Saint-Pierre, demande à mourir le premier... loin des yeux de son père; il rappelle à Édouard la mort du sien :

Vous fûtes malheureux et vous êtes cruel !

Où suis-je ? dit le roi troublé.

Quels cris attendrissants jette en moi la nature ?  
Gloire, idole des rois, le peuple est ta victime....  
S'il n'est un don des cœurs, le sceptre peut-il plaire ?

Dans Froissart, les choses se passent plus simplement. Calais est étreint et affamé comme une ville rudement assiégée. Les bourgeois voudraient bien ne pas s'en remettre à la volonté du roi d'Angleterre. Mais s'ils cherchent à résister davantage, il leur faudra mourir, et plusieurs en pourront perdre corps et âme par rage de faim. Ils prient donc Jean de Vienne, leur maire, de traiter pour eux. Mauny est l'homme du roi, et c'est vraiment un homme. A Calais, il est sévère et donne peu d'espoir de clémence : ils ont fait au roi tout le mal qu'ils ont pu ; il a beaucoup dépensé, perdu beaucoup de ses gens, et il lui en pèse tant, que ce n'est pas merveille s'il est fort irrité. Avec le roi, il prend un autre ton : « Si des Anglais étaient pris dans une forteresse, ils résisteraient moins volontiers, en voyant que la mort sans pitié est désormais la punition d'une longue résistance. » Cet exemple amollit le cœur du roi, et il se contente de six bourgeois, à sa discrétion. Jean de Vienne fait sonner la cloche, le peuple s'assemble au marché, hommes et femmes, avides de nouvelles, épuisés et affaiblis. Ce sont d'abord des cris et des pleurs faits

pour fendre les cœurs les plus durs : c'est ensuite un silence d'abattement qui ne permet ni de répondre, ni de parler. Un peu après, se lève en pied le plus riche bourgeois de la ville et parle avec cette bonhomie héroïque : « Seigneurs, ce serait grande pitié et grand malheur de laisser mourir un tel peuple qu'il y a ici, par la faim ou autrement, quand on y peut trouver aucun moyen : et ce serait grande aumône et grande grâce envers Notre-Seigneur Jésus-Christ pour qui de tel malheur le pourrait garder. Pour moi, j'ai si grande espérance d'avoir grâce et pardon de Notre-Seigneur, si je meurs pour sauver ce peuple, que je veux être le premier : et je me mettrai volontiers en chemise, la hart au cou et nu-tête à la merci du roi d'Angleterre. » Quand il eut ainsi parlé, chacun l'allait *adorer de pitié*. C'est l'effet que demandait Diderot. Froissart l'a obtenu sans effort, par quelques mots simples, et surtout par des sentiments vrais.

Édouard a aussi son naturel, que le roman et la tragédie ont bien plus méconnu encore. Mauny le priait au nom de sa noblesse et de sa gentillesse ; mais, comme il est irrité, il grince des dents : « Messire Gautier, taisez-vous, il n'en sera autrement. Qu'on fasse venir le coupe-tête. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes, qu'il convient que ceux-ci meurent aussi. » Vint la bonne dame, sa femme, qui était enceinte; elle pleura à genoux très-tendrement et dit quelques paroles tristes, au nom du fils de la sainte Vierge et de son propre amour. Le cœur du roi s'amollit encore une fois, car il eût été fâché de la courroucer au point où elle était. Il dit : « Oh! dame, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici : vous me priez si fort, que je n'ose vous refuser ; et quoique je le fasse malgré moi, tenez, je vous les donne, faites-en selon votre bon plaisir. » C'est avec cette rudesse que devait faire un pareil acte de générosité le vainqueur importuné ; il fallait lui laisser cette attitude impatiente ; on le gâte en lui donnant un courroux littéraire, en voulant expliquer, justifier, adoucir sa conduite. C'est une défaite de son besoin de vengeance que ce pardon ; et comme il se sent vaincu, le génie de la colère se fait encore place par des mots amers, qui cachent une bonne action.

Quand on a beaucoup lu Froissart et que, plein du sentiment de plaisir que donne la variété aimable de son génie, on voudrait le faire partager à d'autres, on éprouve l'embarras du voyageur qui a parcouru un pays où les accidents variés du terrain, la richesse de

la végétation, l'éclat et la beauté de la nature se disputent à l'envi les yeux d'abord et ensuite les souvenirs. Que faire en effet? quelles qualités ou quels défauts prendre d'abord? Il est long; mais en le lisant, qui songe à s'en plaindre? qui voudrait retrancher telle anecdote dont l'expression dernière est un caprice particulier des mœurs. La hauteur des Pyrénées ou des Alpes, avec les accidents divers de la route qui les traverse, n'a-t-elle pas son charme et sa beauté? Ce sont nouveaux aspects à mesure qu'on avance; la nature dans toute sa richesse s'y déploie sans effort. Ainsi fait l'aimable conteur. Il court à travers toute l'Europe et tout son temps. Il a des louanges pour les victoires, de vives couleurs pour les combats, des regrets sensibles pour les malheurs. Il entre dans les secrets de chaque jour par les amis qu'il rencontre; il sait ce qui s'est dit sous la tente d'Édouard, quand s'agitait le sort des gens de Calais. On lui a parlé de toutes les détresses du comte de Flandre. Assurer qu'il a pu recueillir toutes les paroles que prononça Charles V au moment de mourir, toutes, c'est beaucoup dire. Celles du moins qu'il lui a été donné d'entendre répéter, nous les lisons dans leur véritable ton. C'est la sagesse du roi conservée par la fidélité de quelque honnête serviteur. Comme il ne s'est pas attaché à conduire ni à suivre l'ensemble d'une guerre ou d'une entreprise, qu'il laisse et reprend ici les affaires de Portugal; là, les troubles de Flandre, les victoires de l'Angleterre et les menées de la Bretagne, il a toute la variété, l'imprévu, les hasards soudains d'une course où le spectacle d'un même objet approche, se cache, revient, et se voit mieux dans ses différentes parties que d'ensemble. Madame de Sévigné trouve moyen de parler dans une même lettre d'une folie que s'est permise par hasard madame de Grignan; d'un passementier qui, pressé et repressé de payer dix écus et ne pouvant, et voyant prendre son pauvre lit et sa pauvre écuelle, coupe la gorge à trois de ses enfants et attend qu'on le pend; de Fontainebleau, et des tristesses jalouses de madame de Montespan, et de la mort providentielle de M. de Turenne, et de la vie merveilleuse du cardinal de Retz, et finit par s'excuser de sa fantaisie. Le livre de Froissart marche ainsi, il va se composant et se grossissant de toutes les fantaisies que présente le mouvement de la vie au gré de cette puissance que les hommes appellent fortune.

Toutefois, dans ce cours général et confus des choses auquel Froissart s'abandonne sans autre souci des lois de l'unité, ce qui porte la clarté et ce qui fait l'intérêt, c'est la peinture des caractères; les

figures prennent assez de relief pour que, dans ces alternatives d'un épisode à un autre, elles demeurent vivement empreintes dans l'esprit; et quand nous les voyons reparaitre, soit dans le libre mouvement de la passion, soit devant un obstacle qui les contrarie, soit devant un avantage qui les tente, nous les saluons ainsi que nous ferions à des connaissances que nous aurions du plaisir à revoir pour apprendre la fin de leurs aventures. Il y a plus, comme la mêlée des événements est extrême, nous ne demandons pas une suite rigoureuse de volonté et de jugement, et nous acceptons sans impatience des disparates que les caprices seuls de la nature amènent. Le modèle du seigneur jeune, hardi, présomptueux, vrai fils de famille, qui risque volontiers son patrimoine et ne relève que de Dieu et de son épée, c'est le duc de Gueldres. Il a besoin d'activité et grand vouloir de faire armes. Tenu en respect par ses voisins, il était allé mettre son bras au service des chevaliers teutoniques en Prusse, et à son retour il était l'espoir et comme le drapeau des téméraires. « Voyez donc, lui disaient-ils, le duc de Brabant est vieux : trois forteresses de son pays sont à vous. Elles arrondiraient vos États. » Il était bien tenté de faire son coup de main; mais il hésitait encore, et disait, avec une gravité qui n'était ni de son âge ni de son humeur : « Attendez; il n'est chose qui ne vienne à son tour. » La mort du duc Venceslas fut un argument décisif : le moment était bon, et il entra en campagne. Il a vraiment le courage du chevalier; il appelle à lui qui veut de l'honneur. A ceux qui lui proposent de s'enfermer dans une ville ou un château, il refuse, en disant qu'il vaut mieux par les champs. Avant et après le combat, il va à l'église de Nimègue mettre ses espérances ou sa victoire sous la protection de la Vierge. Du reste, intrépide et fier, il s'avance à la tête des siens la main sur le cœur et dit : « Mon cœur me dit que la journée est bien mienne : je veux combattre... avant! avant! qui m'aimera mette peine à me suivre légèrement. » La journée fut vraiment sienne. « Vous êtes fou, beau fils, disait son père, qui par expérience d'âge était plus sage que lui. Mais

Est bien fou du cerveau

Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Il allait en Angleterre chercher des raisons pour se déclarer contre la France, car il était tout Anglais de cœur. Il provoquait Charles VI par défi si impétueux et si peu courtois, que Froissart, qui en a

vu des copies, mais non scellées, n'y pouvait croire. L'armée était en marche et approchait. Le duc de Juliers, son père, comme rien n'est plus précieux que père et mère, avait, de concert avec l'archevêque de Cologne, travaillé à apaiser le roi : ainsi fait Calavius pour son fils Pérolla. Mais obtenir de ce présomptueux qu'il voulût bien ne pas se perdre, c'était chose plus difficile ; car il avait réponse à tout : « L'hiver viendra avec ses nuits longues et froides, il n'y aura pas de quoi loger l'armée ; l'Anglais viendra, et déjà sa flotte est en mer. » Enfin le père s'obstina à briser ses propos, à l'amener aux siens, *ouvrant et charpentant six jours entiers*. « Les Anglais promettaient beaucoup, mais tenaient peu ; ils avaient à faire chez eux, ils n'enverraient aucun secours ; ils ne le pouvaient. Ne laissent-ils pas périr le duc de Lancastre en Espagne et ses espérances ? — Vous me voulez déshonorer, disait le fils, je me tiendrai contre les Français. De leurs menaces, il ne m'en chaut : les eaux, les pluies, le froid vont combattre pour moi. — Eh bien ! s'écria le duc de Juliers irrité, de ma terre vous n'en tiendrez pied ; puisque vous êtes fou, je la donnerai à un autre. » Il était jeune et se pouvait amender ; il s'amenda. Dans une lettre qui lui fut dictée, il rétracta et désavoua ses défis orgueilleux, en fit honneur au roi d'Angleterre ; demeura du reste fidèle à ce prince, et dina à la table et à côté du roi de France, comme eût fait un prince de plus d'importance : la Toussaint approchait.

Huit jours après la Saint-Martin, c'est-à-dire avant la fin de novembre, il était prisonnier dans un château à l'extrémité de la Prusse. Que voulez-vous ? il n'avait su que faire en son hôtel ; et pour employer son temps, il était allé retrouver les chevaliers teutoniques et faire la guerre dans leurs rangs. En route, il lui arriva malheur : il fut arrêté et *fiança prison, par foi, obligation*, et serment envers un écuyer qui avait nom Conrad. Celui-ci lui dit un jour : « Duc de Gueldre, vous êtes mon prisonnier et je suis votre maître. Vous êtes gentilhomme et loyal, vous m'avez convenance et juré par foi que quelque part que j'irais, ni voudrais aller, vous me suivriez. Je ne sais si vous avez mandé le haut maître de Prusse, il vient ci avec grandes forces, et je ne suis pas d'avis de l'attendre. Demeurez si vous voulez, ou me suivez si vous voulez, j'emporte votre foi avec moi !. »

En partant, il lui dit : « Vous me trouverez en tel lieu. » Les chevaliers vinrent, trouvèrent le château abandonné, délivrèrent le prisonnier et l'emmenèrent à Kœnisberg. Ce fut joie d'abord, j'imagine ; mais on commença bientôt à en parler de manières diverses. Le duc aussi pensa en lui-même à sa parole, au rendez-vous de l'écuier, et *il devint mélancolique*. Il ne put croire que ce fût loyauté de ne pas acquitter sa foi. Il prévint le grand maître, et quoi qu'on lui dit, ni dispense, ni absolution ne le put retenir. Il alla au lieu où il devait trouver son maître : ce qui lui tourna à grand honneur. Aussi ses proches et les gens de Gueldres traitèrent-ils de sa délivrance : tout n'était pas mauvais dans ce siècle de fer.

Cependant chaque aventure lui était une dure épreuve ; car quand on le tenait, on le liait par quelque bon serment. Il ne pouvait plus faire la guerre pour la cause de l'Angleterre, ni des chevaliers. Il allait mourir d'ennui et d'immobilité, quand le duc de Bourbon partit à la tête d'une espèce de croisade pour assiéger une ville du royaume de Tunis. Il avait alors vingt-six ans ; il lui restait encore douze ans à vivre, c'est-à-dire à guerroyer, toujours infatigable, souvent malheureux, téméraire avec un vif sentiment d'honneur.

Voici un autre caractère, grave et sérieux, sans raideur cependant, car il a son jour de faiblesse ; c'est celui du captal de Buch, que nous avons déjà trouvé sur un champ de bataille. Si un curieux se mettait jamais à faire, et ce ne serait pas sans intérêt, une collection des portraits de ces hommes à qui Froissart a donné une expression franche et originale, celui-ci aurait une bonne place dans une telle galerie : c'est une espèce de chevalier qui se bat bien et qui a dans l'âme, ce qui vaut mieux, un sentiment d'honneur qu'un mot suffit pour éveiller, et un attachement à sa parole qui résiste aux plus dangereuses épreuves. Dans Tite-Live, et je reviens avec plaisir à ces rapprochements, car ils ne peuvent que servir à relever le mérite de Froissart, Décimus Magius est aussi une espèce de chevalier de son honneur. Il a toujours parlé à Capoue en faveur de l'alliance avec Rome ; il s'est hautement déclaré contre Annibal, et le jour où celui-ci fait son entrée dans la ville, sa nouvelle alliée, Magius, pour ne point paraître céder à la terreur, ni trahir son opinion, se promenait avec son fils sur la place publique sans se soucier de ce qui se passait. Il avait donc à vaincre la colère d'Annibal et à triompher de ses menaces par la patience. Jean de Grailly, au contraire, trouvait dans les bontés du roi de France de plus rudes tentations. Vaincu et prisonnier, entouré

de déférence et d'honneur, il s'était fait l'homme du roi. Il le servait de son sens et de son courage; et en revanche, il en avait reçu le château de Nemours et ses trois mille livres de revenu; il en aurait obtenu bien davantage, car le sage prince le tenait pour un chevalier taillé à faire en huit jours pour cent ou deux cent mille francs de ravage dans une course; et les Anglais eussent donné pour sa rançon des gens qu'ils estimaient plus de cent mille francs. On ne dira pas que c'est seulement de nos jours que l'on traduit en chiffres la valeur et les services des hommes : il était donc Français; il le croyait du moins. Mais il retourna dans son pays, et il reprit ses affections en touchant sa terre. On dit qu'il avait été trop convoiteux de s'être engagé à servir deux maîtres et d'avoir pris pied en France. La honte lui monta au visage; il n'était pas trop tard pour défaire tout ce qu'il avait fait. Aussi il renvoya par un écuyer son hommage au roi, renonça à ce qu'il avait reçu, et redevint l'homme des Anglais comme il était sous son seigneur naturel.

A quelques années de là, la guerre se faisant dans le Poitou, petite, mais sûre pour les Français, une dame de Soubise l'appela à son secours : elle était assiégée par trois cents lances; femme, veuve et seule dans son château. Jean de Grailly était chevalier, vaillant et courtois, jaloux de se faire le soutien de toute dame ou damoiselle qui l'appellerait. Il en avait déjà donné bonne preuve; car au temps que la reine n'était que duchesse de Normandie, il avait volé à son secours et l'avait délivrée des Jacques. Cette fois, il ne fut pas si heureux; il fut fait prisonnier, et alla de nouveau expier sa chevalerie dans la tour du Temple, bien traité, mais bien gardé, car il était prisonnier de prix. Comme on sait, c'était peu de le tenir : il fallait l'attacher par quelque puissant lien et le gagner par sa parole. Aussi rien ne fut épargné pendant les cinq ans que dura sa captivité : promesses brillantes, belles terres, beaux revenus, mariage noble, rien ne le tenta; c'était un marché, et, s'il plait à Dieu, il ne se croyait pas homme à faire un marché dont sa foi serait le prix. Magius aussi demeurait toujours fier et obstiné, bravait les menaces d'Annibal, traversait les rues chargé de chaînes et faisait honte à sa ville de la trahison dont elle voyait l'heureux fruit. « Eh bien, vous avez cette liberté que vous avez désirée. Au milieu de la place publique, au grand jour, sous vos yeux, on m'enchaîne, et je marche à la mort. Que se ferait-il de plus violent, si Capoue avait été prise? » Avec moins d'éclat, Jean de Grailly résistait à toutes les tentations qu'on multi-



pliait autour de lui. Il sentait sa peine, et comme il la sentait, il l'exprimait avec douleur; s'il avait été pris, c'était en servant loyalement son seigneur : que ne voulait-on le mettre à rançon? Duguesclin n'était pas mort en prison : pourquoi lui faire perdre son temps? A le voir, la pitié prenait les chevaliers de France, ils en avaient parlé au roi, et ils avaient obtenu que s'il jurait de ne plus porter les armes contre la France, il pourrait être libre. Nous le voulons, dit le roi; mais qu'il le veuille. C'était là la victoire la plus difficile à remporter; qu'il veuille renoncer à la noble passion de la guerre; qu'il promette de ne plus combattre pour la cause qu'il s'est déjà repenti d'avoir quittée. Quelle présomption de l'espérer! et quelle épreuve lui imposer! Il s'essayait, disait-il, à en avoir avis. Pourtant, la lutte fut trop rude; il resta maître de lui et de sa foi, mais il mourut. Il fut pris de mélancolie et de tourments; il cessa de boire et de manger, il s'affaiblit; et la langueur le mena à la mort, honoré du prince même qui n'avait pu le vaincre. Que devint Magius? il disparut dans une suite d'aventures dont l'histoire ne tient plus compte. Envoyé à Carthage pour y être jugé, la tempête le jetait à Cyrène, aux pieds d'une statue de Ptolémée; et comme il ne pouvait plus retourner à Capoue, ni vivre à Rome, il se résignait à cacher sa vie en Égypte. N'y a-t-il donc pas dans le caractère qu'a tracé Froissart plus de vérité et de mouvement, quelque chose de plus humain? Il est beau de rester fidèle à sa parole, fût-ce même contre la France. Mais il n'est pas moins naturel d'être troublé et de sentir ce qu'il en coûte pour faire ce qu'on doit. Sous le poids de l'ennui et de la captivité, il sentit que sa course était finie, mais il demeura fidèle jusqu'au bout. Il était brave sur un champ de bataille; il fut triste dans sa prison; et ce fut le mérite du chroniqueur de conserver à cette noble opiniâtreté toute la simplicité de la force morale.

Je disais plus haut qu'il serait possible de faire une galerie des hommes de Froissart; j'ajouterai qu'il ne manquerait à un pareil travail ni la variété, ni même une certaine gravité. Dans tous les siècles où les luttes ont été actives, il s'est trouvé des présomptueux et des sages, des gens qui perdent gaiement leur fortune, voire même leur royaume, d'autres qui marchent toujours avec sûreté et profit et n'avancent qu'à pas certains. Parmi ces derniers, je ne vois guère dans le quatorzième siècle qui pourrait le disputer à Charles V, toujours appliqué, toujours ménager du temps et des occasions, point fourbe, mais attentif et tout à ses affaires. Sa jeunesse n'avait pas été heureuse

sous un père comme le sien; une régence dure et disputée l'avait formé au sévère exercice du pouvoir. Aussi ne donnait-il rien au hasard; la guerre avait perdu le malheureux Jean. Son fils avait conservé une sorte d'horreur instinctive de la guerre; et le sénat romain ne met pas plus de gravité, de solennité à décider la guerre ou à envoyer un fécial pour porter la déclaration, que ne fait Charles V. Pendant plusieurs jours la salle du conseil est pleine de prélats et de barons qui lisent les traités, en étudient la lettre, les points, les articles, recherchent la vérité, examinent le droit, et après tous ces soins scrupuleux, l'appel est confié à deux commissaires. Ce n'est pas encore la guerre : que le prince de Galles vienne s'expliquer devant la cour des pairs, ou bien s'il aime mieux en appeler aux armes, le roi ne sera pas accusé de l'avoir provoqué. Du moins la soutiendra-t-il? ainsi le veut la compassion que lui inspirent ses pauvres villes. Pour cela, il se choisit un général selon son génie, un homme infatigable, laborieux, avisé, plus solide que brillant, et passablement heureux, comme les aimait Mazarin. La voix commune lui désignait Duguesclin; c'était, j'imagine, son choix qu'il se faisait recommander. Le messenger qu'il envoya vers lui le trouva prenant châteaux et forts, allant d'une ville à une autre et les remettant toutes sous l'obéissance de Madame de Bretagne. C'est un homme du vieux temps; il est naturel que les honneurs l'aillent trouver. On sait d'ailleurs où il est; le danger utile est seul pour lui plaire. Quand le roi lui dit qu'il le faisait connétable, il s'excusa grandement, à la façon de Fabert : qu'il n'était pas digne, qu'il était un pauvre chevalier, et un petit bachelier, quoique fortune l'eût un peu avancé. Il rappelait au roi ses frères, ses neveux, ses cousins : « Les envies sont si grandes, disait-il, que je dois bien les redouter; je vous prie chèrement que vous me fassiez quitte de cet office. — Messire Bertrand, ne vous excusez point de cette façon, répondait le roi : je n'ai frère qui ne vous obéisse; et s'il en était autrement, il me courroucerait si bien qu'il s'en apercevrait. Prenez cet office gaiement. » Cela dit, il l'assit à sa table et lui fit tous les signes d'amour qu'il put. Aussi bien la guerre telle qu'il la pratiquait était guerre de petite entreprise et de bon effet, celle qui risquait peu, mais qui délivrait un pays. Si frivole et léger que paraisse Froissart, il a donc su comprendre le génie sérieux de Charles V, et son application entendue à ses intérêts. S'il le voyait garder près de lui le fils du roi de Navarre, il s'est dit qu'il aimait mieux le voir à sa cour qu'ailleurs. Si des ambassadeurs allaient en Écosse, c'est que là vivait une bonne

haine contre l'Angleterre. Son Charles V qui recouvre son royaume comme Charles VII et Henri IV, mais à sa façon et avec son génie, est bien le roi laborieux qui pouvait rendre à la France assez de forces pour lui permettre de supporter les infortunes de son père et de son fils.

J'en demande bien pardon à la patience du lecteur, mais il me faut encore lui recommander un de ces hommes chers à Froissart, pour n'avoir pas tout à fait défiguré le monde des chroniques : comment ne point parler du seigneur de grande vie, de haute dépense, fier et magnifique? Oublier Gaston Phébus, le comte de Foix, autant vaudrait retrancher de l'Odysée Alcinoüs et les merveilles de ses jardins, ou bien de l'Énéide Évandre et ses chiens. Parlons donc du comte de Foix; et puisque nous voulons en parler comme il convient, oublions tout ce que nous nous sommes cent fois figuré du grand seigneur. Saint-Simon nous les a gâtés; il ne nous les a montrés que sur la route et dans les antichambres de la faveur, honorés, vivifiés d'un regard du roi. Le Chantilly de la Fronde et de Condé s'est effacé devant Versailles. Au quatorzième siècle, dans Froissart, c'est autre chose; l'existence d'un grand seigneur a une physionomie particulière. Orthez est une petite ville assise aux pieds des Pyrénées; Orthez ne se souvient plus de sa gloire; elle était alors comme la capitale d'un petit État. Le génie du maître lui donnait la vie : autant valait l'homme, autant valait la ville. Il l'animait de ses goûts, il la peuplait de ses hôtes. Vous êtes Français, soyez le bienvenu; on aime à Orthez les gens qui viennent de France; on leur trouve l'esprit vif, la mémoire agréable. La France est le théâtre des grandes actions; on se réjouit de la vue d'un Français; on aime à lui montrer qu'on est capable de lui répondre en son langage. Car à ce moment que Froissart visita Orthez, le duc se piquait d'amour des lettres autant que de magnificence; il aimait à entendre parler de vers, de la gloire des grandes actions, de tout ce qui donne de l'éclat à la fortune.

Ce qui domine dans cette vie telle que Froissart l'a vue, c'est un certain luxe de force et d'énergie, quelque chose qui satisfait plus l'amour-propre que le goût et la simplicité. Quand le duc vient se mettre à table à minuit, douze valets portent douze torches et les tiennent allumées pendant le repas. Chez Alcinoüs ou chez les Romains de Lucrèce, ce sont des statues d'or qui éclairent les festins; chez Gaston de Foix ce sont des valets comme chez Louis XIV. Il y a des tables dressées pour qui veut souper. Nul ne lui parle, s'il ne lui

adresse la parole. Le repas dure deux heures ; il boit peu, mange de la volaille, aime à voir des entremets étrangers pour les envoyer aux tables de ses écuyers. Cependant, il prend plaisir aux ébats des ménestrels, il écoute chansons et virelais, il s'entend en toutes sortes de plaisirs d'esprit, et il parle volontiers, quand le sujet lui en dit : du reste, il est toujours bref dans ses réponses. Elles sentent mieux la dignité. Nous connaissons Rose qui faisait parler le grand roi comme il convenait : des secrétaires du comte de Foix, et il en avait quatre, nous ne connaissons ni Jean ni Pierre : il ne les appelait jamais que d'un nom qui marquait leur dépendance. Comme Louis XIV, il aimait les chiens sur toutes bêtes. C'est l'animal des chasses.

Son âme a le même caractère que sa vie. Il dit ses heures, et ne chicane pas avec le psautier ; il a des prières pour Notre-Dame, il en a pour les morts. Ses aumônes prient aussi pour lui ; du reste, modéré pour être plus fort, ménager pour être plus riche, maître de ses conseils pour satisfaire plus longtemps ses goûts de somptuosité, il sait compter chaque mois avec lui-même, et son conseil de douze notables qui lui rendent leurs comptes. Il a dans sa chambre certain coffre qui attend les caprices de la fortune et de l'imprévu. A ce compte, le chevalier, l'écuyer qui le vient voir s'en retourne content de sa générosité.

Et maintenant, le reconnaitrons-nous au milieu de cette foule de barons et de seigneurs qui se disputent nos regards dans les chroniques de Froissart ? Ce n'est ni le duc de Gueldres, l'aventureux, ni le prince Noir, le Victorieux, c'est le comte de Foix. Sa belle taille, son visage beau, frais et riant, ses yeux bleus et aimables, quand il lui plaît d'asseoir son regard, ne le distinguent pas moins que son goût de somptuosité et de bel esprit. A voir le calme ferme et solide qui règne en cette maison, ne dirait-on pas que tout est bonheur et contentement ? Pourtant, il y a d'amères douleurs : Gaston n'a point d'héritier. Ses peuples, heureux aujourd'hui, seront demain peut-être divisés et armés les uns contre les autres ; et lui, il a tué sa joie, son plaisir, sa gloire avec l'héritier de son nom. Espaing de Lyon, qui avait fait à Froissart les honneurs d'Orthez, n'avait pas voulu raconter cette grande douleur de la famille ; en fidèle serviteur, il avait laissé l'étranger jouir des grands biens de l'hospitalité. Dans les douze semaines qu'il demeura là, Froissart trouva un indiscret qui lui avoua ce qui ne se pouvait taire davantage.

En dépit de toutes ses belles qualités, le comte de Foix est économe; il commença donc à prendre en mauvais vouloir le roi de Navarre son beau-frère pour une somme de cinquante mille francs. Il est secret aussi, et parle peu. Il tient ce prince pour cauteleux et malicieux, et il s'en défie. Sa femme tremble devant lui; quelques mois de séjour chez son frère la rendent plus défiante de son mari. Elle n'ose rentrer chez elle; elle le craint, quand il prend la chose avec déplaisir. Son absence n'est pas pour avoir calmé son humeur soupçonneuse. S'il était emporté, s'il était cruel, s'il était homme à tuer son fils dans un accès de violence, à la tuer elle-même: elle ne rentrera plus à Orthez. Aujourd'hui ce récit n'est plus pour nous qu'un conte perdu au milieu de beaucoup d'autres. Pour le vieil écuyer, qui en instruisait Froissart à voix basse, c'était bien une véritable, cruelle et honteuse aventure, fâcheuse à l'honneur de la maison. Aussi tenait-il bien à ce que l'on sût que si le père avait tué en vérité son fils, c'était pourtant le roi de Navarre qui lui avait donné le coup de la mort; et en effet, ce prince avait donné à son neveu une poudre qui devait inspirer au comte le plus ardent désir de rappeler sa femme auprès de lui et de lui rendre tous ses biens et honneurs, avec cette recommandation, qu'il prit un peu de cette poudre, qu'il en mit sur la viande de son père, que nul ne le vit; l'enfant partit et arriva, avec une petite bourse suspendue à son cou: c'était là qu'était renfermé ce charme. Le père s'en aperçut: il siffla un lévrier, et fit pour l'animal ce que le roi de Navarre avait bien recommandé de faire pour lui-même. Le chien mangea, tourna les pattes et mourut. Dieu sait si le comte fut courroucé; et il y avait bien cause. Il se leva de table le couteau à la main; il l'eût lancé à son fils, il l'eût tué.

« Ne vous hâtez pas, criaient ses chevaliers, informez avant de lui faire du mal. O Gaston, disait-il, pour toi, pour étendre ton héritage, j'ai fait la guerre, et tu veux me tuer; il te vient de mauvaise nature, mais tu en mourras. Ah! monseigneur, pour Dieu, ne tuez pas Gaston. Vous n'avez plus d'enfant, faites-le garder. Peut-être ne savait-il ce qu'il portait, et n'y a-t-il aucun crime à ce malheur. » Bonnes gens, nobles et prélats qui disaient: Gardez-le! qui espéraient qu'une prison de deux ou trois mois, un voyage de deux ou trois ans rendraient sa vue moins odieuse et donneraient au père de la bonté! Pauvre légat qui croyait avoir le temps d'arriver et d'arracher l'enfant à la mort! Il apprit à Béziers que c'en était fait. On l'avait enfermé dans une tour, où il venait peu de lumière. Il n'avait personne pour le soutenir et le consoler, il

but et mangea peu, et demeura dans son lit, comme il y était entré. La mélancolie le prit, car il n'avait pas appris à vivre ainsi : il maudissait l'heure où il était né pour venir à une pareille fin. Le dixième jour, on dit au comte qu'il ne voulait manger, qu'il laissait dans un coin tout ce qu'on lui portait. Celui-ci l'alla voir, le menaça, le frappa à la gorge d'un instrument qui lui servait à nettoyer ses ongles et s'en alla. L'enfant effrayé, affaibli et blessé avait tourné la tête de l'autre côté et il était mort. Si Froissart avait connu un moyen d'adoucir ce malheur, il l'aurait pris : car il était très-reconnaissant envers le palais d'Orthez où il avait appris tant de choses. Mais il ne pouvait rien de mieux que de répéter ces plaintes : Oh ! Gaston ! quelle pauvre aventure est-ce là ? quel malheur pour toi et pour moi que tu allas jamais en Navarre voir ta mère ! jamais je n'aurai si parfaite joie comme j'avais devant !

Après nous être ainsi laissé entraîner au récit de tant d'anecdotes charmantes, et, comme dit Walter Scott, de contes vrais, aussi agréables que s'ils étaient inventés pour notre plaisir, il est bon de nous demander à quel enchanteur nous sommes livrés, et quel est ce monde dont les agitations ont captivé si impérieusement nos regards. Froissart est-il un spectateur curieux, un conteur insensible au droit, fermé à l'humanité et dur pour le malheur qui a eu le tort de ne pas réussir ? Est-ce un flatteur, complaisant pour les puissants, approuvant toujours les victorieux qui ont des honneurs et d'autres avantages pour payer ses louanges ? Ou bien n'a-t-il qu'un instinct, celui de conter ? qu'une affection, celle du merveilleux et de l'aventure ? De tous les princes qu'il a mis en scène pour les avoir connus, celui qui est le plus vraiment grand, qui fait le plus de besogne et la meilleure besogne, qui vit avec le plus de profit et meurt avec le plus de dignité, c'est Charles V. N'est-ce donc pas un honneur pour lui d'avoir su admirer la gloire modeste, la grandeur obscure de ce prince au milieu de ses brillants contemporains. De tous les pays dont il parle, le pays de France est celui qui l'occupe le plus constamment, et dont la gloire remplit le plus son âme. C'est la noblesse la plus aventureuse, mais aussi celle qui calcule le moins ses avantages, celle qui se dévoue avec le plus d'irréflexion et de générosité. Il est pour cette noblesse contre les pillages impitoyables des routiers ; il est pour le roi contre les divisions insupportables des princes. Il salue dans Eustache de Saint-Pierre le plus riche des bourgeois de Calais. Il n'est pas si indifférent aux luttes

des brasseurs de Flandre qu'il ne nous intéresse à leur fortune jusqu'à l'heure où le crime et les divisions compromettent leur cause. Il est froid pour les témérités du roi Jean et la folie déplorable de Charles VI. Mais si on le compare à Tite-Live ou à Hérodote, quelle différence ! Tite-Live sur le seuil de l'empire retrace l'histoire de la république. Rome a fait la conquête du monde, et lui qui était pompéien se sent heureux de trouver à sa patrie telle qu'il l'aime sept siècles de durée et de conquêtes. Quelle grande, quelle puissante idée ne se fait-il pas de cette ville qui n'a plus d'ennemi que sa propre grandeur ! C'est le lendemain des glorieuses batailles où la Grèce, sa patrie, a rejeté dans l'Orient pour jamais des armées dont le nombre tenait du prodige, qu'Hérodote chante presque encore l'histoire d'Athènes au milieu de ses fêtes. Il a la passion de la gloire ; il a l'ardeur de la victoire.

Mais Froissart quelle passion peut véritablement l'animer ? L'ardeur du sentiment religieux est tombée avec les croisades, la force du sentiment national n'est pas encore née. Entre saint Louis et Froissart, il y a des règnes violents qui tiennent à honneur de briser ce que le monde avait pris l'habitude de respecter et de craindre ; entre Froissart et Jeanne d'Arc, il y a les misères de Charles VI et les hontes d'Isabeau de Bavière, épreuves nécessaires, où le pays se retrempe. Ce qui a manqué au siècle dont il s'était fait l'historien, c'était une grande pensée, un sentiment fort qui l'animât. Rois et peuples, rois belliqueux ou pacifiques, peuples pillards ou avides de leurs droits, tous n'avaient qu'un instinct : ils voulaient se procurer une heure, un jour de contentement, qu'ils le missent dans le repos ou dans l'agitation. Où se prendre d'intérêt, d'affection entre les courses agressives et heureuses de l'Angleterre, ou les résistances chevaleresques et souvent malheureuses de la France ? Fallait-il être en Italie pour les tyrannies qui pullulaient par des crimes ? en Flandre, pour les séditions populaires qui mettaient en danger les richesses du pays ? en France pour les pillages armés, qui avaient leurs jours de succès ? en Espagne, pour les règnes cruels, qui triomphaient comme s'ils eussent été honnêtes ? Il y avait confusion dans le monde, et quand la confusion règne avec tant d'empire dans les événements, comment espérer que les idées d'ordre et d'humanité et les sentiments de justice puissent régner davantage dans les âmes ? L'action était violente, les passions impérieuses, les sentiments irréflechis. Il n'était pas loin le temps où le Dante écrivait

sans céder à l'enthousiasme poétique : *Ce n'est pas avec des arguments, mais c'est avec le couteau qu'il faut répondre à ces brutales doctrines* <sup>1</sup>. L'Europe avait retenti de l'éclat de ces vers impitoyables où le poète, qui se faisait le ministre des justices de l'autre vie, immolait à sa colère l'avarice de Boniface VIII, où il disait à ce damné, successeur de saint Pierre : *Si je n'étais arrêté par le respect que m'inspirent les augustes clefs que tu as portées sur la terre, je t'adresserais de plus vifs reproches* <sup>2</sup>. Le chroniqueur avait repris sans s'en douter les reproches du poète. Il voyait cette grande puissance exilée à Avignon, et quelque peu vassale des rois de France ; c'était d'abord une plaie envoyée de Dieu pour ouvrir les yeux du clergé *sur le grand état et les grandes superfuités qu'il tenait et qu'il faisait*. C'était aussi une expiation de son orgueil et de son outrecuidance. Quand il regardait *les seigneurs terriens*, leurs caprices, leurs crimes, les violences de leur vie de famille, les femmes emprisonnées, les enfants étranglés, il disait bien *que s'ils ne sont gouvernés par le clergé, ils ne sauraient vivre et seraient comme bêtes* ; mais aussi à l'exemple de la colère du Dante et des allégories illuminées du frère mineur, Jean de Roquetaillade, il disait aussi que *l'oiseau né un jour sans plume, enrichi par Constantin*, était devenu un maître de trop de présomption et d'orgueil ; qu'il était temps de l'arrêter : *Nous te voyons volontiers voler entre nous, pourvu que tu veuilles te conduire avec humilité, car il est bon qu'il en soit ainsi. Mais sache si tu t'enorgueillis encore, nous l'ôterons tout ton plumage et te mettrons au point où nous te trouvâmes* <sup>3</sup>. A l'emportement du Dante, on voit que l'on comptait encore avec la force de la papauté ; aux allégories, moralités et fabliaux de Froissart, on sent la ruine de cette grande autorité qui avait pu contenir quelquefois et pacifier l'Europe.

Il n'est pas jusqu'à l'idée de la sainteté qui ne se soit affaiblie et corrompue. Comme on est saint à bon marché dans ce monde de Froissart <sup>4</sup> ! Cette image de l'homme pacifique, bon et dévoué, qui étonnait les siècles barbares, n'a plus sa grandeur d'héroïsme : *rien*

1. *Convito*, IV, 14.

2. *Inferno*, canto XIX... *Fatto v' avete Dio d' oro e d' argento...*

3. Froissart, liv. III, ch. xxvii.

4. Froissart, liv. III, ch. xcvi.



*ne retenait-il des biens de l'Église que pour tenir simplement son état... Les vanités et superfluités du monde, il évitait et fuyait. Si c'étaient là des vertus à gagner le ciel et les honneurs de la terre, qu'étaient-ce que celles avec lesquelles on vivait? Et quels si grands sentiments d'humanité et d'élévation pouvons-nous demander à l'historien d'une pareille époque?*

KIN DE FROISSART.

# LE RETOUR A SORRENTE

ÉPISEBE DRAMATIQUE

PAR AUGUSTE DESPLACES

---

*La scène se passe à Sorrente, en 1377.*

Un intérieur modeste ; des meubles d'un goût simple, dans le style de la Renaissance.

---

## PERSONNAGES.

LE TASSE.  
CORNÉLIA.

ANTONINO.  
JEPPPO.

---

(Au lever du rideau, Antonino est assis, à droite, un livre sur les genoux. Cornélia, également assise, à gauche, est occupée à un travail d'aiguille.)

ANTONINO (le front penché sur son livre.)

Oh ! admirable et touchant !

CORNÉLIA.

Antonino !

ANTONINO.

Ma mère.

CORNÉLIA.

Toujours enthousiaste. Peut-on savoir, lecteur absorbé, ce qui t'émerveille de la sorte ?

ANTONINO.

Et qui serait-ce sinon l'enchanteur par excellence, le chantre de Renaud et d'Armide ?

CORNÉLIA.

Cette admiration pour Torquato, mon frère unique et bien-aimé, n'est-elle pas dans son neveu un culte de famille ?

ANTONINO.

Le Tasse est l'orgueil de notre humble maison, mais il est la gloire de l'Italie. Mon culte pour son génie n'est point aveugle, et tout cœur sensible aux belles choses bat d'enthousiasme comme le mien devant ses créations immortelles.

CORNÉLIA. •

Cher et noble enfant, la joie de mon veuvage, âme aux rayonnements précoces, je jouis et je tremble quand tu parles ainsi. — Viens là, et redis-moi les stances du *Goffredo* qui te jetaient dans ce ravissement. Tu le sais, elles me semblent encore plus harmonieuses et plus belles en passant par tes lèvres.

ANTONINO ferme le livre et s'approche de sa mère.

Je lisais ce touchant passage où la princesse d'Antioche, du haut des tours de Jérusalem, désigne et nomme au roi Aladin les principaux capitaines des Croisés. Tout à coup, à l'aspect de Tancrede son âme se trouble, ses regards se voilent de larmes involontaires, et sa voix oppressée ne répond plus que par des soupirs au vieux monarque qui l'interroge. Puis, usant de feinte et cachant sous le manteau de la haine un tout autre sentiment : Ah ! dit-elle, celui-là, je saurais bien le reconnaître entre mille, tant ses coups sont redoutables ! Les blessures qu'il fait, il n'est pas d'herbe qui les guérisse. Ainsi parle la belle amoureuse, et Aladin, dont le cœur est glacé par les ans, n'a point saisi la cause de son émoi ni le sens de ses discours. — Mais pourquoi vous dire Herminie et son vainqueur plutôt que Olinde et Sophronie, plutôt que Gildippe et Odoard ? Ce livre n'est-il pas tout un monde d'aventures héroïques, d'épisodes pleins de fantaisie et de larmes, — un monde peuplé de figures chevaleresques, rayonnantes, fantastiques, aussi vivantes, aussi réelles aux yeux de l'imagination que les créatures de Dieu même ? C'est le Circassien Argant et ses orgueilleux mépris, c'est le formidable Soliman, c'est le jeune Renaud, le sage Dudon, tous les vaillants cœurs aux prises, tous les grands courages des deux camps étreints dans les plus furieuses mêlées. Puis après les rudes faits d'armes viennent les dits d'amour, comme le myrte enlacé au laurier. O toute-puissance du génie, magicien sans pareil ! je vis moi-même dans le cercle enchanté. La nuit, dans mon sommeil, son casque renversé, Clorinde m'apparaît au milieu des

combattants. Qu'elle est superbe dans mon rêve, cette fauve chevelure déroulée, où les gouttelettes de sang étincellent comme le rubis dans l'or ! Le jour, sous les bois d'orangers qui enloutent Sorrente, le soir, aux bords de la mer qui baigne nos campagnes, je retrouve Armide et ses maléfices. Ainsi partout et à chaque heure, c'est l'obsession éternelle et charmante de mon esprit !

CORNÉLIA (vivement).

Prends garde, enfant, prends bien garde ! Contiens les élans de ton âme, ferme l'oreille aux appels de la sirène. Je t'en conjure, ne t'isole pas si jeune sur les hauteurs merveilleuses d'où la réalité paraît misérable. La solitude conduit au rêve, et le rêve abonde en périls. Ces conseils de ma tendresse alarmée, souvent j'ai entendu mon père, de poétique mémoire aussi, en prémunir Torquato adolescent, alors que ce démon souriant et perfide qu'on appelle la Muse trahissait en lui sa présence et annonçait par de trop sûrs indices qu'il serait un jour son élu ou sa victime. Proscrit, sans fortune, sans bonheur, errant par le monde comme une feuille détachée du rameau, et voyant les tristesses de sa vie reproduites sur les fronts mornes de sa famille, Bernardo Tasso sentit au cœur une nouvelle angoisse quand il s'aperçut de quel don funeste son fils avait recueilli l'héritage. Oh ! du moins, lui disait-il, que mon propre malheur t'avertisse ! Étouffe en toi ce feu qui s'allume avant qu'il te dévore, impose silence à ces voix menteuses qui t'exaltent ; ne respire pas avec ces complaisances cette fleur de l'art qui donne le vertige. Que mon histoire ne soit pas la tienne, et apprends de moi que l'écueil est sous la vague brillante, l'aspic dans la touffe de roses, et que la douleur s'acharne après le poète comme le milan après l'oiseau.

ANTONINO.

Et Torquato resta sourd aux tristes présages, car l'âme éprise d'art et de beauté ne recule pas plus devant l'infortune qu'un soldat devant une épée.

CORNÉLIA.

Tais-toi, enfant. Ne joue pas ainsi sur des paroles graves.

ANTONINO.

Et comment aurait-il craint d'affronter les hasards de ses destinées ? N'a-t-il pas tous les genres de courage ? (*Il s'assied sur un escabeau près de Cornélia.*) Savez-vous, mère, ce qu'un voyageur racontait l'autre soir dans un groupe, devant une hôtellerie de Sorrente ? Un certain Maddalo, gentilhomme de Ferrare, avec qui le Tasse s'était

pris de querelle dans le palais ducal, l'appelle en duel, hors de la ville. Confiant dans la loyauté de son adversaire, Torquato se rend seul au lieu convenu ; mais à peine le fer est-il croisé que trois frères du traître Maddalo, apostés par lui, fondent sur le Tasse qui leur tient tête à tous sans reculer d'un pas. Il en blesse deux, les met tous quatre en fuite, et le peuple de Ferrare émerveillé va chantant par les rues :

Épée ou lyre en main, Tasse n'a point d'égal.

CORNÉLIA.

Mon noble frère !

ANTONINO.

Oh ! cette cour de Ferrare dont il est le plus glorieux ornement, rien ne m'est doux comme de glaner tous les récits qu'on en fait, de recueillir toutes les merveilles que la renommée en raconte. Les arts, la courtoisie et la beauté, c'est là le triple rayon qui signale aux yeux de toute l'Italie ce palais ducal dont les rampes et les balustres sont festonnés à jour comme un voile de mariée. Savants et beaux esprits, cardinaux et gens d'épée, là brillent tous les genres d'illustrations et de mérites. Puis aux côtés du libéral Alphonse, deux princesses intelligentes et belles comme les muses, et autour d'elles tout un essaim de femmes spirituelles et charmantes, la plus radieuse des constellations. Quel enivrement pour Torquato, de chanter devant un tel auditoire, de vivre entouré d'honneurs et d'hommages, sous le regard du prince sympathique à son génie, au milieu des fêtes et des amours ! Ses amours, ce n'est pas une des pages les moins palpitantes de son histoire.

CORNÉLIA.

Ni l'une des moins obscures surtout.

ANTONINO.

Avez-vous remarqué, mère, dans les sonnets et les canzones toute cette guirlande de fronts radieux devant lesquels Torquato passe et s'exalte tour à tour, comme une abeille qui va, incertaine et ravie, d'une fleur à l'autre ?

CORNÉLIA.

Oui, son enthousiasme poétique a brûlé l'encens devant plus d'une idole. C'était d'abord cette Laure Peperara, la première et la plus naïve émotion de sa jeunesse, cette jeune fille du Mincio, nageant au milieu des cygnes, et dont le pied blanc, suivant son dire, faisait éclore plus de fleurs que sa main n'en cueillait sur la rive. Depuis lors au-

tour de lui, comme autour de Thyrsis dans l'*Aminte*, se sont pressées des nymphes charmantes, aussi nombreuses que les perles de la rosée. C'est cette Léonore Santivale, la belle Parmesane aux cheveux tressés en couronne, c'est Livia d'Arco, c'est la comtesse de Sala, c'est Olimpia la camériste, ce sont les princesses de Ferrare.

ANTONINO.

Et pensez-vous que ces galanteries ne soient pas le masque enjoué d'un sentiment plus profond, d'un amour téméraire aux yeux de la foule, mais partagé peut-être ?

CORNÉLIA.

En effet, une âme comme la sienne n'est pas faite pour s'endormir à ces jeux de l'indifférence et se dérober toujours aux atteintes de la passion.

ANTONINO.

Laissez-moi vous confier mes conjectures. L'autre soir, je cherchais mon ami Batista dans les jardins en terrasse qui dominent la mer. Sa sœur aînée et plusieurs autres jeunes filles, sorties pour prendre le frais, causaient entre elles, et comme je passais à leurs côtés, je compris à quelques mots, surpris au passage, que la conversation roulait sur le Tasse. Ce fut pour moi, vous l'imaginez bien, un motif de prêter l'oreille.

CORNÉLIA.

Indiscret !

ANTONINO.

Croyez-vous sincères, disait l'une avec un fin sourire, tous les hommages et toutes les adulations qu'il prodigue dans ses vers à la belle comtesse de Scandiano ? Ses sonnets amoureux vont à l'adresse d'une Léonore ; mais quelle est cette Léonore ? Celle qu'on désigne est-elle bien celle qu'il chante ? Quoi ! interrompit la sœur de Batista, oserait-il porter ses vœux jusqu'à Léonore d'Este ? Et pourquoi non ? m'écriai-je ; le génie est une royauté ; la gloire le fait son égal.

CORNÉLIA.

Puisse le bonheur ne point faire défaut à ces périlleuses ambitions ! J'ai tant vu médire de la gloire que je n'ose plus compter sur elle.

ANTONINO.

Soyez plus confiante, ô mère ! et croyez que pour lui du moins ses couronnes n'auront jamais d'épines. Souhaitez seulement que ses

prospérités ne le rendent pas oublieux. Voilà bien des années qu'il n'a revu son humble toit paternel; je n'ai jamais eu la joie de l'y accueillir, et je l'admire sans le connaître.

CORNÉLIA.

Hélas ! oublies-tu toi-même l'ostracisme qui l'en repousse, cet édit de proscription qui frappa mon père, serviteur dévoué du prince de Salerne? L'arrêt de bannissement qui porta aussi sur Torquato, malgré ses neuf ans, pèse toujours sur sa tête. Enfant, sache de bonne heure et toute ta vie honorer les disgrâces que nous attirent les sentiments fidèles !

ANTONINO.

Avec l'aide de Dieu, ma mère, j'aurai garde de jamais faillir à cette loi des nobles cœurs. Mais quand j'aurai vingt ans — n'est-ce pas que vous me laisserez accomplir mon vœu? — quand j'aurai vingt ans, si vous me jugez digne de paraître devant votre frère, j'irai moi-même à Ferrare; oui, j'irai lui raconter combien son souvenir, combien sa pensée rayonnaient dans notre solitude. Pourquoi douterais-je de son accueil? Les grandes âmes ne sont-elles pas les plus affectueuses? Je vous suis inconnu, lui dirai-je, mais non pas étranger. Je suis l'unique enfant de cette Cornélia, votre sœur chérie, dont le triste veuvage s'éclaire de vos grandeurs lointaines. On dit que la gloire a ses jours d'amertume; si jamais les traverses de la vie vous faisaient souhaiter un asile de sympathie et de paix, retournez avec confiance vous asseoir au foyer paternel. Nulle autre demeure ne s'ouvrirait plus empressée devant vous, car votre présence y serait pour nous la plus complète des félicités.

CORNÉLIA (lui prenant les mains).

O cher, ô aimable enfant, c'est de ton âge une précieuse faculté de suppléer au bonheur absent par les flatteuses perspectives de l'avenir. Dieu me préserve de porter la main sur aucune de tes espérances. Le temps leur sera toujours assez rude sans que je lui vienne en aide. Ne sois donc pas rebelle aux illusions, mais ne t'appuie pas uniquement sur elles. (*Elle l'embrasse au front.*) Tu n'es pas sorti du jour, enfant, tes tempes sont brûlantes. Va, doux rêveur, chercher au dehors quelque distraction à tes lectures et à nos entretiens.

ANTONINO.

Ne viendrez-vous pas avec moi? La promenade me serait plus douce à vos côtés. Ce golfe de Naples, vu des hauteurs du rivage, est, le soir, vous le savez, un si beau spectacle !

CORNÉLIA.

J'ai regret de ne pas t'accompagner; mais la pauvreté a des exigences; quelques soins domestiques me réclament.

ANTONINO.

Si du moins je rencontrais vers le port quelque matelot nouvellement arrivé de loin, et qui pourrait satisfaire à mes questions sur Ferrare!

(En ce moment un homme paraît au seuil de la maison. Son costume est celui d'un chevrier des Abruzzes. Il s'appuie sur un bâton de voyage; sa chaussure poudreuse atteste une longue marche. C'est le Tasse. La physionomie inquiète et souffrante, le visage amaigri, la barbe entière comme dans ses portraits.)

LE TASSE.

N'est-ce pas ici la maison de Cornélia Tasso, veuve de Marzio Sersale?

CORNÉLIA.

C'est sa maison, et c'est elle-même qui vous parle.

LE TASSE (à part).

Oui, c'est bien elle! — J'hésite à entrer, l'émotion qui m'agite me trahira.

ANTONINO (à part).

Quel est cet homme? Sa vue m'inspire une sorte d'effroi respectueux.

CORNÉLIA.

Mais qui êtes-vous, étranger, et que me voulez-vous?

LE TASSE.

Étranger! oui, je suis un pâtre des Abruzzes. Je viens vers vous envoyé par quelqu'un qui vous est cher sans doute.

CORNÉLIA.

Une personne chère? Qui donc est-elle?

LE TASSE (avec hésitation).

C'est à vous seule que je voudrais parler. — Souffrez d'abord que je respire, j'ai tant besoin de repos! Je suis en marche depuis le point du jour et la fatigue m'accable.

CORNÉLIA.

En effet, vous paraissez souffrant et brisé de lassitude. Avant de vous interroger je devais vous secourir. Mais l'imprévu... la surprise... (Elle remonte la scène et va prendre sur une étagère des fruits et un flacon de vin.) Antonino, approche une escabelle et



laisse-nous. — Asseyez-vous, étranger, une coupe de ce vin vous reconfortera.

ANTONINO (à part, et observant toujours l'inconnu avec défiance).

Je sors, mais mon absence sera courte.

(Il sort.)

LE TASSE (à part, tandis que Cornélia lui verse à boire).

Elle ne m'a point reconnu. Hélas! le malheur m'a donc bien changé, même de visage! (*Haut, après avoir bu.*) Je vous rends grâces de vos soins. Celui-là qui m'envoie vous dit compatissante et bonne, je vous trouve telle qu'il vous dépeint.

CORNÉLIA.

Mais à cette heure me direz-vous de quelle part vous venez?

LE TASSE (la regardant pour saisir en elle les impressions produites par ses paroles):

C'est votre frère Torquato qui m'a chargé pour vous d'un message.

CORNÉLIA (vivement).

C'est Torquato, c'est mon frère bien-aimé qui vous envoie, et vous tardez tant à me parler de lui?

LE TASSE.

Hélas! je ne suis pas un messager de joie. Le glaive des tristes nouvelles est toujours assez prompt à frapper les âmes sensibles.

CORNÉLIA.

Et quel malheur venez-vous donc m'apprendre? Sa vie est-elle en danger? A-t-il subi quelque revers de gloire? A-t-il perdu la faveur d'Alphonse? Parlez, ne me taisez rien. Voyez-vous pas que ma frayeur se heurte aux conjectures les plus sinistres? Bien que nul coup du sort ne puisse l'atteindre sans que mon cœur saigne profondément de la même blessure, oh! ne me déguisez rien, n'épargnez pas ma faiblesse; je suis faite à bien des douleurs et j'ai l'habitude des larmes.

LE TASSE.

Sa destinée est telle que votre tendresse, dans son effroi, ne saurait guère imaginer de plus complète infortune. Voilà pourquoi j'ai si peu hâte de parler; ce n'est pas mon récit qui peut dissiper ou restreindre vos alarmes.

CORNÉLIA.

Juste ciel! Est-il possible!

LE TASSE:

Jugez-en par vous-même, et écoutez-moi d'un cœur sincère car

voire pitié lui serait douce. L'autre soir, l'orage achevait de gronder dans les montagnes de Velletri quand un homme parut au seuil de ma chaumière, implorant l'hospitalité. Ses vêtements, presque en lambeaux, ruisselaient de pluie; ses pas chancelaient de fatigue, tous ses traits amaigris respiraient la souffrance, et son regard, brûlant d'un feu sombre, trahissait tout ensemble l'ardeur et l'angoisse de sa pensée. Quel était donc ce voyageur égaré dans les Abruzzes dont l'aspect et les discours n'étaient ni d'un mendiant ni d'un malfaiteur? Les mots de trahison et d'ingratitude sortaient à tout instant de ses lèvres en délire. Lorsque nos soins empressés eurent rendu un peu de calme à son esprit, il nous conta que pareil à un ancien Grec dont les chants sont à jamais mémorables, il errait comme lui à l'aventure, en proie à toutes les misères de la vie, fuyant ceux-là même que son génie devait rendre immortels.

CORNÉLIA (qui tombe assise, comme affaissée de douleur).

Oh! ne vous jouez pas de ma crédulité. A quoi bon torturer ainsi mon âme? Vos paroles m'épouvantent, mais ma raison refuse de croire à un si grand et si brusque désastre.

LE TASSE.

Hélas! si désolantes que soient de telles réalités, la peinture n'en est que trop fidèle.

CORNÉLIA.

Mais à quelle persécution se dérobaient-il? Vers quel refuge tournait-il sa fuite?

LE TASSE.

Il échappait aux colères du prince qui l'avait privé du bien suprême : la liberté, et dont la faveur, en se retirant de lui, le laissait en butte à toutes les vengeances; il fuyait, comme tous les cœurs navrés, vers la solitude.

CORNÉLIA (à part et troublée).

Un tel langage dans la bouche d'un pâtre; cet homme est-il bien ce qu'il dit être? L'accent de sa voix éveille d'étranges échos dans mon souvenir.

LE TASSE.

Dans le naufrage universel de sa fortune, un dernier espoir toutefois, un désir encore soutenait sa vie, et c'est vers cette branche de salut qu'il tendait une main défaillante quand il est tombé d'épuisement au seuil où mes enfants et moi l'avons recueilli. Alors, voyant que ses forces l'abandonnaient en chemin, il nous a confié le but et le

vœu de son voyage. C'est Sorrente dont il voudrait encore fouler le rivage pour lui sacré, c'est le toit paternel dont le calme et la sécurité l'attirent, c'est Cornélia enfin, c'est sa sœur chérie qu'il venait presser contre son cœur dans une muette étreinte de deuil et de tendresse.

CORNÉLIA (qui se lève).

Il s'est souvenu de moi! c'est en moi qu'il espère! Béni soit Dieu de lui avoir mis au cœur cette bonne pensée! Mais je n'attendrai pas qu'il vienne; vous me conduirez vers lui : ne m'est-il pas plus cher encore dans son adversité? Oui, nous partirons, et promptement, et sur l'heure...

LE TASSE.

Oh! demeurez et calmez-vous! Torquato n'est plus à Ferrare, il n'est plus dans les montagnes des Abruzzes... m a sœur, il est devant toi qui t'ouvre ses bras.

CORNÉLIA (qui s'élançe vers le Tasse).

Qu'avez-vous dit? (*Elle le regarde fixement.*) Oui, c'est bien toi! oui, mon cœur te reconnaît avant mes yeux, ô grand et cher infortuné! (*Elle se jette éperdue dans ses bras, puis se déroband aussitôt à ses embrassements.*) Laisse-moi te contempler en silence. Ne prends point garde à mon trouble. Laisse éclater, sans t'émouvoir, ces premiers élans de mon âme bouleversée. O pardon, mille fois pardon si je ne t'ai pas tout d'abord reconnu; c'est que tu vivais dans mon souvenir sous une autre image. Pauvre frère bien-aimé, devais-je te revoir ainsi, toi jadis si plein de force et de grâces, toi, jeune encore.

LE TASSE.

Hélas! tu le vois trop; les années sont moins promptes que les soucis, les veilles et la pensée à détruire le visage de l'homme.

CORNÉLIA.

Mais pourquoi ces habits inaccoutumés, pourquoi ce déguisement?

LE TASSE.

Résolu, pour te revoir, à braver l'édit de proscription qui menace toujours ma vie au royaume de Naples, j'ai cru mieux conjurer le péril par un costume qui déjouât les soupçons. Le pâtre dont j'ai en effet reçu l'hospitalité, car mon récit n'est pas tout entier une fable, a, sur ma prière, échangé ses habits pour les miens, et j'ai pu de la sorte atteindre paisiblement Sorrente.

CORNÉLIA.

Oh! que ta prudence était bien avisée, que cette inspiration était

ingénieuse et sage ! Mais j'y songe maintenant — car mes idées sont encore toutes confuses — ton travestissement a bien pu m'abuser ; mais toi, dès que tu as eu franchi ce seuil, qu'attendais-tu à m'appeler sur ton cœur ? Que craignais-tu sous ce toit qui a dû tressaillir d'aise à ton approche ? Si déchaînée que soit la tempête au dehors, cette demeure n'est-elle pas à jamais pour toi inviolable et lieu d'asile ? Pourquoi donc une telle épreuve et à quoi bon ce subterfuge ?

LE TASSE.

Et pourquoi à ton tour déchirer ces sombres voiles ? Pourquoi porter la main sur de telles blessures ? Tu les feras si aisément se rouvrir et saigner.

CORNÉLIA.

Oh ! j'ai eu tort, ne réponds pas, je ne veux rien savoir.

LE TASSE.

Il faut que tu saches tout, au contraire, pour mieux comprendre tout ce que j'ai dû souffrir. Trop sûr que le temps et les chagrins m'avaient rendu pour toi méconnaissable, j'usai de cette feinte innocente pour éprouver tes sentiments. L'absence et les maux de la vie sont si puissants à changer les cœurs les plus fidèles ! Mais à l'entrée de ces lieux, mais à ton aspect si longtemps souhaité, un cri révélateur allait jaillir de mes lèvres quand la défiance, de son doigt de glace, a clos ma bouche et comprimé les élans de mon sein. Trahi ou abandonné de tous ceux que j'aimais, me heurtant partout à des cœurs faux et perfides, plains-moi, ma sœur, je suis tombé à cet excès de misère que j'ai pu, un instant, douter même de toi !

CORNÉLIA.

Oh ! bien misérable en effet et bien digne de la plus tendre pitié. Et moi qui te rêvais glorieux entre tous, qui interprétais ton oubli par les enivrements de ton bonheur, moi qui me réjouissais de voir ta brillante étoile triompher des augures paternels.

LE TASSE.

Oui, ma vie était belle ; j'étais la victime que la destinée parait de fleurs pour l'immoler ensuite avec plus d'éclat. Oh ! quel écroulement rapide que celui de mes prospérités ! Je me suis cru d'abord le jouet d'un mauvais rêve ; je criais vers le ciel comme pour m'éveiller. Dans l'humide cachot où je languissais enfermé, la nuit, il me semblait voir, comme les branches d'un arbre que brise la foudre ou la cognée, toutes mes splendeurs de la veille tomber l'une après l'autre dans un gouffre ouvert devant moi. En vain je détournais

d'horreur les yeux et la pensée, une main invisible me tenait penché sur l'abîme, et dans cette hallucination terrible je sentais ma raison elle-même rouler au fond du gouffre maudit!

CORNÉLIA.

Mais c'est le martyr que tu as subi! Que parle-t-on de gloire et de lauriers? C'est la palme que tu as conquise.

LE TASSE.

Tu dis vrai : les maux du corps, les épouvantes de l'esprit, l'éclipse de l'intelligence, rien n'a manqué à mon supplice.

CORNÉLIA.

Mais quoi! pas un ami fidèle au revers; pas une voix indignée et suppliante qui ai crié merci à tes persécuteurs, pas même celle de la princesse Léonore...

LE TASSE.

Oh! tais-toi, ma sœur, ne blasphème pas ce nom sacré. Si la princesse ne m'a point couvert de son égide, c'est que l'heure n'était pas propice, c'est que ses efforts pour me sauver eussent peut-être achevé ma perte. Oh! pas un reproche, pas une plainte contre elle. Laissons dans l'ombre et en silence ce front auguste toujours pur et debout sur l'autel de mon cœur.

CORNÉLIA.

Hélas! je l'ai trop justement soupçonné. C'est ce funeste amour qui t'a perdu. Mais quand tu as besoin de calme et d'oubli que vais-je évoquer ces troublantes images? Tirons plutôt un voile sur le passé. Te voilà au port, j'espère; ferme donc l'oreille aux derniers grondements de la tempête. — Qu'importe que l'ancien arrêt de proscription soit ou non révoqué? Tes jours ne sont point en péril dans cette obscure maison. Nous saurons bien donner le change aux commentateurs du voisinage. Tu seras, par exemple, un cousin de Bergame ou de Ravenne venu à Sorrente pour refaire sa santé. Ainsi pour toi sécurité parfaite. Je vais mettre Antonino en tiers dans la confidence. Le cher enfant! il va venir. Quelle joie mêlée d'amertume je vais brusquement lui causer! T'approcher et te connaître c'est le désir qu'il exprime à toute heure. Je l'entends, laisse-moi le préparer moi-même à ce qu'il doit apprendre.

(Entre Antonino).

ANTONINO (du seuil et à part).

Cet homme encore... saurai-je enfin le mot de cette énigme? •

CORNÉLIA.

Antonino, ferme la porte, et n'ouvre pas à qui viendrait du dehors. — Approche et écoute, enfant. Ton intelligence est précoce et ton cœur est bien doué; on peut se confier à toi; tu comprends la gravité des choses. — Il y a peu d'instant tu me parlais encore du Tasse avec enthousiasme et fierté.

ANTONINO.

Comme toujours.

CORNÉLIA.

Ce n'est pas, je pense, la mauvaise fortune qui changeront jamais tes sentiments pour lui.

ANTONINO.

En doutez-vous, ma mère? Lui prouver plus tard mon dévouement et ma tendresse c'est là, je vous le répète, toute l'ambition de ma vie.

CORNÉLIA.

Hélas! enfant, l'occasion ne s'est pas fait attendre. Le triomphateur est renversé de son char; (*lui montrant le Tasse.*) il est là, sous tes yeux, tout meurtri de sa chute. (*Antonino reste immobile et regarde dans un silence effrayé et défiant sa mère et le Tasse.*) Te voilà muet de stupeur, n'est-ce pas? Tu es tout ébranlé d'un pareil coup. C'est trop rude pour ton âge. Instruis-toi cependant au spectacle d'une telle adversité; souffre et pleure sans rougir de tes larmes; mais aussi prouve à Torquato que la force de ta jeune âme n'est pas moins grande que ta douleur.

ANTONINO.

Torquato, dites-vous? Ce montagnard des Abruzzes serait Torquato? A quoi bon cette épreuve, ma mère, et pourquoi me tentez-vous? Mon oncle est un noble et brillant cavalier. Vous me l'avez ainsi dépeint cent fois vous-même. Que parlez-vous du malheur; il ennoblit plus qu'il ne dégrade, et si profonde que soit son empreinte, elle ne saurait faire d'un gentilhomme un pâtre grossier.

*(Mouvement du Tasse.)*CORNÉLIA *(vivement)*.

Silence, enfant! Chacune de tes paroles est un outrage et un blasphème.

ANTONINO.

Quoi donc! ce n'était pas une feinte et cet étranger est bien Torquato? Mais alors pourquoi cette reconnaissance tardive? L'ombre du soir, direz-vous peut-être, jointe aux altérations que les années font

subir à nos traits, cette arrivée inattendue, ces habits rustiques, tout cela pouvait au premier abord déjouer vos regards; mais lui, lui pouvait-il un seul instant se méprendre? A votre seul aspect les pierres du seuil ne devaient-elles pas lui crier : c'est Cornélia, jette-toi dans les bras de ta sœur? Tenez, ma mère, croyez-en mes impressions et restez sur vos gardes, cet étranger n'est pas le Tasse.

CORNÉLIA (d'une voix suppliante).

Au nom de tout ce qui t'est cher et sacré, arrête, Antonino, arrête!

LE TASSE (qui s'est levé ému et frémissant).

Non, non, laisse-le tout dire, laisse son âme s'épancher tout entière! — Sa bouche n'est point l'organe de ses propres sentiments; c'est ma destinée qui le suscite, c'est par ses mains, à son insu, qu'elle me perce du dernier trait, qu'elle me porte le coup qui achève. — Puissances du ciel! la poésie est donc un bien grand forfait que l'enfance elle-même soit conjurée contre elle! — Brunello et Guarini, ô mes fidèles! serpents de l'envie qui avez bavé sur mon œuvre et empoisonné ma gloire, réjouissez-vous et gardez bonne espérance, je n'ai pas encore, ô démons, triomphé de vos maléfices! J'échappais, tout meurtri, de vos pièges; je croyais par la fuite me dérober à vos atteintes; mais non, ma fortune vous est propice, votre victime n'est pas sauvée encore, il vous est venu un nouvel auxiliaire! — (*Avec une exaltation croissante.*) Où fuir désormais? En quel lieu trouver un refuge? Enfant, es-tu, toi aussi, du complot universel? Es-tu d'intelligence avec mes ennemis? En es-tu donc le plus impitoyable? Les uns ont calomnié mon cœur, les autres m'ont noirci aux yeux du prince, il en est même qui ont poussé la haine jusqu'à me traiter de fou; toi enfin, comblant la mesure, tu te dresses au foyer de mon père et tu me cries : retire-toi, le nom que tu prends est usurpé!

(Il retombe assis et les traits égarés.)

CORNÉLIA (qui s'empresse de courir à lui).

O cruel enfant, qu'as-tu fait!

ANTONINO (qui s'élançe aussi de l'autre côté).

Oh! pardon, à vos genoux pardon! C'est bien vous Torquato, vous que j'admire et que j'aime. Voyez mes remords et pardonnez! Oui, j'ai blasphémé et c'est bien vous! Je vous ai soudain reconnu à l'éclair de vos regards; votre génie a passé dans vos yeux, il a vibré dans vos accents, et c'est lui, je l'atteste, qui me froudioie et me jette à vos pieds!

LE TASSE (d'une voix brisée).

Cornélia, chère sœur, soutiens et rassure ma raison troublée. Que dit donc Antonino? Ne convient-il pas de ses méprises? Le ciel soit loué d'ouvrir son âme à de meilleures pensées!

CORNÉLIA.

Hélas! il maudit son erreur et te conjure de lui pardonner.

LE TASSE (à Antonino qu'il embrasse).

C'est chose facile, enfant; aurai-je pour toi jamais dans l'âme d'autre sentiment que la tendresse.

ANTONINO.

Oh! la mienne pour vous s'augmente encore de mon repentir.

CORNÉLIA.

Plus un mot désormais sur ces tristes débats. Que l'oubli les emporte avec le souvenir de tes maux passés. Tu vas renaître au bonheur parmi nous, j'en ai la douce confiance. Sur ta tête brûlante le calme descendra comme une rosée, et dépouillant le vieil homme, tu croiras revivre d'une adolescence nouvelle.

LE TASSE.

Je m'abandonne à vous, mes amis. Veillez autour de moi comme auprès d'un convalescent, soyez les gardiens de mon repos. J'ai trop cherché le bruit et l'éclat du dehors. Ma vie était semblable au fruit doré par les plus ardents soleils; les frelons avides sont accourus et l'ont dévorée. Je veux désormais goûter parmi vous ces biens austères qui font les heures sereines : l'ombre, la solitude et l'oubli.

ANTONINO.

Que parlez-vous d'ombre et d'oubli? la solitude n'est pas le tombeau. Elle a ses joies pures et ses enivresments paisibles. L'aspect de la mer et des beaux sites qui nous environnent seront-ils des spectacles indifférents à vos regards? Et sous les discrets ombrages où vous pourrez, libre et inconnu, rêver au hasard, enveloppé de silence et de fraîcheur, si les voix mélodieuses se réveillent en vous, pourquoi les contenir et vous taire?

LE TASSE.

Non, je ne me tairai pas, et dussent mes accents ne retentir que dans vos deux cœurs secourables, ils vous attesteront du moins, tout émus de reconnaissance, que mon âme n'est point ingrate.

CORNÉLIA (qui s'est éloignée un instant, se rapprochant du Tasse).

Il se fait tard, ami; le sommeil, j'espère, te délassera des fatigues et des émotions de la journée.

(En ce moment on frappe à la porte du fond. Le Tasse tressaille.)



CORNÉLIA.

Qui peut venir à cette heure ?

LE TASSE.

Si c'était quelque espion lancé sur mes traces ?

ANTONINO.

Ne craignez rien ; la porte est bien close , et au besoin , pour vous défendre , nos amis du voisinage nous seront vaillamment en aide.

VOIX DU DEHORS.

Ouvrez, ouvrez, je suis porteur d'un pressant message.

LE TASSE.

Mais cette voix m'est connue. Jeppo !...

LA VOIX DU DEHORS.

C'est moi-même, seigneur.

LE TASSE.

Ouvrez vite , Antonino ; c'est un homme sûr et dévoué qui nous arrive.

(Entre Jeppo, vêtu en courrier aux armes et aux couleurs de la maison d'Este.)

LE TASSE (qui s'élançe vers lui).

Mon brave Jeppo, je devine qui t'envoie. A elle seule j'avais confié mon projet de fuite ; elle seule connaissait le terme de mon voyage.

JEPPO.

Seigneur, j'avais ordre de ne pas revenir sans vous avoir trouvé et remis cette lettre.

LE TASSE (après l'avoir avidement parcourue).

Cornélia ; Antonino, c'est la princesse dont l'angélique main a tracé cette lettre ! C'est Léonore elle-même qui me rappelle à Ferrare. Tenez, voyez ! Le prince a reconnu qu'il était abusé ; le masque est tombé du front des imposteurs ; ma gloire est absoute et la calomnie désarmée : rang et honneur tout m'est rendu !

CORNÉLIA.

Dieu soit béni dans ses bontés comme dans ses rigueurs ! Mais que comptes-tu faire à présent ?

LE TASSE.

Tu le demandes ? je n'hésite pas, je pars, je suis Jeppo, je retourne à Ferrare !

ANTONINO (avec étonnement).

Et vos projets de retraite ?

CORNÉLIA.

Et tes résolutions de vie obscure et abritée parmi nous ?

## LE TASSE.

O mes amis, voyez-vous pas que j'étais dupe de mes propres souhaits. Moi, m'ensevelir dans la solitude ! M'envelopper du suaire de l'oubli ! Un seul instant l'avez-vous pu croire ? Mais à toute heure j'entendrais éclater à mes oreilles le rire satisfait de mes rivaux ; mais j'étoufferais dans cette atmosphère ! Mes facultés inactives , comme autant de dards aigus , se tourneraient contre moi-même pour me déchirer. Hélas ! je porte comme Nessus une robe ardente , elle me consume sans que je puisse la faire choir de mes épaules. A chaque être son élément , à chaque nature sa loi : au pécheur sa barque livrée à tous les caprices du vent ; à moi de tenter d'un pied hardi ces pics escarpés et sublimes autour desquels grondent souvent les orages , mais où l'âme peut surprendre et redire quelques échos des voix célestes.

## CORNÉLIA (à part).

Quelles brusques alternatives d'exaltation et de défaillance ! O contradictions des hauts esprits que vous donnez beau jeu aux diatribes jalouses du vulgaire !

## ANTONINO.

Vous dites vrai , et je confesse l'aveuglement de notre affection. A un homme tel que vous les torpeurs de la vie commune seraient funestes. Est-ce d'ailleurs pour les dérober au monde que le génie a reçu d'en haut ses dons lumineux ? Parce que souvent le ciel est plein de nuages et de tempêtes , l'étoile refuse-t-elle aux nuits d'hiver ses rayons ? Le bonheur dans le repos n'est fait que pour les humbles esprits ; partez donc et retournez aux luttes brillantes.

## LE TASSE.

Oui je partirai , mais non pas seul. Tu me suivras , enfant , et dans cette cour pleine de périls tu grandiras à mes côtés , averti et sauvé par moi des écueils. Cette science de la vie que j'ai si chèrement acquise , elle me semblera désormais et moins amère et moins stérile. Je saurai par elle détourner de tes lèvres bien des calices ; les ronces et les cailloux du chemin je les écarterai devant tes pas. Viens donc , enfant , je te ferai la route aplanie et facile.

## CORNÉLIA.

Qu'ai-je entendu ? Ai-je bien compris ? Tu voudrais me ravir mon enfant ? L'unique soutien , le seul trésor de ma vie en deuil tu oserais l'entraîner loin de moi dans les tourments et les hasards de ta fortune ? Mais ne vois-tu pas combien une telle pensée est cruelle et cou-

pable? Antonino, viens dans mes bras, viens sur mon cœur; que mon amour se rassure, et qu'il te couvre de ses ailes pour te défendre contre de telles séductions!

ANTONINO (pressé contre le sein de Cornélia).

Mère chérie, soyez sans alarmes!

LE TASSE (qui les regarde attendri).

Oui, j'ai eu tort et j'ai imprudemment parlé; mais pourquoi m'accuser d'une voix si sévère? Hélas! l'homme éprouvé par de longues souffrances ne sait plus régler les mouvements généreux de son cœur avec le sang-froid qui en fait la convenance et la sagesse! — Dieu me garde, ô mes amis, de vous séparer; vivez toujours ainsi l'un pour l'autre, les yeux sur le même horizon, et qu'aucun bien étranger ne vous tente! — Tu le vois, Cornélia, l'agitation de l'âme est contagieuse, je porte le trouble dans l'air que je respire; mais je vous quitte; et, je vous en conjure par la mémoire de mon père, qu'aucune amertume ne corrompe l'attendrissement de nos adieux!

(Cornélia et Antonino sans répondre courent se jeter dans les bras du Tasse.)

(La toile tombe.)

FIN DU RETOUR A SORRENTE.

# L'ANNÉE LITTÉRAIRE

---

## CHAPITRE XVI.

20 SEPTEMBRE 1859.

### I

Tandis que Colletet crotté jusqu'à l'échine  
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

A quoi croyez-vous que rêve le fils de l'illustre auteur des *Couches sacrées de la Vierge* traduites du latin de Sannazar, des *homélie*s françaises, des odes, des stances, des sonnets, de la tragédie de *Cyminde*, de l'*Éloge des hommes illustres qui, depuis un siècle, ont fleuri en France dans la profession des lettres*, des *Aventures d'Ismène et d'Isménie*? Il ne songe ni aux œuvres qui ont immortalisé son père, ni à celles qui doivent l'immortaliser lui-même un jour; il roule dans sa tête un projet qui lui rapportera plus de profit que toutes ses œuvres réunies à celles de son père, y compris les vers du prologue des Tuileries où l'on voit

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,  
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile  
Appeler le canard qui languit auprès d'elle;

vers fameux, qui valurent à leur auteur cinquante pistoles du cardinal de Richelieu!

Malheureusement tout le monde n'a pas pour la belle poésie le goût de Son Eminence, les Muses ne mènent guère leurs favoris à la fortune :

Certes, il faut avoir l'esprit bien de travers  
 Pour suivre maintenant les Muses à la trace;  
 Les gueuses qu'elles sont mettent à la besace  
 Ceux à qui leurs secrets ont été découverts.  
 Depuis que j'ai trouvé la fontaine des vers,  
 Le bien s'enfuit de moi, le malheur me pourchasse,  
 Je n'ai pour aliment que les eaux du Parnasse,  
 Et n'ai pour tout couvert que des feuillages verts.

Ainsi se lamentait Guillaume Colletet père, ainsi se lamentait François Colletet fils lorsque la Providence lui inspira l'idée de recueillir dans un journal tout ce qui se passait *de plus mémorable pour la curiosité et avantage du public.*

Le règne de Louis XIV, disait Colletet dans son prospectus, est si digne de vivre dans la mémoire des hommes, que depuis que ce grand prince a pris lui-même le soin et la connoissance des affaires, non-seulement les années, mais même les semaines, les jours et les moments en sont précieux et remarquables. C'est ce qui nous a convié d'écrire l'histoire de chaque jour sous le titre de Journal, afin d'apprendre aux siècles à venir tous les glorieux succès de ce temps, par lesquels on connoitra la félicité du gouvernement, la tranquillité des peuples, les mœurs, la grandeur et la magnificence du royaume, notamment de Paris, qui en est la capitale, la clémence et la justice du Roi, qui procure le repos et le bonheur du public.

Voici maintenant les glorieux succès que François Colletet apprend aux siècles à venir.

*Dimanche 28 juin.* Dans l'église de Saint-Martin des Champs, l'abbé Thévenin fit le panégyrique de ce saint, à cause de la fête de la translation de ses reliques, qui se fait tous les ans le 4 de juillet. On publia aux prônes des paroisses un monitoire à la requête d'Antoinette Nicolas, femme de Gabriel Moussinot, avocat et notaire apostolique, à l'encontre de certain étalier boucher du Pont-Neuf, dont elle a été battue et excédée. Le chevalier de Lorraine arriva de l'armée du Roi indisposé. La chaleur fut grande; une infinité de carrosses s'assemblèrent vers la porte de Saint-Bernard, et l'on voyoit, depuis Charenton jusqu'à Auteuil, la Seine remplie de bateaux et de monde qui se baignoit. Ce jour-là on trouva plus de vingt personnes noyées.

On voit que le journaliste n'accorde pas même aux faits-Paris les honneurs de l'alinéa. François Colletet a une prédilection marquée pour la Seine; pendant tout le cours du premier numéro du

*Nouveau journal de la ville de Paris* nous ne quittons point ses bords.

29 juin. Le monde continua de se baigner, à cause de la chaleur excessive, et on trouva douze corps noyés à l'entrée de la nuit. 30 juin. La chaleur fut plus grande qu'elle n'avoit jamais été, et l'on s'en aperçut bien à la représentation d'*Atys*, qui tarit tellement les bourses qu'il ne s'y trouve que pour dix louis de spectateurs. Les bains furent fréquentés; diverses personnes se trouvèrent encore noyées, et quelques femmes et filles, s'étant trop penchées sur le côté d'un bateau, le renversèrent et périrent. 1<sup>er</sup> juillet. L'on vit passer plusieurs cadavres noyés que l'on portoit, et l'on dit que depuis quinze jours que la chaleur dure, plus de 400 personnes sont périées dans l'eau; et une partie de ce fâcheux accident arriva par la malice ou par l'imprudence de quelques-uns qui lâchèrent ou coupèrent le câble où l'on se tient d'ordinaire. 3 juillet. Sur le soir il y eut une ondée de pluie qui néanmoins ne troubla pas le bain; après laquelle on vit paroître sur la Seine, au delà de la porte Saint-Bernard, trois différents bateaux chargés de violons, deux desquels étoient inconnus, et dans l'autre étoient ceux de l'opéra, que M. Herval, intendant des finances, donna à mesdames la présidente de Mesmes, de Gouvernay, mademoiselle la Bazinière et autres de la famille, qui furent ensuite régales par M. de Rambouillet, à Rambouillet même. Par la pluie, le temps se trouva tout à fait rafraîchi. L'on fit afficher l'*Histoire chronologique de la grande chancellerie de France et de son origine*, qui se débite chez Pierre le Petit, rue Saint-Jacques, à la Croix d'or. M. le chevalier de Lorraine a trouvé l'air de Paris meilleur pour sa santé que celui de Flandre.

Au moyen de ce journal, le pauvre François Colletet espéroit enfin se soustraire à la préoccupation constante qui l'obsédoit, selon Boileau,

Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,  
Le soir entend crier ses entrailles à jeun,  
Goûte peu d'Hélicon les douces promenades :  
Horace a bu son saoul quand il voit les ménades ;  
Et libre du souci qui trouble Colletet  
N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet.

Hélas ! le malheureux dut revenir à la poésie et dîner plus que jamais du sonnet. Le gouvernement du grand roi pensa que l'existence du *Nouveau journal de la ville de Paris* étoit incompatible avec la sûreté de l'État. « J'ai rendu compte au roi du mémoire que vous avez donné à mon père au sujet du journal des affaires de Paris, que le nommé Colletet s'est ingéré de faire imprimer. Sa Majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle veut que vous en défendiez le débit et l'impression. »

Le passage précédent est extrait d'une lettre du marquis de Seignelay à la Reynie, datée de Saint-Germain-en-Laye, le 27 novembre 1676.

Voilà donc l'infortuné Colletet réduit à recommencer ces courses faméliques dont parle Boileau, et à compter sur la muse pour dîner. Louis XIV renverse brutalement l'édifice de sa fortune. Il est obligé de fermer ses bureaux, car Colletet avait déjà des bureaux :

Le public sera averti que le sieur Colletet, seul commis pour la direction des journaux de Paris, et de ses dépendances, a établi son bureau en sa maison rue du Mûrier, proche Saint-Nicolas du Chardonnet, vis-à-vis la petite porte du séminaire, et qu'il s'y trouvera exactement tous les lundis, mercredis et vendredis, depuis une heure après midi jusqu'à six heures précises du soir pendant les grands jours, et jusqu'à quatre heures et demie en hiver, pour recevoir tous les avis, mémoires, placards, affiches, monitoires, billets de pertes, de maisons, d'offices à vendre, etc., afin qu'il en soit fait mention dans le journal de chaque semaine.

Quarante ans s'écoulèrent avant qu'un autre eût le courage de reprendre l'œuvre de Colletet, de reconstruire son monument foudroyé. Le 21 mai 1717 parut une *Histoire journalière de Paris*, dont le privilège avait été concédé au sieur Dubois de Saint-Gelais. Voici un fragment de la préface de ce recueil :

Il n'est presque point douteux que Paris ne soit la plus grande ville de l'Europe; au moins est-il sûr que l'on n'en connaît aucune où les conditions et les professions soient si variées, où les sciences et les arts soient plus cultivés, où les amusements soient plus nombreux, où les modes s'établissent plus despotiquement et passent plus vite, enfin où paroisse davantage le caractère d'une nation que toutes les autres veulent imiter. Une ville faite de cette sorte mérite une place considérable dans l'histoire; il ne s'y passe rien d'indifférent, parce que les traits les plus simples peuvent servir à faire comprendre la nation... Une nation telle que la française a plus besoin qu'aucune autre d'histoire journalière. Ses usages sont peu constants, ses goûts ne sont pas longtemps les mêmes, ses modes changent souvent, elle est méconnaissable à elle-même au bout de quelques années: les habits de nos pères nous paroissent des déguisements; les mœurs des comédies de Molière ne sont déjà plus les nôtres; les œuvres d'un grand poète mort depuis peu viennent de paroître avec un commentaire pour expliquer les choses de son temps. Voilà ce qui a fait concevoir le dessein de donner tous les trois mois une espèce de relation de Paris où l'on recueillera, autant qu'il sera possible, tout ce qui ne se trouve point dans les ouvrages périodiques qui font mention de ce qui s'y fait....

Un journal trimestriel! rien ne prouve mieux que la curiosité de nos pères sommeillait encore. Voici un fait-Paris contenu dans la brochure de Saint-Gelais :

Quelque simple que soit un fait, sa nouveauté le rend remarquable. Il arriva, vers la fin de janvier (1717), un vaisseau marchand portant pavillon et flammes, et monté de huit pièces de canon. Il venoit du Havre, et étoit chargé de morue. C'étoit un *heu*, sorte de bâtiment hollandois qui tire peu d'eau, ce qui lui avoit donné la facilité de venir jusqu'à Paris. Il salua de tout son canon le pavillon des Tuileries, et vint mouiller au port Saint-Nicolas, devant le Louvre. Tant qu'il y a resté, le peuple n'a pas cessé de s'y arrêter, et l'on assure que l'équipage a gagné plus de cent écus à le laisser voir en dedans, quoiqu'il prit seulement un sou par personne. Il est venu deux mois après un pareil bâtiment; on ne l'a pas regardé.

De pareilles nouvelles n'avaient rien de bien alarmant, il me semble, pour la tranquillité de l'État; le gouvernement en jugea autrement. Saint-Gelais eut le sort de Colletet. Au bout d'un an, on s'aperçut que le nouveau journal étoit la chose la plus dangereuse du monde, et l'éditeur reçut l'ordre de cesser complètement sa publication.

Un demi-siècle et dix ans passèrent sans qu'une nouvelle tentative eût lieu dans le journalisme. Enfin au commencement du mois de novembre 1776 parut le prospectus d'un journal intitulé *Journal de Paris* ou *Poste du soir*. Saluons le premier journal quotidien qu'ait vu la France.

Le fondateur du journalisme quotidien étoit un simple clerc de notaire nommé La Place. Il établit ses bureaux dans un hôtel situé dans un des quartiers les plus riches de Paris; il les meubla somptueusement, et le public attendit avec d'autant plus d'impatience le premier numéro du *Journal de Paris* que le prospectus avait produit une sensation immense. Voici le résumé des promesses contenues dans cette pièce : la nouvelle feuille devait donner :

L'annonce des livres le jour même où ils auront paru, ainsi que des cartes géographiques, des estampes, de la musique, avec le prix, l'adresse du libraire, l'interprétation du titre, les journalistes se réservant en outre de donner des notices plus longues et plus détaillées lorsque ces nouveautés le mériteraient.

Ces légères productions de l'esprit, ces madrigaux, toutes ces pièces de poésie, fruit du bon goût et de la gaieté décente, ces bons mots, ces anecdotes, auxquels la nouveauté semble ajouter du prix;



La description des fêtes particulières, le répertoire des spectacles de Paris, les modes, la construction des édifices publics et particuliers, le nom des artistes qui y seraient employés ;

Le récit des actions vertueuses dans tous les genres ;

La valeur des comestibles et fourrages ;

L'arrivée des grands, celle des savants et des artistes étrangers, avec des notions sur le genre de sciences qu'ils cultivent et d'arts qu'ils professent, leur demeure, leur départ ;

Le bulletin de la maladie des personnes dont la santé intéresse le public, soit par le rang qu'elles occupent, ou les dignités dont elles sont revêtues, soit par la réputation dont elles jouissent ;

L'objet des édits et déclarations, des arrêts des cours souveraines, des jugements et ordonnances des tribunaux ; les jugements rendus la veille dans les causes intéressantes ; les vacations des tribunaux ; les vacations dans les offices de judicature, de finance et autres ; le changement des officiers publics ; les bénéfices vacants dans les églises de Paris ; les cérémonies religieuses et le nom des prédicateurs ;

Des détails sur les paiements de l'hôtel de ville, comme la lettre, le nom des payeurs, etc. ; le cours des effets publics et du change de Paris ; les numéros sortis de la roue de fortune ;

Les observations astronomiques du jour, les observations météorologiques de la veille, les aurores boréales et autres phénomènes du ciel.

Du premier coup le journal atteignait presque à la perfection. Le prospectus du *Journal de Paris* est encore, sauf les petits vers, le prospectus de tous les journaux qui paraissent ; ils n'insèrent plus de madrigaux, mais, à leur place, des romans-feuilletons.

L'usage de ce qu'on a appelé depuis des *adhésions* était connu à cette époque. Le premier numéro contient une lettre d'encouragement de Voltaire au directeur du journal :

Le plan de votre journal me paraît aussi sage que curieux et intéressant. Mon grand âge et les maladies dont je suis accablé ne me laissent pas l'espérance de produire quelque ouvrage qui mérite d'être annoncé par vous. Si j'avais une prière à vous faire, ce serait de détromper le public sur tous les petits écrits qu'on m'impute continuellement. Il est parvenu dans ma retraite des ouvrages entiers imprimés sous mon nom, dans lesquels il n'y pas une ligne que je voulusse avoir composée. Je vous supplierais aussi de vouloir bien, par un mot d'avertissement, me délivrer de la foule de lettres anonymes qu'on m'adresse. Je suis obligé de renvoyer toutes les lettres dont les cachets me sont inconnus... Je ne doute pas que votre journal n'ait beaucoup de succès ; je me compte déjà au nombre de vos souscripteurs.

Corancez, d'Ussieux et un apothicaire nommé Cadet étaient les principaux rédacteurs du *Journal de Paris*. La profession de ce der-

nier donna lieu à une foule de « ces légères productions de l'esprit, fruit du goût et de la décence aimables, » que je me dispenserai pourtant de reproduire. Les beaux esprits s'escrimèrent également sur le prix des foins promis aux abonnés de la feuille nouvelle; l'un d'eux, nommé Clément, publia la plaisanterie suivante :

Fournissez-vous à la boutique  
Des journalistes de Paris :  
Tout s'y trouve, vers et physique,  
Calembours, morale, critique  
Et de l'encens à juste prix;  
Monstres de la foire et musique,  
Voltaire et l'Ambigu-Comique,  
Course aux jockeys et les Paris,  
Danseurs de corde et politique,  
Finances et vol domestique  
Liste des morts et des écrits;  
Si la lune est pleine ou nouvelle,  
S'il pleut, s'il vente, ou bien s'il gèle,  
Et si les foins sont renchérés  
Il en rend un compte fidèle :  
Les journalistes de Paris  
Ont la science universelle.

Le *Journal de Paris*, se composait de quatre pages du format in-8° actuel : cette dimension paraît ridicule aujourd'hui. Au dix-huitième siècle, on considérait comme un vrai tour de force de remplir ces quatre pages dont les trois rédacteurs furent impitoyablement chansonnés :

Cadet, d'Ussieux et Corancez,  
C'est un plaisir de vous connaître.  
Dites-le, vous qui connaissez  
Cadet, d'Ussieux et Corancez.  
De l'esprit, ils en ont assez  
Pour ne pas le faire paraître.  
Cadet, d'Ussieux et Corancez,  
C'est un plaisir de vous connaître.

Au bout d'un mois, malgré son succès, le *Journal de Paris* cessait de paraître. Cadet, d'Ussieux, et Corancez avaient le même sort que Colletet et Saint-Gelais; ils étaient supprimés par ordre du gouverne-

ment. Une coalition s'était formée contre le nouveau journal de tous les intérêts, de tous les amours-propres, de toutes les susceptibilités qu'il devait nécessairement soulever. Les anciens journaux soutenaient que leur privilège était violé; l'avocat général Séguier déclarait qu'on ne pouvait, sans détruire les bases de la société, permettre à des écrivains de parler des affaires du palais; le clergé s'écriait que la religion était compromise si on tolérait la publication d'une feuille remplie d'anecdotes scandaleuses dans lesquelles on ne craignait pas de faire figurer des membres de l'Église; les officiers aux gardes s'indignaient que l'on eût osé mettre l'un d'eux en scène dans une historiette publiée dans le susdit journal. Le gouvernement ne pouvait manquer de faire droit à tant de justes et légitimes plaintes; le *Journal de Paris* fut supprimé. Heureusement pour lui, la cour avait fort approuvé l'invention nouvelle; la reine, les princes, les grands seigneurs lisaient le *Journal de Paris*, et il n'est pas jusqu'à madame Elisabeth qui n'eût fait prendre un abonnement. Grâce à ces hautes sympathies, le premier de nos journaux quotidiens put reparaitre; le directeur seul fut sacrifié; le pauvre clerc de notaire La Place paya pour tout le monde.

Quoique le journalisme se soit bien perfectionné depuis cette époque, il ne perdrait rien, il me semble, à revenir à certains usages qui marquèrent son début. Les éditeurs du *Journal de Paris* réservèrent au public une part de collaboration dans leur œuvre. Sous le titre *Variétés*, chaque numéro contenait un grand nombre de lettres, d'observations, de critiques sur toutes sortes d'objets de morale, de littérature, de philosophie, d'histoire. « Plusieurs de ces morceaux, dit le prospectus, offrent des plaisanteries ingénieuses et gaies, des censures piquantes, des vues originales ou utiles de nos mœurs, nos usages, nos établissements publics. Nous faisons sans scrupule l'éloge de cette partie du journal, parce qu'elle est moins l'ouvrage des rédacteurs que du public même. » Les journaux anglais ont encore cette partie spéciale consacrée au public. Le *Times* publie chaque jour une foule de lettres, de remarques, d'indications sur les questions à l'ordre du jour, qui ne sont point le côté le moins intéressant de cette immense feuille. Il y a de l'habileté dans cette conduite, qui a le grand avantage de démontrer péremptoirement au public que les journaux sont faits pour lui, que ce sont des entreprises d'utilité générale, ce qu'on n'a malheureusement pas pu persuader encore au public français; on s'y est toujours pris de façon à lui faire croire le

contraire. Peut-être nos journaux feraient sagement de reprendre les traditions du *Journal de Paris* et de suivre l'exemple du *Times*.

Tels furent les débuts de notre presse périodique; si vous voulez la suivre dans ses développements, lisez l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France*, dont M. Eugène Hatin a commencé la publication et dont le deuxième volume vient de paraître; vous y trouverez les détails les plus curieux sur la presse aux dix-septième et dix-huitième siècles, sur le *Journal des savants*, sur le premier journal du palais, sur le premier journal de médecine, sur le *Journal de Trévoux*, sur les affiches, sur les annonces, sur les origines de la presse industrielle. La partie la plus importante de ce volume est sans contredit celle qui embrasse la période de 1730 à 1789. C'est de cette époque que date l'avènement de la critique polémique; dans cette période a lieu également la lutte du journalisme, représenté par Fréron et par l'abbé Desfontaines, contre la philosophie; lutte contre nature, pour ainsi dire, et dans laquelle le journalisme eût péri en triomphant.

## II

On crie souvent contre l'obstination du Théâtre-Français à jouer la tragédie. C'est son métier pourtant. Veut-on qu'il renonce à son répertoire, qu'il laisse dans l'oubli les chefs-d'œuvre de notre scène? Ce serait grand dommage assurément. Ce qu'on peut reprocher au Théâtre-Français, c'est son goût pour une foule de comédies médiocres, dont l'oubli a déjà fait justice du vivant de leurs auteurs; et qu'il ne se lasse pas de remettre à la scène, avec un zèle qu'il pourrait employer plus utilement au profit des auteurs modernes. Un bon moyen de réveiller l'art comique serait de jouer beaucoup de comédies nouvelles. Le Théâtre-Français fait précisément tout le contraire; il prétend, il est vrai, qu'il n'y a point de sa faute, et qu'il jouerait volontiers des pièces nouvelles s'il en avait. Je crois, entre nous, que le Théâtre-Français se montre un peu trop difficile, et qu'il oublie que les chefs-d'œuvre sont rares.

Il faut savoir se contenter de ce qu'on a; c'est un précepte plein de sagesse que le Théâtre-Français a fort bien su mettre en pratique lorsqu'il est allé chercher madame Guyon sur un théâtre du boulevard pour jouer les premiers rôles de la tragédie. Certainement madame Guyon n'a pas toutes les qualités de son emploi; elle manque

de noblesse quelquefois, elle est emportée, triviale, elle a conservé beaucoup de ses habitudes de l'Ambigu et de la Porte-Saint-Martin, mais enfin elle se tire d'affaire, et grâce à elle on peut jouer les œuvres de Corneille et de Racine. Le Théâtre-Français n'a pas attendu qu'il lui vint, je ne sais d'où, une actrice du talent de mademoiselle Rachel ; il s'est contenté de madame Guyon, il se contente même de mademoiselle Devoyod, et il a parfaitement raison. Pourquoi ne se montre-t-il pas aussi raisonnable, aussi indulgent pour les auteurs que pour les acteurs ?

*Iphigénie en Aulide* que vient de reprendre le Théâtre-Français est une des tragédies de Racine où il montre le plus d'énergie et de tendresse en même temps. Que de vers charmants dans le rôle d'Eriphile, surtout dans la première scène du second acte où elle avoue son amour pour Achille à sa confidente Doris :

Je le vis : son aspect n'avait rien de farouche ;  
 Je sentis le reproche expirer sur ma bouche ;  
 Je sentis contre moi mon cœur se déclarer ;  
 J'oubliai ma colère et ne sus que pleurer.

Mademoiselle Devoyod a bonne envie, on le voit, d'exprimer tous les sentiments de son rôle, et c'est là ce qui la perd ; elle veut prouver au public qu'elle connaît toutes les beautés de la poésie de Racine, et elle oublie de les sentir. Elle remplace le sentiment par la pantomime, l'émotion par la déclamation. La tragédie n'a pas moins besoin que la comédie de naturel et de simplicité, et je ne sais pas si mademoiselle Devoyod parviendra jamais à être simple et naturelle. Quant à madame Guyon on connaît ses défauts ; ils auraient certainement choqué cette cour de Louis XIV, habituée à associer le calme et la majesté à la plus vive passion ; ils doivent trouver le parterre d'aujourd'hui plus indulgent ; la fougue, l'exagération ne lui déplaisent point, et beaucoup de gens se demandent pourquoi on ne jouerait pas la tragédie de la même façon que le drame ; madame Guyon ne paraît pas sentir complètement la différence, qui cependant est fort grande ; il y a en elle une lutte visible entre l'étude et l'instinct ; peut être l'étude finira-t-elle par l'emporter ; mais pour le moment l'instinct est le plus fort.

## III

Charles VII, le *bien servi*, disent les chroniques. Jeanne d'Arc, Brézé, Saintrailles, Jean Bureau, Jacques Cœur, voilà en effet des serviteurs comme peu de souverains en ont eu pour les défendre et les conseiller. Je ne parle pas d'Agnès Sorel, malgré l'autorité de Béranger :

Je vais combattre, Agnès l'ordonne :  
 Adieu repos ; plaisirs adieu !  
 J'aurai, pour venger ma couronne,  
 Des héros, l'amour et mon Dieu.  
 Anglais, que le nom de ma belle  
 Dans vos rangs porte la terreur.  
 J'oubliais l'honneur auprès d'elle,  
 Agnès me rend tout à l'honneur.

Ces conseillers poussèrent Charles VII dans la voie des réformes, comme on dirait aujourd'hui ; ils lui firent signer l'ordonnance du 2 novembre 1439, portant que : « Désormais le roi seul nommera les capitaines ; que les seigneurs, comme les capitaines royaux, seront responsables de ce que font leurs gens ; que les uns et les autres doivent répondre également devant les gens du roi ; que les barons ne prendront plus rien au delà de leurs droits seigneuriaux sous prétexte de guerre. » C'était subordonner la guerre à la justice, et placer entièrement la direction des affaires militaires dans la main du roi. Louons Charles VII de ces mesures. Délivrer la France des bandes qui l'infestaient était chose méritoire. Ajoutons cependant que quelque chose gâte la reconnaissance que nous devons à Charles VII ; c'est l'ingratitude du *bien servi* pour ses serviteurs : il abandonna Jeanne d'Arc, il persécuta Jacques Cœur. Ce fut un bon politique, et un assez mauvais cœur qui mérita parfaitement d'avoir un fils comme le sien.

L'auteur de la *Jeunesse de Louis XI* est sévère pour son héros, trop sévère même, car il amènera forcément une réaction, et je crains bien qu'avant cinq ou six mois le théâtre de la Porte-Saint-Martin ne trouve qu'il est temps de réhabiliter Louis XI ; si mes souvenirs sont fidèles, il me semble qu'il s'est livré il n'y a pas bien longtemps à une tentative de ce genre, laquelle tentative n'a pas pleinement réussi. Raison de plus pour recommencer l'épreuve. Louis XI est un de ces

personnages qui n'effarouchent jamais le public, on ne se lasse point de le voir sur l'affiche; c'est un rôle que tous les acteurs jouent bien. Un chanteur de l'Opéra-Comique a représenté dernièrement le personnage de Louis XI avec un talent pour le moins égal à celui de Ligier. Que de drames, de romans, de nouvelles, n'a-t-on pas écrits sur Louis XI, et nous n'en avons point encore fini avec lui!

On a accusé Louis XI roi d'une foule de crimes; dauphin, à en croire bien des gens, il montrait déjà tout ce qu'il devait être; il aurait empoisonné non-seulement Agnès Sorel, mais encore sa femme Marguerite d'Écosse; passe pour Agnès Sorel, c'était la maîtresse toute-puissante de son père, et comme le dauphin aimait sa mère, on comprend sa haine pour la favorite; mais Marguerite d'Écosse, si bonne, si douce, quel intérêt avait-il à la faire périr, à moins que ce ne fût par jalousie du baiser qu'elle donna à Alain Chartier endormi? Il est bien difficile dans ces temps de trouble et de confusion de démêler la vérité sur tout cela; ce qu'il y a de certain, c'est que ses amis dans le conseil du roi étaient précisément ceux qui rendaient le plus de services à la France. A peine sur le trône, le premier soin de Louis XI fut de réhabiliter Jacques Cœur.

Que Louis XI voulût faire assassiner son père, comme on l'a fait entendre, cela n'est guère probable; il se voyait attaqué par les favoris qui l'entouraient et il cherchait à se ménager des appuis contre ces haines qui ne prenaient pas même la peine de se dissimuler. Les nobles semblaient deviner en lui le rude ennemi qu'ils auraient dans la suite; ils le poursuivirent à outrance et le forcèrent à quitter son pays. Un ancien capitaine d'*écorcheurs*, Chabannes, essaya de s'emparer de sa personne; ce n'est qu'à grand'peine qu'il échappa à cette embuscade et qu'il parvint à se réfugier en Franche-Comté, sur les terres du duc de Bourgogne.

La jeunesse de Louis XI fut fort agitée et semée d'incidents nombreux; M. Jules Lacroix en a découvert quelques-uns que l'histoire n'a pas enregistrés et qui valaient pourtant la peine d'une mention. On ignorait jusqu'ici l'existence d'un frère de Louis XI. Sa mère, pourtant, s'il faut en croire l'auteur du drame dont nous parlons, mit au monde deux jumeaux. Grand fut l'embarras du roi Charles le septième en présence de ces deux fils. Mon royaume, pensa-t-il, va être troublé par toutes sortes de luttes et de compétitions; chacun de ces enfants aura un parti; l'un d'eux appellera sans doute l'étranger à son secours; en tout cas la guerre civile ravagera le pays pendant des

années ; il faut couper court à tout cela ; mais comment ? Deux siècles plus tard, le bon roi n'eût pas été embarrassé de se tirer d'affaire. Une prison perpétuelle pour l'un des jumeaux et un solide masque de fer appliqué sur sa face auraient coupé court aux dangers futurs de l'État. Au quinzième siècle on était, à ce qu'il paraît, plus humain qu'au dix-septième. Charles VII prend un de ses enfants au hasard, et le confie à Jeanne d'Arc pour qu'elle le fasse élever secrètement. Vous me direz peut-être que Jeanne d'Arc, dont la carrière fut si courte et si remplie, avait autre chose à faire qu'à veiller sur l'éducation d'un enfant, et qu'elle était d'un caractère trop droit, trop juste, trop chrétien pour exécuter ainsi les hautes œuvres de la raison d'État ; mais M. Jules Lacroix, qui connaît l'histoire aussi bien que vous pour le moins, vous répondra que les choses se sont passées absolument comme il l'a raconté au public de la porte Saint-Martin. Je me garderai bien de le contredire.

Si Charles VII s'est conduit assez légèrement comme père, il faut convenir qu'il en a été sévèrement puni. L'enfant qu'il a gardé, et qui doit ceindre la couronne après lui, est un fort mauvais garnement, s'il est permis de s'exprimer ainsi en parlant d'un dauphin, qui dans son enfance ne donne pas le moindre sujet de satisfaction à l'auteur de ses jours, et qui, dans sa jeunesse, l'abreuve d'amertume. Le roi a été mal servi par le hasard ; mais aussi pourquoi s'en rapporter aveuglément à lui ? On n'avait pas, il est vrai, à l'époque où se passe notre histoire, la ressource de tâter les bosses du crâne pour juger des dispositions futures d'un enfant ; la phrénologie, la crânioscopie, la physiognomonie n'existaient pas encore, et plus de trois cents ans devaient s'écouler avant que MM. d'Arpentigny et Desbarrolles jetassent les fondements de la chiromonie ; à la rigueur pourtant on pouvait consulter un astrologue. Sans avoir précisément la haute valeur des sciences que je viens de citer, l'astrologie n'était point absolument à dédaigner ; elle eût peut-être évité à Charles VII bien des chagrins. Le mal étant fait, il ne restait plus au foi qu'un parti à prendre, celui de déshériter son mauvais fils ; mais où trouver l'autre ? Jeanne d'Arc est morte, et personne ne connaît l'endroit où elle l'a caché.

M. Jules Lacroix, qui s'est livré à de longues et minutieuses recherches pour élucider cette mystérieuse histoire, a découvert dans un manuscrit de la *Bibliothèque bleue* que l'enfant abandonné (Jeanne d'Arc l'avait nommé Raoul) était entré comme écuyer dans



la maison même de son frère. Ce qui m'étonne, c'est que la ressemblance qui devait nécessairement exister entre son frère et lui ne l'ait pas trahi. Deux hommes venus au monde en même temps ont ordinairement les mêmes traits, la même démarche, le même son de voix. On se ressemblerait de plus loin. Comme rien ne prouve cependant que cette ressemblance doive exister nécessairement, nous pouvons d'autant mieux admettre qu'elle n'existait pas, qu'elle aurait rendu le drame impossible.

Raoul a sauvé la vie d'une jeune dame dont, comme vous le pensez bien, il s'empresse de devenir amoureux. Or cette jeune dame est la Dauphine elle-même, sa propre belle-sœur. Louis connaît cet amour, mais en homme qui ne se laisse pas dominer par de vains scrupules, il se promet bien de faire servir la belle passion de son écuyer à ses projets. Il s'arrange de façon à surprendre un beau soir le jeune homme aux pieds de la Dauphine, et, au moment où ses hommes vont le frapper, il arrive juste à temps pour le soustraire à leurs coups. Sauvé par lui, Raoul ne pourra moins faire que de se dévouer corps et âme aux intérêts de Louis qui, se préparant à prendre les armes contre son père, a besoin de soldats habiles et courageux; mais soit que la voix du sang l'avertisse, soit que sa loyauté se révolte à l'idée d'une rébellion contre le roi, Raoul refuse de seconder les projets de Louis qui lui en garde une prodigieuse rancune, et qui se promet de la lui témoigner à la première occasion favorable. Or, un jour que Louis s'amuse à écouter aux portes, habitude assez mauvaise pour un gentilhomme, il apprend que Raoul est son frère, que le roi vient de le reconnaître et qu'il est décidé à lui laisser la couronne. Aussitôt Louis se dit qu'il faut se débarrasser de ce frère qui lui tombe des nues : quelques gouttes de poison feront l'affaire. Louis invite donc Raoul à trinquer avec lui. Au moment où le jeune homme va porter à ses lèvres la coupe fatale, la Dauphine s'élançe et retient son bras : « Ne buvez pas ou vous êtes perdu ! »

N'ayant pu empoisonner son frère, Louis empoisonne sa femme. Nous la voyons au cinquième acte minée par un poison lent. Raoul l'introduit chez elle pour lui dire un dernier adieu, et tandis qu'il verse des larmes au pied de son lit, Louis, suivi d'une demi-douzaine de coupe-jarrets, fait tuer son frère sous les yeux de sa femme mourante. Charles VII accourt au bruit, et il se trouve en présence de deux cadavres. Il menace le meurtrier, qui le défie en ricanant, de livrer son unique héritier au bourreau, le futur roi de France.

— « Tu seras Louis XI, » lui répond son père en le maudissant.

Voilà donc Louis XI atteint et convaincu d'avoir assassiné son frère et sa femme. C'est un joli début. Étonnez-vous après cela qu'on lui impute tant de crimes; mais, vous le verrez, il y aura tôt ou tard une vigoureuse réaction en faveur de Louis XI, et M. Jules Lacroix n'y aura pas médiocrement contribué pour sa part.

La pièce que je viens de raconter ne relèvera pas le drame historique du discrédit dans lequel il est tombé. Les deux premiers actes sont pleins de déclamations et de tirades. On dirait un cours de philosophie de l'histoire mis en dialogue. Parlez-moi des hommes d'action au théâtre, il n'y a que ceux-là qui puissent s'y tenir convenablement. Ce qui a tué le drame historique en France, c'est qu'on s'en est servi comme d'un moyen pour développer des idées; on lui fait parler le langage de notre temps, on remplace le mouvement par la théorie. Quoi de plus singulier que d'entendre un chef d'écumeurs débiter une longue tirade à Charles VII pour lui prouver qu'en supprimant les compagnies franches, il détruit la féodalité? Les gens de ce temps-là n'étaient pas si savants, et ne prévoyaient guère les choses de si loin. On a dit et répété sur tous les tons au drame historique qu'il avait tort de se piquer de philosophie, que ce n'était point là son affaire, qu'il devait se contenter, comme la tragédie, de montrer des caractères et des passions, que Shakespeare qu'il reconnaît pour maître n'avait jamais fait autre chose, qu'il se perdait à pérorer continuellement, à dissertar comme un professeur dans sa chaire. Le drame historique a fermé l'oreille à ces sages conseils, rien n'a pu le corriger; si bien que ses amis ont été obligés de l'abandonner à son malheureux sort, ce qu'ils ont fait avec regret, car le drame historique est un genre qui convient parfaitement à nos mœurs, à nos habitudes, dont on aurait pu tirer un excellent parti, et qui serait peut-être parvenu à remplacer la tragédie.

## IV

Allons, chasseur, vite en campagne,  
Ne reste pas dans ta maison,  
Ton ton, ton taine, ton ton.

Chassons, puisque c'est la saison, mais chassons un livre à la main. Pendant que reposent la Royale, la Quatrième tête, l'Azur, le Laisser-courre royal, toutes les fanfares composées par le marquis de

Dampierre, le grand *maestro* de la vénerie, suivons tranquillement la chasse dans notre fauteuil. C'est M. d'Houdetot qui la conduit, un fin veneur, un écrivain charmant, un poète. Que d'agréables parties nous allons faire avec lui ! Prenons d'abord le *Chasseur rustique*. Il nous apprendra la théorie des armes, du tir et de la chasse au chien d'arrêt, en plaine, au bois, au marais, sur les bancs. Quittons maintenant nos grosses bottes imperméables pour la chasse au chien courant, dont nous apprendrons toutes les rubriques dans le volume intitulé la *Petite vénerie*. Voulons-nous apprendre à tenir une arme dans nos mains et à ne pas devenir la cause involontaire d'un de ces terribles accidents dont retentissent les journaux, lisons le *Tir au fusil de chasse, à la carabine et au pistolet*. C'est un traité des armes complet à l'usage des chasseurs, qui le consultent souvent, et qui feraient bien de le consulter plus souvent encore. Voici maintenant le livre de chasse par excellence, celui qui vous apprend à conjurer un fléau bien plus mortel au gibier que la pluie, la neige, la sécheresse, le braconnage, puisqu'il faut l'appeler par nom, *braconnage et contre-braconnage*. Étudiez cet ouvrage ingénieux et profond, et les voleurs de lièvres, de perdreaux, de faisans, de lapins, qui infestent vos cantons trouveront à qui parler.

La chasse joue un rôle important dans l'histoire de France ; presque tous nos rois ont été de grands chasseurs devant Dieu, comme Nemrod. Louis XVI était à la chasse quand on vint le prévenir de l'arrivée des Parisiens à Versailles ; son frère Charles X chassait encore au moment où commencèrent les troubles de Paris en 1830. La chasse est mêlée à presque tous les événements importants de nos annales ; l'invention et le perfectionnement des armes sont liés au développement des arts mécaniques, ils en marquent les périodes de progrès ; il y a donc dans la chasse un côté historique et un côté scientifique dont il faut tenir compte ; la littérature cynégétique est bien moins spéciale qu'on ne le croit ; il suffit pour s'en convaincre de lire l'introduction qui précède la *Petite vénerie*, et l'histoire du fusil de chasse, dans le *Tir au fusil de chasse*.

Entre tous les chasseurs de lettres, M. d'Houdetot se distingue par un côté particulier : il est moraliste. C'est une qualité rare chez un disciple de saint Hubert. Ni Rabelais, ni Charron, ni Montaigne, ni La Rochefoucauld, ni La Bruyère, ni Vauvenargues n'aimaient la chasse. Pourtant, dira-t-on, la chasse à l'affût aiguise la réflexion ;

Que faire en un affût à moins que l'on n'y songe ?

Je sais bien que M. d'Houdetot, en publiant son recueil de pensées, *Dix Épines pour une fleur*, a ajouté en sous-titre : *Petites Pensées d'un chasseur à l'affût*; mais je crois l'auteur trop bon chasseur pour songer à autre chose qu'au lapin qu'il va tuer, fût-il depuis trois ou quatre heures à le guetter. Ces pensées d'un chasseur à l'affût sont tout simplement les pensées d'un philosophe aimable, d'un observateur plein de finesse, et d'un homme de cœur. M. d'Houdetot me permettra d'en braconner quelques-unes au hasard.

« Le méchant bavard n'a qu'une corde à son arc; le méchant qui sait se taire en a deux... la plus perfide des méchancetés est celle du silence. »

« La petite fortune est la bonne... la grande n'est que belle. »

« Toujours du bonheur n'est plus du bonheur; mais toujours de la peine est encore de la peine. »

« Celui qui donne fait une meilleure affaire que celui qui reçoit. »

Je m'arrête pour rentrer en chasse.

La femme fume, monte à cheval, tire le pistolet; chasse-t-elle encore? on n'en sauroit douter, puisque M. Adolphe d'Houdetot vient de publier un livre intitulé : *Les femmes chasseresses*. « A Baden, nous dit-il, l'escadron des chasseurs est nombreux, et compte dans ses rangs plusieurs amazones très-distinguées. D'autres chasseresses se font remarquer à la traque par leur habileté à se servir du fusil. On vante la justesse de leur coup d'œil et la sûreté de leur main. Une de ces dames a eu dernièrement les honneurs de la chasse en abattant plus de pièces de gibier que chacun de ses concurrents. » Il paraît qu'à Bagnères-de-Luchon les chasses ont été fort suivies par les dames cette année. M. d'Houdetot cite une chasseresse, madame la marquise d'Im..., qui faisait ses dix lieues par jour dans la montagne, la gibecière en sautoir et le fusil sur l'épaule. Je suis surpris que l'on n'ajoute pas que le soir elle ne manquait pas de valser jusqu'à minuit au bal du Casino; mais nous avons affaire à un auteur véridique, et qui ne raconte jamais que les choses dont il est certain, ainsi que le témoigne l'épisode suivant d'une chasse au cerf blanc. Autrefois celui qui portait le cerf à terre avait le droit de choisir entre toutes les chasseresses présentes celle qu'il jugeait la plus belle, et de lui donner un baiser :

« Une jeune et gentille demoiselle de la cour eut un jour l'insigne honneur de tuer le cerf de sa blanche main. Les rôles cette fois inter-

vertis, le choix échéant à la femme, l'étrangeté de la situation, les rêves d'espoir et d'amour que chaque chevalier nourrissait en secret, tout donnait à la scène un aspect plus menaçant encore quand parut la reine de la fête. — « Messieurs, dit-elle, je n'ai ambitionné cette royauté d'un jour que pour échapper au décevant honneur de recevoir le baiser d'un chevalier que je distingue sans doute, mais que je n'aime pas; à plus forte raison n'est-ce pas pour le lui donner. S'il est quelqu'un que je voudrais couronner, c'est discrètement et au fond de mon cœur que je le couronne. Reine, je relève à jamais mes sujettes de toute dime, de toute obéissance, j'abroge la fête, et j'abdique le pouvoir. » Les acclamations retentirent et les trouvères célébrèrent dans leurs chants ces sages et pudiques paroles qui contrastaient avec les mœurs dissolues de l'époque. »

On pourrait peut-être revenir à cet usage; malheureusement nous n'avons plus de cerfs blancs. Le dernier a été tué en 1748, dans une chasse donnée par le duc de Bavière à sa cour.

Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, les femmes chassaient non-seulement le cerf blanc et noir, mais encore l'ours, l'aurochs, le loup; elles maniaient l'épieu, et savaient l'enfoncer dans la gueule des bêtes fauves. Sous les Capets, les mœurs des chasseresses s'adoucirent; des châtelaines parcoururent la plaine et le val un faucon au poing, montées sur de blanches haquenées. La chasse au vol remplaça l'ancienne chasse germanique et sauvage. Cependant, sous les Valois, une réaction eut lieu en faveur de la vénerie mérovingienne. Anne de France, la propre fille de Louis XI, de ce monarque qui devait porter de si rudes coups à la féodalité, se mit à la tête de cette réaction; elle conduisait elle-même ses meutes, dit M. d'Houdetot, et relevait les défauts aussi bien que le veneur le plus expert. Le grand sénéchal de Normandie lui dédia son poème sur la chasse, tout rempli des hauts faits de cette princesse :

Il ne fut jamais femme née  
 Qui passait ou elle passait  
 De parler aux chiens ne cessait.

Elle sonnait de la trompe comme le plus vigoureux piqueur :

Alors nous sonnâmes tous prinse (prise)  
 Et l'un à l'autre respondait :  
 A sa belle bouche elle a mise  
 Sa trompe dont moult bien s'aydait.

C'est à cette princesse que l'on doit la propagation de la race du fameux chien Souillard, dont un érudit a dernièrement relevé la généalogie dans un travail savant et profond qui ne peut manquer de le conduire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Catherine de Médicis, sans y être aussi experte, aimait autant la chasse que la fille de Louis XI; elle suivait son beau-père François I<sup>er</sup> dans ses forêts de Fontainebleau, de Villers-Cotterets, de Compiègne; « se délectait, dit Brantôme, en sa compagnie, et le suivait toujours à courir, car elle était fort bien à cheval et hardie, et s'y tenant de fort bonne grâce, ayant été la première qui avait mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y était plus belle et apparaissante, encore bien qu'elle en fût souvent tombée, au grand dommage de son corps, car elle en fut blessée plusieurs fois à la chasse jusqu'à rupture de jambe et blessure de tête, dont il *l'en fallut trépaner*. Elle aimait fort à tirer de l'arbalète à jalet et en tirait fort bien, et toujours quand elle s'allait promener, faisait porter son arbalète, et quand elle voyait quelque beau coup, elle tirait. »

Une autre Italienne, qui fut aussi un moment reine de France, Éléonore Galigai, se servait de l'arquebuse avec une telle justesse qu'on attribuait son adresse au pacte qu'elle avait fait avec le diable.

Sous Louis XIII et surtout sous Louis XIV, le goût de la vénerie se perd chez les femmes; mesdames de la Vallière et de Montespan suivent les chasses, mais ne chassent pas. Sous Louis XV les dames de la cour se font peindre en Diane chasseresse, un carquois sur les épaules, un arc à la main. C'est tout ce qui leur reste de l'ancienne passion pour la chasse. La révolution française ne songeait guère à courre le cerf. La vénerie faisait partie des traditions de la monarchie que l'empire tenait à conserver, néanmoins il ne compte pas de chasseresse illustre; il en fut de même de la Restauration. Les princesses de Bourbon ne partageaient point le goût des princes de cette maison pour la chasse : « Durant une de ses promenades équestres, la dauphine (madame la duchesse d'Angoulême) se croise un jour avec le cerf de meute, épuisé, rendu; aussitôt la bonne princesse de se porter au-devant des piqueurs, de leur donner de fausses indications sur la route du cerf, de les entraîner dans la direction la plus opposée; ce dont elle se vantait au dîner du roi. Une Valois se serait mise immédiatement à la tête de la chasse, et ne l'aurait quittée, que le cerf forcé; admettons pourtant qu'elle eût fait la bonne action de la dau-

phine, elle n'aurait certainement pas osé la raconter le soir devant son père et son mari. »

La grande chasse ne se relèvera plus des coups que la révolution lui a portés à trois reprises différentes. M. d'Houdetot a pu voir déjà deux fois le gibier royal tomber sous le coup du plomb populaire; lui-même, il nous raconte les journées de Juillet si néfastes à la vénerie où « les équipages de la cour sont mis à l'encan, et des meutes sans acquéreurs circulent affamées par les rues de la grande ville.

« Un jour, continue notre auteur, attiré par des sons de trompe, qui sortaient de chez le marchand de vin du coin, je me dirige instinctivement de ce côté. Jugez de mon étonnement, en voyant venir de toutes les directions des hordes de chiens d'ordre, ralliés comme moi à cet appel. Ils faisaient pitié à voir, avec leur flanc creux, leur échine décharnée, leur air morne. A ces compagnons d'infortune, car il y avait une analogie parfaite entre l'obscur officier de la garde à demi-solde et de pauvres chiens qui n'en touchaient aucune, je résolus d'improviser une réception digne de leurs plus beaux jours. Par mes soins, une soupe monstre, recueillie chez tous les restaurants du voisinage, leur fut apportée dans des plats, des écuelles, des marmites, et tandis qu'ils la dévoraient, une joyeuse fanfare égayait encore ce dernier festin. Après quoi l'amphitryon, l'œil humide, se sépara de ses amis politiques. »

Après de telles scènes comment croire à la restauration de la vénerie en France? On pourra bien réunir de temps en temps quelques dames ou demoiselles qui suivront un cerf costumées comme au temps de l'ancien régime; mais elles joueront un rôle, elles ne chasseront pas; vous aurez encore quelques amazones, mais point de chasse-resses; vous n'en trouverez plus désormais que dans le livre de M. d'Houdetot.

TAXILE DELORD.

Droit de reproduction réservé.

# LA COUSINE JULIE

PAR ARNOULD FREMY.

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### I

J'ai conservé en moi-même, comme une des dates mémorables de mon récit, tout ce qui s'est passé dans la soirée où j'ai vu paraître pour la première fois, chez M. d'Hautemire, Julie Férant, cette jeune cousine dont j'avais tant entendu parler depuis plusieurs jours. Je revois le tableau tout entier se dérouler devant moi, absolument comme si je l'avais encore sous les yeux. Chaque personnage est à sa place ordinaire : la comtesse de Rianne occupe son fauteuil, entourée déjà de quelques-uns de ses affidés ; entre autres, ses deux abbés taciturnes, invariables, toujours ornés de leur même discret sourire ; madame d'Hautemire est assise sur sa causeuse près de la cheminée, à demi renversée, dans une attitude nonchalante qui rappelle parfois chez elle les habitudes du pays natal. M. d'Hautemire, qui ne reste jamais longtemps en place se promène, s'agite, voltige, tout en causant avec le chevalier de Boiral. La réunion était encore peu nombreuse ; seulement les personnes de la famille et quelques intimes qui avaient devancé l'heure ordinaire des visites et s'étaient fait annoncer aussitôt après le dîner.

La porte du salon s'ouvrit avec un certain fracas ; le valet de chambre annonça : — Mademoiselle Julie Férant, avec cette intonation éclatante, particulière aux domestiques lorsqu'ils prononcent le nom d'une personne qui leur semble devoir produire une certaine sensation. L'attention générale se dirigea aussitôt vers la porte d'entrée : on introduisit une jeune fille assez grande, mince de taille, vêtue très-simplement, coiffée d'un chapeau noir rabattu sur ses

1. Voyez la 22<sup>e</sup> Livraison.



yeux, et qui empêchait d'apercevoir ses traits. Ma première pensée fut qu'elle n'était sans doute pas bien de figure, puisqu'elle se cachait ainsi; je me disais aussi qu'elle aurait bien dû ne pas conserver sa robe de voyage pour se présenter dans ce salon d'apparat. Mais je fis aussitôt une seconde réflexion :

— A-t-elle une autre robe?...

Je retirai aussitôt ma critique et je fus tout entier à l'émotion que j'éprouvais, en voyant s'avancer au milieu de ce grand salon qui m'avait causé à moi-même une impression de peur réelle, lorsque j'y étais entré pour la première fois, cette jeune fille timide, tremblante, qui venait, au nom du malheur et du délaissement, s'asseoir à ce foyer où on ne s'était décidé à l'admettre qu'après bien des restrictions et des débats préalables. Je pensais que l'écho de ces débats avait dû arriver jusqu'à elle par le fil des pressentiments, qui ne vous trompent guère en pareil cas, et ajoutait sans doute encore au trouble qu'elle éprouvait.

M. d'Hautemire, toujours affable de manières par instinct, s'avança vers Julie et lui tendit la main en lui disant : — Soyez la bienvenue ici, ma chère enfant... Il y avait dans son accent une nuance de protection marquée, mais en même temps quelque chose d'avenant et même de quasi paternel... Il la conduisit vers la causeuse de madame d'Hautemire, qui s'efforça de sourire à la nouvelle venue et lui donna une de ces poignées de main roides, sèches, imitées des Anglais qui commençaient alors à devenir à la mode, même dans l'ancienne société française. Je ne puis rendre l'effet que me produisit cette poignée de main toute d'étiquette et de glace, qui voulait dire si clairement : — Vous voilà, je vous subis; vous aurez ici le vivre, le coucher, le matériel de la vie, mais n'attendez rien de plus... L'impression de froid que j'éprouvai m'alla jusqu'au fond de l'âme.

La comtesse de Rianne ne crut pas même devoir interrompre sa conversation avec les personnes qui se trouvaient à son côté, lorsque Julie s'approcha d'elle pour la saluer. Elle lui fit ce même petit signe de tête méprisant dont elle avait daigné m'honorer le jour de ma présentation.

Les quelques personnes qui se trouvaient dans le salon ne firent pour ainsi dire pas attention à Julie, la considérant, d'après la réception qu'on lui faisait, comme un être rangé à un degré trop infime pour qu'il y eût à s'en préoccuper en aucune façon. Il n'y a eu de vraiment bien dans cette circonstance et à mon grand étonnement, je

dois l'avouer, que Diane à qui j'ai su un gré infini de la façon dont elle a reçu sa cousine. Elle avait quitté le salon quelques instants avant son arrivée. Elle y rentra précipitamment en s'écriant : — Où est-elle? où est-elle, que je la voie!... Elle prit Julie dans ses bras, l'embrassa avec effusion, en lui faisant des reproches de ce qu'elle s'était fait attendre si longtemps (il y avait déjà plusieurs jours que la lettre de M. d'Hautemire était partie); puis, au milieu des caresses, mille allusions joyeuses au passé, à leur enfance, des questions sur Nancy, sur le voyage, avec l'assurance répétée plusieurs fois du plaisir extrême qu'elle avait à la voir.

— Combien je vous remercie et que vous êtes bonne! répondit Julie d'une voix faible et qui annonçait bien de l'émotion.

— Comment! *vous!* reprit Diane, qu'est-ce que cela veut dire?... Veux-tu bien me tutoyer comme autrefois, et tout de suite!...

Puis elle ajouta :

— Mais ôte donc cette vilaine capote noire, qui nous cache ton visage.

La capote fut enlevée de vive force et Diane s'écria :

— Sais-tu bien que tu es devenue tout à fait jolie?...

De nombreuses boucles de magnifiques cheveux tombèrent sur les épaules de Julie, qui se serait bien passée, on le croira sans peine, de se voir ainsi au milieu de tous les regards fixés maintenant sur elle, en proie aux étreintes de sa fougueuse cousine qui l'embrassait de nouveau, riait, lui prenait la tête, afin, disait-elle, de la recoiffer, et ne faisait que la décoiffer encore davantage.

— Mais prends donc garde, tu vas l'étouffer, dit en souriant M. d'Hautemire, qui comprit enfin que Julie devait avant tout avoir besoin de repos, après deux nuits de suite passées en diligence. On lui permit, à sa grande satisfaction, j'imagine, de se retirer dans sa chambre, où Diane déclara qu'elle allait elle-même la conduire. Le salon, après que les deux jeunes filles eurent disparu, reprit sa physionomie accoutumée. J'entendis, toutefois, que l'on s'entretenait à voix basse dans quelques groupes de la petite provinciale qui venait de faire cette entrée si gauche et si *saugrenue*, comme on disait, dans un costume de voyage qui avait paru d'une inconvenance achevée. Je détournai l'oreille; c'est assez mon habitude lorsque je crois entendre dans un cercle des propos injustes et déplacés qui doivent me déplaire. D'ailleurs, ces gens qui m'entourent ne m'agrément déjà pas infiniment; quand j'irais les prendre en grippe tout à fait, à quoi bon?

Toutefois, je suis bien convaincu que si cette jeune fille se fût présentée, non pas sous les auspices de la pauvreté et de l'abandon, mais avec l'auréole des relations, le prestige avant-coureur de la noblesse et de la fortune, on n'eût pas manqué de la trouver charmante, même sous cette robe de voyage contre laquelle on s'était si fort déchaîné.

Ce n'a été que le lendemain au déjeuner que j'ai pu véritablement voir Julie et la juger. Je comptais pour rien son apparition si rapide de la veille au salon. Je reconnus alors que, décidément, elle n'était pas ce que certaines gens pourraient appeler jolie, elle était mieux que jolie à mon sens; elle avait une de ces figures à la fois douces, intéressantes, dont le charme fin et pénétrant ne se révèle guère à première vue, attendu qu'il gît tout entier dans le sentiment et l'expression.

Elle avait sa même robe de la veille, mais elle était coiffée avec soin cette fois, sans trop de recherche pourtant, avec simplicité, d'une façon unie, calme et pure, comme on comprend que toutes les jeunes filles soient coiffées. Une chose me plaît surtout en elle et m'attache, et il y a là sans doute une pensée d'égoïsme de ma part : c'est son regard triste, résigné, qui indique que toute jeune qu'elle est, elle a dû déjà beaucoup souffrir. Quand on est malheureux ou qu'on se croit malheureux, on se rapproche toujours instinctivement des personnes que l'on suppose être dans la même situation que soi. De plus, je la vois timide et fort réservée; or, la timidité est presque toujours pour moi un charme dans un caractère. Je la sais instruite; mais, outre l'instruction, elle doit avoir beaucoup de finesse et d'esprit naturel. Toutes les fois qu'on dit à table ou ailleurs quelque sottise, (où n'en dit-on pas, hélas!) je remarque dans ses yeux et dans sa bouche certaines lueurs sardoniques, comme des protestations involontaires, mais si rapides, si imperceptibles, qu'il faut avoir étudié de près sa physionomie pour les saisir.

Julie se trouve dans la maison déjà depuis quelque temps et j'ai pu reconnaître, ce dont je n'ai jamais douté du reste un seul instant, qu'on s'était créé à son égard un thème d'éloignement et d'indifférence dont on ne se départira sans doute jamais. On a jugé à propos de me rapprocher, moi, pour des raisons particulières que j'ai entrevues plus tard; elle, au contraire, on s'étudie à la tenir à distance autant que possible. Les glaçons de la première entrée, loin de se dissiper, ne font que s'accroître chaque jour. Ce n'est pas précisé-

ment une ennemie, c'est pire que cela peut-être ; c'est une étrangère gênante, accueillie seulement à cause de son titre de parente, et qu'on est bien résolu, dans tous les cas, à lui faire chèrement expier. Diane est la seule personne qui lui témoigne de temps en temps une certaine amitié, mais par caprices, par giboulées, comme tout ce qu'elle fait ; ce n'est pas assez pour compenser cet appareil de répulsion systématique dont on l'environne. Madame d'Hautemire semble prendre à tâche par moments de persécuter ouvertement sa jeune parente. On dirait, lorsqu'elle l'interroge très-haut, d'un bout de la table à l'autre, qu'elle ne cherche qu'à l'embarrasser ou à la faire tomber dans quelque piège. Julie ne répond à ses questions qu'en tremblant, en rougissant, et avec les palpitations d'un cœur que l'on sent bondir parfois terriblement à travers les plis de sa robe. Heureusement, elle a l'esprit net et juste, et avec cela, on se tire toujours d'affaire. Elle oppose aux questions qu'on lui adresse des réponses simples, dictées par le bon sens, et qui suffisent généralement pour couper court aux interrogations agressives dirigées contre elle.

## II

Hier soir, nous avons eu au salon un épisode dont Julie a fait à peu près tous les frais à elle seule. J'ai bien cru pendant un certain temps qu'elle succomberait cette fois et que c'était fait d'elle. La réunion était plus nombreuse que d'habitude. Il y avait dans le cercle plusieurs figures nouvelles que je n'avais pas encore aperçues. La veille était le jour de loge aux Italiens de madame d'Hautemire : on avait donné pour la première fois un opéra d'un compositeur nouveau (de Marliani, autant que je puis me souvenir) ; cet ouvrage avait paru produire une certaine sensation ; on était donc amené tout naturellement à parler musique. On discuta pendant quelque temps en termes banals sur le poëme, le mérite de la partition, le talent des chanteurs ; on se mit à parler ensuite de plusieurs instrumentistes en vogue, que chacun jugea à sa manière, en établissant des parallèles entre les diverses renommées qui possédaient alors la faveur d'un certain public de soie et de dentelles. Tout à coup, dans un de ces moments de silence fortuit qui se font parfois au milieu d'une conversation générale, madame d'Hautemire se tourna brusquement vers Julie, qui se tenait assise derrière sa causeuse, dans un coin,

tout à fait en dehors du cercle ; elle lui dit à haute voix et de façon à être entendue de tout le monde :

— A propos... vous étiez très-bonne musicienne autrefois!... vous devez avoir fait de grands progrès..., mettez-vous au piano et jouez-nous quelque chose?...

Julie se pencha vers madame d'Hautemire et lui murmura quelques mots à l'oreille, en joignant les mains d'un air suppliant. Je me trouvais près de la causeuse; j'entendis qu'elle demandait grâce en indiquant la réunion avec un geste d'effroi, et en s'excusant sur ce qu'elle n'était plus en exercice déjà depuis un certain temps. Mais madame d'Hautemire, sans faire attention à ce qu'elle lui disait, sans même se retourner de son côté, ajouta d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Jouez!

Ce dernier arrêt fut prononcé avec une inflexion de voix tellement impérieuse que j'en eus un tressaillement nerveux qui me courut de la tête aux pieds, moi qui n'étais que simple spectateur : je me dis que le despotisme n'existe pas seulement ici-bas sur les trônes des souverains et des souveraines.

Julie comprit qu'il n'y avait pas à faire plus longtemps résistance : elle se dirigea vers le piano, au milieu des chuchotements de toutes les personnes du salon, des femmes surtout qui haussaient les épaules et trouvaient non sans quelque raison assez singulier que l'on s'acharnât à vouloir faire jouer cette jeune fille, devant une réunion de connaisseurs habitués à entendre exécuter tous les jours la meilleure musique sur les théâtres ou dans les salons. Plusieurs souriaient toutefois, en prévoyant une catastrophe bien ridicule et qui servirait du moins à égayer un moment la soirée, à titre d'intermède. Diane se chargea d'ouvrir le piano et d'avancer le tabouret à sa cousine plus morte que vive et si pâle, si bouleversée, que j'étais sur le point de m'écrier :

— Mais épargnez-la donc!... vous ne voyez donc pas que vous la faites mourir... Vous la forcez à jouer quand il lui reste à peine le souffle!...

Heureusement, je me contins : cette sortie fort déplacée dans tous les cas n'eût pas empêché l'exécution d'avoir lieu.

Tous les entretiens particuliers avaient cessé ; un silence effrayant planait sur l'assemblée. Julie, après avoir attendu quelques secondes pour se remettre, écarta brusquement les boucles de ses cheveux

par un mouvement de désespoir et se mit à préluder. Mais je dois le dire, dès sa première attaque, je commençai à respirer plus librement; j'avais ce sentiment de soulagement et de bien-être que l'on éprouve à l'issue d'un grand péril auquel on vient d'échapper. D'après le prélude seul, je compris tout de suite qu'on avait affaire non pas à une écolière gauche et primitive comme on se l'était d'abord imaginé, mais à une musicienne consommée, capable d'avance de trouble et d'hésitation, mais qui, une fois en possession du clavier, recouvrait son sang-froid et toute son assurance comme le soldat sur le champ de bataille.

Elle entama une rêverie d'un goût délicieux, d'un style pur et parfait, qui était à n'en pas douter l'œuvre d'un grand maître. Elle sut y mettre tant d'âme, tant de goût et de sentiment qu'au bout de quelques instants je vis les fronts se dérider, les figures s'épanouir; puis des signes de tête approbatifs s'échangèrent d'un bout du salon à l'autre. Lorsqu'elle revint au thème principal qu'elle joua à la reprise avec plus d'expression encore et de sensibilité qu'au début, la glace fut entièrement rompue; toute cette assemblée, tout à l'heure si rogue, si hostile, fut comme amollie et détendue: on eût dit un bloc de neige qui subissait l'influence soudaine d'un rayon de soleil. Il y eut d'abord un brouhaha flatteur, puis des exclamations, et enfin des applaudissements unanimes qui éclatèrent de tous les côtés, au point que les notes du piano furent entièrement couvertes pendant un instant. Il fallut plusieurs rappels au silence consécutifs et très-énergiques pour que le morceau dont on ne voulait perdre aucun passage pût être exécuté jusqu'au bout.

Julie s'appretait à quitter le piano, mais tout le monde, sans s'être donné le mot, lui cria: — Encore! encore!... Avec une bonne grâce pleine d'intelligence et d'à-propos, elle ne songea pas même à se faire prier; elle attaqua aussitôt un rondeau d'un caractère tout opposé à celui de la rêverie précédente: son exécution devint aussi vive, aussi spirituellement capricieuse qu'elle avait été tout à l'heure touchante et plaintive. Je n'aurais jamais cru pour ma part que l'on pût tirer des touches d'un clavier tant de sentiment et de charme. Elle joua encore, à la demande unanime, deux autres morceaux qu'elle eut soin de choisir courts et purement d'expression, exempts bien entendu de toute espèce de tours de force mécanique. Musicienne supérieure comme elle était, pouvait-elle songer un seul instant à faire parade de la prestesse de ses doigts? Elle exécuta ces deux derniers morceaux

sinon mieux, du moins avec plus d'assurance que les deux autres. On sentait son exécution se raffermir à mesure que la confiance lui revenait.

On comprit enfin qu'elle devait être fatiguée, et on lui permit de quitter le piano. Comme elle me parut belle, et belle d'une beauté toute différente de celle que l'on rencontre dans les régions ordinaires du monde, lorsque je la vis se lever, la figure empourprée par l'animation, la poitrine haletante, les boucles de ses longs cheveux à demi déroulées qui lui couraient à l'abandon sur les épaules ! On voyait bien, ce que, du reste, son extérieur n'avait que faire d'attester, que lorsqu'elle jouait, les impressions, les sentiments, tous les ressorts de l'âme étaient chez elle constamment en jeu. Elle s'avança vers madame d'Hautemire, qui ne put s'empêcher de lui sourire et de lui dire d'un ton demi-boudeur et demi-contrit : « Savez-vous que vous jouez comme un ange !... Embrassez-moi... »

J'étais déjà bien ému par tout ce qui venait de se passer ; mais lorsque j'ai vu ce dernier mouvement de madame d'Hautemire, cette femme altière et dure, qui se décidait à embrasser cette jeune fille jusqu'alors si dédaignée, rebutée par elle et qui prélevait sur ses instincts le tribut involontaire du talent et de la sympathie, ma foi, je n'y tins plus, et comme un sot, je l'avoue, je sentis à ma honte des larmes qui me venaient dans les yeux...

Dieu ! le monde ! le monde ! placage éternel, assemblage confus et incompréhensible de tous les contrastes, entraînements, préjugés, faux dédains, élans imprévus, tous les éléments mobiles, variables et complexes qui s'agitent sans cesse sous notre pauvre écorce humaine ! Ainsi, cette jeune fille, que tout à l'heure chacun délaissait, sur laquelle on daignait à peine jeter les yeux, se trouvait devenue subitement l'idole de la réunion ; c'était sur elle qu'était concentrée maintenant l'attention de tous. Il n'y avait qu'une voix pour déclarer que, bien rarement, on avait entendu dans un salon une exécution aussi parfaite. C'était à qui la complimenterait, l'interrogerait sur les divers morceaux des maîtres qu'elle devait connaître. Ceux qui se piquaient surtout de dilettantisme ne manquaient pas de faire sonner devant elle les noms des Bach, des Beethoven, des Weber, des Hammel, des Chopin, afin d'avoir occasion de déployer leur science musicale. Julie répondait à tout ce qu'on lui disait avec sa modestie accoutumée, mais en même temps avec une justesse extrême. On n'exécutait pas comme elle faisait sans connaître à fond tout le répertoire de la grande

musique classique d'un bout à l'autre. Quant à Diane, elle allait, venait, s'agitait avec enivrement, ne cessant de s'extasier sur le talent de sa cousine, enchantée de son succès, recueillant de droite et de gauche les louanges qu'on lui donnait et qu'elle s'empressait de lui transmettre.

J'épiai un moment où Julie fut seule pour m'approcher d'elle, et la remercier à mon tour du plaisir qu'elle m'avait fait. Nous avons eu déjà ensemble plusieurs entretiens prolongés qui nous ont prouvé qu'il existait du rapport entre nos caractères, et que nous avions des idées communes sur beaucoup de points. Grâce à un certain droit de familiarité qu'elle m'a concédé, je me suis permis de lui faire des reproches de ce qu'elle ne m'avait pas fait la confidence de ce beau talent qu'elle possédait. Elle m'a répondu que nous n'avions pas eu encore occasion de causer musique, et qu'elle me priait, dans tous les cas, de ne rien exagérer, parce qu'elle savait mieux que personne tout ce qui lui manquait encore. Puis elle a ajouté d'un ton confidentiel :

« Je ne puis vous dire combien je suis heureuse que l'on ait paru m'écouter avec quelque plaisir; je pourrai donc au moins être utile ici à quelque chose ! »

Elle accompagna ces paroles d'un profond soupir significatif; je n'ai rien répliqué, j'ai vu qu'elle jugeait bien sa situation. Il est à peu près certain que si elle n'eût pas obtenu ce soir un triomphe complet, constaté par l'enthousiasme unanime, on eût trouvé tôt ou tard un prétexte pour l'éconduire et l'envoyer... où ? bien loin, à l'île Maurice probablement. Je sais que madame d'Hautemire, qui, comme la plupart des femmes, ne renonce pas facilement à une idée qu'elle s'est mise une fois en tête, a déjà insinué à son mari qu'en écrivant à quelques personnes de sa famille qui habitent l'île Maurice, on trouverait aisément pour Julie un emploi quelconque. Mais à présent, puisqu'il est avéré qu'elle a un très-grand talent sur le piano, qu'on pourra l'*utiliser*, la faire jouer le soir de temps en temps dans les moments d'ennui et de disette de conversation, on ne songera plus sans doute à s'en défaire... A quoi tiennent cependant parfois les rapports, les positions et les destinées de ce monde ! souvent, hélas ! à un simple morceau de piano !



## III

Je m'étonne néanmoins, lorsque j'y songe, du peu de temps que nous avons mis, Julie et moi, pour entrer dans des relations complètes de confiance et d'intimité. Il semble que nous nous connaissions déjà depuis plusieurs années. Il est vrai que lorsque deux natures se conviennent, le rapprochement se fait vite. On fait tant de chemin en si peu de temps sur le terrain des affinités morales et des sympathies !

Du reste, lorsqu'on a dépassé chez elle une certaine couche de réserve et d'appréhension, on découvre bien vite une âme expansive, disposée à se livrer entièrement, pour peu qu'elle sente qu'elle peut le faire en toute sécurité. Elle a compris combien je m'intéressais à elle; elle a vu, d'après mes idées et mes propres aveux, qu'elle pouvait me considérer comme un ami fidèle et sûr, auprès duquel elle trouverait toujours un refuge au milieu des indifférences et des répulsions au sein desquelles elle est condamnée à vivre. Nous avons l'occasion de nous voir presque tous les jours, non pas seulement à table ou dans le salon, où il ne nous est guère permis d'échanger que des choses banales, mais dans une certaine grande pièce au plafond voûté, située sur le derrière de l'hôtel, à proximité des chambres de Diane, de Julie et aussi de la mienne. On a surnommé cette pièce un peu fastueusement *la bibliothèque*. On y a réuni dans des rayons qui occupent tout le circuit une collection de volumes assez nombreuse, et qui pourrait, suivant moi, être mieux choisie; puis des atlas, des cartes, des mappemondes; quelques grands ouvrages à gravures, antiquités, voyages, beaux-arts...

Je me suis aperçu déjà que Julie venait tous les jours passer plusieurs heures dans cette salle pour y travailler, lire, faire des extraits de livres. Cette occupation, toute volontaire de sa part, n'a pas peu contribué à m'intéresser à elle. Il m'a suffi, du reste, de causer quelquefois avec elle pour reconnaître qu'on ne m'avait pas trompé quand on m'avait dit qu'elle avait l'esprit délicat et très-orné. Elle n'a pas voulu faire comme la plupart des femmes qui, après avoir échappé à l'éducation courante du pensionnat, n'ont rien de plus pressé, une fois entrées dans le monde, que de fermer les livres à tout jamais, et de mettre soigneusement la clef sous la porte de leur intelligence, pour ne plus s'occuper que de chiffons, de toilette, de vêtiles domestiques. Julie n'a

pas pris ce parti-là ; elle ne croit pas que l'ignorance puisse jamais être un attrait ni une vertu chez une femme. Elle fait en sorte de renouveler sans cesse sa petite provision d'idées avec les livres d'aujourd'hui et ceux d'autrefois. On ne peut pas lui en savoir mauvais gré, attendu que dans son caractère et ses manières, on ne distingue jamais la moindre nuance de pédanterie ni d'orgueil. L'étude ne saurait altérer aucune des grâces de son excellent naturel.

J'ai repris depuis quelques jours mes leçons avec le jeune Hector, dont la santé s'est un peu améliorée. Je saisis au vol les moments de mieux, pour tâcher d'en profiter et tirer tout le parti possible de cette organisation toujours si frêle. Julie assiste ordinairement à nos leçons et paraît y prendre de l'intérêt. Quand j'ai fini, nous nous mettons à causer librement, suivant les sujets qui se présentent, tantôt enjoués, tantôt sérieux, profonds même quelquefois, presque philosophiques, j'ose le dire. Que de fois déjà ces entretiens, semés comme des haltes agréables au milieu de la vie, au fond passablement triste et monotone que je mène, ont servi à me consoler et à me distraire ! Je n'ai certes pas à me plaindre pour ce qui est du détail extérieur. On continue à me traiter avec les mêmes soins et les mêmes prévenances que les premiers jours, mais je n'en suis pas moins sur un qui-vive perpétuel, obligé de veiller sur tous mes actes et mes paroles ; je n'ai jamais le droit de dire que je m'appartienne réellement. On a beau dire : un joug si doux et si clément qu'il soit est toujours un joug.

Avec cette jeune fille qui a comme moi l'esprit libre et ennemi des préjugés et de la contrainte, je me livre volontiers, je ne comprime rien ; je n'ai jamais peur d'être moi-même. Pour bien la connaître et voir si le cœur était chez elle au niveau de l'intelligence, j'ai déjà mis à plusieurs reprises l'entretien sur le compte de M. et madame d'Hautemire ; j'ai eu même le soin, pour l'exciter, de lancer quelques critiques, mais elle s'est empressée de les repousser avec énergie. Que de choses pourtant elle pourrait censurer si elle voulait, dans cet intérieur dont elle a dû saisir mieux que personne les ridicules, les lacunes et les imperfections si nombreuses ! Ce serait pour elle un moyen de se venger des mille petits affronts qu'on lui fait subir. Mais loin de blâmer, elle pallie, au contraire ; elle recouvre tout d'un voile constamment indulgent. On comprend qu'elle ne veut parler qu'avec respect de cette famille dont elle est avant tout l'obligée ; la dette de la reconnaissance domine en elle tous les autres sentiments. Ce sont ces nuances-là qui me la rendent si particulière-

ment intéressante; c'est ce vrai fonds moral, solide et bien précieux pour quiconque ne considère pas seulement la femme comme le hochet de la destinée de l'homme.

Diane se rend aussi parfois dans la bibliothèque, à l'heure où elle sait devoir nous y trouver. Elle ne manque guère de fermer brusquement les ouvrages que Julie est en train de lire :

— Laisse donc là tes maudits livres, lui dit-elle; tu es bien assez savante comme cela; je me contenterais de savoir seulement le quart de ce que tu as appris... Viens, que je te montre une robe que l'on m'a apportée ce matin...

Ou bien, un nouveau chapeau, ou une garniture de fleurs, ou une coiffure de bal, ou toute autre babiole du même genre. Julie se prête avec une merveilleuse complaisance aux caprices de sa cousine, qui semble l'aimer surtout parce qu'elle a sur elle la supériorité du rang, et puis l'occasion d'étaler devant elle ses chiffons, ses parures, tous ces trésors de la vanité féminine qui valent surtout par le contraste et par la pensée que d'autres en sont privées et les dévorent intérieurement de jalousie et de convoitise.

Cependant, il devait venir un moment où des rapports plus sérieux s'établiraient d'eux-mêmes entre les deux cousines; c'était le jour où Diane éprouverait son premier grand chagrin, sa première déception; elle qui avait vécu jusqu'alors dans une si complète insouciance, toujours en rire et en liesse, se figurant, comme tous les bienheureux et les bienheureuses de ce monde, que si le malheur existe sur cette terre, il ne doit à coup sûr pas avoir été inventé pour elle !

Elle est entrée aujourd'hui dans la bibliothèque, mais non plus avec sa physionomie ordinaire; son attitude était morne, taciturne, son visage altéré. Julie était occupée à lire, et moi, près de la fenêtre, devant un grand bureau dont je me suis emparé, pour m'en faire une espèce de retranchement séparé, dans un coin pour moi tout seul. Diane ne nous dit rien d'abord, et se plaça devant une table ronde qui occupe le milieu de la pièce. Elle prit un livre qu'elle ouvrit machinalement sans même le regarder et pour le fermer l'instant d'après. Je l'observais du coin de l'œil, et je voyais bien, d'après ses mouvements, qu'elle devait avoir dans l'esprit une préoccupation très-grave. Tout à coup, je l'entendis pousser un sanglot. Julie redressa la tête, s'élança vers elle comme un trait.

— Qu'est-ce que tu as ? s'écria-t-elle en s'emparant de ses mains

qu'elle serra dans les siennes avec tendresse; dis-moi tout de suite ce qui te chagrine?

— Ce que j'ai, répondit Diane, ce que j'ai?... Ah! je ne me sens pas même la force de te le dire!

Les larmes et les sanglots redoublèrent. Julie renouvela ses questions; elle se mit à la presser dans ses bras, puis elle écarta ses cheveux pour l'embrasser sur le front à plusieurs reprises.

— Dis-moi ce que tu as, mon ange, continua-t-elle; réponds, est-ce que tu n'as plus confiance en moi?

— Oh! si, repartit Diane en la regardant d'un œil attendri, car je sais que tu as bon cœur; mais quand tu connaîtras ce dont on me menace, tu verras toi-même si je n'ai pas raison de pleurer!...

Elle fit un mouvement de tête énergique, comme une personne qui prend son parti pour se débarrasser d'un aveu qui la suffoque:

— Écoute-moi donc, reprit-elle, et vous aussi, monsieur Louis, ajouta-t-elle en se tournant de mon côté. Je tiens à vous prendre tous les deux à témoin de ce qui m'arrive... Vous connaissez bien le chevalier de Boiral?

— Hélas! nous y voilà, dis-je en moi-même, le moment fatal est arrivé, et plus tôt que je n'aurais cru!

— Le chevalier de Boiral, reprit Julie, ce vieux fat qui affecte le soir dans le salon des airs parfois si ridicules?

— Oui, ce vieux fat si ridicule, reprit Diane avec amertume; eh bien, ma pauvre cousine, apprends une chose, c'est qu'on veut me le donner pour mari!

Julie croisa ses bras sur sa poitrine avec une expression de stupeur: — Un pareil mari à toi! Non, c'est impossible, tu dois t'être trompée?...

Diane lui répondit par un signe de tête d'abattement, comme pour lui faire comprendre qu'elle ne se trompait malheureusement pas. Elle nous a raconté ensuite en détail une conversation qu'elle venait d'avoir avec son père et sa mère. Après certains préliminaires, des généralités sur le mariage et les avantages positifs qu'on devait avant tout y chercher, M. d'Hautemire avait lancé le nom du chevalier de Boiral et avait fait de lui un éloge pompeux, le représentant comme un homme parfait sous tous les rapports, très-bien né, fort aimable, riche, galant, généreux, ayant en un mot toutes les qualités d'un mari, sauf la question d'âge; mais il ne pouvait s'agir avec lui que d'un mariage de position et non d'inclination....

— Mon père, a ajouté Diane, a fini par me demander si je ne m'estimerai pas heureuse qu'un homme tel que le chevalier me recherchât en mariage, si je n'y voyais pas une perspective brillante qu'il fallait bien se garder de laisser échapper... J'ai cru pendant un moment que je faisais un rêve ou que mon père voulait se moquer de moi. Mais j'ai compris bientôt qu'il parlait très-sérieusement... Il s'est tu et m'a regardée comme pour me demander une réponse. J'ai eu à peine la force de balbutier que je ne pouvais pas épouser le chevalier de Boiral, par ce seul motif, qu'il m'inspirait une violente répulsion....

Alors, mon père s'est levé et m'a dit, avec une dureté que je n'aurais jamais soupçonnée en lui, que j'étais l'inconsistance et la rébellion en personne; qu'il désespérait de moi, que j'étais née pour le rendre malheureux. Il a prétendu que je l'obligerais un jour ou l'autre à quitter Paris et à se réfugier dans le fond d'une province, dans quelque trou bien obscur et bien misérable, où personne n'entendrait plus jamais parler de nous. Je verrais alors combien je serais heureuse avec mes goûts effrénés de plaisirs et de monde! Je n'ai rien compris à ses menaces, je l'avoue; je ne vois pas comment je pourrais le forcer à prendre un parti pareil. Enfin, il m'a reproché les trois mariages que j'ai manqués; des gens bien nés, m'a-t-il dit, riches aussi, sans avoir pourtant la fortune de M. de Boiral, mais qui nous convenaient sous bien des rapports... Pourquoi les avoir refusés, pourquoi?...

— Je les ai refusés, me suis-je écriée en pleurant, parce que je ne les aimais pas et que je ne pourrai jamais épouser qu'un homme que j'aime...

— Et tu as cent fois raison, a repris Julie en se jetant à son cou; comme je suis heureuse de t'entendre parler ainsi, mon ange, ma Diane, ma bien-aimée!... Console-toi, va; on ne te fera pas épouser de force après tout un homme qui t'inspire de l'éloignement! Cela ne sera pas, cela ne peut pas être... C'est une idée qui a pu passer un moment dans la tête de ton père, mais il y renoncera bien vite.... Et ta mère était-elle présente à l'entretien?... Elle a dû te soutenir?...

— Ma mère, a ajouté Diane, est restée constamment silencieuse pendant que mon père me parlait... Je la regardais de temps à autre d'un air suppliant, espérant toujours qu'elle viendrait à mon secours; mais rien, toujours ce même silence terrible, qui m'a prouvé qu'elle

était entièrement du parti de mon père... Elle a fini par me dire d'un ton d'autorité que je n'oublierai jamais : « Il faut songer à vous marier, entendez-vous... *Il le faut!*... » Je suis restée anéantie. Je n'aurais jamais cru qu'elle pût se décider à me parler de la sorte!

Mon père a repris la parole pour me dire qu'on me donnerait du reste un certain temps pour réfléchir. Le chevalier de Boiral n'avait pas encore fait d'ouvertures directes; il avait seulement laissé entrevoir ses intentions à ma grand'mère, son amie intime... Mais il fallait prévoir le moment assez prochain sans doute où il ferait sa demande en règle.

— Vous pouvez le refuser, a ajouté mon père, mais souvenez-vous bien que ce sera pour moi un profond chagrin, et pour vous la perte de toute mon affection!

Diane s'est tue pendant quelques instants pour prendre le temps de se remettre.

— Comme il me tardait, a-t-elle repris, que cette conversation fût terminée!... J'avais le cœur si gros!... Je craignais à chaque instant d'éclater... Enfin, j'ai pu m'échapper pour venir tout vous raconter. Ne me trahissez pas, je vous en supplie!... Si mon père et ma mère pouvaient soupçonner que je vous ai parlé de ce mariage, ils seraient capables de me maudire!...

Nous, la trahir! Ah! que le ciel nous en garde! Pauvre fille! elle peut être sûre de nous : nous la plaignons sincèrement, nous comprenons trop bien ce qu'elle éprouve!... Julie a mis tout en œuvre pour la consoler, et moi, j'ai joint ma parole à la sienne pour tâcher de lui donner une espérance qu'au fond je suis bien loin d'avoir. Il est clair pour moi que c'est une fille sacrifiée et qu'on veut marier à tout prix.

On pourrait sans doute à la rigueur lui choisir un être moins déplaisant que ce chevalier de Boiral; mais, d'après les antécédents, la position actuelle de la famille, et puis aussi, il faut bien l'avouer, d'après son caractère, ses idées et ses manières, si elle s'imagine qu'elle pourra se marier à son gré et suivant son penchant, c'est chez elle une complète illusion, et dont elle sera bientôt forcée de revenir.

## IV

Moi, qui suis le cours des choses en observateur impartial et désintéressé, je vois plus clairement chaque jour qu'une catastrophe est imminente, pour peu que M. et madame d'Hautemire persistent dans la réalisation actuelle de leur projet et s'ils ne veulent pas au moins biaiser, essayer de gagner du temps. Voici qui peut sembler étrange, mais il est pourtant hors de doute pour moi qu'ils connaissent mal leur fille, ou tout au moins qu'ils s'exagèrent comme à plaisir certains côtés de cette nature insouciant sans doute et frivole, mais non pas autant qu'ils veulent bien le supposer. Ils ne comprennent pas assez qu'elle est conduite principalement par l'amour-propre. Or, l'amour-propre chez une jeune fille bien née après tout, poussé à un certain degré, ramène forcément tôt ou tard la dignité de l'âme et le réveil du sens moral.

Diane est scandalisée au moins autant qu'affligée de ce mariage qu'on prétend lui faire faire :

— Un mari pareil à moi ! s'écrie-t-elle, à moi qui avais rêvé, je ne m'en cache pas, la plus brillante union qu'on puisse faire dans ce monde ; moi qui me disais qu'en me mariant j'exciterais l'envie de toutes les jeunes filles de mon âge... à moi, un homme qui est au moins aussi âgé que mon père!...

C'est dans le sein de sa cousine qu'elle continue à épancher ses peines ; elle se déchaîne par moments, elle pousse des cris de rage et de révolte, puis elle s'affaisse bientôt, retombe sur elle-même ; elle déclare qu'elle est prête à mourir, afin d'échapper au malheur qui la poursuit. Julie m'a déjà avoué plus d'une fois qu'elle était effrayée souvent des aveux qui lui échappent. Il y a de quoi trembler en effet quand on songe à tout ce qui peut se passer dans cette tête naturellement orageuse, tourmentée, et que surexcite en ce moment la contrainte que l'on prétend exercer sur elle. Hier, elle se trouvait avec nous dans la bibliothèque ; elle s'est écriée dans un moment d'exaltation extrême :

— Après tout, pourquoi donc veut-on me marier?... Je ne tiens pas à me marier, moi... ! Si on me pousse à bout, eh bien, je ferai comme certaines femmes, je quitterai la maison paternelle, je m'enfuirai avec le premier venu, pour vivre dans un coin... On dira que je

suis perdue; que m'importe? je serai vengée du moins de tout le mal qu'on aura voulu me faire!...

— Silence! silence! a dit Julie en lui appuyant les mains sur la bouche pour la faire taire, une fille comme toi, oser dire des choses pareilles! Je sais bien que tu n'en penses pas un mot; mais pourquoi les dire?... Si tu savais comme elles m'affligent!...

Alors, Diane se met à pleurer de nouveau; elle demande pardon à sa cousine, qui pleure aussi tout en essayant de la consoler. Je n'ai pas à dépeindre l'effet que me causent ces scènes d'épanchement entre les deux cousines, surtout en songeant au contraste des deux positions; lorsque je me dis que l'une n'en est encore qu'à sa première lutte, à son premier apprentissage du chagrin, tandis que l'autre, celle qui joue près d'elle le rôle de consolatrice, a déjà subi tant d'épreuves et de souffrances, et n'est pas encore sans doute au bout de ses peines! C'est dans ces moments-là surtout que j'apprécie tout ce qu'il y a chez Julie de délicatesse et d'abnégation. Comme elle s'acquitte bien de sa tâche, qui consiste à ramener un peu de calme dans cette tête égarée! Combien de jeunes filles à sa place qui, s'étant senties humiliées dans plus d'une circonstance par cette parente même qui a eu souvent devant elle de si sottes bouffées d'orgueil, éprouveraient un certain plaisir à la voir abaissée, affligée à son tour! Jamais chez elle une idée semblable. Que de bons conseils elle lui prodigue, toujours sous la forme la plus affectueuse et sans nulle emphase, avec des caresses, des cajoleries, des fleurs d'amitié si gracieuses, si douces pour recouvrir les remontrances! Elle la connaît, elle sait que c'est ainsi qu'il faut la prendre, et que, si on la heurtait, on n'obtiendrait jamais rien d'elle.

Diane a souvent les yeux rouges lorsqu'elle se met à table. M. et madame d'Hautemire n'ont pas l'air de s'en apercevoir et c'est ce qu'ils ont de mieux à faire sans doute, puisque, suivant toute apparence, leur parti est pris. Lorsqu'il y a des étrangers à dîner ou dans le salon, Diane sait se composer une figure enjouée; elle affecte même parfois de rire et de causer encore plus haut que d'habitude. Alors, M. d'Hautemire, qui s'imagine que sa fille est enfin arrivée au point d'insouciance où il veut l'amener, devient lui-même d'une gaieté excessive. Singulier père, qui a les entrailles assez superficielles pour ne pas même s'apercevoir de la comédie que sa fille joue devant lui! Il est aisé de deviner cependant que Diane ne songe qu'à s'étourdir. Elle a repris plus que jamais ses rapports intimes



avec cette madame Dutilly, qui est bien décidément une fort mauvaise relation. C'est d'elle que lui viennent ces idées de révolte affichée qui lui courent dans le cerveau de temps à autre. Elle nous a avoué que, dans un moment où elle se plaignait amèrement du mariage qui la menaçait, madame Dutilly lui avait donné à entendre qu'après tout, le mariage n'était peut-être pas indispensable pour une femme, qu'on avait plus d'un exemple de liaisons illégitimes qui avaient très-bien réussi et n'avaient pas même empêché les relations avec le monde.

Julie n'a rien répondu à cela, elle a laissé partir sa cousine.

— Elle est perdue, m'a-t-elle dit d'un ton consterné quand nous avons été seuls, si elle continue à voir cette femme-là !... Comment ne l'éloigne-t-on pas d'une intimité aussi pernicieuse ?

— Puisqu'il est décidé, lui ai-je répondu, qu'elle s'appellera *madame de Boiral*, on a raison de la laisser agir absolument à sa guise... Des relations saines et régulières lui seraient peut-être plus préjudiciables qu'utiles.

Julie a repris avec abattement :

— Il n'y a donc rien à faire ?...

— Rien !... J'ai beaucoup réfléchi sur ce qui se passe ici ; le terrain est à la fois si faux et si dangereux qu'une intervention de la part de qui que ce soit ne ferait que gâter les choses encore davantage. Si je vous avouais qu'avec moi qui ne suis rien en définitive dans la maison qu'un inférieur avec lequel on n'a nullement à compter, M. d'Hautemire croit devoir redoubler depuis quelque temps d'aménités, de caresses, comme pour me circonvenir, pour me gagner à son projet !... Il est malheureusement trop vrai, et Diane l'a très-bien senti elle-même, qu'elle n'a que le choix entre un époux haïssable qu'on lui impose ou une rupture ouverte avec la loi du monde !...

— Quoi qu'il en soit, il y a dans tout cela quelque chose d'inexplicable, reprit Julie avec fermeté, un mystère qu'il faudrait percer : Diane a des défauts, sans doute, mais elle a en même temps de si heureuses qualités !... On en ferait quelque chose de si charmant si on voulait !

— Vous oubliez, ai-je répondu, qu'il lui manque une faculté bien essentielle, quoi qu'on en dise, et qui fait toujours une lacune considérable même dans une corbeille de mariage... le cœur !

— Ah ! monsieur, vous la calomniez ! s'est-elle écriée. Je vois

Diane tous les jours, et déjà, dans plus d'une occasion, j'ai reconnu que, certes, le cœur ne lui manquait pas !...

Je me suis contenté de sourire; je ne voulais pas discuter. A quoi bon? Julie a juste vingt-cinq ans de moins que moi, c'est assez dire qu'elle doit voir les choses et les personnes sous un jour plus favorable que moi, fort heureusement pour elle.

## V

Voici pourtant un fait nouveau et de nature à changer peut-être la face générale des événements, si j'en juge d'après certaines paroles échappées à M. et madame d'Hautemire, bien plutôt que par ce qu'est venue nous débiter *notre confiante et notre exaltée*; c'est ainsi que nous avons surnommé Diane, Julie et moi, à la suite d'un bal donné récemment par un M. de G.... C'est dans ce bal qu'elle a rencontré *son héros*, c'est le mot dont elle s'est servie, et Dieu sait s'il nous a fait rire, lorsqu'elle l'a prononcé devant nous avec un sérieux qui ajoutait encore à la singularité du terme! Du reste, si on voulait recueillir toutes les expressions outrées et romanesques qui lui viennent sans cesse, à l'image de ses bizarreries d'idées, on ferait un bien curieux vocabulaire et qui pourrait s'appeler le plus souvent le bouleversement complet de la langue et de la raison!

— Vous savez que de G.... donne un bal samedi, m'avait dit dernièrement M. d'Hautemire, comme si je savais ce que c'est que ce de G.... dont je n'ai jamais entendu parler de ma vie. Mais je me vois exposé ainsi tous les jours à ce qu'on m'entretienne à brûle-pourpoint de personnes et de choses auxquelles je me trouve complètement étranger. On ne me parle généralement que par allusions et comme si je devais être au courant de tout. C'est le fait des personnes habituées à vivre dans une certaine sphère supérieure, de se figurer que le monde entier doit se trouver tout naturellement au courant de leurs relations et des choses qui les intéressent.

Madame d'Hautemire m'a dit de son côté :

— Je ne vais plus nulle part depuis longtemps; il me convient mieux que l'on vienne me trouver au coin de mon feu, chez moi... Vous concevez pourtant bien que j'irai au bal que donne de G...; mon mari l'exige, d'abord, mais j'avoue que cette fois son exigence est raisonnable... Nous ne devons pas avoir l'air de nous séquestrer, ma

filles et moi ; ce serait donner raison aux calomnies affreuses que l'on continue à semer contre nous.

Quelles calomnies ? D'où ? Depuis quand ? J'avoue que je n'y suis pas du tout. Je n'en ai pas moins eu l'air de comprendre : j'ai souri finement, c'est le parti que j'ai adopté toutes les fois que l'on me fait des confidences à propos de gens et d'incidents dont je n'ai pas la plus légère idée. Ce que je vois de plus clair dans ce que madame d'Hautemire m'a confié ou s'est imaginé me confier, c'est qu'elle se propose tout simplement d'aller à un bal avec sa fille.

Il nous a fallu entendre dérouler bien longtemps à l'avance tous les apprêts et préliminaires des deux toilettes (celle de sa mère et la sienne), que Diane nous a décrites à satiété et pièce à pièce. J'ai su depuis, par elle-même, que celle de madame d'Hautemire avait été une œuvre des plus longues et des plus laborieuses. On comprend qu'une femme d'un âge mûr, qui a été belle et qui cherche à l'être encore, ne saurait s'habiller avec trop de soins et de préméditations. Toutes les femmes de service ont été mises en réquisition autour d'elle, au point que Diane à demi coiffée a fait dans un certain moment irruption dans le salon où nous nous trouvions avec Julie pendant la soirée. Elle s'est plainte avec emportement de ce qu'on l'abandonnait tout à fait, quand elle n'avait plus qu'une heure à peine devant elle. Elle s'est tournée brusquement vers sa cousine et lui a dit : — Viens m'habiller, tu m'entends !

*Ce tu m'entends !* fut prononcé d'une voix si impérieuse et avec un geste si marqué de reine de théâtre, que le comique égalait pour le moins le ridicule. Julie, remplie comme toujours de tact et de présence d'esprit, commença par rester assise pendant quelques instants ; elle regarda sa cousine d'un air qui n'exprimait précisément ni reproche ni fâcherie, mais bien plutôt une sorte d'étonnement ironique pour ce ton de commandement étrange que Diane croyait devoir prendre avec elle. Elle se leva enfin en lui déclarant qu'elle était à sa disposition. Diane était beaucoup trop irritée et préoccupée pour faire attention à ce petit manège qui se passa tout entier entre Julie et moi. Combien celle-ci m'a paru plus réellement noble et relevée dans sa résignation intelligente que l'autre, celle qui se croyait autorisée sans doute par la conscience de son rang à la traiter en subalterne !

J'ai été surpris, lorsque j'ai vu madame d'Hautemire entrer dans le salon, de m'apercevoir qu'elle avait mis du rouge ; j'aurais bien dû cependant m'attendre à cela. Ce rouge donnait à ses yeux quelque

chose de bagard et la changeait sans l'embellir. Sa toilette m'a semblé du reste remplie de goût, ni trop vieille ni trop jeune, en parfait accord avec son âge. Mais je dois dire qu'elle est beaucoup mieux suivant moi le soir, dans son salon, avec sa mise ordinaire que sous ce costume d'apparat. Rien ne sied mieux décidément à une femme, à une certaine époque de la vie, que la parure souple et familière du coin du feu; le bal est le bourreau de toutes les arrière-illusions féminines.

Diane a fait bientôt, elle aussi, son entrée dans le salon. Bien que je me trouvasse encore sous l'impression de la scène qui venait d'avoir lieu entre elle et sa cousine, je ne pus me défendre d'un mouvement d'extase et d'admiration, en voyant comment elle portait cette parure de bal. Je ne l'aurais jamais crue si belle. C'était un éclat de jeunesse, de fraîcheur, un éblouissement, et en même temps un mélange de fierté enfantine, de grâce toute radieuse dont on ne saurait rendre l'effet qu'en la comparant à un astre, l'astre du matin qui se lève dans un ciel de printemps au milieu d'un flot de vapeur. Je l'ai tous les jours sous les yeux, et pourtant je m'imaginai avoir une autre personne devant moi, tant elle me semblait transfigurée! Elle portait dans ses magnifiques cheveux d'un blond magique de petites fleurs mêlées de perles qui devenaient des merveilles, associées à ce front que la nature a fait si beau. Elle avait découvert ses admirables épaules si blanches et si parfaites, mais non pas avec folie comme autrefois dans la ville du Mans; juste dans la mesure convenable, assez pour qu'on s'extasiât, mais non pas pour qu'on élevât la moindre censure.

Julie se tenait derrière elle et avait à la main ses gants et son éventail qu'elle s'appêtait à lui remettre avec une docilité tout exemplaire. J'ai remarqué que pas un signe de dépit ni de jalousie ne paraissait sur sa figure. Elle semblait même éprouver une satisfaction intérieure véritable en voyant combien sa cousine était belle.

On est venu annoncer que la voiture était sous le vestibule. Quand madame d'Hautemire et sa fille ont été parties, j'ai compris que Julie serait sans doute bien aise de rester seule dans le salon, pour pouvoir se mettre au piano. Elle m'a avoué déjà qu'elle faisait de la musique avec d'autant plus de plaisir qu'elle n'avait personne autour d'elle pour l'écouter. J'ai quitté le salon, mais j'ai eu le soin de me tenir dans une pièce voisine, afin d'être à même de l'entendre. Il m'a paru qu'elle jouait ce soir-là d'une façon encore plus délicieuse que

d'habitude. C'était apparemment l'effet de l'isolement qui lui permettait de se livrer tout à fait. « Que d'impressions, me disais-je, que d'images tendres et mystérieuses ont dû déjà passer dans sa tête, pour qu'elle puisse rendre ainsi les choses qu'elle exécute!... Elle ne joue pas, il semble qu'elle se confie et se souvienne : qu'est-ce du reste que la musique, si ce n'est une suite perpétuelle de souvenirs et d'aveux ? »

Le lendemain, nous avons été obligés de subir tout au long le récit du bal que Diane a tenu à nous faire jusque dans ses moindres incidents ; les toilettes, les diamants, les fleurs, la musique, la décoration des appartements, sans compter les valse dont elle avait retenu les principaux motifs et qu'elle fredonnait tout en causant et en valsant encore par réminiscence. Julie, en la voyant si joyeuse, n'a pu s'empêcher de la féliciter de l'heureuse influence que le bal avait exercée sur son humeur devenue tout d'un coup si gaie de sombre et nébuleuse qu'elle était, depuis la conversation qu'elle nous avait rapportée au sujet du mariage.

— Eh bien ! oui, s'écria-t-elle dans un moment d'abandon, oui, je suis heureuse, j'en conviens, il me semble qu'une existence toute nouvelle vient de s'ouvrir pour moi!...

Elle se tut et parut se demander si elle devait en dire davantage. Mais comme elle n'est guère de caractère à s'arrêter sur la pente d'une confidence une fois entamée :

— Il vaut mieux vous dire tout ce qui en est, a-t-elle repris, afin que vous jugiez vous-mêmes si je n'ai pas le droit de me réjouir!... Je l'ai rencontré, enfin, celui que je veux avoir pour mari... Dieu ! qu'il est différent de tous ceux que l'on m'a présentés jusqu'à présent!... Si j'avais à me prononcer dès aujourd'hui, je dirais :— C'est lui, lui seul au monde qu'il me faut!... Mon père ne le connaissait que très-vaguement ; ma mère ne le connaissait pas du tout... C'est M. de G... qui nous l'a présenté ; il a causé quelques instants avec ma mère, puis il m'a invitée à valser... C'est grâce à madame Dutilly que j'ai eu certains détails sur son compte... Il se nomme Henri Sadenay, il est maître de sa fortune. On le dit fort riche, mais je vous assure bien que ceci ne me touche guère... Ce qui m'a enchantée surtout en lui, c'est sa façon de parler, de se présenter, sa grâce si parfaite en toutes choses... Comme le cœur m'a battu quand il est venu m'inviter à valser une seconde fois!... Mon père me disait ces jours-ci que l'on viendrait m'offrir les plus beaux partis de la

terre, je serais capable de les refuser... Il se trompe, mon choix est bien fixé!... Je vais donc pouvoir enfin annoncer à mon bon père que toutes mes tergiversations de cœur sont finies... C'est Henri Sadenay que j'épouserai, il le faut, il me plaît...

— Mais toi, a répondu Julie avec une expression sérieuse et en la regardant fixement, es-tu sûre de lui plaire?...

— Si j'en suis sûre, s'est écriée Diane; puisqu'il a valsé hier deux fois avec moi... Et puis tu n'as donc pas vu hier combien j'étais belle!...

— Oh! oui, bien belle, en effet, dit Julie toujours sur le même ton; d'après cela, je ne vois pas pourquoi ce mariage ne se ferait pas demain au plus tard?

— Tu te moques de moi, cousine, a continué Diane; mais cela m'est bien indifférent! Tu ne sais donc pas que toutes les fois que je me mets une idée en tête, il faut absolument qu'elle s'exécute!... Tu verras si je ne deviens pas la femme d'Henri Sadenay?...

— Je le désire, a repris Julie, puisque tu parais le désirer si vivement.

Elle a baissé la tête sur son livre, et n'a plus rien dit, craignant sans doute de se laisser aller à quelque chose de mordant à l'égard de sa folle et toujours incompréhensible cousine.

## VI

## LE VICOMTE D'HAUTEMIRE A HENRI SADENAY.

Monsieur,

Je ne puis pas dire positivement que nous nous connaissons : je n'appelle pas se connaître, se rencontrer de loin en loin dans quelques salons, comme nous avons fait jusqu'à présent, causer ensemble par hasard, en se disant peut-être de part et d'autre, au moment de se séparer, que l'on entrerait volontiers dans des rapports plus intimes. Mais, après le service que vous venez de me rendre, je ne saurais rester plus longtemps avec vous dans des termes purement superficiels. Thévenard, mon notaire et le vôtre, m'apprend que vous voulez bien racheter le terrain dont j'ai eu l'idée assez malheureuse de faire l'acquisition dans des temps, il est vrai, fort différents de ceux où nous sommes. Vous donnez de ce terrain juste le prix que je l'ai payé.

Thévenard a dû vous dire pourtant que ce n'était pas, du moins jusqu'à présent, une acquisition fort avantageuse. Je n'ai pas vu qu'on se fût tant pressé de bâtir dans ce quartier de Paris que l'on m'avait annoncé comme devant se couvrir en moins d'une année de constructions de toute espèce.

Vous persistez malgré cela : vous comprenez sans doute que je n'ai pu me faire d'illusion sur cet achat qu'il vous a plu de faire ; vous avez cherché avant tout à m'être agréable ; il ne me reste donc qu'à vous exprimer toute ma reconnaissance, et à vous dire que vous êtes un de ces hommes auxquels l'on ne craint pas d'avoir de l'obligation. J'ai entendu dire beaucoup de bien de vous par des amis communs, entre autres par de G..., chez qui nous nous sommes rencontrés dernièrement au bal. D'après ce que vous avez bien voulu faire pour moi, je me crois autorisé à aller vous faire ma visite prochainement ; je tiens à vous serrer la main comme à un ami. Vous me permettrez bien de vous donner ce titre-là ; vous l'avez vous-même provoqué, permettez-moi de vous le dire, par votre procédé rempli de délicatesse et qui m'a si profondément touché.

Vicomte d'HAUTEMIRE.

#### RÉPONSE D'HENRI SADENAY.

Monsieur le vicomte,

Je vous remercie infiniment de votre lettre, qui n'a qu'un seul défaut à mes yeux, c'est d'être beaucoup trop flatteuse pour moi. Il vous plaît de considérer comme un service que j'aurais voulu vous rendre l'achat fait par moi du terrain qui vous appartenait. Il me semble que vous êtes bien sévère pour un tel placement : il est possible que les capitaux ne fructifient pas encore beaucoup pendant un temps dans ce quartier-là, mais je suis bien convaincu qu'il est destiné à se développer dans un avenir plus prochain qu'on ne suppose ; le grand point est de savoir attendre.

Mais comme je veux être franc avec vous, je ne vous cacherai pas que, lors même que j'aurais saisi l'occasion de vous être agréable en quelque chose, je n'aurais fait que m'acquitter ainsi d'un devoir envers vous. C'est moi qui suis votre obligé ; votre père a été autrefois utile au mien en prenant sa défense dans des circonstances graves où sa réputation était en jeu, et où des ennemis acharnés s'étaient ligués pour le perdre dans l'esprit du monde.

Vous voulez bien m'annoncer votre visite, permettez-moi de vous prévenir. Si M. de G... m'avait appris plus tôt ce que votre père a fait pour le mien, croyez que je n'aurais pas attendu si longtemps pour vous exprimer les sentiments de gratitude profonde qui se rattachent pour moi au nom que vous portez.

HENRI SADENAY.

J'ai voulu transcrire ici ces deux lettres qui m'ont été communiquées plus tard, parce qu'elles m'ont paru de nature à bien marquer une série nouvelle d'événements qui doit modifier sensiblement la situation et même le caractère de plusieurs personnages du récit. On a déjà deviné que M. d'Hautemire avait une arrière-pensée en écrivant à Henri Sadenay la lettre qu'on vient de lire, et qu'il aurait pu se dispenser d'écrire à la rigueur. Cette lettre devait, comme il l'avait prévu, lui en attirer une autre non moins polie, et même l'annonce d'une visite de la part d'un homme plus jeune que lui et qui ne pouvait pas se soustraire à l'obligation que lui imposait une prévenance si directe.

En effet, quelques jours après le bal donné par M. de G..., à l'heure de notre réunion du matin, à la suite du déjeuner, on annonça la visite de Henri Sadenay. Il était attendu certainement d'un jour à l'autre; j'ai compris pourquoi M. d'Hautemire s'était tenu constamment chez lui dans la matinée, depuis le commencement de la semaine. Lorsque Henri se présenta, je pensai qu'il était sans doute convenable de me retirer et Julie eut la même pensée que moi; mais madame d'Hautemire nous demanda d'un ton bref pourquoi nous croyions devoir quitter la place. Elle avait raison, et nous, nous étions dans notre tort : ce mouvement de sortie n'était pas un acte de discrétion de notre part, loin de là. C'était une façon implicite d'avouer que Diane nous avait déjà fait certaines confidences au sujet de Henri Sadenay. Je restai donc, et au fond je n'étais pas fâché de voir enfin de près ce personnage, *ce héros*, dont on nous avait fait tant de récits depuis le bal. Je remarquai qu'au moment où la porte s'ouvrit, Diane devint d'abord très-rouge, ensuite elle pâlit subitement. Elle nous jeta, à Julie et à moi, un regard suppliant, comme pour nous demander l'indulgence ou tout au moins l'impartialité envers celui dont elle nous avait parlé avec tant d'exaltation. J'ai trouvé ce sentiment-là bien naturel de sa part. En amour, comme en amitié, com-



ment ne pas trembler pour son idéal quand il s'agit de le soumettre au contrôle d'autrui ?

Je vis un homme d'une trentaine d'années, et qui ne me parut pas répondre précisément à l'idée que j'avais dû m'en former d'après les peintures de Diane. Je m'attendais à voir une façon de bellâtre fort infatué de sa personne, d'une perfection de mise extrême, avec des rengorgements satisfaits, des mouvements de tête penchés que j'avais remarqués chez certains élégants de cette époque-là, possédant tout ce qu'il fallait pour tourner à première vue dans un bal une tête comme celle de *notre exaltée*. Je vis tout de suite que Henri Sadenay n'était nullement ce que j'avais supposé. Sa figure *au repos* n'avait rien de saisissant, rien que de la distinction avec de la froideur et un mélange de réflexion, parfois même de tristesse. Ce n'était que lorsqu'il parlait et que ses traits s'illuminaient au rayon de la causerie que l'on commençait à aimer sa physionomie, et à y découvrir ce qu'elle avait de vraiment remarquable : l'intelligence, l'âme et la vie. Son œil, surtout, était d'une finesse extrême, un véritable œil d'observateur, à la fois mobile et très-expressif. Du reste, nulle prétention ni dans le geste ni dans le langage ; une grande simplicité de manières et de ton, un peu de réserve et de gêne, mais de celle que l'on sent devoir se dissoudre d'elle-même dès que les relations seront établies ; enfin, tout ce qui fait qu'une personne vous plaît tout d'abord, vous attire, et qu'on se figure ne pas être avec elle sur un pied d'indifférence, sans même lui avoir encore parlé.

Tout en observant Henri Sadenay, je disais à part moi que cette étourdie de Diane était bien loin d'avoir aussi mauvais goût que je l'aurais cru. Ce n'était pas du tout sur un automate de salon que son choix était tombé, c'était bel et bien sur un homme véritable, orné de bon sens, d'observation et de finesse ; toutes qualités assez marquées en lui pour qu'on pût les entrevoir dans un premier entretien.

A peine le nom de Henri Sadenay avait-il été lancé par le domestique, que M. d'Hautemire s'était précipité à sa rencontre avec empressement, trop d'empressement même à ce qu'il m'a paru, d'après les idées que je devais lui supposer. Il lui a pris la main, et l'a présenté successivement à nous tous, en commençant par madame d'Hautemire et en finissant par moi. On a parlé d'abord du terrain, ce qui a été une occasion toute naturelle d'échanger de nouveaux compliments. La conversation a pris ensuite une tournure générale, voltigeant sur plusieurs sujets assez indifférents par eux-

mêmes. Mais c'est précisément sur ce terrain banal que les hommes distingués triomphent et que les esprits vulgaires échouent misérablement. Le beau mérite, en vérité, de savoir causer quand on a quelque chose à dire ! L'avantage des gens qui ont des idées est précisément d'en avoir quand les circonstances ne leur en fournissent pas, quand ils sont forcés de subsister sur leur propre fonds.

M. d'Hautemire, qui m'avait d'abord appelé *monsieur Louis* tout court en me présentant à Henri Sadenay, crut devoir m'appeler ensuite par mon nom de famille dans le cours de l'entretien.

— Comment, monsieur, s'écria Henri en se tournant de mon côté avec vivacité, est-ce que c'est vous qui êtes l'auteur de?...

Il me cita les titres de plusieurs de mes ouvrages, et je fus forcé de lui avouer en rougissant (je rougis toujours quand on me parle de ce que j'ai fait) que ces ouvrages étaient, en effet, de moi, et représentaient d'anciens péchés de jeunesse que je m'efforçais de faire oublier par un emploi de mon temps un peu plus sérieux. Henri me dit que j'avais grand tort de faire aussi bon marché de mes anciennes productions, que tout le monde ne jugeait pas aussi sévèrement que moi. Il joignit à cela plusieurs compliments que ma modestie m'empêche de rapporter. J'ai vu surtout percer dans ses paroles l'intention d'un esprit affable et bienveillant, qui, se trouvant par hasard en rapport avec un homme placé dans une position pouvant à la rigueur passer pour infime, saisit aussitôt l'occasion de le rehausser, de réparer à son égard, par des témoignages de bonne grâce, ce qu'on est convenu d'appeler *l'injustice du sort*.

Enfin, toujours est-il que le meilleur moyen de faire la conquête de quiconque a manié une plume dans sa vie sera toujours de lui parler de ses ouvrages. C'est une séduction vieille comme le cœur humain, mais qui ne cessera jamais d'être irrésistible. Henri me plaisait déjà infiniment quand il causait de choses et d'autres, mais qu'est-ce donc à présent qu'il m'a parlé de ce que j'ai fait ! Peu s'en faut que je ne le trouve accompli, sans restriction ; j'éprouve pour lui un véritable raffolement à la Sévigné : « Dieu ! le grand homme, qui a lu mes œuvres !... » Et moi qui accusais tant cette pauvre Diane d'exagération, de folie ! Hélas ! du moment que les cordes de la passion ou de la vanité sont en jeu pour tel motif que ce soit, qui donc parmi les humains peut se vanter d'être raisonnable ?

## VII

M. d'Hautemire n'a pas tardé, comme on le pense bien, à rendre sa visite à Henri Sadenay. De même que sa fille, lorsqu'une chose le préoccupe fortement, il faut qu'il en parle sans cesse à ceux qui sont auprès de lui.

— J'ai trouvé, m'a-t-il dit, Henri établi dans une vieille maison du quartier du Roule, très-curieuse à l'intérieur. On se croirait à la fois dans un cloître et dans un musée. Il a un jardin avec de grands arbres que je lui envie fort. Il mène, du reste, un genre de vie assez étrange; il habite seul avec une vieille tante qui s'appelle, je crois, madame Dusornier... Je ne l'ai pas vue... On la dit atteinte de folie, ce qui fait qu'elle vit entièrement éloignée du monde... Elle a été mise sur ses vieux jours en possession d'une fortune considérable, amassée ou pour mieux dire improvisée par son mari, un homme à grandes entreprises qui devait se ruiner vingt fois pour une et qui a fini par réussir et laisser deux ou trois millions après lui... Cette fortune revient de droit à ce cher Henri, qui la gère en attendant qu'il en jouisse entièrement. Madame Dusornier n'a pas d'autre héritier que lui... En somme, il a fait un beau rêve... Sadenay le père était tout simplement un petit avocat de province, fort savant, homme distingué, mais qui n'avait qu'une mince clientèle... Un de ses cousins éloignés, veuf, sans enfants, et qui n'avait guère d'autres relations que lui, a cru devoir lui laisser tous ses biens, qui représentaient, à ce qu'on dit, un revenu de quatre-vingt mille livres... Personne ne supposait à ce cousin une fortune aussi considérable; il vivait en pingre, sans rien dépenser... A l'ouverture du testament, une foule de collatéraux sont sortis de terre de tous les côtés... Sadenay le père a eu à soutenir un procès en captation très-compiqué, très-scandaleux dont il est sorti victorieux, mais après avoir eu à subir bien des luttes et des attaques... Des volumes de mémoires calomnieux ont été lancés contre lui et lui ont causé un violent chagrin... On assure que ce procès terrible n'a pas peu contribué à abrégé son existence... On comprend que le fils sache gré à ceux qui ont pris la défense de son père et n'ont jamais hésité à proclamer que sa mémoire ne méritait que de l'estime....

M. d'Hautemire est revenu si souvent et avec tant de détails sur Henri Sadenay, que j'ai cru pouvoir lui faire remarquer, dans un

moment d'expansion, qu'il paraissait éprouver pour Henri un intérêt bien particulier... Est-ce que par hasard il aurait sur lui des vues?... Je m'arrêtai, feignant de craindre d'en avoir trop dit, mais bien convaincu de ne m'être pas trop engagé.

— Qu'entendez-vous par là? a repris M. d'Hautemire en cherchant à comprimer un sourire de satisfaction, et très-heureux au fond que j'eusse le premier rompu la glace; voulez-vous dire que je songerais à prendre Henri Sadenay pour gendre?

Je lui fis un signe de tête qui voulait dire *oui*.

— Ah! mon ami, vous n'y pensez pas, a-t-il ajouté en cherchant à se composer un visage sévère; d'abord, Henri est trop riche pour nous, il y a trop de disproportion entre sa position d'argent et la nôtre... autrefois, je ne dis pas; mais à présent... Ensuite, est-il dans l'intention de se marier? Ceci est une question : il paraît aimer avant tout son indépendance; or, une indépendance couronnée d'une fortune aussi belle, on conçoit qu'on y tienne et qu'on ne l'aliène pas aisément...

Il s'est promené quelques instants dans la chambre tout en fredonnant. Ces promenades chantantes sont chez lui l'indice ordinaire d'une certaine agitation intérieure.

— Du reste, je vous avouerai franchement, a-t-il repris, qu'un homme dans la situation de Henri, qui est réellement beaucoup trop riche pour ses goûts et l'existence qu'il mène, comme il me l'a avoué lui-même dans la visite que je lui ai faite, ne ferait peut-être pas un si mauvais calcul en s'unissant à une famille telle que la nôtre... Je ne parle pas de ce qu'est Diane, qui passe à l'heure qu'il est pour une des plus belles personnes de Paris; du moins, c'était l'opinion générale au bal chez de G.... La beauté n'est pas tout dans un mariage, mais c'est quelque chose, convenez-en... Au surplus, laissons cela de côté; ne voyons que la position seule... Sadenay n'a pas de nom, et même, il faut bien le reconnaître, le procès de son père a fait rejallir sur lui quelque chose d'équivoque dont il faut absolument qu'il se lave... S'il entrait dans notre famille, ce souvenir-là s'effacerait de lui-même... Il doit avoir de l'ambition, aspirer à obtenir un poste en rapport avec son mérite et sa fortune; grâce à nous, il se verrait introduit de plain-pied dans un certain monde qui peut lui être fort utile à un moment donné... Il est sans relations; moi, j'en ai de toute espèce... Vous savez que le parti légitimiste est encore très-puissant à l'heure qu'il est; on est obligé de compter tous les

jours avec lui... On lui fait mille avances, mille coquetteries indirectes.... Je dis donc que si Henri était bien inspiré, il n'hésiterait pas à se rapprocher de nous franchement... — Mais en vérité, mon cher ami, je ne sais vraiment où j'ai la tête aujourd'hui pour venir vous dire toutes ces choses-là... Il n'est absolument question de rien, je vous assure... Henri est fort aimable, il a de l'esprit et même presque de la distinction, bien qu'on voie qu'il n'a jamais vécu que dans un petit centre purement bourgeois... Il deviendra, je l'espère, un véritable ami pour nous; mais de là à devenir mon gendre... Ah! vous conviendrez vous-même qu'il y a un pas immense!

Non pas si immense qu'il veut bien le dire : ses intentions sauteraient du reste bien vite aux yeux de quiconque aurait comme moi l'occasion de l'observer tous les jours dans l'intimité. Il m'est bien prouvé maintenant que la pensée d'un mariage entre sa fille et Henri s'est emparée de lui entièrement. Comme après tout, malgré ses dehors frivoles, il n'est pas sans avoir un fonds réel d'habileté et d'expérience, il nie cette pensée-là, il affecte même de la traiter devant moi comme une vague chimère qu'il lui a plu de caresser lestement par hasard. C'est bien le moins qu'il prenne les choses ainsi, puisque enfin Henri a vu à peine sa fille jusqu'à présent, que rien n'indique, du moins d'après les apparences, qu'il ait songé à elle; et enfin, comme M. d'Hautemire a été forcé lui-même de le reconnaître, on ne sait pas même s'il est dans l'intention de se marier.

Quoi qu'il en soit, il s'est fait depuis quelque temps dans la maison plusieurs changements très-significatifs, qui se rattachent selon moi d'une façon directe à l'introduction de celui que l'on a surnommé le *nouvel ami*. J'ai su d'abord qu'on avait donné congé à l'infortuné chevalier de Boiral, qui en sera décidément pour ses madrigaux et ses énormes bouquets. Il continue à voir la comtesse de Rianne chez elle, dans la matinée, mais il est brouillé entièrement avec madame d'Hautemire. Le *nouvel ami*, ne servit-il qu'à nous débarrasser de ce vieux débris prétentieux et insupportable, qu'il faudrait déjà le bénir. Ensuite, on a fait subir une toilette complète aux principales pièces de l'appartement; on a renouvelé les tapis, les tentures. Madame d'Hautemire a fait savoir aux personnes qu'elle voit d'habitude que ces changements, si nécessaires du reste, avaient été votés déjà depuis longtemps et différés d'hiver en hiver, afin que l'on ne crût pas qu'ils avaient été exécutés seulement pour la circonstance.

Julie a été la première à me faire remarquer la transformation que subissait l'intérieur de ce vieil hôtel, auquel j'avais fini par m'habituer pour ma part, lui trouvant dans sa vétusté même une physiologie attendrissante et respectable qu'il ne fallait lui enlever à aucun prix. A présent, il essayait de se rajeunir, de se mettre à la mode, et perdait par cela même à mes yeux une partie de son prestige. Mais, outre ces observations purement extérieures, Julie, qui est fille de cœur avant tout, voit aussi ce qui se cache sous ces préparatifs : le motif qui les inspire lui cause parfois des inquiétudes mêlées de craintes qu'elle m'a déjà communiquées. Elle se préoccupe de sa cousine Diane, qu'elle affectionne tendrement, malgré toutes ses inégalités et ses mille inconsistances. Elle sent fort bien que si cette belle infortunée venait à perdre encore une fois cette nouvelle partie qui a l'air de s'engager, ce serait pour elle un coup des plus sensibles et dont elle ne se remettrait jamais.

A dater d'hier, madame d'Hautemire a annoncé officiellement qu'elle n'aurait plus son salon ouvert que trois jours de la semaine; les quatre autres soirées seraient consacrées entièrement aux réunions de la famille. Elle a donné pour motif de ces dispositions nouvelles la fatigue que lui causait un trop grand cercle; mais la vérité est qu'on a voulu offrir ainsi au nouvel ami l'occasion d'entrer tout à fait dans l'intimité de l'intérieur. Lorsque j'ai su que M. d'Hautemire avait dit à Henri Sadenay que sa femme resterait chez elle certains soirs fixes, je n'ai pas douté que celui-ci n'adoptât le soir bien plutôt que le jour pour ses visites. La visite de jour est généralement froide de sa nature, cérémonieuse et guindée; la visite du soir, au contraire, est familière, engageante, elle amène l'abandon et par suite l'épanchement. Henri est déjà venu plusieurs fois, et ce n'est pas seulement sans doute un simple devoir de politesse qui l'attire, le désir de répondre aux avances dont M. d'Hautemire ne cesse de l'entourer, j'allais dire l'accabler; il doit trouver aussi un certain charme à ces visites, puisqu'il les renouvelle et les prolonge souvent jusqu'après minuit. Il est resté jusqu'à présent ce qu'il a été dès le premier jour, simple et naturel, se préoccupant beaucoup plus des autres que de lui-même. Pendant ces entretiens du soir, madame d'Hautemire reste étendue dans sa causeuse et ne parle juste que ce qu'il faut pour que l'entretien ne s'éteigne pas tout à fait; M. d'Hautemire va et vient; Diane, sur l'injonction de sa mère, s'est astreinte à broder ou à faire semblant; Julie brode aussi, mais de bonne foi;

la comtesse de Rianne sommeille dans son fauteuil ou n'en vaut guère mieux ; quant à moi , j'observe. Ainsi chacun est dans son rôle : nous avons eu déjà plusieurs soirées de ce genre-là, qui n'ont pas eu l'ennui ordinaire des réunions entre gens qui ne se connaissent pas bien encore et passent leur temps à s'épier les uns les autres. Mais qu'y a-t-il sous tout cela et au bout de tout cela, quant au grand projet qui s'agite ? C'est ce que nul au monde assurément ne pourrait déterminer encore à l'heure qu'il est.

## VIII

Non, sans doute, je ne saurais dire sérieusement que j'aime cette famille : trop de choses nous séparent, un trop large torrent d'opinions contraires, ennemies même, coule entre nous ; d'ailleurs, je l'avoue, je ne puis aimer réellement dans ce monde que mes égaux. Pourtant, je mentirais à ma conscience si je n'avouais pas que la famille d'Hautemire est fort loin de m'être indifférente, d'abord à cause de la situation que j'occupe auprès d'elle ; ensuite, est-il donc possible de se trouver en rapport constant avec les personnes, sans finir par épouser plus ou moins leurs passions, leurs espérances et leurs peines ?

Ainsi, malgré moi, je me préoccupe par instants de cette union dont on m'a fait l'aveu indirect, absolument comme d'un fait qui me serait personnel. J'examine le pour et le contre, je calcule les chances ; je me demande si les moyens que l'on emploie pour réussir sont bien les meilleurs. Comprendra-t-on cette idée singulière qui me vient de temps à autre ? J'éprouve comme un sentiment de pitié pour ce rôle mesquin auquel se condamnent ce père et cette mère, pour arriver à un mariage qui viendrait sans doute fort à propos à leur aide, et servirait, comme dit George Dandin, *à boucher de bons trous*. De là, tout un manège perpétuel d'artifices, de ruses, de prévenances poussées souvent jusqu'à l'obséquiosité et qui fait en vérité mal à observer.

Toutefois, la meilleure preuve que le nouvel ami est fort loin d'être une âme vulgaire, c'est la façon dont il accueille ces avances multipliées que lui fait la famille d'Hautemire. Je ne sais s'il se doute de ce qu'elles cachent ; mais, dans tous les cas, il n'a pas l'air de s'en douter : nulle appréhension, nulle défense de sa part. Il s'ouvre et se livre d'autant plus volontiers qu'il voit qu'on le recher-

che, et c'est en cela surtout que je le trouve délicat, généreux et, quoi qu'en dise M. d'Hautemire, véritablement distingué.

Il a raison au surplus de ne pas chercher à voir autre chose que ce que les apparences lui présentent. Des relations s'offrent à lui et qui ne laissent pas d'avoir leur attrait et leur charme réel; pourquoi donc les repousser ou les combattre? Pourquoi s'armer de défiance contre des démonstrations qui peuvent être après tout de la sympathie pure et simple pour sa personne? Il est présumable qu'il se fait à lui-même ces raisonnements-là et règle là-dessus toute sa conduite.

J'ai déjà remarqué plusieurs fois comme un présage heureux pour les espérances de la famille d'Hautemire que Henri ne voyait pas Diane d'un œil absolument indifférent. Ses regards s'attachent souvent sur elle avec une certaine insistance qui indique au moins de l'intérêt de sa part. Il est naturel dans tous les cas que, sensible comme il l'est à l'impression du beau, ainsi qu'il nous l'a déclaré lui-même, il ne demeure pas indifférent à la vue de cette figure qui a des instants de si éclatante beauté. On s'aperçoit que Diane de son côté éprouve bien de l'embarras et du trouble toutes les fois que Henri la regarde de cette façon-là. Un voile se répand sur ses traits et leur donne l'attrait de la douceur qui leur manque d'habitude. Son assurance d'autrefois diminue du reste de jour en jour; c'est l'effet ordinaire des grandes émotions intérieures. Du moment que le cœur parle, le visage cesse bien vite de se montrer hautain et dominateur.

Henri est auprès de Diane prévenant, affable, mais, en même temps, toujours on ne peut plus réservé. On devine qu'il en est pour l'instant à l'étudier. Il semble noter jusqu'à ses moindres gestes; il a raison, s'il est vrai qu'il ait sur elle les intentions qu'on lui prête. Mais, en homme de tact et de goût, il ne manque pas de reporter de temps à autre, et toujours une fois au moins dans la soirée, quelques-unes de ses attentions sur Julie, *la petite cousine*, comme l'appelle M. d'Hautemire. Celle-ci se tient constamment à l'écart et ne songe guère qu'à s'effacer. Mais Henri, comme il a eu le soin de le dire ouvertement, n'admet pas ces effacements exagérés et préconçus, qui ne sont plus dans les idées ni les mœurs de l'égalité moderne. Il entraîne Julie bon gré mal gré sur le terrain de la conversation générale; il l'interroge, la provoque, l'oblige à exprimer son opinion sur les sujets dont on discute.

Nous avons de temps en temps des séances de musique qui alter-



ment avec le causerie : je m'étais aperçu déjà que les yeux de Henri s'étaient dirigés plusieurs fois avec un sentiment d'investigation et d'inquiétude vers ce grand et majestueux piano de Vienne, qui restait dans son coin toujours inanimé, gardant un silence obstiné, au moins extraordinaire en présence de deux jeunes filles qui devaient se trouver en rapport quelconque de science ou de goût avec ce bel instrument. Un de ces derniers soirs, Henri adressa une provocation musicale directe d'abord à Diane, qui ne pouvait que se récuser en avouant franchement son ignorance complète. Il se tourna ensuite vers Julie, et, lorsqu'il lui demanda si elle était musicienne, il y eut comme un cri involontaire et unanime sorti à la fois de toutes les bouches : « Oh ! oui, pour musicienne, elle l'est !... » Julie s'est mise aussitôt au piano, sans se faire prier, suivant sa coutume : après qu'elle a eu joué, j'ai vu que Henri avait été comme tout le monde émerveillé de ce talent si supérieur, et d'autant plus surprenant qu'il sort d'une créature timide et craintive à l'excès. Il est vrai que lorsqu'elle joue ; sa crainte se dissipe en partie, comme on l'a vu déjà ; elle se montre bien vite énergique et vaillante.

Ces soirées de famille, composées de causeries intimes, de musique, de discussions familières, semblent être entièrement du goût de Henri, qui se trouve là comme dans son centre naturel. Une seule chose jette parfois dans la conversation un peu d'embarras et de froid, c'est lorsqu'il lui prend fantaisie de parler de certains ouvrages nouveaux qu'il a lus et qui ont excité son attention. Je savais déjà, et on le voit du reste quand il cause, qu'il ne se publie rien d'important en fait d'histoire, de morale, de philosophie, de politique ou d'invention, sans qu'il ne l'achète et ne soit à même d'en parler en juge éclairé ; grande ressource pour une conversation de tous les soirs, qui sans cela risquerait fort de s'enterrer vite dans les abîmes du lieu commun. Mais toutes les fois que Henri touche cette corde sensible des livres, il se produit un épisode curieux et vraiment comique pour quiconque observe au même moment l'attitude de M. d'Hautemire. Il faut voir les faux-fuyants, les artifices souvent merveilleux d'invention qu'il emploie pour avoir l'air d'avoir lu les ouvrages dont parle Henri, et dont il ne connaît pas un seul mot. Il ne lit rien et s'en vante assez volontiers ; mais comme il tient, eu égard à la circonstance, à paraître avoir lu, il s'en tire tant bien que mal par des phrases banales, des généralités, des à peu près de jugements qui ne suffisent pas toujours pour couvrir son ignorance. Henri a trop de politesse pour témoi-

gner qu'il s'aperçoive de rien. Il continue à converser comme si de rien n'était, d'autant que M. d'Hautemire, qui sait toujours employer à propos la légèreté pour écarter toute espèce de difficulté qui se présente, ne tarde guère à s'écrier, en se tournant de mon côté :

— Mais ceci est plutôt l'affaire de M. Louis, mon cher Henri... Il lit constamment, il écrit, il est auteur, il est tout simple qu'il connaisse ces choses-là un peu mieux que moi...

J'interviens donc puisqu'on m'y invite : je suis Henri sur un certain terrain intellectuel et critique sur lequel il aime à faire de temps en temps des excursions. On doit toujours savoir gré à un homme jouissant d'une grande fortune d'avoir su conserver le goût des choses de l'esprit. Du reste, nous ne discutons pas, bien entendu, nous effleurons seulement ; nous n'oublions pas que nous avons des femmes autour de nous, et que nous ne devons absolument rien approfondir, puisqu'il est convenu que devant des femmes, on ne doit jamais rien dire de sérieux.

Dernièrement, au milieu d'une de nos conversations *littéraires* (il faut bien que je leur donne ce titre-là, et j'espère qu'on ne le prendra pas en mauvaise part), nous parlions d'un ouvrage récemment publié sur les temps primitifs de la monarchie française. Henri interrompit tout d'un coup notre discussion et dit, en regardant Diane et Julie :

— En vérité, cher monsieur, je m'aperçois d'une chose, c'est que nous devons bien ennuyer ces demoiselles...

— Monsieur, dit Diane, je ne serais pas étonnée que ma cousine eût lu le livre dont vous parliez à l'instant...

J'étais bien sûr, moi, que Julie l'avait lu, puisque c'était moi-même qui le lui avais prêté et que nous en avions causé ensemble dans la journée.

— Cela n'est guère probable, dit Henri, en se tournant du côté de Julie ; est-ce que vraiment, mademoiselle, vous liriez des ouvrages de ce genre-là ?

Julie devint rouge comme une fraise et fut obligée d'avouer qu'elle avait lu effectivement le livre en question. Henri en cita plusieurs autres du même genre, et Julie lui avoua également qu'elle les avait lus.

— A merveille ! reprit Henri, je vois d'après cela que vous êtes une véritable savante !...

Il y eut un peu de sécheresse sarcastique dans la façon dont il pro-

nonça ces derniers mots. Il jeta en même temps sur Julie un regard à la fois inquiet et défiant, se figurant sans doute avoir devant lui un de ces petits phénomènes d'instruction en jupe dont on s'éloigne instinctivement quand on les rencontre dans le monde, comme de certains animaux curieux que l'on contemple de loin, mais dont on a peur.

Henri s'adressa ensuite à Diane :

— Et mademoiselle d'Hautemire, dit-il, puis-je savoir quelles sont ses lectures ?

— Oh ! mes lectures à moi, répliqua Diane avec son étourderie accoutumée, sont bien différentes de celles de ma cousine !... Il me faut avant tout des livres qui m'amuse, qui me fassent rire aux éclats ou pleurer à chaudes larmes..

Elle cita les titres des romans qu'elle avait lus depuis peu ; plusieurs de ces titres avaient un tel cachet de vulgarité, qu'il n'y avait aucune illusion à se faire sur ce que leur contenu devait être. Henri fit une grimace de déplaisir et ne put s'empêcher de témoigner son étonnement de ce qu'une personne aussi distinguée lisait des productions semblables !

— Combien je vous remercie de lui dire cela ! s'est écriée madame d'Hautemire, je lui ai fait assez de reproches de son goût pour les romans !... Je suis bien aise qu'une personne étrangère appuie mes observations... Elles auront, j'espère un peu plus d'effet en passant par une autre bouche que la mienne !...

Diane haussa les épaules et murmura, après avoir lancé à sa mère un coup d'œil foudroyant :

— C'est fini, mon Dieu, je ne lirai plus jamais de romans, puisqu'on l'exige !...

Je dois dire qu'à ce moment, avec son air de bouderie, sa tête penchée, son sourcil à demi froncé par la colère, elle était plus charmante que jamais. On eût dit une rose mousseuse qui semble vouloir se cacher sous les plis de ses feuilles au moment où sa tige est agitée par le vent... — Quel dommage, me disais-je, qu'avec une physiologie pareille, elle vous mette sans cesse à la torture lorsqu'elle ouvre la bouche !... Il était écrit du reste que cette soirée-là lui serait néfaste jusqu'au bout. Henri, qui ne voulait pas sans doute que l'entretien eût l'air de prendre une tournure trop grave, se mit à parler d'acteurs et de théâtres. Il critiqua certaines tendances suivies par la scène moderne, et notamment par la Comédie-Française qu'il accusa de

laisser plusieurs de nos chefs-d'œuvre classiques dans un abandon inconvenant et presque systématique :

— Je citerai *Phèdre*, par exemple, a-t-il ajouté; combien y a-t-il de temps que l'on n'a donné *Phèdre*?

— *Phèdre*, s'écria tout d'un coup Diane, en se tournant vers son père, c'est, je crois, une comédie?

Je craignais qu'il n'y eût une explosion de rire générale. Je regardai madame d'Hautemire qui se mordit les lèvres avec une expression de dépit violent. M. d'Hautemire, sans se fâcher, dit à sa fille d'un ton de bonhomie calme qui rappelait le fameux : *Était-il de Paris du Joueur* :

— Non, mon enfant, *Phèdre* n'est pas une comédie; c'est une tragédie...

Diane, qui n'en voulait pas absolument démordre, ajouta d'un ton presque piqué :

— Cela pourrait être aussi bien une comédie, puisqu'on la donne à la Comédie-Française...

Il se fit alors dans toute la réunion un de ces silences terribles qui soulignent involontairement une énormité par trop forte échappée à l'un des assistants. On essaya bien encore de renouer l'entretien, mais le coup avait été trop rude; il fallait absolument se séparer. Henri donna le signal, il se leva, prit congé de tout le monde. — J'entendis M. d'Hautemire lui dire, en le reconduisant dans l'antichambre :

— J'irai vous voir demain, cher ami; vous serez chez vous, n'est-il pas vrai?

— Non, pas demain, répondit Henri, je suis désespéré de ne pouvoir vous recevoir : je suis obligé d'aller passer quelques jours dans une des terres de ma tante...

## IX

Aujourd'hui, lorsque je suis entré dans la bibliothèque, j'ai trouvé Diane très-émue et en train de raconter à sa cousine une scène affreuse qui venait d'avoir lieu entre sa mère et elle, au sujet des bévues qu'elle avait commises la veille devant Henri Sadenay; d'abord, en avouant qu'elle lisait des romans, et ensuite, en prenant *Phèdre* de Racine pour une comédie. Madame d'Hautemire lui avait déclaré que Henri ne reviendrait plus jamais, sans doute, pour s'épargner l'ennui de l'en-

tendre parler à tort et à travers et débiter les sottises les plus monstrueuses :

— Dis-moi, ma bonne cousine, a ajouté Diane, réponds-moi franchement, je suis donc bien ignorante?...

— Oh! oui, a répliqué Julie d'un ton d'ingénuité qui m'a fait sourire. Je ne veux pas te tromper ni te flatter, puisque tu m'interroges; mon devoir est de te dire la vérité...

— C'est singulier, reprit Diane, moi qui me figurais en savoir à peu près aussi long que la plupart des jeunes filles de mon âge!... Je me suis donc fait illusion, puisque je suis exposée, m'a dit ma mère, à me faire moquer de moi toutes les fois que je me mêlerai à une conversation... Je suis forcée de reconnaître qu'elle n'a pas tort lorsqu'elle prétend que la plus belle personne du monde, qui passerait pour sotte, ferait fuir bien vite tout homme qui s'approcherait d'elle, fût-il très-amoureux... Moi, sotte!... Oh! non, jamais, surtout devant Henri, que j'entends toujours causer avec tant de plaisir, même quand il parle de choses que je ne comprends pas!... Dire qu'il pourrait me prendre en grippe et qu'il s'en est allé peut-être hier avec cette pensée que je serais capable de lui faire affront, si jamais je devenais sa femme!... Voilà qui me bouleverse, m'exaspère; j'en veux à tout le monde, mais surtout à moi-même, hélas! quand je songe que j'ai pu arriver à l'âge où je suis sans avoir rien appris!... Il n'est que trop vrai, je n'ai jamais rien voulu étudier, malgré tout ce qu'on a pu me dire... Suis-je assez punie maintenant!... Ah! ma chère cousine, si tu savais comme je suis à plaindre!...

Elle pleurait à chaudes larmes en parlant, comme si elle eût été frappée par un malheur des plus grands. Julie entreprit de la consoler en lui essuyant elle-même doucement les yeux, comme eût fait une mère pour son enfant :

— Voyons, cousine, lui dit-elle, ne te désespère pas ainsi... Tu n'es pas après tout la première qui ait commis une erreur dans une conversation... Est-ce que tu crois que lorsque je cause, il ne m'en échappe pas à moi aussi?...

— Oh! non pas comme les miennes, interrompit Diane avec un profond soupir; je sais bien qu'il y a toujours une grande différence entre ce que nous disons toutes les deux!...

Elle parut se recueillir, et après être restée pendant un certain temps plongée dans ses pensées :

— Dis-moi, reprit-elle, est-ce une chose bien difficile d'arriver

non pas à être une personne savante, je n'ai pas cette prétention-là, mais à pouvoir au moins causer sans scandaliser ceux qui vous écoutent?...

— Mais cela n'est pas difficile, repartit Julie, il ne s'agit que d'avoir un peu de bonne volonté, de consacrer tous les jours un certain nombre d'heures à la lecture et à l'étude pour parvenir à se mettre dans la tête les principales choses qu'il est essentiel qu'une femme connaisse.

Diane réfléchit de nouveau, puis, attachant sur sa cousine un œil à la fois inquiet et suppliant :

— Si je voulais, dit-elle, me mettre à étudier, à essayer d'apprendre quelque chose, est-ce que tu voudrais m'aider, me guider?... Tu sens bien que si je suis toute seule, je n'arriverai jamais à rien!... tandis que si tu es avec moi, si tu m'indiques la route que je dois suivre, je ne pourrai faire autrement que d'avoir du courage et de la volonté.... Enfin, réponds-moi bien sérieusement, si j'entreprenais cette grande tâche de m'orner un peu l'esprit et de tâcher de sortir de mon affreuse ignorance, est-ce que je pourrais compter sur toi?

— Oserais-tu en douter? s'écria Julie avec transport; si tu prenais ce parti-là, tu me rendrais heureuse à un point que je ne saurais te dire!... Je t'aime déjà bien, mais si tu faisais ce que tu dis là, je t'assure que je deviendrais folle de toi; je me dirais qu'il ne te manque plus rien pour être accomplie!... Si je veux t'aider et travailler avec toi, mon bon ange?... mais toujours, mais à tous les instants : le jour, la nuit, s'il le faut... Use entièrement de moi, sans scrupule et autant que tu le voudras... Tu verras que l'étude, une fois qu'on y est, n'est pas si terrible qu'on pourrait le croire... au contraire, elle vous console de bien des soucis et vous tient lieu de beaucoup d'autres distractions... Dieu! les beaux livres que tu ne connais pas, et que nous allons parcourir ensemble, échangeant nos réflexions, nos idées, apprenant l'une par l'autre à mieux goûter le mérite des chefs-d'œuvre qui se refléteront si bien dans ton imagination vive, ardente! Figure-toi un magnifique voyage que tu vas faire dans un pays inconnu, qui n'a d'un peu triste que les abords; mais une fois qu'on y est, que de perspectives charmantes, que de points de vue ravissants on découvre à chaque pas!... Crois bien qu'on ne s'aperçoit guère de la fatigue et de la peine qu'on a dû prendre pour y arriver!

Julie parlait d'élan et de conviction. Je ne pouvais m'empêcher en l'entendant de la trouver bien belle. L'idée d'un devoir noble et sensible à accomplir la mettait hors d'elle-même et imprimait sur ses traits ce reflet du dévouement et de l'affection qui est après tout la première de toutes les beautés d'ici-bas. Diane paraissait beaucoup plus calme et assez peu disposée à partager la conviction de sa cousine.

— Hélas ! reprit-elle d'un ton sérieux, c'est qu'il y a tant à faire !... Si je t'avouais, ajouta-t-elle en baissant la voix d'un air contrit, que je ne sais pas même l'orthographe !...

— Qu'est-ce que cela fait ? dit Julie avec gaieté, la belle misère en vérité !... Ce sera l'affaire de très-peu de temps ; tu l'apprendras en jouant, sans t'en douter... Nous aurons ensemble une correspondance ; je t'écrirai, tu me répondras... Je commencerai par t'indiquer tes fautes, tu verras qu'au bout de cinq ou six lettres, tu n'en feras plus du tout... Tu arriveras même très-vite à écrire on ne peut mieux ; tu écriras comme tu parles souvent, dans nos causeries intimes, sans apprêt, sans effort, avec grâce et naturel... Ton style vaudra bien mieux que le mien... Ma bonne chérie, quel beau plan d'études nous allons nous créer à nous deux, comme nous allons nous y consacrer entièrement et de toutes nos âmes !... Mais tu sauras que ce que nous allons faire me sera aussi très-utile à moi-même... J'oublie tous les jours une foule de choses essentielles auxquelles j'aurai ainsi l'occasion de me remettre... C'est convenu, au travail dès aujourd'hui !... Pourtant, j'exige une chose, c'est que lorsque nous étudierons à un certain moment de la journée, M. Louis soit là pour nous guider dans le choix des ouvrages que nous devons lire, corriger tes extraits après que je les auras lus ; car il en sait un peu plus long que nous, et je sens que je ne pourrais rien faire sans son assistance.

En prononçant ces derniers mots, Julie se tournait vers moi avec son aimable sourire, toujours si intelligent et si doux, comme pour me demander si je ratifiais ce qu'elle proposait et si je consentais à lui assurer mon concours.

— Si j'y consens ! aimables et chères enfants, si je suis prêt à m'associer à vos efforts, à les seconder par tout ce qu'il peut y avoir en moi de zèle et de lumières ! Ah ! vous n'en doutez pas, j'espère ; je serais, certes, un être bien insensible et bien profane, si je ne m'associais pas pleinement à vos projets ! Quand même ce ne serait pas pour moi un devoir de condition, est-ce que le cœur ne m'y porterait pas tout entier ?

Les études ont commencé ce jour-là même, suivant les prescriptions de Julie, et ont continué pendant plusieurs jours sans la moindre interruption, avec une assiduité qui m'a surpris de la part de Diane. Cette persévérance, si elle ne se dément pas, promet d'amener avant peu de temps les meilleurs résultats.

Je ne crains pas d'assurer, à présent que je rédige ces mémoires à une si grande distance des événements, que les heures les plus intéressantes de ma vie, sans contredit, ont été celles où j'ai eu devant les yeux ces deux jeunes filles rapprochées et confondues pour ainsi dire dans un même cadre d'application, penchées ardemment comme deux bénédictines aux yeux bleus et aux longues tresses blondes sur des atlas, des dictionnaires, des cartes, passant avec cette entente parfaite de la jeunesse et de la grâce d'un sujet d'étude à un autre, afin de diversifier et d'éviter l'ennui : l'une si pleine de sollicitude et si simple toujours auprès de celle qu'elle s'est chargée d'instruire, n'ayant jamais le moindre signe d'impatience à l'égard de sa grande écolière souvent un peu effarouchée, un peu opiniâtre, bonne pourtant au fond et bien plus souple et docile qu'on n'aurait pu le penser. Je hais l'idylle et l'aquarelle par goût et par principe, et j'espère que les personnes qui veulent bien me lire n'ont pas été sans me reconnaître cette qualité-là. J'avoue pourtant que j'ai regretté déjà bien des fois de n'être pas peintre, pour pouvoir crayonner ces deux adorables figures, entourées de leur double auréole studieuse et dont le groupe formerait à coup sûr le plus ravissant tableau.

Je remarque surtout avec quel art Julie fait en sorte de mettre toujours l'enjouement et l'enfantillage de la partie, afin d'égayer les sujets parfois un peu sombres où elle est bien forcée d'entraîner sa cousine. Elle la connaît, elle sait comment il faut la conduire : par un mélange habile de jeu et de douceur. Quant à moi, qu'ai-je à leur dire et que me reste-t-il à faire quand je les vois travailler sans relâche des journées entières, appliquer cette méthode de l'effusion et de l'amitié qui est la première de toutes, pour franchir bien vite les rudes étapes de l'instruction ? C'est à peine si j'ai à redresser de loin en loin leurs idées sur certains points d'histoire ou de politique que je possède peut-être un peu mieux qu'elles, grâce aux tristes leçons de l'expérience. Je leur fais, quand elles me le demandent, quelques lectures à haute voix, afin de les délasser ; je leur trace un programme qu'elles n'ont qu'à remplir ; je suis en un mot comme qui dirait l'inspecteur général de cette charmante université à deux.



Julie, qui n'oublie rien de ce qui peut servir à améliorer sa cousine en qui elle a mis son amour-propre et toute son émulation, lui a déjà déclaré qu'il ne suffisait pas de s'occuper de style et de livres, qu'il fallait aussi qu'elle étudiât la musique. Tous les jours, à une heure convenue, elle s'empare d'elle et l'entraîne au piano où elle la force à étudier de petits morceaux qu'elle lui fait répéter jusqu'à ce qu'elle les exécute convenablement. On m'a même annoncé déjà qu'une sonate était apprise et sue de manière à pouvoir être à la rigueur présentée à un auditoire, même d'une certaine sévérité. Tout ce savoir si rapidement acquis n'a rien qui m'étonne; je sais fort bien que ce n'est jamais ni par la facilité ni par les dispositions naturelles que Diane a péché, mais bien plutôt, comme elle en convient elle-même, par la tête et le vouloir.

Madame d'Hautemire, qui voit sa fille s'enfermer souvent cinq ou six heures de suite dans la bibliothèque pour écrire et pour étudier, ne revient pas de ce changement si subit et si inespéré...

— Croyez-vous que cela dure, m'a-t-elle-dit, ne craignez-vous pas comme moi que Diane, qui est, comme vous savez, l'inconstance en personne, ne se lasse bien vite de ses occupations nouvelles pour retourner à ses habitudes de frivolité et de désœuvrement?...

— Je ne le crois pas, madame, lui ai-je répondu, car votre fille a maintenant auprès d'elle une compagne qui ne la quitte pas et qui a pris sur elle un ascendant que ni moi ni personne au monde n'aurait jamais su prendre... Si elle devient, comme je l'espère, une personne instruite, sensée, digne d'occuper dans le monde le rang auquel elle est appelée par sa naissance, c'est certainement en partie à Julie qu'elle le devra... Cette jeune parente était le seul mentor qui lui convînt... Moi qui vois les choses de près, je reconnais qu'elle a pris auprès de Diane un rôle bien précieux et dont elle s'acquitte avec un dévouement dont on doit lui savoir gré...

— Beaucoup de gré, en effet, répliqua madame d'Hautemire d'un ton de contrainte et de sécheresse dont j'ai encore en ce moment la note dans la tête; je vous avouerai que lorsque j'ai consenti à laisser venir ici *la petite Féran*, je savais fort bien qu'elle n'était dénuée ni d'esprit ni d'adresse... Elle tâche de se créer un point d'appui dans notre maison; elle a raison, dans son propre intérêt... Au surplus, vous reconnaîtrez bien qu'après tout ce qu'elle nous doit, elle ne fait, en se rendant utile à sa cousine, que s'acquitter d'un devoir....

Ainsi, me disais-je, quoi qu'elle fasse et quoi qu'elle réalise, on est quitte d'avance envers elle; elle se trouve payée dès à présent de toutes ses preuves de zèle et de tendresse. Quels principes, juste ciel, et quel monde!... J'étais sur le point de faire à madame d'Hautemire certaines observations sur ce qu'elle venait de me dire; mais j'ai compris aussitôt qu'elles ne pouvaient être qu'inutiles et même dangereuses. J'ai eu le bon esprit de me contenir, et, pour ne pas succomber à la tentation, j'ai mis aussitôt la conversation sur un autre sujet.

(La suite à la prochaine livraison.)

---

①

# MÉMOIRES DE LOUIS LE GENDRE<sup>1</sup>

ABBÉ DE CLAIRFONTAINE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET AUTRES.

---

## LIVRE SEPTIÈME.

Changements après la mort de Louis XIV. — Le père Le Tellier est chassé de Paris et meurt à La Flèche. — Le duc d'Orléans, au commencement de la régence, favorise les jansénistes. — Le cardinal de Noailles chef du *Conseil de conscience*. — Il interdit les jésuites. — Pourquoi je demeurai lié avec eux. — Procès entre les princes du sang légitimes et les princes légitimés. — J'écris sur cette question. — Mon *Histoire de France* est imprimée. — Pourquoi je ne la dédiai point au régent. — Troubles en Sorbonne excités par un nouveau syndic. — Divisions et disputes à l'égard de la *Constitution*. — Le régent s'applique à calmer les troubles. — Il permet aux anticonstitutionnaires d'envoyer des agents à Rome qui n'y obtiennent rien. — Caractère de l'abbé, depuis cardinal Dubois. — Appel de quatre évêques au futur concile général. — Appel du cardinal de Noailles et du chapitre. — Je forme opposition à cet appel et la rends publique. — Le régent essaye un raccommodement entre les prélats et y réussit. — Fortune des cardinaux de Bissy et de Mailly. — En mars 1720 accommodement entre les évêques qui le signent.

Dieu! quel changement dans l'Église et dans l'État après la mort de Louis XIV! Le croirions-nous si nous ne l'avions vu? Le cardinal de Noailles, qui depuis dix-huit mois étoit exilé de la cour, y fut reçu comme en triomphe quatre heures après la mort du roi. Le père Le Tellier, tout-puissant quelques jours devant, y tomba tout à coup dans un décri inexprimable. Bien lui en prit de se cacher à l'arrivée du cardinal; s'il se fût montré en ce moment, combien de reproches, d'insultes, d'avanies auroit-il eu à essuyer, tant on étoit irrité contre lui! Les obsèques du roi furent à peine finies, que ce père, par ordre de la cour, fut chassé de Paris comme un perturbateur public, comme un homme odieux à tout le monde; il reçut l'ordre d'aller ronger son frein d'abord à Amiens, où il resta assez longtemps, ensuite à La Flèche, que les principaux des jésuites regardent comme la voirie, où depuis il n'a été mention de lui. Il y mou-

1. Voir les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> livraisons.

rut deux mois après de chagrin plus que de maladie, oublié du peu qu'il avoit eu d'amis, haï de ses confrères, qu'il avoit traités durement tant qu'il avoit été en place. Effrayés de son trop de vivacité dès les premiers mois qu'il y fut, ils disoient : « Il nous mène grand train, gare qu'il ne nous verse à aller si vite ! » C'étoit un homme de collège, peu propre aux grandes affaires, assez téméraire pour les entreprendre, pas assez habile pour les bien conduire, ni assez sage pour les bien finir.

Dès que le duc d'Orléans eut été déclaré régent, il rendit en cérémonie une visite au cardinal. Y avoit-il de la prudence à lui rendre visite si précipitamment et avec tant d'éclat ? La plupart du monde y trouva beaucoup à redire. Si elle charma les jansénistes, dont le cardinal étoit l'idole, elle surprit et scandalisa les gens qui ne l'étoient pas. C'est de quoi le régent ne se mit nullement en peine. Le caractère de ce prince, quoiqu'il eût tout l'esprit du monde, étoit de s'abandonner impétueusement à ses premières impressions sans en envisager les suites. Combien de fois, faute de réfléchir, s'est-il, pendant sa régence, exposé au risque évident d'une catastrophe funeste ! Les jansénistes étoient puissants à la cour et au parlement, les constitutionnaires n'avoient ni chefs ni crédit ; c'en fut assez pour déterminer le régent à se déclarer pour les uns et à mépriser les autres.

Un an avant de mourir, Louis XIV avoit ordonné, en prince sage et prévoyant, que pendant la minorité de son arrière-petit-fils qui alloit régner après lui, l'État seroit gouverné par un conseil suprême où tout se décideroit à la pluralité des voix, et pour s'assurer davantage que cette prudente disposition seroit exactement gardée, il avoit fait au parlement l'honneur de lui confier son testament. Mais en vain prend-on des précautions pour assurer après sa mort l'exécution de ses désirs, les vivants ne les respectent qu'autant qu'il est de leur intérêt. Quelque honneur que le roi eût fait au parlement ; en le rendant dépositaire de ses dernières volontés, cette compagnie y eut peu d'égard par les intrigues des jansénistes ; éblouie qu'elle fut des promesses du duc d'Orléans, qui se tuoit de dire à tout le monde et faisoit dire par ses amis qu'il n'avoit d'autre intention que de ramener l'âge d'or, elle l'avoit déclaré régent sans l'astreindre aux clauses principales du testament de Louis XIV. Le parlement n'eut pas longtemps à s'en repentir. Quoique la régence du duc d'Orléans n'ait duré qu'environ huit ans, elle fut réellement un siècle de fer, et il n'y en a jamais eu un plus dur pour la nation en général, et en

particulier pour les honnêtes gens de quelque état et de quelque profession qu'ils fussent.

(1715.) Le régent donc, prévenu pour les jansénistes et croyant en avoir besoin, les combla de biens et d'honneurs; toutes les grâces étoient pour eux tant dans l'état civil que dans l'état ecclésiastique. Il fit le cardinal chef du Conseil de conscience, et pour faire voir aux jansénistes, en la personne de ce prélat, combien il les estimoit, il ne donna, sans le consulter, aucun des grands bénéfices, et lui remit entièrement la disposition des petits<sup>1</sup>; j'appelle petits bénéfices les chanoines, les chapelles, les cures, les prieurés simples, et autres vacants en régale<sup>2</sup> ou dévolus au roi soit par le serment de fidélité que lui doivent les nouveaux prélats<sup>3</sup>, soit à cause de son joyeux avènement à la couronne<sup>4</sup>. On ne peut dire combien le cardinal se fit par là de créatures et combien de familles, à Paris et dans les provinces, se déclarèrent en sa faveur pour avoir part aux grâces dont il étoit devenu le dispensateur. Il n'en étoit point chiche à l'égard des gens qu'il aimoit, jusque-là qu'il dit publiquement à nos confrères qu'ils n'avoient qu'à lui demander celles qu'ils voudroient pour leurs amis.

A cette occasion, un jour que nous en causions, deux de nos sarrasins et moi, je leur dis : « Si je n'étois pas brouillé avec M. le cardinal, je lui aurois demandé le brevet de joyeux avènement sur la métropole de Rouen et sur l'évêché de Lisieux. » Ce qui venoit de m'échapper en badinant fut reporté une heure après, et dès le soir, sur les huit heures, je vis arriver chez moi l'homme de confiance du cardinal, c'étoit alors le sieur d'Orsanne. Il prit son thème sur des

1. Être nommé président du *Conseil de conscience* et être consulté sur la nomination aux bénéfices, c'est la même faveur; il étoit en effet dans les attributions du Conseil de conscience, et dans sa principale attribution, de proposer les nominations aux bénéfices. Ce Conseil fut supprimé au mois d'octobre 1718.

2. Un bénéfice étoit dit *vacant en régale* lorsqu'il vaquait pendant le temps où l'évêché étoit lui-même vacant, le roi jouissoit de la *régale*, c'est-à-dire du droit de conférer les bénéfices, comme auroit fait l'évêque.

3. La régale étoit ouverte jusqu'à ce que le nouveau prélat eût prêté au roi le serment de fidélité.

4. Parmi les droits honorifiques dont jouissoit le roi à son avènement au trône, étoit celui de nommer, dans chaque cathédrale, un clerc à la première prébende qui vaquerait. Cette nomination se faisoit par un brevet appelé *brevet de joyeux avènement*.

affaires de chapitre, puis après quelques vains discours, qui ne ser-voient que de prétextes à la visite : « J'appends, me dit-il, que vous seriez bien aise d'avoir sur Rouen et sur Lisieux le joyeux avènement; ces brevets ne sont point donnés; ils sont à vous, si vous voulez. M. le cardinal ne se souvient plus du passé, parce que réellement il vous estime et il vous aime. » Le compliment étoit flatteur, il étoit tantant; c'étoit une occasion de placer honorablement un frère et un ami, mais, quelque bien que je leur voulusse, comme dans les conjonctures je ne pouvois accepter ces offres sans passer pour un déserteur et sans qu'on crût dans le monde que le présent qu'on me faisoit étoit le prix de ma désertion, je résistai à la tentation, et ma réponse fût que ce n'étoit qu'en riant que j'avois paru désirer les brevets dont il me parloit; que je ne m'attendois point à l'honnêteté qu'il me faisoit; qu'au reste, je n'en étois pas moins obligé et à lui qui me la faisoit et à M. le cardinal, sans les ordres de qui il n'eût eu garde de me la faire; que j'honorais parfaitement Son Éminence, et qu'en toute occasion où il ne s'agiroit point des affaires du temps, je me ferois un devoir et un fort grand plaisir de donner des marques publiques du respect que j'avois pour elle. Je suis fait de manière que je n'eusse pas changé pour quelque chose que ce fût; j'y trouvois même de quoi flatter ma vanité en ce que, dans la circonstance où tant de gens tournoient casaque après avoir été constitutionnaires zélés, j'étois peut-être le seul qui n'eusse point passé d'un camp à un autre.

(Novembre 1716.) Dans la toute-puissance où se trouvoit le cardinal, ne se croyant plus obligé d'avoir de ménagements, il n'avoit garde d'épargner, vindicatif comme il étoit, les jésuites, et de faire sentir à ces pères, jusque-là si fiers et si orgueilleux, qu'ils n'étoient plus devant lui que cendre et poussière. En vain ils firent ce qu'ils purent pour détourner l'orage qui s'avançait; plus ils s'humilièrent, plus le cardinal les méprisa; il les interdit tous de prêcher et de confesser, pour un motif si frivole qu'on vit bien que ce n'étoit qu'un prétexte. Grande désolation chez ces pères en général et particulièrement chez ceux de la maison professe. Leurs confessionnaux étoient autant de petites paroisses composées de femmes d'élite qui leur faisoient force présents, et chez lesquelles tour à tour ils alloient les après-dînées faire conversation, et prendre le thé, le café ou le chocolat. Ceux qui avoient du talent pour la prédication ne regrettoient pas moins de n'avoir plus d'occasion de briller à la cour et dans les chaires de la ville. Pendant cette éclipse, qui dura environ

seize ans (il n'en fut jamais de plus longue), les jésuites de Paris demeurèrent dans l'obscurité, honnis et méprisés des uns, et si fort oubliés des autres qu'on ne les connoissoit presque plus; état violent et du plus fâcheux pour des hommes altiers et qui avoient régné longtemps.

Leur maison en fut déserte pendant ces années de deuil et d'humiliation, et ils étoient si décriés qu'on avoit honte d'aller chez eux. Un de mes amis, qui n'étoit pas des leurs, me pressa fort en ce temps-là de rompre avec ces pères. « Et pourquoi? lui dis-je; ce seroit bien alors qu'on diroit que je suis un transfuge qui n'aurois rompu avec eux que pour faire ma cour à l'archevêché, à quoi je ne songe nullement. Je suis et serai toujours attaché à la bonne cause. Ces pères témoignent beaucoup de zèle à la défendre, comment donc romprois-je avec eux? » Plus ils étoient abandonnés, plus volontiers je me fis honneur de les voir et de continuer à les bien recevoir chez moi. Je liai même plus étroitement avec les plus distingués, nommément avec ceux qui voyoient le monde et qui d'office alloient à la découverte pour apprendre ce qui s'y passoit. Il leur restoit encore nombre de vieilles connoissances ou pénitents et pénitentes avec qui ils entretenoient une correspondance secrète, et par qui ils étoient instruits de ce qui se disoit et faisoit de plus intéressant soit à Paris, soit à la cour. Ce commerce me faisoit plaisir, parce que communément les jésuites ont de l'esprit, et qu'il servoit à me délasser de l'application que je donnois à mon *Histoire*.

(1716 et années suivantes.) De longtemps il n'y avoit eu, peut-être jamais, de procès plus célèbre que celui qu'il y avoit alors entre les princes légitimes et les princes légitimés. Nous appelons en France *princes légitimés* les fils naturels des rois quand, par lettres patentes, le roi les a reconnus et avoués pour ses enfants. Louis XIV en avoit eu quatre : Louis, comte de Vermandois<sup>1</sup>; Louis-Auguste, duc du Maine; Louis-César, comte de Vexin, et Louis-Alexandre, comte de Toulouse<sup>2</sup>. Le comte de Vermandois et le comte de Vexin moururent longtemps avant le roi, l'un à seize ans et l'autre à douze. La mort de ceux-ci redoublant la tendresse que le roi avoit pour les autres, je veux dire pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouse, cette tendresse s'accrut à un point, qu'après leur avoir donné

1. Fils de mademoiselle de La Vallière.

2. Fils, tous les trois, de madame de Montespan.

des biens immenses, les plus grandes charges de l'État, les principaux gouvernements, la préséance au-dessus de pairs et toutes les distinctions des princes du sang légitimes; enfin il les déclara, un an avant que de mourir, propres et habiles à succéder à la couronne, au défaut des princes légitimes de l'auguste maison de Bourbon.

Cet édit fut enregistré non-seulement sans opposition (qui eût osé en faire du vivant de Louis XIV?) mais encore avec acclamation de la part des princes et des pairs qui se trouvèrent tous à la cérémonie, et de la part du parlement, dont les principaux magistrats louèrent le roi, dans leur harangue, de son affection pour ses peuples et de sa saine prévoyance à en assurer le repos, en réglant et établissant la succession à la couronne pour les temps les plus reculés. Depuis, les légitimés furent traités en princes du sang, en tous lieux, en toute occasion, même au lit de justice que Louis XV tint au parlement, de son règne le cinquième jour, aussi bien que dans l'assemblée aussi illustre que nombreuse qui s'y était tenue trois jours devant pour régler le gouvernement.

Les légitimés s'applaudirent d'y avoir conservé leur rang en présence des princes et des pairs. D'ailleurs ayant titre et possession, possession solennelle, paisible, au vu et au su de tout le monde, sans que personne eût réclamé, comment avait-on pensé à les troubler et à les dégrader? Cependant, sitôt que le duc d'Orléans fut affermi dans la régence, il permit aux princes et aux pairs de se pourvoir devant le roi contre ce qui s'étoit fait en faveur des légitimés. Le roi leur père avoit-il pu les appeler à la couronne? En les appelant à la couronne, faisoit-il tort aux princes du sang légitimes? Ces grandes questions ayant rapport à notre histoire, l'envie me prit de les approfondir, non pour en décider (un particulier seroit bien téméraire de présumer qu'il le pût faire), mais pour être pleinement instruit d'une contestation qui faisoit alors l'entretien non-seulement de tous les François, mais encore de toute l'Europe.

Si le fameux édit qui appeloit à la couronne les deux princes légitimés avoit établi entre eux et les princes du sang légitimes un *partage*, une *concurrence* de droits, de titres, d'honneurs, les princes du sang légitimes auroient eu sujet de se plaindre; mais cela étoit-il ainsi? Qui dit *partage* dit *division*, de sorte qu'après qu'elle est faite, il ne reste plus qu'une portion de la chose divisée à ceux qui y prétendoient. Par l'édit dont on se plaignoit les princes du sang légitimes perdoient-ils quelque chose de leurs droits, titres et honneurs? Nulle-



ment. L'édit en accordant des droits aux légitimés n'en ôtait aucun aux légitimes. On ne pouvoit donc dire qu'il y eût entre eux partage de droits, titres et honneurs.

Qui dit concurrence dit une rivalité de plusieurs, aspirant en même temps à la même chose et avec les mêmes droits, car, s'il y a subordination, ou de temps, ou de droit entre eux, il n'y a plus de concurrence. Les princes des deux branches de Bourbon-Condé et Conti ont également droit de succéder à la couronne, mais parce que les Condé, comme aînés, ont droit d'y venir les premiers, et que les Conti, comme cadets, ne peuvent y venir qu'après, il n'y a point de concurrence entre ces princes; comment donc y en auroit-il eu entre les princes légitimes et les princes légitimés, quand l'édit auroit subsisté, puisque les légitimés n'étoient appelés à la couronne qu'au défaut des princes légitimes? Il résulteroit de ces remarques que ces derniers n'avoient point d'intérêt réel de réclamer contre l'édit, et que leur réclamation n'étoit que jalousie.

Chose plus intéressante étoit de savoir si les bâtards peuvent venir à la couronne. Y a-t-il quelque loi qui les en ait exclus? On dit oui, et que c'est la loi fondamentale de l'État. Ce n'est pas assez de le dire, où trouve-t-on cette loi fondamentale de l'État? Sous quel règne a-t-elle été faite? Y a-t-il quelque historien, ou contemporain, ou moderne, où s'en trouve quelque trace? Il n'y auroit donc que la coutume qui excleroit absolument les fils naturels pour toujours, comme avant Philippe-le-Long, il n'y avoit que la coutume qui empêchât les filles et les femmes de succéder à la couronne. Or, comme la coutume devient loi quand elle est ancienne et qu'elle n'a point été abolie ni interrompue, il reste à examiner ce qu'on en peut conclure pour ou contre les fils naturels d'après les exemples qu'offrent notre histoire, l'esprit de la nation et l'ordre qu'elle veut que l'on garde dans la succession de ses rois.

Depuis Clovis II jusqu'au temps de la décadence de la maison carlovingienne, les fils de roi légitimés ont succédé à la couronne comme leurs frères légitimes, et ont partagé avec eux. Il y en a cinq exemples dans la première race, deux dans la seconde. Cet usage changea sur la fin du neuvième siècle, et depuis, les légitimés ne sont montés sur le trône qu'après les princes légitimes. Arnoul, prince du sang carlovingien, fils naturel de Carloman, ce même Arnoul devenu roi de toute la France orientale vers l'an 889, ayant sollicité les grands de ce beau et vaste royaume, de reconnoître par

avance ses bâtards pour rois après lui, ces seigneurs répondirent qu'ils ne s'y engageoient qu'au cas qu'il vint à mourir sans laisser de fils légitime. De cet arrêt rendu par les prélats, comtes et ducs d'un royaume françois, il résulta deux choses : la première, que les légitimes doivent avoir la préférence; la seconde, que les légitimés étoient appelés à la couronne après les princes légitimes.

Lothaire, roi de la France occidentale, fils de Louis IV, dit d'Outre-Mer, laissa deux fils : un légitime qui fut Louis V, dernier roi de la seconde race, et un bâtard nommé Arnoul. Louis mort sans enfants, Arnoul son frère naturel ne se porta point pour héritier, mais laissa au duc de Lorraine, leur oncle paternel et prince du sang légitime, le soin et la peine de disputer la succession, et, bien loin de le traverser dans ses prétentions, il risqua inutilement sa vie et sa liberté pour lui procurer la couronne. Quoique, depuis la troisième race, le cas unique où les bâtards sembleroient avoir droit de succéder à la couronne, ne soit point encore arrivé, ils n'ont pas laissé de temps en temps d'en être reconnus capables. Suger et Rigord en sont de bons témoins; on peut en croire ces deux hommes aussi irréprochables et aussi bien instruits des coutumes et mœurs de leur temps. Suger, parlant de Louis le Gros et de ses frères naturels, fils de Philippe I<sup>er</sup> et de Bertrade de Montfort, troisième femme du comte d'Anjou, dit que, « si Louis fût venu à manquer, un de ses frères lui eût succédé. » Rigord, historien de Philippe-Auguste, dit que ce prince eut deux fils : l'un légitime, qui fut Louis VIII, et un bâtard nommé Philippe, qui fut légitimé par Innocent III et déclaré habile à hériter du roi son père, déclaration contre laquelle les oncles et les cousins du roi et même la nation entière se seroient sans doute élevés si l'usage n'eût été alors aussi favorable aux bâtards que la prévention leur a été contraire dans les derniers temps.

Qu'a fait Louis XIV pour ses deux fils légitimés? Les ayant avoués pour être de son sang et sachant que selon l'usage et l'esprit de la nation, usage qui n'a été ni révoqué par les états ni détruit par un autre usage, les fils du roi légitimés pourroient venir à la couronne, il y a appelé les siens après les princes légitimes. En quoi a-t-il en cela excédé son pouvoir? Si ce qu'il a fait a paru extraordinaire, c'est que le gros du monde, peu instruit de ce qui s'est passé dans les différents temps de la monarchie, s'est accoutumé peu à peu à croire qu'il en devoit être de la succession des rois comme de celle des particuliers, et à conclure conséquemment que, puisque selon la

loi les bâtards des particuliers sont privés de toute espérance de succéder à leurs parents, ceux des rois le doivent être aussi. S'il est du bien de l'État que les bâtards des particuliers ne puissent hériter de leurs pères qui, sans cela, ne se marieroient point, ne peut-on pas dire au contraire que ce seroit un bien pour l'État que les fils naturels des rois pussent succéder à la couronne, après les princes légitimes, pour prévenir les guerres cruelles qu'exciteroient dans le royaume la jalousie des grands et le schisme de la nation, si elle venoit à ne se point accorder sur l'élection d'un nouveau roi?

Plein de ce sujet, je dressai un mémoire et, pour en faire usage, j'écrivis un billet à M. le duc du Maine qui me donna heure au lendemain. Ce prince fut agréablement surpris de voir un homme de lettres, qui ne tenoit à lui par aucun endroit, venir, sans vue d'intérêt, de si bonne grâce à son secours. Il en avoit besoin parce que sa cause jusque-là n'avoit été défendue que par des exceptions et des fins de non-recevoir, moyens de palais où souvent la forme décide, mais qui ne sont guère du goût du public, et d'aucune considération en des causes majeures, lesquelles ne se jugent ordinairement que par le mérite du fond. Le régent avoit dit qu'avant de décider on prendroit l'avis des notables de tous les ordres du royaume.

A cette première entrevue avec M. le duc du Maine, il me parla de beaucoup de choses et peu de son affaire, car il ne s'en mêloit que pour la solliciter, se reposant de tout le reste sur la duchesse son épouse. C'étoit elle qui présidoit aux écritures, du moins sa passion étoit qu'on le crût. Cette princesse avoit de l'esprit et croyoit en avoir beaucoup plus que toutes les femmes et bien autant que tous les hommes. Ne pouvant régner à la cour où son genre d'esprit n'étoit point goûté, elle s'étoit fait un petit royaume chez elle, elle y vivoit en reine, nageant dans le bien qu'elle prodiguoit volontiers; ayant un peuple de domestiques, et le duc son mari pour premier sujet; ayant tous les jours à la ville ou à la campagne, alternativement, comédie, musique ou concerts; ayant un entourage de femmes et d'hommes d'élite; donnant à sa petite cour tous les jours de nouveaux plaisirs, et au public de temps en temps des fêtes d'une dépense énorme, bals, spectacles, illuminations. Cette vie délicieuse dura jusqu'au procès. Avec le procès vinrent les alarmes, les chagrins, les inquiétudes, de manière que la duchesse ne fut plus occupée que de son procès. Cette affaire ne la regardoit que par rapport à son mari, et aux deux princes leurs enfants; elle personnellement n'y avoit

aucun intérêt, étant née princesse légitime du sang Bourbon-Condé.

La première fois que j'eus l'honneur de lui rendre mes respects, elle s'écria : « Quel bonheur qu'un honnête homme comme vous, que nous ne connoissons point, vienne de lui-même nous aider à défendre une si bonne cause ! Votre écrit fait bien voir que vous savez à fond l'histoire de France, et ces messieurs avouent qu'ils ne la savent pas à beaucoup près aussi exactement que vous. » Elle avoit alors avec elle ses trois ministres, je veux dire ses trois confidants : M. le cardinal de Polignac, M. de Malézieu <sup>1</sup>, chancelier de Dombes <sup>2</sup>, et un M. d'Anisar, avocat général au parlement de Toulouse. Celui-ci savoit son palais et rien davantage. Malézieu savoit en gascon, c'est-à-dire qu'il savoit peu et vouloit paroître tout savoir. Pour le cardinal de Polignac, de qui n'est-il pas connu ? Il a extrêmement d'esprit. Faute d'avoir autant de flegme, il n'a pas réussi dans ses négociations. C'est un bel esprit plus qu'un bon esprit, esprit de ruelles plus que d'affaires, esprit cultivé : il sait les plus beaux endroits des poètes et des orateurs, et pour briller, il les cite volontiers. Cette démangeaison lui attira, à Gertruydenberg, un sarcasme piquant de la part des plénipotentiaires de Hollande : « Ah ! ah ! s'écrièrent-ils, que vous avez de belles humanités ! Comment ne seriez-vous pas un grand politique, possédant aussi bien Lucrece et Horace ? »

Quand je lus mon écrit en présence de ces aristarques, il fut épilogué en cinq ou six endroits où il ne méritoit point de l'être. La duchesse et eux se récrièrent contre mon système qui consistoit à dire en ce qui regarde la succession à la couronne : « n'y ayant point de loi écrite, on ne sauroit en mieux juger que par l'usage qui résulte des exemples que fournit l'histoire. Dans la première race et bien avant dans la seconde, les princes bâtards ont hérité avec leurs frères légitimes ; sur la fin de cette race, ils n'ont hérité qu'après eux. S'ils n'ont point hérité dans la troisième race, c'est que le cas où ils le peuvent n'est point encore arrivé ; du reste ils en ont été pleinement réputés capables. » Ces messieurs proposèrent de fondre mon écrit dans un mémoire prêt à paroître sous le nom de M. du Maine. Je résistai,

1. Malézieu (Nicolas de), né en 1650, mort en 1727. Il fut de l'Académie française et de l'Académie des sciences.

2. Le *chancelier de Dombes* était le chef de la justice dans la principauté souveraine de Dombes, qui appartenait alors au duc du Maine.

étant bien aise de le donner à part. Je représentai qu'il étoit plus avantageux aux princes légitimés que je parusse un homme neutre qui, tenant la balance égale, pesât au poids de la justice le fort et le faible du *pour* et du *contre*. En vain ils insistèrent, je tins ferme, de sorte qu'il fut arrêté que l'écrit seroit imprimé sous ce titre : *Lettre de M<sup>\*\*\*</sup> à un homme de qualité qui lui a demandé son sentiment sur la requête des princes*; et cette lettre fit un bon effet. Bientôt elle fut suivie d'une autre pour éclaircir quelques endroits qui n'avoient pas semblé suffisamment développés, et quand les princes légitimes eurent mis au jour leur grand mémoire, j'y fis, dans une troisième, une réponse exacte, réponse si bien étoffée et où il y avoit un si bel ordre, que le régent dit publiquement que c'étoit, à son sens, ce qui s'étoit fait sur cette affaire de plus net et de plus solide.

C'étoit de gaieté de cœur et non par intérêt que je m'étois mis de la partie : qu'espérer de M. du Maine dont le crédit étoit tombé? Loin de tirer quelque avantage de ce que j'avois fait, ce fut un petit miracle qu'il ne m'en arriva point de mal. Le jour qu'on enleva le duc et la duchesse pour les mener l'un à Doullens, l'autre à Dijon, je m'attendois d'être arrêté. De quelque chose qu'ils fussent coupables, je n'y avois trempé en rien; je suis bon citoyen, et pour toutes choses au monde je ne m'écarterois pas de la fidélité qu'un bon François doit à son roi et à l'État; mais je n'en étois pas moins suspect à cause des liaisons que j'avois eues avec eux pendant le procès. On m'oublia peut-être, parce qu'il y avoit du temps que je ne les voyois plus, dégoûté de leur peu d'attention à marquer, au moins de paroles<sup>1</sup>, qu'ils étoient sensibles à mon zèle.

Mes lettres, qui n'étoient qu'un tissu de faits tirés de notre histoire, annoncèrent honorablement par le succès qu'elles eurent l'apparition de ma *Nouvelle histoire de France* et disposèrent le public à la bien recevoir. On achevoit de l'imprimer. Le libraire fut assez hardi (heureusement il n'a point eu lieu de s'en repentir) pour en faire deux éditions en même temps : l'une in-folio, en 3 volumes, l'autre in-12, en 8 volumes, éditions copieuses pour prévenir, disoit-il, les contrefaçons en donnant, à un certain prix, un fort grand nombre d'exemplaires aux libraires de Lyon, de Genève, de Rouen, de Hollande. Il ne s'effraya point du bon accueil qu'on avoit fait à l'*Histoire*

1. Au moins de paroles est naïf. L'abbé Le Gendre aurait-il voulu paroles et effets?

du père Daniel, laquelle paroissoit depuis environ deux ans. Il osa même se flatter que la mienne seroit plus goûtée parce qu'en la parcourant il n'y avoit rien aperçu de ce qu'on trouvoit à redire dans celle de ce père.

Le père Daniel est très-diffus, et moi, sans être trop court, je me suis appliqué à n'être pas long. Il aime à faire des digressions et en fait souvent d'ennuyeuses; je suis au contraire très-sobre à en faire, persuadé qu'elles ne font plaisir qu'autant qu'elles sont courtes et ingénieuses. Son style est sec et quelquefois embarrassé; et moi j'ai tâché que le mien fût clair, agréable et propre au sujet. Son histoire est quasi toute militaire, ce ne sont qu'actions de guerre entassées les unes sur les autres, sièges, rencontres, batailles, il semble ne se point soucier des intrigues du cabinet, et moi j'ai tâché de les pénétrer, parce qu'ordinairement c'est la source des événements. Combien en tous temps les différentes passions des favoris, des ministres, des femmes de la cour, ont-elles eu de part aux plus grandes affaires de l'État! Il y auroit quelque chose d'odieux à continuer ce parallèle, et il me sied moins qu'à un autre de le pousser aussi loin qu'il pourroit aller; je m'arrête de peur qu'on ne s'imagine que le peu que j'en dis, quoique ce ne soit qu'après bien du monde, c'est par jalousie de métier.

Pour tâter le goût du public et voir s'il seroit content de mon exactitude et de ma manière d'écrire, j'avois fait imprimer, quelque temps avant ma grande *Histoire*, un *Traité des mœurs des François*, et quelques années après un *Jugement exact des ouvrages de nos historiens*, tant contemporains que modernes. Ces deux traités firent fortune; le succès surpassa leur mérite et mes espérances; on fit à Paris trois éditions, en moins d'un an, des *Mœurs et coutumes des François*, et le *Jugement sur les historiens* fut si bien reçu des savants que le père Lelong, de l'Oratoire, l'a transcrit presque tout entier et quasi dans les mêmes termes dans sa vaste *Bibliothèque des historiens de France*.

Encouragé par ce bonheur, j'en travaillai plus vivement, et quelque temps après que mon *Histoire* fut finie, je me donnai la peine de la retoucher plus d'une fois. Il vient souvent, en relisant, des pensées neuves et des expressions heureuses. Quand je dis retoucher, j'entends remanier les endroits foibles et examiner de nouveau si chaque chose est en sa place, et si, selon qu'elle le mérite, elle est plus ou moins étendue et circonstanciée, si les principaux personnages sont

bien peints et d'après nature , c'est-à-dire si on les a représentés tels qu'on peut les connoître par leurs mœurs, leurs actions, et non par ce qu'on a dit d'eux. Je me donnai la peine de faire moi-même les tables et de corriger les épreuves : vraie peine. Il faut y avoir passé pour savoir combien il en coûte pour bien rédiger des tables et pour les faire amples et correctes.

Ce travail fini, il ne me restoit plus qu'à décider si je le dédierois. L'embarras étoit de savoir à qui : A notre jeune maître qui n'avoit que six ou sept ans? il ne fallait pas y penser. Où en eût été le ragoût? Le dédier au régent qui tenoit alors le gouvernail? j'y avois de la répugnance parce qu'il s'étoit rendu odieux par une conduite si étrange qu'on ne sait quel nom lui donner , et par ce malheureux *Système*<sup>1</sup> qui bouleversa tout le royaume et a ruiné plus ou moins les plus honorables familles. On ne dédie point qu'on ne loue. Eh ! de quoi eussé-je alors loué ce prince? Lui eussé-je dit effrontément : « Vous faites, monseigneur, les délices de la nation, » tandis qu'il en étoit l'horreur? Un homme de bien, un homme de bon sens peut-il dans ces conjonctures, sans se déshonorer et sans s'exposer à l'indignation publique, jeter des fleurs à pleines mains, comme il est d'usage de le faire dans une épître dédicatoire? Je pouvois espérer beaucoup, en dédiant au régent : il étoit le maître des grâces; mais que pouvoit-il faire pour moi qui me dédommageât de la perte de mon honneur, le plus estimable des biens? Quelques-uns de mes amis ayant eux-mêmes répandu, et certainement sans mon aveu, que je lui dédierois mon *Histoire*, je reçus de plusieurs endroits des avis, reproches et menaces pour m'en détourner. Je déférai à ces avis et je m'abstins de lui dédier mon ouvrage; j'en fus loué des honnêtes gens, et mon *Histoire*, quand elle parut, en fut beaucoup mieux reçue. Il n'y eut pas jusqu'aux jansénistes, ceux principalement qui le sont avec passion et qu'on appelle *rigoristes*, qui ne m'en surent bon gré et m'applaudirent, parce qu'alors le régent étoit changé à leur égard et vouloit que de manière ou d'autre ils reçussent la constitution.

Fiers de sa protection, que n'avoient-ils point fait les premiers mois de la régence pour soulever Paris et la cour? Offres, finesses, menaces, tout fut employé pour engager les uns à ne point accepter, et ceux qui avoient reçu à s'en dédire publiquement. Ils y réussirent. Quantité non-seulement de particuliers, curés, prêtres, religieux, mais

1. Le système de Law.

encore de communautés, tant séculières que régulières, se rétractèrent hautement et témoignèrent se repentir d'avoir eu, du temps du feu roi, les complaisances criminelles, ainsi parloient-ils, d'approuver une bulle qu'ils croyoient mauvaise; et quel vacarme n'y eut-il point à cette occasion dans les assemblées de Sorbonne!

Un docteur acceptant, nommé M. Humblot, bon homme, bon docteur, du reste homme fort commun (je l'ai connu, c'étoit un des plus zélés pour la constitution), s'étant plaint et en paroles aigres, au *prima mensis* de décembre 1715, d'un discours fait un mois devant par le nouveau syndic, il s'éleva tout à coup un si grand bruit dans l'assemblée qu'on ne s'y entendoit plus. De cent soixante docteurs qui étoient à ce *prima mensis*, vingt-deux prirent le parti du dénonciateur, plus de cent trente se déclarèrent pour le syndic, et charmés qu'ils avoient été du discours dont on se plaignoit, ils demandèrent qu'il fût inscrit sur les registres de la faculté.

Ce nouveau syndic, appelé Ramchet, janséniste s'il en fut, étoit un homme de *faciende*<sup>1</sup>, qui savoit manœuvrer, homme à talents, savant, adroit, bien disant. Il avoit harangué le jour de son installation, et quoique dans sa harangue il eût coulé des traits malins contre le pape Clément XI, contre le feu roi, contre le P. Le Tellier et contre la constitution, rien alors n'en avoit été relevé, ni par M. Humblot qui étoit présent, ni par aucun des acceptants, circonstance décisive que l'habile syndic sut faire valoir à propos pour se disculper sur-le-champ. Il parla si éloquemment et avec tant de force que ses admirateurs, enchantés de ce nouveau discours autant qu'ils l'avoient été du premier, se récrièrent de plus belle, de sorte que par acclamation la plainte faite contre lui fut tumultuairement, sans délai, sans discussion, déclarée une calomnie. Dans cette compagnie, aussi bien que dans beaucoup d'autres, et peut-être en toutes, il n'arrive que trop souvent que, pour peu que l'on s'y échauffe, on n'y agit plus que par passion et avec impétuosité. La chose n'en demeura pas là et il fut arrêté aux deux *prima mensis* suivants : premièrement, qu'Humblot et ses adhérents seroient exclus des assemblées, jusqu'à ce qu'ils eussent donné une satisfaction entière; secondement, que l'acte d'acceptation de la bulle *Unigenitus*, qui se trouvoit dans les registres, en seroit biffé et rayé comme non véritable dans les termes qu'il y étoit couché; enfin, qu'on informeroit contre l'auteur de la fausseté, qui étoit le dernier

1. *Homme de faciende*, homme d'intrigue, faiseur.



syndic. Cet ex-syndic étoit un nommé Le Rouge, homme de palais autant que théologien, à qui le P. Le Tellier avoit donné, un an devant, une pension de cinq cents écus pour s'être comporté, lors de l'enregistrement de la constitution, de la manière que ce père l'avoit voulu.

Des scènes d'un si grand éclat ne pouvoient manquer à avoir des suites. Les facultés de théologie de Reims, de Nantes, de Caen, à l'exemple de celle de Paris, révoquèrent leur acceptation; huit évêques en firent autant, trente autres parurent ébranlés; tout tenoit à une défection générale, si les constitutionnaires du premier et du second ordre, soit par zèle pour la bonne cause, soit par honte du lâche silence qu'ils avoient gardé jusque-là, n'eussent pris à temps le frein aux dents. Les prélats de l'assemblée qui se tenoit alors à Paris, revenus de la consternation où les avoient jetés les partialités du régent, censurèrent, quoi qu'il en pût dire, deux livres imbus de jansénisme, intitulés, l'un *Les Hexaples*, l'autre *Le témoignage de la vérité*. D'autres évêques lui parlèrent ou lui écrivirent de province avec une fermeté à laquelle il ne s'attendoit pas; un fut assez hardi pour appeler du *Roi mineur* au *Roi majeur* de ce qui s'étoit fait et de ce qui se feroit pendant sa minorité au préjudice de l'Église.

Le second ordre n'eut pas moins de vivacité: prêtres et moines, jésuites surtout, parlèrent sans ménagement en chaire, en conversation, et on vit de semaine à autre sortir furtivement de dessous la presse des écrits de toutes les sortes, tous plus ou moins piquants. C'étoient autant de tocsins pour exciter le peuple, les évêques, les grands, la noblesse à prendre la défense de la constitution. Cette révolution fit peur au régent; il en fut plus docile à écouter conseil, de sorte qu'il ne se montra plus aussi partial qu'auparavant; mais se rendant médiateur entre les deux partis, il s'appliqua à diminuer le feu qui les animoit et à les réunir sur le fait de la constitution. Méritoit-elle le bruit qu'elle a fait et toutes les peines qu'on s'est données pour la faire recevoir? Il y a bien des gens qui disent que non, et que dans un temps où les esprits n'auroient point été agités, cette bulle, comme bien d'autres, seroit tombée d'elle-même dans un profond oubli.

Quand je pense avec quelle animosité on dispute depuis si longtemps et jusqu'où, des deux côtés, on a porté le zèle pour on contre la constitution, je ne puis assez admirer combien la honte de se dédire et combien l'esprit de parti aveuglent les hommes. Que disent les zéla-

teurs de la constitution? Ils disent qu'elle fait règle de foi et qu'on doit croire ce qu'elle décide, comme on croit les plus saints mystères. Que disent au contraire les anti-constitutionnaires? Ils soutiennent qu'elle détruit la foi, en ce qu'elle condamne des vérités essentielles à la religion. Qui des deux partis a raison? Je dirois volontiers ni l'un ni l'autre et que tous deux se trompent également. Dès que la constitution ne condamne qu'en général les cent une propositions, et qu'en particulier elle n'applique à pas une de ces cent une propositions ni toutes les notes infamantes qui sont énoncées dans la bulle, ni aucune d'elles séparément, à proprement parler, cette constitution ne décide ni ne condamne rien. En effet, quel point de foi propose-t-elle à croire, quelle vérité condamne-t-elle? Si elle ne décide ni ne condamne, comment peut-on dire ou qu'elle fait règle de foi ou qu'elle la détruit? De quoi donc triomphent les uns, de quoi s'alarment les autres? S'il est permis de deviner, ne pourroit-on pas dire qu'en lâchant cette bulle aux vives instances d'un grand roi pressé par son confesseur, le pape n'a eu d'autre vue que de condamner plus fortement et avec plus d'emphase le livre des *Réflexions*, qu'il n'avoit fait, quatre ans devant, par une première censure?

Les choses ainsi développées, quel est l'homme non entêté qui puisse se faire une peine d'accepter la constitution, j'entends sans en faire usage? On doit s'y soumettre de cœur et d'esprit, parce qu'étant émanée du pape, qui est le vicaire de Jésus-Christ, et reçue du corps des pasteurs, elle fait loi dans l'Église, et que le roi, de son côté, veut qu'elle fasse loi dans l'État. Peut-on, sans péché, ne pas obéir, en cela comme en autre chose, à l'une et à l'autre puissance; et quel scrupule peut-on avoir à condamner, avec le pape, les cent une propositions dans le sens qu'il les a proscrites, en ayant pour garant le chef de la religion? Quoique Sa Sainteté ne déclare point quel est ce sens, doit-on être moins soumis et moins disposé à recevoir la constitution, ne fût-ce que par respect pour le pape, qui en est l'auteur, et pour les évêques qui l'ont acceptée?

Quoique de part et d'autre, faute de s'entendre, ou de le vouloir, on tint ferme dans ses préventions, le régent ne se rebuta pas. Il avoit si à cœur de procurer la paix, qu'il fit tenir des conférences devant lui. Un expédient facile pour rapprocher les deux partis eût été de donner deux sens aux cent une propositions, afin que sans répugnance chacun pût condamner les cent une propositions dans le sens qui seroit mauvais, sans craindre de donner atteinte

au sens pieux et chrétien qu'elles présentent la plupart au premier coup d'œil. Tout plausible qu'étoit ce moyen, *les rigoristes*, de part et d'autre, également déraisonnables, le rejetèrent avec hauteur, soutenant opiniâtrément, les uns que les propositions, quelque torture qu'on leur donnât, n'étoient susceptibles d'aucun mauvais sens, et les autres, au contraire, qu'il n'étoit pas possible de leur en attribuer un bon. En vain eût-on espéré. On auroit perdu son temps à vouloir faire entendre raison à ce petit nombre de gens outrés, tellement ils étoient ignorants ou obstinés.

L'*Instruction* des quarante, peu estimée lorsqu'elle parut, encore moins quand elle eut vieilli, et regardée comme insuffisante par beaucoup de prélats, de ceux même qui l'avoient signée, n'ayant point calmé les esprits, on proposa de faire un *corps de doctrine* qui tint lieu d'explications et par rapport auquel, s'il agréoit à tout le monde, on pût unanimement recevoir la constitution. Quelle merveille ç'auroit été qu'on en eût fait un dont chacun eût été content! Le cardinal de Noailles se mit à y travailler pour faire sa cour au régent; le cardinal de Rohan, premier chef des constitutionnaires, en fit autant de son côté, tous deux à regret; l'un ni l'autre ne vouloient l'accommodement, quoiqu'ils parussent le vouloir; l'un et l'autre ne cherchoit qu'à rompre, de manière, cependant, qu'on ne pût le lui imputer. Cette contrainte dura peu. Ne pouvant s'accorder ou ne le voulant pas, ils éclatèrent en reproches au grand déplaisir du régent. Il en fut d'autant plus fâché que s'ils se fussent conciliés, le pape, en étant content, eût cessé de se plaindre et de menacer.

Dès le commencement de la régence, le pape par ses brefs, le nonce dans ses audiences, s'étoient plaints vivement au régent, notamment de ce qu'il avoit fait chef du Conseil de conscience le cardinal de Noailles, qui étoit le chef des réfractaires et de ce que, loin d'obliger ceux-ci de se soumettre à la bulle, il les favorisoit et n'écoutoit qu'eux. Le régent ayant peu d'égard à ces plaintes, le pape avoit menacé de faire le procès aux opposants, d'ôter le chapeau au cardinal et, si on continuoit à rejeter la constitution, d'en venir aux extrémités. Ce tonnerre ne fit que gronder; ce fut prudence de ne le point lancer dans un temps où il y avoit en France quantité d'esprits inquiets qui sembloient souhaiter le schisme. Les menaces du pape et sa sage longanimité ne laissèrent pas de faire impression sur le régent. Il craignoit peu les foudres du Vatican et beaucoup les menées de la cour de Rome, qui pouvoient plus lui nuire en de certaines conjonc-

tures que les armes des plus puissants princes. Il y a longtemps que l'on a dit, et l'expérience l'a fait voir en toute occasion, qu'il y a pour les princes beaucoup à perdre et rien à gagner à se brouiller avec le saint-siège. Le régent ne le vouloit pas, et quoiqu'alors il parût dévoué au parti, loin de rompre avec le pape, il agréa que les prélats non acceptants députassent à Rome pour y représenter en son nom et au leur leurs principales difficultés et supplier Sa Sainteté de vouloir les résoudre.

(1716 et années suivantes.) Ces députés furent un M. Chevalier, archidiacre de Meaux, et un prêtre de l'Oratoire appelé le père La Borde. J'ai déjà dit de celui-ci que je ne le connois pas. A l'égard de M. Chevalier, comme au retour de Rome il fut fait chanoine de Paris et qu'il a vécu parmi nous treize à quatorze ans, j'ai eu tout le temps de le connoître pour un homme borné qui avoit peine à s'exprimer, qui pensoit souvent de travers, qui sembloit toujours en colère et qui s'y mettoit tout de bon quand on venoit à lui parler de son voyage de Rome ou des choses du temps. Quoique ces députés fussent gens obscurs et sans relief, ce qui ne plaisoit pas à Rome où on aime pour envoyés des hommes de dignité ou de grande considération, comme ils y étoient allés en partie par ordre du régent, le pape les reçut avec bonté et leur donna des commissaires pour entendre leurs observations.

Leur instruction portoit : premièrement, de représenter les difficultés (on en comptoit jusqu'à quatorze) que l'on avoit trouvées en France à accepter la bulle; secondement, de demander des explications et, s'ils ne pouvoient rien obtenir, de supplier Sa Sainteté d'approuver un corps de doctrine qu'ils avoient à lui présenter, afin que, relativement à cette nouvelle instruction, on pût avec moins de peine recevoir la constitution. Les commissaires reçurent les mémoires des envoyés françois, eurent des conférences avec eux et leur permirent de visiter et d'instruire les cardinaux. Ce bon accueil fit espérer aux députés un heureux succès. C'étoit en vain qu'ils s'en flattoient, Rome ne se départant jamais de sa maxime capitale, qui est d'exiger pour ses décrets une obéissance absolue. On leur dit au bout de six mois qu'avant que Sa Sainteté pût faire voir ses bonnes intentions sur les demandes qu'ils avoient faites, il étoit nécessaire au préalable que les réfractaires se soumissent de cœur et d'esprit à la bulle.

Une réponse si sèche ne pouvoit que déplaire en France et y aigrir

les choses à un point qu'on auroit peine à empêcher qu'elles ne fussent portées aux dernières extrémités. On le craignoit à Rome, et ce fut pour prévenir un si grand mal que, pendant qu'on y amusoit les députés, un jésuite nommé Lafitau <sup>1</sup>, aujourd'hui évêque de Sisteron, vint ici de la part du pape faire des propositions, avec ordre de laisser entrevoir à l'abbé Dubois ce qu'il y a de plus séduisant pour un ecclésiastique<sup>2</sup>, afin de le disposer à employer son industrie et tout ce qu'il avoit de crédit à rendre le pape content. L'homme de confiance du régent étoit cet abbé, autrefois son sous-précepteur, puis son précepteur, et dans tous les temps le ministre de ses plaisirs. Ces liaisons intimes lui avoient donné sur le prince un si grand ascendant que ce prince ne se fioit qu'en lui. Ce confident étoit connu pour un homme sans mœurs, mais pas sans mérite, s'il peut y avoir un vrai mérite dans un homme qui n'a point de mœurs ; homme de beaucoup d'esprit, esprit liant, rusé, délicat, homme d'esprit plus que de bon sens, ne doutant de rien, plus impétueux que hardi, décisif par présomption autant que par talent, plus propre à débrouiller qu'à bien conduire les affaires, homme à grands desseins dont il n'exécutoit aucun.

Quel que fût le crédit de ce premier ministre, et quelque envie qu'il eût de servir le pape, de longtemps il n'en fut le maître, tant les choses se brouillèrent en France depuis qu'on y eut appris ce qui s'étoit passé à Rome au voyage infructueux qu'y avoient fait les députés. Les anti-constitutionnaires, soit rigides, soit mitigés, se déchainèrent de plus belle contre le pape et contre la bulle. Y eut-il jamais, disoient-ils, un procédé plus dur et plus extraordinaire que celui que tient Clément XI? Il a fait une bulle avec deux de ses confidents, et avant de la publier, il ne l'a communiquée ni au sacré collège ni aux théologiens des différentes écoles qui pouvoient y avoir intérêt. Sitôt que cette bulle a paru en France, elle y a mis le trouble et la confusion ; elle y a révolté la cour et la ville, les savants et les ignorants, parce qu'on a cru y voir la foi ébranlée dans ses fondements, la morale blessée dans ses maximes les plus pures, la discipline violée dans ses règles les plus respectables, nos libertés foulées aux pieds. Dans cette alarme universelle, on s'est adressé au

1. Lafitau (Pierre-François); né en 1685, mort en 1764. Il a fait une *Histoire de la Constitution Unigenitus*; 1737 et 1738.

2. Le chapeau de cardinal. — Ce fut en effet par ce honteux trafic que se

pape, et, parce qu'il n'appartient qu'à lui qui a fait la loi de la pouvoir interpréter, on l'a supplié, avec le plus profond respect, de

termina l'affaire de la bulle *Unigenitus*, ainsi que le rapporte Saint-Simon dans les passages suivants :

« L'abbé Dubois, qui ne pensait qu'à faciliter sa promotion au cardinalat, et qui y sacrifiait l'État, le régent, et toutes les choses, fit si bien, que nous fûmes tous surpris qu'au conseil de régence tenu l'après-dînée du dimanche 4 août 1720, M. le chancelier tira de sa poche des lettres patentes pour accepter la constitution *Unigenitus*, et les lut par ordre de M. le duc d'Orléans, qui ne prit la voix de personne, dont je fus aussi aise que surpris. Cette nouveauté de ne prendre point les avis frappa tout le monde, et marqua bien solennellement qu'ils n'auraient point été pour la déclaration et le tour de passe-passe et de violence d'en user hardiment de la sorte pour la faire passer pour approuvée, dans la certitude que personne n'oserait réclamer. Ce fut un grand mérite que Dubois s'acquît auprès des jésuites et de toute la cabale de la constitution. » (*Saint-Simon*, t. XXXIV, p. 144-45.)

« L'abbé Dubois et M. le duc d'Orléans, celui-ci par faiblesse, l'autre pour son chapeau, avaient toujours en tête leur déclaration pour faire recevoir la constitution *Unigenitus*. Ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir de l'inutilité et du ridicule effet d'avoir avec tant de pompe et de seigneurs, bas et flatteurs, forcé le grand conseil à l'enregistrer; ils se mirent bientôt après à reprendre leurs négociations avec le parlement; elles durèrent trois mois, et ces trois mois furent une mine et une abondante veine d'or pour le premier président, qui vendait le régent à sa compagnie, pour s'y réaccréditer, et qui enfin la vendit au régent. Quand il se crut au point qu'il désirait avec le parlement aux dépens du régent, qui fournissait à ses profusions et à ses brocards, et qu'il comprit qu'il était temps de finir l'affaire, pour ne pas tarir cette veine et ne passer l'hiver à Pontoise, au hasard, s'il poussait le régent à bout, de lui fermer la main, de se voir forcé à mettre bas sa table, et à tomber de l'énorme splendeur qu'il avait soutenue jusqu'alors, il se fit valoir à sa compagnie, fort lasse de l'éloignement de ses foyers, qu'il la ramènerait à Paris, si elle voulait enregistrer une déclaration qu'ils sauraient toujours bien expliquer dans la pratique, et qui au fond ne donnerait guère plus à la constitution, qui avait un si nombreux parti dans l'Église et toute l'autorité du gouvernement pour elle. Il en vint à bout; le parlement l'enregistra le 4 décembre, et deux jours après il y eut son rappel à Paris, où il revint incontinent reprendre sa séance ordinaire, et se remettre tout de bon à écouter et juger les procès. » (*Ibidem*, p. 175-76.)

« Il y avait déjà quelque temps que l'abbé Dubois avait persuadé au cardinal de Rohan qu'il le ferait premier ministre, s'il voulait aller à Rome presser son chapeau. Rohan se préparait au départ avec de grandes sommes que Dubois lui faisait donner par M. le duc d'Orléans, pour le défrayer de son voyage, lorsqu'on apprit par un courrier du jésuite Laffiteau, évêque de Sisteron, que Dubois tenait à Rome avec d'autres agents encore, la mort du pape Clément XI, le 19 mars, n'ayant guère été que vingt-quatre heures

déclarer lui-même le véritable sens de sa constitution. Ces très-humbles prières, ces vives instances, ces représentations respectueuses ont continué cinq ans durant, sans produire de la part du pape que des reproches, des menaces, des décrets pleins de hauteur, des excommunications. A qui, dans ces circonstances, la patience n'échapperoit-elle pas ?

(1<sup>er</sup> mars 1717.) Ces nouvelles clameurs des anti constitutionnaires soulevèrent plus que jamais les esprits, surtout à Paris, où étoit le fort du combat. On eut beau faire pour calmer ces cris, on n'en vint point à bout, et ce fut inutilement que par des ordres menaçants la cour crut imposer silence. On obéit si peu que les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne, qui étoient alors à Paris, eurent la hardiesse de s'unir pour appeler juridiquement de la bulle *Unigenitus*, non au pape mieux informé, ce qui eût été moins odieux, mais à l'Église universelle représentée par un concile général, juge, selon nos maximes, du pape et de ses décrets. Pour rendre la chose plus notoire et plus solennelle, ces prélats allèrent en Sorbonne un jour que la faculté y étoit assemblée extraordinairement, et, après y avoir donné bien des louanges à cette compagnie, ils lui

malade, à soixante et onze ans, près de onze ans de cardinalat et un peu plus de vingt ans de pontificat. Il étoit de Pezaro, où les Albani étoient peu de chose. La manière dont il a gouverné se voit si bien dans ce qui a été rapporté ici des affaires étrangères par Torcy, qu'il serait superflu de s'étendre sur son caractère. Nos cardinaux se pressèrent d'arriver à Rome, où Rohan trouva le pape fait. Tencin et Laffiteau avaient fait leur cabale et tiré un billet de la main du cardinal Conti, par lequel il promettoit, s'il étoit élu pape, de faire incontinent après Dubois cardinal ; ce billet fut donné assez longtemps avant la maladie du pape pour avoir le loisir de former la cabale.

« Clément XI, qui avait plusieurs descentes, menaçait d'une fin prochaine et prompte. Il étoit fort gros, rompu aussi au nombril, relié de partout et soutenu par une espèce de ventre d'argent ; en sorte que l'accident le plus léger et le plus imprévu suffisoit pour l'emporter brusquement, comme il arriva en effet. Dubois, informé du billet et du succès de la cabale, fut si transporté de joie de la mort du pape, qu'il ne la put contenir, ni l'imprudence de dire qu'il ne falloit pas d'autre pape que Conti. M. le duc d'Orléans m'en parla aussi comme d'un sujet qu'il désiroit passionnément, sur lequel il pouvoit compter, et qui, selon toutes les mesures et apparences, seroit élu, mais sans me rien dire de la convention du cardinalat. Conti fut élu en effet le 8 mai au matin, le trente-huitième jour du conclave. La joie de M. le duc d'Orléans parut grande à cette nouvelle. Dubois ne se posséda pas, et ne fut pas trois mois sans recevoir cette calotte si ardemment désirée et si monstrueusement procurée. » (*Ibidem*, p. 249-50.)

annoncèrent leur appel et la prièrent d'y adhérer. C'étoit un coup monté avec le syndic Ramchet ou plutôt c'étoit lui qui avoit monté cette partie. Il harangua contre la bulle et conclut à en appeler. De cent soixante docteurs présents, cent quarante-six furent de son avis. Ramchet avoit si bien manœuvré que la faculté adhéra, à cette grande pluralité de voix, à l'appel des quatre prélats, et qu'elle décida encore qu'elle poursuivroit leur proposition en son propre nom, s'il en étoit besoin. Scène hardie, pour ne pas dire séditieuse, qui déplut si fort à la cour que le syndic fut exilé et que les quatre évêques eurent un ordre précis de partir pour leurs diocèses.

(24 septembre 1718.) Cette sévérité ne fit pas grande peur, loin de là; en moins de sept ou huit jours, quatre à cinq cents chanoines, curés, prêtres, religieux de Paris et des environs, en appelèrent de leur chef, ou se déclarèrent adhérents à l'appel des quatre prélats. Ce fut bien autre chose quand le cardinal de Noailles se fut enfin démasqué. Il avoit appelé, un mois après les quatre évêques; cependant, soit par irrésolution, soit par raison de politique, il ne se déclara qu'environ dix-huit mois après. Quand il y fut déterminé, il sollicita le chapitre de se joindre à lui, tant pour imposer davantage qu'afin qu'on ne pût pas dire que c'étoit l'archevêque seul et non l'Église de Paris qui avoit appelé au futur concile. Il lui en coûta peu à gagner les capitulants; la plus grande partie tenoit de lui leurs chanoines, les chefs étoient ses commensaux, ses officiers ou créatures; aussi l'adhésion du chapitre fut-elle visiblement un pur effet de complaisance. Au lieu de nommer des commissaires, ne fût-ce que pour sauver les apparences, au lieu de prendre du temps pour examiner mûrement la bulle *Unigenitus* et l'appel du prélat, actes très-long, contenant une infinité de citations, de principes, de raisonnements dont chacun méritoit une attention particulière, il fut dit tumultuairement que le chapitre appelleroit avec M. le cardinal.

Ne m'étant point trouvé à ce conciliabule (une vraie affaire m'en empêcha), je fus embarrassé sur le parti que j'avois à prendre. Il y avoit de la lâcheté à demeurer dans le silence; il y avoit, ce semble, de la témérité à le rompre: à quoi ne m'exposois-je point en bravant une cabale dont le cardinal étoit le chef, et qui étoit soutenue au dehors par des gens puissants? Mon zèle pour la bonne cause dissipa ces vaines frayeurs. Résolu de former une *opposition*, je l'assaisonnai de tout ce qui devoit y être, et la mis en état qu'on ne pût y



mordre ; les termes en étoient vifs et mesurés, respectueux et énergiques, les moyens solides et précis ; elle n'étoit ni longue ni courte ; aussi fut-elle si bien reçue que, lorsqu'elle fut imprimée, on m'en demanda de tous côtés. J'en donnai plus de mille exemplaires en un mois ; de nos Samaritains en venoient prendre par douzaines : ils me vouloient peu de mal de cette opposition parce que je les y avois ménagés. Il n'y eut que le cardinal qui en fut indigné ; plus touché de la résistance d'un seul que des applaudissements de la multitude, il s'en plaignit, il menaça. Heureusement j'étois hors d'atteinte. Bien m'en a pris de l'avoir été : vindicatif comme il étoit, que n'eût-il point fait contre moi en tant d'occasions où je me suis opposé à la démangeaison qu'il avoit pour les nouveautés ? Je ne me repens point de ma fermeté ; si, faute d'être soutenu, je n'ai pas rompu bien des coups, du moins en ai-je paré quelques-uns, sans que jamais on m'ait reproché d'avoir manqué à l'égard du cardinal de respect ni de politesse.

L'appel de l'archevêque et du chapitre de Paris fut suivi, presque tout à coup, d'une foule d'autres appels ou volontaires ou excités par argent, promesses ou menaces, appels non-seulement de particuliers, mais encore d'évêques et de communautés, soit séculières, soit régulières. La fureur y étoit. C'étoit à qui appelleroit pour se donner un air de savant ; il n'y eut pas jusques à nos musiciens, gens ignares et non lettrés, qui ne voulussent avoir cet honneur. Les listes des appelants grossissant de semaine à autre, des gens mal intentionnés insinuèrent au régent que, pour prévenir de plus grands troubles, il seroit peut-être à propos ou de suspendre les disputes sous les peines les plus rigoureuses jusqu'à un concile général, ou de faire appeler, au nom de la nation, tous les parlements, qui n'y étoient que trop disposés, ou du moins le procureur général du parlement de Paris, comme ce magistrat avoit fait trente ans devant, lorsqu'on appréhendoit qu'Innocent XI ne mit le royaume en interdit et n'excommuniât le roi. Le régent rejeta ces dangereuses propositions qui pouvoient moins donner la paix que causer un schisme et une guerre de religion. Il redoubla ses instances auprès de Sa Sainteté pour qu'elle voulût enfin expliquer elle-même sa bulle. Le pape ne se prêtoit à rien et continuoit à menacer. Ces menaces n'effrayèrent point, parce que, de ce côté-ci, on étoit résolu à repousser ouvertement les coups d'autorité qui viendroient de la cour de Rome. Las de solliciter et n'espérant plus rien, le régent reprit les premiers errements,

qui étoient de finir en France cette importante affaire qui troubloit l'Église et l'État.

(1719 et années suivantes.) De part et d'autre, on y étoit peu disposé : les appelants, éblouis du grand nombre qu'ils croyoient être, vouloient moins que jamais recevoir la constitution, de quelque manière que ce fût. Quoique à force de faire du bruit, à Paris principalement, ils parussent être en très-grand nombre, ce n'étoit qu'une poignée de gens, un fort petit troupeau en comparaison des constitutionnaires. Ceux-ci ne vouloient point se relâcher. Fiers d'avoir le pape à leur tête, appuyés de l'exemple des prélats d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, de Portugal et des autres États catholiques qui avoient reçu la constitution, chacun à sa manière, selon l'usage de son pays, forts de ce que les prélats françois, du moins la plus grande partie, témoignoiient toujours le même zèle à la défendre, les constitutionnaires demandoient avec hauteur une acceptation pure et simple. De cent vingt-cinq ou cent trente archevêques ou évêques qu'il y a en France, cent douze avoient accepté en 1714, à la vérité pas uniformément, mais tous accordés sur le fait de l'acceptation.

De ces cent douze, huit abjurèrent en 1718, et adhérèrent à l'appel, trente se déclarèrent neutres en attendant qu'il plût au pape de donner des explications. Cet escadron volant grossit bientôt de quelques autres. Quatre-vingts demeurèrent fermes à soutenir que la constitution, étant émanée du pape et reçue du corps des pasteurs, fait loi dans toute l'Église, et que conséquemment chaque fidèle doit s'y soumettre. A la tête de ceux-ci étoient les cardinaux de Rohan, évêque de Strasbourg, grand aumônier de France; de Bissy, évêque de Meaux, abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris; de Mailly, archevêque de Reims <sup>1</sup>; de Gesvres, archevêque de Bourges <sup>2</sup>. Celui-ci ne faisoit que prêter son nom et rien de plus, son caractère et ses desirs étant de mener une vie privée sans soins et sans embarras. Étoit-ce par persuasion que le cardinal de Rohan soutenoit avec tant d'ardeur que l'on est obligé de se soumettre à la bulle? Je le veux croire, ce qui n'empêche pas qu'il n'y fût excité d'ailleurs par la gloire flatteuse de se voir chef d'un grand parti, par le plaisir de faire sa cour au

1. Mailly (François de), né en 1658, mort cardinal en 1721. Le récollet Cande de Chalippe, celui que nous avons vu faire une si triste campagne à La Trappe, prononça l'oraison funèbre de M. de Mailly.

2. Il devint cardinal.

pape et au roi, et par une joie secrète de faire éclater ses talents et de mortifier le cardinal de Noailles. Ils n'étoient point amis depuis ces contestations ; plus d'une fois publiquement ils en étoient venus aux reproches, et l'on n'ignoroit pas qu'en des moments d'orgueil ou de mauvaise humeur, le cardinal de Noailles en avoit quelquefois usé avec peu de ménagement pour le cardinal de Rohan.

Bissy et Mailly étoient créatures de la constitution. C'étoit par leur zèle à la soutenir qu'ils étoient devenus cardinaux, Bissy à la nomination du roi, Mailly du propre mouvement de Clément XI, Bissy plus tôt, Mailly quatre années plus tard : il s'en prenoit au père Le Tellier qui l'avoit, disoit-il, vilainement trompé. Ce père, voulant s'attacher ces deux prélats, avoit promis ses bons offices à l'un et à l'autre pour lui faire avoir la nomination du roi. Il tint parole à Bissy, parce qu'il étoit plus soumis et faisoit tout ce qu'on vouloit ; il ne la tint point à Mailly, parce que celui-ci étoit plus fier et moins docile. Quand Mailly en parloit, depuis même qu'il fut en pleine jouissance des honneurs du cardinalat, il s'écrioit en parlant du père Le Tellier : « Ah ! le coquin ! Ah ! le fripon ! Jamais personne ne l'a été plus que ce moine. » Je l'ai ouï bien des fois s'en expliquer de cette manière, même en parlant à des jésuites, nommément au père Lallemant<sup>1</sup>, homme distingué chez eux par son zèle et par son mérite.

Quoique M. de Mailly fût déjà cardinal quand on commença à parler d'accommodement, il n'y eut d'abord aucune part, excepté quand on le consultoit. On s'adressoit peu à lui, non qu'il ne fût digne d'estime, mais parce qu'on le regardoit comme un homme difficultueux et des moins disposés à entrer en composition. Étant parvenu au chapeau, sans nomination de la cour, sans son consentement, ou plutôt malgré elle, on lui avoit fait dire qu'on ne pouvoit le reconnoître pour cardinal ; grande mortification pour M. de Mailly, qui n'avoit dans cette situation qu'un de ces trois partis à prendre : celui de se retirer à Rome et d'y vivre en cardinal pauvre, ou de braver la cour et d'attendre fièrement à Reims tout ce qui pouvoit en arriver, ou de ne point arborer les marques de sa dignité, afin de mériter par cette humiliation qu'on lui permit de les porter. M. de Mailly choisit ce dernier parti qui étoit le plus sage, et il s'en

1. Lallemant (Jacques-Philippe), né vers 1660, mort en 1748. Il a fait des ouvrages de polémique religieuse. Saint-Simon porte de lui un jugement des moins favorables.

trouva bien. Par cette pénitence et avec l'aide de deux amis, M. le duc de Saint-Simon<sup>1</sup> et M. de La Vrillière, secrétaire d'État, tout-puissant auprès du régent, il sut si bien le calmer que ce prince lui permit de jouir du cardinalat. Il le nomma, à quelques mois de là, à la riche abbaye de Saint-Étienne de Caen. Ces grâces coûtèrent à M. de Mailly; il les acheta cher selon les constitutionnaires, puisqu'elles ne lui furent accordées qu'en souscrivant l'accommodement. Grande tache à sa réputation, disoient-ils, et qu'il ne put laver ici ni à Rome. Je lui ai ouï dire bien des fois que c'étoit à son grand regret et avec une peine extrême qu'il se résigna à agir ainsi. Il n'y a rien qu'il ne fit depuis pour se rapatrier et pour faire cesser les plaintes amères qu'on faisoit de lui.

C'étoit tout de bon que le régent vouloit finir l'affaire de la constitution. Ayant dit aux chefs des partis, et l'ayant dit d'un ton de maître, qu'il falloit qu'ils s'accommodassent, on reprit les conférences pour trouver, s'il étoit possible, les voies de se concilier. Il n'y fut point parlé d'une acceptation pure et simple, moins parce que les appelants la rejetoient opiniâtrément que parce que la plupart des constitutionnaires, hors quelques sulpiciens et quelques jésuites trop vifs, convenoient assez en ce temps-là d'une acceptation relative. Les conférences ne roulèrent que sur ce qu'on ajouteroit au précis qui étoit présenté par M. le cardinal de Noailles ou sur ce qu'on en retrancheroit; on eut peine à venir à bout de donner une forme fixe à ce corps de doctrine, c'étoit un Protée qui en changeoit à tout moment, parce que chacun à l'envi voulut y mettre du sien. Quand tout eut été réglé entre les chefs des deux partis, les évêques à tour de rôle se trouvèrent, par quadrilles, chez le cardinal de Rohan pour y entendre la lecture des nouvelles explications. Quelques-uns se plaignirent qu'elle se faisoit trop rapidement, disant que des matières aussi graves et aussi épineuses demandoient l'attention la plus sérieuse. Le plus grand nombre, moins scrupuleux et qui vouloit finir, se contenta d'en attraper ce qu'il put à entendre lire.

(Mars 1720.) Toutes choses ajustées, il y eut au Palais-Royal assemblée générale des prélats qui étoient à Paris, et, en présence du régent et de toute la cour, l'accommodement fut publié. Cent archevêques ou évêques ou le signèrent sur-le-champ ou le souscrivirent peu après. Entre les conditions que le cardinal de Noailles avoit mises à

1. L'auteur des *Mémoires*.

son marché, il avoit exigé cette nombreuse approbation, soit afin de relever la gloire de son triomphe par ce grand nombre d'approubateurs, soit plutôt pour lui servir de bouclier et le mettre à couvert des coups qu'il avoit à craindre de la part de la cour de Rome. Cette cour gronda fort contre l'accommodement; cependant, comme c'étoit une chose faite et que peut-être y avoit-il à appréhender quelque chose de pis si cette cour en fût venue à lancer ses foudres, elle se contenta d'exhaler son chagrin en plaintes et en reproches contre les cardinaux constitutionnaires, principalement contre Bissy et Mailly qui étoient regardés comme des colonnes inébranlables et qui avoient été jusque-là les athlètes de la constitution.

Ce fut en ce temps-là que j'entrai en commerce avec M. le cardinal de Mailly. Ce commerce devint en peu de temps si étroit et si particulier que bien des gens, le supposant fort ancien, me crurent l'auteur, du moins en partie, de sa lettre au régent, qui fut brûlée par arrêt, et de son autre lettre aux archevêques et évêques pour leur persuader qu'ils ne pouvoient plus mal faire que de choisir pour président de la prochaine assemblée M. le cardinal de Noailles. Je n'y avois aucune part; c'étoient les jésuites qui travailloient pour lui, et je crois connoître ceux qui avoient écrit ces lettres. Ce qui commença notre liaison fut mon opposition à l'appel de notre chapitre. M. de Mailly me fit l'honneur de m'en féliciter; je l'en remerciai par une lettre arrangée. Cette lettre fut suivie de beaucoup d'autres intéressantes, de sorte que notre connoissance étoit plus qu'à demi faite avant qu'il vint à Paris.

Cette connoissance devint une familiarité si grande, qu'il désira que, de deux jours l'un, j'allasse dîner avec lui. Là, se trouvoit, le même jour, l'abbé de Bussy<sup>1</sup>, aujourd'hui évêque de Luçon, homme estimable qui a de l'esprit et des sentiments; il avoit été grand vicaire de M. de Mailly, lorsque celui-ci étoit archevêque d'Arles; le prélat lui avoit procuré le doyenné de Tarascon, bénéfice de nom et de dix mille livres de rente. Avant et après dîner, nos entretiens, porte fermée, rouloient ordinairement sur les conjonctures et sur les voies d'en profiter. M. de Mailly, qui aspiroit à ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé, me voyoit avec plaisir lui frayer che-

1. Bussy (Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de), mort en 1736, âgé d'environ soixante-sept ans. Fils du trop fameux auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*. « Il hérita de son esprit, dit un biographe, sans hériter de ses défauts et de ses ridicules. »

mins et sentiers pour y parvenir ; il ne se flattoit pas moins que d'être archevêque de Paris et grand aumônier, si ces places venoient à vaquer, ou du moins de se mettre à la cour en si grande considération qu'on crût dans le monde qu'il avoit part à tout.

(1720.) Sur les plaintes qu'on lui faisoit depuis longtemps de l'état où étoit le collège de Reims à Paris, il me pria d'en faire la visite, comme son commissaire, et d'y mettre l'ordre. C'est bien un des plus beaux emplacements qu'il y ait dans le pays latin : grand air, grande cour, logements plus que raisonnables. J'y trouvai un principal, un procureur et point de boursiers, quoiqu'il y eût assez de bien pour y en avoir nombre. Depuis trente-quatre ans qu'on n'y avoit point fait de visite, les revenus s'en étoient allés en réparations courantes, sans devis, sans marchés, sans quittances par-devant notaires, et en appointements, tels que le principal et le procureur avoient bien voulu se les donner. Ils étoient les seuls créanciers du collège, et créanciers d'une rente de plus de mille francs au denier vingt<sup>1</sup>. Je la mis au denier cinquante<sup>2</sup>, c'étoit le taux de ce temps-là. Dieu sait comme ils crièrent. J'y établis huit boursiers et, pour rendre cet établissement solide, je fis des statuts tant de discipline que d'économie. Ils ont servi à policer d'autres collèges, et le nouvel historien de la ville de Paris a cru devoir les insérer dans son ouvrage pour apprendre au lecteur l'état moderne de ce collège. Le principal et le procureur, fâchés de n'être plus les maîtres autant que, mal à propos, ils l'avoient été jusque-là, firent d'abord difficulté de se soumettre. Leur résistance ne fut pas longue ; pour peu qu'elle eût duré, je les aurois destitués comme ayant mal administré le bien de cette maison, depuis plus de vingt ans qu'ils en étoient officiers. M. de Mailly avoit de la répugnance à leur faire grâce : heureusement pour eux, une affaire plus importante le détourna de celle-là.

La santé de Clément XI s'affoiblissant de jour en jour, l'envie prit à M. de Mailly de partir pour Rome. Il espéroit y arriver avant la

1. Ou à 5 pour 100.

2. Ou à 2 pour 100 ; de sorte qu'au lieu d'une rente de 1,000 fr. qu'ils recevaient d'abord, le procureur et le principal en recevaient une de 400 fr. seulement, pour un capital aliéné de 20,000 fr. Nous disons *capital aliéné* : la loi civile, comme la loi religieuse, défendant alors le prêt à intérêt — *nummus nummos non facit* — le capitaliste, pour faire valoir ses écus, les aliénait, et celui au profit de qui l'aliénation était faite s'obligeait, en retour, à servir une rente au capitaliste. Ce contrat s'appelait *constitution de rente*.

mort du pape, et lui marquer sa gratitude. Moins il y a de reconnaissance parmi le commun des hommes, et plus elle est à estimer en ceux qui en ont, quand elle est vive et sincère. On applaudit au dessein de M. de Mailly. Il n'eut pas la peine de l'exécuter, parce qu'avant son départ, on reçut la nouvelle de la mort du pontife, son bienfaiteur. A cette nouvelle, M. de Mailly, obligé d'aller au conclave, me pria de l'y accompagner; ce compliment me fit honneur, et à lui aussi, en ce qu'il choisissoit un homme fait, au lieu que les autres cardinaux, par complaisance pour leurs amis, ne prennent souvent pour conclavistes que des jeunes gens de qualité qui ne leur sont d'aucun secours.

Dieu ne voulut point ni que M. de Mailly allât au conclave, ni que j'eusse l'honneur de l'y accompagner. Il avoit depuis quelque temps une fistule, sans que personne le sût chez lui. Maréchal<sup>1</sup>, premier chirurgien du roi et ami de M. de Mailly, venoit le panser à petit bruit, sous prétexte de lui rendre visite. Il l'avoit assuré qu'il pouvoit sans danger aller à Rome et en revenir; mais cet habile homme se trompa, car la veille que nous devions partir, M. de Mailly sentit de si vives douleurs qu'il fallut lui faire l'opération le lendemain; cette opération n'ayant pas été assez complète, on fut obligé, au bout de sept ou huit jours, de lui en faire une seconde. Depuis ce massacre, il ne fit que languir, et la fièvre étant survenue environ six semaines après, il mourut au bout de deux jours. Grande perte pour l'Église de Reims! Il n'y avoit point de diocèse mieux réglé; grande perte aussi pour l'Église romaine, pour celle de France, et encore pour l'État. Je n'ai point connu d'homme plus affectueusement François.

1. Maréchal (Georges), né en 1658, mort en 1736.

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

(Le livre huitième et dernier à la prochaine Livraison.)

# LES TROIS SCRIBE

OU QUATRE DUELS ET UN GENDARME

CRITIQUE-VAUDEVILLE EN UN ACTE

DU THÉÂTRE DE MADAME

PAR SARCEY DE SUTTIÈRES

---

## PERSONNAGES.

GERMONT, riche propriétaire.  
GUSTAVE, son neveu.  
BOUCHARGARD, colonel.  
FLORVILLE, comédien de province.  
VICTOR, second clerc.

M<sup>me</sup> MELCOURT, veuve.  
EMMELINE, fille de madame Ger-  
mont.  
UN DOMESTIQUE.  
UN GENDARME.

---

Le théâtre représente un salon de campagne. Au lever du rideau, M. Germond à demi couché sur un canapé. Emmeline brode, assise à une table de travail. A côté d'elle, madame Melcourt dévide un écheveau de fil, que Gustave tient tendu sur ses bras. Bouchargard se promène de long en large.

---

## SCÈNE PREMIÈRE.

GERMONT, GUSTAVE, MADAME MELCOURT, UN DOMESTIQUE.

(Entre un domestique, portant des lettres et des journaux.)

LE DOMESTIQUE (à M. Germont).

Le courrier de monsieur !

GERMONT (lisant la suscription).

*Monsieur Germont, propriétaire au château de Francheville, près Bourges...* ; c'est pour moi. — *Monsieur Bouchargard...*, pour vous, colonel. — *Madame veuve Melcourt...* ; voici qui vous regarde, madame. — Un journal de modes ; c'est ton affaire, Emmeline.



GUSTAVE (avec enthousiasme).

Oh ! parfait, sublime !

(Il tire un carnet de sa poche et se met à écrire.)

GERMONT.

Ah ça ! qu'est-ce qui vous prend, monsieur mon neveu !

GUSTAVE.

Tous les personnages nommés dès le début ! un vrai commencement de vaudeville ! il n'y manque qu'une chose : c'est l'heure. Vous auriez dû dire, en tirant votre montre : « Midi ! Le facteur n'est pas encore venu ! » Mais c'est un oubli facile à réparer.

GERMONT.

Tu es insupportable avec ta manie de vaudeville. On ne peut plus dire un mot que tu ne le couches par écrit. Tu recueilles même les calembours.

GUSTAVE.

Dame ! mon oncle, écoutez donc. Le vaudeville, c'est l'esprit des autres. (*A madame Melcourt qui salue en riant.*) Pourquoi saluez-vous, madame ?

MADAME MELCOURT.

Je salue une vieille connaissance : ce mot est de M. Dumas fils, qui l'avait lui-même emprunté à madame de Girardin.

GUSTAVE.

Eh ! sans doute, madame. Croyez-vous qu'il faille pour un vaudeville se mettre en frais de mots tout neufs ? Ce serait de bon bien perdu.

GERMONT.

Perdu !

GUSTAVE.

Oui, mon oncle, perdu... Les mots neufs sont comme les fruits verts : le public n'y mord qu'en faisant la grimace, mais servez-lui, pour voir, une plaisanterie déjà mûre, qui se soit faite, comme une nêfle, sur la paille des petits journaux ; il y enfonce la dent, il la savoure, ses yeux brillent de plaisir. M. Scribe le sait bien ; il ne suffit pas qu'un mot soit bon, il faut encore qu'il soit à son point. Il serait un peu avancé même, cela ne gâterait rien.

GERMONT (qui a continué de lire sa lettre).

Eh ! bon Dieu ! quelle aventure !... Écoutez ici, monsieur le vaudevilliste.

(Tout le monde se rapproche curieusement, Germont lit :)

« Mon vieil ami,

« Je m'empresse de t'annoncer une nouvelle qui t'intéresse et que  
« j'ai appris par hasard. M. Scribe a su par ton notaire, qui est aussi  
« le mien, maître Chaboulot, que ton domaine de Francheville est  
« à vendre. Il veut l'aller voir, et compte le faire incognito, sous un  
« nom supposé. Il craint les cérémonies et les compliments. Tiens-  
« lui la dragée haute. M. Scribe peut payer, il a quatre-vingt mille  
« livres de rente... » (*Avec indignation.*) Quatre-vingt mille livres de  
rente!

GUSTAVE.

Eh bien ! mon oncle, qu'y a-t-il là qui vous choque ?

GERMONT.

Ce ne sont pas les quatre-vingt mille livres de rente qui me choquent, au contraire. C'est la façon dont elles ont été gagnées. J'ai passé trente ans de ma vie à vendre des denrées coloniales, et c'est à peine si j'en ai ramassé quarante mille.

GUSTAVE.

Le vaudeville est une denrée nationale, mon oncle.

GERMONT.

N'est-ce pas une indignité ? Autrefois les faiseurs de livres mouraient de faim, mais c'étaient des hommes de génie.

GUSTAVE.

Est-il bien nécessaire que les hommes de génie meurent de faim ?

GERMONT.

Cela serait tout au moins convenable. Il est ridicule qu'un simple vaudevilliste puisse acheter un domaine de cent mille écus.

GUSTAVE.

Vous le lui vendrez cent cinquante mille.

GERMONT.

J'y compte parbleu bien ! Cela lui apprendra.

GUSTAVE.

Les vaudevillistes se sont aperçus qu'en ce monde on n'est estimé qu'au prorata de son argent ; ils font ce qu'ils peuvent pour gagner beaucoup d'estime. Faut-il leur en savoir si mauvais gré ?

MADAME MELCOURT.

Voyons, messieurs, la fin de la lettre.

GERMONT (reprenant).

« Hum, hum ! Quatre-vingt mille livres de rente ! S'il n'a pas le temps de venir lui-même, il enverra son notaire ou l'un des clercs de l'étude. En tout cas, tiens-toi prêt pour mercredi. »

GUSTAVE.

Mercredi ! C'est aujourd'hui même ; quel bonheur !

GERMONT.

Nous n'avons pas une minute à perdre. Je cours donner des ordres ; viens avec moi, Gustave. Au revoir, colonel. (*Saluant.*) Madame...

## SCÈNE II.

BOUCHARGARD, MADAME MELCOURT, EMMELINE.

MADAME MELCOURT.

Et notre toilette qui n'est pas faite ! — Colonel, j'ai un petit service à vous demander.

BOUCHARGARD.

Parlez, madame, mon sang, ma vie...

MADAME MELCOURT.

Je n'en veux pas tant. Il s'agit de monter à cheval, et d'aller à Bourges me chercher une paire de boucles d'oreilles que j'ai laissée, il y a quelques jours, chez le bijoutier, et qu'on aurait dû me renvoyer ce matin.

BOUCHARGARD.

Et qu'avez-vous besoin de ces boucles d'oreilles ?

MADAME MELCOURT.

Vous me refusez ?

BOUCHARGARD.

Non, madame ; mais je vois avec déplaisir que l'arrivée de ce monsieur mette ici tout le monde en l'air, et qu'avec votre rage de coquetterie, vous songiez à tourner la tête d'un homme que vous n'avez jamais vu.

MADAME MELCOURT.

En vérité, colonel, vous vous servez d'expressions...

BOUCHARGARD.

Eh ! mordieu, madame !...

MADAME MELCOURT.

Ah ! je vous y prends ; voilà encore que vous jurez. Vous vous croyez toujours au régiment.

BOUCHARGARD.

Pardon, madame ! ce n'est point une habitude de régiment ; je l'ai prise ici, dans ce salon, près de vous.

MADAME MELCOURT.

Et comment cela ?

BOUCHARGARD.

En jouant la comédie de société. C'est toujours moi qui faisais les colonels.

*AIR des Scythes.*

Un colonel, qui parle à ses soldats,  
Sait commander, sans gros mots ni colère ;  
Mais au Gymnase, il ne penserait pas,  
S'il ne jurait, montrer du caractère.  
Y renoncer, serait le mieux, je crois ;  
Mais permettez, que malgré mon envie,  
Je jure encor une dernière fois, ...  
De vous aimer toute ma vie (*bis*).

MADAME MELCOURT.

Voilà qui est du dernier galant. Mais je n'y crois guère. Un vrai soldat, qui a parfait son éducation au Gymnase, n'aime que la gloire et sa patrie.

BOUCHARGARD.

Nous aimons la patrie, cela est vrai, madame :

*AIR : Pégase est un cheval qui porte.*

Quand on doit le jour à la France,  
On lui doit d'être né Français ;  
Mon cœur bat de reconnaissance  
Pour sa gloire et pour ses succès.  
Quoi qu'il arrive ou qu'il advienne,  
Je garde jusqu'au dernier jour,  
A l'étranger toute ma haine,  
A mon pays tout mon amour.

Mais cela n'empêche pas ; un soldat aime la France ; il aime encore plus la femme qu'il chérit ; et si vous saviez la grandeur du mien !

MADAME MELCOURT (étonnée).

Du vôtre?

BOUCHARGARD.

Ayez confiance en moi; elle ne sera pas trompée!

MADAME MELCOURT (à part).

Pauvre colonel! Voilà pourtant où mène la comédie de société!  
 (*Haut.*) Vous m'aimez, colonel?

BOUCHARGARD.

Plus que ma vie, et pour y parvenir...

MADAME MELCOURT (comme prenant un grand parti).

Eh bien!...

BOUCHARGARD.

Eh bien?

MADAME MELCOURT.

Eh bien! allez-moi me chercher mes boucles d'oreilles.

BOUCHARGARD.

J'y cours, madame; je ~~vole et reviens.~~

## SCÈNE III.

MADAME MELCOURT, EMMELINE.

EMMELINE.

Vous l'épouserez, n'est-ce pas?

MADAME MELCOURT.

Vous y tenez?

EMMELINE.

C'est un si excellent homme.

MADAME MELCOURT.

Que ce sera sans doute un mari passable. Et puis cela donnera  
 peut-être des idées à un certain M. Gustave qui ne s'occupe pas assez  
 de nous.

EMMELINE.

Ah! il ne m'aime plus!

*Air du Rosier fleuri.*

Autrefois j'ai cru qu'il m'aimait;  
 Comme pour lui mon cœur soupire!

Sans le penser, il le disait ;  
 Je le pensais, sans le lui dire :  
 L'aveu que ma bouche taisait  
 Dans mes regards il le lisait ;  
 Pourquoi n'y veut-il donc plus lire ?

MADAME MELCOURT (achevant l'air).

C'est qu'il est rare qu'on désire  
 Relire un livre qu'on connaît.

Vous êtes trop bonne pour votre M. Gustave ; il est trop sûr de vous. Croyez-vous que le colonel m'aimerait, comme il fait, si je ne savais à propos piquer son amour-propre, irriter sa jalousie ? Il ne m'adore jamais plus que lorsqu'il me déteste et menace de me tuer. Quand M. Gustave croira qu'il a près de vous un rival, vous le verrez redevenir ce qu'il était autrefois, empressé, galant, jaloux...

EMMELINE.

Je ne veux pas qu'il le soit.

MADAME MELCOURT.

Jaloux de vous plaire. Il faut à l'amour, pour qu'il se conserve, un grain de coquetterie. Il est bon d'être un peu coquette, rien qu'un peu.

EMMELINE.

Est-ce bien difficile ?

MADAME MELCOURT.

Mais non ; pas trop. Laissez-vous guider par moi, je réponds qu'avant quarante-huit heures votre infidèle est à vos pieds, désespéré et demandant sa grâce.

EMMELINE.

Je suivrai vos leçons ; mais l'épreuve ne durera pas trop longtemps.

## SCÈNE IV.

GUSTAVE (accourant), EMMELINE, MADAME MELCOURT.

GUSTAVE.

Eh bien ! mesdames, vous ne serez jamais prêtes ! il va venir ! Quel jour, quel beau jour ! J'en perdrai la tête. Je vais pouvoir lire mon vaudeville à M. Scribe. (*Frappant sur sa poche.*) J'en ai vingt, là,

qui n'attendent qu'un mot de lui pour être joués. Je pourrai donc enfin voir marcher sur la scène les créations de mon cerveau, ces ravissantes jeunes filles, que j'ai empruntées au théâtre de Madame, et qui en ont fait la gloire.

*AIR de la Catacoua.*

Voyez ici, dans cette poche,  
J'y porte tout un almanach  
De jeunes filles sans reproche,  
Isabelle, Hermance, Yelva.  
Tant d'autres que le Gymnase aime,  
Cécile, Agathe et Malvina,  
Et Georgina,  
Et Zanina,  
Et cœtera, cœtera, cœtera ;

MADAME MELCOURT (achevant l'air).

Et pourtant c'est toujours la même  
Qui revient sous tous ces noms-là.

GUSTAVE.

Eh! mon Dieu! madame, est-ce que tous les cœurs de jeunes filles ne se ressemblent pas, comme tous les dénouements de vaudeville? En ai-je déjà marié et béni, avec un couplet final, de ces amoureux tendres, sensibles, emportés, mais discrets, et qui doivent à l'éducation que leur a donnée M. Scribe d'attendre sans trop d'humeur jusques à la dernière scène le couronnement de leurs flammes ou de leurs feux !

AIR : *Que l'on est heureux près de celle...*

J'ai marié Gustave et Laure ;  
J'ai marié Jeanne et Raymond ;  
A Caroline qui l'adore  
J'ai marié le bel Edmond ;  
J'ai fait plus de vingt bons ménages.

EMMELINE (à part et achevant l'air).

Il me semble qu'on devrait bien,  
Quand on fait tant de mariages,  
S'occuper un peu plus du sien.

(Haut et piqué.)

Venez, madame, je vous prie; M. Gustave a raison, nous avons autre chose à faire qu'à rester ici, où nous le gênons sans doute.

## SCÈNE V.

GUSTAVE, puis FLORVILLE.

GUSTAVE.

Je ne tiens plus en place! L'émotion... l'attente... la joie... (*Apercevant Florville.*) Mais quel est cet étranger? Dieu!... si c'était.. Laissons-le venir.

FLORVILLE (à part).

Il a l'air bon enfant; on dit qu'il aime le théâtre; abordons-le. (*Haut.*) C'est à monsieur Gustave Germont, notre grand vaudevilliste, que j'ai l'honneur de parler?

GUSTAVE.

Vaudevilliste... inédit. Oui, monsieur.

FLORVILLE.

Un vaudevilliste... avant la lettre; mais l'impression ne fait rien au talent; le vôtre en a produit une grande sur quelques-uns de mes amis, qui m'ont souvent parlé de vous.

GUSTAVE (à part).

Cet air... ce langage... c'est lui!

FLORVILLE.

Je m'appelle Florville et je suis artiste.

GUSTAVE (finement).

Dramatique?

FLORVILLE.

Dramatique. Je joue les pères nobles en province, et suis en représentation à Bourges. Tenez, monsieur, je n'y vais pas par quatre chemins, entre artistes! j'ai besoin de votre hospitalité pour un jour.

GUSTAVE.

Comment donc!

FLORVILLE.

Et même de votre bourse.

GUSTAVE (avec élan).

Tout ce que j'ai est à vous!



FLORVILLE.

Tant de générosité pour un inconnu...

GUSTAVE.

Inconnu ! un homme dont le nom est célèbre dans toute l'Europe !

FLORVILLE (avec modestie).

Dans toute l'Europe ! vous êtes bien bon. Il est vrai que je me suis acquis quelque gloire à Carpentras, à Aurillac et à Bourges. Ah ! mon cher ami !

GUSTAVE.

Son cher ami !

FLORVILLE.

Je serais à Paris sans la cabale ! mais il m'est arrivé partout des aventures comme celle qui me procure le plaisir de faire connaissance avec vous. Je débutais hier dans *Michel et Christine*. Il y avait à l'orchestre trois ou quatre jeunes drôles qui causaient ensemble et parlaient plus haut que moi. Cela m'échauffa les oreilles. « Voulez-vous bien vous taire ! » leur dis-je en me tournant vers eux, et comme un grand murmure éclatait dans la salle : « sans murmurer, » ajoutai-je. C'était un mot. Là-dessus des cris, des sifflets, des apostrophes : « A la porte ! à la porte ! des excuses ! » Je me sauve dans les coulisses ; j'y trouve un monsieur qui gesticulait et criait très-fort ; je crie plus fort que lui ; il s'élançe sur moi...

GUSTAVE (riant).

Un duel !

FLORVILLE.

A coups de poings ! que je reçois. On veut me conduire au poste, je m'échappe, et me voilà, sans un sou, sans engagement, et à la veille d'aller en prison.

GUSTAVE (à part avec admiration).

Il n'y a que lui pour imaginer de pareilles histoires ? (*Haut.*) Vous devez mourir de faim ?

FLORVILLE.

Je vous en réponds.

GUSTAVE (il sonne).

En attendant qu'on prépare un déjeuner qui soit digne de vous, on va vous servir quelque chose. (*Au domestique.*) François, servez monsieur. (*Bas.*) Va dire à mon oncle que M. Scribe est arrivé sous le nom de Florville.

FLORVILLE (à part).

Eh bien ! il est bon enfant !

GUSTAVE (à Florville qui trempe un biscuit dans un petit verre).

Voyons ! là, entre nous, vous pouvez bien me dire cela, Florville n'est pas votre nom véritable ?

FLORVILLE.

Mon Dieu ! non, vous savez, au théâtre... c'est un nom que j'ai pris...

GUSTAVE (très-finement).

Pour jouer la comédie ?

FLORVILLE.

Pour jouer la comédie.

GUSTAVE.

J'ai fait moi-même, tout en suivant mon cours de droit, quelques vaudevilles. (*Il les tire de sa poche.*) Seriez-vous assez bon pour y jeter un coup d'œil ?

FLORVILLE.

Trop heureux de...

GUSTAVE.

Et pour me prêter le secours de vos lumières, de votre expérience.

FLORVILLE.

Avec le plus grand plaisir ?

GUSTAVE.

Ce sont de tout petits vaudevilles, mais dont on pourrait aisément faire de grandes comédies en cinq actes, pour le Théâtre-Français.

FLORVILLE.

En retranchant les couplets ; je connais ça.

GUSTAVE.

Nous en avons joué quelques-uns, ici même. Vous le voyez, cette salle est admirablement disposée pour cela : quatre portes à droite ; trois cabinets noirs, où il est facile de se cacher ; trois grandes fenêtres à balcon ; deux portes dérobées ; un double corridor ; oh ! il ne manque rien !

FLORVILLE.

Pardon ! une trappe ; il manque une trappe.

GUSTAVE (stupéfait, à part).

Le coup d'œil du génie ! (*Haut.*) C'est juste. Nous la ferons faire.

## SCÈNE VI.

MADAME GERMONT, MELCOURT, EMMELINE (entrant), GUSTAVE,  
FLORVILLE.

CHŒUR D'ENSEMBLE.

AIR : *Pour l'honneur de la France.*

TOUS, EXCEPTÉ FLORVILLE.

Quelle visite aimable !  
Nous sommes glorieux  
Qu'un destin favorable  
Vous conduise en ces lieux !

FLORVILLE.

Dieu ! quel visage aimable  
Se présente à mes yeux !  
Un destin favorable  
M'a conduit en ces lieux !

GERMONT.

C'est un beau jour pour mon humble château que le jour où il  
reçoit dans ses murs un homme qui... un homme que... un homme  
enfin comme monsieur... monsieur...

(Il cherche le nom.)

FLORVILLE.

Florville.

GERMONT (riant).

Très-joli ! très-joli ! monsieur Florville.

FLORVILLE (étonné).

Qu'ont-ils donc tous ? ils me regardent comme une bête curieuse.

MADAME MELCOURT (bas à Emmeline).

Voilà votre affaire, ma chère enfant. Il faut qu'avant deux heures  
M. Gustave soit jaloux à en perdre la tête, de ce nouveau venu.

EMMELINE.

C'est qu'il ne me fait pas l'effet d'être très-jeune, le nouveau venu.

MADAME MELCOURT.

Le génie n'a pas d'âge.

EMMELINE.

Il paraît qu'il n'a pas non plus beaucoup de figure.

MADAME MELCOURT.

Laissez-moi faire ; vous vous en trouverez bien.

GERMONT (continuant une conversation avec Florville).

Oui, monsieur, ce domaine m'a coûté d'achat cent cinquante mille

écus net ; j'y ai dépensé cent mille francs de réparations et d'embellissements : depuis lors les propriétés ont doublé de valeur ; je vous laisserais néanmoins la mienne à quatre cent mille francs, parce que c'est vous.

FLORVILLE (comme entrant dans la plaisanterie).

Quatre cent mille francs ! vous êtes bien bon ! c'est pour rien !

GERMONT (à part).

Voilà bien ces artistes ! je lui aurais demandé cinq cent mille francs, il les eût donnés sans compter. Je suis fâché de ne pas l'avoir fait.

FLORVILLE.

Je vous avouerai que pour le moment je n'ai pas quatre cent mille francs sur moi ; vous savez qu'on n'est pas toujours en argent comptant.

GERMONT.

Qu'à cela ne tienne ! nous vous donnerons du temps ! nous nous entendrons toujours !

FLORVILLE.

Eh bien ! ça ne fera pas de mal, parce que jusqu'à présent...

GUSTAVE.

Mon oncle fera tout pour être agréable à un grand homme.

FLORVILLE (à part).

Un grand homme ! l'oncle et le neveu m'ont l'air d'être un peu fous ; mais c'est une folie douce !

GERMONT.

Et vous goûterez mon vin ! J'ai une cave... une cave... Vous m'en direz des nouvelles. Personne ne s'en occupe que moi ; permettez-moi d'y aller faire un tour avant le déjeuner. Viens avec moi, Gustave !

(Ils sortent).

## SCÈNE VII.

FLORVILLE, MADAME MELCOURT, EMMELINE, puis GERMONT.

FLORVILLE.

En vérité, madame, ce domaine est un des plus magnifiques que je connaisse. Tout ce que j'en ai pu voir m'a séduit, enchanté ; le château est admirable.

MADAME MELCOURT (indiquant Emmeline d'un coup-d'œil).

Ce n'est pas encore ce que nous avons de mieux ici.

FLORVILLE (très-galaant, regardant Emmeline).

Je le vois bien; mais je n'aurais pas osé le dire. Que n'oublierait-on pas en admirant ce charmant et frais visage, où brillent les plus beaux yeux du monde, pleins de douceur et d'expression.

MADAME MELCOURT (bas à Emmeline).

Répondez-lui donc.

EMMELINE (de même).

Je ne sais que dire.

MADAME MELCOURT (de même).

Dites-lui qu'il a une tête de génie.

EMMELINE.

Vous êtes trop aimable, monsieur; il n'est pas étonnant que, lorsque l'on a une imagination aussi féconde que la vôtre, on voie les choses plus belles qu'elles ne sont.

FLORVILLE.

Plus belles! mademoiselle, mais la parole pourra-t-elle jamais égaler tant de grâces modestes et touchantes? On ne trouve qu'au fond de la province ces aimables fleurs de beauté qui croissent mystérieusement à l'ombre de la maison paternelle et parfument les lieux où elles s'épanouissent.

MADAME MELCOURT (à part).

Le feu est aux poudres! (*Haut.*) Vous êtes galant, monsieur! (*À demi-voix.*) Savez-vous bien qu'Emmeline est unique héritière.

FLORVILLE (à part).

L'un qui m'offre le château! l'autre qui a l'air de m'offrir la fille! on me parle de mon génie, de mon imagination! tout cela est bien singulier! Me prendrait-on pour un autre?

EMMELINE.

Vous paraissez rêveur?

MADAME MELCOURT.

Rêveur! avouez que cela est bizarre chez le premier de nos auteurs comiques.

FLORVILLE (à part).

Est-ce qu'on me prendrait pour Molière? Cela n'est pas probable. (*Haut.*) Oh! madame, le premier...

MADAME MELCOURT.

Ah! nous avons bien souvent joué des pièces qui vous touchent de près.

SCÈNE VIII.

407

FLORVILLE (*vivement*).

Et lesquelles?

MADAME MELCOURT.

*Michel et Christine, l'Ours et le Pacha.*

FLORVILLE (*à part*).

Il paraît que je m'appelle Scribe! (*Haut.*) Mais, madame, je ne suis pour rien dans ces pièces.

MADAME MELCOURT (*riant*).

Allons! votre incognito est trahi; prenez-en votre parti de bonne grâce.

FLORVILLE.

Mais je ne sais si je dois...

GERMONT (*entrant*).

Le déjeuner est servi : à table!

FLORVILLE (*à part*).

Bah! ce mot me décide; je suis Scribe.

*Air : Le premier pas.*

Pour déjeuner

Il n'est rien qu'on ne fasse;

Scribe saura comprendre et pardonner :

Je lui prêtai si souvent de ma grâce

Que je puis bien prendre aujourd'hui sa place

Pour déjeuner (*bis.*)

(*Offrant son bras à Emmeline.*)

Mademoiselle!

GERMONT.

Je vous ai mis entre madame et ma fille. Vous ne serez pas malheureux.

(*Ils remontent la scène en causant. Entrent par la droite Victor et un domestique*)

SCÈNE VIII.

VICTOR, LE DOMESTIQUE, puis SCRIBE.

LE DOMESTIQUE.

On est à table, monsieur Scribe.

VICTOR.

C'est bien; ne dérangez personne : j'attendrai. (*Le domestique*)

*sort.*) Enfin ! me voilà dans la place ! attention ! Vous saurez qu'il y a trois jours mon patron me dit : « Victor Dourousseau, mon ami, M. Scribe a envie d'acheter une propriété près de Bourges ; il ne peut pas la visiter lui-même ; il faudra que tu y ailles à sa place. » A ces mots, mon imagination travaille ; je me rappelle *les Deux Précepteurs* ; si au lieu de me présenter sous ce nom de Dourousseau, qui fait pauvre figure, je prenais celui de M. Scribe ! Les gens de Bourges ne le connaissent pas ; d'ailleurs, leur réputation est faite ; ce sont des... provinciaux ! Quels yeux ils vont ouvrir, quand on leur annoncera : M. Scribe, de l'Académie française ! Quels dîners ils m'offriront ! Comme je vais rire et boire à leurs dépens ! C'est cela, morbleu ! place, place, s'il vous plaît, c'est moi qui suis Scribe.

AIR : *J'ai longtemps parcouru le monde (de Joconde).*

J'ai semé sur toutes les scènes,  
Aux yeux des gens émerveillés,  
Les grandes pièces par centaines,  
Les vaudevilles par milliers.  
Je suis lu de l'Europe entière ;  
Schlegel me place avant Molière,  
Et l'Espagne a mis sur mon front  
Le laurier vert de Calderon.

J'ai pu prendre, sans qu'on en gronde,  
Durant quarante ans de succès,  
Mon art d'intrigue à Beaumarchais,  
Mes mots plaisants à tout le monde,  
Et mon style aux portiers français.  
Grâce à la Camaraderie  
J'ai vu la docte Académie,  
Pour le théâtre et les faiseurs  
Désarmant enfin ses rigneurs,  
Couronner en moi le génie  
De mes cent collaborateurs.

Je les ai laissés à l'écart,  
Et du lion j'ai pris la part ;  
Car  
J'ai semé sur toutes les scènes,  
Aux yeux des gens émerveillés, etc.

CANTABILE.

De pauvres fous épris de poésie  
Chantent l'amour et les fiers dévouements ;

Mais moi qui sais et mon siècle et la vie,  
 Je dis sans cesse : Amants, jeunes amants,  
 Vit-on d'eau claire et de beaux sentiments ?  
 L'argent ! l'argent ! c'est le solide ;  
 Prendre son intérêt pour guide,  
 Faire une fortune rapide  
 Et se marier par raison,  
 C'est le bonheur de la maison.  
 Ainsi disais-je ; et, comme on sait,  
 Monsieur Prudhomme applaudissait ;  
 Car  
 J'ai semé sur toutes les scènes,  
 Aux yeux des gens émerveillés, etc.

Que je vais donc m'amuser ! ai-je ri de la bonne figure que tout le monde a faite dans la diligence, quand le conducteur a crié mon nom : (*Imitant sa voix.*) « Eugène Scribe ! » Ils étaient tous à peindre. Il n'y avait qu'un petit vieillard, qui souriait d'un air très-malin en me regardant, comme s'il se fût moqué de moi. Il m'a gêné tout le long de la route. Mais, grâce à Dieu ! j'en suis délivré ! il avait probablement lu sur ma malle mon nom de Victor Durosseau, que j'avais eu l'imprudence d'y laisser.

LE DOMESTIQUE (en dehors).

Par ici, monsieur, par ici.

VICTOR (qui a regardé).

Bon ! mon vieillard de la diligence !

LE DOMESTIQUE (à Scribe qui entre).

Qui aurais-je l'honneur d'annoncer ?

SCRIBE (très-naturellement).

M. Victor Durosseau.

VICTOR (stupéfait).

Vous vous appelez Victor Durosseau ?

SCRIBE.

Qu'y a-t-il là de si étrange ? Vous vous appelez bien M. Scribe.

VICTOR (à part).

Diable d'homme ! il m'ennuie.

LE DOMESTIQUE.

On est encore à table, monsieur ; mais je vais...

SCRIBE.

Ne dérangez personne ; je sors un moment et reviens. (*Il salue ironiquement Victor.*) Je présente mes respects à M. Eugène Scribe.



VICTOR (seul).

Diable d'homme! diable d'homme! mais je suis trop avancé maintenant pour reculer.

### SCÈNE IX.

VICTOR, GUSTAVE, puis FLORVILLE.

GUSTAVE (riant).

C'est à M. Scribe que j'ai l'honneur de parler?

VICTOR.

De l'Académie française, oui, monsieur.

GUSTAVE (riant toujours).

C'est ce que vient de me dire le domestique. La plaisanterie est bonne; elle est très-bonne.

VICTOR (intrigué).

La plaisanterie?

GUSTAVE.

C'est une chose convenue avec lui, n'est-ce pas? Vous deviez prendre son rôle et lui... Ah! la plaisanterie est excellente. (*Il lui prend très-familièrement le bras.*) Vous n'êtes pas plus M. Scribe que moi. (*Mouvement de Victor.*) J'en étais sûr; M. Scribe est ici.

VICTOR (comme illuminé).

C'est le petit vieux!

GUSTAVE.

Pas déjà si petit. (*Florville entre.*) Eh! tenez, le voilà!

VICTOR (stupéfait).

Lui!

GUSTAVE (riant, à Florville en lui montrant Victor).

Je vous présente M. Scribe, de l'Académie française. (*Mouvement de Florville.*) Je vous laisse ensemble; vous devez avoir à causer de vos petites affaires... Ah! elle est bonne, elle est très-bonne!

(*Il se sauve en riant.*)

### SCÈNE X.

VICTOR, FLORVILLE.

(*Ils sont chacun à un bout de la scène très-interdits et embarrassés.*)

FLORVILLE (à part).

Il arrive mal à propos. Voilà le chef d'emploi revenu; il n'y a pas moyen de garder le rôle; je n'aurai pas tenu les Scribe bien longtemps.

VICTOR (à part).

C'est jouer de malheur ! Il faut que la première personne sur qui je tombe, ce soit lui. Ma campagne commence bien.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

AIR de la *Cligne masette*.

Que dois-je dire et faire  
 Dans un tel embarras ?  
 Je tremble et ne sais pas  
 S'il est fort en colère.

FLORVILLE (à part).

Bah ! il rira de la méprise. Je m'en vais profiter de la circonstance pour lui demander sa protection et un rôle. (*Haut.*) Monsieur...

VICTOR (saluant).

Monsieur... (*A part.*) Comment tout cela va-t-il finir et que dira mon patron ?

FLORVILLE.

Je me félicite de la circonstance, fort imprévue, qui me donne occasion de faire connaissance avec vous. Vous devez avoir sans doute quelque acte en train ou terminé?...

VICTOR (à part).

Il veut parler de l'acte de vente. (*Haut.*) Oui, monsieur, il y a un acte de fait, mais je ne l'ai pas dans mon portefeuille, il est resté sur mon bureau.

FLORVILLE.

Oserai-je vous demander combien il y a de rôles ?

VICTOR (à part).

De rôles?... On m'avait bien dit qu'il était méticuleux en affaires ! (*Haut.*) Mais autant que je puis me rappeler, l'acte doit avoir douze rôles.

FLORVILLE.

Oh ! mais alors c'est un acte corsé.

VICTOR.

Corsé ! Ah ! oui ; vous voulez dire un acte conséquent.

FLORVILLE.

Et allez-vous bientôt le mettre à l'étude ?

VICTOR.

Il y est, à l'étude.

FLORVILLE.

Ah ! déjà ; c'est fâcheux.

VICTOR.

Vous auriez désiré le lire.

FLORVILLE.

Je vous avouerai qu'en effet...

VICTOR.

Mais alors, monsieur, je le réécrirai, pour vous.

FLORVILLE.

Tant de complaisance...

VICTOR.

Mais, monsieur, je vous en supplie, ne révélez pas à mon patron une étourderie de jeune homme. J'ai eu tort de prendre votre nom, mais si vous faites une plainte, je perdrai ma place de second clerc, qui est ma seule ressource.

FLORVILLE (qui s'est remis peu à peu de son étonnement. Avec dignité).

Jeune homme, votre franchise m'a touché; vous auriez dû tout me dire plus tôt; vous m'auriez épargné bien des incertitudes. Ah! je vous le dis franchement : je ne savais pas trop ce que j'avais à faire; mais du moment que vous avouez...

VICTOR.

Vous pardonnez?

FLORVILLE.

A une condition : vous resterez Scribe pour tout le monde.

VICTOR.

Mais je ne le suis déjà plus pour personne.

FLORVILLE.

Vous serez le Scribe officiel. Il ne me plaît pas de quitter le nom de Florville que je me suis donné; j'ai mes raisons; je tiens à garder les bénéfices de l'incognito. (*A part.*) On ne sait pas ce qui peut arriver. (*Haut.*) Si vous manquez à ma recommandation, j'écris au patron ce soir même.

VICTOR (*à part.*)

Me voilà condamné au Scribe à perpétuité. Dans quelle galère me suis-je fourré là!

SCRIBE (*à la cantonade.*)

Et je vous dis, moi, Victor Durousseau, que vous m'ennuyez.

FLORVILLE (regardant).

Il parle à une dame ! Il paraît qu'il n'est pas très-poli, monsieur Victor Dourousseau.

VICTOR (à part).

Dieu ! que cet homme m'agace !

## SCÈNE XI.

FLORVILLE, VICTOR, SCRIBE.

SCRIBE (entrant en scène).

Ah ! l'on croit que moi , Victor Dourousseau , je suis un niais. Cela est vrai ; je fais quelquefois des sottises, comme tout le monde ; mais, mon père, Jean Dourousseau me disait souvent : Écoute, Victor Dourousseau :

VICTOR (furieux et se contenant).

Mon Dieu ! monsieur, ne pourriez-vous parler sans dire ainsi votre nom à tout moment ?

SCRIBE.

Je ne croyais pas que le nom de Victor Dourousseau vous gênât, mais j'en suis fâché pour vous. Lorsqu'on porte un nom comme celui de Victor Dourousseau, ce n'est pas pour le cacher, et comme le disait si bien mon oncle Joachim Dourousseau...

VICTOR (à part).

J'éclaterais ! (*Haut.*) Pardon, monsieur. Je vous laisse, j'ai affaire.  
(Il sort.)

FLORVILLE.

Vous avez mis en fuite M. Scribe.

SCRIBE.

J'en suis désolé ! car c'est un homme dont j'estime fort le talent ?

FLORVILLE.

Oui ! il en a eu beaucoup.

SCRIBE.

Il en a eu ?

FLORVILLE.

Dame ! tout le monde reconnaît qu'il baisse ?

SCRIBE (un peu ému).

Et tout le monde se trompe ! M. Scribe écrit aujourd'hui comme il écrivait il y a vingt ans ; ce n'est pas lui qui a changé, c'est le goût

public. Disons mieux : le public lui est resté fidèle, il s'amuse à ses pièces tout comme autrefois. C'est le journalisme qui les poursuit de ses critiques malveillantes. Tant d'années de succès ont lassé son bon vouloir. Ils s'ennuient d'entendre appeler Aristide, le juste. Ils lui reprochent de barrer le chemin aux jeunes talents. (*S'animant de plus en plus.*) Où sont-ils ces jeunes talents? qu'ils se montrent? M. Scribe leur cèdera la place. S'est-il mis en travers des triomphes de M. Dumas fils? de M. Ponsard? de M. Augier? Qu'on me cherche les autres? Ceux qui se plaignent qu'il encombre la scène, que ses pièces étouffent leur gloire, sont précisément les mêmes hommes qui viennent dans son antichambre mendier l'aumône d'une collaboration. Et pourquoi donc laisserait-il ouverte une succession que personne encore n'est prêt à prendre? Il travaille jusqu'au bout, comme a fait Sophocle, comme ont fait Corneille et Voltaire, à qui on ne l'a point reproché. Vous pouvez siffler ses pièces, si elles vous ennuiant, mais laissez le public s'y plaire, et n'incriminez pas ses intentions. (*Avec une émotion toujours croissante.*) Vous dites qu'il ne change pas la manière : non, sans doute, mais j'en ai dans mon temps apporté une nouvelle...

FLORVILLE (étonné).

Comment?

SCRIBE (se reprenant).

Pourrait-il dire : faites comme moi, au lieu de crier contre la mienne. Tant que vous n'en aurez point d'autres, laissez-moi croire qu'elle est bonne. Est-il donc vrai d'ailleurs que toute l'œuvre de Scribe soit ainsi jetée dans le même moule? Il y a loin, j'imagine, du *Solliciteur* au *Mariage de raison*; l'*Ours* et le *Pacha* ne ressemblent guère à la *Camaraderie*. Courez le répertoire moderne, y trouvez-vous rien qui soit comparable à ces quatre chefs-d'œuvre si divers. Ah! monsieur, ce n'est point la fortune qui n'aime pas les vieillards, c'est la malignité humaine, toujours envieuse et impatiente, dont les yeux sont importunés de la fortune et de la gloire d'autrui; et les anciens avaient bien raison, qui ont dit ce mot d'une vérité si mélancolique : « Ceux-là sont aimés de Dieu qui meurent jeunes! » (*Changeant tout d'un coup de ton.*) C'est du moins ce que disait mon oncle Joachim Durousseau.

FLORVILLE (étonné à part).

Ce ton... Ce langage... Singulier vieillard!...

## SCÈNE XII.

GERMONT, VICTOR, MADAME MELCOURT, EMMELINE,  
LES PRÉCÉDENTS.

VICTOR (à GERMONT).

Délicieux! ravissant! ces bois sont admirables!

GERMONT.

L'autre côté du parc est peut-être encore plus beau.

SCRIBE (s'avancant).

M. GERMONT, sans doute!

GERMONT.

Lui-même, monsieur.

SCRIBE.

Je m'appelle Victor Durousseau, fils de Jean Durousseau, neveu de Joachim Durousseau.

VICTOR.

Dieu! que cet homme m'agace!

SCRIBE.

J'ai appris que vous désiriez vendre Francheville. Je vous demanderai, monsieur, la permission de visiter le domaine.

GERMONT.

Justement, nous sommes en train. Si vous voulez vous joindre à nous, ainsi que monsieur... monsieur...

FLORVILLE.

Florville.

GERMONT.

Florville, vous nous ferez grand plaisir.

*(Ils remontent tous la scène. Florville offre son bras à Emmeline.)*

MADAME MELCOURT (à Gustave).

Restez donc, j'ai à vous parler.

## SCÈNE XIII.

MADAME MELCOURT, GUSTAVE.

MADAME MELCOURT.

Il me semble que vos actions baissent, mon pauvre ami.

GUSTAVE.

Qu'entendez-vous par là ?

MADAME MELCOURT.

Mais Emmeline m'a parlé tout à l'heure de M. Florville.

GUSTAVE.

De M. Scribe ?

MADAME MELCOURT.

De M. Scribe, si vous l'aimez mieux, avec un enthousiasme, un feu...

GUSTAVE.

C'est de l'admiration.

MADAME MELCOURT.

Chez les femmes, voyez-vous, l'admiration n'est pas loin d'un autre sentiment. Avez-vous remarqué comme au déjeuner il était empressé pour elle ?

GUSTAVE.

C'est vrai ; il l'accablait de compliments ;

MADAME MELCOURT.

Qu'elle avait l'air de recevoir avec le plus grand plaisir. Tout à l'heure ne lui a-t-il pas offert le bras pour s'aller promener ? Eh ! tenez (*Elle regarde par la fenêtre*), les voyez-vous, là-bas, avec quelle vivacité ils se parlent !

GUSTAVE (très-vivement).

Mais je ne souffrirai pas cela ; car enfin, c'est ma cousine, et je dois...

MADAME MELCOURT.

Cela va sans dire ; c'est votre cousine<sup>1</sup>.

(Gustave s'échappe.)

#### SCÈNE XIV.

MADAME MELCOURT, seule, puis EMMELINE.

MADAME MELCOURT.

Et le voilà parti ! j'en étais sûre. Les hommes sont tous les mêmes. Je parie qu'en ce moment ce pauvre colonel enfonce rageusement ses

1. Il est facile de voir que cette scène n'est qu'indiquée, comme plusieurs autres. L'auteur renvoie, pour les développements, aux vaudevilles mêmes de M. Scribe.

éperons dans le ventre de son cheval. Il me donnera de belles épithètes au retour; mais il ne m'en aimera que mieux après.

EMMELINE (entrant).

Vous me demandez, madame.

MADAME MELCOURT.

Qui vous a dit cela?

EMMELINE.

C'est mon cousin. J'étais au bras de M. Florville; il a tourné quelque temps autour de nous, puis il m'a dit : « Madame Melcourt veut vous dire deux mots; » mais d'un air si brusque, si fâché... Que peut-il bien avoir?

MADAME MELCOURT.

C'est à merveille. Et M. Florville a-t-il été galant pour vous?

EMMELINE.

Je crois bien; il est drôle, allez. Il parle comme dans les vaudevilles. Imaginez qu'il m'a dit que si je ne consentais pas à l'écouter, il se brûlerait la cervelle. Il m'a donné un rendez-vous sous les tilleuls.

MADAME MELCOURT.

Avez-vous accepté?

EMMELINE.

Oh! non.

MADAME MELCOURT.

Mettez-vous à cette table, et écrivez. (*Cherchant.*) Dans une chambre où l'on a joué le vaudeville, il y a toujours une table et tout ce qu'il faut pour écrire. (*Dictant.*) « Monsieur, je sens que j'ai tort; mais « je serais trop malheureuse d'avoir votre mort sur la conscience. « Attendez-moi. »

EMMELINE.

Je n'écrirai jamais cela.

MADAME MELCOURT.

Aimez-vous mieux perdre votre cousin.

EMMELINE (écrivant).

« Attendez-moi. » — Faut-il signer?

MADAME MELCOURT.

C'est inutile. (*Elle sonne. — Entre le domestique.*) Voici un billet que vous remettrez à M. Scribe.

LE DOMESTIQUE.

Le grand maigre?



MADAME MELCOURT.

Oui; vous le lui remettrez avec un grand air de mystère, mais de façon à être vu; et vous vous laisserez prendre le billet. Vous comprenez?

LE DOMESTIQUE.

Oui, madame.

(Elles sortent.)

## SCÈNE XV.

LE DOMESTIQUE, puis BOUCHARGARD.

LE DOMESTIQUE.

A-t-elle toujours des inventions? Si jamais ce pauvre colonel s'enrôle chez elle dans le régiment des maris, il en verra de grises.

BOUCHARGARD (de très-mauvaise humeur).

Enfin, me voilà! J'ai été retenu à Bourges par la plus sottie aventure! Un comédien, qui a mis toute la ville en révolution; il s'est sauvé sans payer ses dettes, et on le cherche partout. Il m'a fallu donner des ordres, prêter mes hommes. (*Au domestique.*) Où est-on?

LE DOMESTIQUE.

Dans le parc, mon colonel. M. Scribe est arrivé.

BOUCHARGARD.

Toutes les têtes doivent être à l'envers.

LE DOMESTIQUE.

Je crois bien. (*Mystérieusement.*) Même que j'ai un petit billet à lui remettre en cachette, sans que ce soit en cachette.

BOUCHARGARD (avec violence).

De qui?

LE DOMESTIQUE.

De madame Melcourt.

BOUCHARGARD (avec un sang-froid contraint).

Ah! de madame Melcourt. Peut-on voir le billet? (*Mouvement d'hésitation du domestique.*) Donne-le donc, drôle!

LE DOMESTIQUE.

Le voilà, mon colonel, le voilà. (*A part.*) A-t-il l'air furieux?

BOUCHARGARD (après avoir lu).

C'est bien. Va-t'en. Je ferai ta commission. — Eh bien! il paraît

que j'arrive à temps. Voilà donc pourquoi l'on m'envoyait à Bourges chercher une parure dont on n'avait nul besoin. Je voudrais que ce monsieur me tombât sous la main. (*Victor entre précipitamment.*) Mais quel est cet inconnu?

## SCÈNE XVI.

BOUCHARGARD (à l'écart, observant), VICTOR.

VICTOR.

Je ne pouvais plus y tenir : ce diable d'homme n'a durant une grande heure dit et fait que des sottises, en répétant à chaque phrase : C'est moi, Victor Durousseau ; ou : Comme disait mon père Jean Durousseau ; et son oncle Joachim Durousseau, et son cousin Bonaventure Durousseau. Toute ma famille y a passé : j'étais furieux, exaspéré ; et pas moyen de quitter ce nom de Scribe, et de lui dire en face : rends-moi mon nom, voleur que tu es, puisque tu le déshonores.

BOUCHARGARD (s'avançant).

C'est vous qui êtes M. Scribe?

VICTOR.

Non... c'est-à-dire oui, c'est moi qui m'appelle Scribe.

BOUCHARGARD.

Ah ! c'est vous qui vous appelez Scribe. Eh bien ! je suis le colonel Bouchargard, moi.

VICTOR.

Je vous en félicite.

BOUCHARGARD.

Savez-vous, monsieur, que je n'aime pas la plaisanterie, même lorsqu'elle est bonne ? Savez-vous que vous aurez affaire à moi ? Savez-vous...

VICTOR.

Eh ! laissez-moi tranquille.

BOUCHARGARD,

Il faut que nous nous coupions la gorge ensemble.

VICTOR (exaspéré).

Ah ! c'est par trop fort ; mais j'aime mieux ça : j'éprouve des

démangeaisons de passer ma fureur sur quelqu'un. Je suis votre homme, colonel.

BOUCHARGARD.

Dans une heure, derrière la maison, à l'épée.

VICTOR (à part).

Ça va bien, ça va bien. Ça m'a joliment réussi de prendre le nom de Scribe.

### SCÈNE XVII.

GUSTAVE, BOUCHARGARD, VICTOR.

GUSTAVE (à Bouchargard qui remonte).

Vous voilà, colonel.

BOUCHARGARD (d'un air sombre).

Vous serez mon témoin.

GUSTAVE.

Eh! grand Dieu, contre qui?

BOUCHARGARD.

Contre monsieur : voilà la lettre qu'on lui écrit; regarde. — Je vais chercher des armes.

(Il lui donne la lettre et sort.)

GUSTAVE.

Mais c'est l'écriture de ma cousine! Mais ce n'est pas le colonel, c'est moi que l'affaire regarde! (*S'avançant sur Victor.*) Monsieur, votre procédé est inqualifiable. Comment! vous venez ici sous un faux nom; car enfin, nous le savons tous, vous n'êtes pas M. Scribe; et vous en profitez pour... Je vous le dis, monsieur, c'est indigne.

VICTOR.

A qui diantre en avez-vous?

GUSTAVE.

A vous, monsieur, qui me rendrez raison de votre conduite, et sur l'heure.

VICTOR.

Je ne peux pourtant pas me battre avec tout le monde.

GUSTAVE.

Je ne suis pas tout le monde, et vous vous battrez avec moi.

VICTOR (furieux).

Eh! monsieur, comme vous voudrez. (*A part.*) C'est ici l'hôpital des fous.

## SCÈNE XVIII.

GERMONT, GUSTAVE, VICTOR.

GERMONT.

Ma foi, messieurs, je me sauve, je n'en puis plus. C'est un terrible hôte que ce Victor Dourousseau. Il a passé deux heures à me crier son nom dans les oreilles, en coupant mes fleurs, en cassant mes cloches, en écrasant la patte de mon chien. Je sais enfin ce qu'il est : il paraît qu'il a une place de second clerc chez maître Chaboulot, notaire à Paris. Je m'en vais écrire à son patron. pour lui faire mes compliments.

VICTOR (exaspéré).

Mais, monsieur, et ma place?

GERMONT.

Comment ? votre place !

VICTOR.

Je vous dis que vous allez lui faire perdre sa place.

GERMONT.

Eh ! tant pis pour lui.

SCRIBE (dans la coulisse).

C'est moi qui vous l'affirme ? moi Victor Dourousseau, fils de Jean Dourousseau.

GERMONT.

Je l'entends qui vient ; je m'en vais. Je ne pourrais pas me retenir.

## SCÈNE XIX.

SCRIBE, GUSTAVE, VICTOR.

VICTOR (s'élançant au-devant de Scribe).

Qui vous a donné le droit de compromettre ainsi le nom que vous portez ? C'est une infamie, monsieur.

SCRIBE.

Comment ! monsieur. Est-ce que ce nom ne m'appartient pas ? n'en puis-je pas faire ce que bon me semble ?

VICTOR.

Monsieur... monsieur !...

SCRIBE.

J'ai trouvé ce nom qui traînait par terre, sans que personne le réclamât ni eût l'air de s'en soucier, je l'ai recueilli, il est ma propriété, ma chose; personne n'a rien à y voir.

VICTOR.

C'est bien, monsieur, vous plaisantez avec beaucoup de grâce. Mais vous me rendrez raison aujourd'hui même.

SCRIBE.

Un duel!

GUSTAVE (stupéfait).

Et de trois! il a le diable au corps!

VICTOR.

Oui, monsieur, un duel, et un duel à mort. Ça m'est égal, je n'ai plus rien à ménager.

SCRIBE (lui tournant le dos et s'en allant).

J'attendrai pour vous répondre que vous ayez un peu calmé vos esprits et recouvré votre bon sens.

VICTOR (le suivant).

Non, monsieur, c'est tout de suite, entendez-vous; c'est tout de suite.

(Leurs voix se perdent dans le lointain.)

## SCÈNE XX.

GUSTAVE, puis EMMELINE.

GUSTAVE.

Si j'y comprends un mot, je veux être étranglé. Que d'aventures, bon Dieu! tout cela est plus embrouillé que le meilleur de mes vaudevilles! Il faut que tout le monde ait perdu le sens. Et Emmeline elle-même! la perfide! l'imprudente! écrire à un inconnu. (*Emmeline entre.*) C'est elle. — (*Avec dépit.*) Ce n'est pas moi sans doute que vous cherchiez ici, mademoiselle.

EMMELINE.

Je ne suis donc plus votre cousine aujourd'hui.

GUSTAVE.

Non, perfide, vous ne m'êtes plus rien. Il a suffi qu'un inconnu...

EMMELINE.

Un inconnu ! M. Scribe ! l'un des hommes les plus célèbres de son temps !

GUSTAVE.

C'est un inconnu célèbre, et voilà tout. Il a suffi qu'il vous parlât deux fois pour vous tourner la tête. Vous avez tout oublié en un instant, vos serments d'autrefois....

EMMELINE.

Vous en souveniez-vous ?

GUSTAVE.

Si je m'en souvenais ! mais je n'ai jamais aimé que vous. Pour qui voulais-je conquérir la fortune et la gloire ; c'était pour vous, pour vous seule. Je voulais venir un jour mettre tout à vos pieds, et vous dire :

AIR : *J'ai vu le Parnasse des dames.*

Chère Emmeline, je vous aime ;

EMMELINE.

Le voilà donc ce mot si doux !

GUSTAVE.

Et vous, m'aimeriez-vous de même ?

EMMELINE.

N'ai-je pas dit souvent : Et vous ?

GUSTAVE.

Qu'un baiser gage de ma flamme...

EMMELINE.

Non, je ne puis pas l'accorder :

GUSTAVE.

Quand on aime du fond de l'âme...

EMMELINE.

On le prend sans le demander.

GUSTAVE.

Ah ! que vous êtes bonne.

(Au moment de l'embrasser, la porte s'ouvre ; Scribe entre, Emmeline jette un cri et se sauve.)

## SCÈNE XXI.

SCRIBE, GUSTAVE.

SCRIBE.

Et l'on prétend que ces choses-là n'arrivent que dans les vaudevilles. Il parait, jeune homme, que je suis entré assez mal à propos.

GUSTAVE (transporté).

Vous voyez le plus heureux des hommes ! ma cousine m'aime et n'a jamais aimé que moi. M. Scribe m'a promis de lire et d'appuyer mon vaudeville.

SCRIBE.

Ah ! vraiment, M. Scribe a promis cela ?

GUSTAVE.

Pas le faux Scribe ; le vrai, le seul Scribe.

SCRIBE.

Bah ! pas possible.

GUSTAVE.

C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Car nous avons ici deux Scribe : l'un qui a pris le nom sans l'être, l'autre qui l'est sans en avoir le nom.

SCRIBE (à part).

Vous verrez qu'il n'y aura plus que moi qui ne serai pas Scribe.

GUSTAVE.

Quel est ce bruit ?

## SCÈNE XXII.

TOUS LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, plus UN GENDARME, avec qui le colonel semble causer, SCRIBE se retire au fond.

CHŒUR D'ENSEMBLE.

LE GENDARME.

Quel est ce gendarme ?  
D'où vient cette alarme ?  
Quel est ce gendarme ?  
Qui l'amène ici ?

Messieurs, pas d'alarme ;  
Car je suis gendarme ;  
Messieurs, pas d'alarme  
Et pas de souci.

LE GENDARME (avec un accent provençal).

Oui, mon colonel, je sais par des renseignements sûrs que celui que nous cherchons est dans ce château.

FLORVILLE (à part).

Diantre !

GUSTAVE (à part).

Il a un accent qui ferait très-bien dans un vaudeville; mais je crois que l'accent alsacien est encore plus spirituel.

LE GENDARME.

Je m'en vais demander à ces messieurs leur nom... Et d'abord, (*Montrant Victor.*) qui est monsieur ?

LE COLONEL.

Je le connais, c'est M. Eugène Scribe, de l'Académie française.

LE GENDARME.

Du moment que vous le connaissez, colonel... Et celui-là ?

(*Montrant Florville qui se fait petit.*)

GUSTAVE (au gendarme).

Chut ! c'est M. Eugène Scribe, de l'Académie française.

LE GENDARME.

Alors c'est son frère. Vous le connaissez ?

GUSTAVE.

Parfaitement; je réponds de lui.

GERMONT.

Mais attendez donc ! celui que vous cherchez, c'est ce bavard qui criait toujours qu'il s'appelait Victor Durousseau; j'aurais parié que ce n'était pas son nom, il le répétait trop souvent.

VICTOR.

D'abord, je puis vous assurer qu'il ne s'appelle pas Victor Durousseau.

LE COLONEL.

Mais alors qui est-ce ?

GERMONT.

C'est quelque intrigant, pour sûr.

GUSTAVE.

C'est quelque mauvais plaisant.

TOUS ENSEMBLE.

C'est lui ! c'est lui !



LE GENDARME (avec conviction).

Ça doit être lui. Où est-il ?

SCRIBE (s'avançant).

Est-ce moi que vous demandez ?

TOUS.

C'est lui ! c'est lui !

LE GENDARME.

Comment vous appelez-vous ?

SCRIBE.

Eugène Scribe (*Mouvement général de stupéfaction.*) (*A part.*)  
Et il y a des gens qui nient la gloire !

LE GENDARME (insistant).

De l'Académie française ?

SCRIBE.

De l'Académie française.

LE GENDARME (vexé).

Et qu'on ne se moque pas comme ça du monde ! et que si on les écoutait, ils seraient tous de l'Académie ! Et que ça n'est pas possible ! Et que je vous arrête !

SCRIBE (tirant de sa poche un passe-port).

Voulez-vous lire ?

LE GENDARME (lisant).

Eugène Scribe, talent moyen, plaisanterie rare, style châtain clair, etc. Signes particuliers : de l'Académie française. C'est bien cela.

SCRIBE.

Et maintenant, puisque les qualités sont connues (*Il va prendre Gustave et Emmeline par la main.*), je crois que voilà deux jeunes gens que nous pourrions unir pour le dénouement. Avez-vous vos manuscrits ?

GERMONT (à Scribe).

Laissez donc ; ses pièces sont détestables, vous n'en ferez jamais rien.

SCRIBE (à demi-voix à Germont).

Mon Dieu ! si ; en les refaisant d'un bout à l'autre...

GERMONT.

Et vous le laisserez signer ?

SCRIBE.

Sans doute.

GERMONT.

Il vous devra une reconnaissance...

SCRIBE.

Sur laquelle je ne compte point. Les journaux diront tous que je l'ai volé; il les laissera dire et finira par le croire.

LE GENDARME.

Mais mon homme; il me faut mon homme! Il s'agit de cinq cents francs...

SCRIBE.

On les payera sur le premier vaudeville de M. Gustave... Je veux que tout le monde soit heureux aujourd'hui.

VICTOR ET FLORVILLE.

Que de bontés!

MADAME MELCOURT.

Et vous, colonel, voulez-vous l'être?

(Elle lui tend la main.)

LE COLONEL.

Ah! madame!... Mais il nous faudrait un couplet final. Allons, brigadier, un couplet.

LE GENDARME.

Que dois-je leur dire, colonel?

LE COLONEL.

Eh! prie ces messieurs d'applaudir.

LE GENDARME.

*AIR de la Robe et des Bottes.*

Que c'est affaire de service :  
 Que mon colonel a raison ;  
 Que j'entends que l'on applaudisse,  
 Ou que je vous fourre en prison.

TOUS.

Que dit-il là? que dit-il là?

**LES TROIS SCRIBE.**

**MADAME MELCOURT (s'avancant, au public).**

**Messieurs, ne soyez point hostiles ;  
Car il serait contre tous droits  
Que le dernier des vaudevilles  
Tombât pour la première fois.**

**TOUS ENSEMBLE.**

**Que le dernier des vaudevilles  
Tombât pour la première fois.**

(La toile tombe.)

**FIN DES TROIS SCRIBE.**

# LES DEUX PRISONNIERS DE WINDSOR

*Étienne de la*  
PAR E.-J. DELÉCLUZE.

---

## I

### CHARLES D'ORLÉANS

On n'a jamais, que je sache, rapproché deux hommes qui tous deux de sang royal, braves à la guerre et poètes remarquables, subirent, dans le même temps, une longue captivité en Angleterre : le prince français Charles d'Orléans et le roi d'Écosse, Jacques I<sup>er</sup>. J'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à comparer ces deux singulières destinées, à présenter dans deux tableaux parallèles les conformités et les différences qui pourraient venir de la fortune, du caractère personnel, enfin de la nature de l'esprit et du talent poétique de ces deux personnages. Pour le premier il sera peut-être curieux de résumer à ce nouveau point de vue les traits bien connus de sa vie et de sa physiologie littéraire; l'histoire romanesque du second, et ses poésies qui n'ont pas encore trouvé de traducteur, sont presque inconnues : j'espère qu'on me saura gré d'appeler l'attention sur un poète aussi distingué et sur un aussi grand caractère.

On se rappelle au milieu de quels événements et de quelles mœurs politiques Charles d'Orléans fut jeté dès sa plus tendre jeunesse. Né en 1394 de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan, il fut marié en 1406, par son oncle le roi Charles VI, à la veuve de Richard II d'Angleterre, Isabelle de France. Cette union, formée dans l'idée de satisfaire les prétentions de Louis, père de Charles d'Orléans, blessa profondément l'amour-propre de la princesse qui n'épousait qu'un enfant et perdait son titre de reine.

Ce mariage s'accomplit sous de tristes auspices, au milieu de que-

relles haineuses entre le duc de Bourgogne et Louis d'Orléans. On sait que l'un des tristes résultats de cette terrible inimitié fut l'assassinat du duc d'Orléans. Vainement Charles essaya-t-il de faire venger la mort de son père; on le vit, conduit par sa mère et accompagné de sa femme, se présenter devant le roi pour demander justice; les intrigues du duc de Bourgogne et la maladie de Charles VI firent échouer ces efforts. A la fin de 1408, après un an de veuvage, Valentine de Milan succombait à sa douleur; l'année suivante Isabelle cessa également de vivre.

Deux ans après, Charles, pour lutter avec plus d'avantage contre le duc de Bourgogne, resserra les liens qui l'unissaient déjà au puissant duc d'Armagnac, en épousant Bonne d'Armagnac, ce qui donna une activité nouvelle aux deux factions qui se disputaient le pouvoir.

D'affreux désordres eurent lieu alors à Paris et dans toute la France. Ces troubles et l'anarchie qui en résulta poussèrent les esprits aux plus déplorables résolutions. Par une erreur fatale qui plus d'une fois dans notre pays a fait illusion à des âmes nobles et généreuses, on eut recours à l'étranger, dans l'espoir qu'il aiderait à faire cesser les désordres et les malheurs qui pesaient sur la France. C'est ainsi que Charles d'Orléans fut un des signataires de ce traité secret qui achetait l'alliance du roi d'Angleterre Henri IV contre le duc de Bourgogne, par la reconnaissance de ses droits sur plusieurs provinces françaises, et lui promettait des hommes et de l'argent pour les soutenir. Les Anglais prirent prétexte de ce traité pour faire quelques descentes sur les côtes de Normandie et pour y piller des villes, des villages et des abbayes. Henri IV mourut bientôt sans avoir apporté d'autre remède aux maux de la France. L'ambition de Henri V les aggrava aussitôt après d'une manière terrible. Lorsque des négociations dérisoires lui eurent permis d'achever des préparatifs considérables, c'est en conquérant qu'il prétendit débarquer à Harfleur (août 1415). Il conduisit lui-même une armée composée de six mille lances et de vingt-quatre mille fantassins. Cependant le succès ne répondit pas d'abord à ses espérances. La résistance prolongée d'Harfleur qui, livrée à ses propres ressources, ne se rendit que le 22 septembre après un siège de plus d'un mois, et surtout la dysenterie, réduisirent de plus de moitié les troupes anglaises. Henri V ne se rebuta pas. Malgré les conseils de ses officiers, malgré l'offre de lui livrer passage s'il voulait renoncer à ses prétentions, il s'obstina dans son projet de traverser une partie

de la France pour gagner Calais où il avait ordonné à sa flotte de l'attendre ; c'est avec quinze ou seize mille hommes, mal nourris et à peine vêtus, qu'il arriva sur le champ de bataille d'Azincourt, pour lutter, disent les historiens, contre une armée de près de cent mille hommes. Dans les rangs français, hâtons-nous de le dire, se trouvait le duc d'Orléans.

Sans entrer dans les curieux détails de la bataille d'Azincourt, conservés dans les chroniques françaises et anglaises, il suffira, pour en saisir le résultat, de savoir quelle était la disposition relative des deux armées, et comment, sur un terrain resserré et délayé par de longues pluies, la plus nombreuse ne put faire aucune manœuvre, tandis que les quinze mille Anglais, agissant avec plus d'ordre et d'agilité, culbutèrent leurs adversaires. Les deux armées étaient également échelonnées en trois corps, mais avec cette différence importante que l'avant-garde anglaise se composait d'archers à pied, tandis que celle des Français était formée de toute la noblesse française à cheval, pesamment armée et qui, pour rien au monde, n'aurait consenti à céder le poste le plus périlleux aux vilains. Dans cette avant-garde, commandée par le connétable d'Albret, se trouvaient les plus grands seigneurs de France, et entre autres, comme nous l'avons dit, Charles d'Orléans.

La victoire ne fut pas longtemps douteuse. Les archers anglais firent une décharge sur l'avant-garde des seigneurs français dont les chevaux blessés par les flèches, et débarrassés de leurs cavaliers, portèrent le désordre dans le second corps qui le communiqua au troisième. A la vue de cette confusion générale les archers anglais changèrent d'armes, et remplaçant leurs arcs par des haches qu'ils portaient en sautoir, commencèrent à faire de l'avant-garde française une boucherie qu'ils achevèrent sur le reste de l'armée, avec l'aide de la cavalerie.

C'était alors l'usage que les prisonniers appartenissent à ceux qui les avaient pris et leur payassent une rançon proportionnée au rang de chacun d'eux. Cependant lorsque la haute naissance du prisonnier le mettait hors de pair, il devenait un otage pour le souverain vainqueur. Ce fut le cas où se trouva Charles d'Orléans. Il fut pris tout couvert de blessures et confié aux soins de sir Charles Waller, chargé de l'accompagner jusqu'en Angleterre. Mais avant de trouver quelque repos à Groombridge où Waller l'hébergea, le malheureux prince, ainsi que ses compagnons d'infortune, eut de cruelles épreuves à

subir. Aux fatigues du voyage, rendues plus insupportables par son état de souffrance, vinrent s'ajouter toutes sortes de tortures morales.

Cependant les soins et même les honneurs lui furent d'autant plus prodigués qu'on se proposait de tirer de lui une rançon énorme. D'abord conduit à Calais; il était placé, avec les autres prisonniers d'importance, entre l'avant-garde et le principal corps de l'armée anglaise. La marche fut pénible pour tout le monde. Vainqueurs et vaincus, en arrivant dans la ville, étaient exténués de fatigue. Chacun espérait y trouver quelque repos et des vivres, car la plupart d'entre eux n'avaient pas mangé de pain depuis huit ou dix jours. Mais les habitants ne voulurent recevoir personne chez eux excepté quelques lords anglais. Aussi peut-on se figurer la détresse des pauvres prisonniers dont la plupart étaient horriblement mutilés. La disette était telle que les soldats et les archers anglais ne faisaient plus attention à la valeur des choses qu'ils échangeaient contre des vivres. On en vit qui vendirent leurs bagages et jusqu'à leurs prisonniers pour tirer de l'argent des habitants et se procurer de la nourriture. D'autres, ne pouvant plus subvenir aux besoins de leurs captifs, leur imposèrent une rançon en les renvoyant en France sur parole. En somme tout était devenu indifférent aux soldats anglais, excepté le besoin de manger et le désir de retourner dans leur pays.

Pendant son séjour à Calais, le roi d'Angleterre donna à dîner à ses prisonniers d'élite : le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont et le maréchal Boucicaut; puis, après le repas, il fit présent à chacun d'eux d'une robe de drap de damas. Jusque-là les convives n'avaient eu qu'à se louer de la galanterie du monarque anglais; mais le discours qu'il leur tint à la fin du banquet ne fut pas d'aussi bon goût. « Ne vous émerveillez pas, leur dit-il, si j'ai obtenu contre vous un succès dont je suis loin de m'attribuer la gloire. Car, ajouta-t-il, c'est l'œuvre même de Dieu qui vous est contraire à cause de vos péchés; et l'on doit s'étonner de ce que les revers ne vous aient pas frappés plus tôt, car il n'est ni mal ni péché auxquels vous ne vous soyez abandonnés, ne tenant foi et loyauté à créature du monde, en mariage ni autrement, commettant sacrilèges, violant les saints lieux, épuisant les ressources de votre pays, et le détruisant sans raison. »

Singulière leçon dans la bouche d'un jeune prince dont la conduite et les mœurs, jusqu'à son avènement au trône, n'avaient été rien moins que régulières. Mais des souffrances et des humiliations plus

cruelles étaient réservées aux prisonniers français. La traversée de Calais à Douvres fut terrible. Il s'éleva une tempête assez violente pour que deux vaisseaux appartenant à un lord anglais se perdissent corps et biens, et que plusieurs bâtiments chargés de prisonniers allassent toucher les côtes de la Hollande. Charles d'Orléans était sur le vaisseau de Henri avec ses plus illustres compagnons d'infortune ; épuisé par le mal, il put voir l'énergique nature du monarque anglais triompher de cette épreuve et conserver un calme inaltérable. Mais les douleurs physiques n'étaient rien au prix de ce qu'il dut éprouver sur le sol de l'Angleterre.

Depuis Douvres jusqu'à Londres, les populations accouraient de tous côtés au-devant du roi et de l'armée. Ce fut une marche triomphale, et l'enthousiasme que le peuple manifesta entre ces deux villes ne fut surpassé que par celui qui éclata dans la capitale le jour où le roi alla à l'église Saint-Paul pour remercier Dieu de la victoire qu'il venait de remporter. Vêtu de pourpre, il était à cheval et avançait lentement au milieu d'une foule qui ne s'ouvrait qu'avec peine, et dont les cris de joie faisaient continuellement retentir les airs. Derrière le vainqueur suivaient les princes, les ducs, les comtes, barons et maréchaux ses prisonniers, qu'entourait une troupe nombreuse chargée de les garantir des flots de gens que la curiosité poussait autour d'eux.

Qu'on se figure les sentiments de la brave noblesse française réduite à orner ce triomphe où furent renouvelés les raffinements tant soit peu barbares des Romains !

Charles d'Orléans était là ; et de ce jour 25 octobre 1415. jusqu'à celui de son rachat et de sa délivrance en février 1440, il subit en Angleterre une captivité de vingt-quatre ans. Telle est la première période de la vie de cet homme que sa naissance et le rang qu'il occupait à la cour du roi Charles VI jetèrent dès son adolescence au milieu des factions les plus haineuses, qui prit part à un traité funeste avec les ennemis de son pays, et finit par tomber en leur pouvoir après avoir vaillamment combattu, bien que son naturel le portât vers une vie paisible, et que, par son caractère doux et aimable, par son esprit délicat, il fût particulièrement disposé à cultiver les lettres.

On n'a trouvé jusqu'ici que fort peu de renseignements sur la vie qu'il a menée pendant sa captivité. Dans le charmant recueil de ses poésies, dont un assez grand nombre ont été composées pendant son



séjour en Angleterre, on ne remarque que quelques rares passages où il fait allusion à ses malheurs et aux grands événements qui eurent lieu en France pendant son absence. On rencontre bien parfois dans ses ballades et ses rondeaux des vers qui témoignent de la douleur qu'il ressentait lorsque les Anglais victorieux s'établissaient en maîtres dans le royaume de France, ainsi que du soulagement et de la joie qu'il éprouva en apprenant les revers successifs des ennemis de son pays; mais, au lieu d'être burinées à grands traits, ces étonnantes péripéties historiques ne lui inspirent que des vers charmants et tout à fait hors de proportion avec les sujets majestueux qu'il traite. Charles, duc d'Orléans, est un poète élégiaque et érotique, d'une élégance rare, dont les écrits se font remarquer par une pureté de style et une facilité pleine de grâce.

Qu'il fût né écrivain et poète, c'est ce dont on ne saurait douter en lisant ses vers; mais quel genre de culture son esprit avait-il reçu au milieu des tristes événements qui fondirent sur son pays et sa famille au moment où il sortait à peine de l'enfance? On ne sait rien sur ce point. Seulement il est vraisemblable que son illustre mère, Valentine de Milan, à qui les grands écrivains de l'Italie, Dante et Pétrarque, étaient familiers, en soignant l'éducation de son fils, lui fit connaître les délicatesses d'une littérature déjà bien plus perfectionnée que la nôtre. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain que dès sa jeunesse Charles cultivait la poésie comme il le dit lui-même dans une de ses jolies ballades, écrite au temps de sa captivité<sup>1</sup>.

Voici des fragments de deux ballades où il fait allusion à son malheur, mais sur des tons si différents et avec un tel laisser aller, que l'on serait tenté de croire qu'il parle des infortunes d'un autre.

Je fus en fleur au temps passé d'enfance,  
 Et puis après devins fruit en jeunesse;  
 Lors m'abattit de l'arbre de plaisance (*plaisir*)  
 Verd et non mur, Folie, ma mattresse :  
 Et pour cela, Raison qui tout redresse  
 A son plaisir, sans (*me faire*) tort et méprison (*injustice*),  
 M'a, à bon droit, par sa très grand sagesse  
 Mis pour murir au feurre (*sur la paille*) de prison.

1. Ballades, chansons et complaintes  
 Sont pour moi mises en oubli, etc.

(*Que*) Dieu nous donne paix, car c'est ma désirance;  
 Alors serai en l'eau de Liesse (*bonheur*)  
 Tout rafraichi, et au soleil de France  
 Bien nettoyé du moisi de tristesse;  
 J'attends bon temps, endurant en humblesse (*humilité*):  
 Car j'ai espoir que Dieu ma guérison  
 Ordonnera. Pour ce, m'a sa hauteesse  
 M'rs pour murir au feurre de prison.

On voit par ces vers que le prisonnier prenait son mal en patience;  
 mais en voici d'autres où il en parle tout à fait gaiement :

Nouvelles ont couru en France  
 Par maints lieux que j'étois mort;  
 Dont avoient peu de déplaisance  
 Ceux qui me haïssent a tort.  
 D'autres en ont eu déconfort (*du chagrin*)  
 Qui m'aiment de loyal vouloir  
 Comme mes bons et vrais amis.  
 Je fais a toutes gens savoir  
 Qu'encore est vive la souris.

Évidemment les instincts du poète étaient plus forts que ses chagrins, et comme la douce Philomèle qui chante même en cage, notre prisonnier ne cessait de faire des vers sous le ciel nébuleux de l'Angleterre. On trouve dans le recueil de ses poésies une suite de chansons et de ballades adressées à une dame qu'il avoit laissée en France. Il la qualifie de princesse sans la nommer jamais, car Charles d'Orléans était en amour d'une discrétion qui serait rare en tout temps, mais qui l'était plus particulièrement dans celui où il vivait. Voici comme il parle des perfections de cette beauté inconnue :

S'il est quelqu'un pris de tristesse  
 Qu'il aille voir son doux maitinement (*maintien*);  
 Je me fais fort que le mal qui le blesse  
 Le laissera pour lors soudainement,  
 Et en oubli sera mis pleinement.  
 C'est paradis que de sa compagnie :  
 A tous (*elle*) complait, a nul n'est ennuyant.  
 Qui plus la voit, plus en est désirant;  
 De ces grands biens est ma dame garnie.

Charles excelle dans les pièces galantes; il est moins heureux lorsque les sujets qu'il traite sont graves et qu'il veut parler sur un ton élevé. Il faut cependant citer ici une ballade de ce genre, parce qu'il y est fait allusion à des événements historiques qui fixent à peu près la date à laquelle cette pièce a été composée, genre de renseignements que l'on ne rencontre que fort rarement dans les écrits de notre poète. Ce doit être vers 1449, quelques années après son retour en France, lorsque la faction de la Rose blanche, fomentée par Richard, duc de Gloucester, disputait le trône de Henri VI, que Charles d'Orléans composa cette pièce, puisqu'il y signale les revers des Anglais en France et la reprise de possession de la Guyenne et de la Normandie par les armées du roi Charles VII.

Comme je vois les Anglois ébahis !  
 Réjouis toi franc royaume de France !  
 On s'aperçoit que de Dieu sont (*les Anglois*) haïs,  
 Puisqu'ils n'ont plus courage ni puissance.  
 (*Ils*) pensoient bien par leur outrecuidance  
 Te surmonter et tenir en servage ;  
 Mais a présent Dieu pour toi les combat  
 Et se montre du tout de ta partie,  
 Leur grand orgueil entièrement abat  
 Et t'a rendu Guyenne et Normandie !

N'ont pas Anglois souvent leurs rois trahis ?  
 Certes oui; tous en ont connoissance !  
 Et encore le roi de leur pays  
 Est maintenant en douteuse balance.  
 D'en parler mal chaque Anglois s'avance,  
 Montrant assez par leur mauvais langage  
 Que volontiers ils lui feroient outrage.  
 Qui sera roi? Entre eux est grand débat;  
 Pour ce, France que (*je*) te die?  
 De sa verge Dieu les punit et bat  
 Et t'a rendu Guyenne et Normandie !

Il y a certainement de la verve dans ces vers, et l'expression ne manque ni de fermeté ni d'élégance. Cependant on voudrait y trouver une certaine ampleur, une majesté qu'un poète antérieur de plus

1. Les Anglois n'ont-ils pas souvent trahi leurs rois?

d'un siècle, Rutebeuf, avait su imprimer à sa *Complainte d'outre-mer* où il s'éleva avec tant de vigueur contre le refroidissement des princes chrétiens pour la guerre sainte <sup>1</sup>.

Successeur de Thibaut, comte de Champagne, précurseur de Marot et même, pourrait-on dire, de Chaulieu, Charles d'Orléans est un poète charmant lorsqu'il badine sur la galanterie. Son esprit élégant et facile le porte à traiter parfois, d'une façon légère, même les sujets les plus graves; mais sa muse gracieuse ne l'inspire jamais plus heureusement que quand la matière s'accorde avec la nature de son génie. On en jugera par deux pièces : l'une, le *Songe en complainte*; l'autre, que l'on va lire : *une Requête* adressée à l'Amour et à Vénus. Les cheveux de Charles commençaient à grisonner; et le poète, arrivé à la maturité de l'âge, sentait la nécessité de se faire relever du serment qu'il avait fait à l'amour dans sa jeunesse. Voulant donc rentrer dans la libre possession de son cœur, il parodie dans sa requête le langage du barreau, et s'exprime ainsi :

Aux excellents et puissants en noblesse  
Dieu Cupidon et Vénus la déesse.

Supplie présentement  
Humblement  
Charles le duc d'Orléans  
Qui a été longuement  
Ligement (*sans retour*)  
L'un de vos obéissants,  
Et entre les vrais amants

1. En voici le début : « Empereurs, rois, ducs, comtes et princes, vous a qui on récite, pour vous divertir, des romans où figurent ceux qui, autrefois, ont combattu avec tant de valeur pour la sainte Église, que comptez-vous faire, vous, pour obtenir le paradis? Ceux dont vous vous amusez à entendre les histoires ont gagné cet honneur par les peines et les souffrances qu'ils ont endurées ici-bas. Voici le temps venu pour vous; donnez donc aussi matières à de nouvelles histoires, et servez Dieu qui vous montre le chemin de son pays, de cette terre de promission (la Palestine) toute troublée, et sur le point d'être perdue! Ah! roi de France, pourquoi vous déguiserais-je la vérité. La loi, la foi, la croyance vont en chancelant! secourez-les, il en est grand besoin. Roi de France, qui n'avez pas craint de mettre en captivité pour Dieu vos amis et votre personne, quelle honte pour vous si vous perdiez la possession de la terre sainte! Il faut que vous y alliez. Hommes et argent, n'épargnez rien pour la gloire de Dieu! »

## CHARLES D'ORLÉAN .

Vos servants,  
 A dépensé largement  
 Le temps de ses jeunes ans.  
 Très plaisants,  
 A vous servir loyalement.

Qu'il vous plaise regarder  
 Et passer  
 Cette requête présente  
 Sans la vouloir refuser;  
 Mais penser  
 Que d'humble vueil (*volonté*) la présente  
 A vous par loyale entente (*intention*)  
 En attente  
 Et (*de*) votre grâce trouver;  
 Car sa fortune dolente  
 Le tourmente  
 Et le contraint de parler.

Après avoir juré que sa maîtresse lui ayant été enlevée par la mort  
 il n'aimera plus, le spirituel pétitionnaire ajoute :

Et pour ce que, jà pieçà (*depuis longtemps*)  
 (*Charles*) Vous jura  
 De vous loyalement servir;  
 Et en gage vous laissa  
 Et donna  
 Son cœur par loyal désir;  
 Il vient pour vous enquérir  
 Que tenir  
 Le veuillez, tant qu'il vivra,  
 Excusé. Car sans faillir  
 Pour mourir',  
 Plus amoureux ne sera.

. . . . .  
 A Bonnefoi que (*vous*) tenez  
 Et nommez  
 Votre principal notaire,  
 Escripement (*par écrit*), ordonnez  
 Et mandez,

1. Jusqu'à la mort.

Sous peine de vous déplaire,  
 Qu'il veuille, sans délai traire,  
 Lettre faire  
 En laquelle affirmerez  
 Que congé de se retraire (*retirer*)  
 Sans forfaire  
 Au dit cœur donné avez.

Chaulieu, sur le retour, se retirant de l'arène amoureuse, aurait-il fait part de sa résolution avec plus d'esprit et de gentillesse à Hortense de Mazarin ou à la duchesse du Maine? Quant aux chansons du prisonnier d'Azincourt, en voici une que Chapelle et de La Fare n'auraient pas reniée :

Quand je fus pris au pavillon  
 De ma dame très gente et belle,  
 Je me brulai à la chandelle  
 Ainsi que fait le papillon.

Je rougis comme vermillon  
 Aussi flambant qu'une étincelle,  
 Quand je fus pris au pavillon  
 De ma dame très gente et belle.

Si j'eusse été émérillon<sup>1</sup>  
 Et que j'eusse eu aussi bonne elle (*aile*),  
 Je me fusse gardé de celle  
 Qui me bailla de l'aiguillon  
 Quand je fus pris au pavillon  
 De ma dame très gente et belle.

Si Boileau eût eu connaissance des vers de Charles d'Orléans, écrits avec tant de pureté, où les rimes sont croisées avec tant d'art et où déjà, par un instinct de l'harmonie propre au vers français, le poète fait assez régulièrement succéder les rimes féminines aux masculines, certes, le législateur du Parnasse français n'aurait pas dit que Villon sut le premier :

Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Aujourd'hui que nos anciens auteurs, soigneusement étudiés, sont

1. Oiseau de proie.

mieux connus, et que la comparaison entre leurs ouvrages est devenue facile, on peut en profiter pour faire le rapprochement d'une des pièces les plus renommées de Villon avec celles de Charles, que nous venons de citer. Or il est indispensable de savoir que le talent de Villon était dans toute sa force vers 1461, lorsque Charles d'Orléans, âgé de 78 ans, avait produit depuis longtemps ses meilleures poésies. Cependant on va juger de la différence qu'il y a pour la clarté et l'élégance du style entre ces deux écrivains. Voici la plus remarquable et la plus connue des pièces de Villon :

DES DAMES DU TEMPS JADIS<sup>1</sup>.

Dites-moi où et en quel pays  
Est Flora la belle romaine,  
Archipiade et Thais  
Qui fut sa cousine germaine?  
Écho parlant quand bruit on maine  
Dessus rivière, ou sus estan,  
Qui beauté eut plus que humaine?  
Mais où sont les neiges d'Antan?

Où est la très sage Héloïse?  
Pour qui fut chatré et puis moine  
Pierre Esbaillart à Saint-Denys  
Pour son amour eut cette essoïne.  
Semblablement où est la Roïne

1. Il a suffi de quelques mots rajeunis pour faire comprendre les vers de Charles d'Orléans; la pièce de Villon demande une traduction; la voici : — Dites-moi où et en quel pays est Flora la belle courtisane romaine, ainsi qu'Archipia et Thais ses deux cousines. Qu'est devenu Écho dont la voix répondait au bruit que l'on fait au bord des rivières et des étangs, Écho dont la beauté était plus qu'humaine? Mais où sont les neiges de l'an passé? — Où est la savante Héloïse pour qui Pierre Abailard fut fait moine à Saint-Denis afin d'expier son amour? Où est aussi la reine qui ordonna que Buridan fût mis dans un sac et jeté dans la Seine? Mais où sont les neiges de l'an passé? — La reine Blanche comme un lis, qui chantait comme une sirène, Berthe au grand pied, Béatrice, Alyce, Harembouges qui gouverna le Mayne et Jeanne la bonne Lorraine que les Anglais ont brûlée à Rouen; Vierge souveraine, où sont-elles? Mais où sont les neiges de l'an passé? — Prince, ne vous enquérez pas de ce que deviendront la semaine et l'an qui s'écoulent, car vous seriez ramené à ce refrain : Mais où sont les neiges de l'an passé?

Qui commanda que Buridan  
Fût jeté en un sac en Seine ?  
Mais ou sont les neiges d'Antan ?

La reine Blanche comme un lys  
Qui chantoit à voix de sereine,  
Berthe au grand pied, Bictris, Allys  
Harembouges qui tint le Mayne,  
Et Jehanne la bonne Lorraine  
Que Anglois brulèrent à Rouen  
Ou sont-ils, vierge souveraine ?  
Mais ou sont les neiges d'Antan ?

Prince n'enquerez de Sepmaine  
Ou elles sont, ni de cest an,  
Que le refrain ne vous ramaine :  
Mais ou sont les neiges d'Antan ?

Il y a là un sentiment profond de la vanité des choses humaines, énergiquement exprimé ; mais la construction des phrases, trop embarrassée, en rend le sens obscur ; aussi est-ce bien plutôt le jet vigoureux de la pensée que la justesse de l'expression qui fait que l'on se souvient de cette ballade.

On sait que Villon était un vaurien qui fut heureux d'échapper à la corde qu'il méritait. Cependant on doit lui savoir gré d'avoir nommé Jeanne d'Arc, envers laquelle plus d'un de ses contemporains s'est montré indifférent et même ingrat. Comme il est possible que la totalité des pièces de poésie de Charles d'Orléans ne nous soit pas parvenue, on peut supposer qu'il en avait consacré quelques-unes à la mémoire de cette courageuse vierge qui, en sauvant la France, rendit la fin de sa captivité possible. Mais dans les vers que nous possédons de lui, c'est avec regret que l'on ne trouve ni le nom de l'héroïne ni même une allusion aux grands événements qu'elle a accomplis.

On ne saurait se dissimuler qu'il y eût quelque chose de léger dans l'esprit et le caractère de Charles d'Orléans ; car, quoiqu'il ait été souvent fort maltraité par le sort, que sa jeunesse se soit passée au milieu des intrigues les plus compliquées et de tant d'événements sinistres, on s'aperçoit, en lisant ses écrits, qu'il n'a jamais pénétré bien avant dans les profondeurs du cœur humain. Mais peut-être doit-



il au peu de force de ses idées cette clarté, cette élégance de style qui font encore lire aujourd'hui ses vers. Et, en effet, moins la matière est sérieuse, et plus sa langue poétique devient riche et élégante. Nous n'en donnerons, pour dernière preuve, qu'un rondeau de lui bien connu, mais que l'on retrouvera sans doute ici avec plaisir :

Le temps a laissé son manteau  
De vent, de froidure et de pluie,  
Et s'est vêtu de broderie,  
De soleil riant, clair et beau.  
Il n'y a bête ni oiseau  
Qui en son jargon ne chante ou crie :  
« Le temps a laissé son manteau. »  
Rivière, fontaine et ruisseau  
Portent en livrée jolie  
Gouttes d'argent d'orfèvrerie;  
Chacun s'habille de nouveau,  
Le temps a laissé son manteau.

On a vu au milieu de quels orages politiques Charles d'Orléans passa les premières années de sa jeunesse, et comment ce prince, ou plutôt ce poète aimable, amené tardivement à combattre les Anglais, auxquels il s'était si imprudemment confié, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Ses poésies, dont la composition paraît l'avoir particulièrement préoccupé pendant ses vingt-quatre ans de captivité, ont été l'objet de nos appréciations, et nous avons essayé d'en déterminer le véritable caractère et le mérite. Il reste maintenant à rapporter le peu de détails certains que l'on ait sur son séjour en Angleterre, sur sa rentrée en France, et enfin sur le genre de vie qu'il mena dans son pays natal où il ne mourut qu'en 1465, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous avons laissé notre prince français captif et suivant, ainsi que ses compagnons d'infortune, Henri V traversant en triomphateur les rues populeuses de Londres, pour aller à Saint-Paul remercier Dieu de sa victoire. Fait prisonnier sur le champ de bataille par sir Richard Waller, Charles fut d'abord confié aux soins de ce chevalier, qui l'entretint honorablement, pendant quelque temps, dans son château de Groombridge; mais une lettre du prince, datée de mai 1416, sept mois après la bataille, apprend qu'il était alors au château de Windsor, où le roi d'Angleterre le fit loger, sous prétexte de lui faire hon-

neur, mais au fond afin de le mieux surveiller. Pendant combien de temps est-il resté dans le château royal? on l'ignore; pour retrouver sa trace il faut aller jusqu'à l'année 1422, pendant laquelle il fut transféré dans celui de *Bolindbroke*, dont le chevalier Combwarth était gouverneur. Le trésorier de l'échiquier reçut l'ordre du roi d'Angleterre de faire payer au chevalier *vingt sous par jour*, pour l'entretien de *son très-cher cousin, le duc d'Orléans*, somme modique qui força le prince à faire venir de France des provisions de corps et de bouche pour vivre selon son rang.

Charles, quoique jeune, avait pris l'habitude de gouverner sa fortune avec beaucoup de prudence, et dès son arrivée à Londres il s'était occupé à faire rassembler en France tout ce qu'il avait de revenu, non-seulement dans l'espoir de payer sa propre rançon, mais pour s'acquitter de celles des otages qu'il avait eu l'imprudence de livrer aux Anglais lorsqu'il traita avec eux. Dans cette louable intention, le prince recommanda, par lettres patentes, de gouverner avec la plus stricte économie l'administration de son apanage, et fit venir en Angleterre des sommes immenses. Mais toutes ces affaires ne se traitaient pas avec ceux de ses serviteurs restés en France, sans que la cour d'Angleterre ne suscitât des difficultés interminables. Les plus pénibles étaient les conditions humiliantes que l'on imposait aux officiers de la maison de Charles, lorsqu'ils demandaient la permission de passer la mer pour apporter des fonds à leur maître; et cependant on faisait payer bien cher sa nourriture et son logement.

La mort de Henri V d'Angleterre, en août 1422, n'apporta aucun changement au sort du duc d'Orléans. En 1430, on le ramena à Londres où il fut remis à la garde du chevalier de Cornwall, qui se chargea de son entretien au prix de trois cents marcs par an. Mais le conseil d'Angleterre, (le jeune Henri VI était alors à Paris comme roi de France) jugea cette somme beaucoup trop élevée, et fit mettre au rabais, par adjudication publique, la garde du prince français. Celui qui demanda le plus bas prix fut le comte de Suffolk, à qui on adjugea la commission, moyennant *quatorze sous et quatre deniers* par jour.

Faute de documents, nous ne pouvons indiquer les événements qui furent cause des alternatives de découragement et d'espérance qui agitèrent l'âme du noble prisonnier. Plus d'une fois les refus du gouvernement anglais d'entrer en négociation pour sa délivrance le jetèrent dans l'abattement; dans d'autres cas, l'espoir de voir

conclure la paix et d'être rendu à la liberté, réveillait son courage et sa bonne humeur. Tantôt il s'écrie, comme on l'a vu :

Ballades, chansons et complaintes  
Sont pour moi mises en oubli.

Puis, à propos du faux bruit de sa mort, il dit gaiement :

Qu'encore est vive la souris.

Dans un de ses moments d'espérance, il compose une gracieuse ballade, commençant ainsi :

Priez pour paix, douce Vierge Marie,  
Reine des cieux et du monde maîtresse :  
Faites prier, par votre courtoisie,  
Saintes et saints...  
Priez pour paix le vrai trésor de joie...

Mais après avoir engagé sur ce ton grave les prélats, les princes à joindre leurs vœux aux prières de Marie, la muse de Charles, reprenant tout à coup son allure accoutumée, conseille aussi aux galants dont la bourse est dégarinée, aux amants captifs, forcés de vivre loin de leurs maîtresses de qui ils risquent d'être oubliés, de faire d'ardentes prières pour la paix. Quelle que soit la nature du sujet, le naturel aimable et gai du prince reprend toujours le dessus.

Les préliminaires de paix qui, selon toute apparence, avaient inspiré la ballade précédente, donnèrent lieu à mille difficultés, surtout lorsqu'il s'agit de la délivrance des prisonniers. Charles, en cette occasion, pour empêcher la rupture des négociations, se trouva réduit à faire les plus tristes concessions. Voulant obtenir la permission d'aller *de l'autre côté du détroit pour traiter de la paix*, il dut préalablement signer un acte par lequel il reconnaissait Henri VI, roi de France et d'Angleterre, et ne traitait le roi Charles VII que de Dauphin viennois. Mais ces concessions humiliantes n'eurent même pas le résultat qu'il en espérait, et sa captivité continua.

Quelque temps après (1435), pendant le fameux traité d'Arras, où tous les princes de la chrétienté eurent des ambassadeurs, Philippe

le Bon, duc de Bourgogne, s'étant détaché du parti des Anglais, se réconcilia avec le duc d'Orléans, qui se trouvait en ce moment à Calais<sup>1</sup>. La duchesse de Bourgogne, à qui les malheurs de Charles inspiraient le plus vif intérêt, mit alors tout en œuvre pour réaliser la délivrance de ce prince, que Jeanne d'Arc avait prédite<sup>2</sup>. Mais tous les efforts tentés par cette princesse échouèrent encore, et Charles, ramené de Calais en Angleterre, fut renfermé cette fois dans le château de Wingfed, où il passa successivement de la surveillance du comte de Suffolk sous celle du chevalier Cobham.

Ces espérances déçues rendirent l'impatience d'être mis en liberté si vive dans l'âme du prince que, l'année suivante, il autorisa le bâtard d'Orléans à aliéner de ses domaines jusqu'à concurrence de quarante-deux mille écus, et parvint à obtenir du gouvernement anglais la permission de retourner à Calais pour traiter de la paix. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne, ainsi que le bâtard d'Orléans, se joignirent à lui dans cette ville et on signa, avec les ambassadeurs anglais, les premières bases d'un traité. L'adhésion des deux couronnes était indispensable, et cette affaire traîna encore en longueur. On l'obtint enfin le 21 mars 1439, et au mois de février de l'année suivante les premières conférences tenues à Gravelines eurent pour résultat la délivrance du duc d'Orléans.

La rançon fut fixée à la somme énorme de cent mille écus d'or. Le Dauphin et les plus grands seigneurs du royaume répondirent du paiement, et le duc de Bourgogne, qui non-seulement s'était réconcilié avec Charles, mais voulait se l'attacher par des liens de famille, fut celui qui l'aida le plus généreusement en cette occasion. La duchesse de Bourgogne était venue aussi à Gravelines, d'où ces trois personnages se rendirent à Saint-Omer. Là, Charles d'Orléans fut fêté à la cour et reçu aux acclamations des habitants de la ville, charmés de le voir libre. Quoique ce premier accueil fût très-brillant, ces fêtes n'étaient que les préliminaires de celles qui allaient être célébrées. Le 16 novembre 1440, Charles d'Orléans fut fiancé à la nièce du duc de Bourgogne, Marie de Clèves. La pompe déployée pour la célébration du mariage dépasse tout ce que l'on peut imaginer en ce genre; et si quelque curieux désire en lire la descrip-

1. Plusieurs ballades de Charles d'Orléans font allusion à cette réconciliation. Elles commencent ainsi : — *Puisque je suis votre voisin. — Par hâte de mon passage...* — *Des nouvelles d'Albion.*

2. Procès de Jeanne d'Arc. Quicherat, tome III, page 90.

tion, il la trouvera dans une chronique contemporaine, celle d'Enguerrand de Monstrelet<sup>1</sup>.

Bien que Charles eût près de cinquante ans, le bonheur de se sentir libre, son mariage avec une jeune princesse aimable et spirituelle, les fêtes brillantes dont on l'avait entouré, l'abondance de richesses où le faisait tout à coup nager son cousin de Bourgogne, et la satisfaction de parcourir la France au milieu de populations qui témoignaient tant de joie de le revoir, toutes ces prospérités inattendues firent naître en lui une ivresse bien naturelle. Quel contraste et quel changement en effet ! La liberté après une captivité de vingt-quatre ans, des amis à la place de geôliers, le doux soleil de la France au lieu du climat triste et nébuleux de l'Angleterre ! Ce fut au milieu de ces sensations délicieuses que Charles d'Orléans, emmenant sa jeune épouse, se dirigea vers Paris. Le duc de Bourgogne avait largement fourni tout l'argent nécessaire pour monter somptueusement la maison des deux époux, qui voyagèrent avec un train inusité. Accompagnés d'archers et de trois cents cavaliers, ce fut avec cet appareil que, depuis Gand, ils traversèrent les campagnes et les villes dont les habitants se pressaient en foule sur leur passage pour féliciter le prince de sa délivrance ; et cet enthousiasme qu'avaient manifesté les provinces ne fut pas moindre lorsqu'ils entrèrent dans Paris.

Mais ce grand appareil de maison, ce cortège plus que royal, et les acclamations du peuple surtout, déplurent à Charles VII, qui se hâta de faire savoir au prince qu'il le recevrait volontiers, mais sans une suite si nombreuse et accompagné seulement de quelques serviteurs. La froideur de cet accueil, comparée aux récentes explosions de la joie publique, glaça le cœur du prince. Après avoir respectueusement rendu hommage au roi, il se retira immédiatement dans sa seigneurie d'Orléans et alla habiter le château de Blois.

Mécontent de la cour, mais ne pouvant se passer encore des félicitations que devait lui attirer sa rentrée en France, et obéissant à une vanité un peu puérile, Charles alla de son château de Blois faire des courses chez les ducs de Laval et de Bretagne, et chez beaucoup d'autres seigneurs qui possédaient des fiefs. Tous le comblèrent de prévenances amicales et lui donnèrent des fêtes les plus brillantes. Mais en réalité, sous le prétexte de revoir ses anciens amis, il n'était pas fâché

1. Chap. ccliii, année 1440.

de connaître les véritables intentions de ceux qui, mécontents du roi comme lui, préparaient une de ces intrigues contre la couronne si communes en ce temps. On peut même considérer ces réunions de princes et de grands seigneurs à ce moment comme les préludes de cette échauffourée si fâcheuse que l'on décora plus tard du nom de *guerre du Bien public*.

Mais le temps n'était pas encore venu où elle devait éclater, et au printemps de 1443 un intérêt tout personnel absorba momentanément les préoccupations du duc d'Orléans. Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, tomba malade assez gravement pour que l'on crût sa mort prochaine, quoiqu'elle n'ait eu lieu que trois ans après. Cet événement réveilla dans l'esprit de Charles l'idée de rentrer en possession du duché de Milan, sur lequel il avait des droits par sa mère Valentine Visconti, mariée par son père Galéas à Louis d'Orléans, père de Charles, à la condition que ce prince succéderait au duché de Milan après l'extinction de la postérité masculine des Visconti. Philippe-Marie n'avait point d'enfants légitimes, il était malade ; la chance de faire valoir son droit se présentait donc sous un jour séduisant au fils de Valentine. Charles redoubla d'économie tant pour s'acquitter de ce qu'il devait encore pour sa rançon, que pour le cas où le moment viendrait de tenter une expédition sur le Milanais. Aussi, en 1447, lorsque Philippe-Marie Visconti mourut enfin, grâce à sa prévoyance, et à l'aide du duc de Bourgogne et du roi des Romains, il se trouva en mesure de lever une armée. Mais quoique le duc d'Orléans fût très-brave de sa personne, le ciel ne l'avait pas trempé pour les grandes entreprises. Il alla bien en effet jusqu'à Asti, dont le comté resta fidèle à sa cause ; mais les longueurs d'une opération que fit définitivement manquer le vigoureux usurpateur de ses droits, le bâtard François Sforza, époux de la fille illégitime de Visconti, fatiguèrent la patience du prince français, qui laissa à un lieutenant dévoué, Louis de Montjoie, le soin de mettre la conquête du Milanais à fin, si la chose était possible ; mais elle ne le fut pas.

Le 26 février 1450, le bâtard François Sforza était nommé duc de Milan par acclamation du peuple. Quant à Charles d'Orléans qui, on peut le croire du moins, avait été poussé à répéter ses droits sur Milan plutôt par les conseils ambitieux de son oncle le duc de Bourgogne que par sa propre volonté, il négligea, à compter de cette époque, les affaires politiques pour se laisser aller tranquillement au courant d'une vie toute littéraire, celle, au fond, qui s'accordait le

mieux avec son caractère et la nature de son esprit. Il avait d'ailleurs atteint sa soixantième année, le repos lui était doux, sa veine poétique était toujours fertile; il vivait heureux avec sa femme et entouré de nombreux amis, versificateurs aussi passionnés, mais moins habiles que lui. Son château de Blois, où il avait formé une bibliothèque très-riche pour le temps, était donc une véritable cour selon son gré, où l'on passait tour à tour le temps à lire, à faire des vers, à rivaliser en l'art de bien dire, et à régaler les amis qu'on avait invités par de bons repas et par les divertissements que donnaient les ménestrels et les jongleurs.

Malheureusement le détail de ce qui se passait dans cette petite académie n'est pas bien connu; ce n'est qu'en se guidant sur un assez grand nombre de pièces de vers jointes dans les manuscrits à celles de Charles d'Orléans, que l'on peut se faire une idée de la constitution de ce Parnasse blaisois.

On compte plus de trente poètes dont les ballades et les rondeaux sont adressés au duc, ou répondent aux questions poétiques que le prince avait proposées. Plusieurs de ces versificateurs appartiennent à de grandes familles; mais il en est d'autres plus humbles, qui indiquent que la qualité d'homme d'esprit était un titre suffisant pour être admis à la cour du prince. En général les productions de ces écrivains, ainsi que quelques-unes de leur illustre patron, brillent plus par l'élégance et la délicatesse de l'expression que par la variété et la force des pensées. A cette époque, l'art du poète en France était comprimé par des formes si mesquines, qu'il n'aurait fallu rien moins que des génies tels que Dante et Pétrarque pour faire entrer des idées grandes dans des fourreaux aussi étroits et aussi courts que la ballade et le rondeau. A cette gêne, si l'on ajoute celle de terminer chaque strophe par le même refrain, on s'explique la monotonie de ce genre de poésie, et l'habitude qu'il fait contracter de recourir aux recherches subtiles de l'esprit pour faire cadrer trois ou quatre fois de suite le même vers avec des idées différentes. Aussi est-il arrivé que les versificateurs de ce temps, Charles d'Orléans lui-même, n'ont ordinairement visé qu'à la subtilité et à l'élégance du langage.

On aurait tort toutefois de blâmer trop sévèrement un défaut auquel était liée une qualité précieuse pour le perfectionnement de notre langue. Il suffit d'avoir étudié les poètes français qui ont fleuri avant le seizième siècle, pour les classer en deux parts bien distinctes : les uns, écrivains populaires, ayant pour eux l'originalité

et la vigueur de la pensée, mais bravant le goût et l'honnêteté par la crudité de leurs images et de leurs expressions, tels sont les trouvères, les auteurs des fabliaux, Jean de Méhun, continuateur du *Roman de la rose*, et Villon, qu'on ne lit pas toujours sans rougir. A ces écrivains indépendants, il faut opposer une autre classe qui, admis dans les cours, ou même en faisant partie, ont subi le joug des bienséances et ont dû s'astreindre à ne blesser personne par la hardiesse des pensées et surtout par l'audace du langage. Dans ce dernier groupe de poètes *courtisanesques*, se distinguent Guillaume de Lorris, auteur de la première partie du *Roman de la rose*, Thibault, comte de Champagne, et notre Charles d'Orléans dont le génie, comme on l'a vu, se montra plus propre à épurer la langue poétique de notre pays qu'à faire éclater dans ses vers des images et des pensées fortes et vigoureuses. Si l'on compare les chansons de Thibault aux poésies du duc d'Orléans, le pas que ce dernier a fait faire à la langue et à la versification paraît immense; tandis qu'en faisant le rapprochement des poésies du prisonnier d'Azincourt avec celles du poète de Henri IV, Malherbe, on a de la peine à croire que plus de deux siècles se sont écoulés entre ces écrivains, tant le premier est près de la perfection du second.

Charles, aidé par un instinct délicat, est allé au-devant de la plupart des perfectionnements apportés à notre art poétique par Malherbe. Il sentit que l'inversion était antipathique à notre langue; son oreille lui commanda presque toujours de faire succéder alternativement les rimes masculines et les rimes féminines. Dans les combinaisons de vers de plus ou moins de syllabes, il montre parfois de la science et toujours un heureux sentiment de l'harmonie. Mais ce qui brille surtout dans ses poésies, c'est ce tact fin que l'on n'acquiert qu'au milieu d'une société choisie, dans celle des femmes surtout, qui le fit s'abstenir en écrivant de toutes pensées et de toutes paroles qui auraient pu blesser l'oreille et le goût. En un mot, il fut l'un des premiers et des plus excellents qui reconnurent le caractère définitif que devait recevoir la poésie en France, et contribuèrent à la rendre claire, sage et toujours élégante, telle que l'ont constituée Malherbe, Boileau et Racine.

Une collection nombreuse de ballades, de rondeaux et de chansons composés par les membres de la petite académie blaisoise<sup>1</sup> est jointe :

1. Voici les noms de ces poètes : Anne de Clèves, duchesse d'Orléans, P. de  
Tome VI. — 23<sup>e</sup> Livraison. 29



aux poésies du prince qui l'avait formée. D'après plusieurs de ces pièces, on est autorisé à croire que Charles d'Orléans et quelques membres de la société proposaient tour à tour des sujets à mettre en vers, par exemple une proposition proverbiale. Nous donnons le résultat d'un de ces concours poétiques, où l'on s'appliquait plus à braver les difficultés si grandes encore de l'art d'écrire qu'à lutter de force réelle et d'imagination. Ce sont trois rondeaux dont voici le premier composé par Charles d'Orléans :

*L'habit le moine ne fait pas,  
L'ouvrier se connaît à l'ouvrage,  
Et plaisant maintien de visage  
Ne montre pas toujours le cas.  
Aller tout sobrement (modestement) le pas  
N'est que contrefaire le sage.  
Sens subtil couché par compas  
Enveloppé de beau langage  
Musse (cache, éteint) le vouloir de courage.  
Cuider (se trop confier) déçoit en maints états;  
L'habit le moine ne fait pas,  
L'ouvrier se connaît à l'ouvrage.*

Le second rondeau est d'Anne de Clèves, duchesse d'Orléans :

*L'habit le moine ne fait pas  
Car quelque chère (bonne mine) que je fasse  
Mon mal seul tous les autres passe  
De ceux qui plaignent tant leur cas.  
Souvent en dansant, je fais maints pas  
Que mon cœur pris en deuil trépassé.  
L'habit le moine ne fait pas.*

Quant au troisième rondeau, celui de l'académicien Guiot Pot, la fin en est obscure, et je ne citerai que les premiers vers :

*L'habit le moine ne fait pas,  
Car tel n'est pas vêtu de noir  
Qui a cause de se douloir (plaindre), etc.*

Boulainvilliers, le cadet Dalebret, G. des Ourmes, Clermont, Benoit d'Amiens, Tignonville, Simon Cailleau, Faret, Jean monseigneur de Lorraine, Bourbon, jadis Clermont, Le Sénéchal, Blosseville, M<sup>e</sup> Berthault de Villebrune, Froigne, Le Voys, le duc de Bourgogne, A. de Guise, Guiot Pot, Robertet, Cadier, etc.

Ces pièces ne sont pas les seules faites sur un premier vers donné, et on trouve encore neuf autres rondeaux commençant ainsi :

*En la forêt de longue attente, etc.,*

dont les auteurs sont : Charles d'Orléans, la duchesse de Nevers, Frédet, Philippe Pot, Guiot Pot, Gilles, le bâtard de La Trémouille, etc.

Il faut signaler ici une coïncidence curieuse qui montre les efforts qui furent faits à cette époque pour perfectionner la langue française. En même temps que Charles d'Orléans présidait l'académie de Blois, le dauphin de France, Louis, en présidait une autre à Genape, dans le Brabant. A Blois, on débrouillait la langue poétique; à Genape, on épurait la prose. La mauvaise intelligence qui ne cessa de régner entre Louis et Charles VII son père, obligea ce dernier, en 1456, de donner l'ordre d'arrêter son fils. Averti à temps, le futur Louis XI, s'enfuit dans le Brabant, où le duc de Bourgogne l'accueillit et lui donna pour résidence le château de Genape avec douze mille écus pour son entretien. Là, entouré de ses courtisans, le prince mena joyeuse vie, se livrant avec passion au plaisir de la chasse et cultivant les lettres avec non moins d'ardeur. Ses amis, gens d'esprit, composaient en prose des Nouvelles pour le distraire, et l'on pense qu'il y en a quelques-unes de lui dans le recueil des *Cent nouvelles Nouvelles*<sup>1</sup>.

Tout concourt à faire croire que la plus grande partie des dernières années de la vie de Charles d'Orléans fut consacrée à la culture des lettres dans son château de Blois. Mais malgré son goût pour la retraite et les plaisirs de l'esprit, sa qualité de prince du sang le força plus d'une fois à rentrer dans la vie politique. Quoiqu'il ne paraisse pas avoir pris une part très-active à la révolte de la haute noblesse qui fomenta une guerre civile pour ses propres intérêts en la mas-

1. Voici les noms des écrivains qui ont pris part à Genape à la rédaction des *Cent Nouvelles nouvelles*. Monseigneur le Dauphin, monseigneur de La Roche-Phi. de Laon, monseigneur de Launay, M. Lamant de Bruxelles, monseigneur de Créqui, monseigneur Le Duc, Caron, monseigneur de Comessuram, monseigneur de Fiennes, P. de Saint-Yon, monseigneur de Fouquessoles, monseigneur de Beauvoir, M. de Changy, monseigneur de La Borde, monseigneur de Villiers, monseigneur de Lau, monseigneur de Saint-Pol, Mériadec, L'Écossais, Lavandière, monseigneur de Thieurges, P. David, Mahiot, d'Auquesnes, Poncelet, Montbléru, Le Larron, monseigneur Le Prevost de Vuals-tennes, Antoine de La Sale, auteur de 50 nouvelles Nouvelles et du joli roman de Jehan de Saintré.

quant sous le prétexte du *Bien public*, il est à peu près certain cependant que depuis l'avènement de Louis XI au trône, en 1461, l'humeur haineuse et tyrannique de ce prince envers les nobles, auxquels il arracha tous leurs emplois, dut profondément déplaire à Charles. Quant au nouveau roi, il ne laissait échapper aucune occasion de faire sentir à son cousin l'éloignement qu'il avait pour lui.

Une circonstance de ce genre fut en quelque sorte cause de sa mort. Assistant aux états de Tours, il se laissa aller à un élan de générosité inspiré par une pensée de conciliation : il éleva la voix en faveur du duc de Bretagne, sur lequel Louis XI prétendait diriger toute la sévérité de l'assemblée. Le roi, sans égard pour l'âge et les infirmités du prince, l'interrompit en lui jetant dédaigneusement des paroles presque injurieuses. Charles ne put supporter cette offense; il se rendit aussitôt à son château de Blois, où il mourut quelque temps après, le 4 janvier 1465, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Si l'expérience journalière ne nous apprenait pas que le caractère des hommes influe bien plus fortement sur leur destinée que les événements qui traversent leur vie, l'existence de Charles d'Orléans suffirait pour nous en convaincre. Né sur les marches du trône, mêlé dès son adolescence aux intrigues, aux haines politiques les plus ardentes, poussé par les événements à prendre les armes contre les Anglais avec lesquels il avait traité, et prisonnier chez eux pendant vingt-quatre ans; dans ces circonstances si diverses le poète apparaît sans cesse. La poésie est son bonheur, sa vie, et il n'est pas jusqu'à l'espoir, momentanément assez bien fondé de rentrer dans ses droits sur le duché de Milan, qu'il ne néglige pour aller retrouver à Blois le calme et les délassements qu'il chérit. Là, je ne dirai pas revenu, mais débarrassé d'une entreprise où l'avaient engagé son nom et une ambition étrangère, il revint vivre de sa véritable vie, au milieu de sa famille, près de sa bibliothèque, entouré de ses amis poètes, et gouvernant en paix sa petite académie.

Nul homme, portant un si grand nom et ayant vécu au milieu d'une cour et d'un pays agités par tant d'événements extraordinaires, n'est peut-être resté aussi étranger aux appâts de l'ambition que Charles d'Orléans. On peut même douter qu'il ait pensé à s'illustrer par ses vers. Chez lui, composer était le résultat d'un instinct plus impérieux que ses autres facultés, et si l'on en juge au moins par les années passées à Blois, le repos studieux de l'homme de lettres semble avoir été ce qui s'accordait le mieux avec les goûts et les

désirs du prince. Si, comme il est permis de le supposer, Charles préférait les satisfactions intérieures que procurent les occupations littéraires, au renom si souvent disputé d'auteur fameux, ses modestes désirs ont été bien longtemps respectés ; car malgré l'orgueil qu'eussent dû naturellement tirer Louis XII et François I<sup>er</sup> d'avoir eu un tel poète dans leur famille, les vers de Charles d'Orléans semblent avoir été inconnus à ces deux rois amis des lettres. Au surplus, l'oubli profond où sont restés les manuscrits de Charles d'Orléans a duré jusque vers le milieu du siècle dernier, et sans un de ces savants qui aiment et respectent les antiquités, peut-être ne les connaîtrions-nous pas encore. Cette précieuse découverte est due à l'abbé Sallier, bibliothécaire des manuscrits du roi, qui le premier fit connaître les poésies du prince en 1734.

(La seconde partie (Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse) à la prochaine livraison.)

---

# LE SIÈGE DE METZ EN 1552

PAR J.-M. DARGAUD<sup>1</sup>

---

Charles-Quint, avant de s'acheminer au monastère de Saint-Just, résolut de ressaisir Metz et d'en chasser les Français. Il rassembla d'innombrables troupes du fond de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas. Il souleva toute l'Allemagne, afin de s'ouvrir une brèche à travers les remparts de Metz. Henri II s'inquiéta de si vastes préparatifs, et ses plus hardis capitaines n'essayèrent pas même de le rassurer, tant la place était faible contre une si puissante armée, commandée par un tel empereur!

François de Lorraine, seul, ne se troubla pas. Émule de Montmorency, qui lui disputait la faveur du roi, il n'avait pas vu sans peine le connétable doter la France et l'agrandir de trois villes importantes (Toul, Metz et Verdun). Le génie de la guerre et de l'ambition l'aiguillonnant d'ailleurs, il conçut l'espérance de garder avec gloire ce que le connétable avait conquis par la fraude. Il supplia le roi de lui confier la défense de Metz, et le roi ne dissimula pas, tout en se rendant à son désir, qu'il lui accordait un périlleux honneur. Ce poste difficile, presque impossible, et si héroïquement brigué dans une conjoncture décisive, augmenta l'estime du roi et l'enthousiasme de la noblesse pour François de Lorraine.

On ne le nommait plus prince de Joinville, ni comte d'Aumale. Son père, le duc Claude, et son oncle le cardinal Jean étaient morts depuis deux ans, à un mois de distance. Son cousin, le duc souverain de Lorraine, n'était qu'un enfant. Il n'y avait plus qu'un astre dans sa maison, et c'était lui, François de Lorraine, le nouveau duc de Guise. Chef de la branche française de sa famille, il réfléchissait dans sa jeune renommée les exploits, l'antiquité et les splendeurs de son

1. Ce récit est extrait d'une *Histoire de la liberté religieuse* que M. Dargaud vient d'achever, et qui paraîtra le mois prochain dans la *Bibliothèque-Charpentier*, où elle formera 4 volumes.

grand-père, René II, qui avait vaincu Charles le Téméraire à Nancy, et dont l'origine fabuleuse se perdait dans les dynasties troyennes en même temps que son origine historique remontait jusqu'à Charlemagne. Telles étaient du moins les prétentions des princes lorrains, qui se déclaraient encore les héritiers légitimes de l'Anjou et de la Provence, comme issus par les femmes du roi René. Louis XI avait réuni ces provinces au royaume de France, mais les princes lorrains disaient tout bas ou hautement, selon les circonstances, que c'était contre leur droit. Le duc de Guise, d'après les conseils de son frère, le cardinal Charles, avait même inséré, dans son contrat de mariage, le titre de duc d'Anjou. C'est en risquant ainsi de loin en loin des actes de princes du sang, qu'ils avaient peu à peu primé la plus haute noblesse, et qu'ils s'étaient presque égalés aux Bourbons.

Toute la politique du duc Claude avait été de faire de sa maison la rivale, et, s'il se pouvait, la supérieure des branches cadettes de la maison royale. Le duc François avait recueilli cette politique en l'agrandissant aux proportions de son génie.

Naturellement un héros, il s'efforça de devenir un grand capitaine et un homme d'État. Il rechercha toutes les occasions de gagner les soldats et le peuple, d'ensorceler Paris, de donner à l'Église une telle confiance, qu'il fût, aux yeux de tous, le chef des catholiques, le représentant du clergé et de la papauté. Sa famille l'aida dans la poursuite de ses grandeurs. Par le cardinal Charles de Lorraine, quelquefois compromettant, mais plus souvent utile, il s'insinua dans la catholicité européenne et romaine; par le cardinal de Guise, qui était un homme de plaisir, il se conciliait la bienveillance des dames et des jeunes seigneurs; par le grand prieur, le général des galères, il séduisait les marins; par ses deux autres frères, le marquis d'Elbeuf et le duc d'Aumale, il entretenait le souvenir de la noblesse et des armées. Enfin, par sa nièce Marie Stuart, qu'il fiança au dauphin, depuis François II, il se préparait de longue main la dictature du roi et du royaume de France.

Tel était ce grand prince, riche d'ailleurs, et prodigue par bonté autant que par calcul, qui sollicita la terrible responsabilité de protéger Metz contre l'empereur. Il traversa Toul malgré la peste, établit des mesures sanitaires, et donna ses ordres, soit pour la police, soit pour les fortifications; il partit ensuite. Il arriva à Metz, le 17 août, en qualité de lieutenant général et avec des pouvoirs illimités. Le gouverneur, M. de Cossé-Gonnor, accompagné du duc de Nemours,

du vidame de Chartres et d'un brillant état-major de noblesse, vint au-devant du duc de Guise hors des faubourgs. Il lui présenta les troupes en grande tenue. Le duc de Guise leur fit une courte harangue, et les enleva en les assurant que de toutes les grâces qu'il avait reçues du roi, celle qu'il estimait le plus était l'honneur de commander à une si brave garnison. Il la passa rapidement en revue, aux acclamations des soldats, fiers d'un si noble chef. Le duc de Guise les ayant distribués dans leurs quartiers, voulut parcourir la ville. La population remplissait les rues et saluait des fenêtres. Le duc montait un des plus magnifiques chevaux de ses écuries. Il précédait d'assez loin son escorte; il marchait au pas, s'inclinant à droite et à gauche, s'arrêtant sur les places, sur les promenades, dans les carrefours, disant aux hommes qu'il vaincrait ou mourrait avec eux; aux femmes qu'il défendrait la pureté de leurs foyers et l'honneur de leurs filles, aux prêtres, qu'il préserverait l'inviolabilité de leurs églises et la sainteté de leurs autels. La foule répondit par des cris d'enthousiasme, et les applaudissements passionnés de cette multitude retentirent longtemps après que le duc eut franchi le seuil de son palais. Les citoyens, qui avaient craint jusqu'alors la vengeance de Charles-Quint et les abominations des reîtres, se félicitaient, s'embrassaient les uns les autres, s'écriant que le duc de Guise était un sauveur. Quelques-uns disaient qu'il n'avait pas été envoyé par le roi, mais par Dieu lui-même. Les mères, les épouses, les vierges ajoutaient que sous son casque et sous son armure, c'était vraiment l'ange de la guerre qui réprimerait l'orgueil de l'empereur et la brutalité de ses bandes mercenaires.

Le duc de Guise obtint, dès ce jour-là, ce qu'il désirait le plus, le dévouement des habitants et des soldats. Le lendemain, il manda le seigneur Pietro Strozzi et Camillo Marini, tous deux ingénieurs excellents. Il sortit avec eux, fit le tour de la ville, dont il examina soigneusement l'enceinte, et il fixa, en consultant ces hommes d'une expérience consommée, son plan de défense. Metz est baignée au nord, à l'orient et à l'occident par le cours de deux rivières, la Moselle et la Seille; le midi est ouvert et accessible. Le duc de Guise entreprit sans retard et poursuivit d'immenses travaux sur tous les points. On commença par abattre les édifices adossés aux murailles et où les ennemis auraient pu trouver un abri, pour tenter de là, plus sûrement, des progrès vers la ville. On rasa les demeures des particuliers, les bâtiments publics, les églises, les monastères. On construisit,

avec les matériaux répandus çà et là, de nouveaux remparts et des plates-formes où l'on plaça des batteries correspondantes à celles que les Impériaux ne manqueraient pas de braquer des montagnes.

M. de Guise animait tout de sa présence. Il versait l'or à pleines mains; non pas l'or du roi, qu'il épargnait, mais le sien propre et celui de son frère le cardinal. Il encourageait les sacrifices et les récompensait de son estime. Il appelait les bourgeois ses amis, et, dans leur reconnaissance, ils démolissaient leurs maisons, ils voyaient crouler sans regret le toit de leurs pères. Le duc de Guise ne les quittait pas un instant. Pour ne pas perdre une minute, il mangeait debout, au milieu d'eux et des ouvriers. Il voulut même porter la hotte quelques heures par jour, afin qu'après lui, nul n'osât se dispenser de se mettre à l'œuvre. Il ennoblit ainsi jusqu'au plus humble travail. Les princes, les officiers, les seigneurs, le clergé, les jeunes filles, les enfants, les vieillards remuaient la pioche et la pelle, portaient des fardeaux et s'excitaient les uns les autres. Les fortifications s'élevèrent comme par enchantement. Il y avait bien dans cette précipitation des endroits faibles. Le duc les connaissait mieux que personne, et il disait à ses amis : « Ceci nous regarde; là où les Impériaux ne trouveront pas de remparts, ils trouveront nos poitrines et nos épées. »

Il ménageait tous les scrupules. Forcé de jeter bas l'antique abbaye de Saint-Arnould, qui renfermait, avec plusieurs reliques, les tombeaux de Louis le Débonnaire et de tant de princes de cette maison de Charlemagne, dont le duc lui-même se glorifiait de descendre, il ne balançait point. Mais il ordonna une procession générale qu'il suivit tête nue, un cierge à la main, et avec les marques d'un respect religieux, comme pour fléchir le ciel et absoudre ces profanations auxquelles le condamnaient les nécessités de la guerre.

L'activité du duc de Guise rayonnait en tous sens. Il compléta les munitions de siège. Il rassembla de partout des arquebuses, de la poudre et du canon.

Il ne négligea pas non plus les approvisionnements de viande, de blé et de vin. Les boucheries, les greniers et les caves se remplirent. Les jardins et les enclos devinrent des pâturages, et les écuries particulières des abris pour les troupeaux qui devaient alimenter la ville.

Le bon ordre s'établit tout seul. L'amour qu'inspirait le duc de Guise était le patriotisme de Metz. L'empressement à lui plaire était le meilleur code de police. Tous voulaient être distingués de lui, et



qu'il fût content. Il profitait de cette popularité et la faisait tourner au salut commun. Il accomplissait avec facilité les choses les plus difficiles. Quand les bourgeois et les soldats étaient harassés de labeurs, il les délassait par des exercices militaires. Il eut même assez d'autorité pour supprimer les duels privés, en face de ce grand duel contre l'empereur. Et ce n'était pas la menace du poing coupé qui arrêtait les querelles, c'était la crainte de contrister M. de Guise.

Dans la prévoyance de l'avenir, il fut contraint de proscrire de la cité toutes les bouches inutiles. C'est la mesure qui lui coûta le plus. Il l'adoucit du moins par les égards que suggère la bonté. Il permit aux exilés d'emporter avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, s'engageant à leur rendre compte, après le siège, de ce qu'ils auraient laissé sous la garantie inviolable d'un inventaire et de sa parole. Il écrivit aussi aux gouverneurs des villes d'Alsace et de Lorraine, les priant de recevoir comme des frères tous ces malheureux sans asile et sans foyers.

Tranquille alors, le duc de Guise avertit par un courrier Henri II que Metz serait préservée pendant un an, et qu'il en répondait.

Son assurance venait de son grand cœur et de son génie infatigable; car sa situation aurait épouventé tout autre général. Il était dans une ville mal fortifiée et très-vaste, menacée par l'empereur. Il n'avait qu'une faible garnison et une population inexpérimentée; mais il en était l'âme et son esprit était partout, dans les familles des bourgeois, dans les casernes des soldats. Une circonstance ajoutait à sa sécurité : toute la plus haute noblesse de France était autour de lui. Il y avait trois princes du sang, le duc d'Enghien, Condé et M. de La Rochesur-Yon. On distinguait, parmi ce grand nombre de seigneurs, deux frères du duc de Guise, le grand prieur et le marquis d'Elbeuf; puis le duc de Nemours, le vidame de Chartres, Montmorency et Damville, fils du connétable, le duc de Castro-Horatio-Farnèse, et cent autres.

Rien n'était à redouter avec de tels hommes, si ce n'est l'excès du courage et une sorte d'anarchie chevaleresque. Rebelles à la discipline par ardeur de gloire et par privilège de naissance, de tels volontaires déconcertent souvent les meilleurs plans d'un chef. Ils se précipitent dans des témérités qui compromettent, soit un siège, soit une bataille, et ils deviennent nuisibles à force de vouloir servir. Heureusement M. de Guise connaissait ce danger et il le conjura. Profitant de son ascendant sur tant de hardis seigneurs, il leur assigna un

poste à chacun, et il obtint d'eux leur parole de ne quitter ce poste sous aucun prétexte. Il les enrôla, de la sorte, dans des compagnies où ils étaient obligés d'obéir à des capitaines éprouvés et nommés par le duc de Guise. Il les contraignit ainsi à bien faire, et tous furent des modèles de soumission à la règle, des exemples vivants d'héroïsme.

Pendant que le duc de Guise employait si bien les heures, même celles du sommeil, disant : « Je dormirai quand l'empereur aura renoncé à prendre Metz, » Charles-Quint avait consumé deux mois à rassembler ses troupes italiennes, espagnoles, autrichiennes, ses lansquenets et ses reîtres. Il marchait accompagné d'Emmanuel-Philibert, fils du duc de Savoie, du prince Jean de Brandebourg, du duc de Holstein, frère du roi de Danemark, du duc d'Albe, et de Medicino, marquis de Marignan, deux de ses meilleurs généraux. L'un et l'autre avaient conseillé d'ajourner cette expédition au printemps, mais le vieux monarque, gâté par le long exercice du pouvoir, croyait que tout, jusqu'aux saisons, devait céder à son impatience. Il rejeta leurs objections et il leur donna le commandement de son avant-garde.

Déterminés désormais à combattre, puisque tel était le désir de l'empereur, le duc d'Albe et le marquis de Marignan vinrent camper, le 17 octobre, avec vingt mille hommes, à l'est de la ville.

Dès qu'ils parurent, le duc de Guise, qui était homme politique autant qu'homme de guerre, sentit qu'il fallait frapper l'opinion par un coup d'audace. Il réunit une troupe d'élite qu'il plaça sous les ordres de Strozzi, s'écriant qu'il les choisissait pour aller parler français à ces Impériaux et leur demander ce qu'ils voulaient. Strozzi partit au pas de course. Une escarmouche très-vive s'engagea entre lui et les ennemis. Il ne rentra dans la ville qu'après leur avoir tué deux cents fantassins; lui, n'en avait perdu que cinq. Le duc de Guise, à la tête des habitants, reçut ces premiers héros du siège à leur retour, et leur fit une harangue pour les féliciter. Il la termina par ces mots, qu'il adressait aux bourgeois autant qu'aux soldats : « Mes amis, Dieu est pour nous. Cette victoire est de bon augure, elle en présage bien d'autres. »

A cette escarmouche succédèrent sans cesse des escarmouches nouvelles. Ordinairement, elles étaient heureuses aux Français.

Le patriotisme et la valeur croissaient dans la ville, malgré les menaces et la trahison des alliés.

Le 10 novembre, le margrave Albert de Brandebourg, un vrai

condottiere, quoiqu'il fût cousin de l'électeur du même nom, quitta l'écharpe blanche pour l'écharpe rouge, et passa à l'empereur. Il avait longtemps flotté entre Charles-Quint et Henri II. Ses protestations de fidélité au roi cessèrent enfin. Il mit en déroute la cavalerie du duc d'Aumalé, qui fut blessé et pris, puis il parut devant Metz et joignit ses troupes à celles de Charles-Quint.

Le 20 novembre, des salves d'artillerie annonçaient l'empereur. Il arrivait de Thionville en litière, afin de presser le siège. Un logement lui avait été préparé dans un château situé près des ruines de l'abbaye de Saint-Arnould.

La grande armée impériale se divisait en trois armées dont la principale était commandée par le duc d'Albe et par le marquis de Margnan, les deux autres par le duc de Holstein et par le margrave Albert. Ces armées, sans compter les pionniers et les valets, s'élevaient à plus de cent vingt mille hommes.

L'empereur, qui voulait Metz à tout prix, ordonna des attaques formidables. Pendant plus d'une semaine, chaque jour, quatorze mille coups de canon tonnèrent contre la ville. Ce bruit épouvantable fut entendu à quarante lieues de distance, à Strasbourg et au delà du Rhin.

Les assiégés tinrent ferme : « Mes amis, leur disait le duc de Guise, voilà des maladroits qui font beaucoup de fracas, mais ils feront moins de besogne que nous. » Et quand les murs s'écroulaient, quelquefois le duc y suppléait par des gabions et des sacs de laine que les habitants roulaient entre eux et l'ennemi; mais le plus souvent il lançait par les brèches ses bandes intrépides. Tandis que les bourgeois rebâtissaient les remparts, les soldats poursuivaient les Impériaux jusque sous leurs tentes, et d'assiégés devenaient assiégeants. Jamais on ne vit mieux que dans cette mémorable défense de Metz ce que peut le petit nombre lorsqu'il est possédé par la grande âme d'un héros.

M. de Guise désignait lui-même les cheveu-légers et les arquebusiers qu'il destinait aux sorties; puis il se postait soit à la porte, soit à la brèche, avec des réserves, pour les soutenir au besoin. Lorsque ces braves gens rentraient, il les remerciait de leur courage, les consolait de leurs blessures, donnant à l'un une louange, à l'autre de l'or, à l'autre un grade. Dans quelques rares occasions, il ôta même son gantelet, et offrit la main à ceux qui s'étaient distingués par des actions d'éclat.

Un sergent, à qui il avait fait cet honneur, ne sachant comment le reconnaître, se jeta dans une tranchée avec six de ses camarades armés seulement de piques, et il en chassa plus de trois cents Impériaux.

Un autre sous-officier, dont le duc avait approuvé hautement la belle conduite, traversa, lui douzième, toute une compagnie de reîtres, encloua deux batteries, tua les canonniers sur leurs pièces, et ramena la moitié de ses compagnons dans la ville.

Nul n'échappait à cet ascendant de M. de Guise. Tout homme qu'il avait électrisé d'un mot, ou d'un sourire de sa bouche, ou d'un éclair de ses yeux, était à l'instant transformé : d'un soldat il faisait un capitaine, d'un bourgeois un aventurier de guerre, d'un agneau un lion. Il ne se reposait jamais. Il était toujours debout, botté et armé. Il se multipliait avec une continuité admirable, sans cesse et à propos, dans les lieux, dans les circonstances et dans les expéditions où il était le plus nécessaire. Il parlait à chacun le langage le plus simple ou le plus saisissant. Il se renouvelait d'heure en heure, de minute en minute avec les choses et avec les hommes. Il était tout en tous. Sa force n'était plus individuelle et bornée, elle était universelle et toute-puissante.

Pendant qu'il accomplissait ces miracles et qu'il était lui-même un miracle de volonté et de génie, l'armée de l'empereur se fondait devant Metz. Les sorties meurtrières, le froid, les désertions, les maladies la décimaient. Charles-Quint désespéré, après deux mois de revers, d'épidémies, au cœur de l'hiver le plus rigoureux, allait être la risée de toute l'Europe s'il ne se hâtait. Il résolut un assaut décisif, et remettant sa gloire à la garde de ses généraux et de ses troupes, passant en litière dans tous les rangs qu'il cherchait à enflammer par ses exhortations et par ses prières, il disposa tout pour cette journée suprême.

Il y avait une brèche de plus de cent vingt pas; c'est par là que le duc d'Albe et le marquis de Marignan devaient pénétrer dans Metz. L'empereur avait marqué ce chemin à ses troupes. Instruit de ce dessein, le duc de Guise rangea la garnison en bataille devant cette brèche. Sa contenance était tranquille, son visage souriant. Il s'adressait aux officiers et aux soldats avec plus d'affection. Il les nommait par leurs noms, mêlant à ses propos une familiarité amicale et une gaieté de bon présage.

Quand il eut donné ses principaux ordres et que tout alla bien à

son gré, un de ses gentilshommes lui apporta des épées. Il en essaya plusieurs, selon sa coutume dans les grandes occasions, puis en ayant choisi une, il l'éleva, l'agita en l'air, et l'abaissant doucement, il fit signe qu'il voulait parler.

« Réjouissons-nous, mes amis, s'écria-t-il, que l'ennemi ait renversé cette muraille. Il n'y a plus désormais de barrière entre lui et nous. Il a ouvert le champ à notre courage. Vous avez été le chercher assez souvent jusque sous ses tentes, pour qu'il vienne, une fois au moins, à vos portes. Recevez-le bien, et prouvez-lui que vous le craignez moins encore de près que de loin. Ce que je souhaitais le plus, c'était qu'il cessât de se cacher derrière ses canons, et qu'il osât vous affronter la pique à la main. Ce jour sera mémorable à jamais. Songez, mes amis, que l'Europe vous regarde, et apprenez-lui que pour arrêter le plus grand des empereurs et ses trois armées, il a suffi d'une ville fidèle et d'une poignée de Français.

« Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'être aujourd'hui ce que vous avez été depuis cinq mois, c'est d'être dignes de vous-mêmes. Et il ajouta en touchant sa poitrine : — Je vous demande aussi de suivre la croix de Guise partout où elle vous conduira. »

D'universelles acclamations ayant accueilli ce discours, le duc se plaça en travers de la brèche avec une partie de la garnison. C'était le moment où les Impériaux s'avançaient. Mais ils n'eurent pas plutôt aperçu les Français et reconnu le duc de Guise qui donnait fièrement ses ordres, l'épée nue au poing, qu'une terreur panique s'emparant d'eux, ils se dispersèrent de tous côtés. Jamais l'empereur n'avait été témoin d'une telle lâcheté. Ni ses supplications, ni ses menaces, ni les efforts de ses généraux ne parvinrent à retenir ces malheureux précipités par l'effroi. L'empereur, hors de lui, suffoqué par la honte et par la colère, criait d'une voix sourde qu'il n'avait plus d'hommes autour de lui et qu'il avait trop vécu. On l'emporta presque évanoui de douleur derrière les ruines de Saint-Arnould, dans le château où il s'était établi. Il y réunit un conseil de guerre composé de ses principaux capitaines, afin de délibérer sur ce qu'il y avait à faire. La retraite fut résolue à l'unanimité. Plus du tiers de l'armée avait péri, le reste était démoralisé. L'empereur, obligé de se résigner, accabla de reproches plusieurs de ses généraux, qu'il rendait responsables de la pusillanimité des soldats. Quand il les eut congédiés, il répétait avec amertume aux gentilshommes de son intimité : « Je vois bien, messieurs, que la fortune est femme, et qu'elle aime mieux un jeune

roi qu'un vieil empereur. » Il s'éloigna de Metz le 1<sup>er</sup> janvier 1553 pour retourner à Thionville. Les Belges amenés par Egmont décampèrent le lendemain, puis, dans la nuit suivante, la principale armée sous les ordres du duc d'Albe et du marquis de Marignan; puis, le surlendemain, les divisions du duc de Holstein et du margrave Albert de Brandebourg.

Le désordre de cette retraite fut augmenté le dernier jour par la cavalerie de la garnison, qui, sur un signe du duc de Guise, et sous le commandement du prince de La Roche-sur-Yon, poursuivit les Impériaux. Le prince, ayant atteint quelques escadrons espagnols, poussa son cri de guerre. Cette troupe presque entière jeta ses armes, et l'officier qui la commandait, s'adressant au prince de La Roche-sur-Yon, lui dit : « Comment aurions-nous la force de combattre? nous n'avons pas même la force de fuir. »

Le prince, confus de tant d'humiliation pour des hommes aussi braves et aussi hautains que les Espagnols, laissa aller ces pauvres gens et tourna bride. Il traversa le camp des Impériaux en revenant à Metz. Ce camp ressemblait à un cimetière. C'était un spectacle effroyable. Le sol, détrempé par la neige fondue et par la pluie glacée, n'offrait plus qu'une vaste étendue de boue et de sang. Il était couvert de cadavres, de chevaux et de cavaliers. La terre, soulevée çà et là, creusée par les rigoles et les petits torrents de la saison, s'entr'ouvrait aux tombes d'où perçaient tantôt un bras, tantôt une jambe des malheureux tués pendant le siège et ensevelis à la hâte. L'air, quoique froid, était chargé d'exhalaisons impures. On entendait partout, dans les tentes et hors des tentes encore dressées, les gémissements des malades et le râle des mourants. Les loups et les corbeaux rôdaient autour de ce champ de carnage. Le duc de Guise le parcourait à cheval. Il était entouré de gentilshommes, de chirurgiens et de fossoyeurs. Il donnait de l'argent, des secours; il faisait enterrer les morts, panser les blessés, que l'on transportait ensuite dans les hôpitaux de Metz. C'est au milieu de tous ces soins que le prince de La Roche-sur-Yon rencontra le duc de Guise, dont l'humanité égala les talents et rehaussa le caractère.

Avant de quitter Metz, le duc ordonna encore une procession solennelle. Il y assista tête nue et une torche dans la main droite, mêlant la diplomatie à la piété par un auto-da-fé de tous les livres de Luther. Ce prince, qui fut le plus éminent, le meilleur, le plus religieux des Guise, avait sans doute l'intention de rendre grâce à Dieu, mais il dési-

rait aussi être agréable à la multitude, car s'il était bon catholique, il n'était pas moins bon politique.

Il récompensa ceux qui s'étaient distingués. Il rappela les habitants qu'une dure nécessité l'avait contraint d'écarter de la ville. Il les réintégra dans leurs propriétés et leur restitua, d'après l'inventaire qui avait été dressé, tout ce qui leur appartenait. Ceux qui avaient essuyé des pertes, il les dédommagea avec les finances du roi, et il dissipa les siennes propres à combler les plus indigents. Ses intendants furent obligés d'avoir recours à un emprunt pour le voyage de leur maître.

Le duc de Guise était entré à Metz un héros, il en sortit un grand homme. Il était l'entretien de la France et de l'Europe. Son nom était dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres. Quand il arriva à la cour, le roi l'embrassa à plusieurs reprises, lui disant : « Vous avez vengé le règne de mon père et honoré le mien. » Il lui dit encore : « Comment avez-vous fait, avec si peu de ressources, pour chasser l'empereur? — Sire, j'ai pensé à mon devoir; du reste, avec l'aide de Dieu, de Votre Majesté et d'une armée française, quel capitaine ne tenterait le possible et même l'impossible? »

---

# L'ANNÉE LITTÉRAIRE

---

## CHAPITRE XVI.

5 OCTOBRE 1859.

### I

Gardez-vous bien, nous dit-on, d'aborder au théâtre les sujets qui rappellent cette triste nécessité de la mort à laquelle nous sommes tous soumis; laissez de côté les héritages, les testaments, toutes choses qui rendent le spectateur mélancolique, et qui jettent sur les idées un voile de deuil. Le conseil paraît bon au premier abord; mais l'expérience et la réflexion aidant, on s'aperçoit bien vite que ces pièces, condamnées d'avance, sont précisément celles qui réussissent le mieux et le plus longtemps. *Le Légataire universel* n'a pas cessé de figurer au répertoire, et cette comédie compte toujours parmi les meilleures de la scène française. Le théâtre de la rue Richelieu a repris l'année dernière les *Héritiers* de feu Alexandre Duval, et cette année le *Vieux Célibataire* de feu Colin d'Harleville; le Gymnase nous donnait il n'y a pas bien longtemps l'*Héritage d'Oscar Plumet*, et enfin l'Odéon a représenté la semaine dernière le *Testament de César Girodot*, sans trop s'apercevoir que le sujet fit du tort à la pièce; bien au contraire: si ce qu'on prétend des sujets tristes était vrai, le théâtre deviendrait impossible; presque toujours les mariages qu'on y fait reposent sur des espérances dans lesquelles la mort est de moitié; à chaque instant on y parle de testament et d'héritage: en supprimant ces mots-là et les choses qu'ils représentent, la comédie se priverait de ses meilleures ressources, et perdrait les occasions les plus fréquentes et les plus naturelles de mettre à nu les faiblesses du cœur humain. Aussi je ne crois pas qu'elle y renonce jamais, malgré toutes les représentations qu'on pourra lui adresser à cet égard.

*Le Testament de César Girodot* de MM. Adolphe Belot et Edmond



Villetard, malgré son titre et sa donnée, n'en est pas moins une pièce aussi amusante que tant d'autres qui reposent sur ce qu'on est convenu d'appeler un sujet gai. Girodot est mort et bien mort, puisqu'il s'agit de partager son héritage; et dût-on me taxer d'insensibilité profonde, j'avoue que l'idée que Girodot n'est plus, et qu'un jour, à mon tour, je le suivrai dans la tombe, n'est point capable de m'empêcher de prendre plaisir aux embarras de ses héritiers, et de m'égayer au spectacle de leur convoitise. Si pendant que les acteurs jouent une pièce on faisait toujours un retour sur soi-même, le théâtre, au lieu d'être un plaisir, deviendrait une espèce de supplice. Girodot est trépassé, il nous en arrivera autant un jour, c'est certain; en attendant, rions un peu de ses héritiers, et voyons comment ils vont se tirer des clauses de son testament.

Ce testament porte en substance que le légataire universel de César Girodot sera celui que les héritiers désigneront eux-mêmes au scrutin. Voilà, dira-t-on, une disposition bien bizarre; pourquoi donc? Girodot me semble, au contraire, un homme très-sensé et tout à fait de son temps; il a vu que la société reposait sur l'élection, que la mode était de s'en remettre sur toutes choses au suffrage universel. *Alea jacta est*, s'est-il écrié, que tous mes parents réunis un bulletin à la main élisent celui qui doit avoir les biens que je laisse; ils choisiront le plus digne, certainement. En faisant ce raisonnement, l'âme de Girodot, heureuse et satisfaite, s'envola vers un monde meilleur.

J'ai rencontré au foyer de l'Odéon un légiste, lequel m'a assuré qu'un pareil testament, soumis à l'appréciation des tribunaux, serait cassé par toutes les juridictions, comme entaché de nullité; un homme éclairé m'a fait observer, toujours au foyer de l'Odéon, que le bonhomme Girodot n'avait pas le sens commun; que non-seulement son testament était nul de droit, mais encore qu'il serait très-facile à des héritiers de l'éluder en fait en nommant un légataire de paille qui leur remettrait ensuite au prorata leur part de succession. Ce sont là des objections auxquelles il est inutile de s'arrêter; nous ne sommes point ici pour débattre une question de droit. Je dois ajouter d'ailleurs que les auteurs ont répondu d'avance à la seconde objection. César en mourant a choisi pour exécuteur testamentaire le rigide Massias; c'est lui qui est chargé de surveiller les opérations électorales, et de maintenir la vérité et la pureté du scrutin.

Les héritiers Girodot sont au nombre de sept, si je ne me trompe :

Isidore Girodot, Félix Girodot, Célestin Girodot, Lucien Girodot, Pauline Girodot, Hortense Lehuchoir née Girodot, Langlumeau. Je ne m'arrêterai pas à décrire les menées auxquelles se livrent les divers partis qui s'agitent autour de la succession Girodot. Ce serait un triste spectacle. Il ne faut pas voir les conclave de trop près. La cupidité est comme l'ambition, elle fait taire tous les autres sentiments. Je me hâte d'ajouter cependant que les heirs Lucien et Pauline font exception à la règle générale. Ces deux jeunes gens s'aiment, et pourvu qu'on les marie, ils se soucient fort peu du testament. Malheureusement pour Lucien, il a aimé dans le temps son autre cousine Hortense Lehuchoir née Girodot et il en a été aimé; mais le devoir chez elle a été plus fort que la passion : les deux amoureux ont rompu; Hortense est devenue la femme du capitaliste Lehuchoir, et Lucien a mis son cœur consolé aux pieds de Pauline. A l'heure où s'ouvre la succession de l'oncle Girodot, Lucien ne songe plus au passé depuis bien longtemps. Que n'en est-il de même d'Hortense! En découvrant que Lucien aime Pauline, elle se sent mordue au cœur par le serpent de là jalousie. « Je devine vos projets, dit-elle au jeune homme, vous épousez Pauline pour avoir la fortune de l'oncle Girodot; car son père réunira probablement, grâce à votre voix, la majorité des suffrages. »

Hortense, au fond, ne croit pas un mot de ce qu'elle dit : c'est la jalousie, l'impitoyable jalousie qui la fait parler ainsi; elle n'en a pas moins blessé au cœur Lucien et Pauline. Pour lui prouver qu'elle se trompe sur leur compte, les deux jeunes gens, non contents de décider qu'ils ne se marieront pas, écrivent sur leur bulletin le nom de madame Lehuchoir, qui obtient ainsi la majorité, avec les voix que lui a raccolées son mari, Dieu sait par quelles manigances. Hortense, devenue plus calme, rougirait d'accepter le sacrifice de Lucien et de Pauline, elle renonce donc à la succession. On se demande à qui elle doit revenir. Ici nous voyons surgir Massias avec une lettre posthume de défunt Girodot. En vertu de cette lettre, c'est Pauline qui devient héritière; à son tour de refuser, et pour qu'on ne puisse avoir aucun doute sur la sincérité de son refus, elle déchire le testament; mais Massias lui fait remarquer qu'elle est mineure, et qu'aux termes du code civil elle ne saurait rien accepter ou refuser sans le consentement de son père. Girodot (Félix) n'a pas les mêmes raisons que sa fille de dédaigner un million et demi; il accepte donc pour elle la succession de César Girodot, dont il distraira seulement deux cent mille francs

qu'il donne à son frère Isidore Girodot, à la grande satisfaction de Célestin Girodot, son neveu. Tout finirait donc pour le mieux dans la meilleure des comédies possibles, si l'avenir de madame Lehuchoir ne nous causait d'assez sérieuses inquiétudes. Outre qu'elle ne me paraît pas bien complètement guérie de son ancienne passion, son mari, qui est un fort vilain homme, n'a pas l'air de vouloir lui pardonner de sitôt le refus inexplicable de la succession, et à moins que quelque bonne apoplexie foudroyante ne la sauve, elle me semble sur la pente de bien mauvais jours. Heureusement Lehuchoir est fort sujet à se mettre dans d'effroyables colères; il a le cou court, et le sang l'incommodé souvent.

On peut certes critiquer cette pièce : elle est un peu dé cousue, l'action languit, ou plutôt il n'y a pas d'action; les auteurs ont dessiné des charges plutôt que des portraits; ils nous ont montré des types et non des caractères; ils ont tracé une série de scènes comiques au lieu d'une comédie. Je le reconnais : mais les charges ont du trait, les types ne manquent pas de réalité, il y a du feu dans un grand nombre de scènes, et avec du trait, de la réalité, du feu, ce serait bien le diable si on ne parvenait pas à écrire une comédie à tiroirs vive et amusante.

## II

M. de Saint-Georges vient de donner à l'Opéra-Comique une pièce intitulée : *La Pagode*, qui montre le marin anglais sous un jour nouveau et inattendu. J'en étais encore resté, je l'avoue, à mes impressions d'enfance. Pour moi, Robinson Cruséo n'avait pas cessé d'être le type du matelot britannique, et si je consentais à le dépouiller quelquefois de son paletot en peau de chèvre, de son parasol, et de son perroquet, il m'était impossible de le séparer de sa Bible. Grave, dévot, ne riant presque jamais, je n'aurais jamais cru un marin de race saxonne susceptible de se déguiser en grand prêtre, comme le héros de M. de Saint-Georges, et de s'enrichir aux dépens de la crédulité hindoue, en livrant à ses adorations un morceau de bois façonné de sa propre main. Les marins de la race latine me semblaient seuls capables de ces sortes de tours. J'ai connu un de ces navigateurs qui avait été dieu et qui ne s'en montrait pas plus fier pour cela. Retiré dans une bastide des environs de Marseille, il l'avait quittée au bout de quelque temps pour reprendre son métier de dieu. Il a écrit à sa

famille que ses anciens croyants l'avaient remplacé par un gros serpent pendant son absence, mais qu'il n'avait eu qu'à se montrer pour chasser l'usurpateur, et qu'il était plus dieu que jamais.

J'ai fait des dieux, pourrait dire le marin de l'opéra-comique, et n'ai pas voulu l'être. Voyant que son idole baisse, qu'elle ne fait plus d'argent, il ramasse dans le bois voisin une petite fille abandonnée, il l'installe dans une niche et la voilà déesse, issue du propre sang de Brahma. Une divinité de plus ou de moins, les Hindous n'y regardent pas de si près; ils accourent à l'autel de la nouvelle déesse, les offrandes affluent et chaque jour le grand prêtre vide des troncs remplis jusqu'à la bouche. Malheureusement pour lui, la déesse grandit; en grandissant elle devient coquette : la coquetterie mène droit à l'amour. Un beau matin, la fille de Brahma signifie à son grand prêtre qu'elle veut se marier à un jeune lieutenant de l'armée de la compagnie. « Si vous vous opposez à mon mariage, ajoute-t-elle, je monte tout à l'heure sur l'autel, et je déclare en présence des fidèles réunis que Brahma n'a jamais été mon père et que vous êtes un imposteur; après cette explication, le moins qu'il puisse vous arriver, c'est qu'on vous précipite dans le Gange. Me laisser libre, ou être mangé par les crocodiles? choisissez. »

Le choix du grand prêtre ne saurait être douteux. « Il me sera toujours facile, pense-t-il, d'expliquer la disparition de ma déesse; je dirai que Brahma lui-même est venu l'enlever, et que je l'ai vu de mes propres yeux l'emportant dans ses bras jusqu'au troisième ciel; je serai bien malheureux si, à la faveur de ce miracle, je ne viens pas à bout de redonner quelque crédit à mon idole. Il y a longtemps que ces gens-ci n'ont pas adoré de morceau de bois; ils seront peut-être charmés de revenir à l'ancien culte. » Les prévisions du grand prêtre se réalisent, et les bons Hindous se précipitent aux pieds de l'idole sans plus songer à la fille de Brahma que si elle n'avait jamais existé. On assure qu'elle est depuis six mois à Londres, où elle vient de faire paraître un livre sur les religions de l'Inde.

Il n'y a pas un brin de prose dans cette pièce : airs et dialogue, tout est en vers. Cela ne la rend pas plus amusante. La musique de M. Fauconnier n'est pas sans quelque rapport avec la poésie de M. de Saint-Georges; elle est facile, coulante et dépourvue d'originalité. M. Fauconnier débute, et il pourra faire mieux une seconde fois. J'ignore s'il est grand prix de Rome, mais je ne vois rien dans sa partition qui empêche de le supposer.

On trouvera peut-être que je suis un peu trop sévère pour la *Pagode* ; mais aussi pourquoi l'auteur choque-t-il à ce point les idées reçues touchant le caractère des marins anglais et des officiers de la très-honorable Compagnie des Indes ?

## III

Lulli a été mis plus d'une fois en vaudeville et en opéra-comique. Ce n'est que justice ; toujours on l'a montré dans sa jeunesse ; il n'est supportable en effet qu'à cette époque de sa vie, où il lui reste encore quelques sentiments honnêtes et généreux, dont M. Boisseaux, l'auteur des *Petits violons du roi*, s'est servi assez habilement pour amener le mariage obligé du héros et de l'héroïne de sa pièce. Au moment où elle commence, Lulli vient d'être expulsé des offices du grand cuisinier Béchamel. Que va devenir le pauvre marmiton ? il ne lui reste plus rien que les débris de son violon. Béchamel, dans sa colère, lui a brisé cet instrument sur les épaules. La Providence met sur son chemin un autre infortuné, Philippe Beauvais, neveu de madame Beauvais, femme de chambre de la reine mère. Ces deux victimes de la destinée se racontent leurs chagrins mutuels ; vous connaissez ceux de Lulli. Quant à Philippe Beauvais, il est amoureux de sa cousine ; mais la tante Beauvais, fort entichée de noblesse, entend que son neveu et sa nièce se poussent à la cour ; elle veut marier l'un à une vieille marquise, l'autre à un vieux marquis ; peut-être, les deux enfants établis, consentira-t-elle à devenir elle-même la femme d'un prince lorrain, ou tout au moins d'un duc et pair. Où ne peut arriver en effet une femme qui a fait battre le cœur du jeune roi, et qui a surpris et gardé des lettres adressées par Mazarin à Anne d'Autriche, et que le ministre et la reine rachèteraient à tout prix ?

Il n'est que trop vrai, ce fut à madame de Beauvais, la première femme de chambre de sa mère, que s'adressa le premier hommage de Louis XIV. Saint-Simon trace un assez vilain portrait de celle qui précéda, dans le cœur du grand roi, mademoiselle de La Vallière, et madame de Montespan. Elle était laide, borgne ; elle avait plus de quarante ans et le roi quatorze. A cet âge, on n'y regarde pas de si près, et pour assurer la puissance de la Beauvais, il n'était pas besoin que M. Boisseaux l'armât par surcroît d'une correspondance suspecte entre la reine mère et Mazarin. Ne chicanons pas l'auteur là-dessus.

Un paquet de lettres fait toujours bien dans un opéra-comique ; mais revenons à Lulli.

Le jeune marmiton, ému par le désespoir amoureux de son ami Philippe, s'est mis dans la tête de le marier avec celle qu'il aime. Pour cela, il faut d'abord s'emparer des terribles lettres. Lulli s'introduit donc le pistolet au poing chez madame Beauvais : elle crie ; on le poursuit ; il se sauve dans la cuisine royale ; le commissaire va franchir l'auguste enceinte ; soudain, il s'arrête et incline la tête devant Lulli qui passe fièrement en criant : place au sorbet du roi ! L'histoire est muette sur ce sorbet, les mémoires n'en font nulle mention ; il est vrai que Dangeau n'avait pas encore commencé son journal lorsque la scène se passe, sans cela nous saurions bien si le sorbet était à l'orange ou au citron. Dangeau nous aurait également appris avec indignation que ce jour-là le roi faillit attendre, car pendant que Lulli porte le sorbet à Sa Majesté, madame Beauvais, qui s'est réservé l'honneur de le lui présenter de sa propre main, est obligée de batailler avec Lulli ; c'est en vain qu'elle prie et qu'elle menace, madame Beauvais n'aura le sorbet qu'à la condition de consentir au mariage des deux amants ; elle cède, et Louis XIV peut enfin rafraîchir son gosier altéré. Mais voici bien une autre affaire ! Le roi ne prend jamais de glace sans accompagnement de musique, il demande ses violons. Madame Beauvais a oublié de les faire prévenir. Que devenir, grands dieux ! Lulli se présente, Lulli suivi de douze marmitons l'archet à la main ; l'orchestre commence, la cour est ravie et Lulli est nommé chef des douze petits violons du roi !

L'auteur de la musique de cet opéra, M. Deffès, peut passer à bon droit pour un des heureux du siècle ; il est grand prix de Rome, il n'a pas quarante ans encore, et il a pu faire représenter déjà quatre ouvrages nouveaux, deux à l'Opéra-Comique, et deux au Théâtre-Lyrique.

## IV

Puisque le Théâtre-Lyrique a jugé à propos de mettre Lulli en scène dans un opéra-comique intitulé *les Petits violons du roi*, je veux profiter de l'occasion pour dire ma pensée sur cet Italien qui a exercé une si déplorable influence sur l'art musical et sur l'art dramatique en France. L'accusation paraîtra d'abord singulière. Justifions-la.

S'il y a un genre faux, ridicule, absurde, c'est celui de ces pièces où l'acteur chante et parle tour à tour, où il interrompt une tirade pour entonner une chanson, où il sème le dialogue de couplets, où il confond le vers et la prose. A qui devons-nous ce genre détestable qui s'appelle l'opéra-comique? Au génie national, me répondra-t-on. O génie national, que de crimes on commet en ton nom! Je soutiens que le génie national n'est pour rien dans la paternité de l'opéra-comique ni du vaudeville. J'accuse hautement Lulli d'être leur père détesté, Lulli, l'impitoyable directeur de l'Académie royale de musique, Lulli dont le sceptre de fer s'étendait sur tous les théâtres de Paris et du royaume. Molière avait vingt violons dans son orchestre, des chanteurs et des danseurs; il n'aura désormais que six violons, et plus de chanteurs ni de danseuses, Lulli l'ordonne, et pour garder ses six violons, Molière lui payera un droit considérable; un autre directeur veut faire chanter de la musique nouvelle sur son théâtre, soit; mais qu'il parle et chante successivement et qu'il finance entre les mains du seigneur Lulli; un troisième directeur voudrait obtenir la même permission, mais Lulli la refuse. « Tu ne chanteras, lui dit-il, que de la musique ancienne ou tu ne chanteras pas; tu te contenterais de parler, eh bien! pas du tout, j'entends que tu chantes en même temps. » De par Sa Majesté Lulli I<sup>er</sup>, autocrate de l'Académie royale de musique, roi de tous les théâtres de France et de Navarre, il est défendu à tel directeur de faire paraître sur son théâtre plus d'un acteur parlant; tel autre n'aura que des acteurs muets; ils gesticuleront sur la scène; on parlera et on chantera pour eux dans la coulisse. Il y avait des théâtres où on était obligé de tracer les couplets en grosses lettres sur des écriteaux déroulés devant le spectateur. Enfreignait-on une fois par hasard ce code draconien, tout de suite les amendes de pleuvoir et les recors de Lulli de saisir la recette. Pas de salle de spectacle, pas de baraque qui ne lui dût un tribut. Le très-haut et très-puissant directeur Lulli ne dédaignait pas de tendre la main pour recevoir chaque jour les douze livres d'un théâtre, et les six blancs, oui, les six blancs du géant de la Mésopotamie ou de l'âne savant.

Le Français n'a créé ni l'opéra-comique ni le vaudeville, c'est le privilège qui leur a donné naissance.

## V

Voici pourtant une nouvelle funeste pour les jeunes compositeurs : le Théâtre-Lyrique va bientôt disparaître sous les coups de l'infatigable marteau de la ville de Paris. On le reconstruira, dit-on, mais quand ? Une scène de moins pour les jeunes compositeurs, c'est terrible ; faisons des vœux pour qu'on leur rende le plus tôt possible le théâtre qu'ils vont perdre. Hélas ! les jeunes compositeurs ne sont pas les seuls à plaindre ; écoutez ces pleurs et ces lamentations : ce sont les auteurs dramatiques qui gémissent sur la mort prochaine de cinq ou six théâtres. Le boulevard du crime est condamné. Où se réfugiera le mélodrame ; vers quels cieux s'envoleront les sylphes et les lutins de la féerie ? Je vois Pierrot, Cassandre et Colombine errant de porte en porte, et demandant un toit où reposer leur tête. Ils n'auront, m'assure-t-on, qu'à franchir le macadam et à demander asile aux Folies-Nouvelles, où la branche cadette des Pierrot s'est établie depuis longtemps. Fâcheuse hospitalité que celle que l'on réclame de branche cadette à branche aînée, et réciproquement ; d'ailleurs, Pierrot ne règne plus en maître aux Folies-Nouvelles, le Vaudeville lui a pris la moitié de son trône, et il lui prendra bientôt l'autre moitié. Le Vaudeville ne souffre aucun partage : là où vous lui donnez un couplet, il en a bientôt pris six. Avant six mois nous verrons Pierrot, chassé de son dernier asile, secouer la farine de ses joues et le blanc de céruse de ses sandales contre les Folies-Nouvelles, et prendre en pleurant le chemin de l'exil. Quelle terre choisira-t-il : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne ou l'Italie ? L'Allemagne ne le comprendra pas, l'Angleterre lui montrera ses clowns, l'Espagne lui demandera s'il sait danser la cachucha, l'Italie ne le reconnaîtra plus. Pierrot ne peut vivre qu'en France, à Paris, et dans ce rond-point de Paris qui commence à la rue du Faubourg-du-Temple, et qui finit au jardin Turc. Loin de ces lieux Pierrot pâlera, maigrira, s'étiolera et finira par mourir de consomption.

La suppression du boulevard du Temple marquera certainement une date importante dans l'histoire de l'art dramatique en France. L'ancien public est mort, ce public qui était par excellence le public parisien ; un nouveau public va surgir avec de nouveaux théâtres. Quels seront ses goûts, ses habitudes, ses mœurs ? L'avenir nous apprendra tout cela. Ce serait le moment en attendant de préparer les



matériaux des *Mémoires du boulevard du Crime*. Que de noms, que de pièces, que de succès, que de chutes oubliés !

Quelques personnes prétendent, il est vrai, que la suppression du boulevard du Temple ne sera que momentanée. La ville de Paris est dans l'intention de reconstruire quelques pas plus loin ce square de théâtres qu'elle est sur le point de démolir. Faut-il se réjouir ou s'affliger de cette nouvelle ? Au point de vue de l'art lequel vaut mieux d'une agglomération de théâtres sur le même point, ou de cinq ou six théâtres disséminés dans les vingt-deux arrondissements ? Question difficile à résoudre : avec le premier système on conserve, à la vérité, ce public universel et parisien dont je parlais tout à l'heure ; avec le second on n'a guère plus qu'un public spécial, un public de quartier ; l'être collectif s'émiette, se fractionne, on tombe dans l'individualisme. Tant mieux. On abuse vraiment de la centralisation, et je ne serais pas fâché pour ma part qu'elle subît un échec, ne fût-ce qu'au point de vue du mélodrame.

Reconstruits ou non à la même place, les théâtres du boulevard du Temple n'en perdront pas moins leur ancienne physionomie ; leur gloire déjà n'appartient plus qu'à l'histoire. A leur place, je demanderais d'être transportés ailleurs ; le boulevard du Temple a fait son temps ; l'art dramatique doit se conformer aux développements nouveaux de la capitale. Qui sait si la construction d'un théâtre dans le quartier des Halles ou de la place Maubert n'exercerait pas la plus heureuse influence sur la renaissance de la comédie en France ?

## VI

Je parlais tout à l'heure des privilèges de l'Académie royale de musique ; le Théâtre-Français avait aussi les siens, dont il usait avec non moins de sévérité. Dans un livre instructif et charmant, la *Vie des Comédiens*, qu'il vient de publier, M. Émile Deschanel raconte l'anecdote suivante : « Adrienne Lecouvreur était née en 1670 à Fismes, petite ville entre Soissons et Reims ; son père, qui était chapelier, vint chercher fortune à Paris au faubourg Saint-Germain, où était situé le Théâtre-Français. La petite alla quelquefois à la comédie et sentit s'éveiller son instinct dramatique.

« A l'âge de quinze ans ayant vu jouer *Polyeucte*, elle fit la partie de le jouer à son tour avec quelques enfants du voisinage, et, bien entendu, se chargea du rôle de Pauline. On fit la répétition chez un

épicier, rue Férou, près de Saint-Sulpice. Pour la représentation, la présidente Lejay prêta à ces jeunes comédiens la cour de son hôtel, rue Garancière. Elle avait invité grand nombre de personnes, et de la ville, et de la cour, et de la Comédie-Française. Adrienne charma tout le monde par son jeu naturel et vrai. Les autres petits artistes, au nombre desquels était un nommé Legrand, attirèrent aussi l'attention. Le lendemain, il n'était bruit dans tout Paris que de cette troupe improvisée. Et ne voilà-t-il pas la grande troupe des Comédiens français qui s'en offusque, et qui, en vertu de ses privilèges, obtient l'ordre de faire cesser les représentations données par ces pauvres enfants ? »

Heureusement dans ce temps-là, pour les jeunes gens qui avaient la vocation du théâtre, restaient les troupes de province dont M. Deschanel nous donne dans son livre l'amusante histoire. Adrienne Lecouvreur partit donc pour la province, d'où elle revint en 1717 pour débiter sur la scène de ce même Théâtre-Français qui avait failli arrêter ses premiers pas dans la carrière. Aujourd'hui cette ressource n'existe plus : il y a bien des troupes qui parcourent encore les départements, mais ces troupes ne jouent que le vaudeville ou le mélodrame ; il ne nous vient plus que des acteurs bouffons de la province, et de loin en loin ; dans les grandes villes, on ne joue guère que le grand opéra et l'opéra-comique ; il y a peut-être dix ans qu'on n'a représenté une comédie de Molière à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, à Rouen, à Toulouse ; le peuple et la moyenne bourgeoisie, qui faisaient en grande partie autrefois leur éducation au théâtre, ne connaissent pas un seul de nos chefs-d'œuvres classiques, excepté *Tartuffe*, qu'on joue encore quelquefois. Paris est l'unique pépinière des comédiens ; ils s'y forment sous les yeux des modèles, cela est vrai ; mais en même temps ils les copient, ce qui fait qu'il y a tant d'acteurs de talent à Paris et si peu de comédiens originaux. Autrefois le comédien de province n'avait personne à imiter à côté de lui, il ne pouvait compter que sur ses propres forces, son talent se développait de lui-même et gardait ce cachet d'individualité qu'on rencontre si difficilement aujourd'hui.

« Il m'a paru, dit M. Émile Deschanel, au commencement de son livre, que ce pouvait être un passe-temps agréable d'étudier la vie des comédiens ; d'abord dans la littérature comme dans un miroir, mais dans un miroir grossissant et qui n'embellit pas, ensuite dans la réalité.

« Cette étude se divise donc naturellement en deux parties : — la

partie littéraire, — la partie historique. Dans la première, romans, comédies et satires; dans la seconde, histoire, biographies, mémoires et anecdotes. Voilà de quoi ne point s'ennuyer. Il n'y a qu'à choisir et à cueillir. »

Que le choix fait de la main de M. Deschanel soit excellent, j'en suis sûr d'avance, cela n'étonnera personne; mais il y a dans son ouvrage une partie qui paraîtra plus intéressante aux gens sérieux : celle qui nous montre, comme il le dit lui-même, la vie du comédien dans la littérature. C'est là, en effet, qu'il faut l'étudier si on tient à bien le connaître et à le suivre dans le cours de ses transformations. Ouvrons donc, avec M. Deschanel, le *Roman comique*. Scarron ne nous fait voir que les misères des comédiens; Lesage se chargera plus tard de décrire leurs vices. Les comédiens de Scarron sont de braves gens à tout prendre; La Rancune vole pourtant, me dira-t-on; il vivait dans un temps où les plus grands seigneurs trichaient au jeu, et s'en vantaient; le vol, par conséquent, ne tirait pas à conséquence. Nous sommes loin, en tout cas, des comédiens de Tallemant des Réaux : « En ce temps-là, les comédiens louaient des habits à la friperie; ils étaient vêtus infâmemment, et ne savaient ce qu'ils faisaient.... Il y avait deux troupes alors à Paris; c'étaient presque tous des filous, et leurs femmes vivaient dans la plus grande licence du monde; c'étaient des femmes communes et même aux comédiens de l'autre troupe dont elles n'étaient pas. » Mademoiselle La Rancune, mademoiselle l'Étoile, et mademoiselle Angélique, sont, au contraire, des femmes fort bien élevées qui tiendraient parfaitement leur place dans la troupe de l'*illustre théâtre*, et qui ne dépareraient pas celle que Molière fit plus tard jouer devant le grand roi.

Scarron se moque des misères des comédiens; Molière attaque leurs ridicules dans l'*Impromptu de Versailles*, qui n'est que la satire perpétuelle de ses rivaux de l'hôtel de Bourgogne qu'il se chargea de parodier lui-même en scène. Voici maintenant Lesage qui, dans *Gil Blas*, s'en prend non-seulement aux misères et aux ridicules du comédien, mais encore à ses vices. Melchior Zapata trempe ses croûtes dans l'eau claire, regrettant que la vertu obstinée de sa femme le condamne à ce triste régal; Laure vend sa fille au ministre du roi; il n'y a pas une physionomie honnête dans cette galerie de portraits de comédiens et de comédiennes que Lesage fait défiler devant nous : « Te convient-il d'être avec des gens si vicieux? L'envie, la colère et l'avarice règnent chez les uns; la pudeur est bannie de chez les autres;

ceux-ci s'abandonnent à l'intempérance et à la paresse ; et l'orgueil de ceux-là va jusqu'à l'insolence. C'en est fait, je ne veux pas demeurer plus longtemps avec les sept péchés mortels. » Tel est le petit discours que Gil Blas s'adresse, et voilà de quelle façon il flagelle messieurs les comédiens ordinaires de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur le dos des comédiens de Sa Majesté Catholique.

Lesage, dira-t-on, avait à se plaindre des comédiens, et la rancune lui fait dépasser les bornes. L'auteur de *Gil Blas* était une âme fière qui ne devait pas se soumettre aisément aux exigences de messieurs du Théâtre-Français. Le comédien commençait déjà à être une puissance au dix-huitième siècle, et les auteurs étaient obligés de se faire humbles devant lui. Lesage entreprit contre le privilège une lutte dans laquelle il devait être vaincu. Les chapitres sur les comédiens dans *Gil Blas* sont des épisodes de cette lutte qui prouvent qu'elle fut vive et animée ; on ne peut pas dire pourtant que Lesage se soit servi d'armes défendues. Son tableau des mœurs et du caractère des comédiens est resté le plus vrai de tous ceux qu'on a tracés sur le même sujet, et les autres peintres qui sont venus après lui en ont quelquefois changé les détails, mais ils en ont toujours reproduit l'ensemble.

Depuis Casimir Delavigne on n'a plus fait, si mes souvenirs sont fidèles, de pièce contre les comédiens. *Kean*, le drame de M. Alexandre Dumas, n'est que leur apothéose. C'est dans cette voie qu'on marche depuis quelque temps. Kean a encore quelques vices ; les acteurs et les actrices de M. de Balzac ne sont pas non plus des fleurs de vertu ; c'est George Sand qui a inventé le comédien lyrique, vertueux, philosophique et savant, dont les personnages de *Désertes* et de *Consuelo* sont les types les plus parfaits et les plus ennuyeux. La littérature moderne a montré pour le comédien une sympathie qui s'est étendue jusqu'au saltimbanque ; comme homme et comme artiste, l'acrobate a été réhabilité de la façon la plus éloquente. Malgré tout cela, l'âge d'or du comédien, c'est le dix-huitième siècle ; il en a été le roi, le dieu ; poètes, grands seigneurs, financiers lui formaient une cour sans pareille ; il régnait vraiment sur les esprits et sur les cœurs, l'univers était à ses pieds. Que de preuves de cette idolâtrie ne trouve-t-on pas dans le livre de M. Deschanel ! De nos jours le comédien se perd dans la masse ; on ne songe vraiment à lui que lorsqu'il est lui-même une espèce de phénomène, comme mademoiselle Rachel, par exemple ; des fêtes, des amours, des adulations du siècle

passé, il ne lui reste plus que les réclames des journaux : c'est quelque chose pour la vanité, ce n'est rien pour la gloire.

M. Emile Deschanel, qui cache son érudition sous beaucoup d'esprit et de finesse, a écrit dans son livre l'histoire du comédien chez les anciens et chez les modernes, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Français, chez les Allemands, chez les Anglais, chez les Espagnols. A toutes les époques, dans tous les pays, le caractère du comédien est à peu près le même ; il y a seulement différentes manières de le peindre ; les écrivains modernes voient les aspects tristes de la profession de comédien plutôt que ses côtés gais et amusants ; nous tournons volontiers toute chose en élégie, et M. Deschanel n'échappe pas entièrement à l'influence de la mode. Je ne dis pas cela tout à fait pour m'en plaindre, car cette mode nous vaut la touchante petite histoire que voici :

Un soir, il y a bien longtemps, j'étais à Paris aux *Funambules*, placé de manière à apercevoir ce qui se passait dans la coulisse : elle n'a guère à ce petit théâtre plus de deux mètres de profondeur, et l'on voit tout de suite derrière les portants le mur en briques blanchi au lait de chaux. — Arlequin vif et lesté venait de déployer, aux applaudissements de la salle, sa légèreté, sa souplesse ; il était svelte, gai, gracieux, éblouissant ; c'était la malice, la joie, la jeunesse, — un enfant et un chat ! — Après avoir mimé, dansé, sauté, escaladé, battu tout homme et toute chose, pour terminer la scène il s'était lancé horizontalement, la tête la première, à travers une fenêtre fermée ; il avait disparu par là comme une flèche au milieu des bravos et des huras.

Pendant que le spectacle continuait, je regardai par hasard dans la coulisse, et j'aperçus quelque chose qui me remplit d'étonnement : Arlequin, après ses prouesses, avait relevé sur sa tête son masque noir pour respirer un peu ; la chaleur était suffocante ; je vis alors, non un jeune homme, mais un homme usé, malingre, tanné, rouge, ruisselant de sueur, soufflant comme un cheval poussif ; les muscles de son visage et de son cou étaient comme des cordes ; il avait une barbe de deux ou trois jours, sale et grisonnante ; il était morne, il était abruti de fatigue ; de temps en temps il s'esuyait le visage avec un mouchoir à tabac, puis se fourrait une grosse prise dans le nez, comme pour se redonner de l'entrain.

Une petite fille de cinq ou six ans, fagotée en maillot couleur saumon, vint près de lui pour lui demander de rajuster une de ses deux ailes d'ange ou de sylphide, qu'il raccommoda avec une ficelle.

Puis il se remit à souffler, les mains sur les hanches, le corps détendu, affaissé, cassé, avachi, en attendant la scène où il allait reprendre, avec son masque et avec sa batte, sa légèreté, sa jeunesse, son agilité de poisson, ses grâces félines, tout son prestige !

Je ne fus pas seulement surpris et attristé, je fus presque effrayé en décou-

vrant tout à coup ce dessous de masque et l'envers de cette gaieté. Ainsi, sous ce bel Arlequin si preste, qu'on l'eût pris pour l'adolescence elle-même alors qu'il semblait se jouer à ces miracles de fantaisie aérienne, il y avait cela : un pauvre père de famille, âgé, exténué, gagnant avec sa petite fille le souper du ménage.

## VII

Les actrices anglaises, si j'en juge par celles dont parle M. Émile Deschanel, ont, à mon sens, une grande supériorité sur les actrices françaises : elles savent se retirer à temps. Quitter le théâtre ! je sens combien cela est difficile, pour une femme surtout. L'acteur a mille moyens de s'occuper : la chasse, la pêche, la culture de ses champs lui permettent de tromper les ennuis de la retraite; s'il est ambitieux, on le nomme maire, et même quelquefois membre du conseil général. Que reste-t-il à l'actrice en retraite ? Rien que le souvenir de ses beaux jours que vient attrister encore sa solitude. On a vu souvent des hommes renoncer à la scène dans la force de l'âge et du talent, des femmes jamais ; elles se cramponnent aux coulisses ; il faut, pour ainsi dire, les en arracher. Il est vrai que les flatteurs, lorsque par hasard l'une d'elles a quelques velléités de se retirer, sont là pour lui dire : Pourquoi vous en aller ? N'êtes-vous pas toujours jeune ?

Et souvent ce n'est pas un flatteur qui parle ainsi ; celle à qui il s'adresse est, en effet, toujours jeune à ses yeux ; il avait vingt ans et elle dix-huit quand il l'a vue pour la première fois, et aujourd'hui encore il la voit avec ses yeux de vingt ans. Je conçois parfaitement que pour ses contemporains mademoiselle Mars n'ait jamais vieilli, qu'elle ait conservé pour eux les grâces de la jeunesse, qu'elle leur ait fait illusion jusqu'au dernier moment ; ils applaudissaient un souvenir, un fantôme, l'ombre du passé. Une grande actrice n'a pas d'âge pour ses contemporains, ils lui donnent la jeunesse qu'ils croient eux-mêmes avoir encore. Ah ! si l'on pouvait toujours jouer devant un public entièrement formé de gens de son âge ! Malheureusement il n'en est pas ainsi ; les générations se succèdent au parterre comme ailleurs, et rien n'est difficile et exclusif comme un juge de vingt ans. Je me rappelle le désappointement mêlé de colère que j'ai éprouvé en voyant mademoiselle Mars pour la première fois dans *Mademoiselle de Belle-Isle*. Pourtant que de gens autour de moi la trouvaient jeune et charmante, tandis que sa voix me paraissait chevrotante, sa démarche roide, sa joue ridée, ses yeux éteints et gon-

flés, son sourire grimaçant sur des muscles sans jeu ! Et encore mademoiselle Mars jouait la comédie, un genre élevé, décent, sérieux : qu'aurais-je éprouvé en la voyant rire, danser, courir, folâtrer, sauter, lancer le mot leste et chanter le couplet comme mademoiselle Déjazet

A soixante ans, elle vient d'acheter un théâtre où l'on jouera surtout des pièces faites exprès pour elle : hier *les Premières armes de Figaro*, demain *la Jeunesse de Frontin*, après-demain sans doute *la Jeunesse de Mascarille*. La pauvre femme est condamnée à la jeunesse à perpétuité ! C'est une fâcheuse condition. Avoir toujours vingt ans, rouler ce rocher de Sisyphe qui retombe sans cesse sur vous, quelle tâche ! Mademoiselle Mars elle-même finit un jour par la trouver au-dessus de ses forces ; elle se retira, elle brisa l'éventail de Célimène et d'Araminte, et on la vit un beau soir paraître en cheveux blancs dans une loge du Théâtre-Français. C'est si rare les cheveux blancs des grandes actrices, la mort prend tant de plaisir à les frapper avant l'âge ! Qu'elles respectent la vieillesse, celles à qui le sort a permis d'y atteindre. Ne vaut-il pas mieux se reposer que de s'agiter obscurément sur des planches demi foraines ? Finir entre Pierrot et Arlequin, quel dénouement ! Il y aurait une pièce à faire sous ce titre : *la Vieillesse d'une actrice* ; mais ce serait trop triste. Quant à *la Jeunesse de Figaro*, arrangée en vaudeville pour mademoiselle Déjazet, ce n'est pas non plus une pièce fort gaie. Pensez-vous d'ailleurs que Figaro ait jamais été jeune ? J'en doute fort pour ma part : malgré Beaumarchais, on n'a pas cru à sa vieillesse, on ne croira pas davantage à sa jeunesse. Figaro a toujours eu trente ans.

TAXILE DELORD.

Droit de reproduction réservé.

# LA COUSINE JULIE<sup>1</sup>

PAR ARNOULD FREMY.

## TROISIÈME PARTIE.

### I

Toutefois, on a beau vouloir s'envelopper d'indifférence et même de certains airs de moquerie et de dédain à l'égard de *la petite cousine*, on est bien forcé de temps en temps de compter quelque peu avec elle, d'après les résultats obtenus déjà ; de reconnaître qu'elle n'est pas seulement dans la maison *une superfluité gênante*, comme on l'avait déclaré d'abord. M. d'Hautemire, qui se plaît à plaisanter autant que possible sur toutes choses, affecte bien parfois d'appeler Julie *la petite institutrice*, souvent même, avec une intention encore moins spirituelle, si c'est possible, *mademoiselle la Grammaire* ; malgré cela, il n'est pas sans constater dans sa conscience le parti qu'on en tire. Il comprend que la transformation, si notable déjà, qui s'est opérée chez sa fille, ne s'est pas faite après tout d'elle-même. Je remarque que, de loifi en loin, et quand l'idée lui en prend, il hasarde auprès de Julie, je ne veux pas dire des gracieusetés, le terme serait trop fort, mais certaines familiarités dont il ne se fût certes pas avisé il y a quelque temps. Du reste, on peut d'autant mieux s'avancer avec elle qu'on est bien sûr que, dans aucun cas, elle ne s'écartera de son rang. On l'a faite subalterne, et elle restera subalterne ; elle a trop de tact naturel et de fierté instinctive pour ne pas rester plutôt au-dessous qu'au-dessus du rôle qui lui est assigné.

L'idée qui était venue à certaines personnes, et entre autres à moi-même, qu'Henri Sadenay avait quitté la maison de M. d'Hautemire pour n'y plus revenir, à la suite du désenchantement produit en lui par l'incartade de Diane, s'est trouvée complètement dénuée

1. Voir les 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> livraisons.



de fondement. Après toutes ses visites et les rapports établis déjà, disparaître brusquement et sans raison hautement avouable, eût été de sa part un oubli des bienséances que son caractère ni ses manières ne pouvaient faire sérieusement supposer. On a su chez M. d'Haute-mire que son absence s'était prolongée plus longtemps qu'il n'avait cru, par des circonstances indépendantes de sa volonté. Du reste, le lendemain même du jour de son arrivée, il s'est fait annoncer dans la soirée à son heure ordinaire. Il a commencé par s'excuser de sa longue absence, en se félicitant en même temps de ce qu'on avait bien voulu ne pas l'oublier tout à fait. Il s'est informé en particulier, et avec sa bonne grâce habituelle, de tout ce qui pouvait intéresser chacune des personnes réunies dans le salon. J'ai cru remarquer qu'il avait pour Diane des attentions particulières qu'il n'avait pas eues précédemment ; sans doute, du moins c'est la pensée qui m'est venue, pour lui prouver qu'il ne lui avait pas gardé rancune de la trop fameuse désignation de la *Phèdre* de Racine qui avait signalé si malheureusement la dernière entrevue.

Un homme de moins de tact et de finesse eût évité avec soin d'aborder ce soir-là aucun sujet de littérature ou de livres, afin d'écartier les chances de nouvelles disgrâces. Mais Henri a compris qu'il y aurait de sa part une affectation maladroite et désobligeante à éviter ce terrain-là. Il s'est mis, au contraire, à parler avec moi de plusieurs ouvrages d'un genre sérieux et relevé, comme il avait déjà fait précédemment. Dans un certain moment, je ne saurais trop dire à quel propos, il a cité une phrase de La Bruyère, sans nommer l'auteur, bien entendu. Cette phrase se trouvait précisément dans un passage que nous avons lu le matin même dans la bibliothèque, Julie, Diane et moi, et que nous avons commenté dans une dissertation générale entamée entre nous. Il y a dans la vie de ces rencontres heureuses dont il est bien juste de profiter quand la destinée nous les offre. Au moment où Henri venait de faire sa citation, Diane releva la tête et dit :

— Monsieur Henri, cette phrase n'est-elle pas de La Bruyère ?

— Oui, de La Bruyère, répondit Henri avec un sourire d'étonnement marqué. Il ajouta aussitôt :

— Eh quoi ! mademoiselle, vous avez lu *les Caractères* de La Bruyère ?

— Oui, je les ai lus, dit Diane en rougissant ; pas depuis longtemps, il est vrai, mais je n'en ai pas moins apprécié le mérite de ce

beau livre, qui m'a paru d'un bout à l'autre un chef-d'œuvre d'observation, d'esprit et de raison...

Elle ajouta quelques réflexions à l'appui de ce qu'elle disait, indiqua les traits généraux du livre, rappela plusieurs portraits, cita une ou deux maximes parmi les plus ingénieuses. Les choses qu'elle disait n'étaient guère que la reproduction presque littérale des observations que nous avions faites ensemble; mais peu importait : improvisées ou non, le point essentiel était qu'elles tombassent juste. J'ai remarqué dans cette circonstance-là, comme dans beaucoup d'autres du reste, le parti merveilleux que tirent les personnes d'une certaine classe des moindres choses qu'elles savent, dont elles se servent avec un art, un mérite d'à-propos que nous n'aurions jamais nous autres humbles rejetons de la souche bourgeoise. Les quelques phrases que Diane venait de prononcer, non sans lancer de temps à autre certains regards interrogateurs et craintifs à sa cousine qui la suivait de loin en loin avec un sourire d'approbation, suffisaient pour la poser en fille, sinon précisément lettrée, du moins en état d'apprécier un bon livre. Dans tous les cas, on n'eût jamais dit, en l'entendant, que c'était la même personne qui avait rangé quelques jours auparavant *Phèdre* dans la catégorie des comédies.

La figure d'Henri exprimait une satisfaction réelle. Il eût fallu, du reste, qu'il fût ou bien aveugle ou bien fat pour ne pas comprendre qu'il était pour la plus grande part dans l'acquisition de ce savoir de fraîche date. Diane ne se borna pas à son premier succès, elle eut plusieurs fois l'occasion de se mêler à la conversation d'une façon heureuse. Grâce à certaines trouvailles d'idées et de mots qui lui sont venues et qui ont été appréciées par tout le monde comme elles méritaient de l'être, il y a eu ce soir-là un peu plus d'animation et de gaieté que de coutume dans le petit cercle, qui a tant de peine à devenir intime, malgré les efforts que l'on fait de part et d'autre pour s'unir. J'ai donc vu le moment où on allait s'épancher de bonne foi, se communiquer, arriver enfin par les degrés de l'abandon à éclaircir un peu la grande question qui tient pour ainsi dire en suspens toutes les pensées de la famille d'Hautemire. Mais, au moment où il semble que la confiance va s'établir, on dirait que le mauvais génie de la réserve et de la crainte survient tout exprès pour tout arrêter, tout refroidir. Après certaines tentatives d'effusion, chacun se retire en lui-même et craint de s'être avancé plus qu'il ne devrait. Ce sentiment est surtout manifeste chez Henri, qui continue à rester, malgré son naturel

ouvert et facile, ses habitudes de franche causerie, enfermées dans une extrême circonspection. Il faut dire aussi que s'il s'observe lui-même, il est en même temps très-observé. Il n'est pas sans s'apercevoir que tous les yeux sont constamment concentrés sur lui : ses paroles, les opinions qu'il exprime, souvent jusqu'à ses gestes, tout est noté, recueilli avec soin et donne lieu dans la maison à de nombreux commentaires.

J'assiste souvent aux conversations qui ont lieu le lendemain de ses visites, entre Julie et Diane. Celle-ci n'ose maintenant rien dire, en quelque sorte, ni rien faire sans consulter sa cousine.

— Trouves-tu, lui dit-elle quelquefois, qu'hier j'ai parlé à propos ? N'ai-je rien dit qui ait pu le choquer, lui déplaire ?... Ne me ménage pas, surtout ; parle-moi toujours avec la même franchise.

Il n'y a que faire de demander de la franchise à Julie, l'ennemie née des détours et du mensonge. Elle voudrait s'efforcer de feindre qu'elle n'y réussirait pas. Elle fait à sa cousine certaines observations, toujours conçues dans cet esprit de douceur et de modestie qu'elle a pris pour les leçons et les lectures. On sent que ses conseils sont inspirés avant tout par l'affection et jamais par le désir de régenter. Il est rare que Diane ne se soumette pas sans résistance aux critiques de sa cousine, à ses idées si justes et si simples. Ces conversations n'entravent, du reste, en rien le cours des études, qui vont toujours leur train ; je remarque même qu'elles semblent se poursuivre avec une nouvelle ardeur depuis qu'Henri Sadenay a repris ses visites du soir. J'ai entendu dernièrement Diane s'écrier, à la suite d'une séance très-longue qui, en exigeant de sa part une forte dose d'application, avait dû lui causer beaucoup de fatigue de tête : « Il faudra bien pourtant qu'il se décide à m'aimer !... »

Cette parole, si caractéristique et si profonde, on peut le dire, eu égard à son caractère, prouve assez où elle en est. Elle affecte bien encore de temps à autre la légèreté, l'insouciance, des airs frivoles, mais seulement par un reste d'habitude ou même, je crois, dans un but de dissimulation. Le nom d'Henri est à chaque instant sur ses lèvres, elle le mêle à toutes les actions de sa vie ; enfin il n'y a plus d'illusion à se faire, il s'agit pour elle d'un sentiment des plus sérieux qui a tout le caractère d'une véritable passion... Julie et moi qui la voyons sans cesse et à qui elle continue à tout confier, nous pouvons chaque jour en noter les progrès. Mais cette passion est-elle partagée ? Henri est-il pour elle ce qu'elle croit et ce qu'elle rêve ? J'avoue que

ceci est encore pour moi un complet mystère. Je remarque que depuis qu'il la voit *convertie* en quelque sorte, occupée d'études (on a eu soin de ne pas lui laisser ignorer qu'elle travaillait sans relâche du soir au matin), il a l'air de la traiter beaucoup plus sérieusement. On comprend qu'il ne la considère plus seulement comme un bel oiseau blond dont il se plaisait à admirer le plumage; il commence à voir en elle une créature sensible et sensée dont il suit les transformations avec un intérêt réel. Mais de là à un engagement positif, qu'il y a loin encore, hélas! malgré toutes les certitudes que paraît avoir M. d'Hautemire et qu'il laisse percer devant moi à chaque instant! Je vais plus loin: si quelqu'un, par un hasard que l'on peut fort bien supposer aujourd'hui, venait dire à Henri tout d'un coup: — Cette belle personne que vous voyez tous les soirs et avec qui vous conversez souvent, voudriez-vous d'elle pour votre femme?... qui sait s'il ne commencerait pas par se cabrer violemment, tout effrayé, s'il ne demanderait pas au moins un temps très-long pour réfléchir, même à présent que les choses sont certainement plus avancées qu'elles n'étaient avant son départ? Je sais qu'à leur place je ne hasarderais pas une telle demande. La chaîne morale n'est pas encore assez fortement nouée entre Diane et lui pour qu'un éclaircissement direct n'offre pas un danger véritable.

Je remarque quelquefois et non sans surprise que la seule personne de la maison avec laquelle Henri se montre véritablement libre et familier, c'est en définitive moi. On voit que M. d'Hautemire, toujours beaucoup trop sémillant dans ses manières, et précisément à cause de ses airs d'effusion précoce, l'inquiète et le met mal à l'aise. Madame d'Hautemire, avec d'autres manières que son mari, plus de réserve apparente, doit produire sur lui à peu près le même effet. Madame de Rianne, qui n'a pas encore bien digéré l'affront qu'elle prétend qu'on lui a fait en congédiant son protégé le chevalier de Boisral, s'enveloppe à l'égard d'Henri dans une majestueuse froideur qui ne paraît pas le toucher beaucoup, et ne lui a inspiré jusqu'à présent qu'un redoublement de courtoisie et de déférence à l'égard de la vieille comtesse.

Henri peut agir avec moi sans aucune arrière-pensée, sans gêne, attendu qu'il est bien sûr qu'aucun intérêt personnel de ma part ne se glisse dans nos rapports. J'ai même fini par avoir avec lui un certain franc-parler dont il m'a du reste donné lui-même le ton. Il est arrivé déjà plus d'une fois qu'il s'est trouvé seul avec moi en atten-

dant l'arrivée de madame d'Hautemire, et j'ai vu qu'il paraissait prendre plaisir à entamer à l'occasion un entretien un peu viril, exempt des conventions et des lieux communs fades qui parsèment nécessairement les conversations destinées aux femmes. Nos idées, nos caractères se rapprochent sur beaucoup de points; il se trouve que nous avons les mêmes opinions, les mêmes principes sur la plupart des choses de la vie, bien que placés à des distances si opposées sur les degrés de l'échelle sociale!

Henri m'a déjà parlé à plus d'une reprise de sa bibliothèque que l'on dit fort belle; de sa collection de manuscrits, de gravures, d'antiques, de pierres dures, toutes choses auxquelles il attache une importance fort naturelle d'après le rang où ses collections paraissent être rangées dans l'opinion des amateurs. Il m'a fait entendre qu'il saisirait avec plaisir l'occasion de me les montrer, ainsi que ses livres. Hier soir, on est venu à parler de Rembrandt; j'ai exprimé mon opinion sur ce maître qui m'a toujours paru non-seulement un des plus grands artistes, mais aussi un des plus grands penseurs de la toile et de la couleur.

— Vous me paraissez, m'a dit Henri, fort enthousiaste de Rembrandt; j'ai fait précisément acheter dernièrement à la vente de M. de ... son œuvre que l'on m'a donnée comme étant complète; je crains pourtant qu'il ne me manque quelques pièces; vous seriez bien aimable, lorsque vous passerez par hasard dans le faubourg du Roule, d'entrer dans mon logis; nous passerons en revue toute la collection, si vous voulez me donner quelques heures; vous me direz s'il n'y manque rien...

Je lui ai répondu que j'étais entièrement à sa disposition et que je ne manquerais pas de me rendre prochainement chez lui.

— Eh bien, il faut prendre jour, s'est écrié M. d'Hautemire; demain, par exemple... Mon cher Henri, vous convient-il que M. Louis aille demain chez vous?

— Demain, soit, reprit Henri; c'est précisément le jour où je passe en revue toutes mes gravures, car il faut vous dire que je les traite un peu comme de grandes dames auxquelles je vais faire ma cour une fois toutes les semaines... Je n'ai jamais à regretter les heures que je passe en tête à tête avec elles.

Je ne m'expliquai pas d'abord l'empressement si marqué que mettait M. d'Hautemire à vouloir m'introduire dans l'intérieur d'Henri Sadenay; mais en réfléchissant plus tard, je compris que je pour-

rais peut-être, dans un temps donné, servir entre eux de trait d'union utile. M. d'Hautemire, au fond très-fin politique sous ses allures superficielles, ne fait jamais rien sans motif; son insistance doit donc avoir une raison. Dans tous les cas, comme il n'y a certainement pas grand rapport entre lui et l'œuvre de Rembrandt et puisqu'il tient à faire la cour à Henri de toutes les façons, il faut bien que quelqu'un de la maison puisse aller admirer ses trésors, de manière à être à même d'en parler avec enthousiasme dans les réunions du soir. Or, je suis ce quelqu'un-là; je me trouve avoir à remplir, quant à présent, une mission tout artistique en apparence; quitte à la voir plus tard prendre un caractère politique, comme il arrive dans beaucoup de circonstances pour les missions de ce genre-là.

## II

D'après ce que je savais d'Henri Sadenay, je m'attendais, une fois introduit dans son habitation, à trouver en lui un numismate à outrance, un archéologue effréné, impitoyable. Je me disais : — « C'est un Caylus ou un duc de L... » Je me préparais donc à avoir une matinée qui ne serait qu'un ressassement perpétuel de médailles, de bas-reliefs, de manuscrits, de vases étrusques, et je frissonnais de la tête aux pieds. J'ai eu quelquefois dans ma vie de ces séances terribles et despotiques, et je sais ce qu'il en coûte! On a beau se transformer en point d'admiration perpétuel, subir l'exhibition jusqu'au bout, dans ses moindres détails, s'extasier même devant les rogatons les plus insignifiants, il est bien rare que l'on arrive à contenter le maître de la collection qui ne manque jamais de déclarer, quand vous êtes parti, que vous êtes resté tout le temps de la visite indifférent, distrait, et que vous n'êtes, au résumé, qu'un très-médiocre amateur.

Mais je me suis aperçu, dès mon entrée, qu'Henri n'avait contre moi aucun des noirs desseins que je lui supposais. Il m'a fait parcourir, seulement pour la forme, sa bibliothèque, qui m'a paru, autant que j'ai pu juger en passant, renfermer des trésors inestimables d'éditions et de reliures. Il m'a conduit aussi dans les galeries où se trouvent ses gravures et ses antiques, mais sans fixer mon attention sur rien; je m'arrêtais bien plutôt qu'il ne songeait à m'arrêter lui-même. J'ai vu sur les murailles plusieurs toiles d'un tel caractère qu'il m'a bien fallu lui demander les noms des peintres. Il m'a nommé Poussin, Lesueur, Salvator Rosa, Velasquez, Géricault, mais sans

aucune espèce d'affectation, et comme s'il eût eu à indiquer les tableaux d'autrui. J'ai compris bientôt qu'il craignait avant tout d'avoir eu l'air de m'attirer chez lui pour faire devant moi montre de ses richesses et pour exploiter mon admiration. — A quoi bon, s'est-il dit sans doute en lui-même, le faire Égyptien, Assyrien, Grec, Romain ou Étrusque malgré lui, et quand il a peut-être toute autre chose en tête?... C'eût été, comme il me l'a avoué dans la suite, me rappeler que j'étais *précepteur*, c'est-à-dire une façon de docte esclave, de serf lettré qu'on emploie dans un certain monde, non pas seulement pour gréciser et latiniser les enfants, mais aussi comme un cicérone de circonstance que l'on interpelle et qu'on met en réquisition quand on a envie de faire une excursion quelconque dans les plaines de l'antiquité.

Loin de me rappeler, même indirectement, à mes fonctions, bien plus douces au fond qu'il ne suppose, j'ai vu qu'il ne songeait qu'à m'en distraire et à en écarter l'image. Cette intention de sa part, déjà marquée antérieurement, l'était bien plus encore à présent que j'étais dans sa demeure, et pour ainsi dire à sa discrétion.

Il m'a annoncé qu'il me gardait à déjeuner; il nous a fait servir dans une pièce ornée à merveille et que je ne décrirai pas, attendu que j'aurais beaucoup trop à décrire. Cette pièce donnait sur un jardin aussi grand et aussi agréable qu'on puisse l'avoir dans l'intérieur de Paris. Après le repas, il a bien fallu qu'il me montrât, du moins pour la forme, l'œuvre de Rembrandt, qui m'a paru la plus belle que l'on pût rencontrer. Je lui ai demandé d'où lui venaient toutes ces collections d'antiques, de bronzes, de raretés en tous genres que je voyais réunies chez lui. Il m'a avoué qu'il les avait rapportées, en grande partie, de diverses excursions faites en Égypte, en Grèce, en Italie, en Turquie, dans l'Asie Mineure. Je n'avais pas douté, en l'entendant converser, qu'il n'eût fait de nombreux et intéressants voyages, bien qu'il ne soit nullement narrateur ni descriptif. Mais on a beau vouloir passer sous silence, par modestie, les voyages que l'on a faits, il y a toujours certains détails de mœurs, des rapprochements, des réminiscences qui percent malgré vous et vous trahissent quoi qu'on en ait.

Je le félicitai avec beaucoup de sincérité sur le caractère général de son habitation, où tout respirait le meilleur air de goût, d'art et de distinction.

— Vous savez, m'a-t-il dit, ce qui se passe quand on arrive dans ce monde à la réalisation d'un rêve, quel qu'il soit : on s'en détache, on se refroidit à mesure que l'on se rapproche de l'accomplissement...

Ainsi cette maison m'a plu beaucoup tant qu'il s'est agi de la disposer et de l'orner suivant mes idées et mes goûts; mais à présent que tout est fini, j'y éprouve presque constamment un sentiment sinon d'ennui, au moins de tristesse. Vous devez sentir vous-même qu'il y manque quelque chose pour l'empêcher de ressembler à une sorte de musée stérile... Ce quelque chose, vous l'avez deviné : c'est une affection d'une certaine espèce, ce trésor que toutes les merveilles de la richesse et des arts ne sauraient jamais remplacer, un être humain qui vienne répandre ici ce souffle vivifiant du sentiment et de l'âme sans lequel il n'y a guère ici-bas de palais qui ne devienne à la longue la plus mortelle des prisons.

Je ne répondis rien d'abord à ce que me disait Henri; j'avoue que je n'étais pas préparé à l'entendre me tenir un tel langage. Ce ton de plainte m'étonnait d'autant plus de sa part que je devais le croire parfaitement heureux, et que je l'avais d'ailleurs vu chez M. d'Hautemire avec un visage presque toujours riant, égal et qui n'indiquait en rien les dispositions qu'il me révélait à présent.

— Mon ami, reprit-il...; il s'arrêta un instant et ajouta, en me prenant la main avec un geste affectueux, vous me permettez bien, n'est-il pas vrai, de vous donner ce titre-là, puisque j'ai commencé à m'ouvrir à vous? J'ai d'ailleurs la plus grande confiance dans votre caractère, dont j'ai déjà pu apprécier, dans plus d'une circonstance, la droiture et la sincérité...

Je lui ai pris la main à mon tour pour lui prouver combien j'étais sensible à ce témoignage de sympathie qu'il m'accordait.

— Eh bien donc, a-t-il continué, voilà qui peut vous sembler fort extraordinaire et me créerait sans doute une réputation des plus singulières dans l'opinion de gens moins sages et moins éclairés que vous. Croiriez-vous qu'il y a des moments où je me sens vraiment bien malheureux? — Comment! malheureux, vous, avec votre fortune? va me crier tout de suite le premier venu de la tourbe ignorante, qui, ne voyant que la superficie des choses, se figure que le mot *argent* est complètement synonyme de celui de *bonheur*. Vous savez peut-être déjà que, sans avoir été précisément pauvre, je n'ai jamais été riche, jusqu'au moment où je me suis trouvé comblé de biens subitement et par un hasard des plus imprévus... Bien persuadé que la fortune n'était pas faite pour moi, j'avais appris à m'en passer... J'étais appelé à vivre, comme mon père, de mon travail et du fruit de mes études... J'ai été élevé dans cette perspective-là



jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans ; c'est alors que cette grande succession nous est survenue. Vous avez entendu parler, sans aucun doute, de l'affreux procès qui en est résulté... J'ai toujours été dans la conviction que ce procès avait contribué à abrégé les jours de mon pauvre père... Si j'étais resté pauvre, je l'aurais peut-être encore en ce moment près de moi, lui, si bon et si tendre, lui, mon meilleur ami, le seul que j'aie jamais rencontré dans ce monde !...

Henri a été obligé de garder le silence pendant quelques instants. Il a passé sa main sur ses yeux ; j'ai compris l'émotion profonde que devait lui causer le souvenir encore si sensible qu'il venait d'éveiller.

— Je mentirais, continua-t-il en s'efforçant de maîtriser sa tristesse, si je n'avouais pas que cette fortune dont j'ai été à même de jouir m'a présenté certains avantages, certaines jouissances extérieures surtout, dont je suis loin de méconnaître le prix... J'ai pu ainsi développer des goûts d'art et certaines études qui avaient été pour moi d'abord une simple distraction et sont devenues ensuite l'objet principal de ma vie... J'ai fait le bien autant que j'ai pu, mais vous le savez, hélas ! le bien que l'on peut faire dans ce monde, même quand on est riche, est toujours si limité ! On n'atteint guère que les effets, presque jamais les causes... Je n'ai aucun goût, je n'ai pas besoin de vous le dire, pour la philanthropie d'apparat et de métier... J'ai fait quelques voyages, comme vous le savez ; mais la liste des voyages intéressants que l'on peut faire est si vite épuisée !... J'ai voulu me créer des goûts de luxe ; les chevaux, entre autres, dont je me suis occupé pendant quelque temps, sans pouvoir y prendre le moindre intérêt... J'ai même, s'il faut vous le confesser, essayé à un certain moment, pour me distraire, d'autres plaisirs encore... Un jour, d'anciens camarades de collège ont eu la fantaisie de m'entraîner dans un souper où se trouvaient des filles de l'Opéra... Elles m'ont paru si vulgaires, si profondément insipides, que je ne puis vous dire quel sentiment elles m'ont inspiré, et avec quel bonheur j'ai retrouvé l'air pur et naturel du dehors, au sortir de ce maudit souper, qui m'avait causé au moins autant d'ennui que de répugnance !

Et j'en suis là !... Mais puisque vous voulez bien recevoir mes épanchements, il faut que je vous fasse connaître aussi une des particularités les plus essentielles de ma vie, qui ne laisse pas d'avoir ses écueils et ses tourmentes sous la surface si douce et si calme, en apparence, qui la recouvre...

Vous voyez bien ces fenêtres du premier étage qui sont fermées en ce moment ? Là est l'appartement d'une tante qui demeure avec moi, madame Dusornier, qui peut attester, elle aussi, par sa propre destinée, que ces deux mots *richesse* et *bonheur* ne vont pas toujours de pair. Ma tante s'était mariée à un homme sans fortune qui s'est enrichi dans les affaires et lui a laissé une fortune considérable que je suis chargé d'administrer maintenant. Elle a toujours eu une affection cérébrale qui n'a fait qu'augmenter depuis plusieurs années et qui se traduit maintenant par des accès de folie très-douce, il est vrai, sans aucun danger pour ceux qui l'approchent, mais qui n'en offrent pas moins un spectacle des plus pénibles pour ceux qui lui ont voué comme moi le plus pur de leur attachement. Cette tante m'a élevé et a tenu lieu près de moi de ma mère qui a cessé de vivre quelque temps après m'avoir mis au monde. Mon père, qui adorait sa sœur, m'a fait jurer de ne jamais me séparer d'elle. Il n'avait que faire de me demander cette promesse-là ; comment songer jamais à me séparer d'un être qui m'a donné, depuis que j'existe, tant de preuves de dévouement ? Et quand je pense qu'il n'y a pas de jours où cette pauvre femme au milieu de ses accès de démence ne me supplie, à mains jointes, aussitôt qu'elle me voit paraître, de ne pas la mettre dans une maison autre que celle que j'habite ! Je ne cesse de la rassurer, de lui protester que jamais je n'ai songé à l'éloigner de moi un seul instant ; vous savez ce que ce sont les personnes qui ont le cerveau dérangé : il suffit qu'elles aient dans la tête une idée fixe pour s'y attacher, y revenir à propos de tout, et à tous les moments de la vie.

L'état de cette parente que j'aime, que je vénère et qui n'offre, je le sais, aucun espoir de guérison, ne contribue pas peu, comme vous le comprenez, à m'inspirer des idées de tristesse et, je puis le dire, à navrer toute mon existence. Il est si douloureux de voir souffrir une personne que l'on affectionne et de se dire qu'on ne peut absolument rien pour la soulager ! Je me suis même aperçu, il y a quelque temps, que je tournais décidément à la misanthropie, que je finirais, si je continuais, par ne plus pouvoir vivre qu'avec moi-même, par me concentrer entièrement dans mon intérieur. Ma bonne tante, dans un de ses moments lucides où toutes ses pensées se reportent sur moi, m'a déclaré que je restais beaucoup trop enfermé dans la maison, que mon humeur et ma santé devraient s'en ressentir tôt ou tard. Elle a exigé que je me remisse à aller un peu dans le monde.

C'est ainsi que j'ai renoué avec M. de G..., que j'avais perdu de vue déjà depuis fort longtemps, et que je me suis décidé à me rendre à son bal. Pour continuer à rompre avec l'isolement, j'ai saisi avec empressement l'occasion de fréquenter la maison de M. d'Hautemire où j'ai été bien reconnaissant, je vous assure, de trouver tant d'affabilité, tant de bon accueil. Quelle charmante famille! Le père est vraiment le type de l'homme aimable : quand il vient me voir le matin en allant au bois, il a toujours quelque bon récit à me faire ; il me force souvent à être gai malgré moi. Madame d'Hautemire est une femme on ne peut plus distinguée. Que de noblesse naturelle dans sa façon de s'exprimer et dans tout l'ensemble de sa personne! Quant à leur fille... mais pardon, mon cher ami, je m'aperçois que je ne fais absolument que vous parler de ce qui me concerne. Je me souviens que lorsque je n'étais rien, j'ai fait souvent cette remarque que les gens placés au-dessus de nous par leur position de fortune ne savent jamais que nous entretenir d'eux-mêmes. Et voilà que sans m'en douter je donne juste dans le même travers. Comme on voit bien que nous sommes tous mortels!... Voulez-vous que nous fassions un tour de jardin?

### III

J'ai déclaré à Henri que je n'acceptais nullement cette espèce de blâme qu'il prétendait infliger à ses propres aveux. J'ai ajouté qu'il me faisait injure en ayant l'air de supposer que les choses intimes tirées du fond de son cœur qu'il me confiait ne me causaient pas un intérêt véritable. — Au surplus, si vous aviez su ne pas m'intéresser, lui ai-je dit en souriant, vous ne vous seriez certes pas épanché en moi... Quand on s'abandonne à certaines confidences, c'est qu'on est certain d'avance qu'elles seront bien accueillies... Il m'a pris le bras familièrement en me disant que j'avais tout à fait raison et qu'il n'insistait pas sur la crainte qu'il m'avait exprimée. J'ai compris que d'après la façon dont il en usait avec moi, la confiance absolue qu'il me témoignait, j'étais autorisé à lui parler à mon tour avec une entière franchise.

— J'admets, lui ai-je dit, que vous deviez éprouver parfois de l'isolement et de la tristesse dans l'existence que vous menez; mais il me semble qu'il ne tiendrait qu'à vous de la changer... Cet être dont vous me parliez tout à l'heure, qui viendrait animer votre retraite, y

répandre cette douce influence de l'attachement après laquelle je comprends que vous soupiriez, est-il donc impossible de le rencontrer, surtout dans votre situation ?

— Hélas ! nous y voilà ! a-t-il repris avec un accent à la fois mélancolique et sardonique : vous voulez dire, n'est-il pas vrai, que je devrais me marier?... Je vous avoue que c'est en effet mon plus vif désir, et que j'y pense même tous les jours.... mais ne croyez pas que ce soit une chose aussi facile à réaliser pour moi qu'elle le paraît... D'abord, je ne puis pas me dissimuler qu'il me faudrait une nature de femme toute spéciale en quelque sorte, pour consentir à accepter la vie qui m'est faite et dans laquelle se trouve une infortunée créature dont je voudrais moins que jamais me séparer en me mariant... Une étrangère aurait sans doute beaucoup de peine à supporter ma pauvre tante... Je sais bien qu'elle n'est guère gênante, elle reste seule, enfermée chez elle, le plus souvent ; mais encore faudrait-il qu'elle vît ma femme de temps à autre... Elle ne cesse de me dire dans ses moments de raison qu'elle désirerait beaucoup me voir marié, qu'elle ne comprend même pas que je tarde si longtemps...—Un mariage ! Quoi de plus simple pour beaucoup de gens, qui le considèrent comme un nouveau chapitre presque indifférent à ajouter à leur destinée ? Pour moi qui, outre les détails de ma position personnelle, ai de plus des vues particulières, certains principes arrêtés sur cette matière-là, je vous dirai que cette idée de mariage offre à mes yeux bien plus de difficultés qu'on ne croit ; je ne comprends même pas qu'on l'aborde sans un concours préalable de circonstances morales qui peuvent fort bien ne pas se rencontrer dans tout le cours d'une existence.

Si vous saviez tous les partis qui m'ont été proposés!... Les personnes qui ont bien voulu s'occuper de me marier m'ont tenu généralement le langage suivant : — Vous êtes fort riche ; mademoiselle une telle est fort riche ; à vous deux, vous aurez une fortune de tant, sans compter *les espérances*. Quoi de plus beau?... vous n'hésitez sans doute pas à demander sa main?... Remarquez bien que je n'avais pas même vu cette demoiselle *une telle* dont on me parlait ; et comme je témoignais un certain étonnement de ce qu'on voulait m'unir à une inconnue, on ne manquait pas d'ajouter aussitôt pour dissiper mes doutes :—Quant à la personne, je vous garantis qu'*elle est bien*... *Elle est bien!* c'est-à-dire elle n'est ni tortue, ni borgne, ni manchote ; elle a des dents, des cheveux, une bouche et des oreilles...

Mais son caractère, son esprit, ses sentiments, ses qualités morales, toutes choses qui ont bien aussi, ce me semble, leur importance dans la vie, pouvez-vous m'en dire un seul mot, ô vous qui me la proposez ?

Un jour, à un de ces officieux qui m'offrait, ce qu'il appelait *un parti superbe*, c'est-à-dire un simple troc d'argent, je me suis avisé de répondre pour en finir... — Sachez que si je me mariais, je voudrais trouver *un cœur* avant tout... La personne à qui j'ai fait cette réponse-là m'a regardé d'un œil alarmé : j'ai vu qu'elle me considérait comme à peu près fou, ne doutant pas que l'état mental de ma pauvre tante n'eût dû influencer sur ma propre raison.

Mais voyons, cher ami, est-ce donc une chose si folle et si monstrueuse de ne pas vouloir s'enchaîner éternellement à une femme avec laquelle on ne se sentirait pas d'avance en concordance parfaite de caractère, de penchant et de cœur ? J'aime mieux vivre éternellement comme j'ai fait jusqu'ici, isolé, comme un ours sauvage, plutôt que de me voir river à une créature indifférente qui serait en droit de me demander de lui improviser une éternité d'affection, le jour même de la signature du contrat... Si vous saviez combien cette idée-là me révolte ! Mais ne croyez pas surtout qu'elle me soit venue avec la richesse. Non ; quand je n'avais rien, je sentais de même... à présent que je suis devenu riche, je ne vois pas pourquoi je changerais de manière de voir.

Je me suis bien gardé de combattre les idées qu'Henri m'exprimait ; d'abord, parce qu'elles étaient miennes en partie, et, en outre, parce que d'après la position que j'occupe chez M. d'Hautemire, il eût été de ma part souverainement indiscret, et en même temps fort impolitique de chercher à l'amener, même de très-loin, à s'expliquer sur la situation qu'il compte prendre dans l'avenir à l'égard de cette famille. Toutefois, en l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher de faire un rapprochement entre les avances qu'il me faisait et l'interprétation si positive que la famille d'Hautemire avait donnée à ses assiduités. Je me disais en même temps que je devais pour l'acquit de ma conscience, sans rien indiquer bien entendu et tout en restant dans la plus entière réserve, tâcher de saisir quelque chose qui pût servir du moins à éclaircir les intentions d'Henri. Je remplirais ainsi un devoir dont on me saurait gré, sans doute ; j'aurais peut-être aussi le plaisir de rapporter une heureuse nouvelle à des

personnes qui avaient bien le droit d'attendre de moi un bon office à l'occasion.

Après avoir parlé de sujets indifférents pour lui donner le change, je me hasardai dans un moment, à propos de je ne sais plus quel fait, à prononcer le nom de Diane... Je fixai aussitôt les yeux sur lui, pour bien observer l'impression que ce nom lui causerait. Il est resté fort calme et a repris d'un son de voix qui n'annonçait aucune émotion et comme en se parlant à lui-même :

— Qu'il y a donc dans ce monde de belles personnes !... Je comprends qu'on ait fait à mademoiselle d'Hautemire une grande réputation de beauté.... On me l'avait beaucoup vantée à l'avance, ce qui fait qu'au bal, chez M. de G..., j'arrivais un peu prévenu contre elle... Mais en la voyant, j'ai été vraiment émerveillé de sa physionomie; je me suis dit qu'on était resté fort au-dessous de la vérité.

— Ainsi, vous la trouvez bien? ai-je repris en m'efforçant de cacher sous un air de détachement l'anxiété profonde que j'éprouvais.

— Si je la trouve bien! s'est-il écrié, ah! pouvez-vous faire une question semblable à un homme qui a chez lui toutes les madones de Raphaël, du Corrège, du Guide!... Je serais un vrai barbare, si je n'avais pas su admirer cette tête si parfaite, qui représente si bien un idéal de beauté, que je n'avais trouvé réalisé jusqu'alors que dans les productions de l'art.

— Victoire! victoire! dis-je en moi-même, il est amoureux!... Comme la plupart des philosophes de ce monde, après de grands projets de détachement et de sagesse, il a cédé tout simplement à l'empire d'un beau visage!...

Je considérais déjà la partie comme gagnée, mais Henri ajouta aussitôt avec un accent ironique :

— Elle est fort belle; toutefois, on ne saurait disconvenir qu'elle n'ait parfois dans la conversation de bien singulières équipées!... Vous souvenez-vous de l'appréciation si neuve et si osée qu'elle nous a faite, l'autre soir, de la *Phèdre* de Racine!...

— Ceci n'est pas généreux de votre part, me suis-je écrié; permettez-moi de vous le dire; rappeler cette inadvertance échappée à une jeune fille qui a été un peu gâtée, je le reconnais, et n'a sans doute pas profité de toute l'éducation qu'on a cherché à lui donner!... Du reste, elle sait tout ce qui lui manque; elle a pris depuis quelque temps une détermination qui doit lui faire pardonner bien des écarts... Elle emploie chaque jour de longues heures à lire, à étudier, et je ne

doute pas que si elle persévère, elle n'arrive dans quelque temps à avoir une instruction variée et complète... Vous iriez la surprendre en ce moment, que vous la trouveriez inclinée sur des livres, ne craignant pas de tacher d'encre ses beaux doigts pour mettre au net les extraits de ses lectures.

— On m'a parlé, en effet, de ces goûts d'étude qui lui sont venus tout récemment, a repris Henri d'un ton de froideur; mais, a-t-il ajouté avec une certaine hésitation, est-ce qu'elle n'a pas auprès d'elle une personne qui lui sert de guide, d'appui dans ses travaux?...

— Moi, d'abord, ai-je répondu, je lui donne de temps en temps quelques avis, quelques indications générales; mais, comme il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois reconnaître que la personne qui a eu et a tous les jours le plus d'influence sur elle, c'est sa cousine Julie qui ne la quitte pas d'un instant, travaille avec elle sans cesse et remplit auprès d'elle une tâche de sœur et d'amie dont aucun maître assurément ne s'acquitterait comme elle.

— A propos, reprit Henri, qu'est-ce que c'est donc au juste que cette cousine Julie que je vois tous les soirs dans le salon, occupée à broder avec acharnement, et qui me fait l'effet d'être toujours si absorbée, si triste?...

— Elle est triste, en effet, lui ai-je répondu, et elle a cela de commun avec toutes les personnes qui n'ont trouvé dans le cours de la vie qu'une suite de déceptions et de malheurs.

Je lui ai raconté en peu de mots, pour répondre aux nouvelles questions qu'il m'adressait, l'histoire de Julie : son passé, l'abandon complet où elle s'était trouvée à la mort de sa mère, la façon dont elle était entrée dans la maison d'Hautemire. J'ai eu le soin de passer sous silence les détails pénibles et humiliants dont on avait cru devoir lui assaisonner l'hospitalité qu'on lui avait offerte. Mais je n'ai pas cru devoir me dispenser d'accorder à son caractère les éloges qu'il mérite; de parler de sa douceur, de son intelligence, surtout de son bon sens dont elle donne tous les jours tant de preuves dans les conseils tendres et précieux qu'elle prodigue à sa cousine.

— Cependant, elle ne se fait aucune illusion sur sa position, ai-je ajouté; elle ne doute pas qu'une fois que sa cousine sera mariée, on ne se défasse d'elle pour la placer fort loin de la France, aux colonies, à ce que j'ai entendu dire... Ces idées-là, lorsqu'elles se présentent à son esprit, ne sont pas faites sans doute pour lui donner une teinte de contentement... Mais je lui dirai qu'on s'est plaint de ce qu'elle a

l'air triste lorsqu'elle se trouve dans le salon... Je puis vous garantir qu'à l'avenir elle s'arrangera pour avoir un visage plus gai.

— Ah ! ce que vous dites là est bien mal, s'est écrié Henri ; je me brouille avec vous si vous lui dites un seul mot de cela !... Qu'elle soit ce qu'elle voudra, triste, puisque malheureusement sa situation l'y porte... Ce n'est pas même une critique, c'est une simple observation que j'ai faite sur son compte... Mais, dites-moi, est-ce qu'elle n'est pas parfois un peu gourmée, lorsqu'on la voit habituellement ? Est-ce qu'on ne découvre pas en elle une forte dose d'amour-propre, une grande confiance dans son mérite, qui tient à l'instruction très-étendue, assurément, pour une jeune fille, qu'elle a reçue ?

— Causez avec elle, ai-je répondu en souriant, et vous verrez si on trouve jamais en elle aucune trace de prétention vaniteuse...

— J'ai déjà causé avec elle, a repris Henri, et je l'ai jugée comme vous... Je craignais seulement qu'elle ne se démentît dans l'intimité... Mais elle est triste, dites-vous, malheureuse ; elle n'a plus d'illusions ni d'espérances ; elle est jeune, cependant ; elle a une figure très-intéressante, de plus, musicienne exquise, fort instruite, causeuse charmante quand elle veut s'en donner la peine... Pourquoi donc ne songerait-elle pas à se marier ?...

— Un jour, ai-je reparti, je me suis avisé de toucher près d'elle cette corde-là, elle m'a regardé avec une expression de reproche qui est restée gravée en moi. — « Vous oubliez, m'a-t-elle dit, que je n'ai ni dot, ni relations, rien de ce qu'on recherche dans la vie, pas même une mère qui puisse me servir d'appui et de recommandation !... Nul être au monde ne s'intéresse à moi ; j'ai l'air de n'avoir jamais été aimée de personne ; on ne sait pas même si j'existe et vous voulez que je songe à me marier !... » Je n'ai rien ajouté ; il n'y avait malheureusement que trop d'éloquente vérité dans sa réponse... Elle m'a supplié, au nom de son repos et de l'intérêt que je lui porte, de ne plus jamais lui parler d'une chose semblable... Je n'avais garde d'y revenir ; c'était déjà trop de m'être laissé aller à lui en parler une seule fois...

Henri a continué à m'entretenir de Julie avec insistance et en entrant dans des détails qui m'ont prouvé qu'il en savait sur elle plus long qu'il ne voulait bien dire. Je me suis demandé dans quel but il avait étudié si à fond le caractère de cette jeune fille dont il n'avait jamais paru s'occuper que superficiellement. Certaines idées me venaient malgré moi... Mais je me suis empressé de les écarter



comme des visions mauvaises qui ne pouvaient que m'écartier du but que je poursuivais et aussi causer un certain préjudice à ma chère protégée dans mon esprit.

J'ai pris enfin congé d'Henri qui m'a fait promettre de revenir le voir, en ajoutant que malgré ses longs discours il ne m'avait pas encore tout confié; que bientôt il aurait probablement à me demander avis sur une chose grave... Quelle peut donc être cette chose grave? Son mariage sans doute... Si c'est là-dessus qu'il veut me consulter, et s'il me parle de mademoiselle d'Hautemire avec l'intention que je lui suppose, ma réponse est toute faite à l'avance. Je suis bien convaincu que dans des mains dignes et sensées telles que les siennes, Diane, déjà fort amendée et qui a fait en si peu de temps de si rapides progrès, ne peut manquer de s'améliorer tout à fait et de devenir très-vite une femme réellement accomplie.

## IV.

J'aurais eu fort à faire si j'avais voulu résumer toutes les réflexions qui m'étaient venues à la suite de cette journée passée en tête à tête avec Henri Sadenay que j'avais trouvé chez lui fort différent sous bien des rapports de ce que je l'avais vu précédemment. Avant tout, le fait essentiel, suivant moi, à constater, est celui-ci : *Il veut se marier*; c'est déjà sans doute un grand point obtenu. Mais avant de se marier, il veut bien connaître le caractère et le moral de la personne à laquelle il s'unira. Est-ce donc là un fait si étonnant? Est-il si extraordinaire qu'il soit entré dans la maison de M. d'Hautemire d'abord à titre d'ami puis d'observateur? Tout porte à croire que Diane est loin de lui être indifférente; mais, à travers le charme extérieur qu'il semble avoir subi, il découvre dans cette nature des lacunes, des taches, plusieurs incorrections qui ont pu l'effaroucher et le faire hésiter jusqu'à présent... Ces taches s'effaceront, lui dit-on, elles le sont même en partie déjà... Soit, mais en attendant il continue à se tenir sur la réserve et il faut avouer qu'il n'est pas précisément dans son tort. Cette attitude choque peut-être les règles ordinaires du monde, mais non pas celles qu'a dû se prescrire à lui-même un homme décidé comme il me l'a déclaré à ne se marier que d'après la seule impulsion du sentiment.

J'ai trouvé, en revenant de chez Henri Sadenay, M. d'Hautemire qui m'attendait avec impatience.

— Eh bien ! m'a-t-il dit en riant, vous l'avez vu chez lui ; n'est-il pas vrai qu'il a un bien curieux intérieur?... Vous qui aimez les antiquités, les choses rares, vous avez trouvé là amplement de quoi vous satisfaire?... Je vous vois d'ici tous les deux, employant toute votre journée à feuilleter ses manuscrits, à examiner ses livres, à tourner et retourner sans fin ses bronzes, ses camées, ses vieux vases...

M. d'Hautemire avait fait d'avance dans sa tête le programme de ce qui avait dû se passer dans ma visite chez Henri. Je n'ai pas cru devoir le déromper. Il est probable d'ailleurs qu'il n'eût pas même fait attention à ce que je lui aurais dit. Il paraissait absorbé en ce moment par une idée qui le dominait entièrement et donnait à sa physionomie une animation extraordinaire.

— Mon ami, m'a-t-il dit, j'ai une nouvelle très-heureuse à vous annoncer... Je sais tout l'intérêt que vous portez à notre famille et à notre fille en particulier ; c'est pourquoi, je veux que vous soyez un des premiers à savoir que ce mariage, dont vous nous avez entendu parler souvent et qui n'était encore qu'en projet, est maintenant une chose complètement décidée... Nous marions notre fille à Henri Sadenay...

J'ai eu un mouvement de surprise que je n'ai pu réprimer ; j'ai été sur le point de m'écrier : — Êtes-vous bien sûr que les choses soient aussi avancées que vous le dites?...

— Vous connaissez madame Dutilly, a repris M. d'Hautemire sans remarquer le mouvement qui venait de m'échapper, vous l'avez vue, je crois, quelquefois ici?... Elle est, comme vous le savez, une des bonnes amies de Diane ; c'est une femme de beaucoup d'entrain, de ressources et qui a le grand avantage de connaître à peu près tout le monde... Elle est venue aujourd'hui même faire une visite à ma femme ; elle lui a annoncé qu'Henri avait vu de G.... tout récemment, et lui avait déclaré qu'il comptait avoir recours prochainement à son intermédiaire pour nous faire faire la demande de la main de notre fille... Vous savez quelle doit être notre réponse... Mais vous comprenez aussi la joie que la certitude de ce mariage doit nous causer... Depuis cette nouvelle, je ne vis plus, je ne respire plus ; il me semble que j'ai vingt ans!...

J'étais encore une fois sur le point de m'oublier et de lui dire : — Mais, monsieur, ne vous pressez-vous pas trop?... Ce que vous me dites là ne me semble pas être précisément d'accord avec les intentions présentes de celui que je viens de voir...

J'ai su heureusement m'arrêter à temps. Qu'allais-je faire? Trahir des secrets qui ne sont pas les miens; car tout ce que m'a dit Henri ou tout ce que j'ai pu démêler à travers ses paroles, n'est-ce pas comme autant de secrets confiés à ma discrétion? Je n'ai rien à révéler de ce que j'ai entendu; dans tous les cas, je n'aurais à révéler que de simples conjectures. A quoi bon refroidir la joie de M. d'Hautemire? Pourquoi lui inspirer des doutes et des inquiétudes qui nuiraient peut-être à l'accomplissement d'un projet qui, pour n'être pas aussi prochain qu'il le croit, peut fort bien néanmoins se réaliser dans la suite? Je dois, tout bien considéré, accepter la nouvelle qu'il me donne sans la discuter; la moindre objection de ma part serait à la fois dangereuse et déplacée. Je me suis borné à lui exprimer combien je prenais part à son contentement.

— Je vous avoue, a-t-il repris avec une physionomie rayonnante, que ce cher Henri est pour moi le modèle des gendres... Je ne vous parle pas seulement de la fortune qu'il possède, ce qui n'est cependant pas un point à dédaigner pour nous; mais son caractère m'enchanté, son intelligence, son âme si honnête, si droite, enfin l'homme tout entier. Du reste, vous avez pu l'apprécier comme moi, puisque vous l'avez vu dans son intérieur... N'est-ce pas qu'on le juge mieux encore dans le tête-à-tête que dans une réunion?... Seulement, mon cher ami, que ce que je vous ai dit reste tout à fait entre nous... Il paraît qu'Henri veut attendre quelque temps avant de nous envoyer de G...., une quinzaine de jours au plus; il craint d'avoir encore un voyage à faire pour le même motif qui l'a déjà forcé à s'absenter dernièrement... Je conçois bien qu'il veuille être entièrement débarrassé de toute préoccupation d'affaires avant de nous faire faire directement sa demande en mariage...

J'ai répondu à M. d'Hautemire qu'il avait mis déjà assez souvent ma discrétion à l'épreuve pour n'avoir pas à en douter dans cette circonstance. Je devais après l'avoir quitté avoir affaire à Diane qui guettait depuis longtemps le moment où je sortirais du cabinet de son père pour me prendre à part et m'accabler de questions au sujet d'Henri... — Comment était sa maison? La serre était-elle aussi belle que le disait son père? Combien de domestiques? Combien de chevaux dans les écuries? Le salon était-il aussi grand que celui de l'hôtel? Et le meuble, quelle étoffe, quelle nuance? etc.. Ces questions si peu en rapport avec les impressions que j'avais rapportées de chez Henri me scandalisaient fort, je l'avoue. J'aurais volontiers fait à

Diane, si j'en avais eu le droit, de vifs reproches sur le cours que suivaient ses idées...

J'aurais eu tort assurément : quoi de plus naturel, après tout, qu'une jeune fille qui a devant les yeux la perspective prochaine d'un beau mariage, jouisse par anticipation de ses illusions et de son bonheur? Ne vaut-il pas mieux qu'elle se montre avec tous les rêves, les désirs, même les enfantillages de sa jeune tête que si, plus composée et moins expansive, elle s'avisait de faire la dédaigneuse et la réservée? J'ai été obligé, pour échapper à ses questions qui auraient fini par devenir très-embarrassantes, de lui déclarer que j'avais passé à peu près tout mon temps dans la bibliothèque et que je n'avais pu par conséquent faire beaucoup d'attention aux détails de l'intérieur.

Sans être précisément alarmiste, j'ai cependant toujours une certaine peur des trop grandes joies; je me figure qu'elles doivent infailliblement amener quelque déception, quelque malheur qui est comme le revers de la médaille des transports excessifs. Ainsi, je considère malgré moi d'un air de défiance cet état de surexcitation où je vois la famille d'Hautemire depuis la visite de madame Dutilly. Je crains qu'elle n'éprouve des mécomptes qui se produiront du moment où elle reverra Henri qui lui paraîtra sans doute beaucoup plus calme et bien moins empressé que ne le fait supposer son attente.

Toutefois, je dois dire que mes prévisions particulières ne se sont point réalisées, du moins jusqu'ici. Henri est venu dans la soirée, dès le lendemain de ma visite, et m'a paru, soit par l'effet du hasard, soit par une intention préconçue de sa part, plus amical et plus communicatif que d'habitude. J'ai remarqué qu'il s'approchait à plusieurs reprises de Diane, en me regardant d'un air significatif comme pour me faire sentir qu'il tenait à effacer ses critiques de la veille. Il a même été près d'elle ce que je ne l'avais jamais vu précédemment, non pas seulement attentif et gracieux, mais prévenant, presque complimenteur, ce qui n'est guère pourtant dans sa nature.

Une autre remarque que j'ai faite aussi a été le contraste frappant de ses manières avec Julie, à qui il a toujours témoigné; jusqu'à présent, de la politesse, et même une bienveillance marquée qui m'avait paru un des meilleurs traits de son caractère. Mais on eût dit ce soir-là qu'il avait changé complètement de système à son égard. Il se montra, toutes les fois qu'il lui adressa la parole, cassant, dédaigneux, trouvant à redire à tout ce qu'elle disait. Il l'invita à se mettre au piano; mais lorsqu'elle eut joué, il critiqua les morceaux qu'elle

avait choisis et fit même rejaillir une partie de ses critiques sur l'exécutante. Il arriva dans la soirée un certain moment où une discussion générale s'étant engagée sur un sujet du reste assez indifférent, Julie crut pouvoir émettre son avis. Henri la contrecarra d'un ton si bref et même si désobligeant, qu'il y eut dans la réunion un moment de silence universel. On ne se souciait guère au fond d'un nouveau désagrément que Julie pût éprouver ; on n'était pas à cela près avec elle. Mais il est de ces impressions soudaines qui ne se calculent pas et se traduisent sur le moment en dépit de tout. La conversation reprit bientôt son cours ordinaire ; toutefois, au bout de quelques instants, j'aperçus une grosse larme qui tombait sur la broderie de Julie. Cette larme, qui ne fut remarquée que de moi seul, m'émut bien profondément. J'étais à la fois stupéfait et outré de la conduite d'Henri, qui semblait prendre à tâche d'humilier un pauvre être sans défense. Quel pouvait être son motif ? Était-ce une simple boutade de sa part, ou bien un sentiment de vengeance inspiré par ce rôle de réformatrice que Julie remplissait auprès de Diane et qui lui imposait à lui-même une certaine obligation de gratitude qu'il voulait secouer violemment et le plus vite possible ? Dans ce cas-là, je m'en voulais de lui avoir parlé à cœur ouvert comme j'avais fait, et de lui avoir dit tout le bien que je pensais de ma chère protégée. Mais j'avoue que je ne lui croyais pas l'esprit assez étroit ni assez injuste pour la prendre en grippe et chercher à la molester, à cause des actes méritoires que les circonstances l'avaient mise à même d'accomplir.

Toutefois, Henri ne m'a pas laissé longtemps sous ces impressions fâcheuses qui auraient bien vite altéré la bonne opinion que je m'étais faite de lui. Le lendemain était une des soirées de la semaine où madame d'Hautemire reçoit chez elle toutes les personnes qui se présentent. Henri, qui n'assiste que rarement à ces réceptions d'apparat, se fit annoncer contre son ordinaire et apprit en entrant à madame d'Hautemire et à sa fille qu'il venait surtout pour apaiser un remords qui existait en lui et tâcher, en réparant une faute, de faire sa paix avec une personne qu'il avait affligée la veille sans le vouloir. Diane, sans avoir été jusqu'à s'apercevoir que sa cousine eût pleuré, avait cependant compris que les paroles d'Henri avaient dû la chagriner. Aussi fut-elle enchantée de le voir revenir de lui-même ; elle le prit par la main et le conduisit à une embrasure de croisée où se trouvait Julie. Je vis Diane commencer par faire à sa cousine une espèce d'annonce préalable avec un geste d'enjouement solennel. Dès qu'elle se fut

éloignée, Henri avança un siège auprès de Julie, qui me parut d'abord fort interdite de ce tête-à-tête inopiné qu'elle se voyait obligée de subir. Je suivais de loin l'entretien des yeux, et je crus comprendre, d'après certains mouvements, certains gestes multipliés, échangés rapidement, qu'il devait y avoir beaucoup d'animation de part et d'autre. Je craignais que Julie, qui est d'un naturel fier et susceptible sous ses apparences d'humilité, ne s'avisât de faire la renchérie et ne prit de travers les excuses qu'Henri avait cru devoir lui apporter. Je la voyais par moments se raidir, puis s'exalter, s'éloigner d'Henri, qui se rapprochait aussitôt d'elle. Il me semblait que cet entretien, qui devait être au fond tout simple et se borner à un échange de quelques bonnes paroles, se prolongeait beaucoup trop. Si l'irritation s'en mêlait, c'était Julie assurément qui en serait la victime... — Après tout, me suis-je dit, tant pis pour elle, si elle ne comprend pas qu'on lui fait grand honneur avec cette réconciliation, et que son devoir est avant tout de s'en montrer reconnaissante...

Je respirai lorsque je vis Henri se lever enfin et s'éloigner d'elle. Il s'approcha de la cheminée; j'étais en ce moment derrière la causeuse de madame d'Hautemire : j'entendis celle-ci lui dire à demi-voix : — Eh bien, la paix est-elle faite?...

— Tout au plus, répondit Henri en souriant; j'ai cru pendant un moment que je ne parviendrais jamais à obtenir ma grâce...

— Oh! cela ne me surprend pas, a répondu madame d'Hautemire avec un sourire plein d'aigreur; il faut vous dire que notre jeune parente a une très-haute opinion d'elle-même... Je ne serais pas étonnée qu'elle eût saisi cette occasion pour vous adresser quelque semonce bien éloquente... Elle a de l'esprit quelquefois, mais fort souvent aussi elle en abuse...

J'ai cru voir que cette attaque si directe que madame d'Hautemire dirigeait contre Julie, ce ridicule qu'elle cherchait à répandre sur elle, n'était nullement du goût d'Henri. Ses traits se contractèrent; il la regarda fixement avec une expression sardonique :

— Vous trouvez, madame, qu'elle a de l'esprit, lui dit-il, mais croyez-vous qu'elle n'ait pas encore autre chose?

## V

Ma pauvre Julie, ma protégée, ma sensible et ma gracieuse, je n'oublierai jamais l'impression que m'a produite ton visage la pre-

mière fois que je t'ai vue languissante et contristée. Elle n'a plus seulement aujourd'hui cette tristesse vague et douce qui a toujours été l'expression principale de ses traits; un grand changement extérieur et moral semble s'être fait dans toute sa personne. J'ai compris bientôt qu'elle devait avoir quelque chagrin profond enfermé en elle-même et aggravé de tous les soins qu'elle prend pour le cacher. Déjà, plus d'une fois, j'ai remarqué que lorsqu'elle venait de travailler avec Diane, elle avait les yeux remplis de larmes. Je l'interroge lorsque je me trouve seul avec elle; elle me répond toujours qu'elle n'a rien; elle s'efforce aussitôt de sourire, mais son sourire est tel, que j'aimerais cent fois mieux qu'elle versât franchement des larmes.

D'où vient donc cet état d'abattement où je la vois? Est-ce le sentiment général de sa situation? Est-ce ce découragement particulier qui s'empare de nous quand nous restons trop longtemps aux prises avec des luttes qui deviennent par la continuité plus fortes que nous-mêmes? Cependant, je l'ai toujours vue jusqu'à présent si calme et si patiente! Elle m'a déclaré bien des fois qu'elle se sentait bien plus heureuse dans la maison de M. d'Hautemire qu'elle n'était à Nancy. Elle ne s'est jamais plainte de rien, ou du moins à des intervalles bien rares et en ayant soin d'ajouter aussitôt, qu'après tout, si la destinée ne lui a pas été aussi propice qu'à tant d'autres, ce n'était pas une raison pour qu'elle s'en prit aux personnes qui l'entourent et qui se sont montrées bonnes et secourables pour elle.

Ce qui l'afflige, serait-ce le tableau de cette nouvelle existence qui se présente pour Diane, ces projets de bonheur dont elle est sans cesse le témoin? Ces choses-là exciteraient-elles au fond d'elle-même, par un rapprochement involontaire, un sentiment de jalousie?... Mais non; je la connais, elle n'est rien moins qu'envieuse; tout ce qu'elle a fait, tout ce qu'elle fait encore tous les jours ne le prouve-t-il pas assez? Ne m'a-t-elle pas déjà répété bien souvent qu'elle ne cessait de faire des vœux pour que ce mariage si ardemment souhaité pût se faire vite?... « J'y perdrai, m'a-t-elle dit, la présence d'une amie qui m'est bien chère; mais je saurai qu'elle est heureuse, et cette idée me consolera... »

J'ai remarqué pourtant que le changement si sensible de son humeur et de ses traits datait surtout de la soirée où elle a eu avec Henri Sadenay, dans un coin du salon, cette longue explication qui m'avait surpris sur le moment. C'est depuis ce temps-là que je l'ai vue devenir pensive, taciturne et comme détachée de tout ce qui se

passé autour d'elle. Diane, malgré sa légèreté et toutes les préoccupations qu'elle a dans la tête, n'est pas sans s'apercevoir que sa cousine n'est plus la même. Elle lui dit souvent : « Mais égaye-toi donc, ne reste donc pas toujours ainsi plongée dans tes idées sombres... Qu'est-ce que tu as?... As-tu envie de quelque chose?... Dis-le-moi, si je puis te le procurer, je te jure que ce sera bientôt fait!... » Julie la remercie avec effusion, lui prend les mains, lui proteste qu'elle est tout à fait comme à son ordinaire; mais au même moment sa poitrine se gonfle, ses yeux se troublent, on craint toujours qu'elle n'éclate en sanglots.

Diane est encore une fois revenue à elle aujourd'hui et lui a dit : « Il faut absolument que tu mettes bien vite de côté ce vilain chagrin-là!... Je t'annonce que nous allons avoir une grande fête ici même, dans l'hôtel, et il faudra que tu sois gaie, que tu sois belle, j'entends que tu sois remarquée de toutes les personnes qui te verront... » Ce que Diane appelle *une grande fête* est un bal que M. d'Hautemire a résolu de donner précisément au moment où les embarras d'argent semblent s'accumuler autour de lui, où il est plus gêné que jamais; du moins c'est ce qu'il m'avoue dans des moments de découragement où il me déclare qu'il ne saura bientôt plus quelles ressources invoquer, à moins que quelque chance de salut toute providentielle ne lui arrive... « Mais bah! ajoute-t-il aussitôt, ce n'est pas le cas de se laisser abattre, au contraire!... Nous devons imiter ces braves Romains qui jetaient des sacs de farine dans le camp ennemi lorsqu'ils manquaient de vivres... Nous sommes aux abois, c'est le moment de donner un bal... » Je conçois à la rigueur ce raisonnement-là; un déploiement de faste dans une existence d'un certain ordre sert parfois à dissimuler la gêne que l'on éprouve. D'ailleurs, aux approches d'un mariage, un bal est presque toujours une nécessité; c'est comme un avis précurseur que l'on donne au monde, une solennité préalable qui sert à en amener une autre plus importante.

Julie a répondu par un sourire mélancolique à la nouvelle de cette fête que Diane était venue lui apporter en grande pompe. Je comprends qu'elle n'y voie pas beaucoup d'attrait pour ce qui est d'elle-même, surtout dans les dispositions où elle se trouve. Diane, qui a le cœur pavé souvent d'intentions excellentes, a profité d'un moment où nous étions seuls pour me dire : « Je tiens beaucoup à ce qu'on voie ma cousine au bal... Pourquoi quelqu'un ne la remarquerait-il pas?... Pourquoi ne trouverait-elle pas à se marier?... Elle est si char-



mante quand on la connaît, et elle mérite tant d'être heureuse !...» Comment ne pas pardonner à Diane bien des choses en faveur de ces marques d'intérêt affectueux qu'elle trouve le moyen de donner à sa cousine au milieu de toutes ses agitations d'idées ? Depuis qu'il est question de donner ce bal, elle est constamment hors d'elle-même. Elle s'enferme tous les jours des heures entières avec madame Dutilly pour traiter les questions si graves de robe, de coiffure, de rubans, de fleurs. Elle va et vient sans cesse, bourdonne et papillonne, se déchaîne dans une foule de projets de toilette conçus, démolis, repris l'instant d'après. Il semble qu'elle doive s'habiller ce soir même, et pourtant il y a encore toute une semaine à attendre. Mais, en se plaçant à son point de vue, on comprend cet état d'effervescence perpétuelle et prématurée. Elle n'est pas sans se dire que ce bal est pour elle d'une importance extrême ; c'est comme une dernière grande bataille décisive à livrer et qu'il faut qu'elle gagne à tout prix pour atteindre son but.

Aujourd'hui, Julie n'a pas paru à l'heure du déjeuner : Diane est venue annoncer qu'elle était entrée dans la chambre de sa cousine, et l'avait trouvée malade des suites d'un accès de fièvre qui l'avait prise pendant la nuit, et l'empêcherait sans doute de se lever de toute la journée. Madame d'Hautemire a ordonné au domestique d'aller chercher le médecin aussitôt que le déjeuner serait achevé. Au moment où on se levait de table, j'ai entendu madame d'Hautemire dire à voix basse à son mari : — Ce serait vraiment fort contrariant si nous allions avoir une malade ici !...

— Il faut espérer qu'elle se remettra promptement, a répliqué M. d'Hautemire d'un ton tranquille ; du reste, si elle devenait malade sérieusement, il n'y aurait pas à hésiter... il faudrait la faire transporter le plus tôt possible dans une maison de santé... J'en connais une à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, dont on m'a parlé dernièrement pour le cas où nous aurions quelqu'un de nos gens malade... Les prix sont modiques, et il paraît que les soins sont excellents.

Je n'ai pas eu la force d'en entendre davantage : je me suis élané hors de la pièce ; j'ai été m'enfermer dans ma chambre, et en entrant, je me suis laissé tomber sur un siège dans un état de suffocation et de rage... — Une maison de santé, m'écriai-je, voilà donc ce qu'ils lui réservent ! Pour peu que la maladie vienne s'ajouter pour elle aux autres peines qu'elle a déjà endurées, ils n'hésiteront pas à s'en débar-

rasser bien vite, en la jetant sous un toit étranger!... Et ils oseront dire un jour qu'ils ont été ses bienfaiteurs!... Oh! oui, ses bienfaiteurs tant qu'ils n'ont pas eu à lui donner une assistance réelle et qui leur causât le plus léger dérangement!

J'ai souvent l'assez mauvaise habitude de m'abandonner beaucoup trop vite à mes impressions. Je ne faisais pas en ce moment cette réflexion que ce que j'avais entendu dire à M. d'Hautemire n'était peut-être qu'un projet en l'air auquel il ne donnerait pas suite. D'ailleurs, en examinant les choses froidement, dans un intérieur aussi compliqué où les domestiques, généralement assez mal dirigés, suffisent à peine malgré leur nombre au service de tous les jours, il est certain qu'une personne malade, sans tenir compte même des embarras particuliers qu'elle pourrait occasionner, courrait le risque d'être soignée moins bien que dans une maison soumise à une surveillance spéciale. Mais toutes ces secondes idées qui m'arrivaient ne pouvaient effacer mon impression première. Je voyais déjà ma pauvre protégée transportée sur un brancard *dans un hôpital*, car toute maison de santé est un hôpital à mes yeux, plus décente il est vrai, mieux ornée; mais qu'importe si on n'a que des inconnus autour de soi, pas un visage ami, pas un sourire consolant? pour moi, l'hôpital est là tout entier.

Ce petit drame âpre et lugubre que j'avais échafaudé dans ma tête s'est trouvé fort heureusement démoli de lui-même dans la journée, lorsque j'ai su le résultat de la visite du médecin, lequel avait déclaré que l'accès de fièvre de Julie n'avait rien de dangereux, et qu'au bout de trois ou quatre jours de lit, elle serait entièrement rétablie. En effet, le quatrième jour, j'ai eu le bonheur de la voir paraître dans la bibliothèque à notre ancienne heure. Elle était très-pâle, encore fatiguée, ses yeux indécis et troublés; mais, malgré sa pâleur, sa figure avait toujours ce charme qui ne saurait la quitter. Elle m'a assuré qu'elle se sentait tout à fait bien et m'a dit que pendant les quatre jours où elle avait été obligée de rester alitée, Diane était entrée bien des fois chez elle pour la voir, malgré la défense du médecin qui craignait que la fièvre ne fût contagieuse. Elle lui avait apporté des fleurs, des fruits, des livres, des estampes, tout ce qu'elle supposait de nature à la distraire:

— J'ai reconnu, a-t-elle ajouté, pendant cette courte maladie, que ma cousine avait pour moi un attachement bien tendre... Que de soins, que d'attentions charmantes elle a su me prodiguer!... Comment ferais-je pour m'acquitter envers elle?...

— Mais vous êtes cent fois quitte, me suis-je écrié, ne lui avez-vous pas donné vous-même des témoignages de dévouement assez nombreux?... Julie, pourquoi donc chercher à vous rabaisser sans cesse et à nier les mérites que vous pouvez avoir?... Méconnaître le bien que l'on a pu faire, c'est se nuire à soi-même, et souvent aussi faire injure aux sentiments d'autrui...

— Je n'ai rien fait de bien, a-t-elle repris d'un ton accablé, je ne veux pas être injuste, je vous assure que ma cousine ne me doit absolument rien.

En même temps, elle appuya sa tête dans ses deux mains comme une personne au désespoir. Ainsi, je la retrouve après ces quatre jours de maladie dans le même état de trouble moral où je l'avais déjà vue précédemment.

— Julie, ai-je repris, ma bonne et chère fille, souffrez que je vous donne ce titre-là, au nom de l'amitié que je vous porte, vous avez quelque peine cachée qui vous tourmente, un secret que vous devriez me confier?...

— Un secret, s'est-elle écriée en se redressant avec énergie, mais je n'en ai pas, je n'ai absolument rien à confier!

Elle est bientôt retombée sur elle-même :

— Quand cela serait, a-t-elle continué, quand j'aurais en effet dans l'âme une souffrance qui la dévorerait, aurait-on le droit pour cela de l'en arracher?... Croit-on donc que je sois de pierre, et que si on m'imposait des épreuves par trop fortes, mon courage ne finirait pas par succomber?...

Je n'ai pas voulu la presser davantage. J'avais remarqué qu'il y avait un certain désordre dans son langage et dans toute son attitude. S'il est vrai qu'elle ait en effet dans l'âme un secret douloureux et qu'elle tienne à l'y ensevelir, est-ce donc à moi à le lui surprendre?

A quoi bon lui faire dire ce qu'elle regretterait peut-être ensuite d'avoir dit?... Mais quoi! ces demi-mots qui lui échappent, ces accès de découragement et comme de repentir, cette agitation qui succède brusquement en elle à tant de résignation et de calme, tout cela se rattacherait-il à un mystère que je tremble de sonder? Est-ce que cette âme si pure aurait cédé à un entraînement funeste, à une passion?... Est-ce qu'elle aimerait?

— Ah! juste ciel, me suis-je écrié, pauvre créature, il ne lui manquerait plus que ce malheur-là!

Avant de me quitter, elle m'a dit en joignant les mains d'un air suppliant :

— Au nom de cette amitié dont vous me parliez et dont vous m'avez donné tant de preuves, jurez-moi que vous ne ferez savoir à qui que ce soit ici que vous m'avez trouvée plus abattue que de coutume, sous le coup d'un violent chagrin?

Je lui ai fait pour la consoler la promesse qu'elle me demandait; mais c'était une précaution bien superflue! Moi, révéler ses bouleversements, au risque de l'exposer dans cette maison aux représailles les plus terribles!... Je me suis séparé d'elle par prudence et afin de ne pas lire plus avant dans ses pensées. Je dois croire qu'elle est en proie pour l'instant à une de ces crises passagères comme toutes les natures, même les plus fortes, en ont eu à subir une fois au moins dans le cours de leur jeunesse; mais bientôt, je l'espère, elle prendra le dessus, il ne sera pas dit qu'elle aura été ce qu'elle s'est montrée jusqu'alors, pour devenir tout d'un coup le jouet d'un entraînement du cœur, qui serait, dans sa situation présente, une nouvelle cause de tourments bien cruels, une chute, pour ainsi dire... Je compte sur l'excellence de sa nature et de sa raison pour la sauver de cette nouvelle épreuve.

## VI

Enfin je l'ai vu arriver ce fameux jour de bal, et avec une véritable satisfaction; je l'attendais impatiemment, non pour les mêmes motifs que Diane, non que j'aie l'intention, comme on le pense bien, d'y danser et d'y briller; mais je me dis que nous allons sortir enfin de cet état de chaos fatigant et maussade où se trouve la maison depuis plusieurs jours. Ce ne sont du matin au soir que bruits de marteau assourdissants, allées et venues d'ouvriers, d'hommes de service; les banquettes que l'on apporte, les portes que l'on enlève, les tentures, les fleurs que l'on dispose. Tout ce remue-ménage est fort différent de notre calme accoutumé. Enfin, grâce au ciel, demain nous échapperons à tout cela, j'espère, et les choses rentreront dans l'ordre primitif.

J'avais été forcé d'adresser à madame d'Hautemire une requête directe pour empêcher que la bibliothèque ne fût envahie dans ces jours de tumulte par les arbustes, les sièges, les meubles enlevés des autres pièces, tout l'attirail si compliqué qu'un bal entraîne à sa

suite. La bibliothèque est non-seulement le sanctuaire de nos études, mais elle a de plus pour moi un caractère particulier d'observation et d'intérêt, qui se rattache aux scènes diverses que j'y ai déjà vues se dérouler. Par sa position spéciale, elle me représente une espèce de lieu de rendez-vous involontaire et fortuit où l'on est libre de se voir si on veut, sous prétexte de livres, de revues, de journaux à lire, de cartes à consulter. Plus d'une fois déjà, je l'ai comparée aux places publiques des anciennes comédies où se rencontrent à la fois les amoureux, les raisonneurs, les pères, les fils, les maris, les femmes, les galants, les tuteurs, les jaloux, toutes les passions, tous les contrastes qui composent la trame de l'éternelle intrigue du théâtre et du monde.

J'étais donc dans la bibliothèque, placé dans ma forteresse ordinaire, au milieu de mes livres et de mes papiers, lorsque j'ai vu, à mon grand étonnement, paraître Henri Sadenay qui venait, m'a-t-il dit en souriant, pour me rendre ma visite de ces derniers jours.

— Je me suis aperçu en entrant qu'il n'était guère plus de midi, a-t-il ajouté, ce n'est pas à cette heure que je pourrais me faire annoncer chez madame d'Hautemire; d'ailleurs, c'est vous-même que j'ai désiré voir, pour que vous ne me rangiez pas parmi les gens qui veulent toujours que l'on aille à eux sans jamais vouloir aller aux autres.

Je l'ai remercié de son attention en l'assurant toutefois que je n'étais nullement formaliste. J'ai ajouté que je serais déjà retourné chez lui si je n'avais pas craint de l'importuner.

— M'importuner! s'est-il écrié. Ah! ce mot-là m'étonne de votre part. Je me figurais que vous me considérez déjà comme un vieil ami... Vous avez donc oublié ce que je vous ai dit en vous quittant?...

Il s'est arrêté brusquement; puis, comme pour détourner l'entretien, il m'a parlé du bal et des nombreux apprêts qu'il avait remarqués en passant. Il m'avoua qu'il se rendrait à ce bal, parce que ses relations avec la famille d'Hautemire lui en faisaient un devoir, mais c'était pour lui une contrainte réelle. Malgré tous ses efforts pour se rattacher au monde, il sentait qu'il n'avait décidément aucun goût pour les distractions que ses rapports entraînent à leur suite.

— Et c'est pour lui en grande partie que ce bal est donné, disais-

je en moi-même, et voilà comment il subit cette fascination que l'on espère exercer sur lui!...

Du reste, pas un mot de Diane; c'est moi qui lui ai parlé d'elle, du bonheur que ce bal lui causait à l'avance...

— Je suis bien sûr qu'elle y sera fort belle, a-t-il dit d'un ton indifférent, je sais qu'au bal elle produit toujours le plus grand effet!

Il s'est promené quelques instants dans la bibliothèque, puis il a continué en cherchant à donner à sa voix le ton du détachement :

— Vous avez donc eu une malade ici ces jours derniers?

— Oui, lui ai-je répondu, Julie Férand; on a craint un moment qu'elle ne fût atteinte dangereusement; mais ce n'était heureusement qu'une simple indisposition.

— C'est ce que m'a dit M. d'Hautemira, qui est venu me voir hier, a continué Henri; il paraît pourtant que ces quatre jours pendant lesquels elle est restée alitée l'ont beaucoup changée?...

— Il est vrai, lui ai-je dit, mais je pense qu'elle se remettra bientôt tout à fait; les forces reviennent vite à son âge.

— Elle sera ce soir au bal? a continué Henri.

— Je ne le pense pas, ai-je répliqué, elle m'a déjà déclaré qu'elle espérait bien qu'on ne la contraindrait pas à y paraître.

— Elle a tort, s'est tout à coup écrié Henri, elle a besoin de distractions, elle doit saisir les occasions qui se présentent...

— C'est ce que je lui ai dit, ai-je repris, mais je suis à peu près certain qu'elle ne se trouvera pas au bal...

— Dites-lui qu'il faut qu'elle s'y trouve! a-t-il répliqué; puis il a ajouté d'un ton grave et confidentiel : — Dites-lui que *je la désire*.

J'ai fait un mouvement en arrière; je l'ai regardé pour lui demander l'explication de ce mot si étrange qu'il venait de laisser échapper. J'ai vu qu'il détournait la tête, sans doute pour me cacher le trouble de sa physionomie. Il m'a dit aussitôt qu'il était obligé de me quitter pour prendre l'air; il était depuis quelque temps sujet à des vertiges continuels qui l'obligeaient à aller, venir, entrer, sortir, sans lui permettre souvent de bien se rendre compte de ses actions. Il m'a quitté et m'a serré la main en me disant : — Je vous reverrai bientôt, n'est-ce pas? Je vous assure que j'ai grand besoin de vous voir...

Je lui ai promis d'aller chez lui très-prochainement; mais lorsque j'ai été seul et que j'ai pu réfléchir à ce qui venait de se passer, je n'ai plus eu qu'un désir, c'était de voir arriver enfin ce moment du

bal, qui devait, d'après mes pressentiments, amener quelque événement décisif, de nature à éclaircir une situation qui ne pouvait plus se prolonger ni rester ce qu'elle était sans un grave péril.

Cependant, avant de toucher à *ce beau soir tant désiré*, comme dit Diane, il y avait encore toute une journée à franchir, journée toujours bien longue quand on est dévoré comme elle par l'impatience et l'ardeur de se montrer dans son éclat. Elle n'a pas eu de cesse qu'elle ne m'ait entraîné dans tout l'appartement pour me montrer les dispositions qu'on avait prises, les pièces où l'on danserait, où l'on souperait, l'endroit où on placerait l'orchestre. Il a fallu que j'eusse l'air de m'intéresser à tous ces détails-là. Elle s'est interrompue dans un moment en s'écriant qu'il était incompréhensible que sa cousine Julie s'obstinât à rester enfermée dans sa chambre un pareil jour, et ne vint pas examiner aussi les apprêts, inaugurer la salle de bal en essayant avec elle quelques tours de valse, afin de se mettre en haleine pour le soir. Elle finit par s'élançant comme l'éclair du côté de la chambre de Julie. Elle reparut bientôt en entraînant celle-ci par la main jusque dans la salle où j'étais resté à l'attendre. Elle me l'a présentée comme une criminelle et a repris d'un ton courroucé :

— Monsieur Louis, que pensez-vous de mademoiselle ma cousine qui prétend qu'elle ne viendra pas ce soir au bal ?

— N'insiste pas, je t'en supplie, a dit Julie; je t'assure que je me sens encore souffrante.

— Mauvaise raison, a continué Diane; ne m'as-tu pas dit hier matin que tu te trouvais entièrement remise ?

— N'importe, a repris Julie avec résolution, je ne veux pas aller au bal, je n'irai pas !...

— Voilà qui est affreux ! s'est écriée Diane; en vérité, je ne te croyais pas capable de tant d'obstination !

Madame d'Hautemire traversait en ce moment le salon; Diane l'arrêta pour lui dire :

— Chère maman, savez vous ce qui se passe ? — Julie ne veut pas venir ce soir au bal; elle déclare qu'elle est décidée à rester enfermée dans sa chambre.

— Que signifie ce nouveau caprice ? a dit madame d'Hautemire en lançant à Julie un coup d'œil sévère : si vous êtes malade, couchez-vous, on vous soignera comme on a fait ces jours derniers; sinon, faites comme tout le monde et trouvez-vous ce soir dans le salon... Vous avez, ma chère, depuis quelque temps des affectations et des

singularités de manières dont je commence à me lasser et dont vous ferez bien de vous défaire au plus vite!...

— Oh! chère maman, ne la grondez pas, je vous en prie, s'est écriée Diane, elle viendra au bal, je m'y engage pour elle...

— Je l'espère! a repris madame d'Hautemire, mais je trouve souverainement ridicule à elle d'avoir l'air de se faire prier!

Aussitôt qu'elle eut quitté le salon, Julie s'est approchée de sa cousine.

— Tu oublies, lui a-t-elle dit, que je n'ai pas même de toilette!...

— Est-ce que tu crois que je n'y ai pas songé, a répliqué Diane; tu vas voir la surprise que je t'ai ménagée?... Venez, monsieur Louis, je vous en conjure, a-t-elle ajouté en se tournant vers moi, venez voir si j'ai eu bon goût...

Elle nous a conduits dans une pièce du fond qui sert à la fois de garde-robe et de lingerie. Sur une longue table en bois se trouvaient plusieurs cartons que Diane s'est empressée d'ouvrir. Elle a tiré d'abord de l'un d'eux une robe de bal d'une blancheur éblouissante, puis d'autres objets de toilette tels que rubans, dentelles, fleurs; entre autres, une branche d'aubépine très-délicate, gracieuse et légère comme la couronne du printemps lui-même qu'elle posa coquettement sur le front de Julie.

— Croyez-vous que cela lui ira bien, me dit-elle, et sera-t-elle assez jolie ce soir?

Elle a ajouté, après avoir passé en revue tous les objets les uns après les autres :

— C'est moi qui ai fait toutes ces emplettes-là... J'avais depuis longtemps de côté un peu d'argent que mon père m'a donné autrefois; je me suis dit : — Quel meilleur usage pourrais-je en faire que d'acheter une toilette de bal à ma bien-aimée?... La robe doit bien t'aller; je l'ai fait tailler sur le patron de l'une des miennes et nous avons juste la même taille... Au surplus, nous allons, pour plus de sûreté, l'essayer tout de suite.

Elle a sonné une femme de chambre et fait porter ses cartons dans la chambre de sa cousine. Je n'ai cessé pendant toute cette scène, si intéressante pour moi, d'observer Julie, qui est demeurée à la fois interdite, attendrie, comme consternée aussi par instants. Elle a essayé de balbutier à Diane quelques mots de remerciements, mais celle-ci l'a interrompue aussitôt en s'écriant : — « Ne me remercie pas, surtout, tu me rendrais trop honteuse!... Songe donc combien j'aurais



à te remercier de tout ce que tu as fait pour moi !... » — Elle a ajouté en lui posant la main sur le front : — « Il y a là, vois-tu, une couronne d'intelligence et de jugement qui vaut un peu mieux que ma pauvre branche d'aubépine ; tu t'es donné assez de mal, Dieu merci ! pour l'attacher à ma maudite cervelle ; si elle ne tient pas, ce ne sera certes pas ta faute !... »

Elles ont disparu toutes les deux, et je ne les ai plus revues que dans la soirée, au moment où l'appartement tout entier était illuminé déjà et où les personnes invitées ne tarderaient pas sans doute à arriver. J'avais dû, moi aussi, m'occuper, après le dîner, de ma *toilette* ; il fallait bien que j'en fisse une quelconque. Au moment où je traversais la bibliothèque, je vis s'avancer vers moi Diane et Julie, se tenant bras dessus bras dessous, comme deux sœurs, dans tout l'éclat de leur parure, attrayantes et belles comme la jeunesse qui les environnait de son pur rayon. Je crus voir deux blanches colombes qui entr'ouvraient leurs ailes et sortaient ensemble de leur retraite... J'avais déjà contemplé Diane en robe de bal ; ce n'était donc plus pour moi un spectacle nouveau. Quant à Julie, je la voyais pour la première fois sous ce frais costume. Elle me fit l'effet d'un ange entouré d'un beau nuage. On eût dit qu'elle était grandie ; sa taille élancée et charmante apparaissait alors dans toute son élégance ; sa physionomie, inquiète en ce moment et comme ébahie par la parure, n'avait jamais eu à mes yeux une plus adorable expression.

— Eh bien ! me dit Diane en la contemplant avec ravissement, pensez-vous que j'aie réussi ? Comment la trouvez-vous ?...

Elle ne cessait de rajuster les plis de la robe de Julie, les boucles de ses cheveux ; elle s'arrêta tout d'un coup :

— Décidément, s'écria-t-elle, il lui manque quelque chose ; elle est un peu trop pâle... Attends-moi...

Elle disparut par un couloir qui longe l'appartement et conduit directement à la chambre de madame d'Hautemire. Elle revint au bout d'un moment :

— Surtout, nous dit-elle en riant, n'allez pas me trahir !... Si ma mère savait que j'ai découvert ceci, elle serait furieuse contre moi !

Elle souleva son mouchoir et nous fit voir un pot de fard qu'elle venait d'aller chercher :

— Approche, dit-elle à Julie, que je donne un peu plus d'éclat à tes beaux yeux.

— Oh ! non, non, pas de rouge, répondit Julie avec un geste de

répugnance et en éloignant le coton imbibé que sa cousine approchait de son visage.

— Je t'assure, dit Diane, que personne ne le verra; rien qu'une nuance imperceptible...

Comme elle insistait, je fus obligé d'intervenir, en l'assurant que le rouge ne pouvait que gêner la physionomie de sa cousine, et que d'ailleurs l'animation du bal lui aurait bientôt donné les couleurs qui lui manquaient. Diane finit par se laisser convaincre par mes raisons et alla reporter le pot de fard dans la chambre de sa mère. Je me rendis au salon où se trouvaient déjà depuis un certain temps M. et madame d'Hautemire et la comtesse de Rianne. Les deux jeunes filles entrèrent quelques minutes après moi par une des portes latérales. Diane s'avança vers ses parents pour recevoir leur baiser complimenteur sur sa toilette et sa beauté. Julie se tenait dans le fond, à l'écart, la tête baissée, comme une fauvette qui a peur des regards. Mais M. d'Hautemire ne tarda pas à l'appeler à haute voix :

— Et mademoiselle l'institutrice, dit-il, veut-elle bien approcher que nous voyions aussi sa toilette ?

Julie approcha, toujours en baissant la tête; M. d'Hautemire lui prit le menton pour la regarder en face :

— Allons, vous n'êtes pas trop mal, ajouta-t-il, et je souhaite que nous n'ayons pas ce soir beaucoup de visages pires que le vôtre...

Diane embrassa aussitôt sa cousine, comme pour confirmer ce que venait de dire son père. M. d'Hautemire s'est penché vers moi et m'a dit à l'oreille : — « C'est singulier, voyez pourtant le changement que peuvent faire dans une figure des fleurs et une parure de bal !... Croiriez-vous que cette petite Julie me fait l'effet ce soir d'être véritablement jolie?... »

On commença à annoncer plusieurs personnes; mais bientôt on entendit les voitures se succéder dans la cour avec tant de rapidité qu'au bout de quelques instants on n'annonça plus. En un clin d'œil, toutes les pièces furent encombrées. J'ai vu un bal qui m'a fait l'effet extérieurement de ressembler à tous les bals possibles : beaucoup de bruit, de cohue et comme toujours une chaleur excessive. J'ai su depuis que les plus grands noms du faubourg Saint-Germain, tous les gens qui depuis juillet boudaient le gouvernement et par suite le monde, s'étaient donné rendez-vous à ce bal, précisément parce qu'on disait M. d'Hautemire ruiné et qu'on le considérait comme une victime du nouveau régime. On voulait par esprit de caste que son salon

brillât ce soir-là d'un éclat tout particulier. Je remarquai, outre les gens titrés, une très-grande quantité de jeunes personnes agréables, jolies; au point que Diane, au milieu de tous ces visages jeunes et frais comme le sien, me parut bien moins remarquable que lorsqu'elle m'était apparue avant l'heure du bal; tant il est vrai que la beauté gagne toujours à l'isolement. Les toilettes m'ont semblé généralement fort belles, du moins autant que mon peu de compétence en pareille matière m'a permis d'en juger. Je n'ai trouvé qu'une seule personne vraiment ridicule et faisant tache au milieu des autres, madame Dutilly.

Cependant, j'eus bientôt épuisé ce cercle d'observations banales que l'on est à même de faire de l'embrasure d'une porte ou d'une croisée dans un bal où l'on n'est que simple spectateur. Je cherchais Julie de tous les côtés, dans le salon, dans les groupes et les quadrilles. Je finis par la découvrir dans une dernière pièce à l'entrée, où l'on avait placé quelques banquettes sur lesquelles se tenaient plusieurs dames d'un âge très-respectable, la plupart des amies intimes de madame de Rianne. A l'extrémité d'une de ces banquettes se trouvait Julie, tout à fait à côté de la porte. Il eût été difficile de lui assigner une place plus humble, moins en évidence; elle était bien sûre que là du moins on ne la remarquerait ni ne la critiquerait. Mais pour peu qu'elle eût eu le sens de la coquetterie, elle eût compris bien vite que le contraste de sa jeune et charmante figure avec toutes ces têtes chenues et ridées qui l'entouraient ne pouvait que lui être on ne peut plus favorable.

J'allais me rapprocher d'elle, lorsque je fus abordé par Henri Sadenay, que je n'avais fait qu'entrevoir de loin dans le salon où il avait paru depuis quelques instants seulement.

— Savez-vous, m'a-t-il dit, si mademoiselle Férant est ici ?

Je lui ai indiqué la place où je venais de l'apercevoir. Deux vieilles dames qui se trouvaient à côté d'elle venaient précisément de désertir la banquette pour aller occuper des places meilleures, de façon que Julie se trouvait en ce moment tout à fait isolée. Henri fit un haussement d'épaules et dit en se tournant vers moi :

— On aurait bien dû la placer dans le vestibule; c'eût été pour le moins aussi convenable!...

Il s'est avancé rapidement vers Julie : l'orchestre venait d'entamer une valse; j'ai vu qu'il l'arrachait pour ainsi dire à sa banquette pour l'obliger à valser avec lui. Je ne pourrais décrire aucun des détails de

la scène; j'éprouvai une inquiétude des plus vives, une sorte de transport, en voyant l'abatement de Julie qui semblait avoir à peine la force de se soutenir au moment où Henri s'était présenté devant elle. Lorsqu'elle eut fait un tour de valse, elle éprouva le besoin de se reposer. Alors Henri, qui la soutenait sur son bras, lui adressa en se penchant à son oreille certaines paroles qui produisirent sur elle un effet tel, que je la vis pâlir tout à fait, indiquer de la main qu'elle voulait sortir du salon. Elle put se traîner jusqu'à la pièce d'entrée, qui se trouvait heureusement tout à fait déserte, et là elle perdit entièrement connaissance. Je m'étais élancé vers elle; je la transportai avec Henri dans sa chambre, qui n'est séparée que par un cabinet de service de la pièce où nous nous trouvions.

Nous la déposâmes sur son lit. Bientôt, elle rouvrit les yeux, et voyant près d'elle Henri qui lui tenait les mains et s'efforçait de la rassurer :

— Éloignez-vous, lui cria-t-elle hors d'elle-même et d'un ton désespéré; éloignez-vous, retournez dans le bal à l'instant, je vous en conjure !...

J'entraînai Henri hors de la chambre; mais au lieu de rentrer dans le bal, il se dirigea vers la porte d'entrée et me cria en me serrant les mains avec une expression d'égarement :

— Dites-lui... dites-lui qu'elle me pardonne... Je sens que je mourrais si je restais ici un instant de plus.

Il est sorti sans que j'aie pu le retenir ni lui dire un seul mot. Au moment où je rentrais dans la salle du bal, je me suis trouvé en face de M. d'Hautemire :

— Où est Henri, m'a-t-il dit, où est-il ? Je le cherche partout.

— Il a été obligé de se retirer, lui ai-je dit, à cause d'une indisposition qui l'a pris tout à l'heure.

— Quel contre-temps ! s'est écrié M. d'Hautemire, il n'a pas même eu encore le temps de danser avec Diane !... Du reste, son indisposition ne me surprend pas. Il s'est plaint depuis quelque temps à moi de violentes migraines, et il fait pour l'instant une chaleur suffocante...

Quant à Julie, personne ne s'informa d'elle ni ne s'aperçut qu'elle eût disparu, pas même Diane, qui l'avait comblée tout à l'heure de tant d'amitiés et de caresses ! Il est vrai que c'était avant le bal. Or, une fois un bal entamé, quelle est la femme qui ne dit pas plus ou moins en elle-même, comme dans une bataille : « Chacun pour soi et Dieu pour tous ! »

## VII

Je n'ai jamais été fataliste de ma nature, sans quoi j'aurais fini par être persuadé qu'un mauvais sort planait décidément sur la famille d'Hautemire, pour l'écarter incessamment d'un but appelé de tous ses vœux et qui semblait s'éloigner d'elle à mesure qu'elle se croyait sur le point d'y toucher. Ainsi, le lendemain même du bal qui devait soi-disant amener tant de choses nouvelles, et qui en réalité n'amena rien, du moins dans le sens que l'on espérait, Diane fut prise de crises nerveuses, d'abord assez légères, mais qui bientôt occasionnèrent des accidents de nature à donner des inquiétudes sérieuses sur sa santé. Le médecin que l'on appela prescrivit l'usage des bains de mer pendant six semaines. On se décida pour Boulogne; il fut convenu que M. d'Hautemire y conduirait d'abord sa femme et sa fille, quitte à retourner à Paris de temps à autre pour le soin de ses affaires.

Au moment où le départ pour Boulogne venait d'être décidé, on apprit que la tante d'Henri Sadenay, madame Dusornier, était dans un état qui devenait de jour en jour plus alarmant. Il s'agissait, je crois, d'une affection pulmonaire aiguë, qui se compliquait avec son état mental et présentait des symptômes très-graves. Cette nouvelle fut apportée par Henri lui-même, qui vint faire une visite d'adieu à laquelle je n'assistai pas. Je présume qu'il dut y avoir, de part et d'autre, dans cette dernière entrevue, bien de la gêne et de la dissimulation. Je m'estimai heureux de ne pas m'être trouvé là; j'aurais été fort embarrassé, non pas seulement de mon attitude à moi, mais de celle de tous les assistants.

M. d'Hautemire, qui voit presque toujours les choses du bon côté, par tempérament et aussi, je pense, un peu par calcul, parce qu'il sait que le moyen souvent d'amener dans la vie les événements heureux est d'avoir l'air d'y croire, m'a assuré que le départ de sa fille, qu'il avait d'abord considéré comme un incident fâcheux, le contrariait à présent beaucoup moins, depuis qu'il savait qu'Henri aurait été forcé de suspendre ses visites pendant un temps à cause de la maladie de sa tante.

— C'est vous, me dit-il, mon cher ami, qui serez pendant ce voyage le gardien de notre maison avec notre petit Hector... Du reste, il est probable que vous me verrez au moins une ou deux fois dans

l'Intervalle... Je ne veux pas perdre trop longtemps de vue notre cher Henri... L'absence produit souvent de si singuliers changements! Pourtant, je ne dis pas cela pour Henri, qui m'a toujours fait l'effet d'être le moins versatile et le plus sérieux des hommes...

Je lui demandai ce qu'il comptait faire de Julie pendant cette absence, si on la laisserait à Paris ou si elle serait du voyage.

— Ah! à propos, a-t-il ajouté, j'oubliais de vous annoncer... Elle est en ce moment chez Henri Sadenay...

— Chez Henri Sadenay! me suis-je écrié avec un mouvement de stupeur.

— Oni, elle est partie ce matin même, reprit M. d'Hautemire d'un ton satisfait; elle va être la garde-malade de madame Dusermier, la tante d'Henri, qui a besoin d'avoir auprès d'elle, comme nous l'a dit son neveu, une personne de confiance qui puisse non-seulement prodiguer des soins à la malade, mais aussi causer avec elle, la distraire, lui faire des lectures, parfois même de la musique... Henri nous a donc annoncé qu'il cherchait une personne dans ces conditions-là. Pendant qu'il nous parlait, une idée m'est venue tout d'un coup :

— Et Julie? lui ai-je dit, est-ce que vous croyez qu'elle ne serait pas tout à fait la personne que vous cherchez? Vous la connaissez, vous savez ce qu'elle est: par son genre d'esprit, son caractère, la manière simple dont elle a été élevée, il me semble qu'elle est mieux à même que qui que ce soit de donner à votre tante les soins que son état réclame... Henri m'a fait une réponse assez étrange: il m'a dit qu'il était très-reconnaissant de l'offre que je lui faisais, mais qu'il ne croyait pas devoir l'accepter, parce qu'il ne voulait pas qu'une personne aussi distinguée que notre jeune parente eût à supporter le spectacle pénible que présentait, surtout pour des yeux étrangers, la position de sa tante. — D'ailleurs, a-t-il ajouté, je suis bien sûr qu'elle n'accepterait pas!...

— Oh! que ceci ne vous inquiète en rien, ai-je repris; je suis bien sûr, moi, qu'elle acceptera... Je vous garantis d'avance qu'elle ne fera aucune résistance à une volonté que nous lui exprimerons...

Henri, a continué M. d'Hautemire, a élevé encore d'autres difficultés que j'ai attribuées à la délicatesse de son caractère. Par un scrupule exagéré, il est revenu plusieurs fois sur cette crainte de chagriner et même de ravalier Julie. Concevez-vous cela?... Du reste, ceci prouve une seule chose, c'est qu'il ne la connaît pas bien... Depuis

qu'elle a eu le malheur de perdre son père, il a bien fallu qu'elle apprit la patience et l'abnégation... Pour en finir, je lui ai dit : « Ne vous inquiétez de rien, cher ami, nous prenons tout sur nous; Julie sera demain chez vous, et vous aurez auprès de votre tante une surveillante sur qui vous pourrez vous reposer entièrement et dont vous n'aurez qu'à vous louer, j'en suis bien convaincu d'avance... »

Maintenant, voici qui va vous surprendre encore bien davantage, a ajouté M. d'Hautemire : lorsque nous avons annoncé à Julie ce qui avait été décidé avec Henri, ma femme et moi, cette fille, qui a parfois dans sa petite tête des caprices vraiment incroyables, nous a opposé une résistance qui se fût traduite volontiers par un refus définitif, si nous l'avions laissée aller. Je lui ai demandé si c'était qu'elle redoutât la fatigue, ayant sans doute la perspective de nuits qu'il lui faudrait passer auprès d'une malade. Mais je l'ai vue au même instant se redresser avec un mouvement de dignité offensée; elle nous a assuré que ce n'était nullement la fatigue qu'elle craignait. Madame Montgueret, la personne chez qui elle habitait en dernier lieu à Nancy, avait fait plusieurs maladies très-longues et n'avait jamais eu qu'elle seule pour gardienne. Ma femme s'est alors fâchée pour tout de bon : — Je ne comprends pas, en vérité, lui a-t-elle dit, ce qui peut vous empêcher de faire ce qu'on vous demande !... Vous devriez vous estimer trop heureuse d'être à même de vous rendre utile auprès d'une personne de notre intimité... Je vous répéterai ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous dire plusieurs fois : Vous cherchez beaucoup trop souvent à vous singulariser et à vous faire valoir en toutes choses... Perdez, croyez-moi, cette funeste habitude qui ne peut que faire prendre de votre caractère une détestable opinion... Allez faire vos préparatifs; la voiture vous emmènera dans une heure...

— Vous savez que lorsque ma femme commande, il est difficile de ne pas lui obéir à l'instant même. Du reste, j'ai trouvé que dans cette circonstance elle avait parfaitement raison d'user de son autorité pour triompher de cette répugnance incompréhensible que Julie éprouvait à se rendre auprès de madame Dusornier. C'était tout simplement une boutade de jeune fille; le mieux était de trancher dans le vif. Mais je vous avouerai... ceci est tout à fait confidentiel, bien entendu, que je ne suis nullement fâché que ce soit une parente à nous qui se trouve placée près de la tante d'Henri. Lorsqu'on introduit une personne étrangère dans une maison, il faut toujours être sur

ses gardes, craindre qu'elle ne finisse par y exercer une influence qui peut devenir dangereuse à la longue; tandis qu'avec Julie nous sommes parfaitement tranquilles.

M. d'Hautemire m'a dit aussi qu'il venait d'assister au départ de Julie, et à la scène d'adieu qui avait eu lieu entre les deux cousines.

— En vérité, a-t-il ajouté, je ne croyais pas qu'il existât autant d'amitié entre ces deux jeunes filles; elles semblaient ne pouvoir se séparer l'une de l'autre. Julie avait les yeux pleins de larmes et pressait avec des mouvements convulsifs les mains de sa cousine, qui pleurait aussi en faisant ses efforts pour la consoler. J'ai été obligé d'intervenir et de leur faire remarquer que c'était beaucoup trop d'attendrissement pour une séparation de quelques semaines. J'étais bien aise d'en finir; d'abord la voiture était prête déjà depuis au moins une heure, et je n'aime pas que mes chevaux restent trop longtemps attelés; ensuite, je craignais pour la santé de Diane, à qui le médecin a surtout défendu les émotions vives.

J'écoutais M. d'Hautemire sans l'écouter pour ainsi dire; je le voyais si peu clairvoyant, si profondément aveuglé sur la réalité de certains événements qui le touchaient de si près, que j'étais presque tenté par moments de lui faire part de ce que j'avais découvert, ou tout au moins de lui donner un éveil quelconque. Mais je compris que, plus que jamais à présent, la plus entière réserve m'était imposée; je ne pouvais servir les intérêts d'une personne, sans trahir en même temps ceux d'une autre. D'ailleurs, qui sait si M. d'Hautemire, avec le caractère que je lui connais, n'eût pas cherché à me prouver que j'avais mal vu et que je devais me tromper?... J'aurais fait le mal d'un côté sans pouvoir faire le bien de l'autre. Tout bien considéré, mon devoir est de laisser aller les choses suivant le cours que la Providence leur destine.

Le lendemain du départ de Julie, la famille d'Hautemire a quitté l'hôtel pour se rendre à Boulogne. Elle devait, suivant l'ordre du médecin, y faire deux saisons de bains de mer. Elle prit congé de moi avec les mêmes paroles obligeantes qu'elle m'avait adressées le jour de mon arrivée. Rien de plus, rien de moins, rien qui indiquât que l'on me considérât comme un être plus particulier ni plus rapproché que lorsque j'avais été introduit pour la première fois dans la maison. Et pourtant que de choses se sont passées depuis lors, à combien de secrets ne m'a-t-on pas initié! Mais de ce que les gens qui se regardent comme nos supérieurs se confient à nous, ce n'est pas du tout une raison pour que nous devenions leurs égaux. La barrière du



rang et de la naissance subsiste toujours quand même et malgré tous les signes de confiance apparente.

M. d'Hautemire m'a prié en partant d'aller voir de temps en temps sa belle-mère la comtesse de Rianne, qui n'est pas, comme il me l'a avoué en souriant, d'un commerce toujours très-gai ni très-facile; mais il me saurait bon gré de cette marque de déférence pour elle. Il m'a recommandé aussi d'aller visiter souvent Henri Sadenay, qui lui avait toujours dit beaucoup de bien de moi et exprimé le désir de nouer avec moi des relations suivies.

Enfin, je les ai vus partir tous les trois, père, mère et fille, le cœur chargé d'espérances, ne doutant pas qu'à leur retour ils ne dussent prendre enfin possession de cette terre d'illusions et de félicités dont ils n'étaient plus séparés dans leurs pensées que par un bien court intervalle, le dernier qu'ils dussent avoir à subir après de si longs délais... Qu'ils étaient loin, hélas! de prévoir ce que ce retour leur présageait, les événements si imprévus, si contraires à leur attente qui allaient s'accomplir pendant ce voyage!

Mais ce nouvel ordre de faits, ce n'est pas à moi à le rapporter, une autre personne s'en est chargée... Je ne puis mieux faire que de lui laisser la place, en me bornant à transcrire les pages écrites de sa main. On a dit souvent que pour l'histoire proprement dite, les actes de la politique, des gouvernements de la guerre et de la diplomatie, rien ne vaut le témoignage des acteurs eux-mêmes; ceci est au moins aussi vrai, à mon sens, pour les événements de la vie privée.

(La suite à la prochaine Livraison.)

---

0

# MÉMOIRES DE LOUIS LE GENDRE

ABBÉ DE CLAIRFONTAINE

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, BIOGRAPHIQUES ET AUTRES.

---

## LIVRE HUITIÈME.

Mes liaisons avec les cardinaux de Mailly, de Bissy et de Fleury. — *Conseil ecclésiastique.* — Je suis employé en plusieurs affaires par ordre du roi. — Commissions de La Victoire près de Senlis; de l'Hôtel-Dieu de Paris; de La Merce; de Saint-Victor de Marseille; des Cordeliers. — Négociation pour la réconciliation du cardinal de Noailles avec le pape. — Caractère d'Innocent XIII. — Caractère de Benoît XIII, qui fait en vain bien des avances pour ramener le cardinal. — Mort du régent et du cardinal Dubois. — Le cardinal de Noailles tombe en enfance et meurt. — Ce qu'il avoit de bon. — Son peu de mérite.

La mort de M. de Mailly me donna occasion de lier plus étroitement avec M. le cardinal de Bissy et avec M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, alors précepteur du roi, aujourd'hui cardinal et premier ministre. L'un et l'autre méritoient l'attachement d'un honnête homme. Est-il un meilleur seigneur que le cardinal de Bissy, plus gracieux et plus obligeant, mieux réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, vivant honorablement, sans faste et sans dettes, sans diminuer de ses aumônes, toujours au-dessus de ses affaires quelque dépense qu'il fasse? Prélat savant et laborieux, combien a-t-il écrit contre le jansénisme et pour la constitution! Le public rend moins de justice à ses écrits qu'à sa vertu; ses écrits cependant n'ont pas laissé de lui aider à faire son chemin, et quel chemin! D'être devenu cardinal et abbé de Saint-Germain des Prés. Je ne puis assez louer les grandes qualités de M. le cardinal de Fleury. J'en parlerai ailleurs en plus d'un endroit; aujourd'hui même qu'à toute heure il est assiégé d'importuns, il n'en est pas moins accueillant qu'il ne l'étoit avant son élévation.

1. Voir les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> livraisons.

L'un et l'autre m'honoroient de leur amitié; j'étois de leur goût et ils auroient été bien aises que j'eusse été employé dans le conseil ecclésiastique. Ce conseil étoit composé du roi, qui s'y ennuyoit, du régent, qui y présidoit, du cardinal de Rohan, du cardinal de Bissy, du cardinal de Gesvres, qui s'y est trouvé quatre ou cinq fois et depuis n'y a plus été, de M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, et de M. de Tressan<sup>1</sup>, alors évêque de Nantes, aujourd'hui archevêque de Rouen; il étoit premier aumônier du régent et de tout temps son confident. Il ne manquoit à ce conseil qu'un homme rompu dans les affaires, qui les y rapportât après les avoir éclaircies. J'eusse fort souhaité être cet homme; l'emploi étoit très-désirable; MM. de Bissy et de Fleury m'y croyoient propre. Ce projet échoua par l'offre que fit M. de Tressan de se charger de ce travail. Le régent, pour lui en épargner la peine, régla que chaque prélat qui avoit entrée au conseil y rendroit compte des affaires qu'on lui auroit mises entre les mains. Je ne laissai pas cependant d'être employé par le conseil à diverses commissions, comme on va voir.

Depuis la régence c'étoit à ce conseil qu'on portoit les grandes affaires du clergé, soit séculier, soit régulier; affaires épineuses et d'une discussion le plus souvent si difficile, que ceux qui nagent dans le plaisir, comme font les riches prélats, ont de la répugnance à y donner leur temps. Aussi dans les commissions d'éclat, outre les chefs de la commission, qui sont ordinairement des personnes de rang et de nom, il y a toujours un commissaire de second ordre qui débrouille la besogne et a toute la peine. Quand ce commissaire travailleur est homme sage et éclairé, il seroit à souhaiter qu'il fût seul, les affaires en iroient bien mieux; les commissaires d'honneur ne servent souvent qu'à les gêner, soit que par vanité ils veulent y mettre la main, soit que par jalousie, ce qui arrive presque toujours, ils s'attachent à fatiguer le commissaire travailleur en choses qui intéressent peu le public ou qu'il est à propos de terminer à petit bruit. On ne nomme ordinairement qu'un commissaire du second ordre. Que n'en use-t-on de même à l'égard des affaires plus importantes?

1. Quand l'abbé Dubois eut obtenu l'archevêché de Cambrai, ce fut M. de Tressan, alors évêque de Nantes, qui donna à Dubois le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Il lui donna tous ces ordres « dans la même messe basse, qu'il célébra *extra tempora* » (Saint-Simon). Il fut récompensé de sa complaisance par l'archevêché de Rouen.

J'allai seul à Senlis, par ordre du roi, seconder les bonnes intentions de l'évêque. C'étoit alors M. Trudaine, prélat de mérite et galant homme. Il avoit demandé des secours pour réduire, s'il étoit possible, les religieux de La Victoire, abbaye magnifique, du moins pour l'église, à une demi-lieue de Senlis. Ces religieux, soi-disant chanoines réguliers, n'étoient religieux en rien; ils eussent eu honte de le paroître, et le plus grand chagrin qu'on eût pu leur faire eût été de les appeler *pères*. C'étoient des mondains qui ne songeoient qu'à se divertir. L'office avoit cessé; ils ne chantoient ni messe ni vêpres; il n'y avoit parmi eux quasi point de subordination, nulle observance; chacun vivoit à sa manière et la règle de cette maison étoit de n'y en point avoir. Les évêques de Senlis, qui en sont les supérieurs, avoient en vain plus d'une fois tenté d'y remettre l'ordre. Je ne m'effrayai point de ce qu'on m'en disoit et de ce que je voyois. Je trouvai les anciens ancrés dans la mollesse et dans le relâchement, et les jeunes fort déterminés à suivre l'exemple des anciens. Je ne me rebutai point, et, sachant par expérience qu'avec de bonnes manières on vient à bout de bien de choses, je comblai d'honnêtetés les uns et les autres. Quelques-uns y furent sensibles et sembloient disposés à entendre raison; il fut un temps que j'espérai; je me trompois. Quand je vins à leur proposer des statuts que j'avois dressés, statuts tempérés et qui n'avoient rien de gênant, tous se cabrèrent, et, voyant que c'étoit tout de bon qu'on vouloit les assujettir à mener une vie réglée, ils intéressèrent leurs familles à les affranchir de ce joug. Les familles sont bien aises qu'il y ait de ces sortes de maisons où les fils qu'ils y mettent, vivant sans gêne et sans contrainte, se consolent plus aisément de ce qu'on les a faits moines. Il n'y avoit point de gens de nom à La Victoire : c'étoit bourgeoisie, mais bonne bourgeoisie, la plupart étant parents ou alliés de gens en place ou en crédit. Ils trouvèrent de la protection, de sorte qu'à force de promettre que d'eux-mêmes ils se porteroient au bien, sans qu'on leur imposât de règles, ils parvinrent enfin à faire suspendre la commission. Ce fut un grand mal, et qui a si fort augmenté depuis que, n'y ayant plus de remède, on a été contraint de les disperser et de penser sérieusement à changer l'état de cette maison. C'est bien dommage qu'une si belle église, qui étoit autrefois un sanctuaire et un lieu de dévotion où on venoit de toutes parts, soit aujourd'hui déserte, par la prévention que l'on a toujours du peu de vertu des religieux qui la desservent. Si un jour elle est desservie par un clergé qui

édifie, il y a lieu d'espérer qu'elle recouvrera son ancienne splendeur.

(1724 et années suivantes.) Tandis que j'étois à réformer cette maison, à quoi je ne réussis point, comme je viens de le dire, je fus nommé par le conseil pour connoître, de la part du roi, des différends qu'il y avoit entre les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris; différends que l'on regardoit comme une affaire capitale, en ce que ces religieuses, tout occupées de leurs querelles, négligeoient si fort le service, que les malades y mouroient en foule faute d'être soignés. Cette commission ne sembloit guère convenir à un chanoine de Notre-Dame, et moins à moi qu'à tout autre. Le chapitre, qui a sur ces filles toute juridiction depuis leur établissement, voyoit avec douleur pour la première fois que le roi se mêlât de ce qui les regarde. Les troubles qui étoient parmi ces religieuses ne venoient que des changements que trois ou quatre chanoines du chapitre avoient mal à propos introduits dans cette maison. Ces changements et leurs auteurs étoient autorisés par M. le cardinal de Noailles et par des premiers magistrats. Comment, dans ces conjonctures, accepter une commission qui me mettoit aux prises avec mon archevêque, avec ma compagnie, avec ceux de nos confrères qui m'étoient les plus opposés, enfin avec les premiers magistrats?

Je fis ce que je pus pour n'être pas chargé de cette commission, mais on n'eut point d'égard à mes représentations, il fallut obéir, et je fus si peu écouté que, lorsque je proposai de faire une honnêteté au cardinal et au chapitre avant d'ouvrir la commission, j'eus ordre de m'en abstenir. On vouloit les mortifier : le chapitre, parce qu'il s'étoit trop dévoué aux volontés du cardinal; le cardinal, parce que, loin de se rapprocher et d'entrer dans les voies de conciliation, comme depuis l'accommodement il y avoit lieu de l'espérer, il affectoit de plus en plus de paroître n'être changé en rien. Il fut vivement piqué de voir, sous ses yeux, établir à sa porte, et sans lui en avoir parlé, une commission qui lui étoit désagréable et de la voir exécuter par un chanoine qu'il n'aimoit pas. Cette bravade, c'est ainsi qu'il s'en expliquoit, lui tenoit tellement à cœur qu'il s'en plaignit publiquement et que, lorsque, trois ans après, devenu plus docile, il commença à écouter les bonnes raisons qui l'engageoient à recevoir la bulle sans restriction ni relation, il demanda, avant toutes choses, qu'on révoquât ma commission.

Tant que les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui sont plus *Marthes* que *Madelcines*, car étant hospitalières, leur dévotion est une dévo-

tion pratique, tant que ces religieuses n'ont donné leur temps et leurs soins qu'à être exactes dans leurs devoirs, elles ont été en paix, s'aimant, s'estimant, se soulageant les unes les autres, ne s'occupant qu'à bien remplir leurs observances et qu'à bien servir les malades. Cette concorde a duré longtemps, et n'a malheureusement cessé que depuis que les jeunes principalement et quelques-unes des anciennes, qui se piquoient de bel esprit, se sont coiffées des nouveautés. Il y avoit longtemps que le parti aspirait à s'emparer de l'Hôtel-Dieu; il ne pouvoit faire une plus importante conquête, puisqu'en imbibant de ses dogmes et de ses maximes les religieuses qui le desservent, les ecclésiastiques qui y administrent les sacrements et trois à quatre mille malades qu'il y a ordinairement, c'étoit une occasion de faire sans bruit et sans peine une infinité de prosélytes. Le parti inutilement avoit tenté cette conquête sous les derniers pontificats; il étoit réservé à M. de Noailles que ce fût sous le sien. Ce sont les beaux jours du parti que ceux où cette conquête se fit. Le chapitre de Paris, supérieur spirituel de cette maison, y concourut par complaisance en ne réprimant point le faux zèle et la hardiesse de cinq ou six chanoines qui y dogmatisoient, et qui impunément y répandoient à pleines mains les ouvrages des jansénistes, des vaudevilles-satires et même des chansons contre la bulle *Unigenitus*.

Les jeunes religieuses, par amour pour la nouveauté, et d'autres qui se piquoient d'esprit pour se donner un air de savantes, se livrèrent indiscrètement à ces nouveaux évangélistes, avec d'autant moins de peine que, quoiqu'ils ne parlent que de réformes et de saintes rigueurs des premiers siècles de l'Église, ils ne manquent point de tempérer et d'humaniser leur morale, selon qu'il convient de le faire pour attirer les gens à eux : nous en verrons bientôt des preuves. Ces nouveautés mirent le trouble parmi les religieuses de cette maison. Le plus grand nombre ne donnant point dans les nouveautés, le trouble en augmenta, parce que les religieuses bel esprit, orgueilleuses du mérite qu'elles croyoient avoir et du crédit de leurs oracles, traitoient les autres religieuses qui n'étoient pas de leur cabale, même les plus vénérables par leur âge et par leur vertu, avec un fort grand mépris. Une autre occasion de trouble, c'est que les précieuses, j'entends celles qui se piquoient de bel esprit, occupées qu'elles étoient à écrire des lettres et à recevoir des visites, négligeant beaucoup le service, les autres sœurs se trouvoient surchargées d'ouvrage. Celles-ci eurent beau se plaindre, elles ne furent écoutées ni au cha-

pitre de Paris, qui étoit alors dominé par les chanoines dogmatiseurs, ni à l'archevêché, qui étoit prévenu contre elles. Elles eurent longtemps à souffrir, elles se continrent néanmoins pour le bien de la paix, et elles ne perdirent patience que lorsqu'on leur présenta de nouvelles constitutions.

Cette nouvelle règle s'étant faite à leur insu et ayant été approuvée par le chapitre de Paris sans qu'elles eussent été sur cela ni appelées ni entendues, l'indignation qu'elles en conçurent les fit enfin revenir de la léthargie où elles étoient, de sorte qu'ayant repris courage et n'espérant plus du chapitre ni grâce ni justice, elles firent mettre entre les mains de M. le cardinal de Bissy, pour la rapporter au Conseil, une requête signée de cinquante qui supplioient Sa Majesté de vouloir leur donner un commissaire pour les entendre. Dans le moment qu'on me remit cette requête, je fus frappé en voyant que les signatures étoient toutes de la même main; M. de Bissy en fut surpris et indigné quand je le lui fis remarquer. Il n'y avoit pas pris garde. Nous convînmes de tenir la chose secrète, cependant qu'il feroit une vive réprimande au docteur Gaillaud, qui de la part des religieuses lui avoit présenté la requête. Ce docteur s'est fait un nom à bon marché, par un zèle brûlant pour la bulle *Unigenitus*, beaucoup plus que par sa capacité. Il est, du matin au soir, par voies et par chemins pour fureter et pour ramasser, par lui et par ses espions, tout ce qui se dit et tout ce qui se fait sur les choses du temps. Il n'a rien perdu à se faire colporteur de la constitution; par là, il a eu les entrées chez les ministres, chez les prélats, et de plus, cela lui a valu deux bons bénéfices en Bretagne que le nonce lui a fait donner dans les mois du pape<sup>1</sup>. Il nous protesta qu'il n'avoit eu aucune part à la fausseté des signatures, et il en rejeta toute la faute sur la mère de l'ange Gardien, fille hardie et intrigante qui, profitant des conjonctures, songeoit à devenir supérieure de cette maison par l'autorité de la cour. Je l'empêchai d'aller plus loin, estimant que cette fille étoit plus propre à mettre le feu que la paix. Elle ne s'effraya point du reproche qu'on lui fit, et dit naturellement : « Il est vrai, sur la parole de nos sœurs, j'ai signé pour elles; mais je ne

1. Ou *mois apostoliques*, mois réservés aux papes pour la collation des bénéfices dans les *pays d'obédience*, c'est-à-dire dans les provinces qui n'étaient pas soumises au concordat, telles que la Bretagne, la Provence, la Lorraine.

crains point qu'elles m'en dédisent. » En effet, elle m'envoya, deux jours après, la requête nouvellement transcrite et véritablement signée de plus de cinquante religieuses.

Muni de cette pièce, j'allai à l'Hôtel-Dieu recevoir la déposition des religieuses professes au sujet de leurs divisions; c'est à quoi ma commission étoit bornée. Je les entendis toutes, au nombre de quatre-vingt-treize, chacune en particulier selon son rang de réception. Je les écoutois sans mot dire, et si de fois à autre je les interrogeois, c'étoit sobrement, et jamais sur quoi que ce soit qui fût étranger à la commission. Je ne pouvois trop m'observer avec des filles alarmées. A mesure qu'elles se présentoient : « Ma sœur, disois-je, écrivez vous-même votre déposition. » Et comme elles voulurent toutes que ce fût moi qui l'écrivisse, j'avois la précaution de la leur faire lire avant qu'elles la signassent, afin qu'on ne pût pas dire ni que j'y eusse rien ajouté ni que j'en eusse rien retranché. Mon impartialité et le bon accueil que je faisais aux unes comme aux autres les prévint, dès le premier jour, si favorablement, que, sans distinction de parti, elles prirent confiance en moi. Une des précieuses, nommée la sœur Théodore, qui passoit pour la plus mutine, me dit le second jour en me reconduisant : « On nous avoit bien dit que vous étiez un homme intègre; on voit que vous y allez de bonne foi et que vous n'avez d'autre dessein que de faire le bien. »

Selon soixante-deux filles, le trouble qui étoit parmi elles venoit originairement de ce que quatre ou cinq chanoines, sans ordre, sans permission, s'étoient d'eux-mêmes cantonnés depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu. Chacun de ces messieurs s'y étoit fait un petit troupeau qu'il conduisoit à sa manière; chacun y tenoit les assises; ils y étoient d'autant plus les maîtres que ce sont de ces gens qui ne doutent de rien, et à qui l'esprit du parti dont ils étoient grands zélateurs donnoit la hardiesse de tout oser, et que d'ailleurs ils étoient avoués par M. l'archevêque, premier administrateur-né de la maison, et par M. Joly de Fleury, procureur général, qui se mêloit volontiers du spirituel de l'Hôtel-Dieu autant que du temporel. Lés visiteurs, quelque chagrin qu'ils eussent de voir faire leurs fonctions sous leurs yeux, à leur barbe, à toute heure, à tout moment, par ces missionnaires sans mission, n'eussent eu garde de s'y opposer, tant pour ne se point commettre avec des hommes pétulants, impétueux et accrédités, que dans la crainte de déplaire aux puissancés qui les soutenoient. On appelle *visiteurs* trois de messieurs du chapitre qui ont,



en son nom, la direction de l'Hôtel-Dieu en ce qui regarde le spirituel.

M. de Gontaut, doyen de Paris et en cette qualité le premier visiteur-né, osoit moins se plaindre qu'un autre, parce qu'on l'accusoit d'avoir eu des galanteries avec une jeune religieuse et d'avoir pris assez souvent des libertés avec bien d'autres; de preuves, il n'y en avoit point; pour le bruit, il étoit si grand et le soupçon si violent que vingt-neuf religieuses, jalouses de leur honneur et de celui de leur maison, me requièrent expressément qu'il lui fût ordonné de ne plus y mettre le pied. Autre chose qui augmenta la division est que M. de Gontaut, avec plus de hauteur que de prudence, avoit nommé pour supérieure une religieuse de ses amies, qui n'avoit eu que quinze voix, au préjudice d'une rivale qui en avoit eu soixante-dix. Ce coup d'autorité retomba sur lui et acheva de l'atterrer. Les religieuses, les ecclésiastiques, les administrateurs crièrent tous à l'injustice. M. de Gontaut soutenoit n'en avoir point fait; il eut beau dire pour sa défense que les constitutions donnent pouvoir aux visiteurs de choisir entre les professes, sans avoir égard à la pluralité des voix, celles qu'ils croient le plus convenir à être prieure et sous-prieure, il fut blâmé de bien du monde, et ce qu'il alléguoit servit moins à le justifier qu'à suggérer aux précieuses la malheureuse idée de toucher aux constitutions<sup>1</sup>. Les gens qui étoient au guet pour tout changer à l'Hôtel-Dieu, j'entends les chanoines qui s'en étoient rendus les maîtres, excités par ces filles et par la démangeaison qu'ils avoient pour les nouveautés, se saisirent de cette occasion pour décrier publiquement les anciennes constitutions et pour en faire de nouvelles. Le chapitre, esclave des volontés d'autrui, quelque suite fâcheuse que dût avoir cette entreprise, ne laissa pas d'y applaudir, et M. Joly de Fleury, procureur général, qui y étoit entré pour beaucoup, se chargea avec plaisir de faire homologuer ce nouveau code au parlement.

C'est l'époque des plus grands troubles qui agitèrent l'Hôtel-Dieu et qui étoient prêts d'éclater lorsque, par ordre du roi, j'allai entendre les religieuses. Douze me déclarèrent qu'elles ne prenoient point de parti; qu'elles recevoient avec respect telles constitutions qu'il plairoit au roi leur donner; qu'elles honoroient les anciennes et ne blâmoient point les nouvelles. Soixante des plus vénérables, entre autres la prieure et la sous-prieure, abhorroient, le mot n'est pas trop fort,

1. Aux réglemens de la communauté.

les nouvelles constitutions et redemandoient les anciennes avec une vivacité que je ne saurois exprimer, disant que, si on ne les leur rendoit, il n'y auroit jamais parmi elles ni union, ni repos. Vingt autres, au contraire, partie jeunes, partie âgées, témoignoiēt un si grand mépris pour les anciennes constitutions et tant de passion pour les nouvelles, qu'il me sembloit comme impossible de faire revenir ces filles de l'antipathie qu'elles avoient pour les premières. J'envoyai sur cela un mémoire au Conseil, et comme en général les constitutions, soit anciennes, soit nouvelles, étoient la pièce de scandale, le régent décida que j'examinerois les unes et les autres, afin que, sur mon avis, on vit plus aisément ce qu'il y auroit de mieux à faire pour remettre le calme et la paix dans cette maison.

Ce n'étoit pas chose aisée que d'éplucher exactement et que de comparer deux manuscrits in-folio, chacun de cinq à six cents pages. Aussi, à la fin, je me trouvai si rebuté que je fus obligé de prendre haleine un jour ou deux, pour en mieux dresser mon mémoire sur ce qui résultoit de ce fatigant examen. Ce n'est pas que je n'eusse pris plaisir aux anciennes constitutions : elles sont écrites avec goût ; j'y trouvois de l'onction ; on ne sauroit les lire sans se sentir porté à la piété et sans admirer l'excellent esprit de l'auteur, et sa belle méthode de conduire par degrés les religieuses à la perfection autant qu'on peut y arriver. L'auteur s'appeloit François Lavocat ; il avoit été chanoine de Paris, abbé d'Homblières et aumônier du roi. Autant j'étois charmé de la pieuse abondance de ces anciennes constitutions, autant étois-je dégoûté de la sécheresse des nouvelles : il y a dans celles-ci du clinquant en quelques endroits, de l'or en aucun ; hors deux ou trois articles qui peuvent contribuer à une police plus exacte, non-seulement il n'y a rien qui mérite louange, mais quasi tout y est à blâmer.

Les anciennes constitutions ordonnent aux religieuses de communier deux fois la semaine, et à tous les malades au moins une fois le mois. Les nouvelles, au contraire, en dispensent les unes et les autres, et les laissent dans la liberté d'en user à leur volonté. Les mortifications soit d'esprit, soit de corps, les humiliations que l'on pratique dans les couvents, toutes les austérités de règle ou de dévotion ordonnées ou permises par les anciennes constitutions, sont supprimées par les nouvelles ou remises à la discrétion de la mère-prieure ; d'autres pratiques spirituelles, qui entretiennent la ferveur dans les communautés, comme de rendre compte de l'état de sa con-

science, ordonnées expressément dans les anciennes constitutions, sont retranchées dans les nouvelles. Si les auteurs de celles-ci n'ont pas osé ouvertement supprimer la méditation ou oraison mentale, pour témoigner du moins le désir qu'ils en auroient eu, ils ont été des anciennes de très-judicieux avis sur la manière de la faire et sur le fruit qu'on en peut tirer. Cet esprit de relâchement ne règne pas seulement en ce qui regarde le spirituel, mais encore en ce qui concerne le bon ordre et la discipline. Les punitions grandes et petites, qui sont déterminées dans les anciennes constitutions, sont supprimées dans les nouvelles. Ces nouvelles constitutions altèrent la forme des vœux, au risque de les rendre nuls; elles changent sans nécessité la forme des élections, et la forme nouvelle ne peut qu'exciter des cabales, des inimitiés. En général, tout ce qui est ordonné ou défendu dans les anciennes constitutions est supprimé ou modifié dans les nouvelles, toujours en mal. Selon le système de ces nouvelles constitutions, les religieuses de l'Hôtel-Dieu n'eussent plus été des religieuses, mais des filles de communauté, menant une vie ordinaire et qui, sans être gênées par des règles, se seroient volontairement jointes ensemble pour soigner les pauvres.

Il étoit si étrange que des gens qui ne parlent que de réforme eussent voulu, par ces nouvelles constitutions, introduire un relâchement aussi odieux qu'universel, que je ne savois comment m'y prendre pour rendre la chose croyable; et effectivement, quelque confiance qu'on témoignât avoir en moi, j'en fus si peu cru que, pour s'assurer davantage de ce qui en étoit, il fut arrêté au Conseil que M. de Fréjus, j'entends l'ancien évêque, reverroit avec moi toutes mes remarques l'une après l'autre; et comme M. Joly de Fleury, procureur général au parlement de Paris, demanda sur ces entrefaites à être de cet examen, il fut dit que cet examen se feroit entre lui et moi, et, qu'en cas de contestation, M. de Fréjus décideroit. A quel titre M. Joly de Fleury demandoit-il d'être entendu? Il auroit eu peine à le dire : comme administrateur et comme procureur général, il n'a que voir au spirituel; l'intérieur des monastères n'est point de sa compétence, et c'est en quelque manière mettre la main à l'encensoir que de s'en mêler. Il prit pour prétexte que, les nouvelles constitutions ayant passé au parlement, il étoit de son ministère d'en soutenir l'homologation. La bonne raison, c'est que, tenant à gloire de les avoir faites ou du moins d'y avoir eu grande part, il souffroit impatiemment que je les eusse représentées dans mon mémoire au Conseil comme per-

nicieuses dans la pratique et tendant à abandonner les religieuses à elles-mêmes.

M. de Fleury est un homme de beaucoup d'esprit, et qui a des talents, mais il ne m'a point paru que ce fût une âme élevée qui tende par de grandes choses à immortaliser son nom. Sa sphère est plus restreinte : il sait se conduire finement selon le cours des affaires, et son plus grand objet est de laisser à ses enfants, par une sage économie, plus de bien qu'il n'en a eu de sa famille. Il passe pour affectionné au parti; du moins est-il vrai qu'il n'a guère d'ouverture que pour les personnes qui en sont. Il a toujours été attaché à M. de Noailles et lié d'amitié avec ceux de nos confrères les plus amateurs de la nouveauté. Je leur ai ouï dire que c'est de concert avec M. de Joly qu'ils formèrent le dessein de changer les constitutions, qu'on lui envoyoit feuille à feuille, et qu'on n'en transcrivait aucune qu'il n'y eût mis son vu. Ce sont eux qui l'avoient mis en goût des affaires de l'Hôtel-Dieu, en lui vantant, ainsi qu'à madame la procureur générale, le mérite des précieuses, particulièrement une sœur de la Miséricorde qu'ils exaltoient fort.

Cette sœur de la Miséricorde avait su se faire une cour d'une vingtaine de religieuses qui se trouvoient tour à tour, matin et soir, à sa toilette et qui lui rendoient les plus vils services, pour peu qu'elle fût incommodée. Sur ce que j'entendois dire à ses admirateurs, je l'entretins deux ou trois fois en particulier, et je la promenai sur différents sujets pour lui donner occasion de faire parade de son esprit. Elle fit de son mieux pour me convaincre qu'elle en avoit; du reste, je n'y vis rien d'extraordinaire que sa vanité. Les vieilles mères, soit par jalousie continuelle, soit parce qu'on les méprisoit, avoient eu soin de m'informer de ses différentes aventures : c'étoit un esprit vain, hardi, inquiet, qui ne cherchoit qu'à faire parler d'elle. Ces mères anciennes crurent que tout étoit perdu quand elles apprirent que nous devions, M. le procureur général et moi, discuter les constitutions, ne pouvant pas s'imaginer que je fusse assez ferme pour tenir contre lui. J'eus beau les rassurer, elles tremblèrent jusqu'à la fin.

Nos conférences, qui avoient lieu chaque semaine, rarement une fois en quinze jours, durèrent plus de vingt et un mois! Cette discussion étoit-elle donc si difficile qu'on ne pût la finir plus tôt? Oui, sans doute, on le pouvoit; mais M. de Fleury le vouloit si peu que, prévoyant, en habile homme, qu'il n'étoit quasi pas possible

qu'il sortit bien de cette affaire, ne s'appliquoit qu'à la traîner, qu'à l'embarrasser et qu'à imaginer les moyens de la faire échouer. Les chanoines ses affidés et ses autres émissaires disoient aux *Miséricordieuses*, j'entends celles des religieuses qui étoient attachées à la sœur de la *Miséricorde* : « Ne craignez point pour les nouvelles constitutions, on n'en changera quoi que ce soit. M. le procureur général n'en aura point le démenti, les conférences iront à rien, elles seront sans fruit et sans fin. » M. de Fréjus, de son côté, contribuoit sans le vouloir à perpétuer ces conférences : ce prélat a mille bons endroits, on ne peut assez louer sa modération, son désintéressement, son air gracieux et accueillant, et autres bonnes qualités qui le font aimer et estimer, mais il est mou. Sa lenteur, sa timidité, son irrésolution, ses égards pour la *jansénie* attentive à me traverser, me firent le plus de peine. Rebuté des finesses de l'un et des perplexités de l'autre, peu s'en fallut que je ne quittasse la partie; j'en fus vivement tenté. Ce qui me sortint, outre l'envie de faire le bien, ce fut la vanité de me voir aux prises dans une affaire de grand éclat avec M. le procureur général, homme de réputation, et l'espérance d'en triompher.

Le succès ne fut pas fort longtemps douteux, car sitôt que nous arrivâmes à l'examen des constitutions, soixante articles des anciennes, qui n'avoient été supprimés que pour flétrir et décrier ces vénérables constitutions, furent rétablis avec honneur, comme portant à la piété et comme nécessaires au maintien de la discipline; plus de cent articles des nouvelles, après bien des contestations et la plus vive résistance de M. le procureur général, furent absolument rejetés ou comme pure cacologie, ou comme tendant au relâchement. D'environ six cents pages que contiennent ces constitutions, il n'en demeura pas une trentaine en leur entier : grande mortification pour le magistrat, qui avoit dit publiquement que les nouvelles constitutions étoient un ouvrage achevé, et que ce qui l'avoit déterminé à répudier les anciennes, c'est qu'il y avoit plus de trois cents endroits à faire pitié. Eh! qu'est-ce que c'étoit que ces pitoyables endroits? C'étoient des constructions louches, des phrases à l'antique, des termes gaulois et surannés, des locutions embarrassées et autres vétilles qui ne valaient assurément ni le temps, ni la peine que nous mêmes à les éplucher; encore y avoit-il dans cette vieillesse bien des mots consacrés, c'est-à-dire si propres au sujet que l'on ne sauroit s'en passer.

J'admirois qu'un homme de cette importance s'érigeât en inquisiteur de vieux mots et que, comme un autre Vaugelas, il s'élevât d'un ton magistral contre la gothicité des phrases. « Monsieur, lui disois-je, à la bonne heure, que le langage soit correct; du reste, il ne faut pas qu'il soit affecté. Il y a de vieilles expressions, quoiqu'elles ne soient plus à la mode, qui ont beaucoup plus d'énergie et qui expriment plus vivement que les périodes efféminées de quelques puristes modernes. Le principal est de penser juste. J'ai peu de lumières, et le peu que j'en ai n'est, à côté des vôtres, que ténèbres; cependant j'avouerai franchement que j'ai lu avec plaisir les anciennes constitutions et qu'elles m'ont paru très-sages, très-sensées et très-dignes du savant chanoine qui les a composées. Je regarde comme une injustice et comme une grande ingratitude qu'on en ait ôté son éloge, et j'espère, sous votre bon plaisir, que cet éloge reprendra sa place dans ces louables constitutions que nous allons faire revivre. »

A quelle épreuve ne me mit-on point tandis que nous les examinions! Combien, au commencement, reçus-je de louanges et de caresses, et combien, dans la suite, essuyai-je de vivacités! On eut beau faire, mon zèle ne s'attiédit point, ma vigueur fut toujours la même; je ne perdis point de vue le rétablissement des anciennes constitutions, M. le procureur général dût-il n'en être pas content. Sa ressource, dans ce désarroi, étoit de dresser ses batteries du côté de M. de Fréjus, qui devoit être notre juge. Le lendemain de chaque séance, j'écrivois au prélat ce qui s'y étoit passé; M. le procureur général l'en informoit de son côté. Par là, pleinement instruit, le prélat pouvoit prononcer sur chaque difficulté à mesure qu'il s'en présentoit; sagesse ou lenteur, il s'en falloit de beaucoup qu'il se hâtât de le faire.

Tantôt il craignoit les mauvais discours et les reproches des jansénistes : « Ce sont, disoit-il, de terribles gens qui ne pardonnent point; » tantôt s'attendrissant sur M. le procureur général, et compatissant à la peine où se trouvoit ce magistrat. : « N'y a-t-il point moyen, disoit-il, de le tirer d'embarras et nous aussi avec honneur? Ne peut-on point se relâcher en quelque chose? Peut-être ne serez-vous point inexorable? » Je répondois : « Il y a de l'honneur à l'être quand il y va du bien public. Ou il faut renoncer à remettre la paix à l'Hôtel-Dieu, ou il faut abolir les nouvelles constitutions. Je sacrifierai volontiers à M. le procureur général les vieux mots et les vieilles phrases ;

mais à l'égard des choses, pour peu qu'elles soient essentielles, je ne puis, sans prévariquer, lui en abandonner aucune.»

En vain M. le procureur général, lorsque nous conférâmes en présence de M. de Fréjus, ce qui n'arriva que trois fois, mit-il sur le tapis non-seulement les points indécis, mais encore ceux qui avoient été réglés entre lui et moi; en vain fit-il tous ses efforts pour gagner son procès, au moins en deux ou trois chefs qui lui tenoient le plus à cœur, il le perdit en tous malgré l'inclination du juge; de sorte que j'étois à la veille de voir mes soins et mon travail couronnés d'un heureux succès, lorsque inopinément je fus obligé, malgré moi, sans pouvoir néanmoins honnêtement m'en dispenser, de revoir une troisième fois les anciennes et les nouvelles constitutions, et de lutter de nouveau contre M. le procureur général. M. Portail, nouvellement nommé premier président, et en cette qualité second administrateur-né de tous les hôpitaux (M. l'archevêque en est le premier), ayant demandé à être instruit de nos contestations et offert sa médiation pour les finir à l'amiable, j'eus ordre de me trouver chez lui et de conférer en sa présence avec M. le procureur général. Étoit-ce de lui-même; fût-ce à l'instigation de M. de Fleury, son ami depuis un long temps, que M. le premier président désira être juge de nos contestations sous le nom de médiateur? Il se pourroit bien faire que l'un et l'autre de ces motifs y eussent concouru également.

Notre première entrevue ne se passa qu'en compliments et qu'à examiner si, avant toutes choses, il ne seroit pas à propos que nous allassions à l'Hôtel-Dieu assembler la communauté pour exhorter en général toutes les religieuses à la paix, et retenir ensuite la prieure avec quelques anciennes et la sœur de la Miséricorde avec de ses affidées, pour s'expliquer sur bien des choses en présence les unes des autres. Quel étoit en cela le dessein de ces messieurs? à quoi bon un si grand éclat? que pouvoit-on en espérer? Je ne le démêlois pas. Ce que je sais, c'est que l'effet de cette visite fut d'aigrir les esprits plus qu'ils ne l'étoient auparavant. J'eus beau représenter que nous devions ignorer qu'il y avoit deux partis dans cette maison; j'eus beau dire: « Quel spectacle sera-ce de voir aux prises devant nous d'un côté la mère-prieure, de l'autre la sœur de la Miséricorde, qui n'est qu'une simple religieuse! — Simple religieuse, dit M. le procureur général, comme vous en parlez! — Monsieur, répliquai-je, je veux qu'elle ait plus d'esprit et plus de mérite; mais est-il du bon ordre

de souffrir que, sous ce prétexte, une particulière s'érige en chef de parti, et qu'à titre de chef de parti elle soit écoutée, de qui? De vous, messieurs, qui êtes les chefs de la justice, et de moi qui ai l'honneur d'être à l'Hôtel-Dieu commissaire de la part du roi. » M. le procureur général insista si fortement sur la nécessité de cette visite que, après d'assez longs débats, elle fut enfin résolue.

Nous allâmes donc à l'Hôtel-Dieu, ces messieurs et moi. Je laisse au lecteur à faire ses réflexions sur la scène qui s'y passa; j'en retranche beaucoup afin de la rendre plus croyable. Les religieuses assemblées, M. le premier président leur fit un petit discours éloquent, grave, pathétique; puis, après avoir congédié le gros de la communauté, il dit à la prieure et à la sœur de la Miséricorde: « Demeurez, et gardez chacune avec vous cinq ou six des vôtres, que vous croyez les plus raisonnables. » Si ce fut une grande joie pour la sœur de la Miséricorde de se voir mettre en parallèle et de niveau avec la prieure, celle-ci en fut si indignée qu'encore que, de son naturel, elle fût timide et retenue, devenue tout à coup, de dépit et de jalousie, une fille forte et courageuse, elle dit à M. le premier président: « Monsieur, il n'y a ici qu'une communauté dont j'ai l'honneur d'être prieure; je regrette de l'être, ma démission ne tient à rien, mais tant que je serai prieure, je ne puis, ni ne dois souffrir, soit pour le bon ordre, soit pour mon propre honneur, qu'une des filles qui me sont soumises, ou du moins qui ont fait vœu de l'être, soit traitée en ma présence comme si elle étoit co-supérieure avec moi, ou supérieure en chef d'une partie de mon troupeau. Est-ce ainsi qu'on prétend faire cesser nos divisions? N'est-ce pas, au contraire, le moyen de les augmenter? La maison peut-elle être en paix, ou plutôt, le trouble peut-il n'y pas être, tandis qu'on souffrira une vingtaine de religieuses y vivre en indépendantes, et tandis que ce parti des indépendantes sera, contre toute raison, autorisé publiquement par les personnes mêmes qui auroient dû le réprimer? »

Cette saillie de la prieure à laquelle, quoi qu'en aient cru ces messieurs, je n'avois très-assurément nulle part, les déranga si fort que, quelque envie qu'ils eussent de l'interrompre à tout moment, ils s'en abstinrent pour ne se pas commettre avec une fille irritée. Je sentis tout l'embarras où ils étoient, de sorte que, voyant d'ailleurs la sœur de la Miséricorde, bouffie d'orgueil et de colère, toute prête à se déchaîner, je dis à la prieure, pour prévenir les indécentes criaileries de deux filles animées, et qui, ne se possédant plus, bientôt se



chanteroit pouille : « Ma mère, ne vous alarmez point, ce qui se fait est pour le mieux ; nous sommes venus ici, ces messieurs et moi, avec de bonnes intentions pour vous disposer toutes, et en particulier la sœur de la Miséricorde et celles qui ont confiance en elle, à concourir, de leur côté à rétablir dans la maison et à y affermir une tranquillité durable. »

J'eus beau dire, la prieure continua à se plaindre amèrement et étoit prête de sortir avec les mères anciennes, si M. le premier président n'eût fait signe dans ce moment à la sœur de la Miséricorde et à ses amies de se retirer. Elles dehors, il fit à la prieure une sévère réprimande, et lui reprocha vivement d'avoir perdu le respect. La prieure ne se démonta point et dit que ce n'étoit pas en manquer que de défendre ses droits et de se plaindre de l'injustice qu'on lui faisoit. Bien lui en prit d'être ferme, elle en fut mieux traitée ; M. le premier président, qui ne l'avoit appelée, jusque-là, que *ma bonne petite mère*, l'appela une fois ou deux *ma révérende mère*, et, se radoucissant tout à coup, il lui dit d'un ton gracieux : « Soyez tranquille, nous allons, ces messieurs et moi, revoir vos constitutions. Du reste, soyez assurée que nous n'y arrêterons rien qu'il ne vous soit communiqué, et que vous ne l'avez agréé, vous et votre communauté. » La prieure remercia très-humblement, et, après avoir supplié qu'on leur rendit incessamment leurs anciennes constitutions, elle ajouta : « Nous aurions honte de nous conformer aux nouvelles parce qu'elles tendent au relâchement. C'est par honneur autant que par religion que nous n'en voulons point, parce que ces constitutions nous mettent la bride sur le cou, et, quelque respect que nous ayons pour M. le procureur général, qu'on nous a dit les avoir faites, nous sommes ici plus de soixante qui ne les recevrons jamais. » Scène bien humiliante pour M. le procureur général ! Combien y avala-t-il de couleuvres, et que n'eût-il pas à souffrir d'entendre déchirer impitoyablement par ce grand nombre de religieuses les nouvelles constitutions, et de s'en entendre nommer l'auteur !

Quand la prieure fut partie, nous mêmes en délibération si nous ferions rentrer la sœur de la Miséricorde. Je n'en étois nullement d'avis, disant que ce seroit irriter la prieure plus que jamais et lui donner occasion de faire quelque coup de sa tête, comme d'aller se jeter aux pieds du roi avec les mères anciennes, ainsi qu'elle nous en avoit menacés ; fracas qui n'auroit tourné qu'à notre confusion, à la cour principalement, où on n'eût pas manqué de dire : Quoi donc ! ces mes-

sieurs ne sont pas assez prudents ou assez habiles pour contenir et pour apaiser une fille en colère! M. le procureur général, piqué contre la prieure, prenant la chose au point d'honneur, soutenoit, au contraire, que c'étoit une indignité que de ne pas vouloir, dans la crainte de la colère ou des vivacités d'une *harengère*, entendre celles des religieuses qui nous pouvoient le mieux instruire de la véritable cause des troubles de cette maison. M. le premier président ayant été de cet avis, on rappela la Miséricorde.

Elle se présenta, ayant pour cortège les dix-neuf ou vingt religieuses qui lui étoient dévouées, et qui, comme nous l'avons dit, se trouvoient par quadrilles, matin et soir, à sa toilette. Elle parla avec une audace qui, sans la prévention que ces messieurs avoient pour elle, lui auroit sans doute attiré une sévère réprimande; et que dit-elle? Des pauvretés, des niaiseries, tant contre la prieure que contre d'autres religieuses qu'elle disoit être ses conductrices autant que ses confidentes. Elle pria, avec de grandes exclamations, qu'on ne donnât point d'atteinte aux nouvelles constitutions qui étoient l'ouvrage d'un grand homme [à ce mot, les *Miséricordieuses* s'inclinèrent toutes profondément vers M. le procureur général], et conclut par demander à ces messieurs l'honneur de leur protection pour les mettre à couvert, elle et ses amies, des persécutions du dedans, de la part de la supérieure, et principalement de ce qu'elles avoient à appréhender du dehors. « Nous savons, dit-elle, à n'en point douter, que M. l'abbé Le Gendre a des lettres de cachet pour m'exiler moi et deux autres, et si jusqu'à présent il n'en a délivré aucune, c'est qu'étant honnête homme, il a peine à faire du mal, et qu'il a pour maxime, de conduire avec prudence, sans éclat et sans violence, les affaires qu'on lui confie. »

Je souris des flatteries de cette causeuse, et sans m'y arrêter : « Ma sœur, lui dis-je, faites votre devoir, faites-le mieux qu'une autre; aimez vos sœurs, tâchez de vous en faire aimer; n'ayez pour aucune ni hauteur, ni mépris; honorez les mères anciennes, respectez particulièrement la mère-prieure, soyez la plus exacte à lui obéir. En suivant ces conseils, ni vous, ni vos amies n'avez rien à appréhender. » A cette exhortation M. le premier président en joignit une plus forte, leur disant, d'un ton grave et d'autorité, qu'il falloit qu'elles se disposassent à se soumettre avec respect à ce que le parlement ordonneroit de leurs différends; que plus elles avoient d'esprit, plus elles devoient être attentives à se comporter de manière que personne ne se plaignit

d'elles; qu'elles ne pouvoient mieux faire que de s'appliquer uniquement à leurs devoirs; de ne point recevoir, du moins aussi fréquemment qu'elles avoient fait par le passé, les visites des séculiers et de bien vivre avec leurs sœurs, afin qu'étant d'intelligence les malades en fussent mieux servis. Leçon humiliante pour des filles orgueilleuses accoutumées depuis longtemps à ne faire que leurs volontés. C'est ainsi que se termina cette fameuse séance qui fit tant parler la cour et la ville, séance honorable pour la prieure, elle s'appeloit la mère de Saint-Anselme, et bien désagréable pour M. le procureur général qui l'avoit le plus souhaitée.

Nos nouvelles conférences chez M. le premier président, quelque envie qu'il eût de finir (il l'avoit promis à la cour), durèrent encore plus de cinq mois, soit par divers incidents qui reculèrent nos assemblées, soit parce que M. le procureur général remettoit sans cesse en question ce qui avoit été réglé entre lui et moi ou jugé par M. de Fréjus. Il n'y gagna rien : M. le premier président, quelque penchant qu'il eût à lui faire plaisir, approuva, article par article, tout ce qui s'étoit fait, de sorte que, dès la seconde, ou tout au plus la troisième séance, nous serions convenus du rétablissement des anciennes constitutions, si M. le procureur général, qui ne cherchoit qu'à l'éloigner, n'eût représenté vivement qu'il falloit, avant de conclure, examiner exactement ce qu'on devoit en retrancher et ce qu'on pourroit y ajouter. Nous n'en retranchâmes que ce qui ne s'en observoit plus, et nous n'y ajoutâmes que quelques règlements de police.

Notre travail fini nous retournâmes à l'Hôtel-Dieu, jusques à deux fois, communiquer séparément aux religieuses des deux partis ce que nous avions arrêté. Les unes et les autres y donnèrent leur consentement; la prieure et les vieilles mères avec des transports de joie, dans l'espérance de revoir leurs anciennes constitutions, les miséricordieuses avec dépit et regret et seulement dans l'appréhension d'être traitées comme mutines, si elles n'y donnoient les mains. M. le procureur général eut encore beaucoup à souffrir dans l'une et dans l'autre de ces séances, parce que de part et d'autre il s'y dit bien des choses qui ne pouvoient que lui déplaire. Il ne crut pas cependant ses peines tout à fait perdues ni l'affaire désespérée tant que le chapitre de Paris, qui est le législateur et le seul supérieur des religieuses de l'Hôtel-Dieu, ne ratifieroit point ce que nous avions arrêté. « Eh ! comment, me dit-il, le chapitre pourroit-il le faire, ayant, il y a trois ans, ordonné que l'on travailleroit à de nouvelles constitu-

tions, et, lorsqu'elles ont été faites, les ayant louées, approuvées et confirmées en deux assemblées générales ? »

Me doutant bien que ce seroit de ce côté-là que M. le procureur général dresseroit sa dernière et sa principale batterie, j'avois pris les devants, instruit que j'étois que c'étoit moins par persuasion que par foiblesse ou par cabale que la plupart de nos confrères, se laissant aller au torrent, avoient été d'avis, contre l'intérêt du chapitre, de supprimer les anciennes constitutions et d'en introduire de nouvelles. Je les vis en particulier, notamment M. le doyen, qu'on avoit obligé de se bannir de l'Hôtel-Dieu et, leur faisant sentir la faute énorme qu'ils avoient faite et la belle occasion qu'ils avoient de la réparer, il se fit en moins de huit jours un si grand changement que, lorsque la compagnie fut assemblée expressément pour adopter ou rejeter ce que nous avions fait, M. le procureur général et moi, de quarante-deux capitulants que nous étions, il y en eut trente-quatre qui opinèrent à rétablir les anciennes constitutions et à abolir les nouvelles.

Charmé d'un si heureux événement, j'allai l'annoncer à M. le procureur général en termes prudents et ménagés. J'eus beau adoucir l'amertume de la nouvelle, elle le mit hors des gonds, jusques à menacer qu'il feroit casser l'exemption<sup>1</sup> et les privilèges du chapitre, de quoi il ne s'agissoit nullement. Je lui laissai jeter son feu pour le disposer peu à peu à donner des conclusions, et comme je commençois à le presser : « Si j'en donne, me dit-il, pour l'homologation des anciennes constitutions, ce sera sans rien révoquer de tout ce qui s'est fait pour autoriser les nouvelles. — Eh ! monsieur, lui dis-je, où il n'y a point d'uniformité il ne peut y avoir que trouble et confusion. Selon ce système il y auroit à l'Hôtel-Dieu deux sortes de constitutions également autorisées, quoique fort opposées les unes aux autres, et les religieuses auroient le choix de suivre indifféremment tantôt les unes, tantôt les autres, c'est-à-dire que cette maison, où l'ordre et la règle sont plus nécessaires qu'ailleurs, deviendrait un chaos où tout iroit à l'aventure. »

N'ayant pu rien gagner sur M. le procureur général, je courus à Versailles y faire mes représentations. Tant de subterfuges indignèrent si fort M. de Fréjus que, de mort qu'il avoit été jusque-là, il devint homme tout à coup ; il alla sur-le-champ se plaindre à M. le duc qui

1. Le droit pour le chapitre de n'être point soumis à la juridiction spirituelle de l'archevêque.

tenoit alors les rênes du gouvernement et, ayant pris son ordre, il écrivit si vertement que M. le procureur général donna enfin des conclusions sur lesquelles il y eut arrêt le 17 mai 1725, par lequel il fut dit que « les constitutions faites en 1652 pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu par le chapitre de Paris, leur supérieur, et revues en 1725 (ce sont celles que l'on appelle les anciennes constitutions) seroient homologuées pour être seules exécutées selon leur forme et teneur et à l'exclusion de toutes autres. » Je ne regrettai point ce qu'il m'avoit coûté de temps, de soins et de peines à conduire et à consommer une si grande affaire. J'aurois tort de m'en plaindre, puisqu'elle me donna lieu de faire une action des plus méritoires devant Dieu, de rendre service à l'État et de triompher avec éclat de la *jansénie* tout entière, d'un archevêque cardinal, du premier président et du procureur général du premier parlement de France. Si je ne craignois de flétrir mes lauriers par trop de vanité, je m'applaudirois d'un si grand succès. Ce qu'on peut en conclure, c'est qu'il n'y a point d'affaire, quelque difficile qu'elle soit, dont même un particulier, avec un peu d'intelligence, beaucoup de vigueur et au moins autant de patience et de longanimité, ne puisse enfin venir à bout.

(1724 et années suivantes.) Pendant le cours de cette affaire je n'avois pas laissé de vaquer à trois ou quatre autres, soit particulières, soit publiques, notamment à celle de la Merci, dont le Conseil nous avoit chargés, M. Ratabon, ancien évêque de Viviers et moi. La part qu'y eut ce prélat fut d'ouvrir la commission et de signer mon procès-verbal; du reste, il ne s'en mêla point. Comme c'étoit un homme à vapeurs, quelquefois vapeurs violentes, il n'étoit point capable d'une application sérieuse<sup>1</sup>.

L'ordre de la Merci, si riche et si florissant en Espagne, où il est né, a peu prospéré en France; il n'y en a que seize maisons, une grande et une petite à Paris, une troisième à seize lieues dans le village de Chenoise; les treize autres sont éparses en Guyenne, en Provence et en Languedoc. Ces seize maisons n'ont fait ensemble qu'une province, vivant sous les mêmes lois et sous le même provincial jus-

1. Saint-Simon donne ce même trait à Ratabon. Voici ce qu'il en dit : « Ratabon, évêque d'Ypres, ne bougeoit guère de Paris, et prétendoit qu'il y avoit une vapeur dans sa cathédrale qui le faisoit évanouir toutes les fois qu'il y entroit. C'étoit un homme d'esprit, du monde, et qui étoit si bien avec les jésuites que ce pouvoient être les cendres de Jansénius, son célèbre prédécesseur, qui opéroient cet effet sur lui. On lui donna l'évêché de Viviers. »

qu'à ce que, pour les mettre en paix, on a cru que le mieux étoit d'en désunir une partie. Cette paix si désirable et si rare dans les couvents, n'a guère jamais été dans le couvent de Paris, j'entends celui du Marais, que ces pères appellent *la grande Maison*. Les religieux gascons, qui en étoient les fondateurs, voulant y être toujours les maîtres, d'un autre côté les religieux parisiens qui y avoient fait profession, ne voulant plus les y souffrir, les deux nations y ont été en guerre ouverte vingt ans durant; guerre qui tôt ou tard eût ruiné les uns ou les autres si Louis XIV, par bonté, n'eût obtenu de Clément X, en 1672, de faire de cette maison, de celle de Chenoise et du collège de Paris une congrégation qui eut ses officiers et ses constitutions à part, qui ne dépendit point du provincial de Guyenne et qui immédiatement fut soumise au général.

Cette érection fut un coup de foudre pour les Gascons; ils ne purent le parer. Que ne firent-ils point avant de se retirer pour ne pas abandonner le champ de bataille aux François? Depuis la retraite des Gascons, cette tumultueuse maison n'en fut pas moins un champ de bataille; l'ambition et la jalousie y firent naître incontinent une guerre civile aussi peu édifiante que les hostilités passées. Il s'y forma trois factions; chacune avoit son chef qui aspirait à dominer dans cette confusion. La maison fut en anarchie jusqu'à ce que l'un de ces trois chefs, ou plus heureux ou plus habile, ayant subjugué les deux autres, devint le maître absolu de la congrégation. Son règne ne fut pas long, parce que l'avarice de ce despote et ses manières dures l'avoient rendu insupportable. Bientôt les troubles recommencèrent, la congrégation fut en combustion autant que jamais, de sorte que sa destruction paroissoit comme inévitable si la cour n'y eût mis la main.

J'entendis les religieux l'un après l'autre, puis je les rassemblai autant de fois qu'il le fallut pour constater en leur présence contradictoirement ce qu'ils avoient articulé dans leurs dépositions: c'est bien assurément la meilleure méthode ou plutôt la seule d'éclaircir la vérité et d'en être pleinement instruit. Que ne souffrit point dans ces assemblées le père qui, étant en place, avoit commandé à la baguette? Avec quelle vivacité les religieux lui reprochèrent-ils les uns son orgueilleux gouvernement, les autres sa faim canine pour l'argent! Quelque chose de plus grave: il fut accusé d'avoir plus d'une fois détourné le fonds des captifs et de l'avoir, à son profit, donné à gros intérêts à des gens d'affaires qu'il confessoit. Il se défendit

mal, de sorte que, persuadé comme je le fus qu'il étoit plus ou moins en faute, je le disposai à prévenir un jugement et à s'exécuter lui-même. Il prit ce parti et, sous le pieux prétexte de se donner à Dieu plus particulièrement et de se débarrasser des soins du gouvernement, il renonça par acte à la voix active et passive <sup>1</sup>.

Cet ostracisme remit le calme dans la congrégation. Les règlements que je dressai y rétablirent heureusement non-seulement la discipline, mais encore l'économie la plus exacte dans l'administration du bien des captifs. Les aumônes que font les fidèles pour racheter les chrétiens qui sont esclaves en Barbarie, objet principal de la religion de la Merci, sont un dépôt sacré auquel, selon les règles de l'ordre, on ne sauroit toucher sans se rendre infiniment coupable. Par l'arrêt du conseil d'en haut, donné conformément à mon avis sur cette grande affaire, ayant été nommé, pour veiller à l'exécution, commissaire de la part du roi dans cette congrégation, j'ai eu la consolation, depuis huit ans que je le suis, d'y voir régner la paix et d'y voir le bien des captifs si sagement administré que le public, qui le sait et qui en est content, nous a fourni suffisamment de quoi faire en 1729 une rédemption honorable de près de cinquante esclaves <sup>2</sup>, et en 1731 d'en entreprendre une seconde pour racheter plus de cent François qui sont dans les fers à Maroc.

A cette commission en succéda une autre où je fus associé avec l'abbé Bignon <sup>3</sup>, aujourd'hui doyen du Conseil, pour travailler sous les yeux de M. le garde des sceaux d'Armenonville <sup>4</sup>, qui faisoit alors les fonctions de chancelier, à séculariser la célèbre abbaye de Saint-Victor de Marseille. Ces messieurs étoient deux hommes de grand

1. C'est-à-dire à la faculté d'élire ou d'être élu.

2. « Lundi 18 [juillet 1729], mardi et mercredi, il y a eu dans tous les quartiers de Paris une fameuse procession des religieux de la Merci, avec les captifs qu'ils ont rachetés et ramenés d'Alger. Ils étoient au nombre de quarante-six, et [parmi eux] il y avoit un capitaine de vaisseau et un religieux de la Merci. Ils n'ont pas laissé que de faire bien de l'argent dans le tour de la procession. » (*Journal de l'avocat Barbier.*)

3. Bignon (Jean-Paul), né en 1662, mort en 1743. Il fut abbé de Saint-Quentin-en-l'île, doyen de l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, conseiller d'État ordinaire et doyen du Conseil, bibliothécaire du roi, l'un des quarante de l'Académie française et membre honoraire de l'Académie des sciences et de celle des belles-lettres. Petit-fils de l'avocat général Jérôme Bignon.

4. Armenonville (Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'), mort en 1728.

mérite qui avoient une belle âme et un bon esprit, esprit juste, pénétrant, aisé, tous deux grands juges sans avoir hanté le barreau et sans être jurisconsultes ; ils avoient passé la plus grande partie de leur vie, le garde des sceaux dans les finances et l'abbé dans l'étude des sciences, des belles-lettres et des arts ; un bon sens exquis, leur application à bien peser le *pour* et le *contre* de chaque affaire et les lumières auxiliaires de quelques oracles subalternes qu'ils avoient soin de consulter et de bien payer, suppléaient à ce qui leur manquoit du côté de l'acquis. Pour n'avoir pas lu Fontanon et n'avoir fait que feuilleter Cujas et Barthole, leurs décisions n'en étoient ni moins sûres ni moins exactes. Ce fatras de lois soit grecques, soit romaines et la connoissance profonde des coutumes et des ordonnances qui fait au Palais tant d'honneur à l'avocat et au légiste qui en a chargé sa mémoire, le rend quelquefois moins savant que confus et douteur, à cause de la contrariété des édits et des ordonnances et des idées si opposées des différents commentateurs. Les gens de Palais, fâchés d'avoir pour chef un garde des sceaux qui ne l'avoit point fréquenté, disoient de lui à tout moment : Il ne sait point les lois. Il est vrai que par le passé il les avoit moins étudiées que le bail des fermes, mais outre qu'il savoit douter, c'est que jamais il ne décidoit qu'il ne fût pleinement instruit. Je l'ai éprouvé bien des fois, nommément en l'affaire dont je vais parler qui embrassoit bien des questions assez difficiles à résoudre.

Saint-Victor de Marseille, si l'on en croit les religieux qui la desservent, est l'abbaye la plus noble et la plus ancienne du monde. Ces moines sont si éblouis et si enthousiasmés du lustre de leur abbaye, que jamais ils n'en parlent sans se récrier. Il y a bien à rabattre de ce qu'ils en disent : Lérins est plus ancienne, et combien y en a-t-il d'aussi nobles et d'aussi illustres que la leur ! Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'elle est des plus anciennes et que les papes et les rois l'ont comblée à l'envi de privilèges et d'honneurs, fatale prodigalité qui a causé la décadence non-seulement de cette abbaye, mais encore de toutes les autres qui ont été trop enrichies et trop décorées. A la faveur du bien ou du lustre qu'on leur a donné, l'ambition et la volupté se sont glissées dans ces maisons et s'en sont si fort emparées que, quelques tentatives qu'on ait faites, en différents siècles, pour y faire revivre la ferveur primitive de leurs instituteurs, on n'a pu en venir à bout. Le relâchement étoit si grand et si public dans Saint-Victor que, quelques-uns des moines en étant honteux, d'autres ne



s'y croyant pas en sûreté de conscience, d'autres, en plus grand nombre, appréhendant avec raison qu'enfin on ne les forçât à mener une vie régulière, tous ayant en horreur le frec et le nom de moine, ils se réunirent pour supplier le roi de vouloir leur permettre de se séculariser selon le plan qu'ils lui présentèrent.

Ce plan me fut remis; j'y notai mes réflexions, je les communiquai à M. Bignon, et tous deux ensemble nous les proposâmes à M. le garde des sceaux. L'affaire se traitoit entre lui et nous, presque à l'insu du rapporteur qui étoit un maître des requêtes appelé des Bonnels. On ne se fioit point à lui, moins parce qu'il étoit peu versé dans les matières ecclésiastiques que parce que, dès l'ouverture de la commission, il parut s'être livré aux moines. Ils demandoient qu'en se sécularisant, leur église fût déclarée *concathédrale* avec l'église de Marseille; qu'elle fût indépendante, comme elle l'avoit toujours été, de la juridiction de l'évêque et que, pour rendre plus opulentes les dignités et chanoines qu'on proposoit d'y ériger, le roi y voulût unir la mense abbatiale qui vaut par an, charges déduites, environ quarante mille livres. Ces demandes parurent excessives, elles révoltèrent le garde des sceaux et le conseil ecclésiastique. Ce projet y fut rejeté et j'eus ordre d'en dresser un autre qui n'ôtât rien au roi, qui donnât quelque chose à l'évêque, qui maintint l'église de Marseille, qu'on y appelle *la majeure*, dans la prééminence qu'a toute église cathédrale sur les églises particulières et qui conservât cependant à une église aussi célèbre qu'étoit celle de Saint-Victor le plus de marques que l'on pourroit de son ancienne splendeur. Le roi, selon mon système, auroit eu la nomination des prébendes et des dignités, mais il auroit été prié de s'astreindre à ne les donner qu'à la noblesse du pays, noblesse d'épée et de robe, noblesse consulaire et municipale de Marseille; le viguier et les échevins de cette puissante ville, aussi bien que les chefs du commerce, tiennent un si grand rang en Provence qu'on les y souffre aller de pair avec les personnes les plus distinguées.

Mon projet fut goûté; je dressai un modèle de la bulle de sécularisation et, comme on le trouva bien, tout sembloit annoncer un prochain et heureux succès, lorsque les moines se repentirent de la démarche qu'ils avoient faite. Fâchés de ne pas obtenir les conditions qu'ils demandoient, ils firent supplier le pape de ne point changer leur état. Celui-ci n'étoit de son côté nullement disposé à le changer; Benoît XIII avoit été dominicain, et depuis qu'il étoit monté sur le trône de saint Pierre, il avoit encore l'inclination si monacale qu'il

auroit plutôt volontiers changé les chanoines en moines que les moines en chanoines. Les bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur eurent beaucoup de part à la résistance du pontife; ils ont, pour veiller à leurs bénéfices, deux agents à Rome, et par l'argent que ces agents savent y répandre à propos, ils y ont un grand crédit; ils l'employèrent tout entier pour que le pape ne se rendit pas aux instances qu'on lui faisoit pour séculariser l'abbaye de Saint-Victor. Si elle eût été sécularisée, ces bénédictins perdoient pour toujours l'espérance d'en devenir les maîtres en la réformant. Un endroit plus sensible, c'est qu'ils avoient eu vent que, si l'on réussissoit à séculariser cette célèbre abbaye, il avoit été arrêté qu'on leur demanderoit la meilleure part qu'ils ont en chaque province pour, à l'instar de Saint-Victor, en faire autant de collégiales dont le roi eût donné les dignités et chanoinies aux gentilshommes du pays. Ce noble dessein que j'avois proposé dès le commencement de la commission eût coûté si cher à ces pères qu'il n'est pas surprenant qu'ils n'épargnèrent rien pour le faire échouer. A quoi ne réussissent point des gens adroits, fort appliqués et qui ont toujours en argent comptant quatre cent mille écus dans leurs coffres! Il y a longtemps qu'on le dit de la congrégation de Saint-Maur.

(1726 et années suivantes.) Je n'étois pas encore entièrement débarrassé de cette épineuse affaire, qu'il me fallut travailler à un plan de réforme pour tous les cordeliers <sup>1</sup> de France et en particulier pour le collège général qu'ils ont à Paris. C'étoit le grand œuvre d'y réussir, tant ces pères étoient décriés; c'est pitié comme on en parloit; y avoit-il quelque fondement dans ce qu'on disoit d'eux? Je n'ose dire qu'il n'y en eût point, ce seroit démentir le public qui se trompe rarement <sup>2</sup>.

Le plan dressé, on forma pour l'exécuter une commission et, pour

1. Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise, institué vers le commencement du treizième siècle. Le nom de *cordeliers* vient de ce qu'ils portaient une ceinture de corde de trois nœuds. Ils s'appelaient auparavant *Frères mineurs*.

2. C'étoit chose populaire, en effet, que les mœurs relâchées des cordeliers. Nous nous contenterons de rapporter à ce sujet le mot de Ninon de L'Enclos, d'après Saint-Simon : « Le bruit que fit mademoiselle de L'Enclos, et plus encore le désordre qu'elle causa parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse, força l'extrême indulgence que, non sans cause, la reine mère avoit pour les personnes galantes et plus que galantes, de lui envoyer un ordre de se retirer dans un couvent. Un des exempts de Paris lui porta la

par tous moyens, de me rendre suspect; ils se plaignirent au ministre que je leur disois des *durétés*; ils appeloient ainsi les avis charitables que je leur donnois avec politesse, afin de les engager à pratiquer une réforme aussi sincère que complète.

Sur ce qui résultoit de mon procès-verbal, je dressai un projet d'arrêt qui contenoit les réglemens que je jugeai les plus convenables pour rétablir, dans ce couvent et dans les autres du royaume, une régularité durable. Ce projet fut fort critiqué chez le cardinal de Rohan par ses hommes de lettres et par d'autres qu'on y appela. Si j'eusse trouvé dans leurs remarques de quoi glaner, j'en eusse fait usage avec plaisir. Ces remarques étoient peu de chose, à l'égard des changements que M. de Rohan vouloit que je fisse dans mon projet; je le suppliai de m'en dispenser, parce qu'ils ne me parurent ni utiles ni praticables. Sur cette contestation, nous eûmes recours à l'oracle. Le ministre eut la complaisance de nous donner deux heures de son temps. Il nous écouta, et son jugement fut qu'il ne voyoit rien à ajouter ni à retrancher à mon projet. L'arrêt fut imprimé au Louvre et fort bien reçu du public.

L'arrêt fit d'abord peine aux cordeliers; ils s'appliquèrent à l'éluider. Il pensa leur en coûter cher, car, à cette occasion, ceux d'entre eux qui avoient été les principaux instigateurs de la commission surprirent du père général des patentes qui les érigeoit en *inspecteurs de discipline*, avec pouvoir de corriger supérieurs et inférieurs qui ne feroient pas leur devoir. Si cette inquisition eût été une fois établie, les provinciaux, les gardiens, les custodes et tous autres officiers n'auroient été quasi plus rien, et ces éphores ou inspecteurs seroient devenus dans la suite des harpies qui eussent tout pillé et autant de petits tyrans qui eussent tout sacrifié ou à leur ambition ou à leur intérêt. On ne pouvoit, dans ces conjonctures, rendre aux cordeliers un plus grand service que de rompre ce coup. J'y réussis en représentant au ministre les suites de cette nouveauté; le moins qu'il en pût arriver eût été de soulever ces religieux et d'allumer entre eux une guerre intestine qui ne pouvoit produire que des événemens funestes. Les patentes du général lui furent renvoyées, avec avis de n'en plus donner de pareilles.

La tentation des dévots ne laissa pas de produire un bien, en ce qu'elle fit si grand'peur aux autres cordeliers que d'eux-mêmes ils se réformèrent. Ceux du grand couvent de Paris y établirent pour toujours une *conférence de discipline*, qui s'y tient une fois le mois, où

se trouvent exactement les plus notables de la maison, où l'on examine les contraventions à l'arrêt, et où l'on cherche de bonne foi les moyens les plus efficaces de maintenir la discipline et de rendre la maison florissante. En même temps qu'ils établirent ces conférences, ils demandèrent au roi, pour y avoir un témoin public de leur sincérité, que j'y présidasse de sa part. Je m'y trouve depuis cinq ans, et on ne peut être plus édifié que je le suis du zèle de ces pères à concourir au bien. Dieu a béni leurs bonnes intentions et les miennes. Quoique cette maison soit un collège général où il y a cent cinquante hommes, la plupart jeunesse qui y vient de toutes les provinces, il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a point à Paris de maison qui soit mieux réglée. C'est pour moi une grande joie et une grande consolation d'avoir contribué sans éclat et sans violence à la remettre dans son lustre, et de voir qu'en moins de deux ans toutes choses s'y soient arrangées au contentement du roi, du public et des religieux. Mais c'est assez parler des principales commissions dont le roi m'honora en différentes occasions, je reviens aux affaires du temps.

Quelque attention que je donnasse à ces commissions, je n'avois pas perdu de vue les affaires de religion, et bien que je ne fusse plus acteur depuis la mort de Louis XIV, je ne laissois pas d'y prendre part et d'en être informé assez exactement. Eh ! comment ne l'aurois-je pas été de ce qui se passoit de plus secret de part et d'autre, ayant continué d'avoir avec les jésuites des liaisons étroites et demeurant en pleine *Samarie* ! J'appelle ainsi notre cloître, qui étoit le centre du jansénisme.

Si le cardinal de Noailles avoit reçu la constitution, c'étoit non par persuasion qu'elle fût recevable de quelque manière qu'on s'y prit, mais pour obéir au régent, et parce qu'en obéissant, il trouvoit cet avantage que, ne la recevant que relativement à un nouveau corps de doctrine, il la rendoit plus méprisable et donnoit occasion de dire : Si avec l'instruction de 1714, si avec le corps de doctrine de 1720 à peine est-elle supportable, ne seroit-il pas plus à propos de la rejeter tout à fait ? Tant d'explications qui ne s'accordoient presque en rien l'avoient si fort défigurée que, prise dans le sens forcé que lui avoient donné ses nouveaux et ses anciens commentateurs, elle sembloit toute différente de la même constitution prise dans son sens naturel. Aussi, lorsque le régent et son ministre l'abbé Dubois voulurent se faire un mérite de cette nouvelle acceptation auprès du pape Clément XI, le pontife non-seulement ne lui en sut

aucun gré, mais en fut si mécontent que, quelques instances qu'on lui fit en faveur de l'abbé Dubois, tant de la part du roi que de la part d'autres potentats dont l'abbé avoit mendié ou acheté la recommandation, jamais il ne voulut entendre à le faire cardinal.

Innocent XIII, qui étoit plus prince que pape, ne se montra pas si difficile; car, soit pour gagner l'abbé et le régent son protecteur, soit dans la crainte que ces deux hommes, qui étoient les maîtres du royaume et qui passaient pour n'avoir pas grande religion, ne rompissent ouvertement avec la religion s'ils étoient refusés, il fit dans le troisième mois de son exaltation cardinal l'abbé Dubois. La nouvelle Éminence ne manquoit de volonté de payer sa promotion par quelque service éclatant; mais le moment n'étant pas favorable, il n'osa frapper de grands coups de peur de causer un soulèvement, tant étoit grande l'aversion des peuples pour la constitution, à Paris principalement! Tout ce qu'il put faire de mieux fut de dire sérieusement au cardinal de Noailles, et de lui faire dire par le régent, qu'il eût à prendre des mesures pour faire sa paix avec le pape. Innocent XIII tendoit les bras au cardinal moins en père qu'en prince, exigeant qu'il fit de tout le passé, pour être reçu à pardon, une satisfaction entière. Le cardinal n'y étoit nullement disposé. Fier du crédit de sa famille, fier de l'appui du parlement et de la prévention des peuples, il avoit peine à s'humilier. Innocent XIII ne vit point la fin de la négociation parce que son pontificat fut court. Ce fut une perte; habile, sage et ferme comme étoit ce pontife, il étoit pour faire de grandes choses s'il eût régné longtemps. En deux ans et quelques mois, il avoit su se faire aimer et se faire craindre de ses sujets, et s'attirer, par ses talents autant que par ses vertus, l'estime et la vénération de tous les princes de l'Europe.

(1724 et années suivantes.) Les puces et les punaises lui donnèrent pour successeur un religieux dominicain, doyen du sacré collège, qui prit le nom de Benoît XIII. On n'avoit point songé à lui, et si les cardinaux se réunirent tout à coup pour mettre sur sa tête le pontificat en dépôt, c'est parce que, à quelque prix que ce fût, ils voulurent sortir du conclave où ils étoient mangés de puces et de punaises. C'est ainsi qu'en parloient le cardinal de Rohan et le cardinal de Bissy, qui avoient été de ce conclave. Le nouveau pontife, appelé François-Vincent-Marie des Ursins<sup>1</sup>, étoit un homme de qualité qui devoit à

1. Ses prénoms étoient *Pierre-François*; il prit ceux de *Vincent-Marie* en entrant dans l'ordre des dominicains de Venise.

sa naissance et aux alliances de sa famille le chapeau de cardinal et l'archevêché de Bénévent, qu'il garda jusqu'à la mort. Du reste, c'étoit un pauvre homme, à ce que j'ai ouï dire à gens qui l'ont fort connu pape et prélat, qui se laissoit gouverner et gourmander par ses valets. Coscia<sup>1</sup>, son valet de chambre, aujourd'hui cardinal, le traitoit quelquefois le plus indignement du monde. Le nouveau pape étoit si engoué de son habit de jacobin<sup>2</sup>, qu'il ne cessa de le porter, depuis même qu'il fut parvenu au souverain pontificat. Un de ses ragoûts étoit de manger la portion au réfectoire de la Minerve et de se mettre à table à son rang de réception; une autre foiblesse étoit de s'y prosterner aux pieds de son général pour avoir sa bénédiction. Ce général, honteux de la lui avoir donnée une première et seconde fois, lui défendit absolument de la lui demander davantage, et lui ordonna de vivre en pape. Le pontife s'y trouvoit fort embarrassé, et ne savoit comment s'y prendre ni en particulier, encore moins quand il falloit représenter.

Le cardinal de Noailles eut une grande joie de l'exaltation de Benoît; ils s'étoient vus à un conclave; d'ailleurs que ne pas espérer pour lui d'un pontife dominicain! Si les dominicains ne parlent pas comme les jansénistes, ils pensent à peu près comme eux d'un pontife qui ne voyoit que par les yeux d'un père Graveson, agent du cardinal à Rome. Ce dominicain Graveson, homme de mérite d'ailleurs, mais passionné pour le plus rigoureux thomiste<sup>3</sup>, s'étoit si fort emparé du pape dès l'entrée de son pontificat, qu'il n'avoit confiance qu'en lui. Ces avantages relevèrent tellement les espérances du cardinal que, sans attendre qu'on le pressât de faire sa paix avec Rome, il se fit fort d'y réussir sans le secours ni du ministre, ni du régent. Ni l'un ni l'autre ne virent l'effet de cette tentative: le ministre, je veux dire le cardinal Dubois, survécut à peine deux mois à l'exaltation de Benoît, et le régent mourut quatre mois après son ministre (1723).

La mort de deux hommes aussi importants qui, depuis Louis XIV, avoient gouverné l'État, changea la face de la cour. M. le duc

1. Coscia (Nicolas), né à Bénévent, en 1682, mort à Naples en 1755.

2. Jacobin ou dominicain, c'est tout un. Nous avons déjà dit que les dominicains étoient appelés *jacobins*, parce que leur premier couvent de Paris fut bâti dans la rue Saint-Jacques.

3. Les dominicains tenaient pour la doctrine de saint Thomas contre celle de Scot: aussi leur donnait-on dans l'école le nom de *thomistes*.

(Louis-Henri, duc de Bourbon-Condé), qui auparavant n'y faisoit pas grande figure, se vit tout à coup le gouvernail en main, et M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, qui jusque-là n'avoit eu nulle part aux affaires, fut ministre d'État en second. Les politiques le blâmèrent de ne s'être pas fait premier ministre et d'avoir concouru à l'élévation du duc, qui se laissa bientôt d'avoir un contrôleur et un espion à ses côtés. C'est foiblesse, disoit-on, de n'être hardi qu'à demi, lorsque à l'être tout à fait on est comme sûr de parvenir aux plus grandes choses. Le jeune roi avoit toute confiance au prélat, et n'en avoit qu'en lui.

Le nouveau ministre agréa que M. de Noailles négocîât lui-même sa réconciliation avec le pape. Le cardinal lui écrivit une lettre de soumission qui charma si fort le pontife, que celui-ci, après l'avoir lue, courut à son oratoire et, transporté de joie, y entonna le *Te Deum* en actions de grâces de voir revenir au bercail une oaille qui lui étoit si chère. « *Che volete di più?* (que peut-on exiger de plus?) » dit-il dans son enthousiasme aux cardinaux et aux prélats qu'il avoit mandés au palais pour leur communiquer la lettre. Le dominicain Graveson lui avoit représenté le cardinal de Noailles comme très-soumis au saint-siège, et comme un juste persécuté injustement par les jésuites, parce qu'il s'opposoit à leur morale relâchée et qu'il soutenoit contre eux la doctrine de saint Thomas. On fut effrayé à Rome et en France de la prévention du pape; on craignit qu'il n'allât trop vite et que, séduit par ses désirs et par les sollicitations des principaux dominicains, il ne fit en faveur du cardinal de Noailles quelque chose qui ne convînt pas à la dignité du saint-siège. On eut peine à arrêter sa trop grande facilité, et, si on ne lui eût fait sentir les suites qu'elle pouvoit avoir pour lui, pour ses confidants, pour l'ordre de Saint-Dominique, pour l'Église romaine, il étoit disposé à faire au cardinal, sans exiger de lui aucune autre satisfaction, pleine miséricorde.

Ce fut à regret et quasi malgré lui qu'il forma une congrégation de cardinaux et de prélats pour dresser une formule de mandement, selon laquelle le cardinal accepteroit la constitution, révoqueroit son appel au futur concile et son instruction pastorale de janvier 1719, instruction sortie de la même forge et forgée de la même main que le *Témoignage de la vérité*, ouvrage des plus dangereux, qui sape, comme nous l'avons dit, la religion par le fondement. Le cardinal de Polignac, qui étoit alors à Rome chargé des

affaires de France, ami particulier du cardinal de Noailles, voulant lui épargner la honte d'une palinodie trop crue, fit retoucher ce modèle jusqu'à trois fois; il en éplucha les termes, et en fit adoucir ce qu'il crut y avoir d'amer. Enfin, lui-même et la cour de France parurent en être si contents qu'on ne douta nullement que M. de Noailles ne suivit ce modèle de point en point; mais ce n'était point l'intention de celui-ci : loin de là, comme il ne cherchoit qu'à éluder, il envoya à Rome un projet de mandement si différent de celui-ci et si fort éloigné de ce qu'il avoit fait espérer, qu'on vit bien qu'il se jouoit du pape.

Il disoit que ce n'étoit pas de son côté, mais du côté de Rome qu'on avoit manqué de parole, et soutenoit que s'il avoit promis de recevoir la constitution selon le modèle qui seroit dressé par la congrégation, c'étoit à condition qu'on donneroit ou des explications, ou du moins un acte authentique approbatif des *douze articles*, c'est ainsi que l'on appeloit un précis de la doctrine des jansénistes qu'ils avoient eux-mêmes dressé et qu'ils firent présenter au pape. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Noailles étoit si peu disposé à se rétracter humblement de ce qu'il avoit fait au mépris de la constitution que, lorsque quelque temps après, Benoît XIII, par un bref exprès, eut approuvé et confirmé ce qui avoit été décerné au concile d'Embrun contre l'évêque de Senez, pour avoir abjuré sa signature du formulaire et exhorté ses diocésains à lire le livre de Quesnel, il fit opposition avec huit autres prélats à l'enregistrement de ce bref. Il est vrai que, quelques jours après, il parut sous son nom un acte de désistement; mais cet acte étoit-il de lui? L'avoit-il fait dans son bon sens? N'étoit-ce point un acte supposé, ou du moins qu'on lui eût fait faire dans quelque moment de faiblesse? C'étoit un problème, et je me souviens qu'en ce temps-là on en parla diversement.

La tête avoit commencé à lui tourner. S'il avoit de bons intervalles, ces bons moments duroient si peu qu'il n'eût pu soutenir deux *Misere-re*, ni une conversation. Son esprit s'affoiblissant de jour en jour, on ne le montrait plus qu'avec précaution et qu'aux gens privilégiés. Ce fut alors qu'il se forma deux conseils à l'archevêché : l'un composé des grands vicaires pour l'expédition des affaires, l'autre composé de la famille pour disposer des bénéfices; j'entends par la famille non-seulement le duc de Noailles, mais principalement les quatre nièces du cardinal, qui toutes avoient du crédit. Celles des quatre qui en avoient le plus étoient la maréchale de Gramont et la duchesse de La



Vallière. C'étoit entre ces deux dames à qui s'empareroit du bon homme, et selon qu'il étoit subjugué par l'une ou par l'autre, il disoit *oui* ou *non*, faisoit ou défaisoit. La maréchale étoit constitutionnaire, la duchesse étoit janséniste; l'une insistoit pour qu'il reçût la constitution purement et simplement, et l'autre au contraire pour qu'il ne la reçût de quelque manière que ce fût. Il vint à la maréchale un puissant renfort de la cour, par le changement qui y arriva.

M. le duc, peu propre aux affaires, s'en étoit reposé sur des personnes de confiance; et principalement sur la marquise de Prie, la plus charmante de ses maîtresses. Cette femme, à la vertu près, étoit une héroïne; elle avoit l'âme grande et de l'esprit infiniment; on lui rendoit compte de tout; elle avoit des commis chez elle à qui elle dictoit les dépêches; c'étoit elle proprement qui gouvernoit l'État sous le nom de M. le duc. La vanité de cette femme premier ministre fut fatale à l'un et à l'autre: l'amant fut envoyé chasser le cerf à Chantilly et l'amante en Normandie dans une des terres de son mari; elle y creva quelques mois après de dépit et de rage de se voir dame à poulets d'Inde après avoir régné trois ans.

Par ce dérangement, M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, nouvellement fait cardinal, resta seul ministre d'État, et maître absolu des affaires. Comme il avoit à cœur la paix de l'Église, et qu'il avoit promis au pape d'employer, par reconnoissance, son crédit et ses bons offices pour remettre dans la bonne voie le cardinal de Noailles, il se joignit à la maréchale de Gramont. Avec ce secours, la maréchale en vint à bout: le cardinal de Noailles, par mandement du 11 octobre 1728, reçut la constitution sans restriction ni relation. Grande victoire pour la maréchale, si la duchesse de La Vallière n'avoit eu la précaution de faire écrire au cardinal, le 22 août auparavant, une déclaration par laquelle il désavouoit ce que l'on pourroit lui faire faire dans la suite, par importunité, par surprise ou autrement, en faveur de la constitution. Cette déclaration fut affichée en plein midi, à côté du mandement, le jour même qu'il parut à la grande porte de Saint-Paul. Le curé de cette paroisse, nommé Guéret<sup>1</sup>, étoit le principal conseil de la duchesse de La Vallière.

Un certain public, je veux dire les honnêtes gens qui ont de la religion, aussi irrités que surpris d'un phénomène si scandaleux, gé-

1. Guéret (Louis-Gabriel), né en 1678, mort en 1759. Il a laissé quelques écrits sur les affaires ecclésiastiques.

missoient de voir que le diocèse le plus grand qu'il y ait en France, par rapport à l'immensité de Paris, étoit le jouet de deux femmes qui faisoient faire à l'archevêque ce que leur conseil leur inspiroit, et ils demandoient hautement ou que le chapitre de Paris prit les rênes du gouvernement pendant l'enfance du prélat ou que les grands vicaires de cette Éminence imbécile fussent responsables en leur nom de ce qui paroîtroit sous le sien. La maréchale, croyant faire cesser ces plaintes, lui fit écrire au pape, au roi, aux évêques pour les prier de ne point ajouter foi à la déclaration; mais comme la lettre ne disoit pas que la déclaration fût fausse, l'induction que l'on en tiroit donna beau jeu à la duchesse pour combattre le mandement par deux nouveaux actes qu'elle fit faire au cardinal et écrire tout au long de sa propre main, l'un du 17 décembre 1728, l'autre du 26 février 1729, deux mois avant qu'il mourût. Il renouveloit et confirmoit par le premier sa protestation du 22 août, et déclaroit par le second, qu'encore que, sous son nom, il eût paru un mandement par lequel il sembloit avoir accepté la bulle *Unigenitus* purement et simplement, il vouloit que tout le monde sût que jamais il n'en avoit eu la pensée.

Il mourut le 4 mai 1729. Ses contradictions éternelles l'avoient rendu si méprisable qu'il ne fut regretté de personne. Il étoit décrié à un point que l'on n'osa lui faire ni oraison funèbre ni service public, tel qu'on a coutume d'en faire aux archevêques de Paris, service d'apparat où, comme à celui des rois, assistent toutes les cours tant supérieures que subalternes<sup>1</sup>. Il est étonnant que même les jansénistes dont il avoit été l'idole et pour qui il avoit tant fait ne l'aient point loué après sa mort et que, par un silence aussi injurieux qu'ingrat, ils aient déshonoré sa mémoire, comme s'il n'avoit rien eu de recommandable. Je lui rendrai plus de justice, et sans lui avoir obligation, je dirai avec plaisir ce qu'il avoit de bon.

Il a toujours mené une vie réglée, édifiante; il aimoit son métier d'évêque, s'appliquoit à en bien remplir les devoirs, faisoit l'aumône, soulageoit de son superflu quantité de familles et de communautés qui seroient tombées sans son secours. Il fut toujours modeste dans ses habits, dans ses meubles, dans ses équipages, moins par inclination qui l'eût porté à *piaffer* (c'est le terme dont il se servoit), que parce qu'il croyoit que la somptuosité étoit un vice dans un prélat. Il étoit

1. « Par son testament, le cardinal de Noailles a ordonné un enterrement simple et la suppression d'une oraison funèbre. » (*Journal de l'avocat Barbier*, mai, 1729.)

toujours sérieux et retenu dans ses paroles; jamais il ne lui échappa ni mot libre, ni mot équivoque; sobre par tempérament, chaste par vertu, quoique jamais il n'ait paru avoir d'attache pour les femmes, on s'apercevoit néanmoins que ses yeux étinceloient quand, dans son audience, il s'en présentoit de jolies, et qu'il alloit à elles avec une précipitation qui sembloit marquer son penchant autant que sa politesse.

Il se laissa embéguiner sur ses vieux jours par une religieuse, fille du comte de Melfort, seigneur écossais qui s'étoit sauvé d'Angleterre avec le roi Jacques II. Cette sirène, belle et bien faite et qui avoit beaucoup d'esprit, enchantait si fort le vieillard, qu'elle dispoit de tout chez lui. Il lui meubla une maison, lui entretint un carrosse, et lui assura une pension de quatre mille cinq cents livres pour l'aider à subsister quand il n'y seroit plus. Par un bref dont il fit les frais, la vestale avoit tout pouvoir de demeurer où elle voudroit en gardant l'habit de son ordre : amphibie de mauvais exemple. Combien y a-t-il de religieuses qui seroient ravies de goûter les douceurs de cette vie métisse ! Le grand âge du cardinal et son peu de précaution à ne se point cacher de tout ce qu'il faisoit pour la religieuse enchanteresse, prouvent suffisamment que ce n'étoit que par charité qu'il en usoit ainsi. Fille de qualité, mise malgré elle dans un couvent où elle se désespéroit, elle fit pitié au prélat; de la compassion naquit l'estime et l'amitié d'où le reste s'en est suivi.

Ce fut un malheur pour lui que la fortune l'eût élevé à l'archevêché de Paris. Il n'étoit point né pour une si grande place ; il faut pour la remplir un génie supérieur, des talents, de la capacité et c'est ce qu'il n'avoit point. C'étoit un petit esprit, léger et inégal, esprit tracassier, pointillant et barguignant en tout, aimant à ruser, disant oui et non, ne jugeant du bien et du mal que selon ses préventions, sottement orgueilleux, puérilement vindicatif, ne se possédant plus pour peu qu'on lui résistât. Il pensoit peu et ne faisoit rien que par autrui. Jaloux cependant d'être informé de tout, il affectoit d'épiloguer, même opiniâtrément, pour en paroître plus entendu. Les gens qui pensoient et qui travailloient pour lui n'en étoient point les dupes, ils ne savoient que trop combien sa sphère étoit bornée. Aussi, après avoir bien vétillé, acquiesçoit-il aveuglément à tout ce qu'ils lui proposoient. Il se présentoit mal; son air béat et indolent, ses cheveux plats, son ton de voix languissant et niais, ne donnoient pas de lui une grande idée en l'abordant.

Un autre malheur pour lui fut de s'être livré aux jansénistes et de s'être, dès les premiers temps, déclaré contre les jésuites. Sans prendre de parti, ce qui sera toujours funeste aux archevêques de Paris, s'il se fût appliqué à contenir les uns et les autres, à conserver la paix parmi ses ecclésiastiques, à exciter entre eux une noble émulation pour l'étude et pour la vertu, et que, sans prévention, il les eût employés selon ce qu'ils avoient de bon, il se seroit attiré l'estime et le respect de tout le monde, au lieu que, par la conduite qu'il a tenue, il est tombé dans un mépris universel. Encore un coup, il n'étoit point fait pour Paris; ayant à être évêque à cause du nom qu'il portoit, un des plus petits troupeaux étoit tout ce qu'il lui falloit<sup>1</sup>.

1. Voltaire, plus indulgent que l'abbé Le Gendre, a porté du cardinal de Noailles un jugement que l'on voudrait pouvoir adopter : « Ce cardinal, dit-il, plein de vertu et de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes sans l'être, et aimait peu les jésuites sans leur nuire et sans les craindre. » (*Siècle de Louis XIV.*)

# LES DEUX PRISONNIERS DE WINDSOR<sup>1</sup>

---

## II

### JACQUES I<sup>ER</sup> D'ÉCOSSE

La vie de Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse, dont nous allons raconter les aventures, a bien quelques rapports avec celle de Charles d'Orléans; cependant elle diffère en plus d'un point. Si de tristes circonstances ont troublé, bouleversé même la vie extérieure du prince français, la douceur de son naturel semble, à en juger au moins par ses vers, avoir donné une certaine mansuétude habituelle à son âme et à son esprit.

Il n'en est pas précisément ainsi de Jacques. Prisonnier des Anglais au sortir de l'enfance, il est bien jeune encore bercé dans la tour de Windsor par le rêve d'amour le plus romanesque. Profondément amoureux, après avoir chanté son rêve en vers, il le transforme en réalité et, après vingt ans de captivité, dès qu'il est remonté sur le trône de ses pères, il épouse et couronne celle qu'il n'a pas cessé d'aimer, devient un roi sage, véritablement grand, et meurt lâchement assassiné après avoir jeté les premières semences de civilisation dans l'Écosse sa patrie. Mais n'anticipons pas sur notre récit; jetons d'abord un coup d'œil rapide sur les événements et sur les personnages politiques auxquels les aventures du prince écossais se rattachent.

Jacques est le troisième prince de cette famille des Stuarts, qui, après avoir régné sur l'Écosse, passa ensuite sur le trône de la Grande-Bretagne où elle fut si cruellement traitée dans la personne de Charles I<sup>er</sup>. Jacques était le second fils de Robert III, couronné en 1310. Robert, prince très-pieux mais dont la douceur dégénérait en

1. Voyez la 23<sup>e</sup> Livraison.

faiblesse, se reposait du soin de gouverner son royaume sur son frère le duc d'Albany, homme ambitieux et rusé, à qui tous les moyens de satisfaire son ambition étaient bons. L'autorité que le roi lui avait laissé prendre ne tarda pas à lui donner l'idée de se rendre maître absolu du pouvoir. Pour arriver plus sûrement à ce but, le duc prépara tout pour se défaire de ses deux neveux, héritiers de la couronne, le duc de Rothsay, fils aîné du roi, et le plus jeune, Jacques, le héros de cette histoire.

Le duc de Rothsay, jeune homme frivole, abandonné aux plaisirs, causait beaucoup de chagrins à son père dont les principes de morale étaient extrêmement sévères. De là naissaient de fréquentes altercations entre Robert et son fils. Loin d'intervenir en pacificateur en ces occasions, le duc d'Albany en profitait au contraire pour entretenir une mésintelligence dont il comptait bien profiter. Il montrait Rothsay à son père comme un jeune homme dont les défauts étaient incorrigibles, et envers lequel il fallait agir avec la plus grande sévérité. Le faible Robert, se confiant aux conseils de son frère, le laissa veiller à la prétendue réformation de Rothsay. Ce frère fit d'abord faire au jeune prince un mariage qui ne changea en rien ses habitudes de libertinage, et à quelque temps de là, sous un prétexte frivole, il fit rendre un jugement en vertu duquel le jeune prince fut arrêté, lui, l'héritier de la couronne ! Le duc d'Albany, qui vraisemblablement avait fabriqué cette sentence, en confia l'exécution à un misérable qui surprit le jeune prince pendant qu'il faisait un voyage d'agrément, et le conduisit au château de Falkland appartenant au duc. Là, par une suite habilement ménagée de traitements de plus en plus cruels, le malheureux Rothsay mourut lentement de faim.

Le roi Robert, vieux, infirme et presque tombé en enfance, n'eut qu'une connaissance très-impar aite des détails de cet affreux événement, et tout ce qu'il lui resta d'intelligence et de sensibilité se reporta sur son jeune fils Jacques, âgé alors de onze ans <sup>1</sup>. Averti par quelques conseillers fidèles que le fils qui lui restait courait la chance d'éprouver le même sort que son frère Rothsay, Robert prit la résolution d'envoyer Jacques en France sous prétexte qu'il y recevrait

1. A quelques années près, la date de la naissance de Jacques Stuart n'est pas exactement fixée. En admettant, comme quelques historiens, qu'il eût onze ans en 1404, époque de la mort de son frère Rothsay, il serait né en 1393, et par conséquent presque du même âge que Charles d'Orléans qui est de 1391.

une éducation plus soignée, mais au fond pour sauver la vie de son fils et donner en même temps au roi Charles VI un témoignage de confiance qui resserrât encore davantage les liens d'amitié qui unissaient depuis longtemps la couronne de France à celle d'Écosse.

On fréta un bâtiment près d'un ilot, ou plutôt d'un rocher inaccessible, appelé Bass, du comté d'Haddington, et le jeune prince s'embarqua avec le comte d'Orkney et d'autres personnes à qui il avait été confié.

Il existait alors entre l'Écosse et l'Angleterre un traité de paix; mais Henri IV, usurpateur de la couronne qu'il portait, n'était rien moins que scrupuleux sur l'observation des engagements qu'il avait pris avec ses voisins. Toujours attentif à ce qui se passait en Écosse, dont il convoitait la possession ainsi que ses prédécesseurs, il y entretenait des espions qui le tenaient au courant des moindres événements de la cour de Robert. Ce fut par ce moyen et même, dit-on, par les avis du duc d'Albany, que le départ du prince Jacques pour la France fut signalé au monarque anglais. Celui-ci, violant ouvertement la foi des traités, fit enlever l'enfant royal sur la côte, d'où il fut conduit aussitôt à Londres.

Ce fut un nouveau et terrible coup pour le cœur de Robert. En vain il invoqua les traités, et, dans sa douleur, alla jusqu'à adresser les prières les plus touchantes à Henri; rien ne put faire fléchir la politique cruelle du prince anglais. Accablé par son désespoir, le malheureux roi d'Écosse mourut peu de temps après.

Le jeune prince fut d'abord enfermé dans la tour de Londres, où il demeura deux ans; de ce lieu, on le transféra au château de Nottingham, puis enfin à celui de Windsor qui, depuis ce moment, paraît avoir été sa résidence pendant ses vingt ans de captivité en Angleterre. Un otage si précieux, sur la possession duquel on fonda tout aussitôt des espérances brillantes, devint naturellement l'objet des soins les plus attentifs. On lui donna pour gouverneur et précepteur sir John Pelham qui, outre les qualités d'un parfait gentilhomme, possédait des connaissances très-variées dans les lettres et les sciences. Aussi l'éducation et l'instruction que reçut Jacques furent-elles extrêmement soignées. Pour développer ses forces et l'entretenir en bonne santé, on lui fit apprendre tous les exercices du corps, et le jeune prisonnier, qui était naturellement adroit et vigoureux, devint très-habile à l'escrime. Quant à la culture de son esprit, on lui enseigna le grec, le latin qu'il parvint à écrire aisément, puis la

philosophie telle qu'on la professait alors. A ces connaissances fondamentales, on lui fit ajouter celles des arts d'agrément qui lui devinrent si précieuses pendant sa longue captivité. On cultiva, on encouragea même le goût naturel qu'il montra pour la poésie; on lui apprit la musique scientifique et pratique, art, disent les historiens, qu'il cultiva avec tant de persévérance et de bonheur, que, de retour en Écosse et devenu roi, il composa les paroles et la musique de chansons populaires dont la tradition n'est peut-être pas encore complètement effacée.

Ces soins particuliers d'Henri IV pour l'éducation de son prisonnier étaient le résultat d'un calcul politique profondément médité. On voulait donner à Jacques, tout jeune encore, les habitudes, les goûts et jusqu'aux intérêts de la nation anglaise, et le façonner de telle sorte que l'on en pût faire, dans un temps donné, une espèce de vice-roi d'Écosse, disposé à servir la politique des Anglais dans ce pays.

Au moyen de cette éducation recherchée, la cour d'Angleterre se flattait donc de *britanniser* facilement l'esprit du prince Jacques. On prétendit à plus encore : on voulut que son cœur devînt anglais, et pour opérer cette importante métamorphose, on ourdit avec beaucoup d'adresse une petite intrigue qui, cependant, en fin de compte, tourna au profit du prisonnier et nullement à celui de l'Angleterre.

Le prince lui-même va nous donner des détails sur cette histoire romanesque; car, relégué dans sa tour, livré le plus souvent à ses réflexions solitaires, l'esprit d'ailleurs orné des ouvrages poétiques qu'on lui avait fait lire, et ressentant les premiers feux de l'amour, il a composé pendant les premières années de sa captivité un ouvrage en vers où il a déposé l'expression de ses sentiments les plus intimes. C'est un petit poème en six chants, en vers écossais, d'où nous essayerons d'extraire, en les traduisant, les morceaux les plus saillants, ceux surtout où le prince-poète a exprimé avec le plus d'originalité et de bonheur ce qu'il a pensé et senti dans sa prison.

#### CHANT PREMIER.

Jacques est dans sa prison, et le poème commence ainsi :

СТРОФЫ II'. — Lorsque seul sur mon lit, un peu avant que le

1. Chaque stance de sept vers à rimes croisées est numérotée, et nous avons



sommeil m'eût quitté, il me roula mille pensées diverses dans l'esprit, sans que je pusse en régler le cours, et que, malgré tous mes efforts, il me fut impossible de me rendormir... prenant le parti le plus raisonnable, j'ouvris un volume et me mis à lire.

L'ouvrage choisi par Jacques est le livre de morale le plus en vogue de son temps, celui de Boëce : *De la consolation de la philosophie* ; aussi le royal lecteur est-il naturellement conduit à faire des réflexions sur l'instabilité des choses humaines, et sur les dangers de toute nature auxquels l'homme est exposé pendant sa vie. Il dit donc :

VIII. — La nuit me paraissait longue ; mes yeux commençaient à se fatiguer à force d'étudier. Je fermai mon livre, le plaçai sous mon chevet et m'étendis sur mon lit. Mais ne pouvant dormir, je roulai dans mon esprit cette matière nouvelle pour moi, à savoir : comment il se fait que les conditions de la vie de l'homme changent au gré de la fortune ?

IX. — En réalité, c'est au moyen de sa roue vacillante que chaque homme grimpe sur le théâtre où il doit parattre ; et souvent, lorsque le pied manque sur cette roue qui tourne, les uns vont en haut, les autres en bas. Le rang, l'âge n'offrent pas plus de garantie au prince qu'au page, tant la fortune distribue ses dons d'une manière bizarre, surtout à la jeunesse qui trouve rarement un appui.

Ici les réflexions du poëte sont interrompues par le son d'une cloche que Jacques prend pour un ordre du ciel, auquel il doit obéir. Il saisit une plume, fait une croix sur son papier et commence son poëme. Ce chant, qui n'est, comme on en peut juger, qu'une introduction, se termine, comme il a commencé, par des réflexions morales qui caractérisent la tournure grave de l'esprit du prisonnier de Windsor. Naturellement préoccupé de sa cruelle destinée, le poëte continue de se plaindre :

XIV. — La jeunesse sans consistance, fruit non mûr, exposée aux caprices de tous les vents, ressemble aussi à l'oiseau nourri encore dans son nid, et qui ne peut voler à cause de la faiblesse de ses forces et de l'indécision de sa volonté. Ainsi la jeunesse est

reproduit les numéros des stances traduites afin que l'on pût vérifier plus facilement l'exactitude ou les fautes de la traduction. Le titre écossais du poëme est *King's Quair*, le cahier, le livre du roi.

exposée à la bonne et à la mauvaise fortune; ah! si elle pouvait savoir quelles peines, quels chagrins elle aura à supporter, que de pleurs elle verserait!

XV. — Ainsi, ce serait donc dans l'imprévoyance que l'on trouverait la sécurité! Il manque à la jeunesse un guide : ainsi le vaisseau sans gouvernail va donner sur le roc qui doit hâter sa destruction.....

XVI. — Ce que je viens de dire, je le pense de moi comme des autres. Quoique la nature ait assez favorablement partagé ma jeunesse, cependant ma raison manquait de maturité, mon esprit d'expérience pour gouverner ma volonté, lorsque je commençai à me débattre sans gouvernail, pour faire tête aux orages de ce monde. Or, c'est ce que je vais vous raconter.

## CHANT II.

Au moment où s'ouvre le second chant, le poète, faisant trêve aux réflexions tristes, obéit à des inspirations plus riantes et débute ainsi :

I. — Au printemps plein de puissance, quand la nature reprend son empire; que le froid cruel et les inondations ont cessé de faire sentir leur triste influence; quand Apollon fait déjà lever dans l'orient un matin plein de suavité et dirige, en montant, sa course vers le signe du Bélier,

II. — Puis que, passé midi, il étend ses brillantes ailes d'ange sur la terre, répand du haut du ciel tout ce qui peut charmer les yeux; et qu'avec le chatouillement de sa chaleur, il ouvre les tendres fleurs qui, dans leur joie, le remercient dans leur langage;

III. — J'étais à peine sorti de l'état d'innocence, lorsque, par l'effet de la volonté divine ou par toute autre cause que je ne puis dire, je fus enlevé de mon pays par des personnes qui, par sollicitude pour moi, voulurent me faire passer la mer. Là commençent mes tristes aventures.

IV. — Pourvus de tout ce qui nous était nécessaire, favorisés par un bon vent levé dès le matin, nous ne tardâmes pas à aller vers le vaisseau, et nous partîmes entourés d'amis qui nous recommandèrent à la protection de saint Jean. C'est entourés de ces encouragements que nous mîmes à la voile et commençâmes notre voyage.

V. — En roulant de ci de là sur les vagues, nous fûmes si mal-

heureux en ce jour que, malgré un temps très-beau, nous fûmes, pour le dire en peu de mots, faits violemment prisonniers par nos ennemis qui nous conduisirent dans leur pays. La fortune ne voulut pas que notre voyage eût d'autre issue.

VI. — Durant le temps que je demeurai en prison, gardé étroitement, seul, sans aucun soulagement de mes chagrins, et menant une vie dont le cours triste et pesant était si différent de celui que j'avois suivi jusque-là, la seconde sœur (la Parque) a tordu son fil pendant l'espace de dix-huit années, jusqu'au moment où Jupiter voulut bien m'accorder sa merci et mettre quelque relâche à mes maux.

VII. — Souvent, tandis que, étroitement gardé, je voulais pleurer ma vie de mort chargée de peines et de douleurs, « qu'ai-je fait, disais-je? De quoi me suis-je rendu coupable pour que j'aie perdu la liberté et le bonheur en ce monde? Tous ceux que je vois jouissent pleinement de leur existence; pourquoi suis-je une créature séparée de toutes les autres? Pourquoi ma destinée est-elle si dure?

VIII. — L'oiseau, la bête sauvage, le poisson dans les eaux, tous vivent en liberté selon leur nature; et moi, homme, je suis privé de ce bien! Quelle faute ai-je commise? quelle raison peut-on trouver, pour que la fortune ait agi ainsi à mon égard?

XI. — Seul, pleurant ainsi dans ma chambre, ayant perdu tout espoir de soulagement et de joie, dans l'excès du chagrin que me causaient ces pensées accablantes, je me dirigeai précipitamment vers la fenêtre pour regarder les gens qui allaient et venaient dehors. Quoiqu'en ce moment la joie ne pût être une nourriture pour mon cœur, j'éprouvai cependant un certain plaisir à être témoin de celle que goûtaient les autres.

XII. — On avait pratiqué alors dans un renforcement près du mur de la tour un beau jardin, avec un berceau entouré de palis assez élevés, mais peu gros. Ce lieu, protégé par ce treillis entremêlé d'aubépines, permettait cependant que quelqu'un s'y promenant pût être aperçu.

XIV. — Là, sur une branche légère, se tenait le délicat et doux rossignol, chantant de sa voix haute et claire, tantôt fort, tantôt doucement, les hymnes consacrés à l'amour; tellement que les jardins, les vallées et même les collines retentissaient de ses douces chansons dont voici le sens :

XV. — O vous, amants! rendez hommage à ce mois de mai, car avec lui le temps de votre bonheur commence! Chantez donc

avec nous : « Loin, loin de nous, Hiver, va-t'en ! Viens, Été, oh ! viens avec le soleil et la douce saison ! Qui, amants, vous avez gagné votre ciel ; levez donc tous amoureuxment la tête et remerciez l'Amour qui vous protège ! »

XVI. — Lorsque les oiseaux eurent achevé leur chanson, ils se tinrent en repos pendant quelque temps ; et sans témoigner aucune crainte de ce que je les regardais, ils sautaient de branche en branche, s'ébattant, lissant leurs plumes aux rayons du soleil, et remerciant l'Amour de ce qu'ils avaient plu à leurs compagnes.

A la suite de cet hymne, adressé au printemps et à l'automne, le prisonnier retombe dans les réflexions sérieuses. Il se demande si ce bonheur qu'amour donne à ceux qui lui sont dévoués est réellement un effet de sa puissance, ou si tout ce que nous croyons éprouver n'est qu'une fantaisie, un rêve, une émotion imaginaire. J'étais dans cet état d'incertitude, dit-il,

XXI. — Lorsque, dirigeant de nouveau mon regard dans le jardin, j'aperçus, se promenant au bas de la tour pour se distraire, la plus belle, la plus fraîche jeune fleur que j'aie jamais rencontrée jusqu'à ce jour ; ce qui me causa aussitôt une telle défaillance que tout mon sang reflua vers mon cœur.

XXII. — Quelle qu'ait été mon émotion, pourquoi s'en étonnerait-on ? Mes esprits étaient tellement dominés par le charme et le plaisir que j'éprouvai après l'avoir aperçue, qu'à l'instant même mon cœur devint librement et pour toujours son esclave, car il ne se manifesta pas le moindre signe de colère et de menace sur son gracieux visage.

Ces stances ne sont pas un simple jeu de l'esprit et de l'imagination du jeune prisonnier, comme on pourrait le penser. C'était bien une jeune et belle personne que Jacques voyait de la fenêtre de sa tour, et en réalité la belle promeneuse ne fut pas longtemps indifférente aux attentions du jeune prince. Les deux amants (car ils ne tardèrent pas à le devenir et la chose eut une fin très-sérieuse, comme on le verra), en se livrant avec innocence au plaisir de se voir et aux espérances vagues que leur amour faisait naître, ne se doutaient guère alors qu'on les avait ainsi rapprochés, sans qu'ils pussent se joindre, dans un but politique conçu d'abord par Henri IV, le ravisseur de Jacques, et poursuivi avec ténacité par Henri V qui, non content de méditer la conquête de la France, jetait

toujours, ainsi que ses prédécesseurs, un œil d'envie sur l'Écosse. Aussi n'était-ce pas une beauté vulgaire que l'on faisait promener dans le jardin situé au bas de la tour de Windsor : c'était Jane, descendue par son père, le comte de Sommerset, d'Édouard III, et par sa mère, Margaret Holland, d'Édouard I<sup>er</sup>.

On peut donc se rassurer en lisant les vers de Jacques d'Écosse : ce n'est pas de la poésie creuse, ne répondant à rien de vrai, comme cela arrivait si souvent dans les élégies des poètes de profession qui, à cette époque, chantaient les charmes ou les rigueurs de femmes imaginaires. Jacques était très-sincèrement amoureux de la jeune et gracieuse Jane de Sommerset; et ce sentiment si bien justifié par les hautes et solides qualités de celle qui l'inspira a duré autant que la vie du prince. Un amour vrai, fondé sur une estime réciproque et auquel la mort seule a mis un terme, est chose si rare, qu'on lit avec un vif intérêt les témoignages écrits qui en restent parce qu'on les sait sincères et qu'on y sent encore la chaleur de l'âme et du cœur qui les ont dictés.

Nous avons laissé notre poète atteint par l'amour, mais s'étant aperçu cependant que les regards de Jane ne lui avaient pas été hostiles. Nous glisserons sur quelques stances où l'amant avoue que son esprit, son cœur et sa volonté ont tout à coup changé de nature. Dans son admiration pour la belle Jane, il s'étend en de longues descriptions sur ses perfections de tous genres et même sur sa riche toilette; puis, saisi tout à coup d'un enthousiasme pindarique, il adresse un hymne à la *brillante Vénus*. Après cet écart poétique, il rentre dans une voie plus simple, plus naturelle, et continue ainsi :

XXXIV. — Lorsque cette fervente prière fut terminée, je demeurai quelque temps immobile; puis après, je dirigeai tristement mon regard vers le jardin, où je la vis avec son petit lévrier qui, agitant ses grelots, courait et jouait auprès d'Elle. Alors je fus près de dire en soupirant à la vue de ce petit animal : « Heureux celui qui se trouverait en pareille condition ! »

XXXV. — Quelque temps après, je grondai le rossignol qui perchait sur les branches : « Pourquoi, lui disais-je, après avoir chanté d'amour ce matin, as-tu fait ta chanson si courte? Ne vois-tu pas qu'Elle est là? Pour l'amour de la belle Vénus, chante encore et porte la joie dans le cœur de ma dame. »

A cette invitation, l'oiseau répond en chantant sur un ton triste les aventures de Procné; alors Jacques lui répond :

XXXVIII. — O petit malheureux ! ne vois-tu pas qui est là ? Et est-ce le moment de s'affliger ? Quelle triste pensée est donc venue t'assiéger ? Ouvre ton gosier ! Es-tu las de chanter ? Hélas ! puisque tu es pauvre de sentiment et de raison, aimable oiseau, fais-nous entendre quelques-uns de tes doux gazouillements, car je meurs de chagrin ; il me semble que tu t'endors.

XXXIX. — N'as-tu plus le sentiment de l'amour ? Où est ta compagne ? Es-tu malade ou frappé de jalousie ? Celle que tu aimes est-elle morte, ou t'a-t-elle abandonné ? Quelle est la cause de ta mélancolie, que tu n'as plus le désir de chanter ? Paresseux ! fi ! fi ! Là, près d'Elle était ton heure qui t'aurait valu plus que tous les travaux de ta vie !

XL. — Si jamais tu as bien chanté, c'était, en vérité, l'occasion et le lieu propres pour te faire entendre. Qu'en sais-tu ? Quelque oiseau peut venir qui te disputera la supériorité du chant ; céderas-tu alors ? Hélas ! ce serait une grande honte pour toi. Ici tu peux avoir le bonheur d'être agréé pour toujours ; c'est donc le moment ou jamais de te produire.

XLII. — Le rossignol ne tarda pas à se faire entendre et une foule d'oiseaux vinrent se joindre à lui. En écoutant leurs chants joyeux, mais surtout en jouissant de la douce présence de ma dame, mon esprit devint si léger, si subtil, qu'il me sembla que je volais de joie sans rencontrer d'obstacles.

Après ce premier concert, le poète adresse un hymne à la reine de son cœur ; puis, les habitants de l'air, tout en sautillant de branche en branche et en lissant leur plumage, chantent de nouveau en chœur pour rendre hommage à l'amour et au printemps qui les rendent si heureux.

XLVII. — Telle fut, ajoute l'amant, leur chanson pleine d'élévation, dont les accents étaient modulés avec le plus grand art. Mais ce qui me toucha particulièrement fut son regard qu'Elle leva, comme si Dieu eût voulu que je visse dans tout son calme majestueux ce visage formé par l'Amour.

XLVIII. — Cependant elle se mit en marche, et lorsqu'elle se fut enfoncée sous le berceau, elle tourna sa fraîche et belle figure, blanche comme la neige, puis continua son chemin. A ce moment où je la vis disparaître sans pouvoir la suivre, un chagrin affreux s'empara de moi ; il me sembla que le jour était changé en nuit.

## CHANT III.

De la réalité, notre poète prisonnier s'élançait dans un monde imaginaire, dont le caractère mixte participe à la fois du christianisme, dans lequel Jacques avait été soigneusement élevé, et de la mythologie païenne dont son esprit s'était imbu en étudiant les auteurs de l'antiquité sous la direction de son savant gouverneur, sir John Pelham. On trouve aussi dans cette partie du poème quelques reflets des poésies de son prédécesseur, G. Chaucer, qu'il cite et reconnaît pour son maître, et à l'imitation du *Roman de la Rose*, Jacques fait grand usage des personnifications de vertus et de vices. Il faut donc s'attendre à un amalgame souvent assez bizarre d'idées contraires, d'images incohérentes, telles du reste qu'elles se présentaient aux meilleurs esprits lorsque la renaissance à son aurore causait un mélange confus des croyances de l'ancien monde et de celles du nouveau. On a déjà vu que Charles d'Orléans ne se faisait aucun scrupule de mettre en scène dans ses poésies les personnifications du moyen âge avec les divinités du paganisme, et, quand nous rencontrerons les mêmes abus dans le poème de Jacques d'Écosse, nous aurons pour tous deux la même indulgence, puisqu'ils obéissaient à un goût généralement répandu de leur temps.

Pendant son sommeil, Jacques, déterminé à pénétrer jusqu'à la sphère de l'amour, est bientôt transporté en songe jusqu'à l'empire de la puissante Vénus. En parcourant les abords du palais de la déesse, il rencontre sous les portiques des amants de tous les pays qu'il compare aux martyrs et aux confesseurs de la foi. Quelques personnages allégoriques lui apparaissent aussi, puis il se trouve en présence de ceux qui ont chanté l'amour : Homère, Virgile, Ovide. En quittant ces poètes, le voyageur arrive dans un lieu comme les Champs Élysées où sont rassemblés des jeunes gens qui se livrent à diverses récréations.

XIII. — Hélas ! dit-il alors, en les considérant, ce sont ceux qui dans la force de l'âge ont suivi l'Amour de différentes manières et ont trouvé la mort dans des cas très-divers. Les uns ont succombé au chagrin d'avoir perdu leur amie, les autres en combattant pour leurs dames.

XV. — Quant à ceux que l'on voit plus bas, se tenant droit, la tête couverte d'amples capuchons, ils ont été moines autrefois, et

à la faveur de cet habit ils ont caché leur conduite au monde. Ils ont servi l'Amour, mais en secret. Aussi est-ce à cause de cela, hélas ! qu'ils baissent leur capuchon !

XVI. — Car bien qu'ils aient été téméraires en agissant ainsi, c'est en secret qu'ils ont sacrifié à l'Amour; et l'œil du monde n'en a rien vu. Aussi leur hommage a-t-il été à moitié lâche; ils ont d'abord renié l'Amour, puis ils se sont repentis. C'est par honte qu'ils font tomber leur capuchon sur leurs yeux.

XVII. — Voyez-vous maintenant cette longue file marchant derrière le rideau du Plaisir? Quelques-uns d'entre eux, cependant, ont respecté les lois. Retenus par des amis, ils ont évité le blâme. Ils se sont sincèrement lavés dans le clotre des amours de leur jeunesse; aussi se sont-ils réconciliés et ont-ils effacé les fautes qu'ils avaient commises.

D'autres victimes de l'amour attirent encore l'attention du poète, entre autres ceux qui ont imprudemment disposé de leurs corps, tandis que leur âme les entraînait vers des attachements d'une tout autre nature. Enfin, lorsque la revue des amants qui errent autour du palais de Vénus est achevée, le songeur arrive jusqu'au trône de l'Amour.

XXI. — Dans un siège d'honneur, continue le poète, je vis Cupidon, le dieu aveugle, assis. Son visage se détachait sur des ailes richement empennées. De sa main il tenait un arc tout bandé et prêt à jouer; et près de lui, on voyait dans un carquois trois flèches dont les pointes étaient forgées de différents métaux.

XXII. — Avec la première, dont le dard est d'or, il blesse à peine et l'on guérit promptement. La seconde, en argent, fait des blessures déjà plus graves; quant à la troisième, qui est d'acier, lorsqu'on en est atteint, il n'y a pas de guérison possible.

XXIII. — Un peu plus loin, dans une retraite de peu d'étendue, décorée de soupirs, non de ceux qu'exhalent les cœurs malheureux, mais de ces soupirs tels qu'en laissent éclater les amants satisfaits, je trouvai Vénus sur son lit, ayant un manteau jeté sur ses épaules. Tel était l'habillement de la déesse du Plaisir.

XXIV. — A la porte se tenait *Bel-Accueil*, son huissier, prêt à remplir sa fonction avec prudence et adresse. *Discretion* était sa diligente chambrière, faisant son service à propos, et après elle venaient d'autres serviteurs que je ne puis indiquer.

XXVI. — Grande reine d'Amour, dis-je alors, étoile de bien-



veillance, princesse pleine de pitié, astre protecteur, vous qui conjurez les méchancetés et les violences en vous montrant, souffrez que mon humble requête soit accueillie par votre grâce; car, pour trouver un secours et un appui sûr, on ne peut s'adresser plus haut qu'à vous!

XXIX. — Si j'ai vécu longtemps étranger à vos lois, c'est par ignorance, non par félonie. Que votre grâce daigne donc changer mon cœur pour que désormais il vous serve toujours...

Vénus, en répondant à son suppliant, l'engage à prendre patience, à ne pas oublier sa condition de prisonnier. Elle lui fait observer, en outre, que la grâce qu'il lui demande dépend autant de son fils que d'elle; qu'après tout, bien que le gouvernement de l'empire amoureux lui soit confié, les lois qui le régissent sont cependant subordonnées à d'autres *lois éternelles*, et que de toutes les choses qui doivent se succéder dans l'avenir, DIEU seul en a connaissance. A la suite de ce discours, où Vénus semble s'être laissé tant soit peu entamer par le christianisme, le poète se donne une leçon d'humilité en exaltant la supériorité des mérites et de la haute naissance de sa dame, comparativement aux faibles avantages qu'il possède. Mais Vénus reprend la parole pour soutenir le courage du songeur et lui conseiller d'aller consulter Minerve. Le poète obéit, et, sous la conduite de *Bonne-Espérance*, l'une des suivantes de Vénus, il part pour aller se présenter à la déesse de la Sagesse, ce qui termine le troisième chant.

#### CHANT IV.

*Patience*, le portier du palais de Minerve, sans faire aucune question à l'arrivant, l'introduit auprès de la déesse. Après avoir entendu la courte requête de Jacques, Minerve, encore un peu plus ferrée que Vénus sur les principes de la morale chrétienne, lui tient ce langage :

VI. — Hélas! mon cher fils, considère que si ton amour n'a pour objet que le plaisir des sens, toutes les démarches que tu as faites et que tu fais encore ici seront vaines; et qu'en dernière analyse, ta folie se résoudra en chagrin et en repentir. Hélas! sais-tu pourquoi? C'est que si tu ne couvres pas ton amour de ta vertu, ton amour deviendra la cause de mille fautes.

X. — Toute chose a son temps, dit l'Écclésiaste; et celui-là est

prudent qui sait bien employer le temps. Car « qui court trop vite, dit le Sage, ne peut rien attraper » et il arrive souvent que la bonne fortune est amenée par un bon esprit. C'est pourquoi si tu veux être vraiment heureux, fais que la sagesse soit toujours unie à ta volonté.

XI. — Il y a un grand nombre d'hommes légers, inconstants, qui feignent pendant quelque temps un amour sincère, mais qui emploient leur esprit et mettent tout leur plaisir à tromper une pauvre et innocente femme, pour satisfaire leurs honteuses passions. Contrefaire ainsi la sincérité est une lâche trahison faite à l'ombre de l'hypocrisie.

XII. — Car ainsi que l'oiseleur en sifflant de différentes manières contrefait l'oiseau blotti, pour son malheur, dans son nid, et imite les sons les plus doux jusqu'à ce que le pauvre animal soit pris dans sa retraite; de même de mauvais garnements, à l'aide d'une doucereuse trahison, s'emparent de leurs victimes.

XIII. — Fi de telles gens ! Fi de leur duplicité, de leur appétit bestial, de leurs paroles de renards contrefaisant celles de l'agneau, de leurs pensées noires cachées sous des paroles blanches; fi de leurs intrigues et de leurs plaisirs; car, extérieurement, ils font tout pour l'honneur des femmes, tandis qu'au fond du cœur leurs adorations ne sont que mensonges.

XIV. — Il est dur de frayer avec le monde aujourd'hui, tant il est trompeur et inconstant, tant la vérité y est cachée avec adresse; quant aux hommes droits, c'est à peine si l'on ose se fier à eux à cause des crimes que commettent les autres; aussi les honnêtes gens ont-ils à en souffrir, ce qui est vraiment bien déplorable.

XV. — Quant à toi, si ton cœur s'appuie fermement sur la loi de Dieu, alors tes actions me seront agréables et je te prodiguerai mes conseils et mon appui. Ouvre donc ton cœur, parle et fais-moi juger si c'est à moi qu'il appartient de te donner le remède dont tu as besoin.

XVI. — Madame, répondis-je, je suis touché de votre bienveillance; je vous déclare donc que, de sa nature, mon amour est sincère, honnête et invariable. J'aime cette Fleur supérieure à toute autre chose, et je voudrais, fasse le ciel qu'il en soit ainsi, avoir l'occasion, par la grâce de celui qui est mort sur la croix, de lui montrer combien je l'adore, sans épargner ni peines ni ma vie même.

XXI. — C'est bien, dit la déesse; et puisque ton amour repose sur la vertu et la sincérité, je te prêterai secours et prierai ardemment la Fortune de cesser de t'être contraire.

XXII. — Car à vous tous, créatures qui habitez au-dessous de nous, il échoit des destinées dont le mélange et la direction appartiennent exclusivement à cette Fortune qui tient deux couteaux en main pour faire le partage de vos biens et de vos maux.

XXIII. — Quoi qu'il en soit, cependant, quelques clercs prétendent que votre destinée est arrêtée d'avance dans le haut des cieux; que c'est d'elle que dépend le plus ou moins de tourments que vous éprouvez sur la terre, et que ce que l'on nomme fortune, hasard, ne serait autre chose que les effets nécessaires de la diversité de vos actes.

XXIV. — Mais d'autres savants soutiennent, au contraire, que l'homme a en lui le choix et la liberté de faire comment et quand il lui plait sa propre destinée; qu'à sa naissance il n'y a pas de nécessité (de destin arrêté), mais que les choses, les accidents arrivent en commun et que c'est ce que l'on appelle fortune, hasard.

XXV. — Mais qui peut savoir d'avance ce qui doit arriver? Hélas! la Fortune n'est d'aucun secours en ce cas, et tu sais bien pourquoi: en Dieu seul est la première cause de tout, lui seul sait tout d'avance.

Minerve, en terminant son discours, engage cependant le suppliant à se présenter, sous ses auspices, à la Fortune. Jacques prend congé de la déesse, et il redescend sur la terre à la faveur d'un chemin lumineux que lui ouvre Minerve.

#### CHANT V.

En se retrouvant sur la terre, notre poète, continuant le récit de son rêve, se livre à l'adoration des œuvres du Créateur, et, selon toute apparence, ce morceau lui a été inspiré par la lecture du livre de Job. Enfin il rencontre un guide, *Bon-Espoir*, qui le conduit vers la *Fortune*.

VIII. — Alors, je vis, dit-il, une immense place circulaire, au milieu de laquelle était la déesse Fortune, grondant avec insolence, ayant devant elle une roue sur laquelle une multitude de gens s'efforçaient de grimper.

XI. — Au-dessous de la roue était un trou profond, horrible comme l'enfer, où je ne pus plonger mon regard sans frissonner

de terreur; j'appris là que ceux qui y tombent ne reviennent jamais pour en donner des nouvelles; aussi, arrêté par cet effrayant spectacle, je ne sus ce que je devais faire, tant je fus épouvanté.

XII. — Mais quand je vis le tournoiement rapide de cette roue qu'il fallait attraper au passage, cela me parut une terrible chose; car je vis une foule de gens qui, le pied venant à leur manquer, en voulant grimper, retombaient à terre, tandis que d'autres, déjà parvenus au haut de la roue, étaient aussitôt renversés.

XIII. — Entre le haut et le bas de la roue, était un petit espace vide, que tous désiraient occuper le plus longtemps possible. Mais la Fortune faisait tourner la roue si rapidement, que les grimpeurs, perdant l'équilibre, étaient précipités du haut en bas, en sorte que la plupart blessés ne se sentaient plus le courage de recommencer.

Au temps où vivait Jacques, on aimait beaucoup les allégories de ce genre; aussi a-t-il développé toutes les ressources que lui fournissait celle de la Fortune. Nous en avons donné les traits les plus saillants, et nous ajouterons que la déesse finit, après avoir assuré le royal amant de sa protection, par lui tirer si violemment l'oreille qu'il se réveille complètement, ce qui met un terme à la vision et à ce cinquième chant.

## CHANT VI.

A son réveil le poète se retrouve dans la même disposition d'esprit où il était avant son sommeil. Toujours agité, incertain sur son avenir, il se demande si ce qu'il a vu en songe est le résultat de son imagination ou une vision qui lui vient du ciel :

IV. — O Dieu, s'écrie-t-il, si c'est un témoignage de votre bonté prévoyante de m'avoir montré ces choses pour ranimer mon courage, alors rendez-moi plus propre, je vous en supplie, à recevoir les effets de votre grâce...

V. — Alors j'allai à la fenêtre, repassant dans mon esprit tout ce que j'avais vu de là, lorsque tout à coup une tourterelle blanche comme la craie descendit du ciel, se posa sur ma main, et avec la grâce propre à cet oiseau, me fit pressentir un prochain soulagement.

VI. — Le bel oiseau portait en son bec une giroflée rouge avec sa tige verte, belle branche sur laquelle était écrite en beaux caractères

tères d'or une simple sentence dont, autant que je l'ai compris, je donnerai le sens :

VII. — « Réveille-toi ! Réveille-toi ! Je t'apporte d'heureuses nouvelles qui assurent ta guérison et ton bonheur. Maintenant ris, joue, chante ; car ta destinée est devenue favorable et ta guérison est décrétée dans le ciel. » Bientôt après, la colombe, m'ayant présenté la belle fleur, ouvrit ses ailes, prit son vol et s'en alla.

#### ÉPILOGUE.

Cet épilogue fut probablement ajouté par Jacques lorsque son amour eut été agréé par Jane Sommerset, et qu'il put espérer s'unir à elle. Dans ce dernier morceau, le poète revient parfois sur ce qu'il a déjà exprimé, et, comme tous les amants heureux, il ne tarit pas sur les qualités de sa bien-aimée. En abrégeant cette partie du poème, nous ne pensons faire aucun tort à l'illustre prisonnier, et nous n'en détacherons que quelques traits qui pourront intéresser les lecteurs, ou au moins satisfaire leur curiosité.

X. — On me demandera sans doute, dit le poète, quelle nécessité il y avait d'écrire à propos d'un si mince événement. Je répondrai que celui qui, tout à coup, a été élevé du fond de l'enfer à la plus haute félicité céleste, a voulu, dans sa joie, faire un remerciement en six ou sept chants, parce que tout homme n'a l'esprit occupé que de ce qu'il éprouve de fâcheux ou d'agréable. Je ne vous en dirai pas davantage.

L'une des strophes de cet épilogue, la quinzième, se termine par un vers qui, quelques années après, se transforma en une espèce de prophétie. Il paraîtrait que lorsqu'elle fut écrite, les deux amants avaient pris des engagements sérieux pour l'avenir, mais que les geôliers de Jacques, voulant irriter la passion du jeune prince, le privaient parfois de la vue de sa maîtresse. C'est au moins ce que peuvent faire supposer les sept vers dont voici le sens :

XV. — Raconter en détail les circonstances qui ont amené l'adoucissement de mon triste sort, de mes chagrins, ce serait trop long ; j'y renonce, et ainsi je ne puis plus voir *cette fleur* qui est venue à mon aide avec un cœur si chaud, *qu'elle a défendu son homme contre la mort*<sup>1</sup>.

1. And thus this floure I can seye no more,

Je n'omettrai pas non plus un trait charmant. Dans l'excès de la joie qu'il éprouve d'être aimé, l'amant heureux remercie l'Amour, Vénus, Minerve, la Fortune, le rossignol et la colombe porteuse de bonne nouvelle, et jusqu'aux murs du château de Windsor :

XIX. — Murs de ce beau château, s'écrie-t-il, où j'ai été enfermé, où j'ai maigri, je vous remercie ! Béni soit le jour bienheureux, cause de ma captivité ! Et vous aussi, frais et verts berceaux à l'ombre desquels se promenait celle qui devait guérir mon cœur, recevez l'expression de ma reconnaissance !

Après avoir terminé ses actions de grâces par celles qu'il adresse à la *belle fleur* qui a dissipé tous ses chagrins, le poète s'adresse à son livre :

XXII. — Va, lui dit-il, petit traité, pauvre d'éloquence, et qui témoignes de la simplicité, de la faiblesse de mon esprit, va et prie le lecteur de supporter patiemment tes défauts.

Enfin la dernière strophe du poème est un hommage rendu aux deux célèbres poètes anglais prédécesseurs de Jacques d'Écosse.

XXV. — A Gower et à Chaucer, mes chers maîtres, observateurs des règles de la rhétorique, maîtres en moralité et en éloquence lorsqu'ils vivaient ici, je recommande mon livre en stances de sept vers, et mets les fautes qui s'y trouvent sous la protection bienveillante du ciel.

Amen.

Malgré la bizarrerie de la conception générale et la puérilité de plusieurs détails, cette composition a cependant un mérite rare en tout temps, mais plus particulièrement pour l'époque où elle a été écrite. Au lieu d'être purement imaginaire et de ne célébrer que des amours de convention, elle repose sur des événements réels et devient l'expression sincère et passionnée d'un sentiment vrai et profond.

Les qualités qui brillent surtout dans les écrits des poètes galants, tels que Thibaut de Champagne et Charles d'Orléans, sont la facilité, l'élégance du langage, le soin qu'ils ont pris de choisir les mots, d'arrondir les phrases, de leur donner du nombre, et d'éviter les

So hertly has unto my help attendit  
That from the doth hir man sche has deffendit.

inversions, en un mot de donner au style une limpidité et un agrément qui aident à l'intelligence du lecteur et charment son oreille. Pour les poètes de cette école, qui remontent à Catulle chez les Latins, et n'ont pas cessé de briller en France depuis Guillaume de Lorris jusqu'au dix-huitième siècle, le sujet n'a jamais été qu'un accessoire subordonné au style.

Charles d'Orléans était né homme de lettres, académicien. Jacques d'Écosse, au contraire, en véritable enfant de race teutonique, tient à son idée, veut faire passer dans ses vers toutes les nuances du sentiment qu'il a éprouvé, et moins pressé de plaire aux autres que de soulager son âme par l'expression complète et hardie de sa passion, il traite la plupart du temps sa langue comme une esclave chargée de rendre sa pensée. C'est au fond, et toute proportion gardée, la manière de Chaucer et de Shakespeare.

Dans le *Livre du Roi*, la langue est bien moins perfectionnée que celle de Chaucer, qui écrivait un demi-siècle avant. Faut-il attribuer cette infériorité à un défaut inhérent au génie de Jacques, ou à l'imperfection du dialecte écossais dont il s'est servi ? C'est ce qu'un Anglais lettré seul pourrait décider.

Nous connaissons Jacques d'Écosse amant et poète ; mais il y a encore en lui un homme remarquable par ses vertus, par ses talents ; un prince qui, une fois rentré dans ses droits, s'est rendu digne du trône par les efforts qu'il a faits pour rétablir l'ordre et répandre la civilisation dans son pays, dans cette Écosse si sauvage encore de son temps, où les grands de son royaume mirent fin à ses nobles entreprises par un lâche assassinat.

Il faut se reporter au temps où Robert III et son fils le duc de Rothsay étant morts, et Jacques prisonnier des Anglais, le duc d'Albany, après avoir brisé par ses crimes les obstacles qui le séparaient du trône, devint régent de l'Écosse, où il exerçait un pouvoir absolu. On comprend qu'il ne s'empressa guère d'obtenir la délivrance de son neveu Jacques. Mais, malgré l'odieux caractère de cet homme, il faut cependant reconnaître qu'il gouverna l'Écosse avec fermeté, assez de justice, et fit surtout preuve de sagacité politique.

C'est pendant sa régence qu'eut lieu, en 1415, la bataille d'Azincourt, qui amena aussi à Windsor le prisonnier dont nous avons déjà parlé, Charles d'Orléans. A ce moment Jacques, prisonnier depuis cinq ans, avait atteint sa dix-septième année ; dès que le roi d'Angle-

terre fut à peu près maître de la France, craignant que pendant son absence les Écossais ne tentassent des incursions et ne fournissent contre lui des troupes auxiliaires à Charles VI, il prit, comme otage à ses côtés, le jeune prince écossais, sous prétexte d'achever son éducation chevaleresque en le conduisant lui-même au milieu des combats.

A cette époque, l'Écosse voulait conserver son indépendance. Décidée à tous les sacrifices pour se défendre, elle continuait d'entretenir avec la France une alliance pour résister à l'Angleterre, leur ennemie commune. A la première invasion de Henri V en France (1415), les Écossais ne vinrent pas au secours de leurs alliés, mais cinq ans après, à la seconde invasion cependant qui amena le traité de Troyes (1430) et mit la couronne de France sur la tête de Henri V, les Écossais, se réveillant tout à coup, pensèrent avec raison que de la soumission de la France à l'Angleterre résulterait nécessairement la perte de leur propre indépendance. Ils envoyèrent donc un corps choisi, de sept mille Écossais, sous le commandement du comte Bucan. Cette petite armée, jointe aux troupes françaises commandées par le maréchal de La Fayette, alla au secours de la ville de Baugé en Poitou, que le duc de Clarence voulait occuper; l'armée anglaise, forte de dix mille hommes, fut mise en pleine déroute, et Clarence qui la commandait resta parmi les morts. Ce fut le premier échec sérieux qu'éprouvèrent les Anglais.

Cet événement prouva à Henri V qu'en retenant le roi d'Écosse prisonnier il ne réussirait pas à empêcher ses sujets de secourir vigoureusement leurs alliés français; il changea alors de plan, et fit venir Jacques en France, pour employer son influence sur ses compatriotes à les détacher de l'armée du Dauphin. On dit même que Henri offrit au jeune prince de lui rendre la liberté et son royaume, sous la condition qu'il ordonnerait aux soldats écossais de suivre son étendard. Jacques répondit au roi d'Angleterre : « Je suis votre prisonnier, et comme tel je n'ai nul pouvoir sur mes sujets, de même qu'ils ne sont nullement tenus d'obéir à mon commandement. » La conduite que tint Jacques quelques années après, lorsqu'il rentra dans ses États, rend ce fait vraisemblable, et prouve que toutes les précautions prises par les Anglais pour le faire entrer dans leurs intérêts n'avaient abouti qu'à le rattacher plus fortement à ceux de son pays.

Quand Jacques fut-il ramené à Londres? Cet événement eut-il lieu avant ou après la mort de Henri V, qui expira à Vincennes



en 1422? Ce sont des questions auxquelles on ne trouve pas de réponse dans les historiens.

Nous voici donc ramenés en Écosse, où nous allons voir rentrer bientôt Jacques rendu à ses sujets.

A la régence du duc d'Albany avait succédé celle de son fils Murdac (1423). Celui-ci était aussi faible et négligent que son père avait été astucieux et actif. Non-seulement Murdac était incapable de gouverner l'État, mais il n'avait aucune autorité dans sa famille, et ses fils, méchants et libertins, le traitaient avec mépris et dureté. On prétend même que ce fut un acte d'insolence, exercé contre Murdac par son fils aîné, qui fut l'occasion de la délivrance de Jacques et de son retour en Écosse. Le régent avait un faucon dressé pour la chasse, dont il faisait un cas particulier. Walter, son fils aîné, le lui avait demandé avec insistance, mais le père avait constamment refusé. Un jour que le régent portait son oiseau sur le poing, Walter renouvela ses importunités, et ayant encore essuyé un refus, il enleva le faucon du bras de son père et lui tordit le cou. Murdac, indigné, dit : « Puisque tu ne veux conserver pour moi ni respect ni obéissance, je trouverai bien quelqu'un à qui il faudra que nous obéissions tous deux. » Et de ce moment le régent entra en négociation avec les Anglais pour obtenir la liberté de Jacques et le faire remonter sur le trône d'Écosse.

Ce fut au duc de Gloucester, frère du roi Henri V, tuteur du jeune Henri VI, et alors à la tête des affaires de l'Angleterre, que s'adressèrent plusieurs seigneurs écossais pour entamer cette négociation. La passion de Jacques pour Jane Sommerset n'était plus un secret pour personne, et le Conseil, que présidait le duc de Gloucester, fondait même sur cette circonstance l'espoir de réaliser enfin l'intention qu'avait eue le roi Henri IV, en retenant Jacques prisonnier, de rendre les intérêts de l'Angleterre et de l'Écosse communs. On pensa donc à Londres qu'une alliance matrimoniale entre le prince écossais et une princesse anglaise établirait des relations pacifiques entre les deux nations, et que Jacques remis sur son trône, renonçant à son alliance avec la France, cesserait de lui fournir des secours. Le Conseil accueillit favorablement les propositions faites par les seigneurs écossais, et les conditions du traité furent réglées. La première était que Jacques épouserait une princesse anglaise, clause que le jeune prince ne pouvait manquer d'accepter ; la seconde, qu'il s'engagerait à ne plus envoyer de troupes en France ; la troisième était l'obliga-

tion de payer une rançon énorme pour subvenir aux frais causés par son séjour en Angleterre et pour cette excellente éducation au moyen de laquelle on se flattait de l'avoir métamorphosé en un véritable Anglais.

Jacques, sans faire aucune observation, consentit à tout ; il épousa sa bien-aimée Jane, et cette cérémonie accomplie, il partit avec sa femme pour l'Écosse où ils furent couronnés au mois de mai 1124.

Ici finit la partie poétique et romanesque de la vie de Jacques I<sup>er</sup>. Le voilà maintenant époux et roi, mais roi d'un peuple encore sauvage, et à la barbarie duquel se joignaient les vices et les désordres résultats d'un interrègne de vingt ans pendant lesquels toute espèce d'administration avait été négligée.

La division de l'Écosse par clans était alors l'exagération du gouvernement féodal établi dans presque toute l'Europe. Braves, fiers et sauvages, non-seulement les Écossais se faisaient des guerres atroces de clan à clan, mais leurs chefs étaient toujours portés à s'insurger contre les princes qui gouvernaient le pays. Le désordre s'était accru dans d'effrayantes proportions depuis la mort de Robert III jusqu'à la fin de la captivité de son fils Jacques. Aussi, quand ce dernier rentra dans son pays, il lui fallut mettre fin à l'horrible anarchie qui y régnait.

Le soin le plus pressant était de payer à l'Angleterre la rançon promise, et, par l'acquittement d'une partie de cette dette, de rendre à la liberté les enfants de plusieurs grands seigneurs écossais retenus à Londres en otage. Ce rachat était un devoir sacré ; le roi fut obligé de lever des impôts, et comme la perception s'en fit par l'intermédiaire des chefs de clans habitués à commettre des exactions et des violences, les populations inférieures, sur qui les taxes pesaient, manifestèrent du mécontentement. Jacques, dont le cœur était droit et la volonté ferme, ne recula devant aucun obstacle.

La plupart des grands de son royaume étaient de véritables brigands ; ils s'élançaient de leurs châteaux comme des oiseaux de proie, pour détrousser et même tuer les passants. Dans leurs accès de cupidité, ils faisaient subir les plus affreux traitements à leurs vassaux pour en obtenir ce qu'ils désiraient. Jacques voulut mettre un terme à ces brigandages et fit des exemples terribles. Une anecdote curieuse apprendra comment les hommes se gouvernaient entre eux, en Écosse, vers le milieu du quinzième siècle. Un chef de clan, du comté de Ross, nommé Macdonald, ayant pillé une pauvre veuve, cette femme,

dans l'excès de son désespoir, s'écria « qu'elle irait demander justice au roi, qu'elle irait même *à pied* jusqu'à Édimbourg s'il le fallait. » — « Le voyage est bien long, lui dit son bourreau, il faut que je te fasse ferrer. » En effet, sur l'ordre de Macdonald, un forgeron, ayant été appelé, cloua des souliers aux pieds de la veuve, comme on ferre un cheval. Malgré cet horrible traitement, la courageuse femme se pansa, guérit, et demeurée ferme dans sa résolution, alla à Édimbourg, se jeta aux pieds du roi et lui apprit comment elle avait été traitée. Jacques, indigné, donna ordre aussitôt de poursuivre Macdonald. Arrêté avec douze de ses complices, le roi fit clouer des semelles de fer à leurs pieds et, après avoir été exposés dans cet état pendant trois jours, ils furent mis à mort.

En exerçant ces rigueurs nécessaires, Jacques dut repasser plus d'une fois dans sa mémoire le temps de sa captivité, qui fut effectivement le plus heureux de sa vie, alors qu'il voyait Jane badinant avec son lévrier, qu'il priait le rossignol de récréer sa maîtresse, et que, bénissant sa prison, il s'écriait : « Murs de Windsor, où j'ai été enfermé, où j'ai maigri, je vous remercie !!! »

Mais il fallait être roi et, tout en étant juste, se montrer aussi dur que les coupables. Au milieu des excès et des violences qui se commettaient alors en Écosse dans toutes les classes, l'administration brutale et sanguinaire de la justice n'était que le contre-poids nécessaire opposé à la dissolution et à la férocité des mœurs; et ce ne fut que par une sévérité inexorable que Jacques I<sup>er</sup> parvint à établir un certain ordre dans son royaume. Il forma d'abord une commission d'hommes intègres chargés de connaître des abus commis dans ses États, puis imposa des lois justes auxquelles tous ses sujets durent obéir indistinctement. Les plaintes qu'ils avaient à former les uns contre les autres furent portées devant des tribunaux chargés d'entendre les parties et de juger leurs différends. Des règlements pleins de sagesse fixèrent les droits de chacun de ceux qui exerçaient le commerce tant intérieur qu'extérieur; et pour mettre fin aux abus, aux vols même qui se commettaient dans les transactions journalières, il établit l'égalité des poids et des mesures.

De grands désordres s'étaient introduits dans les études ecclésiastiques; Jacques, guidé tout à la fois par la justesse de son esprit et l'excellente instruction qu'il avait reçue pendant sa captivité, dirigea lui-même les améliorations qu'il fit apporter dans le régime des séminaires.

De toutes les plaies qui rongeaient l'Écosse, la plus profonde et par conséquent la plus difficile à guérir était causée par la paresse, la débauche et l'ivrognerie dégénérées en habitude, dans tous les rangs de la société. Pour déraciner ces vices, le roi donna d'abord l'exemple d'une conduite irréprochable comme père de famille, fit régner la plus grande simplicité sur sa table et dans ses vêtements. Après avoir exigé que toutes les personnes dont il était entouré se conformassent en ce point à ses ordres, il rendit de sévères ordonnances pour mettre un frein à la débauche et aux habitudes de luxe que les Écossais avaient contractées. Enfin, pour combattre la paresse et l'amour illicite du gain que les guerres intestines avaient en quelque sorte fait passer dans les mœurs, il fit venir des Flandres des ouvriers de toute espèce pour remettre l'industrie et les fabriques en vigueur, et donner aux classes pauvres les moyens d'apprendre à travailler et à gagner honorablement leur vie.

Jacques réussit assez bien à régulariser les habitudes et à adoucir les mœurs du peuple proprement dit, mais il ne fut pas aussi heureux dans une entreprise plus difficile, qu'il regardait cependant avec raison comme la plus importante pour la pacification et le bien-être de son royaume; celle de diminuer le pouvoir des chefs de clan. Chacun d'eux gouvernait ses domaines en véritable monarque, faisant constamment la guerre à ses voisins et allant souvent jusqu'à attaquer le roi lui-même. Soutenu par son amour inflexible de la justice, Jacques, pour consolider les institutions au moyen desquelles il avait comprimé les vices des classes inférieures, attaqua le mal à sa racine et déploya une sévérité extraordinaire envers les plus hauts personnages du pays. Un assez grand nombre d'entre eux furent traduits en justice, et comme on les reconnut coupables d'exactions et de meurtres, le roi ratifia les sentences qui les condamnaient à mort et ordonnaient la confiscation de leurs biens.

Les nobles ne manquèrent pas de jeter feu et flamme à ce sujet. Pour le malheur de Charles il fut en ce moment forcé de lever des taxes précisément pour faire face aux dépenses qu'occasionnaient les frais de la justice et des autres institutions destinées à maintenir l'autorité du trône. Le peuple écossais était pauvre, et avait d'ailleurs perdu pendant la régence l'habitude de payer régulièrement des impôts. Les nouvelles taxes l'indisposèrent, et les nobles, profitant de ce mécontentement populaire, désignèrent à leurs vassaux le roi Jacques comme un homme avare et cruel.

A ce levain de discorde intérieure se joignirent bientôt des difficultés venant du dehors. Jacques poursuivait toujours son but de rendre l'Écosse indépendante de l'Angleterre. Malgré les promesses qu'on lui avait extorquées à Londres, il entretenait des relations amicales avec la France. Non-seulement il ne rappela pas les troupes écossaises au service de Charles VII, mais il envoya de nouveaux renforts à ce prince que Jeanne d'Arc avait fait couronner à Reims; il ne craignit même pas d'irriter le ministère anglais en accordant sa fille Marguerite en mariage au Dauphin de France. Aussitôt entra en Écosse une armée anglaise qui fit d'abord beaucoup de dégâts, sous la conduite du comte de Northumberland, mais qui bientôt après fut battue à Popperden par Guillaume de Douglas, et obligée de se retirer. Doublement irrités de cette défaite et du mariage projeté de la princesse Marguerite avec le prince français, les Anglais envoyèrent une flotte sur les côtes pour enlever la jeune fiancée; mais, plus heureuse que son père, elle échappa au danger. Le bâtiment qui la portait, ayant fait le tour de l'Écosse, évita l'escadre anglaise et aborda heureusement à La Rochelle, d'où la princesse fut conduite à Tours. C'est là qu'elle épousa le Dauphin, qui devint roi sous le nom de Louis XI.

Cette jeune Marguerite, qui mourut cinq ans après son mariage, avait sans doute été élevée dans le goût des lettres par son père; c'est elle qui, rencontrant le secrétaire de Charles VII, son beau père, le poète Alain Chartier, endormi, « *baisa,* » disait-elle aux courtisans qui souriaient de son action, « *non pas l'homme, mais la bouche qui avait prononcé tant de belles choses!* »

Mais c'est en vain que nous cherchons à retourner vers la poésie; en revenant à Jacques roi, nous retombons dans les embarras d'un règne glorieux, mais pénible, qui devait se terminer d'une manière tragique. Malgré son désir, Jacques ne put acquitter envers les Anglais le prix entier de sa rançon; ses revenus avaient été tellement amoindris par le faste et les désordres des régents, et la pauvreté du peuple rendait la levée de taxes si difficile, qu'il ne put jamais payer aux Anglais que le tiers à peine de sa dette.

Continuellement harcelé par l'Angleterre, qui réclamait la rançon à main armée, et par la noblesse écossaise, fière, turbulente, divisée d'intérêts, et profondément irritée des sévérités que l'on exerçait contre elle, Jacques était sans cesse en proie à une activité fiévreuse. Les grands, toujours en querelle entre eux, s'accordaient cependant

en un point, celui de se défaire d'un maître dont le gouvernement ferme leur avait ôté cette indépendance criminelle dont ils avaient tant abusé. Leur haine devint telle, qu'ils tramèrent contre le roi une conjuration, dont l'un des plus puissants, sir Robert Graham, fut l'instigateur et le chef. Retenu assez longtemps en prison pour quelques-uns de ses méfaits, cet homme, à la fois ambitieux et cruel, portait une haine profonde au roi. Pour assurer le succès de son projet, il enrôla un assez grand nombre de montagnards pour l'aider, leur disait-il, à enlever une femme. Cette première précaution prise, il s'assura ensuite de la coopération du comte d'Athol, oncle de Jacques, en lui promettant de proclamer sir Robert Stuart, son fils, roi d'Écosse, lorsque leur projet serait accompli. Ces préparatifs, ces conciliabules avaient lieu dans les montagnes, d'où Graham eut la hardiesse d'envoyer un défi au roi, en lui signifiant que s'il n'y répondait pas, il irait le tuer. La tête de Graham fut mise à prix; mais, retranché dans le haut pays, on ne pouvait l'atteindre; il y attendit le moment propice pour satisfaire sa vengeance.

Jacques assiégeait vivement la ville de Roxburg, défendue par les Anglais, lorsque les bruits de la conjuration étant parvenus aux oreilles de Jane, cette tendre épouse se hâta de prévenir le roi des dangers qu'il courait, afin qu'il levât le siège de Roxburg et rentrât à Edimbourg. Le jour de Noël approchait, et Jacques l'avait choisi pour donner une fête dans la ville de Perth. En se rendant dans cette ville, il rencontra une vieille montagnarde, qui avait la réputation de prédire l'avenir. Placée près du bac sur lequel Jacques devait passer pour continuer son voyage, cette femme, dès qu'elle l'aperçut, s'écria : « Milord roi, si vous passez cette rivière, vous ne reviendrez pas vivant. » A ces paroles le roi, qui avait lu quelque part qu'un roi serait tué en Écosse cette année-là, ne put se défendre d'une certaine émotion; mais bientôt tournant la chose en plaisanterie et s'adressant à un seigneur auquel il avait donné le surnom de *Roi d'Amour* : « Eh bien! sir Alexandre, lui dit-il, la prophétie annonce pour cette année la mort d'un roi; il faut qu'elle concerne l'un de nous deux, car nous sommes les seuls rois en ce pays. » Puis Jacques et sa suite continuèrent gaiement leur route vers Perth.

Arrivé dans cette ville, il y fut reçu par la fidèle Jane, impatiente de le revoir dans ce moment où les bruits sinistres de conjuration devenaient de plus en plus alarmants. Le roi, avec la reine et les

dames de sa suite, se logea dans le couvent des Moines noirs, car il ne se trouvait dans la ville ni château, ni hôtel convenable pour les recevoir. La cour, après y avoir célébré la fête de Noël, continua de séjourner à Perth pendant plus d'un mois. La garde du roi, quelque très-peu nombreuse, n'avait pu, faute de place, être logée auprès du roi, elle était dispersée chez les habitants de la ville.

Avertis de ces détails par leurs espions, Graham, le comte d'Athol et les autres conjurés, se rendirent secrètement aux environs de Perth, et prirent toutes les précautions qui devaient faciliter l'exécution de leur projet. Ils parvinrent à faire forcer les serrures de l'appartement du roi et à enlever les barreaux destinés à soutenir ses portes. Tandis que l'on rendait ainsi la partie intérieure du monastère accessible, Graham et d'Athol à la tête de trois cents montagnards se tenaient prêts à escalader les murs du cloître. Tout étant ainsi préparé, le 20 février 1437, Graham descendit des montagnes où lui et sa troupe se tenaient cachés, et, jetant des planches sur les fossés du monastère, pénétra avec son monde jusqu'au jardin.

Quant au récit de la scène tragique qui va suivre, il a été fait par un contemporain. Le voici :

« Le soir du 20 février, au coup de l'étrier, le roi se retira avec sa compagnie dans sa chambre à coucher. Couvert de sa robe de chambre et se tenant devant le feu en conversant avec la reine et ses femmes, son attention fut tout à coup éveillée par un cliquetis d'armes. Toujours sur ses gardes, depuis les avertissements qui lui avaient été donnés, et prévoyant quelques dangers, il cria aux dames de verrouiller les portes tandis qu'il s'échapperait par la fenêtre; mais les barreaux étaient trop serrés pour laisser passer le corps d'un homme, en sorte qu'en désespoir de cause le roi s'arma d'une pincette, s'élança dans une pièce voisine dont il arracha une planche du parquet pour se glisser dans un petit cabinet souterrain. A peine la planche était retombée que les dames virent paraître Robert Graham suivi des montagnards. En faisant des efforts pour les empêcher de pénétrer dans la chambre du roi, Catherine Douglas eut le bras cassé et la reine elle-même fut blessée. Alors une voix se fit entendre qui disait : « Fi donc! ce n'est qu'une femme; cherchez donc son mari. » Les assassins, ne trouvant pas le roi dans sa chambre à coucher, prirent des directions différentes pour fouiller les lieux voisins. Jacques, profitant de leur absence, cria aux dames de le tirer du lieu où il était; mais en faisant un effort pour l'aider à en sortir, la courageuse Cathe-

rine Douglas tomba elle-même dans l'ouverture du plancher. Pendant la confusion causée par ce dernier accident, l'un des assassins, étant entré dans le cabinet, poussa un cri pour appeler ses compagnons. Aussitôt sir Jean Hall et son frère, deux des plus ardents conjurés, entrèrent là où était le roi. Mais Jacques, qui était d'une force athlétique, saisit ses deux assaillants et essaya de les étrangler sur le plancher. Il était sur le point de se débarrasser d'eux, lorsque Graham, s'élançant à leur secours, les dégagea des étreintes du roi. Ce malheureux Graham eut un moment de pitié en voyant l'état où était Jacques, et peu s'en fallut qu'il ne cédât aux prières et aux promesses que le prince lui adressait pour l'attendrir. Pendant quelques secondes le chef des assassins hésita. Mais les autres conjurés, inaccessibles à la pitié, effrayèrent Graham de leurs menaces, se joignirent à lui, et enfin l'infortuné monarque, bien qu'il se défendît comme un lion, accablé par le nombre, tomba mort après avoir reçu seize blessures. »

Cet assassinat était horrible, la punition des coupables ne le fut pas moins. Les principaux auteurs du crime, le comte d'Athol, Robert, son neveu, et Graham, qui était leur proche parent, furent condamnés à perdre la vie; mais de quelle manière ! D'Athol, comme le plus coupable, eut à endurer un supplice qui fut prolongé pendant trois jours. Promené d'abord sur un chariot où de temps en temps on lui donnait l'estrapade, on le plaça le second jour sur un échafaud et on lui mit sur la tête une couronne de fer rouge avec cette inscription : « Le roi des traîtres. » Enfin lié sur une grille attachée à la queue d'un cheval, on le traîna dans les rues d'Édimbourg, puis on l'éventra pour jeter ses entrailles sur un brasier; enfin, son corps, coupé en plusieurs morceaux, fut réparti entre les principales villes de l'Écosse. Robert Stuart, neveu d'Athol, en raison de son jeune âge, obtint pour grâce d'être pendu. Quant à Robert Graham, qui avait médité et exécuté le crime, il fut traîné sur une charrette par la ville, la main droite attachée à un poteau infamant; et pendant cette affreuse promenade, des bourreaux lui tenaillèrent le corps avec des fers rouges. Le reste de son supplice fut celui d'Athol.

Semblable au cours des saisons, la vie de Jacques eut quelques beaux jours de printemps, et elle finit par un affreux hiver. Sa défrance, son union avec l'objet de son unique amour, et l'instant où, rendu à l'Écosse, il plaça la couronne royale sur la tête de sa bien-aimée Jane, ces trois événements ont fait briller les jours dorés de sa



jeunesse. Mais au delà il fallut dire adieu aux rêves d'amour, à la douce poésie, et entrer dans la vie réelle la plus difficile, la plus dure, celle d'un roi, naturellement bon et doux, appelé à devenir le législateur d'un peuple tout à la fois barbare et corrompu. Aussi le malheureux Jacques est-il mort à la peine.

La persévérance avec laquelle, jeune encore, il a résisté à la politique astucieuse des Anglais, l'attachement inviolable qu'il conserva pour son pays natal, et les efforts qu'il ne cessa de faire, dès qu'il fut remonté sur le trône, pour civiliser l'Écosse, placent ce prince au nombre de ceux qui ont montré une véritable grandeur. Il en est qui ont obtenu une célébrité bien plus grande, mais aucun d'eux peut-être ne mériterait autant que Jacques le titre de grand, si on ne l'accordait qu'à ceux qui, enflammés d'un amour sincère pour le bien, ont gouverné selon la justice, et ont eu le rare courage de dédaigner la popularité d'un moment pour préparer le bonheur de leur pays par des institutions sages et des lois justes.

Son règne n'a duré que treize ans; mais durant ce peu d'années, les progrès que Jacques a fait faire à la civilisation en Écosse sont immenses. Outre les bienfaits des institutions politiques, civiles et morales qu'il a fondées, ce généreux prince, par son talent de poète et de musicien, a contribué à adoucir les mœurs et les habitudes des populations qu'il gouvernait. Quoique constamment entraîné dans le tourbillon orageux des affaires publiques, des guerres avec les Anglais, et des révoltes toujours plus menaçantes de la noblesse de son pays, Jacques, naturellement bon, aimable et gai, composait les paroles et la musique de chansons destinées à égayer les foyers domestiques, et dont la tradition s'est conservée, dit-on, jusqu'à ce jour dans les montagnes de l'Écosse.

Outre le *Livre du Roi* (*King's Quair*), que nous avons essayé de faire connaître en partie, il reste de Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse une sorte de poème intitulé : *Christ's Kirk of the Green* (l'Église du Christ de Green), composition qui peut donner une idée du style des chansons dont nous parlions tout à l'heure. Le roi-poète s'est plu à y retracer avec gaieté les passe-temps et les plaisirs des paysans écossais. Mais cette pièce de poésie, pleine d'allusions aux mœurs et aux plaisanteries écossaises de mode dans la première moitié du quinzième siècle, ne nous a pas permis d'en traduire même de simples fragments, et il est à regretter que Walter Scott, si curieux des antiquités de son pays, ne nous en ait pas donné une paraphrase en anglais moderne.

Ce Solon et cet Orphée de l'Écosse, arraché des bras de son père à l'âge de onze ans, captif des Anglais pendant vingt années et roi durant les treize dernières de sa vie, est mort lâchement assassiné à quarante-quatre ans, ayant eu de la noble Jane de Sommerset, outre Marguerite, morte Dauphine en France, deux enfants jumeaux qui ont à peine vécu, et un fils qui lui succéda immédiatement sous le nom de Jacques II.

On connaît maintenant Jacques I<sup>er</sup> comme homme, poète et législateur. Il ne reste plus qu'à déterminer la place qu'il doit occuper parmi les écrivains anglais du quinzième siècle (car le dialecte écossais ne s'éloigne pas assez de la langue anglaise pour en faire un idiome particulier), et enfin d'établir une comparaison entre les talents des deux prisonniers de Windsor, Charles duc d'Orléans et Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse.

Par les citations de quelques-unes des poésies du prisonnier d'Azincourt, on a pu reconnaître que leur principal mérite est plus particulièrement dans la pureté et dans l'élégance du style que dans l'éclat des images et dans la profondeur des pensées. Le génie et le talent de Jacques étaient d'une tout autre nature. Quoique l'instruction qu'il reçut à Windsor semble avoir été plus sérieusement classique que celle donnée au prince français par sa mère, Valentine de Milan, le prince écossais, d'un caractère plus passionné, d'une imagination plus vive et plus variée, s'est habituellement affranchi des modèles anciens, et a imprimé plus d'originalité à ses compositions, plus de force et de profondeur à ses pensées. C'est par là, selon nous, qu'il peut être considéré comme supérieur à Charles; mais si on les compare comme écrivains, la palme est due à ce dernier.

En ma qualité de Français, je me serais abstenu d'émettre cette dernière opinion, si je n'avais pu la justifier par des preuves. Dans le premier des *Contes de Canterbury*, composés par Geoffroy Chaucer, celui qui est imité de la *Théséide* de Boccace, deux jeunes amis, enfermés dans la même prison, aperçoivent de la fenêtre une jeune beauté dont ils deviennent également amoureux fous. C'est une situation analogue à celle de Jacques voyant du haut de la tour de Windsor Jane de Sommerset jouant avec son lévrier; aussi le prince, qui avait certainement lu l'épisode du conte de Chaucer, l'a-t-il imité; or, cette imitation rend également sensible la véritable originalité de l'Écossais et l'infériorité de son style comparé à celui de Chaucer.

Dans le *Livre du Roi*, la langue est souvent bien rude, et les idées et les images, présentées sous forme de sentences isolées, donnent aux phrases quelque chose de haletant qui en rend parfois la lecture pénible. En outre, les phrases et les expressions souvent trop vagues jettent sur les pensées une obscurité qui force le lecteur à en deviner le sens plutôt par ce qui précède et ce qui suit que par le texte même. Cependant, malgré ces imperfections, il s'exhale de ce *Livre du Roi* un parfum d'amour si sincère et si délicat, la passion y est exprimée avec tant de force et de naïveté, que si le maître, G. Chaucer, eût vécu assez longtemps pour donner des leçons de langage et de versification à son royal élève, il l'aurait félicité avant tout des dons précieux de poète qu'il avait reçus du ciel.

FIN DES DEUX PRISONNIERS DE WINDSOR.

# COMMYNES

*Charles*  
PAR CH. CABOCHE

---

Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de  
Commynes sur les traverses de la vie humaine.

(MADAME DE SÉVIGNÉ, 24 nov. 1678.)

Saint-Evremond, voulant marquer le génie particulier de Tacite et de Salluste, dit que l'un accorde plus à la morale et l'autre à la politique. Si par morale on veut entendre la nature mobile et passionnée de l'homme, et par politique l'habileté voisine de la ruse, ces mots peuvent bien servir à exprimer la différence qui éclate entre Commynes et ses devanciers. A écouter tous les témoignages, il semble que, jusqu'à son temps, nos pères suivaient les mouvements de leur humeur et les élans de leur âme. Ils étaient hardis, braves, emportés, téméraires, avec irréflexion ; ils couraient aux dangers ; ils risquaient et dépensaient volontiers leur argent, leurs années et leur vie pour satisfaire l'impétuosité de leur nature ; ils volaient, sans se soucier de ce qu'il leur en coûterait ni de ce qu'il leur en reviendrait. Il semblait que le succès ne dût jamais leur manquer, tant ils comptaient pour rien les obstacles. Au temps de Commynes, tout a changé : c'est devenu, en France du moins, le temps du conseil et de l'habileté. L'homme a appris à prévoir les difficultés, à calculer les avantages, à ménager les ressources. Il ne hasarde plus rien. Il sait que ce qui coûte doit avoir des profits, et il aime les profits. Le roi aime la province qu'il ajoute à ses États ; le ministre aime les richesses qui le payent de ses services ; l'homme de rien cherche ce qui le tire de son néant, et comme l'agrandissement utile et fructueux plaît plus que l'honneur de la conquête et sa gloire, on passe plus légèrement sur les moyens, l'avantage de la fin devant, en raison dernière, couvrir et sauver les voies.

On ne sait pas mauvais gré au roi de France d'être craintif de sa personne, humble en paroles et habits, de besogner de dissimulation,

d'acheter les hommes quand il en a besoin, d'oublier le passé ou de s'en souvenir, selon qu'il lui est le plus avantageux, et de ne pas rougir de complaire à ceux dont il peut espérer quelque petit service. On fait de lui cet éloge qui sera le sujet de tant de reproches adressés à Louis XIV : *Il étoit naturellement ami des gens de moyen état et ennemi de tous les grands, qui se pouvoient passer de lui.* La politique a ses maximes plus égoïstes que celles de La Rochefoucauld. Elle dit : *Ce n'est pas honte d'être soupçonneux ; mais c'est grande honte d'être trompé.* Commynes, qui trahit ces mœurs, quitte le maître que sa naissance lui avait donné, et comme s'il ne se doutait plus des droits et des devoirs de la fidélité, il adresse sans pudeur son livre à l'archevêque de Vienne, qui n'a jamais abandonné sa cause, même au jour du malheur, et lui rappelle les marques de son affection. Les mots mêmes trahissent d'étranges confusions d'idées : on vante un échevin de Gand d'être *sage homme et malicieux* ; on plaint un seigneur de n'avoir pas assez de sens ni de malice ; d'un évêque qui a fait une action plus politique qu'il n'est convenable, qui se tait et fait taire par complaisance, on dit : *Il étoit homme de cour.* Enfin, on marque l'humeur imprudente du duc de Lorraine par ces mots : *Il étoit plus hardi qu'homme de cour.*

C'est ce monde que Machiavel décrira quelques années après Commynes. Machiavel n'a fait que rédiger et proclamer la règle du succès. Que ce soit Tite-Live qu'il commente avec les souvenirs de l'antiquité ou les exemples de son temps et de son pays, que ce soit le prince qu'il arme de toutes pièces, c'est le succès que glorifie Machiavel. Je ne sache pas qu'il ait nommé Louis XI ni Commynes, qu'il aurait pu connaître ; mais c'est trop souvent la pratique du premier et la sagacité du second qu'il traduit en théorie, grâce à ce retour qui le ramène toujours au spectacle de son siècle. C'est ainsi que dans trois chapitres successifs du *Prince*, il commence par poser comme autant de vérités naturelles, qu'il est bon de n'être ni avare, ni cruel, ni perfide ; et ces principes, il se gardera bien de les contredire ou de prétendre les réfuter. Pourtant, il pose des exemples qui les condamnent d'impuissance. « De notre temps, nous n'avons vu exécuter de grandes choses que par les princes qui passoient pour avares ; tous les autres sont demeurés dans l'obscurité (ch. XVI). César Borgia passoit pour cruel, mais sa cruauté rétablit l'ordre et l'union dans la Romagne ; elle y ramena la tranquillité et l'obéissance (ch. XVII). De notre temps, nous avons vu de grandes choses

exécutées par des princes qui faisaient peu de cas de leur fidélité à leur parole et qui savaient en imposer aux hommes par la ruse (ch. xviii).

Ce que Machiavel paraît ériger en principes pour l'avoir étudié dans tous les siècles de l'histoire, Commynes le remarque et le suit en se tenant toujours près de la vie de son temps. Cela n'est qu'honnête, dit-il; et il passe, n'y attachant pas plus d'importance que de raison. Que faire? Il a vécu dans une cour où l'habileté réussissait, où la ruse avait ses triomphes. Il répète ce que ses yeux voyaient et ce qu'entendaient ses oreilles, ce que la fortune des princes montrait à l'encontre de la conscience publique : qu'à la fin du compte, qui en aura le profit en aura l'honneur. Aucun exemple ne prouve mieux qu'avant d'aborder la vie, il faut s'être fait dans l'âme une bonne provision de sagesse et de vertu; une honnête conseillère, que ne troublent ni les intérêts ni les passions; qui sache s'élever au-dessus des promesses du jour et imposer d'impérieux sacrifices aux séductions de l'intérêt. Tout, au contraire, dans Commynes, et de son aveu même, donnait une application présente à ce qu'il avait de génie. La vie le prend au saillir de l'enfance et en l'âge de pouvoir monter à cheval. Il ne connaît d'autre maîtresse que l'expérience, et en écrivant, il fait son compte que bêtes ni simples gens ne s'amuseront point à lire ses Mémoires; mais princes ou autres gens de cour y trouveront de bons avertissements. Il se croit homme nourri dans la pratique des affaires : il a vu et connu la meilleure partie de l'Europe; il a pratiqué les plus grands princes; il en a servi heureusement quelques-uns, et enfin, il a surtout appris qu'avec expédients et habiletés qui procèdent de grand sens, on évite de grands périls, de grands dommages et pertes. Voici donc comme de nouveaux éléments qui apparaissent dans l'histoire : le sens prend sa place, la politique cherche et choisit ses expédients.

Son livre s'ouvre, comme sa vie, par deux scènes qui le mettent au cœur même de son sujet : scènes pleines d'intérêt et de vivacité, grâce à la malicieuse gaieté de son esprit. La première se passe à Lille, dans l'hôtel de Philippe le Bon. On l'avait emmené là encore enfant, et le comte de Charolais le prenait à son service. Quelques jours après, arriva une ambassade qui venait se plaindre au nom du roi, et chercher querelle sur des cas qu'il se plaisait à faire *énormes et ennuyeux*. C'est comme la pièce de *Nicomède*, qui se joue, moins les grands vers de Corneille. Le chancelier de France parle fort arro-

gamment et en personne qui sent son maître ; il ne prendrait pas un autre ton s'il voulait fâcher. Le duc, qu'on avait surnommé le Bon parce qu'il taillait peu ses sujets, aurait été volontiers, de son propre mouvement, à une conclusion humble et pacifique ; il était âgé et il désavouait tout bas l'impétuosité de son fils ; mais il finissait par lui céder la parole :

Souffrez qu'il ait l'honneur de répondre pour moi,

dit Prusias, et Dieu sait comme Nicomède accepte et relève cet honneur ! Le comte Charles brûle aussi de parler, et de parler d'autant plus âprement qu'il est plus dédaigneusement interrompu. Il parut à Commynes fort passionné des injures qu'il entendait. Fils respectueux, mais décidé à se passer de toute autre grâce moyennant qu'il eût celle de son père, il traitait Morvilliers avec cette fierté présomptueuse que met le téméraire de la tragédie en répondant à Flaminius ; et quand il était loin de l'oreille et de l'œil de son père, il ajoutait avec ironie, en s'adressant à l'archevêque de Narbonne : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne grâce du roi, et lui dites qu'il m'a bien fait laver par son chancelier, mais qu'avant qu'il soit un an, il s'en repentira. »

C'était là comme l'extérieur des événements qui frappaient les yeux du jeune témoin. Comprendait-il déjà les rôles qui se jouaient : la fierté des envoyés qui parlaient au nom du roi, la facile bonhomie du prince, qui ne voulait plus aventurer le bonheur des villes de Flandre, la richesse et l'abondance de cette terre de promesse dans les hasards d'une guerre toujours redoutée de l'expérience et de la vieillesse ? enfin ressentait-il, en raison de sa jeunesse, la témérité du comte, qui envoyait au roi un défi si superbe ? Assurément il lui était impossible, à moins d'être prophète, et Commynes ne croit pas qu'il y ait de prophètes de son temps, même quand il a vu Savonarole, il lui était impossible de pressentir quelle serait un jour l'issue de cette lutte dont il voyait le premier éclat.

L'autre scène est bien différente : elle n'a point de lieu marqué, point de jour déterminé ; c'est tantôt la plaine de Montlbery, tantôt les environs de Paris. On va se battre ou bien on s'est battu, et là, comme l'a très-justement remarqué M. Sainte-Beuve, le génie très-peu guerrier de Commynes triomphe à peindre l'étrange contradiction qu'il y a entre les prévisions et les résultats. Cette guerre d'abord

n'est qu'un mensonge, et ce bien public si vanté n'est en vérité que le bien particulier. Mais il n'importe ici : c'est de la guerre en général qu'il s'agit. Ce lui semble une force aveugle et brutale, qui emporte là où on ne voulait pas aller, et qui trouble tous les conseils de la sagesse. On prend un parti, et on réussit parce qu'on ne l'a pas suivi. Un hasard qu'on ne peut conjurer, une pluie qui vient tout à coup mettre de l'eau dans le Taro, comme la veille de la bataille de Fornoue, et en faire un torrent, un champ de fèves déjà hautes qui empêchent de courir, un autre champ de chardons qu'on prend pour des lances, une lourde poussière qui ne permet pas de voir, tout met hors des gonds cette pauvre prudence humaine, qui perd sa véritable valeur parce qu'elle est alors à la merci du hasard, confondue par le nombre ou dominée par les circonstances. Commynes veut plus avoir sa fortune dans sa main et être plus maître de ses œuvres et de son sort. Tacite disait que rien n'admet plus les hasards que la mer. Commynes aurait ajouté la guerre, et il aurait été de l'avis de Salluste, qui contait d'un roi d'Afrique qu'un de ses neveux lui portant ombre, il l'avait mis à la tête des armées pour tenter la fortune et en délivrer ses enfants.

J'ajouterai, du reste, pour être juste et rendre à chacun sa part, qu'à l'heure où l'écrivain nous traçait le bizarre tableau de ces combats sous les murs de Paris, vingt-trois ans après l'événement, il en avait beaucoup parlé avec le roi Louis XI, et que ce prince avait dû lui apprendre à en rire. Il avait été battu dans cette lutte; c'était petite vengeance d'amour-propre qu'il tirait de sa défaite que de se gaudir des hasards du succès, et faire la plus forte possible cette part que la fortune réclame dans toute victoire à la guerre. En lui contant à sa façon ce qu'il avait fait et combien il avait peu mis en oubli ce qu'il avait à faire, il ne se refusait pas, j'imagine, le plaisir de tourner en ridicule le travail malheureux de ses ennemis; autrement l'historien aurait-il pu parler avec cette malice du premier fait d'armes auquel il assistait? D'ordinaire les poètes et, de concert avec les poètes, les jeunes gens aiment à vanter ce premier essai de la vie militaire. Pour lui, rien de cet entraînement de vingt ans ne vient arrêter l'ironie de son récit. Il est là sur son cheval, assez tristement, car le cheval est las et vieux; mais le hasard veut qu'il se rencontre un seau de vin : la bête y met le naseau, et, comme on la laisse achever, elle avale le tout. La voilà bonne et fraîche comme jamais. Grâce à son cheval, Commynes fait bonne contenance. A quoi tient donc la fière attitude



de ces guerriers qui peuvent nous intimider si fort ? Et les archers ! c'est la force des armées ; mais quelle malice de mettre pour condition à leurs services qu'ils seront en très-grand nombre, qu'ils ne connaîtront pas le danger, qu'ils n'auront que de mauvais chevaux ! Et lui-même ! quelle raillerie ou quel aveu de dire que sa grande jeunesse l'a empêché d'avoir peur ; qu'il n'a pas tremblé parce qu'il ne s'est pas douté du danger ; enfin d'avoir mis le succès de la bataille, le courage des combattants au hasard de quelques pipes de vin défoncées pour les faire boire !

Cependant on se battit, car il y eut deux mille morts ; le comte Charles fut même blessé à la gorge pour avoir mal attaché, le matin, une partie de son armure. Mais si on se battit, on ne se fit pas faute de courir çà et là au hasard, et de fuir dans tous les sens, autant qu'on le put, voire même des plus braves. Les grands coups d'épée, s'il y en eut encore de donnés, ne sont pas pour intéresser Commynes, ni mériter l'honneur d'un petit trait d'esprit comme il aime à les jeter en courant. Meur qui voudra, selon le conseil de M. de Contay : pour lui, il veut vivre. Que d'autres s'arment à la hâte pour avoir vu en l'air des fusées que lançait un folâtre ; il aime mieux qu'on se prenne à rire, et qu'on s'aïlle désarmer et coucher. Il n'a donc d'yeux que pour surprendre les méprises, les mécomptes, tout ce qui est confusion, tout ce qui humilie les dispositions les plus sages, tout ce qui est *brouillis*. Il court vite aux résultats, et là il se donne le spectacle des hasards les plus capricieux ; il rit des fuyards punis et des fuyards récompensés, hommes d'État, hommes de bien qui courent au nord, qui courent au midi sans se rencontrer. Tout dans ce sauve qui peut n'est que mystification. Pourtant, dans la mêlée et la confusion, il a remarqué deux hommes qui seront successivement ses maîtres : celui dont il est le serviteur par droit de nature a été infatigable ; il ne s'est pas plaint une seule fois : tout ce qui est travail, exercice de corps et hardiesse, rien ne l'étonne ; celui dont il deviendra le ministre n'a pas l'éclat de l'activité, mais c'est le roi. *Sa présence est grand'chose, ainsi que la bonne parole qu'il tient aux gens d'armes.*

Telle est l'exposition de ce livre : rien n'est plus vif, point de paroles, tout est action ; au premier plan brille le téméraire, comme celui qui serait le héros d'une tragédie ou la dupe d'une comédie ; derrière, avec une attitude encore indécise, marche son rival et son roi ; il est toujours prêt, il n'aventure rien. Son ambition, c'est de saisir l'occasion qui fuit, de prendre l'avantage qui se présente, de

réparer les torts des événements ou la faute de son inexpérience. Mais il y a aussi un personnage que nous connaissons par ces premières pages, c'est Commynes. Il est là déjà, avec ses goûts et ses intérêts : témoin attentif, œil ouvert, oreille droite, et surtout esprit<sup>s</sup> plein de pénétration et de sagacité. Salluste était un diseur qui dissertait sur l'excellence de l'âme et la bassesse du corps, en introduisant le lecteur dans les intrigues des factieux de Rome. Commynes a peint deux scènes; il a donné le courage hasardeux et la cautelle avisée à ses deux principaux personnages; de ce jour, il les suit et les pénètre pour nous rendre plus sensibles les caprices de leur destinée.

C'était le génie du roi de sentir sa force, parce qu'il s'était fait une haute idée de ses droits et qu'il était seul. C'était aussi le génie de son historien de comprendre avec son sens merveilleux la faiblesse des ligues, les intérêts des ligués et la puissance d'une volonté qui ne doit compte à personne de ses résolutions. C'était au contraire le malheur des seigneurs que leur parti fût facile à diviser, vu le nombre des intérêts et la variété des caractères. Aussi dans tous ces princes, qui, après la confusion très-hasardeuse de la guerre dite du Bien public, tirèrent, chacun pour soi, différents profits du traité, il y a des rôles différents que l'historien devait se proposer d'exprimer, sous peine de ne donner qu'une esquisse imparfaite du monde de ce temps. Je voudrais en recueillir quelques-uns; car bien que Commynes se plaise à raisonner souvent comme un politique et un spéculatif, il n'en excelle pas moins à tracer un caractère avec toute la vivacité de la vie. Le premier qui se présente, c'est le frère même du roi. Il en a fait une victime à part de ce train ordinaire des choses; c'est une sorte de dupe innocente et incapable qui ne sait porter ni le poids de son nom, ni l'intérêt de sa fortune. Prince du sang, il blesse le roi qu'il semble menacer; il blesse les seigneurs pour ne pas savoir les servir de ses droits. Il finit par se voir éconduit de toutes les ambitions qu'il pouvait avoir, bien moins par les ruses de son frère que par la propre faiblesse de son caractère. Ses alliés sont le plus souvent actifs, hardis, entreprenants; lui, il est toujours sous la main d'un autre; il est *conduit* et *manié*. C'est une espèce d'homme qui n'a jamais que la moitié d'énergie et de suite qu'il faudrait pour mener à bonne fin l'entreprise qu'il suit, ou pour donner l'avantage au parti qu'il sert. Tout naturellement on se dispute son alliance, puisqu'il est prince du sang, et qu'il possède tantôt la Normandie, tantôt la Champagne, enfin la Guyenne. Mais il paraît peu se soucier ou du moins se dou

ter de son importance, car il se laisse mener avec la plus étrange facilité. A chaque nouveau traité qu'on refait, il ne se doute pas qu'il est plus faible, puisqu'il se trouve éloigné davantage des vastes états de Bourgogne. Que lui importe? quand il verrait même à l'œil les menées du roi, en comprendrait-il le sens? Le pauvre prince veut bien être jeté dans une cause et poussé à une guerre; mais il n'est au pouvoir de personne de l'y soutenir; arrivé à un certain point, il s'arrête, il n'aspire qu'à reculer; il regarde et cherche une issue. On comprend bien que les hardis s'irritent, et que les habiles se jouent de sa timidité. Le duc de Bourgogne, sans jamais le désespérer, persiste à ne pas lui donner sa fille. Le roi son frère lui fait sa part comme on la ferait à un enfant. Commynes nous représente donc ce prince marchant sur Paris avec le duc de Bretagne, monté sur une petite haquenée, à son aise, vêtu d'un costume fort léger, avec de petits clous dorés qui ornent le satin, afin de moins lui peser. Au conseil, il s'assoit dans une chaire, ainsi le veut sa naissance. Mais que dit-il? il témoigne qu'il s'ennuie de la guerre; il regrette que les choses aient marché si vite; il s'afflige qu'il y ait tant de sang répandu pour lui. Il fait monter la colère à la tête du duc de Bourgogne, qui accable devant ses familiers sa mollesse par ces vives paroles : « Avez-vous ouï cet homme? il se trouve ébahi pour sept ou huit cents hommes qu'il voit blessés, qui ne lui sont rien et qu'il ne connoit pas. Il s'ébahiroit bientôt, si le cas lui touchoit de quelque chose, et seroit homme pour appointer bien légèrement et nous laisser en la fange... » Un tel prince disparaît du monde et de l'histoire sans que sa fin obtienne les honneurs d'un regret; il est empoisonné, un plus heureux prend ses villes, et les choses suivent leur cours ordinaire.

Mais Commynes fait comme le monde, il passe. Que gagnerait-il à s'arrêter? quelles observations, quelles vues pourrait offrir une telle nature qui cède toujours et se laisse conduire? Le comte de Saint-Pol mérite déjà plus d'intérêt, soit que l'historien considère sa propre ambition, soit qu'il marque les menées dont il est l'objet : cet autre caractère ne suit que son jugement et ne considère que son avantage; il se trompe, il se perd, mais c'est malgré lui. Il espérait bien se faire craindre de tous, et prévaloir contre tous; il n'a pas cédé sans lutte, et il n'a cédé qu'à plus fort ou plus perfide que lui. Louis de Luxembourg avait gagné la connétablie de France dans la guerre du Bien public, aux dépens du roi. Ce grand honneur n'était entre ses mains qu'une part des dépouilles et de l'humiliation que le traité

de Conflans avait infligée à son maître. A Péronne, le cœur lui ayant déjà crû, il l'avait servi et comme protégé; il avait juré pour lui, et bientôt après, il était allé s'asseoir dans Saint-Quentin, justement entre les deux ennemis. Il avait pris Amiens au duc de Bourgogne. Sujet perfide, allié infidèle, il passait sans cesse des intérêts du roi aux intérêts du duc pour retourner au premier; il mêlait les intrigues, et afin de brouiller davantage les fils, il ne se faisait pas faute d'introduire le roi d'Angleterre dans la mêlée. C'est donc un sujet digne de l'intelligence de Commynes de suivre et de démasquer ces passages continnels, ces hardiesses coupables et ces repentirs dangereux d'une ambition qui se perd. Il pensait, dit-il, pour la situation où il était et le grand nombre de gens que le roi lui payait, tenir ces deux rivaux en crainte par le moyen du discord où ils étaient, auquel il les entretenait; mais son entreprise était très-dangereuse, car ils étaient trop grands, trop forts et trop habiles.

Pour l'œil pénétrant de Commynes, sa perte était déjà inévitable, mais elle devait être disputée, poursuivie et retardée pendant de longues années. Aussi est-il digne d'être pris au sérieux, et il tient une bonne place parmi les victimes de la lutte, parce qu'il n'était pas sans savoir tirer parti de ses ressources, parce qu'il connaissait le bon moment des circonstances et le faible des caractères, et qu'enfin c'était un homme avisé avec qui il fallait compter. Le roi l'entendait bien ainsi, et il fit au connétable les honneurs de ruses plus raffinées que de moins redoutables n'en eussent pas obtenu. Et voici un de ces tours comme il en avait plus d'un dans son sac; il dut être heureux le jour où il l'exécuta. Je doute que son historien ait eu moins de plaisir à le raconter. Aussi, comme il semble avoir mis une malice toute particulière dans cette page de son récit, je ne veux pas qu'on m'accuse de la méconnaître; et pour en faire bien comprendre toute l'originalité, je la rapprocherai d'une page de Tacite, qui rapporte une aventure semblable. Il était difficile de lui faire un plus grand honneur; mais comme on a souvent comparé ensemble ces deux écrivains, ce rapprochement montrera au vif tout ce qu'il y a encore de particulier même dans des circonstances communes.

On sait que Tibère ou Séjan, délivré de Germanicus, n'était pas fâché d'étouffer son souvenir en réduisant ses amis au silence et au découragement. Trois Romains, trouvant l'occasion favorable pour gagner à leur manière les avantages qu'offrait aux délateurs la loi de lèse-majesté, firent construire un second plafond dans une salle

et se cachèrent. Un affidé amena un chevalier, le plus obstiné des amis de Germanicus, demeuré le plus fidèle à sa femme et à ses enfants ; il lui témoigna de la douleur et des craintes : par là, il lui ouvrit le cœur et le fit parler. J'ai dit quelles gens étaient aux écoutes : une fente, un trou leur apportait ses paroles mortelles. Tout blesse et indigne Tacite. Tendre un pareil piège, attirer un homme dans un guet-apens, se cacher dans un trou, contrefaire l'amitié, exciter des sentiments honnêtes, honorables, et cela quand on est sénateur du peuple romain ! se faire ainsi les pourvoyeurs des vengeances de Séjan ! La colère du grand historien a passionné jusqu'aux moindres détails.

Commynes n'a jamais raconté aventure avec plus de sang-froid et de malice railleuse que celle où le roi de France a joué à sa façon le rôle de ces trois sénateurs. Il s'agissait de montrer au duc de Bourgogne que le connétable le trompait et de le lui rendre odieux, ou tout au moins suspect. Il a sous la main un homme du duc de Bourgogne, qui allait et venait d'une cour à l'autre, négociateur sans importance, mais fidèle : il a deux envoyés du connétable ; ils sont venus pour quelque pratique qui devait bien fâcher le Bourguignon. Les faire parler de manière à ce que leurs paroles puissent être entendues et reportées, c'est une bonne fortune. Aussi voilà le roi en frais d'imagination : il déploie un grand et vieux paravent, il place derrière l'homme du duc de Bourgogne et Commynes ; et devant, le plus près possible, il met un escabeau, s'y assoit, y fait asseoir les gens du connétable, et on parle affaires. Pour le flatter, lui plaire davantage et mieux assurer le succès de la démarche, les envoyés n'épargnèrent pas le duc de Bourgogne, l'un d'eux même le contrefit, parla comme lui, frappa du pied la terre, selon son habitude, et ne se refusa aucune moquerie. Le roi riait fort, sans doute pour encourager la plaisanterie, le pria seulement de parler plus haut, s'excusait de devenir sourd, et demandait qu'il redit encore une fois. A tout cela, que fait Commynes ? Il marque l'étonnement des uns, la folle confiance des autres, et surtout le plaisir du roi, mais il ne se fâche point. La scène est bien jouée si elle sert à prendre la perfidie, et le jour où le roi aura raison du connétable, tout sera pour le mieux. Tacite avait à raconter une action honteuse, mais Tacite, d'ailleurs, s'est tenu en dehors des mœurs de son temps ; il a vécu dans les livres des philosophes. Commynes, voyant et touchant chaque jour les pratiques ordinaires, s'est accoutumé à ce train. Il ne demande pas à son roi

plus de dignité qu'il n'en désire lui-même. Il est comme ces voyageurs qui ont vu beaucoup de coutumes sur la terre : rien ne l'étonne, et c'est justement ce calme et ce sang-froid de son intelligence qui le sauvent ici d'un écueil de son sujet. Il y avait à craindre d'encourir le reproche de monotonie dans le long récit de ces perfidies de six ou sept années ; car enfin, si habile, si prompt, si exercé que soit Saint-Pol à mentir, le mensonge revient toujours comme une même ressource, inventée par le besoin pour sortir d'un mauvais pas ; il est commandé par les circonstances, et outre qu'il n'a rien qui ne blesse, il semble trop souvent une lâcheté qui se cache et se sauve comme elle peut. Mais en mettant à dévoiler ses ruses autant de suite, de patience et de pénétration que le connétable en dépensait pour sauver chaque jour sa vie compromise ou menacée, Commynes a trouvé une autre sorte d'intérêt. Nous aimons à écouter et à suivre ces gens entendus qui nous font voir l'intérieur des choses ; nous leur savons gré de ne se pas laisser éblouir à l'éclat des apparences et au succès des événements ; nous ne leur demandons même pas de s'indigner des crimes, ni de flétrir les lâchetés. Qu'on nous montre à l'œil les calculs, qu'on nous révèle les ambitions, et ce que madame de Sévigné appelait les dessous de cartes, qu'on nous trahisse les plus sourdes menées, et nous y prendrons un grand plaisir de curiosité. Il faut voir avec quelle suite et quelle sagacité Commynes a deviné son homme ; comme il a saisi les raisons qui l'ont séduit, aveuglé et perdu. Comme on comprend aujourd'hui encore, en dépit des dangers qui l'assiégent, cette fortune et cette sorte d'indépendance de quelques années ; comme la durée et la ruine nous en semblent également naturelles ! Il sait les moindres ressources de ses trahisons, et, ce qui est plus secret encore, les ruses de son génie. Il tient les voies qui le mènent au duc de Bourgogne et les voies qui le ramènent au roi. C'est une lutte, et toute lutte a son intérêt. Amené au comble du danger, quand les envoyés des deux princes se trouvaient à Bouvines, et s'entendaient pour le déclarer ennemi, qu'ils promettaient et juraient l'un à l'autre que le premier des deux qui lui pourrait *mettre la main dessus* le ferait mourir dans les huit jours, ou le baillerait à son compagnon pour en faire à son bon plaisir, quand tous ont conjuré et demandent sa perte, le malheureux ne s'abandonne pas ; il a pratiqué l'humeur du roi, et il sait si bien donner l'éveil à sa défiance que tous les projets sont renversés, toutes les conventions déchirées. Pourtant, en dépit de ces heures de succès, il vit dans un

cruel travail, persuadé qu'on veut le tner. Ses soucis lui font renouveler les hommes de sa garde, multiplier le guet autour de sa personne. Il songe, ou bien à se sauver en Allemagne et acheter une place sur le Rhin, ou bien à tenir son bon château de Ham. Encore trouverait-il des gens à son gré pour demeurer avec lui ? ne serait-il pas assiégé des deux à la fois ? Que de tourments ! Commynes aurait-il donc tenu dans sa main tous les conseils du connétable ? On le croirait.

Il y a un moment où l'intérêt semble presque nous prendre. Le connétable devient malheureux, et le malheur couvre bien des fautes. Un autre que Commynes aurait pu se laisser attendrir. Son frère est prisonnier, et cette prise lui déplait fort ; car le dit Jacques lui était bon frère. Un malheur ne vient jamais seul : le comte de Roussy, son fils, est pris : sa femme meurt : c'était une dame de bien, sœur de la reine ; *elle lui étoit port et faveur*. Ainsi se fait la solitude autour de la victime ; la tristesse le prend, il se désespère. N'importe, pour toute la rigueur bien méritée de son sort, il n'obtiendra que ce mot : il fut condamné à mourir, et ses biens furent confisqués, car il fut encore plus malavisé que malheureux. Le connétable, dit-il dans une *digression fort bien appropriée en ce lieu*, était insensé de vouloir être craint de son roi. L'audace vient parfois d'avoir bien servi, mais c'est une audace dangereuse, parce que si le sujet croit ses mérites tels qu'on doive beaucoup endurer de lui, les princes sont d'opinion qu'on est tenu à les bien servir : l'exigence étant grande de part et d'autre, elle est plus légitime là où il y a plus de ressources. Ainsi périt Louis de Luxembourg, condamné par ses prétentions, sa politique et l'issue des événements. L'historien, cependant, lui devait la matière de plus d'une observation qui satisfaisait son intelligence : c'était l'exemple le plus agité, le plus inquiet et le plus triste de l'ambition rusée et impuissante.

A côté de lui, apparaissait sur cette scène variée un autre acteur, et comme un second et un allié que se disputaient tour à tour les deux partis. Je veux parler du peuple anglais. C'était un personnage multiple, qui n'en méritait que mieux de fixer des regards très-clairvoyants. Voici donc ce qu'il en semble à Commynes : les Anglais avaient trouvé en France de quoi rassasier leur ambition pendant de longues années ; mais, resserrés dans leur île, ils se voyaient, faits de biens, contraints de diminuer leur état ; pour s'enrichir, ils se mirent à se disputer les offices, les honneurs ; ils se firent des rois au gré de

leurs prétentions. De son côté, la France avait toujours été malheureuse sur un champ de bataille contre les troupes d'Angleterre. Par les traités, elle avait repris ses avantages. Elle était plus heureuse par la politique. Entre les rivaux qui se disputent l'Angleterre comme une proie, on cherchera un allié, on payera ses serviteurs, on entretiendra leur dévouement intéressé. Qui le sait mieux que Commynes? Il a été envoyé par Charles le Téméraire à Calais recevoir le serment de John Wenlock, sage chevalier et ancien, qui portait l'ordre de la Jarretière, et lui remettre trois mille écus de pension. A ce sujet, qu'il me soit permis de rétablir la place que tient cette époque dans son éducation politique. Louis XI n'a pas été son seul maître; et avant que cet habile monarque achevât de le rendre plus digne encore de devenir son ministre, il avait été bien préparé à recevoir ses leçons. Il eut une mission à remplir, difficile entre toutes, et dont l'exécution périlleuse semble l'avoir préoccupé. Il s'agissait de ménager, en faveur du duc de Bourgogne, l'alliance de l'Angleterre, en dépit des caprices de la fortune et de Warwick, qui venaient de faire passer la couronne de la tête d'Édouard V sur celle d'Henri VI. Il fallait que son envoyé sauvât l'empressement qu'il venait de mettre à saluer le premier à Boulogne par le soin qu'il prendrait de saluer l'autre à Calais. Il fallait, sans autre aventure fâcheuse, changer de langage et de conduite, et risquer sa tête à la merci de ceux qu'on avait d'abord traités en ennemis. Ce monde, dit-il, lui était nouveau : il n'en avait jamais vu si avant les mutations; tout d'abord il eut peur. Demander à son maître s'il fallait poursuivre, c'était peine perdue. Charles était homme à mettre en péril un serviteur pour s'en aider, quand besoin était; à lui dire : faites-vous prendre, je vous rachèterai. Commynes n'était pas un serviteur aveugle, il avait pris ses assurances et demandé un sauf-conduit. Il partit donc; il alla dans plus d'une ville, il vit partout la livrée du comte de Warwick, sur tous les bonnets le bâton brisé de ses armes; la révolution s'était faite avec l'arrivée de la nouvelle. Au dîner qu'il lui offrit, le gouverneur de Calais parla du comte, et des biens qu'il lui avait faits. « Les autres ne furent jamais si débordés, car ceux que je pensois des meilleurs pour le dit roi étoient ceux qui le menaçoient le plus, et je crois bien que les uns le faisoient par crainte, d'autres à bon escient; il ne fut pas difficile de s'entendre : les alliances demeurèrent, sauf que nous nommions Henri au lieu d'Édouard. »

Qu'on s'étonne, après cela, qu'un homme qui apprit la vie à une



telle école commence un chapitre par ces mots : « Environ ce temps, je vins au service du roi. » On changeait de maître avec la même facilité qu'on changeait la forme ou l'ornement de son bonnet. On passait d'Édouard à Henri sans scrupule. Quand il fut au service du roi de France, il n'eut guère plus de difficulté à racheter pour le compte de son nouveau maître ces grands d'Angleterre qu'il avait une première fois payés pour le duc de Bourgogne. Seulement, pour les regagner, il leur comptait le double du premier marché; c'était, comme disaient les intéressés avec esprit, c'était le tribut que payait le roi de France; il était juste qu'ayant son royaume affranchi de leur présence, il les dédommageât des droits dont ils avaient longtemps joui.

Ces trafics, qu'il conduit en homme habile, amènent des scènes bizarres, mais n'ont rien qui ne lui semble ordinaire et naturel. Pour qui se vend, c'est la reconnaissance de services demandés; pour qui achète, c'est ruse de guerre. Aussi n'y a-t-il dans son style aucun mot qui trahisse la moindre émotion, ni même un accent de malice. Ce sont cependant les plus grandes familles de l'Angleterre. Mais il y a des sentiments qu'il connaît peu, comme la pitié ou l'indignation. Il aime mieux louer la prudence du roi qui exige de tous ces pensionnaires des quittances bien et dûment signées, qui les fait enregistrer à la Cour des comptes à Paris, et les tient là en réserve sous sa main comme autant de menaces s'ils songeaient à mettre moins de complaisance à le servir. Il ne loue pas moins la réserve du grand chambellan d'Angleterre, qui veut bien recevoir l'argent, mais refuse la quittance, prétendant que ce don vient du bon plaisir du roi, et non à sa requête, et dit : Si vous voulez que je le prenne, vous le mettrez ici dans ma manche, et n'en aurez lettre, ni témoin. Que voulez-vous? le roi et le grand chambellan défendent chacun ses intérêts : si l'un veut donner avec le plus de profit possible, l'autre ne veut recevoir qu'au prix de moins d'engagement.

Quoi qu'il en soit de ces marchandises, qui se menaient tantôt par lettres, tantôt par courses et longues conversations, Commynes a su garder assez d'élévation d'esprit pour être juste envers le peuple anglais et rendre hommage aux qualités de son gouvernement, si différent de celui qu'il servait pour son compte. Il achetait les hommes qui étaient à vendre, mais l'ensemble de la nation, la force réelle qu'il trouvait, l'esprit public qu'il enviait pour notre pays, il sait le reconnaître sans jalousie et le montrer au milieu de tant de contraires. Voici donc les deux principaux avantages qui frappent ses yeux

quand il considère l'Angleterre ; *d'abord les choses y sont plus longues*. Les politiques ont toujours aimé cette alliance du temps ; Mazarin disait : Le temps et moi ; et Commynes a remarqué que la première irréflexion faisait faire des fautes, même à Louis XI, en lui troublant le sens. En Angleterre, la nécessité d'assembler le parlement lui paraît chose très-juste et très-sainte. Avec ces lenteurs, on voit venir la nuée. On ne précipite rien. Le hasard perd tous ses caprices devant les délibérations de toute une nation. Pour un homme qui veut qu'en toute chose le jugement soit le maître, qui cherche à placer son action au-dessus des caprices et de l'entraînement des circonstances, cette condition du temps n'offre en vérité que des avantages ; Commynes est tout prêt à confondre les impétueux qui perdraient patience. En second lieu, après la délibération, qui met plus de temps à préparer ses ressources qu'à conjurer les événements, il y a une forte décision qui les accomplit, qui donne à la fois à l'exécution plus de suite et plus de mesure ; de particulière qu'elle pouvait paraître au roi, la résolution devient l'affaire de toute la nation pour les aides qu'elle vote selon les besoins. Le sentiment qui l'a inspirée descend dans tous les cœurs : le roi est plus fort et plus craint de ses ennemis quand il est ainsi soutenu de la volonté de tous. Contre l'étranger, il marche avec plus de confiance, parce qu'il est suivi et qu'il trouve des secours pour tous les besoins. A l'intérieur, la guerre civile, malgré les démentis que semblent donner les grosses batailles de ce temps, sait mieux s'arrêter, elle exerce moins de violences sur le peuple, elle abat et démolit moins d'édifices publics. Il aime donc cet esprit du gouvernement de l'Angleterre, et son amour est raisonné. C'est pour l'avoir observé avec soin dans les plus violentes épreuves, c'est pour en avoir souvent désiré quelques qualités qu'il en parle avec ce sentiment d'admiration ; aussi, quand les digressions, qu'il ne se refuse jamais, le ramènent à ce sujet, il lui faut une sorte d'effort pour pouvoir s'en détacher. C'est assurément la marque d'un bon esprit de porter un si ferme jugement sur un royaume qui est en proie à toutes les horreurs de la guerre civile, qui compte plus de quatre-vingts princes de la maison royale moissonnés de mort violente, plus de onze batailles sanglantes livrées pendant vingt-neuf ans d'une guerre impitoyable. A la vue de tant de ruines, il pouvait croire que c'en était fait de ce pays. Son jugement ne s'est pas laissé prendre à tant de menaces, il va plus loin que ses yeux, il a senti la vie et l'âme de l'Angleterre, il a prédit la fin de ces luttes, et rien n'a troublé

l'assurance de son opinion, ni les préjugés naturels de la nation française, ni les habitudes de sa vie, ni les engagements de la politique qu'il servait si docilement.

A voir ainsi le conseiller et l'ami d'un roi qui s'est souvent fait un jeu du pouvoir absolu avouer sa franche prédilection pour un gouvernement de libre représentation et d'entraves, on se trouve presque disposé à l'accuser d'inconséquence. Ce ne serait pas juste cependant : le *bon maître* qu'il a servi avait du sens assez pour ne pas craindre les états : il n'était pas de ces hommes qui ne savent que *fleureter* et s'occuper de choses de peu de valeur. Il avait la passion du pouvoir, qui n'était pas pour déplaire à un parlement national. S'il ne sut pas toujours compatir à la pauvreté du peuple, c'est qu'il avait à cœur de défendre son royaume, de fortifier ses villes, d'enrichir les églises, de rendre la France forte et belle. Il ne mettait rien dans ses coffres ; il prenait tout, mais il dépensait tout, et pour le profit de tous. Un tel roi ne pouvait pas craindre les assemblées nationales ; ce sont les conseillers qui poussent les rois à se substituer aux intérêts de tous, qui leur disent, surtout en France : Prenez, vous avez tout privilège. Ces ministres-là deviennent de commodes victimes qui portent le poids de la colère de l'historien. Il a souffert, il a tâté de ces cages de fer inventées par un de ses prédécesseurs dans les conseils de Louis XI, et il est impitoyable pour la complaisance des grands et des puissants d'où vient tout le mal. Mais des rois comme Charles V et Louis XI demeurent au-dessus de la critique des sages et de la jalousie des peuples. Ils ont voulu le bien, ils l'ont fait au milieu de circonstances difficiles ; l'esprit public ne pouvait trahir leur bonne volonté. Ces réflexions nous ramènent au cœur même du livre de Commynes, et au sentiment qui le soutient et le dirige entre ces deux redoutables rivaux.

Ce n'est déjà plus un de ces hommes qui ne savent servir un roi que de leur épée, à cheval, un jour de bataille. On sait ce qu'il pense de ces sortes de gens ; il a fait sa profession de foi à ce sujet. Mais il prétend bien avoir à sa disposition une qualité qui vaut le courage, qui l'emporte sur la force du corps, qui est de tous les instants et de toutes les épreuves : c'est ce qu'il appelle le sens. De tous les biens que le travail de l'homme peut lui acquérir de meilleur, que l'expérience de la vie, que les souffrances du malheur, que les joies du bonheur développent ou redressent de plus précieux, et que la lecture, cette rapide expérience des gens qui ont peu vécu, éclaire avant

le temps, c'est le sens. C'est au nom de cette maîtresse qualité, développée par les graves études de la théologie, que Richelieu réclamait pour son ordre au sein des états l'honneur et le droit de s'asseoir dans les conseils du roi. C'est de ce sens que Commynes fait aussi, avant Bossuet, le maître suprême de la vie. C'est ce qu'il loue dans le prince, c'est ce qu'il estime avant tout dans son ministre; et comme il y a une grave et sérieuse circonstance, où il se trouve en quelque sorte seul entre les deux rivaux, il est naturel de nous y arrêter, comme devant une épreuve décisive; je veux parler de l'entrevue de Péronne.

Deux digressions ouvrent la scène, et je demanderais pardon de m'y arrêter, si, en suivant ainsi les hasards de son livre, je n'en faisais mieux connaître l'esprit et la disposition. Il se propose donc d'examiner combien les lettres sont utiles aux princes : la raison de cette question, c'est que Louis XI lui semble avoir commis la plus insigne faute en se remettant ainsi qu'il l'a fait à la discrétion d'un ennemi qui lui avait fait la guerre, qui croyait bien l'avoir vaincu, et qui se plaignait hautement de la manière dont s'observaient les traités. Un prince si prudent eût-il commis cette folie s'il avait eu une plus ample connaissance des histoires anciennes, s'il avait mieux profité des leçons de la lecture, qu'il est toujours permis de multiplier à l'infini? Notre roi, dit-il, était cependant assez lettré. Sans doute, ce jour-là, il oublia toute sa prudence. Du moins put-il bien le sentir, quand il n'aperçut autour de lui que des figures d'ennemis, et qu'il lui fallut dépenser bien plus d'habileté pour se tirer de ce mauvais pas.

On arriva donc au lieu de l'entrevue, et on se vit, Dieu sait dans quelles fâcheuses conditions! Au milieu du récit, que fait Commynes? le voilà qui, se laissant aller à son humeur de raisonnement, entre dans une nouvelle digression. On se rappelle que dans les *Essais*, après avoir écrit un chapitre sur la constance, Montaigne en écrit un autre qu'il intitule : *Cérémonies de l'entrevue des rois*. Ce que veut railler ici le philosophe, c'est la vanité, la vanité tenant toujours grande place en pareille aventure. Comme il se pique de ne pas gêner ceux qu'il reçoit et surtout de ne pas se gêner lui-même, il sait que penser de ces folles démarches. Commynes, qui est politique, les condamne à d'autres titres : elles sont inutiles. Il en a vu de toutes sortes et de toutes prétentions; c'était la mode de son temps; elles n'ont jamais produit rien de bon. Celle-ci, de plus, fut dangereuse. Mais ce n'est pas à ce titre qu'elle peut nous intéresser. Elle lui

offrit une occasion de signaler les ressources de son génie, et plus tard de montrer la réserve habile avec laquelle il sait conduire un récit.

En effet, le roi devient, à l'entendre, une espèce de victime plus maladroite que coupable. Par un soin qui avait bien sa signification, on avait mis autour de lui des gens qu'il avait presque tous tenus en prison, *par quoi, ils n'avoient pas pris grand amour*. Il les trouve en habits de guerre, ce qui lui donne grande peur. Aussi bien y avait-il toute une armée autour de la ville; et avec l'armée tous les troubles-fête et les difficultés d'humeur qui s'ensuivent. La condition du roi lui fit-elle vraiment pitié, ou bien lui donne-t-il cet air de malheur afin de s'excuser? Je ne sais; mais il y a des traits d'une étrange naïveté; il dit : *Le roi ne s'étoit pas avisé qu'il avoit envoyé des ambassadeurs à Liège*. Vraiment! le roi était bien homme à rien oublier! Les nouvelles arrivent, grossies par la route, et terribles : le duc se fâcha, et *c'étoit justice*. La ville, le château se ferment; tout prend un air de menace, tout, jusqu'à une grosse tour qui donne à penser. Il dirait presque du roi : « Le pauvre homme! »

*Pour lors, j'étois encore avec le duc, et lui servois de chambellan, et couchois en sa chambre, quand je voulois*. Nous pouvons croire qu'il le voulut bien servir cette nuit; le duc le lui ordonna. Il fut donc témoin de toute sa colère. Il entendit ses menaces. « Je crois véritablement que si, à cette heure-là, il eût trouvé ceux à qui il s'adressoit prêts à le conforter, ou conseiller de faire au roi une mauvaise compagnie, il eût été ainsi fait. Avec moi n'y avoit à ces paroles que deux valets de chambre : l'un avoit grand crédit sur son maître; nous n'aigrîmes rien, nous adoucîmes à notre pouvoir; » et il s'arrête, rappelant quelle affaire c'est de pacifier un si grand différend entre deux princes.

Je ne puis croire, je l'avoue, qu'en disposant ainsi ses personnages et en devisant à son aise dans une circonstance qui pique si vivement la curiosité du lecteur, il ait voulu donner le change sur la conduite qu'il a cru devoir tenir à Péronne entre les deux ennemis qu'il servit tour à tour. Il n'a pas dit, il n'a pas fait plus qu'il n'en convient. Il n'aigrit pas, il adoucit. Il avoue les instincts qui emportent le duc à la violence, les conseils qui lui parlaient de douceur, les promesses que faisait le roi, et il ajoute même, ce que ce prince lui a appris depuis, qu'il avait fait distribuer quinze mille écus d'or, mais qu'il avait été volé. Enfin il ne tait pas ce dernier trait : autrefois il a plu

au roi me faire cet honneur de dire que j'avais bien servi à cette pacification.

Il disait en 1468 : « J'étois encore au service du duc. » En 1472, il avouait avec la même naïvete. « Environ ce temps, je vins au service du roi. » Pour lui rien n'est plus simple que cet aveu ; rien peut-être n'était plus simple qu'un pareil changement. L'histoire du temps en donnait de nombreux exemples ; et la morale en usage les condamnait-elle ? Que de princes changèrent de rois ! que de rois même changèrent de causes, et eurent à oublier les pratiques de leur jeunesse ! Il changea donc et vint au service de Louis XI. C'était le maître de tous ces seigneurs qui lui faisaient la guerre. Il avait le droit, il avait la force d'une seule et même volonté qui ne se divise jamais. Il avait l'art et la volonté de se servir de son droit et de sa force. Il devait finir par mettre à la raison des ennemis toujours changeants et intéressés. Pourquoi Commynes ne l'aurait-il pas prévu ? Pourquoi son bon sens, devant son intérêt, ne lui eût-il pas montré combien il était perdu et perdait ses services, au milieu de seigneurs qui avaient leurs gens et ne pouvaient disposer que de modestes emplois ? Quelle condition pour l'activité de son esprit, pour la vivacité de son intelligence, pour le fruit de ses réflexions et de ces lectures dont il connaît si bien les avantages, que de se voir toujours à la suite d'un homme qui n'aime que la guerre, lui servir de chambellan, le voir chaque jour s'habiller et se déshabiller, se coucher ou se promener une nuit entière comme lui ; mais ne pas l'entendre parler des affaires du temps, ne pas avoir l'honneur d'une confiance, ne recevoir que des ordres à exécuter, et ne rencontrer que des passions violentes à adoucir ! Or, telle est cette première partie de sa vie et de ses Mémoires ; Commynes n'y joue qu'un rôle timide et de troisième ordre ; il n'est point l'ami, il n'est point le confident, il n'est point le compère de son premier maître. Il n'y avait là rien à faire pour lui ; il le quitta donc pour chercher ailleurs une fortune plus convenable à son génie.

Cependant, je me hâte de le dire, il porta dans la nouvelle cause qui lui promettait tant le respect du prince qu'il avait une première fois servi ; tout perdu qu'il lui paraissait, le duc de Bourgogne arracha à son jugement froid quelques traits d'émotion : « J'ai depuis vu, dit-il, un signet à Milan, que maintes fois j'avois vu pendre à son pourpoint... Je l'ai vu maintes fois habiller et déshabiller en grande-révérance et par grands personnages, et à cette dernière heure lui

étoient passés ses honneurs, et périt lui et sa maison... Je l'ai vu grand et honorable prince, et autant estimé et requis de ses voisins que nul qui fût en la chrétienté. » C'est le propre des traîtres de haïr ceux qu'ils ont quittés. Commynes a honoré le malheur qu'il n'avait pas voulu partager ; et, ce qui est rare dans de tels esprits, il a parlé de ces défauts en homme qui savait leur rendre hommage, quelque hasardeux qu'il les trouvât, et remplit avec un accent de dignité ses devoirs d'historien.

Dès la première exposition de son sujet, et dans toute la durée de la guerre du Bien public, il n'a point quitté son maître : ce qu'il a remarqué en lui, c'est un courage qui affronte tout danger, un corps qui supporte toute fatigue, de l'esprit, du jugement ; de ce sens qu'il estime tant, il n'en dit rien ; sans doute, il n'y avait rien à en dire. Ses fonctions l'amènèrent à Péronne : là, il vit tout, il fut de tout. Qu'est-ce donc encore que le duc en cette circonstance ? Un homme qui s'irrite, qui menace, qui jouerait le rôle d'Hubert de Vermandois, qui ferait un roi de France à son gré, et qui ne fait rien pour tant : projets, ordres, menaces, tout est terrible, mais tout est sans effet. Il y a comme une force secrète qui le rend immobile et impuissant, tout présomptueux qu'il est.

Sa puissance, les parties saines, les côtés faibles n'ont pas davantage échappé au regard intelligent de ce juge. Certes, c'étaient de beaux et magnifiques États que ceux de cette puissante maison de Bourgogne : des villes riches, populeuses, un peuple actif, un commerce immense, dont toute l'Europe était tributaire, c'est vrai ; mais aussi le peuple de Liège était l'inconstance même, et après lui, il n'en était de plus inconstant que celui de Gand. Quelle différence entre ces deux turbulentes cités, telles qu'il les représente : déifiantes, ombrageuses, avec leurs échevins électifs et populaires, leurs corporations de métiers, leurs bannières toujours séditieuses, et cet esprit public de l'Angleterre, qui ne se dément pas même pendant la guerre sanglante des deux Roses. « Ceux de Gand, disait avec profondeur Philippe le Bon devant le Dauphin, qui est depuis devenu Louis XI, ceux de Gand aiment toujours le fils de leur prince. » Il paraît qu'à défaut de fils de leur prince, c'était son rival qu'ils se sentaient disposés à aimer. Avec une telle humeur, mieux vaudrait qu'ils fussent moins forts et moins riches, s'il faut sans cesse consulter, satisfaire ou surveiller leurs sentiments, amuser ou occuper leur inquiétude et contenter ou paraître contenter leurs prétentions, si au milieu d'une

guerre il faut revenir les dompter au plus vite, comme de véritables ennemis.

Une autre épreuve attachée à la destinée de Charles le Téméraire, et qui s'anime sous la plume de son historien, c'était le cours même de sa prospérité. Il semblait que tout lui réussissait. Commynes n'aime pas sans défiance ces grandes faveurs de la fortune; il ne pouvait croire qu'il n'y eût là quelque malignité à craindre, quand il se mettait à considérer comme tout avait tourné au gré de ses désirs; c'est pour lui comme une sorte de foi religieuse. On a beaucoup loué la mort de Louis XI, enfermé avec ses frayeurs, ses souffrances et sa malice. C'est admirable, en effet, mais les fortes et sombres couleurs de ce tableau ont trop effacé certaines parties, comme, par exemple, les dernières épreuves de la vie du Téméraire. Rien n'est cependant plus expressif que cette suite d'épreuves : d'abord tout est bonheur, puissance et succès. Outre la grande puissance de ses pères, il réduit à rien le duc de Lorraine; il dispose en maître de la Savoie; il rend toute bourguignonne l'âme de la duchesse, qui était sœur du roi de France. Le roi René veut lui remettre son pays de Provence, et les villes d'Allemagne solliciteraient presque son alliance; mais il arrive un moment où la fortune punit des faveurs qu'elle a paru donner, et le bonheur éblouit. Les Suisses, un peuple pauvre, furent chargés de l'exécution. Il les voulait soumis et humbles : ils imitèrent sa fierté. Le voilà qui ne veut plus entendre à rien. Son malheur le conduisait déjà; tout dans la bataille de Granson semble témoigner du vertige qui l'emportait : elle ne lui coûta que sept hommes d'armes, et pourtant se pourrait mieux dire de lui qu'il perdit honneur et chevance ce jour que l'on ne fit du roi de France qui vaillamment fut pris à la bataille de Poitiers. « Quel dommage, dit-il, lui advint pour user de sa tête et mépriser conseil ! quel dommage en a reçu sa maison et en quel état en est-elle encore ! Combien de gens lui en devinrent ennemis et se déclarèrent qui le jour de devant temporisèrent avec lui et se feignoient amis ! Et pour quelle querelle commença cette guerre ? ce fut pour un chariot de peaux de moutons... Si Dieu n'eût délaissé le dit duc, il n'est pas apparent qu'il se fût mis en péril pour si peu de chose, vu les offres qui lui avoient été faites. Et contre quelles gens il avoit à faire, où il ne pouvoit avoir nul acquêt et nulle gloire ! »



Une fois malheureux il se trouva bientôt seul, et toute sa puissance s'en alla pièce à pièce. Ce fut une fuite générale et une émulation de désertion. Il semblait *qu'il y eût très-grand pardon à lui mal faire*. Il ne voulut pas s'abandonner. Reste donc cette dernière lutte contre *les males aventures* de sa fin, et ce serait faire tort à Commynes que de ne pas rappeler avec quel art il a présenté les souvenirs de cette catastrophe douloureuse. Je ne sache pas qu'aucun des anciens, pas même Plutarque, ait rendu avec la même fidélité de détails et le même accent de respectueuse émotion les derniers abois de ces grandes victimes de l'adversité. A Rome, la grande histoire allait plus vite au résultat, et la satire s'en faisait un sujet de déclamation : on riait d'Annibal borgne, devenu le client d'un roi d'Orient, et attendant qu'il lui plaise de s'éveiller. Commynes, mieux inspiré, moins pressé et plus grave, prend son temps. Il sait que les détails intéressent quand il s'agit d'hommes qui tombent de si haut et dans de si étonnantes épreuves, et sa complaisance même pour son sujet devient éloquente. Le pauvre duc va toujours; mais il marche comme ces gens dont parle Bossuet : il est ivre et chancelant; il est perdu; son corps s'échauffe des feux de la fièvre, et pour rafraîchir son ardeur, il ne boit plus que de la tisane; il ne mange plus que de la conserve de roses. Affaibli et découragé, il retourne au vin fort et sans eau. Son entendement s'allume comme son corps, le malheur n'étant pas pour le redresser. Des amis, il n'en avait guère écouté dans ses meilleurs jours; y avait-il apparence qu'il s'en présenterait alors pour adoucir son cœur aigri et soutenir son âme défaillante? C'est ainsi que de malheur en malheur il conduit sa victime par tous les degrés de l'abandon jusqu'aux murs de Nancy où, par une journée d'hiver, elle disparaîtra de la scène du monde, la figure dans la fange, sans que l'œil même des siens puisse la reconnaître avec une entière assurance.

J'ai pris plaisir à remettre en lumière la figure et l'attitude de ce prince, parce qu'il m'a toujours semblé que son heureux et adroit rival l'avait trop effacé, et qu'il est très-honorable pour Commynes de lui avoir conservé l'hommage d'une sorte de compassion respectueuse. Il fut malheureux; mais tel qu'il apparaît dans ces Mémoires, ce n'était pas un homme qui n'eût des forces et des qualités propres à lui donner la victoire dans d'autres temps et avec un ennemi moins habile. Ses fautes mêmes ont une sorte d'éclat qui peut d'abord étonner; son malheur éblouit par le mouvement qu'il se donne, et on

se sent disposé à plaindre un homme qui a voulu lutter contre la fortune avec tant d'opiniâtreté. Toutefois, quand Brantôme dit que Charles-Quint avait fait traduire la belle histoire de Commynes en toutes les langues qu'il savait pour imiter mieux son aïeul en ses faits et conditions, je doute que ce fût là la leçon que cet empereur tout politique demandât à la lecture de ces Mémoires. Il me semble qu'il y avait un autre maître, j'allais dire un autre héros, qui pouvait lui en apprendre davantage sur tant des rompements de foi, pour régner avec plus de force, *à la façon de César*. Louis XI était un nouveau genre de héros pour un nouveau genre d'historien : roi peu glorieux, point brillant, ni magnifique, ni généreux; donneur cependant, actif, et âpre au profit; plus curieux de pratiquer d'utiles alliances que d'engager de périlleux combats; content de susciter des embarras à ses ennemis et d'attendre le moment d'en tirer parti.... Faut-il s'étonner qu'il se soit établi entre eux des habitudes d'amitié, d'estime, je dirai presque d'admiration, à voir la confiance qu'a eue le roi pour son ministre, quoiqu'il la refusât à beaucoup d'autres et qu'il sût à quel prix il avait acheté ses services? Les missions difficiles trouvaient Commynes capable de les remplir. Il était de ceux qui comprennent un ordre, qui en voient l'importance, qui sauraient au besoin l'éclairer, l'étendre, en corriger l'exécution et pourvoir aux exigences des circonstances; mais sa discrétion était plus grande encore, parce que son maître voulait qu'on *charridât droit avec lui* et qu'on le servît à sa mode; homme adroit, dont la pénétration venait comme une approbation naturelle encourager un conseil et soutenir une résolution, quand même l'exécution ne devait pas répondre à point nommé à l'espérance; homme utile encore plus qu'agréable, sauf le plaisir de quelques confidences railleuses, dont l'intelligence ne se laisse pas prendre à de timides scrupules, et qui, au jour où il se fit historien, ne toucha pas plus les cordes aigres de la vie que les douces, comme Brantôme le reproche à une histoire sanglante de Louis XI.

Ainsi s'appelèrent et se rencontrèrent ces deux hommes que la Providence avait tenus loin l'un de l'autre. Racine fait dire à Néron en parlant de sa mère :

Mon génie étonné tremble devant le sien.

Le génie du roi étonna celui de l'historien, et l'attira en le frappant d'une secrète admiration; il était si sage, ce prince, *qu'on ne pouvait*

*faillir avec lui* ! dit-il en serviteur docile ; il suffisait d'obéir à ce qu'il commandait, sans rien ajouter du sien. Comprendre sa politique, deviner ses conseils, voir d'un œil droit et ferme l'esprit de ses démarches, c'est comme une lutte pour lui et une rivalité d'intelligence. Une conscience plus scrupuleuse s'arrêterait quelquefois et se demanderait si elle ne calomnie pas celui qu'elle prétend louer ; mais lui, quand il était bien descendu dans les replis de son habileté, il devait se dire d'un air de triomphe : Je l'ai donc bien compris ! j'ai bien vu la raison de ce qu'il dit, la portée de ce qu'il fait, je tiens le fil de ses pratiques, je sais la marche de ses négociations ; et quand le roi, toujours maître de sa langue, dans les longues conversations qui pouvaient paraître abandonnées, faisait ses réserves et gardait ses secrets, quel désir irritant de le deviner ! quel plaisir de croire pénétrer son silence ! Je ne sache pas de passage où se manifeste d'une manière plus évidente cette ambition de l'historien que dans le sixième livre. Si le roi est habile, s'il se sait gré de son habileté, s'il en sourit d'aise et de contentement ; ce n'est pas une moindre satisfaction pour Comynnes de le raconter et de poursuivre pas à pas ses moindres menées.

Il suppose donc qu'on lui demande, après la mort du duc de Bourgogne, comment les Anglais ont souffert que le roi mît en ses mains des villes si voisines d'eux : comme Arras, Boulogne et autres : « C'est que le sens de notre roi précédoit celui d'Édouard. » Édouard était prince très-vaillant, il avait gagné huit ou neuf batailles, toujours à pied... Mais quoi ! il ne fallait pas que son sens travaillât. La préoccupation de Louis était d'*entendre aux voisins* ; et entendre aux voisins, c'était les entretenir par ambassades, présents et belles paroles ; c'était faire qu'ils ne s'empêchassent point de nos affaires, et qu'ils oubliassent Azincourt et les provinces qu'ils avaient possédées pendant près de trois cents ans. Il payait donc cet oubli à prix d'argent, et le roi lui-même était son premier pensionnaire. Je ne reviendrai point sur cette première partie de sa politique. Mais voici la seconde ; elle demandait plus de dextérité.

Pendant deux ans ce fut l'art de Louis XI d'amuser l'Angleterre en promettant son fils à une de ses princesses. Déjà on l'appelait la Dauphine. Désirait-elle le devenir véritablement ? On pense bien que ce n'était pas là le souci des politiques, il suffisait que le roi et la reine d'Angleterre le désirassent, et que le roi de France ne s'engageât par aucune promesse compromettante. Dans ce parlement, que

Commynes a déjà admiré, se trouvaient plusieurs sages personnages qui voyaient de loin, et pressaient Édouard. Ceux-là n'avaient pas de passion ; et comme ils parlaient haut, c'était un danger de tous les instants. Le roi voyait plus loin encore, et voici comme il raisonnait : Édouard est un homme pesant, il aime fort ses plaisirs. Eût-il l'humeur de faire la guerre, les cinquante mille écus, payés tous les ans, dans son château de Londres, *lui amolliront le cœur*. Il y avait donc assaut d'ambassades : d'Angleterre, il en venait pour satisfaire les plaintes ; on la recevait bien, on lui faisait bonne chère, on la renvoyait comblée de beaux présents : mais de réponses, point. Elle était seulement chargée d'annoncer une autre ambassade qui satisferait tous les doutes, trancherait toutes les questions. Louis mettait trois semaines ou un mois à choisir les ambassadeurs : c'était du temps gagné. Ensuite, il choisissait des gens nouveaux, qui ne connaissaient rien des ouvertures déjà pratiquées ; c'était toujours à recommencer : *et se perdoit ainsi une saison de mal faire*.

Pour que rien ne manquât à son éducation politique, Commynes sentit un jour le souffle de la disgrâce : le roi vantait maître Olivier et autres comme gens plus habiles à *prendre les clefs d'une ville*. Des courtisans plus heureux le battaient de propos railleurs ; il se voyait relégué en Poitou, à l'heure où les grandes choses qui tombaient entre les mains du roi pouvaient agrandir ceux qu'il aimait et les faire tout d'or ; mais l'épreuve passa, et il est curieux de voir, par le témoignage même de ses Mémoires, à quel degré de confiance il en était venu dans l'âme de ce maître, qui avait le mérite de n'être soupçonneux qu'à propos. « Quand je revins de Florence<sup>1</sup>, dit-il, il me fit bonne chère et bon accueil, m'entremet de ses affaires plus qu'il n'avoit jamais fait ; moi couchant avec lui, combien que je n'en fusse point digne, et qu'il y en avoit assez d'autres plus capables. » Bientôt une première maladie prit à ce maître si avisé, triste avant-coureur du jour où il faudrait bien quitter le pouvoir, la force et la ruse, toutes choses qu'il aimait plus que tout. « *Quand il perdit de tous points la parole*, et qu'il ne forma plus guère de mots, il fit signe que l'on me mandât, et ensuite que je couchasse en sa chambre...

1. Florence possède une correspondance écrite de sa main, en italien et en français. Elle est inédite. On dit qu'elle ne relèverait pas sa mémoire du reproche de vénalité cupide. Elle se rattache sans doute à une autre mission. Passe de trahir Charles VIII ; mais Louis XI ! c'était trop hardi.

Et lui sembloit que nul ne l'entendoit mieux que moi, par quoi vouloit que toujours je me tinsse auprès de lui, et se confessa à l'official de Tours, moi présent, *car autrement ne se fussent entendus.* » Étranges et naïves paroles ! le pauvre prêtre, habitué aux aveux bourgeois des bons Tourangeaux et à ces peccadilles vulgaires des confessions de tous les jours, n'aurait-il donc pas su poser à ce rude pénitent des questions telles que l'exercice jaloux du pouvoir en devait amener ? Et fallait-il que Commynes fût le truchement de cette grande conscience ? ce même Commynes qui devait nous faire, à nous autres profanes, les honneurs du Plessis, de son hôte, de ses plaisirs et de ses soucis cruels.

Au reste, ce redoublement de confiance du roi qui le traitait en *homme de cour* ne fut pas perdu ; et bien différent d'un Jacques Coitier ou d'un maître Adam Fumée, ministres complaisants et tout entiers à l'œuvre, j'allais dire à la curée, Commynes, en jetant un regard sur l'avenir, a mis à couvert la mémoire de son roi des plus vives accusations de la postérité. Car il ne faut pas s'y tromper : quoiqu'il dise dans sa préface qu'il rassemble des matériaux pour le récit latin de l'archevêque de Vienne, il a une autre ambition : il veut que ceux qui dans l'avenir mettront la main aux choses de ce monde, ceux qui aspireront à lire dans l'histoire soient contraints d'avoir recours à son livre pour comprendre son héros. Il veut qu'à toutes les défiances et les peurs du roi moribond survive, dans un *dernier* tableau, l'activité de son intelligence, la sagesse de son sens, et même les ruses dont il croyait se défendre contre l'étreinte anticipée de la mort. Il veut demeurer jusqu'au bout le plus fidèle témoin et l'interprète le plus clairvoyant de cette triste fin.

Et, en effet, que prétendait Louis XI avec toutes les précautions dont il s'entourait, et toutes les menaces où il cherchait un asile ? Il prétendait mourir debout, et mourir en roi, c'est-à-dire conserver jusqu'à sa dernière heure toute son autorité, tenir entre ses mains, si affaiblies qu'elles fussent, le plein et entier exercice du pouvoir, et ne pas étaler à tous les yeux l'affaiblissement de cette grande volonté qui avait aspiré en quelque façon à l'unité de la France, qui avait désiré qu'une même loi abrégât les procès en simplifiant la marche de la justice, que de mêmes poids et de mêmes mesures donnassent plus d'activité aux relations de la vie, et qui avait si impérieusement humilié l'aristocratie féodale. La jalousie de la vieillesse et les cruelles approches de la mort ont surtout pour les grands et les rois ce fâcheux

effet, qu'elles les font plus sensiblement survivre à eux-mêmes, et que, si le corps s'affaiblit avant leur esprit, ils voient des gens s'essayer à leur désobéir, et s'apprendre à détruire l'œuvre qu'ils ont rêvée ou préparée. C'est le moment où l'impatience qui attend un nouveau règne se hâte et se précipite. Qui pouvait le savoir mieux que le fils de Charles VII? C'est le moment où « il y a paroles entre aucuns d'entrer dans le Plessis et de dépêcher les choses, selon leur avis, si elles ne se dépêchent; » c'est le moment où il est bon d'avoir pourvu aux tentations des ambitieux et aux imaginations des faibles. Se défendre contre une telle défaite, ressaisir chaque jour cette force qui semble chaque jour s'échapper, abandonner à la mort telle partie du corps qu'elle voudra prendre, mais sauver le sens et la volonté : telle est la lutte qui plaît à certaines âmes fermes et jalouses. Nul plus que Louis XI ne fut ambitieux d'avoir raison de ces dernières épreuves; nul plus que lui ne travailla à conserver entiers les privilèges de sa volonté. En dépit des atteintes de la maladie qui l'abattait des journées entières sans paroles, il prenait par intervalles ses revanches et comme ses garanties anticipées contre le retour du mal : par ses ambassadeurs, ses archers ou ses bourreaux, il se faisait bien vivant, et bien terrible, pour qu'au souvenir de la crainte on tremblât devant un cadavre défaillant, qui cachait encore une volonté.

C'est ainsi que dans cette longue lutte contre la mort, tous les détails matériels, stériles et insignifiants pour d'autres, s'animent sous sa plume et cachent une intention. Ils font partie d'une comédie sérieuse : c'est comme un jeu composé qui rend un principal personnage plus fort et plus redoutable. S'il ne porte plus que robes de satin cramoisi, fourrées de bonnes martres, s'il en donne à qui veut les porter, c'est que ce soin lui prête un air de santé, voire même de jeunesse; un roi si bien mis contre ses habitudes ne songe pas à mourir. S'il remue office, s'il casse gens d'armes, s'il rogne ou ôte pensions, s'il passe son temps à faire et à défaire gens, c'est de peur qu'on ne le tienne pour mort : comme on ne le voyait plus jamais, et qu'on le sentait toujours, on ne cessait pas de le craindre.

*Mais le tout n'y fait rien; il fallut qu'il passât par là où les autres sont passés : ni le médecin Chariclès n'a sauvé Tibère, ni les prières d'un saint n'en pouvaient défendre Louis XI. Mais mourir ne serait pas encore une si grande affaire, même pour un roi jaloux de la vie, si l'exercice du pouvoir n'avait amené d'amers souvenirs, et peuplé*

d'hôtes fâcheux le palais et l'âme du souverain ; si enfin il n'y avait bien des tortures morales, que toute la force de l'intelligence ni les ressources avisées de l'esprit ne sauraient calmer ou dissiper. Les remords furent donc aussi inexorables que la mort, et il fallut bien que sur ce terrain il s'avouât vaincu. C'est l'honneur de l'historien de n'avoir pas oublié ce trait dans son tableau ; je dirai volontiers qu'il surpasse Tacite. Tibère est comme une victime immobile et presque insensible de sa dissimulation. Louis XI, avec toute son activité, tremble autant qu'il fait trembler, quelque bonne mine qu'il veuille se donner.

La mort de ce bon roi, qu'il entendait si bien, brisa la vie et la fortune politique de Commynes, en le condamnant à rendre compte de ses richesses qui blessaient la conscience publique et à suivre la marche d'un pouvoir nouveau. Au ton qu'il prend pour tracer le tableau de l'expédition de Charles VIII, on sent qu'il est mécontent ; rien ne lui plaît. Le roi est très-jeune ; faible de personne ; plein de son vouloir ; peu accompagné de sages gens et de bons chefs... Une chose avait-il bonne : c'était une gaillarde compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, mais peu d'obéissance. Il fut de ce voyage : mais avec un jeune roi, c'étaient conseillers nouveaux, et gens à qui on ne demandait nulle expérience. La France courait déjà les aventures, et l'Italie devenait le théâtre de ces épreuves, qui coûtèrent tant de fatigues à nos pères. Il vit la bataille de Fornoue, et la raconta ; il vit et entendit Savonarole, mais il faillit oublier d'en parler. Un prophète n'était pas fait pour retenir les oreilles d'un politique. Il l'écouta, s'étonna du hasard de quelques rencontres, et le vit brûler sans autre intérêt. Mais Venise arrêta ses regards et son attention ; Venise fournit pendant huit mois matière à ses observations : c'est l'étude de son arrière-saison, une étude à la fois spéculative et d'expérience. Jusque-là, quand il voulait faire connaître un peuple, il l'expliquait par son voisin. La France et l'Angleterre avaient été tour à tour l'une pour l'autre une lumière. Pour parler de Venise et de sa politique, l'ancienne Rome seule lui offre de dignes rapprochements, car c'est la plus triomphante cité qu'on ait jamais vue. Son assiette au milieu de la mer, ses clochers, ses monastères, il n'y a rien qui ne l'éblouisse ; mais dans ce tableau, il y a des recoins qui semblent plus intéressants. Il aime la lenteur sage de leur politique qui n'est pas pour s'accroître en hâte. Il aime cette ville où il est impossible que même le cœur ou la vertu enlève d'assaut telle sei-

gneurie que les tribuns prenaient à Rome. Il les loue de conserver les os de Tite-Live, et surtout de lire son histoire pour apprendre les vertus et les fautes des Romains. C'était la première fois qu'un écrivain français s'attachait ainsi à deviner la constitution d'un autre pays. Pour Commynes, il y eut bientôt plus à faire qu'à contenter une vaine curiosité. Il eut à se défendre contre des surprises et des mensonges. Pauvre diplomate, il était venu pour empêcher un traité qui se signait, ne lui en déplaise, sous ses yeux ! S'il avait déjà dit alors que celui qui a le profit a l'honneur, que devait-il penser, quand, rentré chez lui, le soir, après les nouvelles du jour, il se voyait enlever le profit et partant l'honneur ?

En effet, il se jouait en ce moment à Venise un jeu sérieux : les illustres seigneurs voulaient amuser l'envoyé du roi de France, et il était nécessaire que sa vieille expérience pénétrât toutes ces hypocrisies de joies et de regrets qu'on affectait d'étaler à ses yeux, selon les moindres caprices des événements. On peut s'en reposer sur lui pour cette lutte politique. Toutes les fois qu'on le mandait, il se rendait docilement au conseil ; il voyait, il écoutait, ne se payait d'aucune grimace et se faisait en silence son opinion ; bien habile eût été celui qui aurait deviné sa pensée. Mais il ne lui était pas donné d'empêcher ces pratiques comme de les percer de son regard. Cette double condition d'un homme qui se voit trompé, et qui ne peut empêcher qu'on le trompe, irrite son humeur et assombrit ces derniers tableaux. Le gai serviteur de Bayard, parlant de la ligue de Cambrai et des ruses de l'Autriche qui voulait faire essayer la fortune aux Français, dit avec badinage que c'était le jeu que jouent les enfants aux écoles : *s'il est bon, je le prends ; s'il est mauvais, je le laisse*. Pour avoir cette humeur légère et frivole, il faudrait que Commynes oubliât toute sa vie et les leçons de Louis XI. Était-ce possible ? et l'eût-il voulu ? Il resta debout jusqu'au dernier jour, content de deviner et de démasquer les tromperies des ennemis.

Voici donc le compte qu'il se fait à lui-même, en dépouillant chacune de ces circonstances des mensonges qui la couvrent. Son roi est-il entré à Naples, le conseil de Venise se montre joyeux. Mensonge, dit-il ; et la preuve, c'est qu'ils ajoutent que le château de la ville est bien garni ; autant dire qu'ils ont bonne et ferme espérance qu'il tiendra. Il trompa leur attente, et les Français le prirent. On le mande chez le doge, qui était malade de la colique ; « il me conta ces nouvelles d'un visage joyeux, mais nul en la compagnie ne se savait



feindre aussi bien que lui. Les uns étoient assis sur un marchepied des bancs et avoient la tête appuyée entre leurs mains; les autres d'une autre sorte; tous démontrant avoir grand tristesse au cœur; et crois que quand les nouvelles vinrent à Rome de la bataille perdue à Cannes contre Annibal, les sénateurs qui étoient demeurés n'étoient pas plus ébahis, ni plus épouvantés qu'ils étoient; car un seul ne fit semblant de me regarder, ni ne me dit un mot que lui; et je les regardois à grand merveille. » Mais qu'importe? La ligue contre la France se signa; ils eurent alors la tête haute, et lui le cœur serré; il étouffa son courroux pour ne pas dire trop de paroles. En sortant, il rencontra l'ambassadeur de Naples qui avait une belle robe neuve et faisait bonne chère. C'étoit justice. Lui, il se retirait tout seul à son logis. Le soir, Venise se mit en fête, les clochers s'allumèrent, l'artillerie tira; voici sa fête à lui. Il fut sur une barque couverte, au long des rives, pour voir, et surtout devant les maisons des ambassadeurs où se faisaient banquets et grande chère.

Décidément, cette seconde partie de sa vie ne fut qu'amertume. Le roi Charles VIII étoit *prince si bon, qu'il n'y avoit meilleure nature*; et pourtant *je crois*, dit-il, *que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait plus de rudesse*. Pour préparer ses voies, en servant le duc d'Orléans, il s'étoit mis en toutes ses angoisses; et quand il vit tout homme courir à ce roi nouveau, et qu'il alla le trouver, il remarqua que *pour l'heure il ne lui en souvint point fort*. Serait-ce donc le cas de lui rappeler ce mot qu'il a si souvent répété dans ses Mémoires : *Dieu ne veut rien laisser impuni*. Aussi ne trouve-t-on plus dans ces deux derniers livres ni la même affection pour le roi, ni le même goût pour son sujet, ni les mêmes mérites d'intelligence et de langue; il a plus d'une amertume personnelle à taire, comme les procès que lui attirent ses richesses et la faveur du dernier règne. Ce qu'il raconte est moins selon son génie; il a donc moins de plaisir à l'écrire, et nous, nous ressentons moins de plaisir à le lire. Il fallait à Comynnes, pour qu'il ne perdît aucune de ses qualités, un certain ton de confiance et de contentement, quelque chose qui témoignât le succès, ou tout au moins l'espérance du succès; il fallait une application heureuse de cette intelligence qui voit et devine ou qui développe et conduit une entreprise avisée; ajoutons même un peu de malice et de finesse, comme fait un homme qui domine en maître son sujet et y voit plus clair que la plupart des personnages de la pièce. Il raconte qu'un jour où la fortune du duc de Bourgogne n'avait encore éprouvé

aucun outrage, le roi Louis XI envoya vers l'empereur Frédéric III pour l'engager à partager ses dépouilles, à se saisir des provinces voisines de l'Allemagne, lui promettant d'en faire autant de son côté. L'empereur, qui était *entendu*, fit pour toute réponse l'apologue de l'ours, dont trois marchands ont vendu la peau quand il courait encore. On sait que la bête fait la morale de la fable en donnant un très-sage conseil à l'oreille du marchand qui fait le mort. Cette malice prudente de l'ours fut, dit-il, la monnaie dont *l'empereur paya notre homme*. L'ours, qui se sent le plus fort et le plus malin, a aussi plus d'esprit pour confondre les gens qui avaient déjà disposé de lui. Ainsi fait Commynes avec son sujet. C'est entre ses mains un tableau qu'il semble composer plutôt encore que le disposer selon les règles de l'histoire. Il y porte la lumière au gré de son esprit, tant il pénètre les passions et les intérêts qui donnent la vie; tant il sait bien tirer du fond de l'âme des habiles ou des malheureux de quoi éclairer leur conduite. Jean de Troye, ce bon bourgeois, auteur de la *Chronique scandaleuse*, est une espèce de gazetier aux écoutes, qui s'en tient, dit Sorel, à la surface des choses. Il décrit le supplice du connétable avec cette fidélité curieuse que met la foule à suivre et à raconter de tels spectacles; il dit comment cette victime qui allait mourir s'avança; comment il réclama les prières du peuple; comment, pour s'agenouiller, il *mit à point* un petit carreau de laine, et le remua d'un de ses pieds; comment enfin la tête fut abattue d'un coup net et vigoureux qui dut exciter l'étonnement, j'allais presque dire la satisfaction des assistants. J'ai montré ce que Commynes avait voulu penser, voir et dire du connétable, son objet à lui étant de pénétrer les prétentions, de révéler les premiers succès de ses ruses, et d'expliquer la raison de son châtement. Et comme, après tout, ce n'est ni un moraliste, ni un politique qui disserte, mais un historien qui se pique d'expérience, qui voit plus loin que l'événement et veut faire comprendre ce qu'il croit voir, force lui est de traiter tous ces mouvements des passions et des intérêts en homme supérieur qui en saisit et en démasque les plus intimes espérances. De là, cette vivacité toujours intelligente et toujours lumineuse qui s'oriente comme au milieu d'un monde qu'il aurait créé; de là, cette sorte de malice vengeresse qui se plaît à ôter le masque aux habiles; de là, cette sagacité impitoyable, qui n'épargne pas même le malheur trop mérité à son sens, des dupes et des victimes; de là, enfin, cette pénétration admirative des habiletés du roi, et cette sévérité de jugement qui le con-

damne de moitié avec les résultats, quand l'ivresse d'un bonheur l'a jeté hors des plans bien ordonnés de sa politique.

Comme on le pense bien, la maîtresse qualité d'un tel écrivain, ce n'est pas la correction de la langue; ni son génie, ni son temps ne lui eussent permis d'y songer; mais c'est le trait qui anime les mots; c'est je ne sais quoi de coloré, d'expressif et de familier, qui rend sensible une idée, frappe un jugement d'une vive empreinte, peint un caractère et marque d'un jour particulier l'esprit d'une action ou de toute une existence. Était-il nécessaire qu'il mit le nom au bas des portraits qu'il trace? tout nous les eût fait reconnaître; le bonheur et le malheur ont sous sa plume leur originalité. Voilà bien le prince qui périra tristement victime de la bonne fortune de ses pères et de son propre bonheur. « La gloire lui monta au cœur et l'émut de conquérir: ce qui lui étoit bien séant. Tous les étés, il tenoit les champs en grand péril de sa personne, prenoit tout le soin et la cure de l'armée, et n'en avoit pas encore assez à son gré; se levait le premier, se couchait le dernier, tout vêtu, comme le plus pauvre de sa troupe; les choses longues lui ennuyoient. » Deux défauts perdirent le duc de Bourgogne et ruinèrent sa maison: l'orgueil et l'impatience. Pour cela, le bon sens public l'appelait téméraire, et Commynes, son historien, ne se proposa d'autre objet que de rendre sa précipitation et son vertige à l'un, sans rien diminuer des chaleurs et des bouffées de l'autre.

Le champ de l'histoire, si infini qu'il soit, ramène cependant à peu près les mêmes passions et les mêmes qualités dans les hommes dont la vie compose ses plus intéressants récits. Dans tous les temps, la renommée a été pour les gens actifs; mais l'activité, sous quels traits ne se présente-t-elle pas! Dans Salluste, Catilina conspire et s'arme contre Rome; il se met à l'œuvre, pressé par ses vices comme par un aiguillon, et par les besoins qu'ils lui créent. Jugurtha, au contraire, barbare, chasseur et avide, ce qui est le premier degré de l'ambition, attaque les rois ses cousins, et fait la guerre à Rome, parce que rien ne lui est plus mortel que le repos. Le poète Lucain exprime l'activité toute romaine de César par cet admirable vers :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Commynes avait aussi à peindre un de ces esprits actifs, infatigables, toujours éveillés, je dirai presque toujours au guet, et à la piste des

occasions et d'une proie. « Entre tous ceux que j'ai jamais connus, le plus sage pour soy tirer d'un mauvais pas, en temps d'adversité, c'étoit le roi Louis XI, notre maître, et le plus humble en paroles et en habits; qui plus travailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir ou qui lui pouvoit nuire. Et ne se ennuyoit point à être refusé une fois d'un homme qu'il pratiquoit à gagner; mais y continuoit, en y promettant largement, et donnant par effet argent et état qu'il connoissoit qui lui plaisoit. Et ceux qu'il avoit chassés et déboutés en temps de paix et de prospérité, il les rachetoit bien cher quand il en avoit besoin et s'en servoit, et ne les avoit en nulle haine pour les choses passées. Il étoit naturellement ami des gens de moyen état, et ennemi de tous grands qui se pouvoient passer de lui. Nul homme ne prêta jamais tant l'oreille aux gens, ni ne s'enquit de tant de choses... » Je m'arrête : une plus longue citation n'ajouterait rien à ce que je voulais montrer. Là vit le roi avec son génie, les traits les plus saillants de son caractère et son attitude plus prudente que généreuse. Il chemine à pas de loup et sans amour-propre qui gêne; cette activité est bien celle qu'il reconnaîtrait; elle lui a trop de fois donné l'avantage pour qu'il n'en soit quelque peu fier.

Ce portrait d'ailleurs ne montre pas moins ce qu'est l'écrivain dans Commynes. Il est original, car il sait donner à sa pensée un tour qui lui est propre. Quelle différence entre ce roi que nous voyons avec son habit usé à profit, le dos courbé comme un homme qui se glisse et échappe, ou la tête penchée, parce qu'il écoute, et ce prince pâle, qui remplit d'allées et venues la *Chronique scandaleuse* ! Il est Français; car sans le secours d'ornements si mal employés par quelques-uns de ses contemporains, avec la seule fermeté de son sens et la justesse de son jugement, il a écrit des choses que le perfectionnement même de la langue n'a pas vieillies. Alain Chartier disait avant lui :

En moi n'est entendement, ni sens  
D'escrire, fors ainsi comme je sens.

Commynes étoit de cette école, qui est celle des meilleurs écrivains du premier âge d'une littérature. La vivacité de son expression venait de la netteté de sa pensée; s'il y ajoutait quelquefois davantage, c'étoit que la malice de son humeur l'égayait aux dépens d'un habile pris au piège, ou que l'éclat sensible d'une grande infortune lui arrachait des souvenirs et des hommages. A ce compte, il étoit merveilleuse-

ment né pour devenir l'historien du roi qu'il a servi et du temps qu'il a traversé. Il n'a pas voulu voir plus de dignité que chacun ne se souciait d'en donner à sa vie; il lui suffit de ne nous laisser rien perdre du spectacle qui avait captivé ses regards.

Toutefois, si c'est là le ton ordinaire de son livre, tant qu'il se tient dans les tableaux de l'histoire, il y a des chapitres, et, comme il dit, des digressions où il donne carrière à ses habitudes de raisonnement. Il s'élève alors au-dessus du fait qui passe et de l'intrigue qui se joue de ses heureux et de ses victimes. Il cherche à comprendre la raison des révolutions et à en pénétrer les conséquences; aussi sa langue change de ton et d'accent. Il paraît qu'au milieu des agitations profondes du quinzième siècle, c'était souvent une préoccupation des esprits de savoir si la face mobile du monde n'était rien qu'une scène où régnaient en maîtres absolus le hasard et trop souvent le crime. Alain Chartier faisait de cette question le sujet du prologue d'un livre qu'il intitulait le *Quadriloge*; et il décidait que *les discords et les batailles civiles et plus que civiles* donnaient à connaître *aux hommes mortels que sur eux règne Dieu immortel, qui l'orgueil de leur fier pouvoir réprimer et asservir à moindre de (que) soi, et la vanité de leurs grandes abondances chastier et ramener à indigence et nécessité*. Commynes aussi, dans l'impuissance où il se trouve souvent de comprendre avec son bon sens les jeux sanglants des révolutions qui bouleversent la paix des empires et le bonheur des hommes, se voit obligé de s'en remettre à l'action d'une force supérieure et dominante qui ne permet ni l'orgueil, ni le découragement. *Dieu*, dit-il, *ne se connoît que tard*; mais c'est toujours lui cependant *qui conclut tout à son plaisir* avec un empire absolu. Cette explication, il l'a demandée aux sages de son temps; il croit l'avoir rencontrée dans la lecture de la Bible<sup>1</sup>. Il a vu dans les fléaux du siècle une image des vengeances que Dieu exerçait autrefois sur son peuple, et il n'a point la prétention d'en toujours expliquer ou justifier les rigueurs, du moins veut-il en montrer les coups les plus éloquents. Ainsi Balzac, au commencement du grand siècle, représentait Dieu au milieu de sa toute-puissance comme le poète de toutes les tragédies du monde, et satisfaisait par le choix d'un tel sujet le goût de grandeur qui le travaillait. Ainsi, mais avec plus de foi, Bossuet faisait de l'action absolue de Dieu l'âme de son *Discours sur l'histoire universelle*; il marque la suite

1. Liv. III, chap vi, édition de mademoiselle Dupont, t. I, p. 232.

des conseils, l'ordre régulier et sage des causes et des effets, des coups et des contre-coups, et ces réponses hardies contentent à la fois les besoins de son génie et de sa religion. Pour Commynes, c'est un sentiment qui vient dans quelques graves circonstances expliquer ou plutôt trancher des difficultés incompréhensibles. L'Égypte périt, parce que Dieu l'a voulu, dit Bossuet. Le téméraire est détruit, sa grande puissance anéantie, la Bourgogne disparaît, c'est Dieu qui l'ordonne. Il veut punir le trop grand bonheur du peuple et l'orgueil du prince, il lui retire le sens, il le laisse aux hasards de sa volonté. Ce qui est dans Balzac un sujet de grave éloquence, dans Bossuet l'ordre d'un conseil suprême, ne devient le plus souvent, dans ces Mémoires de l'historien, que l'application d'une justice exécutive, dont il est plus pressant encore de redouter la sévérité que de reconnaître la sagesse nécessairement mystérieuse.

Ces considérations reviennent souvent sous sa plume, sans effort et sans déclamation. Un accident les ramène naturellement, et son génie, sans doute détaché des intérêts à l'heure où il écrivait, y prend un plaisir sérieux; elles forment la partie élevée de ses livres. Certes, l'homme qui parlait de Louis XI avec tant de complaisance ne pouvait rencontrer sur son chemin de bien nobles sujets; mais en revanche, toutes les fois qu'il cherche une raison à ces confusions apparentes du monde qu'il croit comprendre, et qu'il veut peindre le vertige, ce fruit ordinaire de la grande prospérité, il tire de notre langue, encore grossière, des beautés qu'elle ne connaissait pas. Les vains travaux de l'homme et ces agitations infinies l'étonnent et prennent sa curiosité. Il court à travers tous les États de l'Europe, cherchant çà et là une vie ardente, active, brillante même, qu'une mort imprévue ou malheureuse vient convaincre d'impuissance. Ce sont les premiers essais de la langue française luttant avec les plus grandes idées qu'elle ait encore cherché à exprimer. L'honneur de Commynes est d'avoir porté avec succès le poids de cette tâche. Serai-je assez heureux pour en donner un court résumé?

Il est dans la nature des choses comme dans le génie des hommes de tendre toujours à pousser à bout soit leurs qualités, soit leur fortune. Tel prince exagère son bonheur ou sa puissance, et il devient pour tous un maître redoutable. On tremble sous sa main, et lui-même, ne connaissant plus de crainte ni de frein, s'empporte dans ses imaginations et ambitions. De telles extrémités ne sont pas pour plaire à Commynes; il aime la mesure. La mesure donne à l'hon

la possession de lui-même, la disposition de son temps et de son intelligence et le rend maître de sa fortune. Mais qui connaît la mesure? Pour corriger et pour combattre les emportements de la nature, rien n'étant parfait en ce monde, Dieu a mis, auprès des forces qui s'engourdissent ou s'aveuglent, un aiguillon ou un frein, une espérance ou une menace pour avertir ou redresser le sens qui voudrait se pervertir. La France et l'Angleterre se surveillent d'un œil jaloux : l'une ne fait pas de faute et ne ressent pas d'orgueil que l'autre ne soit prête à en profiter. Pour les Anglais, les Écossais sont de vigilants adversaires. Le Portugal châtierait l'Espagne, si besoin était, et même l'infidèle Grenade a plus d'une fois intimidé la Castille; aux princes d'Italie les républiques sont des maîtresses de prudence, voire même d'humilité.

Dans tout l'univers, à côté de la prospérité qui s'élève et de la puissance qui s'enfle, il y a une verge qui, au jour marqué, retombe et frappe un coup infaillible.

Commynes craint donc la prospérité comme une séduction, la force comme une cause de présomption, la grande puissance comme une ivresse. C'est du moins l'expérience qu'il dit avoir faite des choses de ce monde; c'est la leçon qu'il en a tirée et qu'il a encore fortifiée de ses opinions religieuses. Je crois bien que tant qu'il eut le bonheur de conserver la faveur du roi, tant qu'il eut sa part dans toutes les combinaisons heureuses et définitives de sa politique, il n'avait pas su se rendre compte aussi bien de toutes ces méditations. L'ardeur du pouvoir, le désir du succès, l'entêtement de la faveur le jetèrent plus d'une fois hors de cette modération qu'il vante; mais quand il écrivait ses Mémoires, c'est-à-dire dans un âge plus rassis, dans le silence et l'isolement de la retraite, je dois presque dire de la disgrâce, il évoquait avec une certaine complaisance cette autre limite des choses humaines qui n'est pas la mort. Ce lui était comme un dédommagement et une compensation du néant que lui avaient imposé la rigueur des événements et le caprice des hommes : il faisait la leçon aux rois et aux princes qui ne voulaient plus de ses services.

S'il ne parle que des grands, ce n'est pas qu'il oublie les petits; mais ceux-ci ne cherchent que patience et ont moins d'orgueil, ou bien leur faiblesse est timide et aime l'ombre, ou bien leur humilité souffre et se tait. S'ils venaient à lever la tête, les grands sont pour les contraindre et les réduire, et ils ne s'en font pas faute. Horace disait en beaux vers :

Regum timendorum in proprios greges,  
Reges in ipsos imperium est Jovis...

*Les princes, disait Commynes, châtieut les hommes qui vivent sous eux et à leur plaisir, et Notre-Seigneur dispose d'eux à son vouloir ; car autre n'ont-ils pas au-dessus d'eux.* Il laissa donc ces petits, ces *humblots*, comme il les appelle, sous le coup de la justice humaine. Mais les rois et les grands sont d'une autre condition. Dieu s'est réservé d'en faire justice. Ils s'agitent, ils se travaillent sous le soleil, ils abrègent leur vie, ils multiplient les maladies, ils affaiblissent le regret qu'ils laisseraient par les fatigues qu'ils ont causées. La Bourgogne n'est plus, Louis XI meurt, et avec lui sa politique. Les familles s'usent à disputer le trône d'Angleterre; un Mathias Corvin s'épuise de labeur; un Mahomet II se perd en dépit de son sens et de ses précautions; c'est que Dieu les mène, sans qu'ils s'en doutent, à la conclusion qu'il a décidée. Évidemment, quand Commynes traçait ce tableau, il était triste, il était découragé; la vie ne lui apparaissait que comme une pauvre et misérable épreuve de courte durée, et Dieu comme un maître plus jaloux de son pouvoir qu'indulgent et bon. Mais la douleur est injuste; cette existence, qu'il rabaisse et affecte de mépriser, a pu être une excellente carrière pour Louis XI, s'il a toujours voulu le bien qu'il pouvait, s'il a su faire justice et miséricorde sans colère; pour son historien, s'il s'est bien servi de sa faveur et de son intelligence, s'il a trouvé de l'estime pour ce qui était droit et du blâme pour le mal, quel que fût d'ailleurs le succès ou l'éclat. Dieu leur avait donné des biens d'un prix infini : à l'un la puissance, à l'autre l'intelligence; à tous les deux la conscience du bien, la liberté de choisir et d'approuver les voies qui peuvent le mieux y conduire. C'était à eux de n'en faire jamais qu'un bon usage, de se laisser moins emporter aux profits passagers des passions et d'avoir plus tôt un souvenir pour ce maître qui les attendait avec patience.

Après avoir ainsi suivi fidèlement mon guide, je remarque qu'il serait naturel d'accuser de légèreté superficielle et injuste ce qu'on vient de lire. Notre temps, qui ne s'est jamais douté des luttes féodales, ni des troubles qu'elles causaient, qui aime à savoir ce qu'étaient à telle époque l'administration monarchique, la formation territoriale, l'établissement de la justice, de l'impôt et de l'armée, notre temps ne retrouve là ni le roi qui a établi les postes dans son royaume,



ni le roi *qui auroit voulu, si Dieu lui eût prêté vie*, établir dans toute la France un même système de poids et mesures; ni le roi *qui avoit songé à faire mettre en françois toutes les coutumes réunies et traduites en un beau livre pour éviter la cautelle et pillerie des avocats qui est si grande*, ni le roi qui plus qu'aucun autre a fait établir des troupes permanentes, équipées et chèrement payées, *afin d'être toujours prêt*, et construire de grands édifices à la fortification des villes, afin de n'être jamais pris au dépourvu. Non, il n'y a rien ici de ces grands intérêts; mais aussi la faute en est à Commynes. Pour lui, pour ses yeux attentifs, pour son jugement sain et vrai, aucun de ces mérites ne tient une première place dans la gloire du prince qu'il admire, ni dans le tableau qu'il a voulu tracer de son règne. Des postes, et de ces postillons qui semblaient encore à madame de Sévigné œuvres de la Providence, parce qu'ils portaient ses lettres à sa fille, il en parle une fois, en une ligne courte et presque indifférente, et bien des années après l'établissement, et encore est-ce dans une circonstance où le roi sait fort bien s'en passer, comptant sur l'ardeur des gens intéressés à lui apprendre la défaite de Charles le Téméraire. Il faut bien le reconnaître, ces établissements, si honorables pour la mémoire très-chargée d'ailleurs de ce roi, n'ont guère attiré les regards de l'historien; non qu'il ait songé à les contester ou à les diminuer, mais c'étaient choses simples, affaires d'administration, réglemens de police; il suffisait d'une ordonnance. La mesure ne trouvait sur son chemin ni ambition à tourner, ni politique à tromper, ni résistances à combattre. Commynes tient donc note des avantages qui sont utiles et bons, mais il n'y voit pas de quoi mettre en lumière le génie du roi, ni de quoi fournir à l'historien la matière d'un tableau où brille son propre esprit.

Même humeur pour tout ce qui était agrément de la vie. Louis XI aimait la chasse, ce plaisir royal, où un grand romancier le place avec complaisance. C'était l'unique distraction d'un prince triste et besoigneux; il aimait les oiseaux, les chiens, selon la saison; il excellait à la chasse; c'était une de ses magnificences, j'allais dire une de ses vanités, s'il en avait eu. Mais quelque vif que fût pour lui cet exercice, où Pascal voit une distraction pour notre humeur inquiète, ce n'était qu'un repos actif, violent, une fatigue bonne pour le distraire d'autres soucis. La voix des chiens, la course des chevaux, le vol du faucon, tout cédait à une dépêche. Ce n'est pas lui qui eût dit : « A demain les affaires sérieuses. » Il ne connaissait de plaisir que

l'action utile. Des dames, dit Commynes, il ne s'en est point mêlé du temps que j'ai été avec lui ; et *cependant la reine n'étoit pas de celles où on doit prendre grand plaisir, quoiqu'au demeurant, fort bonne dame*. Et lui-même, il ne devait pas être aimable ! Eût-il voulu l'être ? l'eût-il su ? Il fit son métier, ses affaires, sa fortune sans trêves et sans pitié. C'est là ce que Commynes voulut voir. Y avait-il autre chose à voir de son temps ?

# L'ANNÉE LITTÉRAIRE

---

## CHAPITRE XVIII.

20 OCTOBRE 1859.

### I

Le jeune Ernest Duplessis habite une maison de campagne où il vit fort retiré. A quoi passe-t-il sa journée ? Lit-il, pêche-t-il, chasse-t-il, écrit-il des romans ou des proverbes pour le Théâtre-Français ? On ne le sait pas au juste. Toujours est-il que madame Gandonnière voyant les goûts champêtres de ce jeune homme se dit qu'il ferait un excellent mari pour sa nièce Cécile. A-t-elle tort ou raison ? Je ne me chargerai pas de décider. Sans médire précisément des gens qui ont l'amour de la campagne, il arrive assez souvent que vers la trentaine ils prennent de l'embonpoint du corps comme de l'esprit, ils prolongent infiniment leur repas, s'endorment après leur dîner, tiennent des propos lestes aux servantes, et deviennent des maris assez ennuyeux ; mais c'est l'affaire de madame Gandonnière et non la nôtre de faire toutes ces réflexions avant de marier sa nièce au campagnard son voisin. Comment amener ce jeune sauvage chez elle ? Voilà la première difficulté. Duplessis ne reçoit personne. J'ai craint un instant que madame Gandonnière ne s'arrêtât à l'idée de faire verser sa voiture devant Duplessis-Castle, et de forcer ainsi le châtelain à donner l'hospitalité à deux femmes blessées ou tout au moins évanouies. Heureusement elle a recours à un autre moyen.

La veuve, car madame Gandonnière est veuve, se rend chez son avoué, qui descend en droite ligne du procureur de Marivaux. Mon cher procureur, lui dit-elle, j'ai pour voisin de campagne un sieur Ernest Duplessis, qui s'est permis de me voler un ruisseau. J'entends qu'il me le rende au plus tôt ; trouvez-moi dans le code civil, au chapitre des eaux miloyennes, quelque texte de loi qui me permette de

lui faire un bon petit procès. Là-dessus l'avoué se met en campagne, et un matin que Duplessis respire, sans penser à mal, le parfum des fleurs et la fraîcheur des brises, on sonne à la grille du parc, un individu en habit noir râpé se présente, et lui remet, parlant à sa personne, une feuille de papier timbré portant assignation de comparaître devant le tribunal de..... à l'audience du..... pour s'entendre condamner à..... etc.

Jusqu'ici tout va bien; ce qui me surprend un peu seulement, c'est qu'à peine l'assignation reçue, Ernest Duplessis accourt chez madame Gandonnière. On ne se rend pas ainsi chez les gens qui entament des relations par intermédiaire d'huissier; mais notre jeune homme sans doute est d'un naturel pacifique, il déteste les procès, les contestations, les disputes; on lui demande un ruisseau, il serait fort capable de donner une rivière; même à ce prix, la voisine ne serait pas contente. Ce n'est pas pour un simple filet d'eau, dit-elle au voisin, que je voudrais déranger un galant homme comme vous; ce procès n'est qu'un prétexte; j'entends bien vous forcer à quitter le pays; il n'y a que votre absence qui puisse rendre la paix du cœur à ma pauvre nièce; partez, ou il n'y a pas de mur mitoyen, pas de cours d'eau, pas de fossé, pas de terrain vague, pas de haie derrière lesquels je ne m'embusque pour vous faire un procès.

Comme il s'est passé une grande quinzaine depuis la représentation de ce proverbe, il m'est bien permis de me tromper sur quelques-unes des circonstances principales de cette mémorable action. Je m'étonnais plus haut de la visite un peu brusque de Duplessis à madame Gandonnière, sur la simple réception d'une assignation. Cette visite n'a lieu qu'après le jugement du procès. Déboutée de sa demande, la tante de mademoiselle Cécile écrit à son voisin pour le prier de venir s'entendre avec elle au sujet de la malheureuse contestation qui les divise. C'est dans cette entrevue que Duplessis reçoit la confidence dont je viens de parler. Cécile, quelques moments auparavant, en a reçu une autre du même genre. Le voisin est amoureux d'elle comme un fou, c'est pour s'introduire chez sa tante qu'il lui a fait un procès par devant la juridiction civile.

Si la confidence n'a pas été trop désagréable à Ernest, elle ne déplait pas non plus à Cécile; cependant l'amour ne peut éclater entre eux si brusquement; il faut qu'ils reconnaissent d'abord qu'ils ne s'aiment pas, afin qu'ils s'adorent ensuite. La tante Gandonnière a recours pour amener cette péripétie au moyen le plus machiavélique

qui se puisse imaginer : « Vous allez, dit-elle à son voisin, me traiter de vieille folle ; vous avez raison, je le sais, j'ai quarante ans, mais c'est plus fort que moi, je vous aime, j'ai pris le pseudonyme de ma nièce pour vous déclarer ma passion ! » Et voilà le pauvre Duplessis fort embarrassé. De quoi donc ? me direz-vous : il n'aime point la nièce, il n'aime point la tante, il n'a qu'à rentrer tranquillement chez lui, et à ne plus songer à ses voisines ; oui, et les procès dont il est menacé ! Madame Gandonnière n'est pas femme à le laisser un seul instant en repos ; les huissiers vont se succéder à sa porte, chaque jour ce sera une nouvelle assignation, un nouveau papier timbré ; si du moins, pense Duplessis, je pouvais m'en tirer au moyen d'un mariage ! mademoiselle Cécile ! elle est jeune, elle est jolie, et s'il ne s'agissait que de l'épouser, pour éviter les procureurs et la chicane, je crois, ma foi, que je m'y déciderais.

Vous voyez que le stratagème de la tante réussit. Maintenant que madame Gandonnière et Duplessis se sont expliqués et qu'ils se trouvent parfaitement d'accord, à quel nouveau stratagème recourir pour amener la nièce à consentir à l'union projetée ? Mademoiselle Cécile s'est piquée, on l'a refusée une fois, elle se le tient pour dit, et plutôt que de devenir madame Duplessis, elle ira finir ses jours dans un couvent. « C'est ce que nous verrons, répond le voisin ; dès demain j'épouse votre tante, et je deviens votre oncle selon toutes les lois divines et humaines ; ce titre me donne des droits, et j'en use pour vous interdire à tout jamais le fol espoir de prendre le béguin. Qu'avez-vous à répondre ? »

La réponse n'est pas difficile à prévoir : ramenée à des sentiments meilleurs par la crainte de tomber sous la fêrule d'un oncle aussi féroce et par les exhortations de sa tante, mademoiselle Cécile tend la main à M. Duplessis. La toile tombe ; elle se relève ; on proclame le nom de l'auteur de cet agréable proverbe, *les Projets de ma tante*, M. Henri Nicolle, au milieu des applaudissements, et le Théâtre-Français se frotte les mains en songeant qu'on ne l'accusera plus de vivre sur son passé et de ne jamais donner de pièces nouvelles.

## II

Je manquerais à mes devoirs de rapporteur des événements de l'année littéraire, si je ne mentionnais la représentation à l'Odéon d'une pièce en un acte et en vers de MM. Baraguay et de Rostan, inti-

tulée *une Fille de Voltaire*. Il ne faut jamais négliger la poésie ni passer à côté du nom de Voltaire sans le saluer. J'avoue d'ailleurs que cette fille de Voltaire m'intriguait passablement; on ne lui connaissait jusqu'ici d'autres filles que ses œuvres. On se trompait, s'il faut s'en rapporter à la comédie de l'Odéon. Voltaire eut une fille qu'il aimait beaucoup, et avec laquelle il se retira à la campagne dans les environs de Genève, autant vaut dire tout de suite à Ferney.

Un beau jour arrive chez le grand homme le fils d'un de ses anciens amis, le marquis de Villette, accouru tout exprès de Paris pour présenter ses hommages à l'auteur de *Zaïre* qu'il n'a jamais vu. Voltaire l'accueille à bras ouverts, sans se douter que le jeune homme le trompe, et qu'il est venu pour se brûler la cervelle ou pour épouser mademoiselle de Voltaire, laquelle, effrayée des projets de suicide de son amoureux, consent à lui accorder un rendez-vous pour lui sauver la vie. Au milieu de la nuit, un coup de pistolet ou de fusil, tiré par un domestique sur un voleur, réveille en sursaut les paisibles habitants de Ferney. Madame Denis accourt, car madame Denis figure aussi dans la pièce. On relève le marquis expirant, mademoiselle de Voltaire se désole, madame Denis la rassure, Villette n'est qu'évanoui; Voltaire enfin, réveillé par tant de vacarme, arrive en robe de chambre et en bonnet de nuit pour bénir les deux amants.

Les auteurs ont eu une singulière idée d'écrire une pièce semblable et l'Odéon une idée bien plus singulière encore de la jouer. Il aura été séduit peut-être par les charmes de la poésie de MM. Baraguay et de Rostan.

### III

La pièce que M. Meilhac vient de donner au Gymnase aurait pu, sans trop d'inconvénient, s'appeler *l'Intrigant*, puisque la langue française n'a pas encore trouvé de nom pour désigner les hommes de la trempe du personnage principal de la comédie nouvelle. Coquin est un terme trop général et qui en dit trop, intrigant n'en dit peut-être pas assez. *Un petit-fils de Mascarille* ne dit rien du tout. C'est pourtant le titre que l'on a choisi. On aura trouvé sans doute qu'il faisait bien sur l'affiche. C'est là probablement une raison péremptoire. Cependant, en laissant l'affiche de côté, on peut dire que Mascarille n'a point laissé de postérité en France. On connaît ses aventures dans ce pays. Après s'être mêlé infructueusement du mariage de son

maître Valère avec Lucile, la fille du seigneur Albert, et après avoir essayé vainement d'enlever une certaine Marinette à son confrère Gros-René, il jeta la livrée aux orties, prit le titre de marquis de Mascarille et se mit dans le bel esprit. On a de lui plusieurs sonnets dont un est resté fameux :

Oh ! oh ! je n'y prenais pas garde :  
Tandis que sans songer à mal je vous regarde,  
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.  
Au voleur ! au voleur ! au voleur ! au voleur !

Ses belles manières et son bien dire ayant fait une vive impression sur mademoiselle Madelon Gorgibus, nul doute qu'il n'eût épousé cette riche héritière malgré l'opposition du père, homme grossier et peu porté aux délicatesses littéraires, sans l'intervention de son ancien maître qui, l'ayant rencontré chez sa belle, se mit sans façon à le rouer de coups de bâton. Après cette mésaventure, on ne le revit plus à Paris. Il se retira à Messine, sa patrie, chez Lémie, dont il avait fait autrefois le mariage avec une esclave du seigneur Trufaldin, la belle Cécile. L'histoire est muette sur ses derniers jours ; on croit néanmoins qu'il les finit paisiblement dans son lit, éclairé par l'expérience, et ne se mêlant plus de rien qui pût lui donner maille à partir avec la justice. D'autres prétendent, au contraire, que la fourberie était un élément hors duquel il ne put s'acclimater, et qu'on trouve un individu du nom de Mascarille sur le rôle des gens employés à ramer sur les galères du roi. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il ne s'est point marié en France, et qu'il n'y a point laissé, ainsi que je l'ai dit, de descendants légitimes ou naturels. C'était du reste un homme d'un caractère gai, jovial, facile et qui ne ressemblait nullement à son prétendu petit-fils tel que nous l'avons vu au Gymnase. Lui-même a pris soin de se dépeindre en trois vers qu'on aurait pu mettre au bas de son portrait :

Je suis ainsi facile ; et si de Mascarille  
Madame la nature avait fait une fille,  
Je vous laisse à penser ce que ç'aurait été.

Ces points bien éclaircis, et ils méritaient de l'être, passons au faux Mascarille, au sieur Duronceray, lequel est maintenant en train d'échanger sa gueuserie contre une dot de huit cent mille francs. Ce Duronceray ne connaît point son père ; mais s'il est fils ou petit-fils

de quelqu'un, c'est à coup sûr de Robert Macaire; on dirait qu'il a de ce sang généreux dans les veines, tant il est audacieux, impudent et au-dessus de tout scrupule. Il y a plus d'un Duronceray dans la société actuelle; ce qui m'étonne, c'est qu'on y trouve encore des Géronte de la force de ce bon M. Clavarot ou Chavarot, qui n'hésite pas à donner sa fille et un million à un individu qu'il ne connaît pas, parce que cet individu s'est engagé à lui faire obtenir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La classe des parfumeurs retirés est depuis M. de Balzac en butte à bien des traits perfides de la part des romanciers; mais jusqu'ici les auteurs dramatiques l'avaient respectée ou du moins ne s'étaient pas associés aux attaques passionnées dont nous venons de parler. M. Meilhac rompt la trêve, son Clavarot est d'une niaiserie vraiment trop achevée. Où M. Meilhac a-t-il vu que pour avoir la croix d'honneur un négociant honorable, sorti des affaires avec une fortune de deux millions, fût obligé de donner sa fille en mariage? Ce n'est ni sous l'empire, ni sous la restauration, ni sous la monarchie de juillet, ni sous la seconde république, ni sous le second empire que les choses se sont passées ainsi; sous l'ancien régime même, on avait le cordon de Saint-Michel à bien meilleur compte. Il est juste d'ajouter que Duronceray, pour assurer son mariage avec mademoiselle Clavarot, compte sur autre chose que sur la faveur dont il jouit auprès des ministres. Il a séduit et abandonné dans le temps une jeune fille innocente et pure. Cette jeune fille est devenue madame Clavarot; c'est une héroïne de franchise, un ange de dévouement et de vertu; avant de se marier elle a écrit une lettre à Clavarot pour lui avouer sa faute (la lettre, supprimée par la mère de Valentine, n'est point parvenue à son adresse); mariée, elle s'est consacrée tout entière aux deux enfants de son mari; elle est parvenue à faire oublier à Gabrielle Clavarot qu'elle n'est point sa mère; quant à Georges Clavarot, c'est un drôle dont on ne peut rien tirer; il bat le pavé de Paris depuis qu'il a quitté le collège, vivant de dettes et d'expédients; pour le quart d'heure il a pris le titre de marquis de je ne sais plus quoi. Or donc Duronceray déclare nettement à madame Clavarot qu'il épousera Gabrielle, ou qu'il dira tout à M. Clavarot. Cette déclaration suffisait, il me semble; si vous me demandez maintenant pourquoi Duronceray exige que Valentine lui donne rendez-vous à un quatrième étage de la rue de Sèvres, je vous répondrai: c'est pour y conduire Gabrielle, afin qu'elle sache la fausse position dans laquelle



se trouve sa belle-mère, et que, voulant la sauver, elle ne fasse plus d'objection contre son mariage avec Duronceray. Mais qu'allait donc faire Gabrielle dans ce quatrième étage de la rue de Sèvres ? Porter des secours à une pauvre malade dont la chambre n'était séparée que par une mince cloison de celle où son prétendu causait de ses affaires avec madame Clavarot.

Je m'aperçois que je néglige un peu trop le bon Clavarot ; il faut y revenir. Duronceray ayant promis à son futur beau-père de l'aboucher avec le neveu du ministre, l'entrevue doit avoir lieu chez la maîtresse de Duronceray. Le lieu pourrait être mieux choisi. A l'heure dite, le parfumeur sonne chez la dame ; mais le comparse sur lequel comptait notre Mascarille pour jouer le rôle du neveu du ministre vient de faire dire qu'il ne viendra pas ; comment le remplacer ? Justement Duronceray a sous la main un certain petit marquis de sa connaissance qui se prêtera volontiers à la plaisanterie. On introduit donc Clavarot : habit noir, cravate blanche, épingle de diamant à la chemise, vous voyez d'ici sa tenue ; il fait un salut arrondi au neveu de Son Excellence ; il relève la tête pour lui adresser quelque compliment flatteur ; tout à coup il recule épouvanté : le neveu de Son Excellence n'est autre que son fils.

Il faut rendre cette justice à Clavarot qu'il est formellement décidé à jeter le Duronceray à la porte, lorsque celui-ci a l'audace de se présenter encore une fois chez lui au quatrième acte. Son ami Monroy lui représente sagement qu'un tel éclat est inutile, qu'il vaut mieux que le fripon se retire de lui-même, ce qu'il ne manquera pas de faire quand il aura vu certaine lettre que lui, Monroy, a dans sa poche, laquelle lettre constate que le susdit Duronceray a volé jadis vingt mille francs dans une caisse à lui confiée. Vous vous attendiez, comme moi, sans doute, que cette lettre allait faire merveille ; eh bien, pas du tout ; lettre contre lettre, Duronceray ouvre son portefeuille, et en tire un papier constatant que les vingt mille francs en question ont été prêtés à M. Monroy fils qui les avait perdus au jeu, et qui, faute de les rendre, se serait bien certainement brûlé la cervelle. Le papier démontre, en outre, que Duronceray a remboursé plus tard les vingt mille francs de ses propres deniers. J'aurais bien voulu, par exemple, que l'auteur m'expliquât dans quel but Duronceray a commis une action aussi généreuse.

Voilà donc le bonhomme Clavarot repris au piège. Le mariage rompu est de nouveau décidé, à une condition pourtant, c'est que le

ministre garantira lui-même dans une lettre la moralité de son gendre. La lettre arrive, en effet; mais, au lieu d'un certificat de bonnes vie et mœurs, elle contient un avertissement de se méfier de Duronceray. Il ne reste plus à ce dernier qu'une ressource, c'est l'intervention de madame Clavarot; ses regards à cette dernière lui disent assez qu'il est temps de parler. Voyant l'inutilité de ses menaces, il va éclater, lorsque Gabrielle déclare qu'elle aime Duronceray, et que, malgré tous les ministres, elle entend bien être sa femme. Touchant sacrifice! Au moment le plus chaud de l'action, le parfumeur reçoit un billet qui l'avertit qu'on a vu tantôt Duronceray en tête à tête avec une femme dans un lieu que le billet désigne. « Quoi! le jour même où il me demande ma fille, c'est une indignité! » Le parfumeur est furieux. « Voyons, expliquez-vous, quelle est cette femme? — Votre fille, » répond l'imperturbable Duronceray. Madame Clavarot s'élançait alors dans les bras du parfumeur, et lui apprend son secret au milieu des pleurs et des sanglots : « Je le savais, tu me l'avais écrit. » A ces mots, la salle entière éclate en applaudissements et le succès de la pièce est enlevé. Pour moi, je me retire, étonné de voir comment dans la personne d'un ancien parfumeur la sottise la plus complète peut se mêler à la plus grande générosité; rien, je l'avoue, dans le caractère de Clavarot qui m'eût préparé à un tel dénouement. Acceptons-le comme le public, et gardons-nous de troubler par d'autres remarques la joie d'un jeune auteur que le succès de cette comédie imparfaite excitera à en faire de meilleures.

## IV

Feu le czar Nicolas, qui se mêlait souvent de ce qui ne le regardait pas, avait marié le prince Novratzin à une orpheline russe. Mariage forcé, mariage malheureux. Au bout d'un mois, le prince était revenu à sa maîtresse, madame Gorthiany, et la princesse partait pour Paris, où un complot était bientôt tramé contre sa vertu par le frère de madame Gorthiany. Un auditeur au conseil d'État est introduit à minuit dans la chambre de la princesse; le mari averti se présente : impossible de nier le flagrant délit. « Vous avez un amant, j'ai une « maîtresse, partant quittes, ne vous plaignez plus. » Le prince retourne à Saint-Pétersbourg. Il ne reste plus à la princesse et au conseiller d'État qu'à s'aimer; c'est ce qu'ils s'emprescent de faire. Voilà pourtant qu'un jour la princesse reçoit une

lettre de son mari blessé devant Silistrie; il veut avoir sa femme auprès de lui. Elle part pour le Danube. Pendant son absence, l'auditeur au conseil d'État devient amoureux d'une jeune demoiselle, et se croit libre de l'épouser, lorsque la princesse lui mande que sa correspondance amoureuse avec lui est entre les mains du frère Gorthiany, qui peut la perdre, et qu'il faut lui arracher ces lettres à tout prix. Plus de mariage avec la jeune fille; l'auditeur au conseil d'État se met à la poursuite de Gorthiany, mais il arrive trop tard, le prince a reçu les lettres, il est mort en maudissant sa femme; pour comble de disgrâce, Nicolas, dans son amour fanatique de la vertu, a banni la princesse et confisqué ses biens.

Cependant le père du jeune auditeur arrive à la villa sur les bords du lac de Côme, où les deux amants se sont retirés; il représente à son fils qu'il s'est engagé à épouser mademoiselle Lucienne, et qu'un tel engagement ne peut s'éluder. L'auditeur est dans un cruel embarras; Lucienne, qu'on croyait à Pise, se présente brusquement, et rend à son fiancé sa parole; la situation est fort tendue; la princesse heureusement a tout entendu, et pour trancher la difficulté, elle se précipite de la fenêtre du balcon dans le lac.

Cette pièce, intitulée *les Dettes de cœur*, ne diffère pas très-sensiblement d'une foule de mélodrames joués sur le boulevard, et les nombreux et charmants décors dont elle est ornée complètent la ressemblance. Avant de mettre en scène cette histoire sur le théâtre du Vaudeville, l'auteur, M. Auguste Maquet, l'avait déjà racontée dans un feuilleton aux abonnés de *la Patrie*.

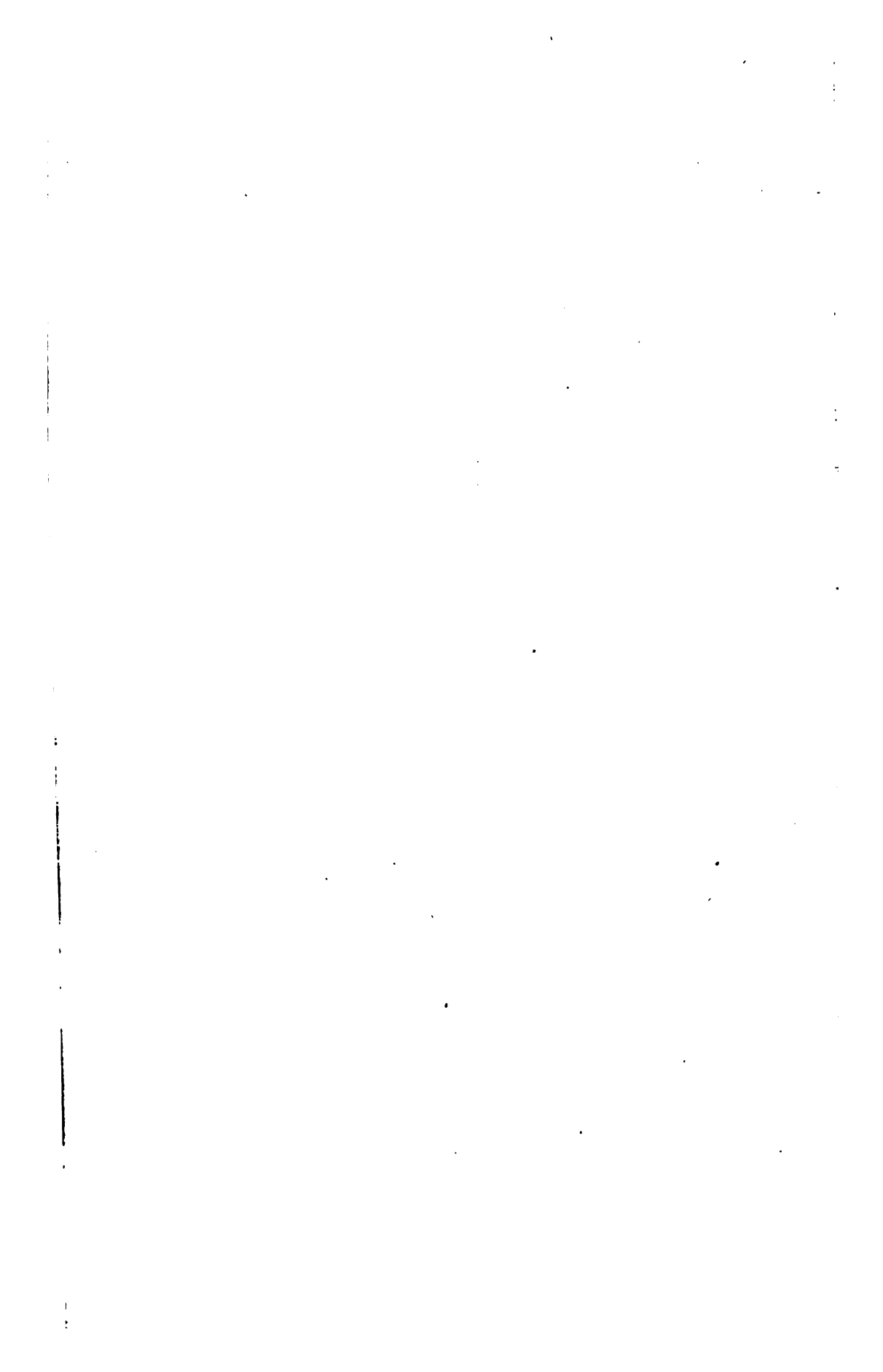
TAXILE DELORD.

## TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

	Pages.
① ERNEST SERRET. — UN ANGE DE CHARITÉ, comédie en trois actes, en vers. . .	5
② A. FILON. — LA FRANCE ET L'AUTRICHE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.	
— CHAPITRE V. — Suite de la période française de la guerre de Trente ans.	
— Conquête du Roussillon. — Acquisition de Sedan. — La politique de Richelieu est continuée par Mazarin. — Victoires de Condé. — Turenne et Wrangel. — Congrès de Munster et d'Osnabruck. — Paix de Westphalie. — Modifications à la constitution germanique et au droit public de l'Europe. — Influence de la paix de Westphalie sur la situation de la France et sur celle de la maison d'Autriche. . . .	90
③ ARNOULD FREMY. — LA COUSINE JULIE.	
— PREMIÈRE PARTIE. . . . .	161
— DEUXIÈME PARTIE. . . . .	321
— TROISIÈME PARTIE. . . . .	481
④ L'ABBÉ LE GENDRE. — MÉMOIRES.	
— LIVRE VI. — Bossuet et mademoiselle Desvieux de Mauléon. — Efforts des jansénistes pour établir la distinction du droit et du fait et la confiance du silence respectueux. — Assemblée du clergé de 1705. — Les jésuites maltraités par le cardinal de Noailles. — Caractère du père Le Tellier, nouveau confesseur du roi. — Caractère du père Doucin, confident de ce confesseur. — La <i>Nouvelle théologie</i> d'Habert. — Instruction pastorale des évêques de Luçon et de La Rochelle contre les <i>Réflexions morales</i> du père Quesnel. — Ce qui se passe au Chapitre au sujet de cette <i>Instruction</i> . — Commencement de mes liaisons avec les jésuites. — On découvre le complot formé par le père Le Tellier contre le cardinal. — Le cardinal interdit les jésuites les plus distingués. — Bulle <i>Unigenitus</i> . — Difficulté de la publier. — Les prélats s'assemblent et six sont nommés pour examiner la bulle. — Les commissaires concluent à la recevoir avec des explications. — Trente-quatre prélats sont du même avis. — Neuf n'en sont pas. — Consternation où l'on est à Rome du malheureux sort de la bulle <i>Unigenitus</i> . — Négociations auxquelles elle donne lieu. — Divers projets contre le cardinal de Noailles. — J'ai l'honneur d'entretenir le roi sur la manière de procéder contre les prélats réfractaires. — Mort de Louis XIV. . .	195
— LIVRE VII. — Changements après la mort de Louis XIV. — Le père Le Tellier est chassé de Paris et meurt à La Flèche. — Le duc d'Orléans, au commencement de la régence, favorise les jansénistes. — Le cardinal de Noailles chef du <i>Conseil de conscience</i> . — Il interdit les jésuites. — Pourquoi je demeure lié avec eux. — Procès entre les princes du sang légitimes et les princes légitimés. — J'écris sur cette question.	

	— Mon <i>Histoire de France</i> est imprimée. — Pourquoi je ne la dédiai point au régent. — Troubles en Sorbonne excités par un nouveau syndic. — Divisions et disputes à l'égard de la <i>Constitution</i> . — Le régent s'applique à calmer les troubles. — Il permet aux anticonstitutionnaires d'envoyer des agents à Rome qui n'y obtiennent rien. — Caractère de l'abbé, depuis cardinal Dubois. — Appel de quatre évêques au futur concile général. — Appel du cardinal de Noailles et du Chapitre. — Je forme opposition à cet appel et la rends publique. — Le régent essaye un raccommodement entre les prélats et y réussit. — Fortune des cardinaux de Bissy et de Mailly. — En mars 1720, accommodement entre les évêques qui le signent. . . . .	364
—	LIVRE VIII. — Mes liaisons avec les cardinaux de Mailly, de Bissy et de Fleury. — <i>Conseil ecclésiastique</i> . — Je suis employé en plusieurs affaires par ordre du roi. — Commissions de La Victoire près de Senlis ; de l'Hôtel-Dieu de Paris ; de la Mercî ; de Saint-Victor de Marseille ; des Cordeliers. — Négociation pour la réconciliation du cardinal de Noailles avec le pape. — Caractère d'Innocent XIII. — Caractère de Benoît XIII, qui fait en vain bien des avances pour ramener le cardinal. — Mort du régent et du cardinal Dubois. — Le cardinal de Noailles tombe en enfance et meurt. — Ce qu'il avoit de bon. — Son peu de mérite. . . . .	523
⊙	CH. CABOCHE. — FROISSART. . . . .	235
⊙	— COMYNES. . . . .	591
	ALFRED DE MUSSET. — CHARLES-QUINT A SAINT-JUST, poésie. . . . .	125
⊙	AUGUSTE DESPLACES. — LE RETOUR A SORRENTE, épisode dramatique. . . . .	283
⊙	SARCEY DE SUTTIÈRES. — LES TROIS SCRIBE, critique-vaudeville du théâtre de Madame, en un acte. . . . .	393
⊙	E.-J. DELÉCLUZE. — LES DEUX PRISONNIERS DE WINDSOR.	
	— I. Charles d'Orléans. . . . .	429
	— II. Jacques I <sup>er</sup> d'Écosse. . . . .	560
⊙	J.-M. DARGAUD. — LE SIÈGE DE METZ EN 1552. . . . .	454
	F. BOUILLIER. — BIBLIOGRAPHIE. — <i>Mélanges d'histoire, de morale et de critique</i> , par Émile Saisset. . . . .	129
	TAXILE DELORD. — L'ANNÉE LITTÉRAIRE.	
	— — — CHAPITRE XV. . . . .	137
	— — — — XVI. . . . .	301
	— — — — XVII. . . . .	465
	— — — — XVIII. . . . .	630

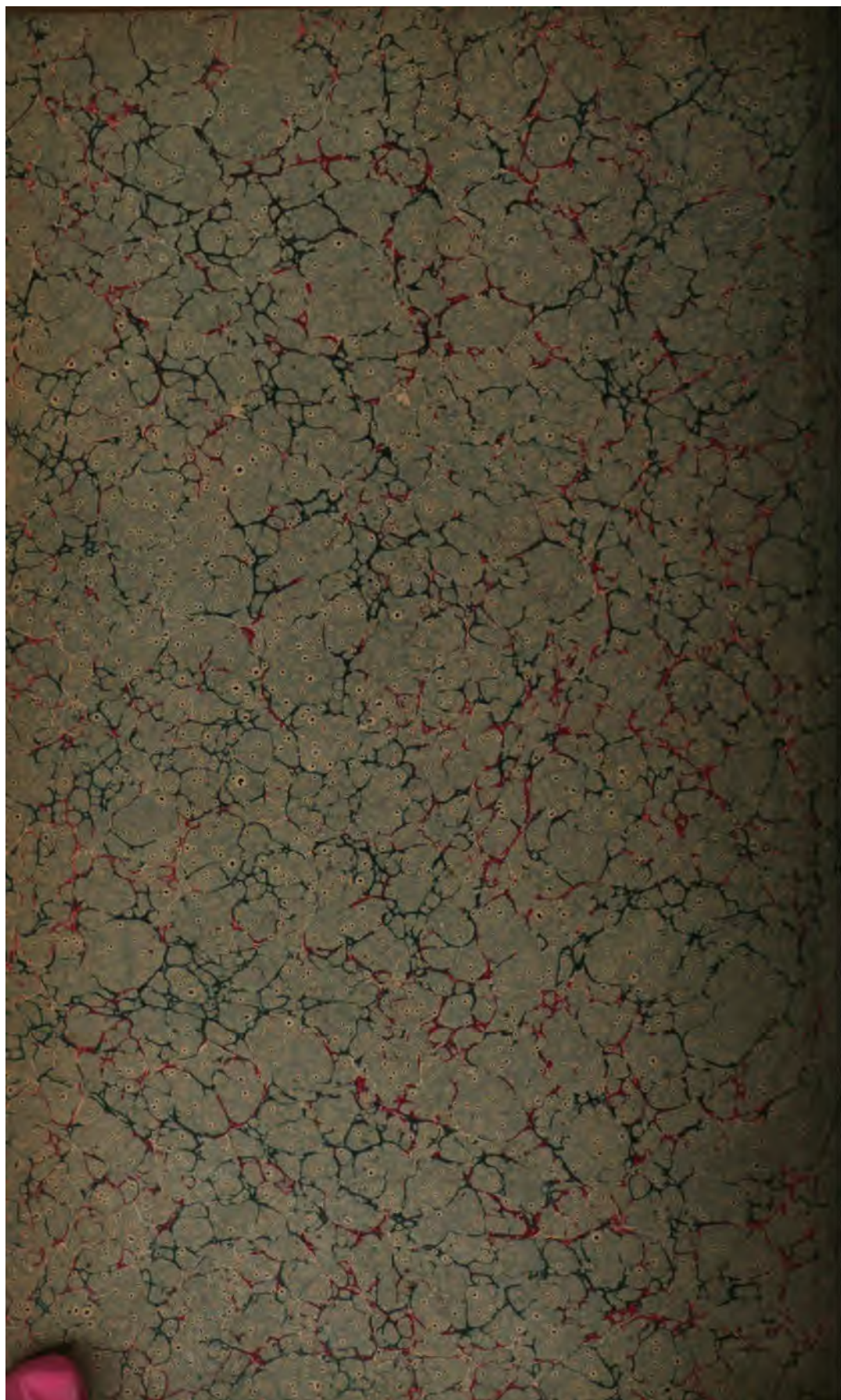
FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.











FEB 24 1965